

ORIGÈNE
HOMÉLIES SUR JOSUÉ

SOURCES CHRÉTIENNES

*Collection dirigée par H. de Lubac, s. j., et J. Daniélou, s. j.
Secrétariat de direction: C. Mondésert, s. j.*

N° 71

ORIGÈNE

HOMÉLIES SUR JOSUÉ

TEXTE LATIN

INTRODUCTION, TRADUCTION ET NOTES

DE

Annie JAUBERT

AGRÉGÉE DE L'UNIVERSITÉ

LES ÉDITIONS DU CERF, 29, Bd DE LA TOUR-MAUBOURG, PARIS

1960

© 1960, by *Les Éditions du Cerf.*

BR
60
56

V. 71-72

NIHIL OBSTAT :

Lyon, le 10 janvier 1960

L. DOUTRELEAU, s. j.

IMPRIMATUR :

Paris, le 25 mars 1960

J. HOTTOT, v. g.

TABLE DES SIGLES

- CSEL* = Corpus Scriptorum Ecclesiasticorum Latinorum, Vienne.
DB = Dictionnaire de la Bible.
DBS = Dictionnaire de la Bible, Supplément.
HE = Eusèbe, Histoire ecclésiastique.
Hom. = Homélie sur Josué.
GCS = Griechische christliche Schriftsteller (Corpus de Berlin).
PG = Patrologie grecque, Migne.
PL = Patrologie latine, Migne.
PO = Patrologie orientale (Graffin-Nau).
RB = Revue biblique.
RHPR = Revue d'Histoire et de Philosophie Religieuses.
RSPT = Revue des Sciences Philosophiques et Théologiques.
SC = Sources chrétiennes.
TU = Texte und Untersuchungen, Leipzig.

Abréviations bibliographiques

- BET.* = BETTENCOURT (Dom), *Doctrina ascetica Origenis seu quid docuerit de ratione animae humanae cum daemonibus*, *Studia Anselmiana*, 16, Rome, 1945.
DAN. Orig. = J. DANIELOU, *Origène*, Paris, 1948.
DENIS = J. M. DENIS, *De la philosophie d'Origène*, Paris, 1884.
HARL = M. HARL, *Origène et la fonction révélatrice du Verbe incarné*, Paris, 1958.
Sacr. Futuri = J. DANIELOU, *Sacramentum Futuri, Études sur les origines de la typologie biblique*, Paris, 1950.
STR. BILL. = STRACK-BILLERBECK, *Kommentar zum Neuen Testament aus Talmud und Midrach*, München, 1922 sv.
WUTZ = F. WUTZ, *Onomastica Sacra*, 1914, *TU* 41.

Sigles des éditeurs d'Origène dans le Corpus de Berlin

	Tome GCS	Tome Origène	Contenu du volume
B. = BAEHRENS	29	6	Hom. Gen., Ex., Lév.
	30	7	Hom. Nomb., Jos., Jug.
	33	8	Hom. Sam., Cant. Com. Cantique Hom. Is., Jér., Ez.
K. = KQETSCHAU	2	1	Sur le Mart. Contre Celse I-IV.
	3	2	Contre Celse V-VIII. Sur la Prière.
	22	5	De Principiis.
Kl. = KLOSTERMANN	6	3	Hom. Jér. Frag. Com. Lam., Sam., Rois
	40	10	Com. Matth. I (grec)
	38	11	Com. Matth. II (latin)
	41	12	Com. Matth. III Frag. Indices (pars 1 et 2)
Pr. = PREUSCHEN	10	4	Com. Jn
R. = RAUER	35	9	Hom. Lc

INTRODUCTION

Le texte des *Homélie sur Josué* ne nous est parvenu qu'à travers une traduction de Rufin. Il est regrettable de ne pas posséder directement l'original grec, mais c'est la condition commune de presque toutes les homélie et nous avons ici de bonnes raisons de croire à la fidélité substantielle du traducteur¹. Dans son état actuel, cette version latine des *Homélie sur Josué* présente les lignes fondamentales de la prédication d'Origène sur le livre de *Josué*, dans la toute dernière période de sa vie, très probablement à Césarée de Palestine². Selon l'avis d'Harnack, qui fait autorité en la matière, ces homélie sont contemporaines de la persécution de Dèce 249/250³; elles pourraient bien être une des dernières œuvres d'Origène qui nous aient été transmises, puisque,

1. Voir Appendice II.

2. Après l'âge de soixante ans, dit Eusèbe, Origène permit à des tachygraphes de prendre des notes pendant ses prédications (*HE*, VI, 36,1. Cf. PAMPHILE, *Apologie*, I; *PG*, 17, 545 C). Le texte grec d'Origène était donc formé de ces notes sténographiées. Malgré des voyages et des absences, Origène résida à Césarée de Palestine après 231 (*HE*, VI, 26).

3. HARNACK, *Die Chronologie der allchristlichen Literatur bis Eusebius*, Leipzig, 1904, t. II p. 42, et n. 6. Harnack s'appuie principalement sur l'allusion transparente au décret de Dèce (*Hom.*, 9,10). Le texte même des homélie (13,3) indique qu'elles furent prononcées après les *Homélie sur Jérémie*, elles-mêmes postérieures à 244. La préface de Rufin atteste aussi l'âge avancé d'Origène : *Adamantius senex*.

après la terrible persécution où il fut cruellement torturé, il n'écrivit plus que des lettres aujourd'hui perdues¹.

Cette prédication orale sur le livre de *Josué* dut apparaître aux contemporains avec le caractère de ces improvisations brillantes où excellait Origène. Mais ces commentaires avaient été longuement préparés par les patientes études d'Origène et son inlassable méditation de l'Écriture. Le fervent exégète livre ici une expression très mûrie de ses interprétations scripturaires. A ce titre déjà ces homélies sont précieuses. Elles le sont à d'autres égards. Elles laissent transparaître les préoccupations d'Origène, apôtre et pasteur d'âmes, et permettent de découvrir un peu de son visage spirituel.

Le commentaire du livre de *Josué* posait à l'exégète de redoutables difficultés. Non pas dans son interprétation d'ensemble qui, comme nous le verrons plus loin, avait été déjà élaborée par une tradition exégétique antérieure, mais dans les explications de détail imposées par une lecture suivie du texte sacré². Si « toute Écriture est divinement inspirée », comme l'affirme Origène à la suite de Paul, toutes les paroles de l'Écriture devaient être « dignes de l'Esprit Saint » (*Hom.* 8,1). Il fallait scruter chaque expression, chaque terme, parfois même chaque lettre d'un mot, pour y découvrir le sens caché par l'Esprit. L'exégète devait pénétrer peu à peu dans « l'océan de mystères » que recouvrait le texte sacré³. Comment donc expliquer

1. HARNACK, *ibid.*, p. 36.

2. L'usage de la lecture est prouvé par plusieurs passages (*Hom.*, 6, 3 ; 8,1 ; 15,1 ; 16,5 ; 20,2 ; 24,1). Si cette lecture n'était pas suivie mais qu'elle eût laissé libre place au choix, on ne comprendrait pas l'embarras d'Origène devant des passages difficiles qui paraissent lui avoir été imposés par l'obligation de ne rien laisser échapper du texte.

3. Cf. H. DE LUBAC, *Histoire et Esprit*, Paris, 1950, p. 139 ; *Homélies sur la Genèse*, SC, 7, Introd., p. 40.

« spirituellement » un épisode comme le sac de Haï et la fuite de Jésus (Josué)¹? Quels profonds mystères étaient donc contenus dans le partage des lots de la Terre promise²? Les saints apôtres eux-mêmes avaient-ils révélé ces mystères ineffables (*Hom.* 23,4)? Comme il était besoin de la grâce de l'Esprit Saint et du secours de Dieu pour expliquer un épisode comme celui de Caleb, Axa et Othoniel (*Hom.* 20,4)! Devant une tâche si ardue, et pour accomplir sa fonction sacrée, Origène réclame souvent les prières de ses auditeurs.

Le prédicateur devine les réflexions désabusées qui trahissent la lassitude de l'auditoire : « Que m'importent tous ces récits? Quelle idée a eu l'Esprit Saint de confier aux livres sacrés l'histoire de la ruine de ces bourgades » (Cf. *Hom.* 8,2)? A ce scepticisme latent Origène répond par l'affirmation paulinienne qui revient chez lui comme un leitmotiv : « C'est pour nous que ces récits ont été écrits, pour nous qui venons à la fin des siècles ». Toute écriture est inspirée, donc toute écriture est utile ; ces récits ont un sens pour notre âme. Le texte est-il si obscur que l'intelligence n'y découvre aucun sens? Les paroles de l'Écriture frappent l'oreille mais ne pénètrent pas l'esprit? Même en ce cas, déclare Origène, il ne faut pas se décourager. Les paroles de l'Écriture sont efficaces par elles-mêmes ; elles agissent sur les puissances intérieures de l'âme, nourrissant les vertus et les bons anges qui prennent leur repas dans l'âme, affaiblissant et chassant les forces démoniaques (*Hom.* 20,1-2). Ce passage étonnant,

1. On sait que les noms de Josué et de Jésus sont les transcriptions différentes du même nom hébreu *Joschua*. Dans le texte grec des LXX ce nom est transcrit Ἰησοῦς.

2. *Hom.*, 25,4. Cf. *Hom.*, 19,2 : « Vois donc si ces descriptions ne sont pas pleines de mystères! » Cette conception de l'Écriture, par ses exigences mêmes, engageait Origène dans des difficultés inextricables et explique le caractère subtil et arbitraire de tant d'exégèses.

conservé aussi par la *Philocalie*, présente un des aspects les plus curieux de l'angélologie d'Origène¹.

La difficulté essentielle était pourtant celle des combats qu'avaient dû livrer les Israélites pour entrer en possession de la Terre Promise. Comment justifier les massacres ordonnés par Josué, l'anathème jeté sur des villes entières ? L'Écriture inspirée n'allait-elle pas plutôt provoquer le scandale chez les auditeurs guettés par la critique des « hérétiques » : Marcion, Valentin, Basilide² ? On sait que ces derniers opposaient violemment le démiurge cruel de l'Ancien Testament au Dieu de l'Évangile.

Tout au long de son commentaire, Origène résout — ou élude ! — la difficulté en proposant une interprétation spirituelle des combats de Josué, figure de la lutte contre les démons ou contre les passions. De la même manière il expliquait le verset scandaleux du Psaume 136 (137) : « Les petits enfants de Babylone qu'il faut briser contre la pierre », ce sont les pensées mauvaises qu'il faut saisir à leur début et briser contre la pierre qui est le Christ (*Hom.* 15,3). Il ne fallait pas comprendre les Écritures à la manière charnelle et cruelle des Juifs. Le Juif « extérieur » — celui qui porte dans sa chair une circoncision extérieure et ignore la circoncision du cœur — ce Juif ne voyait dans la description des guerres de Josué rien d'autre que massacres et carnages ; mais le Juif « intérieur », celui qui suit Jésus, le Fils de Dieu, comprenait que tous ces événements représentaient les mystères du royaume des cieux (*Hom.* 13,1). Ainsi, par ricochet, le danger marcionite amenait à poser le problème juif, plus aigu sans doute en Palestine, et qui transparait à travers le souci d'Origène de retrouver sans cesse dans l'Écriture l'opposition fondamentale des deux peuples³. Il est permis de croire que les

1. Voir Appendice I (Angélologie) et Appendice II pour le texte grec de la *Philocalie*.

2. *Hom.*, 7,7 ; 10,2 ; 11,6 ; 12.

3. *Hom.*, 2,4 ; 3,1 ; 3,4 ; 7,5 ; 8,2 ; 26,2 ; 26,3. Cf. *Hom.*, 26, n. 1, p. 498-9.

appels pathétiques d'Origène à la conversion des Juifs ne sont pas seulement des effets oratoires (*Hom.* 17,1 ; 26,3). Contre ces derniers, Origène triomphe un peu trop facilement de l'absurdité du sens littéral¹ ; mais cela signifie-t-il, comme le pense de Faye², qu'Origène rejette la réalité du récit biblique ? Précisément, si ces passages sont remarquables, c'est qu'en général Origène suppose l'historicité du texte³.

L'exégèse d'Origène est donc orientée par les préoccupations fondamentales du moment. Les *Homélies sur Josué* projettent ainsi quelque lumière sur le milieu chrétien de Palestine vers la moitié du III^e siècle⁴. Elles permettent d'en deviner les difficultés internes. Il fallait protéger le troupeau confié au pasteur, responsable de la moindre petite brebis du troupeau (*Hom.* 7,6, cf. 21,1) ; il fallait retrancher « la langue d'or » des sophistes (*Hom.* 7,7), secouer la médiocrité des fidèles en embouchant la trompette de la parole de Dieu (*Hom.* 1,7) et raviver la flamme dans un clergé trop souvent attiédi (*Hom.* 4,2 ; 7,6). Les notations fines ne manquent pas sur le chrétien au rabais, poussé par la crainte du châtement plutôt que par l'amour du bien, ou sur le pratiquant zélé qui s'offre le premier pour le

1. *Hom.*, 5,5 ; 7,5 ; 9,4 ; 21,1.

2. E. DE FAYE, *Origène. Sa vie, son œuvre, sa pensée*, Paris, 1923 t. 1, p. 117-118.

3. Voir *Hom.*, 22,1, un passage confirmé par Procope où Origène affirme indirectement l'historicité du récit : « Ce n'est pas simplement de l'histoire » οὐ ψιλὴν ἱστορίαν. De même *Hom.*, 25,4 : « Quae in historia continentur » (Rufin) ; τῶν καθ' ἱστορίαν (Procope). Sur ce point délicat de l'historicité des récits bibliques chez Origène, cf. DE LUBAC, *Hom. Gen.*, SC, p. 40-45 et p. 154 n. 1 ; DAN. *Orig.*, p. 180-182.

4. Les homélies sont une source précieuse pour l'historien des mœurs. Voir les textes relevés par Harnack en *TU*, 42,3 (1918), « Der Kirchengeschichtliche Ertrag der exegetischen Arbeiten des Origenes », I Teil : Hexateuch und Richterbuch, p. 60-88.

service du culte mais ne réforme pas une conduite blâmable (*Hom.* 9,7 ; 10,3). La description de cet état d'esprit correspond bien à ce que nous savons par ailleurs du relâchement très net où la persécution de Dèce surprit les chrétiens et qui fut la cause d'apostasies innombrables.

A cet auditoire, Origène dispense la nourriture qui convient. C'est moins la viande des forts que les légumes des moyens ou même le lait des plus faibles¹. Le commentaire scripturaire doit éclairer les fidèles, les inciter à la conversion ; il poursuit un but d'édification pratique. Dans ces homélies destinées à la masse du peuple chrétien, Origène s'en tient donc à une doctrine simple, traditionnelle, éloignée des spéculations métaphysiques. S'il aborde des problèmes difficiles ou peu communs, c'est que le texte l'oblige à les poser ; c'est pour répondre à une question qui monte aux lèvres des fidèles. Ainsi une objection sur la puissance actuelle du démon amène Origène à aborder la question des deux parousies et du sens chrétien de l'histoire (*Hom.* 8,4).

Malgré la simplicité volontaire de l'éloquence d'Origène, certains passages de ces homélies ne s'éclaireront qu'en référence à l'ensemble de son système philosophique, par exemple en faisant appel à ses conceptions cosmologiques (*Hom.* 23,3-4) ou à celle des fins dernières (*Hom.* 10,2-3). Cependant, sauf pour le thème majeur de la terre céleste, ce sont là en général simples allusions. Le théologien ne perd jamais ses droits — ainsi le beau texte trinitaire d'*Hom.* 3,2², ainsi la comparaison de l'incarnation du Christ à la lumière qui filtre à travers une fenêtre (*Hom.* 3,5) — mais ces vues théologiques ne sont pas traitées pour elles-mêmes, elles ont pour but essentiel de soutenir et d'illuminer la vie spirituelle.

Ce souci d'un enseignement spirituel est premier pour

1. Cf. *Hom.*, 6, n. 1, p. 182-3.

2. Sur ce texte voir les notes correspondantes et l'Appendice II.

Origène. Malgré la sécheresse des notes sténographiées ou l'aridité de tel développement allégorique, l'âme de l'apôtre transparait dans cette prédication : sa passion de convertir et son zèle sans défaillance pour éclairer les cœurs ; son inquiétude devant le mal toujours menaçant mais aussi son espérance toujours invincible dans la victoire de son Seigneur ; le sens aigu de ses responsabilités en face du peuple chrétien ; le désir de garder intact le dépôt des apôtres, l'attachement passionné à l'Église¹. Cependant, c'est la ferveur religieuse d'Origène qui nous livre davantage le secret de son âme : avec quel cri d'émotion accueillait-il pour la première fois le nom de Jésus au livre de l'Exode (*Hom. Ex.* 11,3). Rien n'égale peut-être la gravité du développement qui ouvre notre première homélie : « Il est un nom au-dessus de tout nom : Jésus ! ». Presque à chaque page transparait l'amour du Christ dans la contemplation de cet homonyme historique que fut Jésus, fils de Navé², figure de Jésus, Fils de Dieu. Un mouvement intérieur entraîne Origène vers la poursuite des dons célestes ; il faut « passer le Jourdain à la hâte » (*Hom.* 5,1). C'est l'élan d'une âme assoiffée de Dieu.

La doctrine du combat spirituel, **Le combat spirituel** qui est au cœur des *Homélies sur Josué*, est fondée sur une tradition qui était déjà solidement attestée chez les Juifs et chez les Chrétiens. Philon fait, dans son interprétation de la Bible, une large place au combat de l'âme contre les passions³, et chez Justin la victoire de Jésus (Josué) sur Amalec représente la

1. *Hom.*, 3,5 ; 7,6. Sur cet attachement à l'Église, voir *Hom.*, 3, n. 1, p. 142-143.

2. Hébreu : fils de *Nân*. Transcription des LXX : *Nαωη*.

3. Voir W. VOELKER, « Fortschritt und Vollendung bei Philo von Alexandrien », *TU*, 49,1 (1938), p. 126-137. Le même auteur avait traité, dans la même ligne, du combat contre le monde et contre les passions chez Origène : *Das Vollkommenheitsideal des Origenes*, Tübingue, 1931, p. 44-62.

victoire du Christ sur les forces démoniaques¹. Mais cette doctrine reçoit chez Origène des développements vigoureux et originaux, et sur l'arrière-plan tragique d'une persécution en marche les paroles du maître alexandrin prennent un singulier relief. Les forces démoniaques n'étaient-elles pas déchaînées ? Comme au temps de Josué, elles se soulevaient contre le peuple de Dieu en quête de la terre sainte (*Hom.* 9,10). Les saints devaient combattre les cohortes toujours nouvelles des démons et les rejeter dans l'abîme (*Hom.* 15,6). Bientôt Origène lui-même allait connaître l'atrocité de ce combat, du combat des martyrs.

Cependant les menaces du moment n'altèrent pas la sérénité du maître. Il faut admirer la hauteur de vues du grand alexandrin qui d'emblée se place au-dessus de toute contingence politique. Le déroulement des événements terrestres lui apparaît comme le reflet ou l'expression d'une autre histoire, de portée infiniment plus grave, parce qu'elle s'inscrit non pas dans l'ordre des valeurs charnelles mais dans celui des réalités spirituelles².

La conquête de la Terre La conquête de la Terre promise, sous la conduite de Josué, est l'image d'une autre conquête, celle de notre âme et du royaume des cieux sous la conduite de Jésus, chef du nouvel Israël. Cette intuition puissante ordonne en une vaste synthèse les divers épisodes du livre de *Josué*. Les ennemis cananéens, ce sont les puissances démoniaques qui veulent régner sur l'âme et lui dérober sa Terre ; Jéricho, c'est la cité du mal, le monde qui s'effondre devant les trompettes de la parole de Dieu et de la doctrine des apôtres ; Rahab,

1. Cf. plus bas, p. 42, n. 4.

2. Cf. BALTHASAR, « Le Mystère d'Origène », *Rech. Sc. Rel.*, XXVI (1936), p. 559 : « C'est l'histoire extérieure et l'histoire individuelle qui sont 'abstraites' (au sens hégélien du mot) par rapport à cette grande histoire 'éonienne et nouménale' (Berdiaeff) qui se déroule aux confins du temps et de l'éternité, entre Dieu et le monde ».

la courtisane qui reçoit les envoyés de Jésus, c'est la figure des Gentils qui ont accueilli le message de l'Évangile et sont entrés dans l'Église... On regrette les surcharges de détail qui alourdissent ce schéma ; cependant le commentaire d'Origène présente dans l'ensemble une véritable cohésion allégorique. Tout au long du commentaire sur *Josué* se dessine, comme en transparence sur le texte, une vaste transposition spirituelle de l'histoire charnelle ; il s'inscrit une histoire dont l'enjeu est l'âme chrétienne.

Origène n'est pas le créateur d'une telle transposition. S'il est le premier à avoir laissé du livre de *Josué* un commentaire suivi, il n'est pas le premier à avoir saisi les rapports de la Terre promise au Royaume et de Josué à Jésus. Avant Origène, ces correspondances sont déjà pour les Pères une des clés d'interprétation de l'Ancien Testament. On peut leur trouver des racines scripturaires et pour le thème de la Terre promise une préhistoire juive.

C'est pourquoi il a paru utile d'insister sur ces thèmes majeurs des *Homélies sur Josué* et de chercher comment se situe Origène à l'intérieur de la tradition juive et chrétienne. C'est là une simple esquisse qui, dans le cadre étroit de cette introduction, n'a pas la prétention d'être exhaustive. Il fallait choisir et, comme le thème de Jésus-Josué a été traité par le P. Daniélou dans *Sacramentum Fuluri*, nous renverrons souvent à cette étude et nous nous attacherons surtout à celui de la Terre promise.

LE THÈME DE LA TERRE PROMISE AVANT ORIGÈNE

La Terre des doux « Après la mort de Moïse, Dieu donne la terre au peuple par l'intermédiaire de Jésus. Quelle est cette terre ? Sans aucun doute celle dont le Seigneur dit : Bienheureux les doux, car ils posséderont la terre » (*Hom.* 2,2).

La béatitude de *Matth.* 5,5 est un des fondements scripturaires de l'interprétation de la Terre dans Origène.

En réalité ce texte apparaît peu dans les *Homélies sur Josué*¹, sans doute parce que les récits guerriers du livre de *Josué* prêtaient moins à des développements sur la béatitude des doux ; mais l'allusion à la Terre promise par Jésus se trouve en plusieurs autres passages de l'œuvre d'Origène². Bien avant de commenter le livre de *Josué*, Origène avait fondé sur la prédication de Jésus lui-même la transposition de la terre messianique au royaume des cieux ouvert aux croyants.

Le message de Jésus reprenait à son compte le verset du psalmiste sur les doux (en hébreu : les *anawim*) qui posséderaient la Terre (*Ps.* 36(37),11), mais en insérant ce verset — en intégrant l'espérance juive — dans la perspective des béatitudes : « Heureux les pauvres en esprit, les purs, les pacifiques... », c'est vers un royaume spirituel, une Terre tout imprégnée de sainteté, de justice, de charité fraternelle que le Christ dirigeait le cœur de ses disciples ; l'essentiel était le caractère saint de cette Terre, non sa localisation.

Dans ce texte-clé, au tournant des deux Testaments, la représentation de la Terre était totalement dépouillée d'imagerie concrète ou d'allégorisme. La Terre promise — ainsi mise en parallèle avec le royaume des cieux — devenait pour les chrétiens le royaume de Jésus. La conception qu'ils se feraient de cette Terre allait varier avec leur vision propre du monde et des fins dernières. La parole de Jésus n'imposait rien de plus qu'une conception sanctifiée de cette Terre dans la ligne la plus spirituelle du judaïsme. Elle changeait tout cependant pour les disciples, non pas dans l'expression, mais par la référence à la personne de Jésus. Désormais cette Terre serait inséparable des promesses et des dons du Christ.

1. En *Hom.*, 2,2 ; 25,4 et *Hom.*, 23,4 (chaîne de Procope) ; par allusion aux doux en *Hom.* 5, 1 et 7, 2.

2. *De Princ.*, II, 3,6 ; K. 123,10 ; 3,7 ; K. 125,17 ; III, 6,8. *Hom. sur Ps.* 36, 2,4 ; 2,6. *Hom. Nomb.* 1,3 ; 26,5.

La méditation chrétienne, avant Origène, allait s'exercer sur ce thème de la Terre promise, soit seulement en « christianisant » le thème juif, soit en créant suivant son génie propre des interprétations entièrement originales.

A. Prolongements chrétiens de thèmes juifs

La Terre eschatologique Une première ligne de développement patristique se situe en continuité avec les visions des prophètes et les espérances apocalyptiques. Pour quiconque se replonge dans le milieu juif préchrétien ou contemporain du christianisme, rien n'est plus frappant que l'attachement ardent du peuple pour sa Terre. Dans ce culte de la Terre étaient engagés toute la tradition juive et tout le passé de la race. Cette Terre de Palestine était celle des promesses à Abraham : « Je donnerai ce pays à toi et à ta postérité pour toujours » ; celle dont la conquête se confondait avec l'histoire ancienne du peuple juif, celle des royaumes de David et de Salomon, celle où s'était bâti sur la colline de Sion le temple saint de Yahvé. Les épreuves de l'exil avaient fait grandir dans la conscience du peuple l'attachement à la Terre : « Si je t'oublie, Jérusalem, que ma droite se dessèche, que ma langue s'attache à mon palais... » (*Ps.* 137,4-6). A l'école des prophètes, ce peuple déraciné avait appris à voir dans la Terre d'Israël non plus seulement le lieu privilégié de son passé religieux, mais le théâtre des restaurations futures et du règne messianique.

Le pays, à nouveau partagé entre les douze tribus, deviendrait un pays de délices (*Mal.* 3,12), désormais sans guerres, où le loup habiterait avec l'agneau et la panthère coucherait avec le chevreau (*Is.* 11,6). Chacun y demeurerait sous sa vigne et sous son figuier (*Mic.* 4,4), et de ce pays ils ne seraient plus jamais arrachés (*Amos* 9,13). Terre de sainteté où Yahvé renouvellerait une alliance éternelle (*Jér.* 33,15-26), où lui-même habiterait

à nouveau (*Zach.* 8,3) et que les justes posséderaient à jamais (*Ps.* 37,29). Bien plus, Jérusalem deviendrait le centre religieux de la terre entière, les nations s'y rendraient en foule et les perspectives s'amplifiaient dans les derniers chapitres d'Isaïe, elles s'élargissaient jusqu'aux nouveaux cieux et à la nouvelle terre.

Le peuple juif portait donc au cœur une espérance invincible. Sa Terre serait délivrée de la domination étrangère et tous les dispersés du judaïsme se rassembleraient sur cette Terre renouvelée dans la sainteté. Ils reviendraient, les fils de Jérusalem, « jubilant de la gloire de Dieu » (*Bar.* 4,37). L'imagination populaire se représentait sans doute une ère de bonheur merveilleux dans une Terre prodigieusement fertile¹. Il est difficile de réduire à l'unité les spéculations du judaïsme tardif sur la Palestine de la fin des temps. Quand l'*Apocalypse de Jean* présente la Jérusalem nouvelle, ruisselante de gloire et descendue d'auprès de Dieu, elle reprend en l'appliquant à Dieu et à l'Agneau certaines des perspectives eschatologiques du judaïsme².

Ainsi spontanément le christianisme s'insérait dans le grand courant d'espérance qui soulevait le peuple juif ; il en captait, pour ainsi dire, la sève jaillissante. Or la manière la plus simple de reprendre le thème juif, c'était de montrer le Christ, à son retour, vivant avec ses élus un bonheur sans fin sur la terre transformée et sanctifiée de Palestine. C'est dans cette voie que s'engagèrent les auteurs chrétiens les plus proches des doctrines millénaristes : Justin et Irénée.

Chez Justin, la Terre promise ne paraît nullement transcendante, mais en continuité, dans le temps et dans l'espace si l'on peut dire, avec la Palestine historique.

1. Cf. *II Bar.*, 29, 5-8 ; *Or. Sib.*, III 743-749... Voir BONSIUVEN, *Le judaïsme palestinien au temps de Jésus-Christ*, Paris, 1934, t. I, p. 432-435.

2. *Apoc.*, 21. Cf. *Hén.*, 90,29 ; *IV Esd.*, 10, 25-28 ; *II Bar.*, 32,2.

Justin croyait à un règne terrestre des saints dans une Jérusalem nouvelle (*Dial.* 80.81.85). Ceux qui hériteront de la Terre sainte pour l'éternité sans fin, ce sont les fils d'Abraham par la foi ; ils se réuniront au Christ sur cette Terre et auront en partage les biens éternels et incorruptibles¹.

Des perspectives analogues se trouvent chez saint Irénée. D'après la *Démonstration apostolique*, la Terre promise des Hébreux est bien la figure du royaume de Dieu². Or si l'on s'appuie sur les derniers chapitres de l'*Adversus Haereses*, la Terre promise aux doux est celle où règnent les justes après la première résurrection, celle du règne de mille ans (V 32-35). Irénée la dépeint en faisant appel aux visions grandioses des prophètes (V 34) et il ajoute : « Les justes croîtront dans la vision du Seigneur et s'habitueront par lui à recevoir la gloire de Dieu le Père³ » ; ils s'y accoutumeront jusqu'à ce que vienne la Jérusalem du ciel « dont cette première Jérusalem était l'image⁴ ». Ainsi pour Irénée, la vie eschatologique dans la Terre promise introduirait à la possession de la Jérusalem nouvelle et éternelle⁵.

Or cette conception d'une Palestine terrestre renouvelée à la fin des temps est aux antipodes de la pensée d'Origène. C'est pour lui un véritable non-sens d'identifier la Terre promise par Dieu, — la terre sainte, bonne et vaste où coulent le lait et le miel — avec la Judée, puisque la Judée est partie de cette terre qui fut maudite dès le commen-

1. Pour les textes de Justin voir Appendice III. Ces textes sont presque toujours cités d'après la traduction Archambault (coll. Hemmer-Lejay). Afin de ne pas alourdir l'exposé nous consacrons un appendice spécial à certains textes des Pères avant Origène.

2. *Dém. Apost.*, 46 ; *PO*, 12,779. Texte inséré dans une typologie de Josué et cité en Appendice III, p. 84.

3. *Adv. Haer.*, V, 35,1 ; éd. Harvey, t. II, p. 424.

4. *Ibid.*, p. 426.

5. On voit la différence avec Justin pour qui les biens de la Terre promise représentent des biens éternels.

cement¹. D'après la distinction qu'il établit dans le récit de la création entre la terre et l'aride, il déclare que, comme le paradis terrestre où fut placé Adam, la Terre promise aux doux par le Seigneur, c'est la terre et non l'aride (*Hom. Nomb.* 26,5)². La Terre promise s'atteint après la mort dans le Royaume des cieux, c'est une terre céleste préexistante dont la Palestine de la terre était le type et l'ombre.

La Terre céleste La conception de la terre céleste chez Origène soulève le problème très délicat de ses vues cosmologiques et des sources de sa pensée sur ce point. Nous ne pouvons entrer dans ce maquis, mais signalons quelques textes saillants à propos du thème de la Terre promise. A première vue, Origène paraît plutôt dépendre d'une vision hellénistique du monde que s'insérer dans une tradition judéo-chrétienne.

Il connaît la doctrine générale des sept cieux planétaires et cite avec sympathie dans le *De Principiis* l'opinion de « certains » qui au delà du monde des planètes et de la sphère des fixes voyaient une autre sphère immense qui contenait toutes les autres sphères célestes. A l'intérieur de cette immense sphère on pourrait localiser la Terre des vivants, « la Terre que le Sauveur promet aux doux »

1. *Contre Celse*, VII, 28-29 ; K. 179-180.

2. Dans ce texte des *Homélies sur les Nombres*, Origène déclare que le paradis où était Adam avant la faute était situé sur la « terre » et non sur l'« aride ». Mais en *De Princ.*, II, 11,6, le paradis est localisé sur la « terre », dans un lieu où passent les âmes des saints avant l'ascension dans les sphères célestes. Ceci pose la question de la cohérence des vues d'Origène, dans la mesure où il rapproche paradis et Terre promise ; en effet la Terre promise paraît bien se situer au-dessus des sphères célestes, cf. p. 52. La solution est probablement d'admettre de la part d'Origène des interprétations à divers niveaux d'existence (cf. p. 24, n. 1) et de parler avec le P. Daniélou de structure paradisiaque du monde, non de localisation précise, voir DANIELOU, « Terre et paradis chez les Pères de l'Église », *Eranos Jahrbuch*, 22 (1953), p. 433-472, spécialement p. 451-452.

(*De Princ.* II, 3,6 ; K. 123). Mais en dehors du *De Principiis*, les expressions d'Origène sur la « terre véritable » (cf. *Hom.* 20,1) feraient plutôt songer au mythe bien connu du *Phédon* sur la terre « pure » et « véritablement terre¹ ». Or il est piquant que précisément Origène ait cru devoir repousser vigoureusement une accusation de Celse sur ce point. Celse reprochait aux chrétiens d'avoir emprunté aux Grecs, et spécialement à Platon, cette croyance de « la terre pure qui se trouve dans la région pure du ciel ». Origène proteste en s'appuyant sur les textes de « Moïse et des prophètes, beaucoup plus anciens que les anciens Grecs » ; ce sont les Grecs qui ont imité Moïse et mal compris ce qu'il voulait dire² !

La manière même dont Origène réfute Celse en empruntant les expressions du *Phédon* montre combien il en était influencé : Jérusalem et la Judée étaient symboliquement l'ombre de la terre pure qui se trouve placée dans le ciel pur³. Mais consciemment il ne se réfère qu'aux visions des prophètes et avant tout il fait appel à une filiation paulinienne, comme nous le verrons plus loin.

Il est bien difficile de savoir quel degré de corporéité Origène donnait à cette terre pure. Les attributs qu'il lui prête paraissent parfois contradictoires. Elle est comme localisable « sur le dos de ce firmament-ci⁴ », mais en même temps elle doit faire partie du monde intelligible, puisque « le monde apparent est l'image du monde intelligible et invisible ; or c'est dans le monde futur que se trouve la vérité⁵ » ; dans ce monde invisible et intelligible,

1. *Phédon*, 109 b. c.

2. *Contre Celse*, VII, 28-30 ; K. 178-181.

3. *Ibid.*, 29 ; K. 180,8.

4. *Hom. sur Ps.* 36, 5, 4 ; *PG*, 12, 1362-1363. Conception très juive, cf. *Moses-apokryphon*, *ZNW*, 49 (1958), p. 256. Cf. p. 26, n. 4.

5. *Fragment sur Ps.* 38, 7, éd. ΠΙΤΤΑ, *Analecta sacra spiritalia Solesmensi parata*, t. III, Paris, 1883, p. 30 : φαινόμενος κόσμος εικὼν ἐστὶ τοῦ νοητοῦ καὶ ἀοράτου : ἐν τῷ μέλλοντι γὰρ ἡ ἀλήθεια.

« ceux qui sont purs de cœur contempleront le spectacle de la beauté¹ ».

Si Origène avait voulu faire de la Terre promise céleste le lieu des idées intelligibles, il aurait pu trouver un précurseur dans la personne de Philon d'Alexandrie. Chez Philon en effet, plusieurs passages suggèrent que la Palestine terrestre est le symbole de la mère-patrie céleste qui se confond avec le monde intelligible. Si le sage Isaac reçoit défense de descendre en Égypte et de demeurer dans la terre que Dieu lui indique, c'est qu'il doit « habiter dans les vertus intelligibles comme dans sa patrie² » ; quant à la promesse de Dieu à Jacob de le ramener de Haran en Palestine, c'est sans doute un symbole de la délivrance de l'âme qui est venue dans le corps comme dans un pays étranger et que Dieu ramènera en toute sécurité vers sa cité-mère (*Som.* I, 180-181). Cet aspect du thème de la Terre promise chez Philon se rattache à sa doctrine plus générale que l'âme de l'homme vertueux est exilée dans son corps et dans le domaine des sens, loin de sa patrie céleste³.

Or il est remarquable que, tout en voyant dans la Palestine terrestre l'image et le type de la Terre promise céleste, Origène ne parle nulle part expressément d'une Terre promise qui se confonde avec le monde des idées.

1. *Comm. sur Jn*, XIX, 22 ; Pr. 323-324. Pour résoudre ces antinomies, H. Cornélis admet moins une inconsistance dans les interprétations d'Origène que multiplicité d'interprétations à divers niveaux, « Fondements cosmologiques de l'eschatologie d'Origène », *RSPT*, XLIII (1959), p. 46-47.

2. *Confus.*, 81 ; cf. *Quaest. Gen.*, IV, 178.

3. « Chacun de nous est descendu dans ce monde comme dans une ville étrangère à laquelle il n'avait pas de part avant sa naissance » (*Cherub.*, 120). « Les hommes de Dieu sont les prêtres et les prophètes qui ont refusé de recevoir une cité selon le monde, ont dépassé tout ce qui est sensible et ont émigré vers le monde intelligible ; c'est là qu'ils ont habité, inscrits dans le monde des idées immortelles et immatérielles » (*Gig.*, 61. Cf. *Agric.*, 65 ; *Quaest. Gen.*, III, 11).

Un passage du *De Principiis* en traduction latine précise prudemment qu'il ne faudrait pas faire de l'autre monde « un monde incorporel qui consiste dans la seule fantaisie de l'esprit et glissement des pensées », comme les Grecs le croient d'un monde des idées (*De Princ.* II, 3,6 ; K. 122, 3-4) ; il ne faut pas confondre non plus les choses qui ne sont pas vues avec les choses invisibles par nature et donc incorporelles (*ibid.*, K. 124,19-20). On sent dans ces lignes la signature de Rufin ; et pourtant il n'est pas sûr que le traducteur latin soit seul responsable de cette méfiance à l'égard de doctrines qui paraissaient ôter réalité à la terre céleste promise par le Christ.

En fait les correspondances qui existent chez Origène entre la terre d'en haut et la terre d'en bas sont très différentes d'un type platonicien. En bien des passages en effet, le monde d'en bas est comme un décalque du monde d'en haut : géographie terrestre et géographie céleste se correspondent. Il existe pour Origène non seulement une Judée céleste, mais très probablement une Tyr, une Sidon, une Babylone, une Égypte célestes (*De Princ.* IV, 3,9 ; K. 335). Il s'agit là sans doute, comme le souligne le P. Daniélou, d'un glissement vers une interprétation gnostique du monde¹. Mais même dans les *Homélie sur Josué* où Origène est bien plus proche d'un enseignement traditionnel, il estime que, à côté de la Sion et de la Jérusalem célestes, il existe d'autres villes : Bethléem, Hébron et toutes les villes dont on décrit le tirage au sort².

Ces interprétations, Origène les fonde sur des textes scripturaires et, malgré bien des emprunts aux systèmes philosophiques de son temps, Origène n'avait sans doute

1. *DAN. Orig.*, p. 193-195.

2. *Hom.*, 23,4 ; cf. *Hom. Nomb.*, 28,2. Un beau passage du *Commentaire sur le Cantique* décrit les correspondances entre choses visibles et invisibles ; le grain de sénévé lui-même possède dans les cieux *aliquid imaginis et similitudinis* (*Com. Cant.*, III ; B. 208).

pas tort — contre Celse ! — de se sentir greffé fondamentalement sur une tradition juive et chrétienne.

Le judaïsme lui offrait déjà une localisation du paradis terrestre dans les cieux¹, ce qui — réserve faite sur la localisation exacte chez Origène — lui permettait aussi par analogie d'y situer la Terre promise². Il pouvait s'inspirer aussi de représentations juives dans sa conception des diverses demeures dans les cieux³. Dans le Nouveau Testament il trouvait des notions toutes proches de la Terre promise céleste, celles de Royaume des cieux, d'héritage céleste (*I Pierre* 1,4) ; combien de fois dans les *Homélie sur Josué* Origène fait-il allusion à cet héritage des cieux ! Par ailleurs les Juifs avaient assimilé de vieilles représentations mésopotamiennes sur la terre céleste, la montagne céleste, le sanctuaire céleste⁴ ; l'analogie des deux Jérusalem, celle d'en haut et celle d'en bas, des deux sanctuaires — celui de la terre et celui des cieux — est chose bien attestée dans le judaïsme tardif et dans le judaïsme rabbinique⁵. Les écrits pauliniens utilisent ces données juives et Origène se fonde sans cesse sur les textes pauliniens. Il fait appel à *Gal.* 4,26 : « La Jérusalem d'en haut qui est notre mère⁶ » mais surtout à celui de *Héb.* 12,22 qui revient comme un leitmotiv dans son argumentation :

1. Cf. BOUSSET-GRESSMANN, *Die Religion des Judentums im späthellenistischen Zeitalter*, Tubingue, 1926, p. 282-284.

2. Cf. p. 22.

3. Cf. H. BIETENHARD, *Die himmlische Welt im Urchristentum und Spätjudentum*, Tubingue, 1951, p. 173-176. Le verset scripturaire qui sert de point d'appui à Origène est *Jn* 14,2 : « Il y a beaucoup de demeures dans la maison de mon Père ». Cf. *Hom. Nombr.*, 1,3 ; 27,2 ; 27,5 ; *Hom.*, 10,1 ; 23,4.

4. Cf. Ch. JEAN, *Milieu biblique*, Paris, 1936, t. III, p. 365-367. Pour une représentation de l'univers chez les Hébreux, cf. ILDEFONSE DE VUIPPENS, *Le paradis terrestre au troisième ciel*, Paris, 1925, p. 73.

5. Cf. STR. BILL., III, 573 ; WOLFSON, *Philo*, Cambridge 1947, t. I, p. 182-184 ; BIETENHARD, *ibid.*, p. 123-129.

6. Cf. *De Princ.*, IV, 3, 8 ; K. 334. *Hom. Nombr.*, 7,5. Le texte est joint à celui de *Héb.*, 12,22.

« Vous vous êtes approchés de la montagne de Sion, de la cité du Dieu vivant, de la Jérusalem céleste, des myriades d'anges en fête et de l'assemblée des premiers-nés inscrits dans les cieux ».

« Pour monter des objets bas aux objets élevés, des choses de la terre à celles des cieux », pour scruter les abîmes de si profonds mystères, Origène sent le besoin d'un guide ; or ce guide, c'est Paul : « Je ne puis monter si Paul ne me précède, s'il ne me montre la route dans ce voyage inconnu et difficile » (*Hom. Nombr.* 3,3). Paul parle de la Jérusalem céleste, or « s'il faut ajouter foi aux paroles de Paul, et il le faut, nous croyons qu'il existe une Jérusalem céleste, selon le type de la cité terrestre, et nous attribuerons avec plus de vérité par l'intelligence spirituelle à la cité céleste ce qui est écrit de la Jérusalem terrestre » (*Hom. Nombr.* 7,5). C'est à partir des affirmations pauliniennes, et comme une déduction, qu'Origène établit l'existence dans les cieux d'une Judée céleste et de « villes dont les villes de la terre contenaient le type et l'image » (*Hom.* 23,4 ; *Hom. Nombr.* 7,5 ; 28,2).

Finalement Origène se fonde essentiellement sur les textes de l'Écriture qui lui fournissaient les données de royaume céleste, héritage céleste, demeures célestes, Jérusalem céleste, sanctuaire céleste. Ces données, il les interprète en fonction de perspectives cosmologiques d'origines diverses et dont on ne saurait dire qu'elles sont toujours cohérentes entre elles. Mais, même sur ce point, il ne faudrait pas sous-estimer l'importance de l'héritage culturel du judaïsme.

Terre de la perfection, La terre céleste, dans ses diverses représentations, demeurerait un but à atteindre après la mort, un but qui paraissait comme extérieur à l'homme. Or il existe avant Origène une transposition du thème de la Terre promise dans un ordre plus intérieur et plus intime, celui du trajet spirituel de l'âme, de sa route mystique vers la perfection symbolisée

par la Terre promise. Cette doctrine, dont nous trouverons nombre de résonances chez Origène, est déjà juive puisqu'elle est représentée dans Philon.

Chez Philon en effet, la Terre promise, symbolisée par la Palestine terrestre, s'identifie moins avec les idées intelligibles qu'avec la vertu, la sagesse, la perfection. Israël, c'est-à-dire l'âme qui voit Dieu, dont l'œil est pur et aiguïté (*Confus.* 92), doit sortir d'Égypte, généralement interprétée comme le symbole du corps et des passions (*Agric.* 64; *Confus.* 88), pour émigrer vers les cités de la vertu (*Migr.* 17-18), vers cette terre dont « le fruit est la saisie sûre et stable de la sagesse de Dieu » (*Her.* 314). C'est en s'engageant sur cette route de sagesse que l'âme commence à porter des fruits cultivés au lieu de fruits sauvages (*Plant.* 98). Dans cette terre d'abondance où poussent tous les produits de la sagesse (*Quaest. Gen.* III, 1), le fruit de la connaissance, c'est la vie contemplative, la joie sans mélange, l'illumination de l'esprit (*Fug.* 176). Cette terre de sagesse représente le but ultime pour l'âme assoiffée de perfection; de toutes ses aspirations elle tend vers ce pays de vertu que Dieu seul peut lui accorder (*Somn.* II, 75). Beaucoup d'âmes devront se satisfaire de ne posséder qu'une partie des biens de cette terre. Il faut « louer les éclaireurs qui essayèrent d'arracher et d'emporter complètement le tronc de la vertu, mais qui, ne l'ayant pu, se contentèrent de prendre une branche et une grappe — spécimen et partie du tout — que seulement ils pouvaient porter » (*Mut.* 224). Origène, s'inspirant de Philon, fera également de la Terre promise un symbole de science, sagesse, vertu, perfection, mais, comme nous le verrons plus loin, Origène est trop profondément pénétré des doctrines néo-testamentaires pour ne pas établir aussitôt une référence au royaume des cieux ou à la personne même du Christ.

D'autre part jamais Philon ne montre les Hébreux en possession de la Terre promise. Ce n'est pas seulement

parce que son commentaire de la Loi ne s'étend pas au livre de *Josué*. Comment aurait-il pu, sans détruire le symbolisme de la Terre, faire l'allégorie des combats de Josué dans la terre de la perfection? Chez lui la route mystique de l'âme va de l'Égypte à la Palestine, qui est un point d'arrivée¹. Pour Origène au contraire, la perspective spécifiquement chrétienne des *Homélie sur Josué* le portera à considérer la Terre promise comme un don déjà octroyé par le Christ, mais qu'il faut conquérir chaque jour. Origène connaît et utilise les transpositions philoniennes, mais il y aura dans nos homélie un déplacement d'accent par rapport à la « route royale » de Philon².

Cependant si Philon n'a jamais envisagé l'épopée des Hébreux dans la Terre promise, il connaît et développe la comparaison banale de l'âme avec une terre qu'il faut défricher, arroser, ensemençer, qui peut porter des fruits ou rester stérile. Il consacre à cette « agriculture de l'âme » tout un passage de son *De Agricultura* (*Agr.* 8-25). Lorsque l'âme est arrosée des flots de la sagesse, elle pousse des plantes et produit beaucoup de fruits (*Poster.* 125.171; cf. *Del.* 111). Cette équivalence âme-terre devait porter Philon à appliquer à l'âme le symbolisme de la Terre promise. Il le fait dans un des rares passages eschatologiques qu'on peut recueillir chez lui. A la fin du *De Proemiis*, un beau texte célèbre à la suite des prophètes le renouvellement de la Terre sainte qui se relèvera enfin de tant de ruines : « Celle qui était déserte enfantera des enfants beaux et nombreux. » Cette parole du prophète, dit Philon, peut s'entendre aussi allégoriquement de l'âme qui, lorsque elle reçoit la semence divine, se met à enfanter les vertus (*Proem.* 158-161). Par ailleurs lorsque Philon fait d'Isaac le parfait, l'habitant autochtone de la Terre

1. Pour les épisodes philoniens de la marche au désert, voir *Sacr. Futuri*, p. 182-188, mais surtout É. R. GOODENOUGH, *By Light Light*, New-Haven, 1935, p. 204-222.

2. Cf. plus loin, p. 46 sv-

promise (*Som.* I, 160), qui par nature habite dans la terre de la perfection, il tend à décrire une catégorie de « parfaits » qui s'abreuvèrent des faveurs de Dieu dans la Terre promise.

La transposition à l'âme du thème de la Terre promise sera centrale dans les *Homélie sur Josué*. Avant Origène le motif de la Terre, objet des aspirations de l'âme, se trouve par allusion dans les *Odes de Salomon* à propos du lait et du miel, symboles des faveurs divines : « Asperge-nous de ta rosée et ouvre tes sources opulentes qui nous font couler le lait et le miel, car il n'y a pas en toi de repentance en sorte que tu te repentes de ce que tu as promis » (*Odes*, 4,10-11). Le lait et le miel pouvaient représenter alors les grâces de Dieu tombant dans la terre de l'âme. Un tel symbolisme devait être assez répandu, puisque d'après Hippolyte les Naasséniens appliquaient aux parfaits gnostiques la parole sur « la belle et bonne terre où coulent le lait et le miel¹ ».

Nous allons retrouver dans les développements proprement chrétiens l'identification de l'âme chrétienne avec la Terre promise. Le thème du lait et du miel sera amplement utilisé par la liturgie chrétienne.

B. Perceptions spécifiquement chrétiennes

1. La Terre identifiée au Christ

La Terre promise représentait pour les Juifs le terme de leur espérance, l'objet des promesses. Il est normal qu'une transposition proprement chrétienne y ait vu à son tour la figure de sa propre espérance, de la réalisation des promesses, c'est-à-dire de la personne du Christ.

1. *Elenchos*, V, 8,29-30 ; *GCS*, 26,94 (Wendland).

Dans Clément d'Alexandrie, I *Pédag.* VI, 51, 1 ; *GCS*, 12, 120 (Stählin I) le lait et le miel symbolisent les faveurs spirituelles du Verbe.

La chair du Christ Le cheminement de la pensée chrétienne paraît avoir été favorisé par une assimilation courante, fondée sur la signification bien connue du nom d'Adam, tiré de l'*adamah*, la terre. Si la terre représentait la matière même avec laquelle fut façonné Adam, elle était le symbole de la chair d'Adam, de la chair de l'Homme. Du coup la Terre promise pouvait représenter la chair du nouvel Adam, c'est-à-dire la chair du Christ. L'assimilation est faite dans l'*Épître de Barnabé*, chez Tertullien, chez Hippolyte ; le Pseudo-Barnabé établit une relation explicite entre le nom d'Adam et le symbolisme de la Terre.

Ce texte en effet — qui est le premier en date — offre une interprétation de la Terre promise très riche et déjà très évoluée, si l'on ne se laisse pas déconcerter par le caractère souvent obscur de l'expression. On trouvera plus loin un commentaire de ce texte¹. La Terre promise représente non seulement le Christ dans sa nature humaine mais toute la nouvelle création, c'est-à-dire tous les chrétiens recréés dans le Christ. Cette deuxième création est celle à laquelle se réfère l'oracle du prophète : « Entrez dans la terre où coulent le lait et le miel » (*Barn.* 6,13). Cette terre excellente, c'est l'Église où Dieu habite comme dans son temple saint et où sont entrés les nouveaux baptisés (*ibid.* 6,15-16). Ainsi la Terre, pour *Barnabé*, représente à la fois le Christ, l'Église et les chrétiens.

Il faut souligner avec Dahl² la portée sacramentaire de ce passage de *Barnabé* et sa portée eschatologique. C'est par le baptême que les chrétiens ont été introduits dans une terre excellente : ils sont encore des enfants nouveaunés qui ont besoin de lait et de miel (*Barn.* 6,17). Lorsqu'ils seront complètement adultes, alors ils obtiendront la

1. Voir Appendice III, p. 84 sv.

2. N. A. DAHL, « La terre où coulent le lait et le miel » dans *Mélanges Goguel, Aux sources de la tradition chrétienne*, Neuchâtel-Paris, 1950, p. 62-70.

domination universelle du monde promise à Adam et à Abraham selon les promesses du testament (de l'Alliance) du Seigneur (*ibid.* 6,12-19). Il est frappant de découvrir dans ce texte la floraison spontanée des interprétations chrétiennes autour du thème christologique central : la Terre, c'est le Christ. Donc la Terre, c'est l'Église, ce sont les chrétiens. Le baptême n'est qu'un début. Il faut croître sans cesse dans la possession de la Terre jusqu'à la domination totale de l'héritage promis.

Le témoignage de Tertullien est très apparenté à celui de *Barnabé*. Tertullien connaissait une typologie de la Terre en rapport avec celle de Josué¹ ; mais il développe également le thème purement christologique. Voulant prouver dans le *De carnis resurrectione* que la chair doit ressusciter, il utilise une argumentation dont les inspirations fondamentales sont étonnamment semblables à celles de *Barnabé*. Le point de départ est le même : l'assimilation de la Terre à la chair de l'homme, d'après plusieurs textes de la Genèse, des Psaumes et des Prophètes. « Les Juifs, ajoute-t-il, en espérant seulement des biens terrestres perdent les biens célestes, car ils ignorent qu'il a été promis un pain qui viendrait du ciel, une huile de l'onction divine, une eau de l'esprit et un vin de l'âme qui tire sa force de la vigne du Christ. Ils pensent que la Terre sainte, c'est leur propre sol, alors qu'il faut bien plutôt l'interpréter de la chair du Seigneur, et par suite voir aussi une terre sainte chez tous ceux qui ont revêtu le Christ, une terre vraiment sainte par l'habitation de l'Esprit Saint, une terre où coulent vraiment le lait et le miel à cause de la douceur de notre espérance, une terre qui est vraiment la Judée à cause de l'intimité de Dieu — pas pour celui qui est juif extérieurement mais pour celui qui l'est dans le secret du cœur — si bien que cette terre est à la fois

1. Cf. p. 45, n. 3.

le temple de Dieu et Jérusalem... Le salut n'est pas promis à une terre qui doit passer avec le monde actuel¹ ».

Tertullien reprend donc avec aisance le symbolisme Terre-chair mais le développe avec plus de clarté que *Barnabé*. La Terre, c'est la chair du Seigneur, c'est aussi tous ceux qui ont revêtu le Christ, terre vraiment sainte par l'habitation de l'Esprit Saint. Spontanément Tertullien rejoint le symbolisme scripturaire du temple² ; en effet les thèmes du temple, de Jérusalem, de la Terre sainte sont concentriques et se recouvrent partiellement. La pointe du texte, eschatologique comme chez *Barnabé*, est orientée nettement vers la résurrection de la chair.

En énumérant les dons spirituels accordés par le Christ, dons qui se confondent avec les produits traditionnels de la Terre dans la littérature prophétique, le pain, l'huile, l'eau et le vin spirituels qui sont la matière même des sacrements chrétiens, Tertullien suggère que c'est la participation aux sacrements qui fait participer aux biens de la Terre promise. Ailleurs dans une allusion à la liturgie baptismale, il mentionne la réception du lait et du miel qui symbolisaient l'admission du néophyte dans la Terre promise³.

Le lait et le miel Ce symbolisme liturgique est confirmé par Hippolyte de Rome. Un premier texte très court, attribué à Hippolyte par une chaîne exégétique, commente *Gen.* 49,15b : « Et il a vu que sa terre était féconde ». Cette terre, dit Hippolyte, « représente la chair de notre Seigneur qui est féconde, c'est-à-dire fertile, car c'est d'elle que coulent le lait et le miel⁴ ». Il n'est pas précisé ici sous quel aspect Hippolyte

1. *De carnis resurrectione*, 26 ; *CSEL*, 47,3, p. 62-64. Cf. mêmes associations entre la terre et la chair dans *De Carnis resurrectione*, 6 ; *ibid.*, p. 33-34 et *De Carne Christi*, 9 ; *CSEL*, 70, p. 215.

2. Cf. *Jn.* 2,21 ; *I Cor.*, 3,16 ; *Éphés.*, 2,21 ; *I Pierre*, 2,5...

3. *De Corona*, 3 ; *CSEL*, 70, p. 158.

4. *GCS*, 1, pars 2, p. 63, frag. 32 (Achelis).

envisageait la chair du Seigneur ; mais la *Tradition Apostolique* le dira explicitement à propos de l'offrande eucharistique :

« Qu'à ce moment l'oblation soit présentée par les diacres à l'évêque, et il bénira le pain pour représenter la chair du Christ, la coupe où est mêlé le vin pour représenter le sang qui a été répandu pour tous ceux qui ont cru en lui, le lait et le miel mélangés ensemble pour l'accomplissement de la promesse faite à nos pères, lorsque Dieu dit : ' Je vous donnerai une terre ruisselante de lait et de miel ' ; or le Christ l'a donnée, c'est sa propre chair dont se nourrissent les croyants comme de petits enfants, changeant en douceur par la suavité de sa parole l'amertume du cœur¹ ».

La chair du Christ, la nouvelle Terre promise, c'est donc le pain eucharistique dont se nourrissent les croyants et dont ruissent le lait et le miel. Nous retrouvons ici le symbolisme du lait et du miel appliqué aux faveurs spirituelles du Christ². Un autre texte, conservé en éthiopien dans le rituel d'Hippolyte, montre dans le lait et le miel des nouveaux baptisés le symbole des grâces obtenues par l'Église : « Nous te présentons le lait et le miel qui coulent de la sainte Église notre mère qui nous a élevés³ ». Cet ensemble liturgique manifeste clairement que la typologie de la Terre promise n'est pas seulement un « thème » développé par les auteurs chrétiens, mais une doctrine vivante, « jouée », pourrait-on dire, dans la liturgie de la communauté chrétienne. Ce symbolisme est lié au baptême et au mystère eucharistique ; c'est dire quelle profondeur il atteignait dans la vie des premiers chrétiens.

1. *Trad. apost.*, 23 ; éd. Dix, p. 40.

2. Cf. plus haut, p. 30.

3. A. SALLES, *Trois antiques rituels de baptême*, Paris, 1958, p. 62. Rapprocher aussi un autre texte attribué à Hippolyte où le symbolisme de la terre bénie est appliqué à la Vierge, à l'Église et au Christ. Voir : N. BONWERSCH, « Drei georgisch erhaltene Schriften von Hippolytus », *TU*, 26 (N. F. 11) 1a, 1904, p. 66-67, et surtout *PO*, 27 (1954), 168-169 (Bénédictions de Moïse).

Une allusion de Clément d'Alexandrie pourrait s'éclairer comme une variante de ce symbolisme christologique de la Terre. Il rappelle à propos des Hébreux au désert qu'une boisson était sortie pour eux de la pierre. « Après cela la vigne sainte fit germer la grappe prophétique. C'est là un signe pour ceux qui de l'erreur sont conduits au repos ; la grande grappe, c'est le Logos qui est pressé pour nous¹ ». Le Christ ici est préfiguré par la grappe de la Terre promise que découvrirent les explorateurs de Josué. Le symbole philonien signalé plus haut² a subi une transposition christologique. Le repos, c'est-à-dire la Terre promise, où les chrétiens sont conduits lorsqu'ils sortent des ténèbres de l'erreur, s'identifie, semble-t-il, au Christ lui-même signifié dans la grande grappe. Le thème du repos peut être emprunté à l'*Épître aux Hébreux*³ ; mais l'allusion liturgique paraît claire au vin eucharistique, vin que boiront précisément les nouveaux baptisés qui « de l'erreur sont conduits au repos⁴ ».

Si nous songeons à la diversité d'origine des textes cités, il est permis de penser que le symbolisme de la Terre promise identifiée au Christ était courant dans la tradition chrétienne tout court. Mais nous voyons aussi que ce symbolisme commun est exploité suivant les auteurs — et souvent par les mêmes auteurs — sous des aspects différents, puisqu'il s'agit tantôt du Christ révélé dans sa chair

1. II *Pédag.*, II, 19,3 ; *GCS*, 12,167 (Stählin I).

2. Voir p. 28.

3. Voir plus loin p. 37 sv..

4. On pourrait rapprocher aussi un autre texte de Clément d'Alexandrie qui, sans faire directement allusion à la Terre promise, identifie le Christ et la « bonne terre » : « Notre connaissance, notre paradis spirituel, c'est le Sauveur, dans lequel nous sommes plantés, après avoir été transférés et transplantés de la vie ancienne dans la bonne terre », VI *Strom.*, I, 2,4 ; *GCS*, 15,423 (Stählin II).

(Barnabé), tantôt du Christ dans son corps ressuscité (Tertullien), ou du Christ prolongé dans l'assemblée des saints (Barnabé, Tertullien), ou du Christ agissant dans l'Église par les sacrements et spécialement présent sous les espèces eucharistiques (Hippolyte et sans doute Barnabé, Tertullien, Clément d'Alexandrie). Cette transposition du thème de la Terre fait parcourir un véritable tour d'horizon typologique, puisque, malgré la prédominance de la note liturgique, se trouve ébauchée ici toute la gamme de l'exégèse dite spirituelle, c'est-à-dire de cette exégèse qui envisage le Christ soit dans les mystères qu'il est venu accomplir dans sa réalité personnelle, soit dans ceux qu'il continue d'accomplir dans l'Église, dans les chrétiens et dans la vie sacramentaire, soit dans ceux qu'il accomplira au jour de la parousie¹. Tous ces sens apparemment divergents se constituent dans le prolongement les uns des autres et répondent à une unité théologique profonde, puisque chacun d'eux représente un aspect du mystère du Christ.

Et pourtant ce n'est pas dans cette ligne de développement que se situe Origène. Non pas que lui ait échappé cette perception fondamentale de la conscience chrétienne que le Christ, étant la réalisation suprême des promesses, constituait à lui seul l'héritage des biens futurs, comme il constituait déjà la totalité des biens présents : dans une expression devenue célèbre, Origène dit de Jésus qu'il est l'*autobasileia*²; il était lui-même le Royaume promis, il était donc la Terre promise.

Mais Origène paraît peu sensible au thème liturgique de la Terre, et d'autre part, lorsqu'il commente les récits

1. Cf. DANIELOU, « Les divers sens de l'Écriture dans la tradition chrétienne primitive », *Eph. Theol. Lov.*, XXIV (1948), p. 119-126.

2. *Commentaire sur Matthieu*, 18,23; tom. XIV, 7; GCS, 40, 289 (Kl.). Dans le même texte Origène explique que le Christ est la sagesse, la justice, la vérité en soi : *αὐτοσοφία, αὐτοδικαιοσύνη, αὐτοαλήθεια*.

bibliques de l'entrée en Canaan, il poursuit une autre ligne de développement : c'est sur Josué qu'il porte ses regards. Josué est le centre d'attraction, figure du Christ par la ressemblance de son nom sauveur, figure du Christ par ses fonctions d'introducteur dans la Terre. On ne pouvait maintenir dans le même ensemble allégorique la Terre promise et Josué, tous deux comme symboles du Christ. Une typologie spécifique de la Terre promise ne pouvait se constituer qu'en dehors du cycle de Josué. Dans un ensemble où domine la figure de Josué, la Terre promise devait représenter les dons divins obtenus par le Christ.

2. La Terre donnée par Jésus Navé, type du Christ

La seconde manière proprement chrétienne d'envisager le thème de la Terre promise, c'est de le mettre en relation avec Josué, figure du Christ. La typologie de Josué devait prendre chez les premiers Pères, en particulier chez Justin une importance capitale ; la raison en est que cette typologie se constituait précisément en opposition au judaïsme. Nul pour les Juifs n'était plus grand que Moïse, prophète et législateur ; les chrétiens devaient prouver que déjà l'Ancien Testament, à travers la personne de Jésus Navé, manifestait la supériorité de Jésus sur Moïse. Ainsi une fois la relation établie — et facilement établie grâce à l'homonymie des deux noms — la typologie de Josué était assurée d'une fortune certaine.

Aujourd'hui Il faut sans doute remonter à l'*Épître aux Hébreux* 3,7-4,11 pour découvrir les racines de cette typologie. Ce grand texte est relativement peu cité par Origène et pourtant il domine certainement la tradition sur la portée figurative de la traversée du désert et l'entrée dans la Terre promise.

La génération du désert n'a pu entrer dans le repos ; or dans ce repos, comme l'a dit le psalmiste, on peut entrer « aujourd'hui ». « Aujourd'hui n'endurcissez pas vos cœurs, comme au jour de la tentation au désert » (*Héb.* 3,

7-8). « Prenez garde, frères, qu'il ne se trouve en quelqu'un de vous un cœur mauvais et infidèle qui lui fasse abandonner le Dieu vivant. Au contraire exhortez-vous les uns les autres chaque jour, aussi longtemps qu'on peut prononcer (le terme d') aujourd'hui, afin que personne d'entre vous ne s'endurcisse séduit par le péché. Car nous sommes devenus participants du Christ » (3, 12-14). « Aujourd'hui » représente donc le jour nouveau fixé par Dieu (4,7) ; c'est le délai accordé pour entrer dans le repos à la suite de « Jésus, Fils de Dieu, qui a pénétré dans les cieux » (4,14). « Car si Jésus (Josué) leur avait procuré le repos, Dieu n'aurait pas dans la suite parlé d'un autre jour » (4,8).

Ce qui est souligné ici, ce n'est pas le caractère eschatologique de la Terre promise mais son caractère de présence. Le mystère de la Terre promise est coextensif à la durée privilégiée pendant laquelle les chrétiens peuvent y entrer. Le sacerdoce de Jésus ouvre au peuple de Dieu un « aujourd'hui » nouveau, un repos de sabbat que Jésus, fils de Navé n'a pu leur procurer. Le lien est établi, irréfutable, entre le Christ et l'entrée actuelle dans la Terre des promesses. Cette doctrine sera capitale dans l'exégèse origénienne.

Il est plus délicat de déterminer
 Jésus-Josué dans quelle mesure l'auteur de l'épître
 établit un parallèle de Jésus à Josué¹. Sans oser adopter

1. FOERSTER dans KITTEL, *Theolog. Wörterb.*, III, 293, 11 (art. Ἰησοῦς) ne voit dans la mention de Josué en *Héb.*, 4,8 aucune allusion typologique. L'optique même de l'article, qui réfute la thèse de Robertson-Drews (Josué-Jésus, héros légendaire et mythique, lié à un culte solaire, aurait été adoré dans une secte des environs de l'ère chrétienne ; ainsi serait né « le mythe du Christ »), explique la méfiance de Foerster à l'égard de toute importance donnée chez les chrétiens à la personne de Josué. Mais il est sûr que le verset qui concerne Josué est si discret qu'il n'a pas en général frappé les commentateurs. Cependant l'ambiguïté Jésus-Josué en *Héb.* 4,8 est soulignée par RENDEL HARRIS dans *Testimonies*, II, Cambridge-Londres, 1920, p. 52-53.

l'exégèse de Vischer¹, nous croyons pourtant que dans les chapitres 3 et 4 de l'épître, c'est par une sorte de pression interne — comme par la force même des choses — que le rapport sous-jacent de Josué à Jésus est explicité par l'auteur. Le thème de la Terre promise est introduit en effet à l'occasion de l'opposition Jésus-Moïse qui est une des constantes de la catéchèse ancienne. L'auteur a en vue la supériorité triomphale du Christ sur Moïse, du grand-prêtre éternel sur le sacerdoce lévitique. C'est le Christ Jésus qui procure aux élus l'héritage éternel promis (9,15) ; lui qui a pu faire entrer dans le vrai repos de sabbat réservé au peuple de Dieu (4,9-11), supériorité éclatante sur Moïse qui n'a pu faire entrer dans le repos la génération du désert. Se dessine alors en filigrane l'image de cet homonyme qui prit la place de Moïse, image d'arrière-plan que l'auteur projette dans son récit pour déclarer aussitôt : Jésus (Josué) ne leur a pas donné le repos.

Ce qui est donc vivement ressenti ici, c'est le caractère imparfait de la figure, on pourrait dire sa valeur négative. On souligne ce que Josué n'a pas fait, non ce qu'il a fait. La figure est manque et déficience devant la grandeur du Christ ! Optique différente de celle des Pères — et d'Origène — qui, prenant pour point de départ le Josué de la Bible, seront plutôt disposés à exalter sa personne, car à travers tous les gestes de Jésus, fils de Navé, ils verront déjà transparaître ceux de Jésus, Fils de Dieu.

1. Selon Vischer, la référence au livre de *Josué* est visible dès la première phrase de l'*Épître aux Hébreux* qui désigne le Christ Jésus comme le Fils que Dieu a établi κληρονόμος πάντων, c'est-à-dire héritier universel, à qui toutes choses sont échues ; Vischer souligne l'importance donnée au nom de Jésus (*Héb.*, 1,4) et au salut (*Héb.*, 1, 14) dont Jésus est le Prince ou l'inaugurateur (*Héb.*, 2,10), selon la signification même de son nom (*Das Christuszeugnis des Alten Testaments*, t. II, 1, Zürich, 1942, p. 58). Il est sûr que le mot ἀρχηγός (*Héb.*, 2,10) qui dans les Septante (*Nombr.*, 13,2-3 ; 14,4) s'applique à des chefs de tribu (y compris Josué et Caleb) pourrait concerner à la fois Jésus et Josué ; mais il est difficile de baser une exégèse sur ces simples indices.

Ce passage de l'*Épître aux Hébreux* suggère pourtant indirectement les éléments positifs de la typologie de Josué qui seront retenus par la suite : son opposition à Moïse et son rôle d'introducteur dans la Terre promise. Il nous paraît également difficile que l'homonymie des deux noms de Jésus (Navé) et de Jésus (Messie), avec tout ce qu'elle comporte de signification interne, ait échappé à l'auteur si averti de l'*Épître aux Hébreux*, lui dont le but manifeste est de montrer dans le Christ le grand libérateur et le principe du salut¹. Un indice en ce sens, c'est la reprise en 4,14 du nom de Jésus avec l'apposition : « Jésus, le Fils de Dieu », après la mention de Jésus (Josué) en 4,8, comme s'il pouvait y avoir risque de confusion. En tous cas cette similitude de nom devait jouer un grand rôle chez les Pères du second siècle : *Barnabé* et Justin. Nous nous bornons à des indications sommaires.

Le premier témoignage absolument explicite sur une typologie de Josué est celui de *Barnabé*. Jésus, le Fils de Dieu, a été manifesté à l'avance dans la chair par un « type » (τύπος). Ce type, c'est le fils de Navé à qui Moïse — en *Nombr.* 13,16 — a imposé le nom prophétique de Jésus et qui a triomphé d'Amalec, figure des puissances mauvaises (*Barn.* 12,8-10). Le thème d'Amalec se retrouvera chez Origène comme un des grands aspects du mystère de Jésus Navé².

1. On ne peut oublier que pour des Israélites le nom « inclut et explicite l'essence personnelle de celui qui le porte » (VISCHEK, *ibid.*, p. 41). La signification du nom de Jésus (sauveur) a été perçue avec acuité dans des textes comme *Matth.*, 1, 21 : « Tu lui donneras le nom de Jésus, et il sauvera son peuple de ses péchés » ; *Act.*, 4,12 : « C'est par le nom de Jésus de Nazareth que cet homme se présente devant vous en pleine santé... Il n'y a de salut en aucun autre, car il n'y a sous le ciel aucun autre nom qui ait été donné parmi les hommes par lequel nous devons être sauvés ». La signification du nom de Josué n'avait pas échappé non plus à la tradition juive (*Sag. Sir.*, 46,1).

2. Il faudrait encore signaler en *Barn.*, 12,2, le symbolisme des bras étendus de Moïse (*Ex.*, 17,8-13) ; ils figurent le signe de la croix

Chez Justin, la typologie de Josué devient une arme de combat dans la polémique anti-juive et l'homonymie des deux noms est un des arguments vigoureux de sa démonstration. Quelle fortune en effet de pouvoir prouver à Tryphon que le nom de Jésus était déjà prédit dans l'Ancien Testament, prédit comme un nom d'une puissance redoutée, comme le nom même de Dieu ! Tel est son commentaire d'*Exode* 23,20 : « Voici que j'envoie mon ange devant ta face... pour t'introduire dans le pays que je t'ai préparé... ; mon nom est sur lui ». « Quel est donc celui qui a introduit vos pères dans le pays ? » commente Justin. Il est évident que c'est Jésus. Le Verbe de Dieu manifestait déjà d'une manière mystérieuse que son nom était Jésus¹. D'autre part Justin revient plusieurs fois sur l'argument décisif que Moïse n'a pas changé sans raison le nom d'Ausé en celui de Jésus et que cette transformation du nom recouvre une grande signification

qui triomphe d'Amalec. Ce symbolisme est repris par Justin dans de nouvelles perspectives : c'est la présence du nom de Jésus (Josué) en tête du combat qui donnait aux bras étendus de Moïse leur pleine signification ; d'autre part Moïse priait assis sur une pierre ; or la pierre est symbole du Christ (*Dial.*, 90,5) ; pour ces deux derniers symbolismes voir aussi *Dial.*, 91,3 ; 112,2 ; 131,4. Sur le Christ-pierre, cf. *Sacr. Futuri*, p. 210-211. La tradition sur les bras levés de Moïse se retrouve en *Hom.*, 1,2-3.

1. *Dial.*, 75,1-2. Justin ajoute à la suite de ce passage que le nom d'ange était souvent donné aux prophètes ; or Josué « fut un prophète puissant et grand » (*ibid.*, 75,3). Il faut mettre ce texte en rapport avec la doctrine capitale chez Justin du rôle du Verbe dans l'Ancien Testament : c'est le Logos divin qui parlait par les patriarches et les prophètes (*Dial.*, 49,2 ; 52,4 ; 62,1 ; 77,2-4 ; 87,2 ; 102,4) ; c'est donc le Verbe lui-même qui disait au peuple d'Israël en parlant de Jésus Navé : mon nom est sur lui. Même pensée en *Dial.*, 132,2-3 à propos du retour de l'arche redoutable du Seigneur (*I Sam.*, 6, 14). L'arche s'arrête dans le champ d'un homme nommé Josué, « homonyme de celui qui a été surnommé Jésus » ; l'arche était donc conduite par la puissance du Verbe qui suggérait ainsi quel était son vrai nom.

prophétique¹. Tryphon est ébranlé par cet argument du nom de Jésus au point de se sentir incliné à céder². La tendance polémique explique la place énorme, disproportionnée, que Justin donne au nom de Jésus dans l'Ancien Testament, tandis qu'il se défend d'insister, devant ses lecteurs incapables de comprendre, sur le côté proprement spirituel de cette révélation anticipée du Christ³.

Cependant, indirectement, Justin joint à ces développements apologétiques des considérations de portée plus spirituelle. C'est l'épisode d'Amalec⁴, figure de la victoire du Christ sur les démons, victoire secrète à la première parousie, éclatante et décisive à la seconde ; ainsi le mystère préfiguré dans l'Ancien Testament est-il déjà accompli à la première parousie avant d'être complètement révélé à la fin des temps. Ou bien c'est l'interprétation toute nouvelle de la seconde circoncision ordonnée par Josué, figure de la circoncision spirituelle opérée par le Christ⁵, qu'il s'agisse du baptême ou de la purification réalisée tous les jours dans le cœur des chrétiens.

1. *Dial.*, 113,1-2 ; 106,3.

2. *Dial.*, 89,1. Dans la même ligne d'argumentation on peut signaler l'interprétation que donne Justin de la vision de Zach., 3,1-5 sur le grand-prêtre Jésus où il voit la figure du Christ-prêtre (*Dial.*, 115,4) : les vêtements sales de Jésus sont les péchés qu'il a pris sur lui et dont il délivre ; il tient tête à Satan et lui arrache sa proie (*Dial.* 116). Tertullien verra dans les vêtements sales remplacés par de beaux vêtements le symbole des deux avènements du Christ (*Adv. Jud.*, 14 ; *CSEL*, 70,327).

3. *Dial.*, 114,4-5.

4. *Dial.*, 131,4-5 et 49,7-8. Cf. *Sacr. Futuri*, p. 207-208.

5. Josué « a circoncis le peuple d'une seconde circoncision avec des couteaux de pierre : c'était l'annonce de cette seconde circoncision dont nous a circoncis Jésus-Christ lui-même... les couteaux de pierre représentant les paroles de Notre Seigneur Jésus » (*Dial.*, 113, 6). « Nos cœurs ont été si bien circoncis de toute perversité que nous nous réjouissons de mourir pour le nom de la belle pierre d'où jaillit l'eau vive pour les cœurs de ceux qui par Lui aiment le Père de l'univers qui abreuve ceux qui veulent boire l'eau de la vie » (*ibid.*,

Comme pour le thème de la Terre promise se dégagent assez facilement les catégories spontanées que forme la conscience chrétienne en face des épisodes de l'Ancien Testament : ils deviennent symbole d'un mystère sacramentaire ou spirituel accompli par le Christ. Mais la préfiguration eschatologique est prédominante chez Justin : Josué a opéré le partage de la Terre et il a arrêté le soleil ; à la seconde parousie le Christ viendra partager l'héritage qui n'aura pas de fin et brillera à Jérusalem comme une lumière éternelle¹.

Dans ce dernier texte Justin montrait aussi que Jésus et non Moïse avait pu introduire le peuple dans la terre sainte. Ainsi avant Origène sont esquissés chez Justin les grands thèmes de l'opposition à Moïse et du partage de la Terre, de la seconde circoncision et de la victoire sur les puissances du mal et même la comparaison du Christ-soleil.

Après Justin on ne trouvera guère d'aspects nouveaux sur la typologie propre de Josué. Signalons pourtant le témoignage d'Irénée de Lyon, témoignage d'un grand poids pour le caractère traditionnel de cette typologie. C'est en effet dans une catéchèse de foi chrétienne, la *Démonstration apostolique*, qu'Irénée souligne le caractère préfiguratif du personnage de Josué : changement de son nom, opposition à Moïse, victoire sur Amalec, introduction dans le Royaume². Ces thèmes sont bien connus. Cependant dans le fragment 19, attribué à Irénée, on trouve deux éléments neufs : les thèmes, plus tard développés par Origène, de Jésus docteur de la Loi nouvelle et de l'opposition entre la manne donnée par Moïse et la nourriture

114, 4). Le thème d'une circoncision spirituelle par le Christ était déjà ébauché par saint Paul (*Rom.*, 2,28 ; *Phi.*, 3,3 ; *Col.*, 2,11) et effleuré par le Pseudo-Barnabé (8,3-4) ; mais l'originalité de Justin est d'avoir mis cette circoncision en rapport avec celle de Josué.

1. Voir ce texte en Appendice III, p. 83.

2. Voir les textes en Appendice III, p. 84.

bien supérieure fournie par Jésus à l'entrée dans la Terre promise¹.

Thèmes satellites Autour du thème central de Josué, Origène développera dans ses homélies une série de thèmes annexes, satellites du premier, véritable cycle de Josué dont il n'est pas le créateur. Pour certains de ces thèmes on lui devine seulement des précurseurs. Une tradition plus ancienne devait exister sur le symbolisme de la chute de Jéricho, figure de ce monde². Déjà le passage du Jourdain avait donné lieu à des interprétations gnostiques ; confondu avec le fleuve Oceanos, le Jourdain était devenu le fleuve mythique, frontière du monde ; ce fleuve qui « coulait vers le bas et empêchait les enfants d'Israël de sortir d'Égypte, c'est-à-dire de s'arracher au mélange d'en bas... Jésus l'avait fait remonter vers sa source et couler vers le haut³ », c'est-à-dire qu'il avait donné le principe de la naissance spirituelle⁴.

Mais le thème le plus attesté avant Origène est celui de la courtisane Rahab⁵ qui reçut les envoyés de Josué et les sauva du roi de Jéricho (*Jos.* 2). Rahab que le Nouveau Testament avait déjà placée pour sa foi (*Heb.*

1. « Il convenait que Moïse fit sortir le peuple d'Égypte, mais que Jésus l'introduisit dans l'héritage ; que Moïse, comme la Loi, reçût son congé, mais que Jésus en tant que Verbe, en tant que figure véridique du Verbe subsistant, se constituât docteur du peuple ; que Moïse donnât la manne aux Pères comme nourriture, mais que Jésus leur distribuât le froment, prémices de la vie, figure du corps du Christ, selon ce que dit l'Écriture : la manne du Seigneur cessa, quand le peuple eut mangé du froment de la terre » (*Frag.* 19 ; *PG*, 7, 1240 C ; éd. Harvey, t. II, p. 488). On remarquera dans ce texte la connotation liturgique du froment de la Terre promise, figure du corps du Christ, et le « congé » de Moïse identifié à la Loi (cf. *Hom.*, 1, 3 ; 2,1) ; pour le symbolisme de Jésus docteur, cf. *Hom.*, 9,8.

2. Cf. *Sacr. Futuri*, p. 246-247.

3. HIPPOLYTE, *Elenchos*, V, 7,41 ; *GCS*, 26,89 (Wendland)

4. Cf. P. LUNDBERG, *La typologie baptismale de l'ancienne Église*, Leipzig-Upsala, 1942, p. 151-155.

5. Voir. *Sacr. Futuri*, p. 217-232.

11,31) et ses œuvres (*Jac.* 2,25) au rang des patriarches, avait suspendu à sa fenêtre un cordon d'écarlate comme signe de préservation pour elle et pour sa maison. « C'était déclarer, dit l'Épître de Clément de Rome, que le sang du Seigneur devait racheter tous ceux qui croient et espèrent en Dieu » (*I Clém.* 12). Clément de Rome étant peu enclin aux interprétations allégoriques, il est permis de penser que le symbolisme du signe d'écarlate faisait déjà partie d'une tradition plus étendue où Rahab était figure des Gentils rachetés par le sang du Christ. Le thème se retrouve dans Justin : par le cordon d'écarlate de Rahab « sont sauvés les prostitués et les injustes de jadis dans toutes les nations, lorsqu'après avoir reçu le pardon de leurs péchés ils ne pèchent plus » (*Dial.* 111,4). On voit combien il devenait facile de faire de la maison de Rahab la figure de l'Église où se rassemblent les nations païennes qui ont accueilli les envoyés de Jésus et qui sont sauvées et rachetées par le signe d'écarlate. Ce symbolisme, qui sera celui d'Origène, est déjà sous-jacent dans Irénée¹.

De cette simple esquisse sur le cycle de Josué qu'il faudrait compléter par les allusions glanées chez Clément d'Alexandrie² ou les utilisations polémiques de Tertullien³,

1. Rahab a accueilli chez elle les envoyés de Jésus, c'est-à-dire d'après Irénée les trois personnes de la Trinité ; elle a donc cru à l'essence du message évangélique et par le signe d'écarlate, symbole de la Pâque, à la valeur rédemptrice du sang du Christ. Rahab est préservée avec toute sa maison au milieu de la ruine de Jéricho (*Adv. Haer.* ; IV,20, 12 ; *PG*, 7,1043 ; éd. Harvey, t. II, p. 224).

2. « Le nom de Jésus annoncé dans la Loi était une esquisse (*σκιὰ* *γραφή*) du Seigneur » (*I Pédag.*, VII, 60,3 ; *GCS*, 12,125-126 (Stählin I) ; cf. *Eclogae prophetae*, 6 ; *GCS*, 17, 138 (Stählin III). A propos de Rahab, Clément répète seulement qu'elle fut sauvée à cause de sa foi et de son hospitalité, *IV Strom.*, XVII, 105,4 ; *GCS*, 15,294 (Stählin I).

3. Tertullien puise chez Justin ses thèmes essentiels qu'il place seulement dans un contexte différent selon qu'il s'adresse aux Juifs ou aux Marcionites ; comparer les textes parallèles : *Adv. Marcionem*, III, 16 et *Adv. Judaeos*, 9 ; *Adv. Marcionem*, III, 18 et *Adv. Judaeos*, 10.

on voit se dégager une typologie de Josué déjà solidement établie sur des interprétations traditionnelles ; autour de la figure centrale de Josué se groupent des thèmes voisins, exploités à des degrés divers. Le thème de Josué, figure du Christ, n'est pas réservé à une école ou à une partie limitée de l'Église. A la fin du second siècle il en existe des représentants à Alexandrie, à Rome, à Lyon, à Carthage. Au moment où paraît Origène, il a à sa disposition une tradition déjà riche et largement diffusée, mais c'est lui qui lui donnera sa forme plénière.

LES DÉVELOPPEMENTS ORIGÉNIENS

Origène aborde le thème de la Terre promise et celui de Josué avec des préoccupations nouvelles. Dans ce commentaire destiné à l'édification des fidèles, il faut à chaque lecture répondre à l'attente et aux besoins de l'auditoire ; il faut dégager de fécondes leçons spirituelles. Tâche lourde, qui incitait aux interprétations arbitraires ! On saura gré à Origène de ne pas avoir recherché pour elles-mêmes les subtilités ingénieuses, mais d'avoir essayé d'harmoniser en synthèse les legs divers du passé. Son commentaire est inégal mais ample, varié, incomparablement plus riche et plus spirituel que les précédents.

Nous savons déjà qu'Origène n'utilise pas le thème proprement liturgique, qu'il ne retient rien des vues millénaristes et qu'il fait subir de profondes modifications à la doctrine philonienne du trajet mystique de l'âme vers la perfection. Mais la perspective propre des *Homélies sur Josué* obligeait Origène à des transpositions plus importantes encore, même par rapport au thème traditionnel de la Terre.

Le paradoxe En effet le commentaire du livre de la Terre promise de *Josué* obligeait Origène à poser avec acuité le paradoxe de la Terre promise, d'une terre

qui était à la fois celle du don définitif et pourtant le siège permanent des combats de Josué et du peuple de Dieu. L'Écriture disait : « La terre se reposa des combats », « Josué prit toute la terre », et voilà qu'il était écrit aussi : « Il reste encore beaucoup de terre à posséder ». L'Écriture ne pouvait contenir de contradictions ; c'était donc la figure d'un mystère : dans son premier avènement, Jésus était venu répandre sa parole sur la terre et il s'était emparé de cette terre par la force de sa semence, mais il n'avait pas encore fait de tous ses ennemis l'escabeau de ses pieds (*Hom.* 16,3). Dans sa première venue le Christ Jésus avait donné « l'ombre de beaucoup de choses que le second avènement amènerait à leur perfection et à la plénitude de leur consommation » (*Hom.* 8,4)¹. La Terre promise où était entré le chrétien était déjà conquise et pourtant il fallait la conquérir tous les jours. Cette vision, apparemment paradoxale, domine le commentaire spirituel des *Homélies sur Josué*.

Origène exprime clairement cette vue à propos de l'entrée dans la Terre au dixième jour du mois. Le nombre dix est le symbole de la perfection ; entrer dans la Terre des promesses, c'est entrer « dans le bonheur de la perfection ». Mais quel est ce jour ? « Ce jour est celui que nous vivons en ce monde ; toute notre vie présente est symbolisée en un seul jour. Aussi apprenons-nous par ce mystère à ne pas remettre au lendemain nos actes et nos œuvres de justice, mais à nous hâter d'accomplir aujourd'hui — c'est-à-dire tant que nous vivons, tant que nous demeurons en ce monde — tous les actes qui ont la perfection pour but » (*Hom.* 4,4). Ce dixième jour pour Origène, c'est visiblement l'« aujourd'hui » de l'*Épître aux Hébreux*, qui représentait l'entrée dans le repos de la Terre² ; c'est le symbole de la vie chrétienne.

1. Cf. *Hom.*, 3,2 sur le caractère inachevé de la première parousie et la succession des économies.

2. Cf. plus haut, p. 37-38.

Le baptême au Jourdain Ainsi la nécessité d'interpréter le livre de *Josué* dut inciter Origène à modifier le schéma chrétien traditionnel, appuyé sur I Cor. 10,1-4, qui voyait dans le passage de la mer Rouge le type du baptême et dans la traversée du désert la figure de la vie chrétienne.

Dans les *Homélie sur les Nombres* Origène avait pu célébrer avec ampleur — selon la perspective propre du livre des *Nombres* — le voyage mystique de l'âme vers la science et vers la sagesse depuis son départ d'Égypte et depuis le passage de la mer Rouge, figure du baptême (*Hom. Nomb. 7,2*); dans son séjour au désert, elle éprouvait sa foi de tentation en tentation et de station en station (*Hom. Nomb. 27,5*). Elle traversait ce désert, figure du monde, pour parvenir jusqu'à la Terre promise aux saints (*Hom. Nomb. 12,4*). Elle se dirigeait vers les tentes d'Israël arrosées par les fleuves du Sauveur qui réjouit la cité de Dieu et la pensée d'Origène s'élevait jusqu'aux tentes célestes¹. Dans les *Homélie sur Josué* il reste un écho de ces magnifiques descriptions puisque, dans l'homélie 19, Origène reprend le thème de la marche spirituelle de l'âme à travers les tentations de ce monde pour atteindre le pays de Juda; mais ce n'est là qu'une variante du grand thème de l'Exode mystique dont le point de départ traditionnel est l'Égypte.

Or déjà Origène avait fait du Jourdain la figure du baptême dans son *Commentaire sur Jean*². Il s'appuyait certainement sur une symbolique antérieure, fondée principalement sur le baptême de Jésus au Jourdain et

1. *Hom. Nomb.*, 17,4. On voit le tour eschatologique que prend immédiatement la pensée d'Origène. De même en *Hom. Nomb.*, 23, 11 : l'âme doit se hâter vers le paradis comme un étranger et un voyageur sur la terre, évitant de se fixer ou de s'enraciner dans le désir des objets terrestres, pour émigrer rapidement vers le pays où coulent le lait et le miel.

2. *Comm. sur Jn*, VI, 43-44 (26); Pr. 152-153. La référence est explicite au passage du Jourdain par Josué avec l'arche d'alliance.

sur l'opposition Josué/Moïse qui rendait difficile de voir dans Moïse l'inaugurateur du baptême chrétien au passage de la mer Rouge¹. En interprétant le Jourdain comme la figure du baptême et l'entrée dans la vie chrétienne, on résolvait par le fait même l'énigme des combats de Josué dans la Terre promise et on sauvegardait la priorité de Josué sur Moïse. Pour composer avec le schéma traditionnel et garder le symbolisme capital de la sortie d'Égypte, Origène reporta au passage de la mer Rouge l'entrée dans le catéchuménat (*Hom. 4,1*).

La symbolique origénienne n'est d'ailleurs pas unifiée, même dans un seul traité; en *Hom. 26,2* le passage de la mer Rouge est encore interprété du baptême, tandis que, en *Hom. Nomb. 26,4* où déjà s'amorçait le thème de Josué, tout le trajet du désert est interprété de la période qui précède le baptême, situé au Jourdain.

L'Ame, terre des combats Dans la perspective habituelle des *Homélie sur Josué*, la vie chrétienne est donc solennellement inaugurée au Jourdain. La Terre promise où se déroulaient les combats représentait alors tout naturellement l'âme chrétienne, suivant une symbolique déjà courante² mais surtout en référence consciente aux passages de l'Écriture où la terre peut signifier l'âme³. Cette interprétation de la Terre promise comme un

1. Cf. *Sacr. Futuri*, p. 233-234.

2. Cf. plus haut, p. 29-30. Voir aussi Clément d'Alexandrie : l'âme du disciple ressemble à une terre où est semée et enfouie la parole (*I Strom.*, I, 1,3; *GCS*, 15,3); le Seigneur est le cultivateur de la terre qui est dans l'homme (*I Strom.*, VII, 37,2; *GCS*, 15,24).

Un écho du thème christologique de la Terre se trouve en *Hom. Jér.*, 18,5 (Kl. 157) : « Il laisse inactif la bonne terre, le Christ, le mystère de l'Église, celui qui entre dans l'assemblée et ne porte pas de fruits ». Cf. p. 31-34.

3. Ainsi *Héb.*, 6,7. En *Hom.*, 13,4 sont cités *I Cor.*, 3,9 et *Éphés.*, 2, 20; en *Hom.*, 13,3 *Jér.*, 1,10; en *Hom.*, 22,5 *Matth.*, 13,4 (Parabole du semeur à laquelle se réfère plusieurs fois Origène; cf. *Hom. Ez.*, 4,1; B. 363. *Sel. in Ez.*, 14; *PG*, 13,808 A).

Royaume intérieur à l'âme était confirmée par la parole : « Le Royaume de Dieu est au-dedans de vous¹ ».

Sans cesse Origène rappelle que la vraie guerre sainte se trouve à l'intérieur même du chrétien : « Faut-il te répéter quels sont ces guerres et ces combats qui nous attendent après le baptême?... Regarderais-tu alentour quel champ de bataille il faut choisir? ... Limite tes recherches à toi seul. C'est en toi qu'est le combat qu'il faut livrer, à l'intérieur de toi l'édifice de malice qu'il faut détruire; ton ennemi sort du fond de ton cœur » (*Hom.* 5,2). Quels étaient donc ces Jébuséens, Cananéens, Phérézéens, qui empêchaient Israël de conquérir complètement la Terre à la suite de son chef Jésus? C'étaient les tentations toujours sournoises et toujours renaissantes. Il fallait, comme l'Israël du temps de Josué, toujours chasser le Phérézéen, expurger les Rephaïm (*Hom.* 22,4), poursuivre l'extermination spirituelle (*Hom.* 8,7; 15,5). Et pourtant Origène témoigne de cette expérience que jamais le chrétien ici-bas ne trouve le repos auquel il aspire. Selon la parole de l'Écriture, les Jébuséens habiteraient toujours avec les fils de Juda à Jérusalem — jusqu'à la fin du siècle! Les fils de Juda ne pouvaient ni les rejeter, ni les expulser. Les Cananéens restaient dans Ephraïm. L'ivraie demeurerait dans l'âme et dans l'Église (*Hom.* 21).

Il fallait pourtant avec courage défricher, couper, arracher, planter : « Si tu es un grand peuple et que tu aies du courage, la forêt est à toi et tu la défricheras » (*Hom.* 22,5). Ce travail de purification dans la terre de l'âme, c'était l'œuvre du chrétien et du Verbe de Dieu qui détruirait dans l'âme les édifices démoniaques, arracherait, planterait et y bâtirait sa demeure. Elles seraient rebâties, les villes de Juda, et l'on y habiterait (*Hom.* 13, 3-4). Elle serait bâtie, Jérusalem, vision de paix (*Hom.* 21,2). Lorsque ce travail serait achevé, lorsque serait obtenue

1. *Luc*, 17,21 cité en *Hom.*, 13,1.

la paix du cœur, alors on pourrait « dire de cette terre qui est ta propre chair : la terre se reposa de la guerre » (*Hom.* 19,1).

Le stade du repos, qui est celui de la perfection, est peu décrit dans ces homélies; l'homélie 21 en montrait suffisamment la raison! Origène en parle comme d'un but toujours à poursuivre¹. Il ne reprend même pas en troisième explication — comme en *Hom. Nomb.* 26,7 — l'interprétation de la Terre promise identifiée à l'âme parfaite². Il note que l'héritage des parfaits et des meilleurs, c'est le Seigneur qui est paix, rédemption, sagesse (*Hom.* 17,3); mais d'une façon habituelle, c'est dans la terre céleste et l'héritage des cieux qu'il voit la réalité eschatologique figurée par la Terre promise³.

Le chrétien en effet doit tourner
 La terre des cieux ses regards vers la Terre qui contient
 la Jérusalem d'en haut; c'est là son objet d'espérance. Pourquoi les Juifs s'affligent-ils et poussent-ils des lamentations devant leur Jérusalem en ruines et leur autel abandonné? Qu'ils lèvent les yeux et recherchent leur héritage dans les cieux (*Hom.* 17,1)!

Nous avons déjà abordé plus haut les conceptions

1. En *Hom.*, 22,2, Origène fait de la perfection le troisième degré de la vie spirituelle.

2. « Parmi les fils d'Israël, c'est-à-dire le peuple de l'Église, certains sont spirituels et ils héritent en deçà du Jourdain de la terre où coulent le lait et le miel. Entendez qu'ils reçoivent les délices de la Sagesse et de la Science, eux dont la terre est entourée et arrosée par le Fleuve de Dieu débordant des eaux de l'Intelligence divine » (*SC*, p. 509, trad. Méhat). C'est là une interprétation peu habituelle chez Origène. Les tribus en deçà et au-delà du Jourdain lui apparaissent en général comme le symbole des deux peuples : Israël et l'Église. Ici Origène voit dans ceux qui ont passé le Jourdain les spirituels parmi les croyants. Cf. plus haut p. 30 la doctrine des Naasséniens et p. 29 l'interprétation philonienne d'Isaac le parfait.

3. Cf. plus haut p. 22.

d'Origène sur cette terre des cieux¹. Au-dessus du monde planétaire — ou du firmament en termes de cosmologie hébraïque — il voyait le vrai ciel et la vraie terre sur le modèle desquels ont été formés le ciel et la terre d'ici-bas. Cette terre d'en haut est bien la Terre promise, la terre des vivants que les doux recevront en héritage, la bonne terre où coulent le lait et le miel². Les âmes y parviennent par degrés en traversant les sphères célestes qui correspondent aux cieux de l'Écriture (*De Princ.* II, 11,6 ; K. 190). Les saints progressent plus rapidement, comprenant de mieux en mieux la raison et la cause des choses (*ibid.* K. 191). Pour eux, un chemin s'ouvre de cette terre d'en haut vers les cieux où leurs noms sont inscrits³.

Ce schéma, tiré du *De Principiis*, simplifie beaucoup les diverses données d'Origène qui ne se laissent pas facilement réduire à l'unité⁴. De telles conceptions aident pourtant à comprendre certains points de nos homélies. Ainsi la doctrine de la diversité des demeures célestes éclaire l'épisode des Gabaonites, condamnés dans le monde futur à être « porteurs d'eau et coupeurs de bois », parce qu'ils ont trompé les Israélites ; ils seront à un rang inférieur serviteurs de leurs frères (*Hom.* 10). En *Hom. Nomb.* 28,2-3, Origène insistait sur les grandes différences de séjours qui existaient dans la Terre céleste elle-même. Par ailleurs Origène pouvait se souvenir — dans la ligne du *De Principiis* — de ce développement d'*Hom. Nomb.*

1. Cf. plus haut p. 22-27.

2. Cf. *Hom. sur Ps.*, 36, 2,4 ; 5,4. Le ciel et la terre d'ici-bas devaient porter le nom de « firmament » et d'« aride » pour les distinguer du vrai ciel et de la vraie terre, cf. *De Princ.*, II, 3,6 ; K. 123. *Hom. Gen.* 1, 2. *Hom. Nomb.*, 26,5.

3. Ainsi les saints doivent-ils atteindre « l'héritage du royaume des cieux » (*De Princ.*, II, 3,7 ; K. 126). Pour les noms des saints, inscrits dans les cieux d'en haut, cf. *De Princ.*, II, 3,6 ; K. 123.

4. Voir DENIS, p. 343-386, sur la doctrine des mondes successifs d'Origène et les difficultés présentées par cette téléologie. Voir aussi plus haut p. 22, n. 2.

21,1 où il spécifiait nettement que la Terre céleste était seulement un lieu de passage pour les parfaits et les saints, figurés par les lévites. Ils montaient directement par-delà les plus hautes régions du ciel, jusqu'à Dieu lui-même. Ceux qui étaient moins avancés recevaient la terre en héritage ; ils seraient grands et heureux, mais plus heureux encore ceux qui verraient Dieu. Or il était dit dans le livre de *Josué* que les lévites devaient cohabiter avec leurs frères sur la Terre et Origène en tirait l'admirable loi de l'aide mutuelle dans l'économie du plan divin (*Hom.* 17,3). Mais il semble bien, à la fin de l'homélie 25, revenir implicitement à une hiérarchie céleste dont les divers degrés se situent au dessus de la terre des cieux (cf. *Hom. Nomb.* 3,3).

Il fallait signaler ces aspects qui participent de l'imprécision de la doctrine des fins dernières chez Origène. De toutes manières la Terre promise était le passage qui menait à la vision de Dieu. Aussi Origène ne cesse-t-il d'admirer l'ébauche des mystères célestes qui étaient préfigurés dans le partage de *Josué* ou dans la mystérieuse répartition des tribus autour de la tente du désert¹. C'étaient des mystères ineffables que seuls avaient connu Paul et Timothée (*Hom.* 23,4) et que les saints verraient en pleine lumière seulement après leur sortie de ce monde. « Ah ! si quelqu'un pouvait monter jusqu'à la terre sainte et bonne, la terre des vivants », il saisirait le sens de ces partages (*Hom.* 20,1) qui étaient « l'imitation et l'ombre d'une division céleste » (*Hom.* 17,1) ; il verrait la cité sainte, la Jérusalem céleste « et l'emplacement de Bethléem, d'Hébron et de toutes les villes dont on nous décrit le tirage au sort » (*Hom.* 23,4). Toutes ces répartitions étaient donc l'ombre et l'image d'un partage préexistant ; mais Origène en fait aussi l'ébauche du partage à venir et de l'ordre de la résurrection des morts (*Hom.* 25,4 ; cf. *Hom.*

1. *Hom.*, 23,4 ; 2-4. Cf. *Hom. Nomb.*, 3,3 ; 4,1-2.

Nombr. 1,3). Les âmes y seront réparties suivant leurs tribus spirituelles¹; mais cette répartition est la conséquence d'un libre choix de l'âme puisque il faut s'efforcer de recevoir la part de Caleb (*Hom.* 18,3) et dépasser celle des Gabaonites (*Hom.* 10,3).

Correspondances Il existe donc une certaine correspondance entre le lieu spirituel de l'âme et le lieu qui lui sera assigné dans la Terre céleste. Or cette correspondance s'accordait parfaitement avec la double conception d'Origène sur la Terre promise identifiée à la fois à la Terre de l'âme et à la Terre céleste. Il en résulte une théorie fort curieuse où il se base sur une analogie profonde entre le cosmos intérieur de l'âme et le cosmos céleste. A tout vice détruit et arraché de l'âme — donc à tout démon détrôné — correspond *ipso facto* l'expulsion de ce démon hors du royaume céleste². Le chrétien s'empare de la place restée libre. Ces domaines célestes dont il aura chassé les occupants, lui-même en prendra possession après la mort!

Déjà dans les *Homélies sur les Nombres* Origène développait l'analogie entre le trajet spirituel de l'âme et son trajet dans la vie future³; l'histoire se déroulait sur un double plan, à la fois spirituel et céleste. Quelque chose de ces vues est conservé dans les *Homélies sur Josué* où l'âme chrétienne doit sans cesse se tenir sur les hauteurs, jamais dans les bas-fonds des vallées (*Hom.* 1,5; 26,1). En montant sur les hauteurs, l'âme reçoit en héritage les

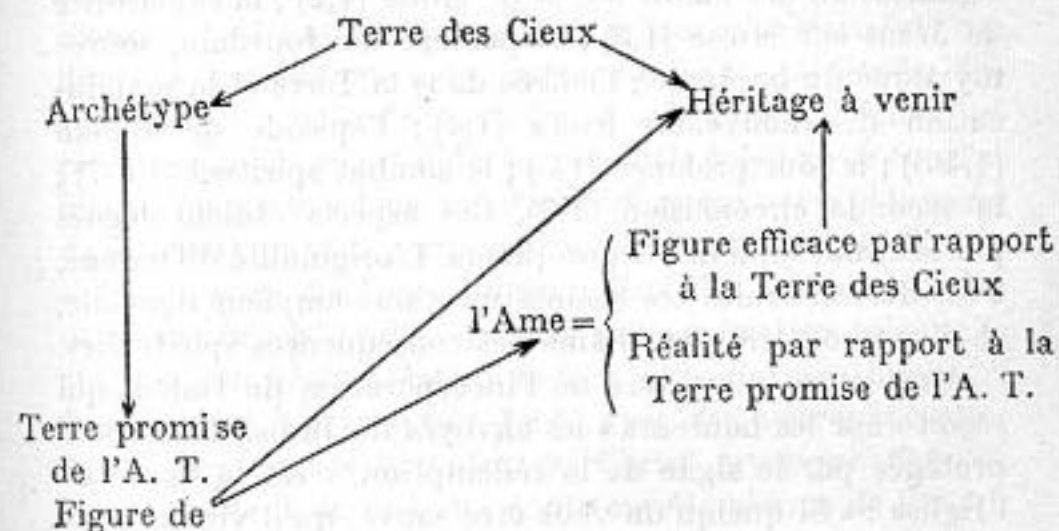
1. Il existe en effet chez Origène une doctrine des lieux spirituels de l'âme d'après *Hom. Jér.*, 2,1 (latin) : l'âme peut se trouver, selon son état spirituel, en Babylonie ou en Égypte, ou dans des territoires proches de Jérusalem. Si elle est accablée de péchés, elle habite Babylonie; si elle chante la gloire de Dieu, elle habite Jérusalem; mais elle peut également demeurer dans les territoires de Gad, de Dan, de Nephtali... GCS, 33, 290-291 (Baehrens).

2. *Hom.*, 1,6; 13,1-2. Cf. Appendice I.

3. *Hom. Nombr.*, 12,3; 26,4; 27.

choses d'en haut, les régions sublimes (*Hom.* 2,2), les lieux que Lucifer occupait lui-même dans les cieux (*Hom.* 1,6). Il ne s'agit plus alors de voyage, mais de conquête. Lorsque se pacifie et se conquiert le royaume intérieur du chrétien, par une étonnante réciprocité les royaumes de l'au-delà se soumettent à leur tour et se pacifient. L'action du chrétien sur son âme, nouveau partage de la Terre, trouve sa correspondance dans les cieux.

Pour parvenir à la Terre promise des cieux, il faut donc faire la conquête de la terre intermédiaire qu'est la Terre promise de l'âme. On pourrait exprimer par le schéma suivant la conception origénienne de la Terre promise :



La Terre promise des cieux est à la fois archétype par rapport à la Terre de l'Ancien Testament et héritage à venir, objet de l'espérance eschatologique. La Terre promise de l'âme est figurée par la Terre promise de l'Ancien Testament puisque tous les épisodes du livre de *Josué* peuvent s'appliquer au sens spirituel à la vie intérieure de l'âme. Mais nous lui donnons aussi le nom de figure par rapport à la Terre des cieux pour souligner le caractère encore incomplet de cette possession de la Terre. Figure efficace, puisque toute victoire dans le domaine

intérieur de l'âme consacre une possession dans le Royaume des cieux.

Jésus et la conquête spirituelle Comment réaliser cependant la possession totale de cette Terre promise de l'âme qui ouvre la Terre des cieux? C'est en suivant Jésus, le nouveau chef de l'Israël spirituel. Le centre de référence, pour Origène, c'est toujours Jésus. Nous ne pouvons qu'indiquer ici les développements origéniens sur la personne et le cycle de Josué.

La première homélie offre de ces thèmes une vue en raccourci¹ : l'importance du nom de Jésus et le changement du nom d'Ausé (1,1-2) ; le combat contre Amalec et la signification des mains levées de Moïse (1,2) ; la supériorité de Jésus sur Moïse (1,3) ; le passage du Jourdain, source mystique du baptême ; l'entrée dans la Terre et la manducation des nouveaux fruits (1,4) ; l'épisode de Rahab (1,4-5) ; le jour prolongé (1,5) ; le combat spirituel (1,6-7) ; la seconde circoncision (1,7). Ces aspects étaient légués par la tradition à des degrés divers. L'originalité d'Origène, c'est d'avoir traité ces thèmes avec une ampleur nouvelle, et d'en avoir tiré pour l'âme des conséquences spirituelles.

Ainsi pour le mystère de l'incorporation de Rahab qui reçoit « sur les hauteurs » les envoyés de Jésus. Sa maison, protégée par le signe de la rédemption, c'est la figure de l'Église : « Si quelqu'un veut être sauvé, qu'il vienne dans cette maison de la courtisane d'autrefois ! Qu'il vienne dans cette maison où se trouve le sang du Christ en signe de rédemption !... Hors de cette maison, c'est-à-dire hors de l'Église, personne n'est sauvé ! ». Et pourquoi le signe d'écarlate est-il pendu à une fenêtre ? Parce que la fenêtre « permet de recevoir non pas la lumière totale, mais ce que peuvent en contenir nos yeux et notre regard ». De même « l'incarnation du Sauveur ne nous a pas apporté la vision

1. Pour abrégé, nous indiquons seulement les chiffres des références aux *Homélie sur Josué*.

pure et simple de sa divinité, mais nous en a fait seulement apercevoir la lumière comme par une fenêtre » (3,5).

Des thèmes à peine suggérés par la tradition ancienne reçoivent donc chez Origène de vigoureux développements. C'est la ruine de Jéricho, figure du monde idolâtre, repaire des doctrines mensongères, dont les remparts d'illusion et d'orgueil s'écroulent devant les trompettes de l'Évangile (6,4 ; 7) ; ou la mort de Moïse, symbole des rites anciens qui disparaissent devant la foi nouvelle ; Jérusalem est détruite, l'autel abandonné, sans sacrifices, sans victimes, sans libations... : « dis que Moïse, le serviteur de Dieu est mort » (2,1) ; ou bien c'est le thème magistral du Christ Soleil, car Jésus prolonge la durée du jour, le jour de ce monde : « Jusqu'à ce que les églises s'accroissent des diverses nations et qu'y entre toute la plénitude des Gentils, pour qu'enfin tout Israël soit sauvé, le jour est prolongé, sa chute est différée, jamais le soleil ne se couche, mais toujours il se lève, soleil de justice qui verse la lumière de la vérité dans le cœur de ceux qui croient » (11,3). Au cours du livre de *Josué* Origène glane des épisodes ou des détails auxquels il fallait trouver une explication spirituelle et dont son génie créateur se tire avec un rare bonheur. Dans l'autel construit par Josué avec des pierres intactes, il voit les pierres vivantes du Christ mystique (9,1-2) ; la lecture de la seconde loi écrite sur les pierres de l'autel, il l'interprète de la loi nouvelle, inscrite par Jésus « sur les tables de chair de notre cœur » (9,3).

Malgré les longueurs inévitables de ce commentaire d'ensemble, malgré les interprétations bizarres ou arbitraires, ces homélies laissent une forte impression d'unité. L'intuition fondamentale qui guide Origène, c'est qu'à travers les gestes de Jésus, fils de Navé, se manifestent les mystères de Jésus, Fils de Dieu ; non point tant ceux du Jésus historique que ceux du Christ glorieux dont l'action incessante se manifeste dans les cœurs. Méditation véritable du rôle de Jésus dans les âmes qui fait passer au second

plan l'opposition, si fortement ressentie pourtant par Origène, de Jésus à Moïse. Ou plutôt la méditation englobe cette opposition comme un des aspects spirituels du rôle du Christ, qui précisément est de succéder à Moïse, de révéler les mystères du Jourdain, d'être guide spirituel sur la route nouvelle (4,1). Étonnante transposition, sorte de nouvelle création qu'on pourrait apparenter au don poétique ! Derrière l'activité de Jésus Navé de l'Ancien Testament, Origène perçoit symboliquement la richesse multiforme des fonctions spirituelles du Christ : Prince des Anciens (16,2) ; soleil de justice (11,3) ; docteur des âmes qui, seul, explique les secrets de la Loi (9,8) et les enseigne par son exemple (24,2) ; chef des chrétiens, vainqueur des démons (14), destructeur de Jéricho (7,1) ; c'est lui qui purifie (15,5), défriche et rebâtit son héritage (13,3 ; 24,3 ; 26,1) ; lui qui à la Parousie distribuera l'héritage éternel et donnera enfin à la Terre le Repos (15,7).

Tel est chez Origène le déploiement magistral donné à la typologie de Josué. Origène reprend des thèmes traditionnels, mais il en développe toutes les harmoniques avec une force et une profondeur qui peuvent mériter le nom de plénitude. A travers ces homélies, composées de notations hâtives, de compilations de hasard, nous trouvons, avec le testament d'Origène, l'écho d'une maturité spirituelle.

CONCLUSION

Avec Origène se clôt le développement original donné au thème propre de Josué¹. Le thème reste connu et exploité ; tel épisode, laissé dans l'ombre par Origène, pourra trouver vie chez un auteur², mais nul ne saurait

1. Pour les thèmes satellites comme celui de Rahab et du passage du Jourdain, souvent très développés après Origène, voir *Sacr. Futuri*, p. 225-232 ; 241-245.

2. Par exemple l'épisode des douze pierres du Jourdain (*Jos.*, 4,1-10) qui évoquent les douze apôtres pour Grégoire de Nysse

rivaliser avec la large synthèse du maître et la plupart s'inspireront de lui.

Un rapide coup d'œil sur la typologie de Josué après Origène permet de constater la continuité d'une tradition où chacun puise à l'occasion et selon la ligne de ses tendances. Chez Eusèbe de Césarée, le souci apologétique donnera encore grande importance au nom de Jésus dans la Bible¹ ; Cyrille de Jérusalem a laissé sur le cycle de Josué un petit résumé de catéchèse classique² ; Grégoire de Nysse convie ardemment les chrétiens au passage spirituel du Jourdain³, tandis que l'ennemi de l'allégorie, Jean Chrysostome, se trouve faire allusion au type de Josué à propos de la pénitente Rahab⁴. Cyrille d'Alexandrie offre des aspects plus divers⁵. Si nous faisons appel maintenant

(*In Baptismum Christi*, PG, 46, 592 A), Cyrille d'Alexandrie (*In Joan. ev.*, III ; PG, 73, 517 C), Théodore (*Quaest. in Josue*, 3 ; PG, 80, 465 A), Hilaire (*Traité des Mystères*, II, 6 ; SC, p. 153). Mais cela même pose un problème. Il semble impossible que dans une lecture suivie Origène ait sauté cet épisode, si évidemment riche en significations symboliques. Origène ne l'aurait-il réellement pas traité par suite d'un concours de circonstances inconnu ? ou bien plus probablement ce passage ne nous aura pas été transmis.

1. *Démonstration évangélique*, IV, 17, 1 ; GCS, 23, 195-196. HE, I, 3,3-4.

2. *Catéchèse*, 10,11 (*De uno Domino Jesu Christo*) ; PG, 33, 676 B-677 A.

3. « Hâte-toi vers mon Jourdain, non pas sur l'appel de Jean, mais sur l'appel du Christ. Imite Jésus Navé, porte l'Évangile, comme lui a porté l'Arche ; abandonne le désert, c'est-à-dire le péché ; passe le Jourdain ; hâte-toi vers la vie selon le Christ, vers la terre féconde de fruits qui réjouissent, la terre qui selon les promesses coule de lait et de miel ; renverse Jéricho, c'est-à-dire les vieilles habitudes... » *De Baptismo*, PG, 46, 420 C-421 A. Cf. *In Baptismum Christi*, PG, 46, 592 A.

4. *De Poenitentia hom.*, 7,5 ; PG, 49, 330-331.

5. Par exemple sur Jéricho : *In Joan. ev.*, II, IV, VI ; PG, 73, 345 C ; 621 D ; 973 D. Sur la cessation de la manne : *ibid.*, III ; PG, 73, 517. Sur la circoncision de Josué : *ibid.*, IV ; PG, 73, 696-700. Sur la terre et le repos : *ibid.*, PG, 73, 680. Sur les explorateurs de

aux commentaires suivis sur le livre de *Josué*, ceux de Théodoret¹ et de Procope² sont précieux parce qu'ils résument la substance d'une tradition ; or ils sont souvent — surtout Procope — la copie ou le résumé fidèle d'Origène, au point qu'on peut utiliser Procope pour apprécier l'exactitude de la traduction de Rufin³. Le problème posé par ces commentaires, c'est la source des passages qui ne se trouvent pas dans Origène, mais on ne trouve rien de nouveau sur le personnage de Josué. Bien plus tard un Théodore Prodrome compose de pâles strophes sur le livre de *Josué*⁴. Tous ces témoignages ont l'intérêt de confirmer l'étendue et la persistance de la tradition orientale, en même temps que l'influence au moins indirecte d'Origène.

Une enquête en Occident montrerait aussi la fermeté de la tradition sur une typologie de Josué. Mais si l'on excepte saint Hilaire⁵, elle se trouve seulement à l'état d'allusions chez Jérôme⁶, Ambroise⁷, Augustin⁸ ... pour ne citer que des grands noms. Par contre on découvrirait curieusement une vague de commentateurs plus tardifs — de Bède le

la Terre promise (en dépendance d'Origène) : *Glaphyrorum in Deut. liber*, PG, 69, 605-616. Sur l'élection de Josué et les victoires de Josué : *ibid.*, 669-673.

1. PG, 80, 457-486.

2. PG, 87 (pars 1), 991-1042.

3. Cf. Appendice II.

4. PG, 133, 1133-1137.

5. *Traité des mystères*, II, 5-10 sur Josué, le passage du Jourdain, Rahab et Jéricho. Mais Hilaire a-t-il subi l'influence directe d'Origène? Cela reste en question ; cf. BRISSON, *Introduction*, SC, p. 51-55.

6. *Comm. in Aggaeum*, 1,1 ; PL, 25, 1391 D.

7. *In Ps. 47 enarr.*, 21 ; PL, 14, 1154 B. *De Fide*, 5, 12 ; PL, 16, 651 D.

8. *Contra Faustum Manichaeum*, 16, 19 ; PL, 42, 327-328 (Influence du thème apologétique de Justin... sans doute par Tertullien). Il est significatif que dans ses commentaires sur le livre de *Josué*, Augustin ignore complètement les interprétations d'Origène (*Quaest. in Heptateuchum*, PL, 537-542 ; 775-824).

Vénéérable¹ à Raban Maur², qui subissent manifestement l'influence de l'exégèse orientale et utilisent parfois mot pour mot la traduction de Rufin³. N'est-ce pas une preuve que la typologie de Josué s'était conservée en Occident comme une tradition ancienne mais peu exploitée, et que la reprise de ce thème dans son ampleur après le v^e siècle est due à l'influence de traducteurs qui firent connaître en Occident les commentaires orientaux et très spécialement ceux d'Origène⁴? Mais nous voyons que cette longévité du thème de Josué chez des moines érudits a quelque chose d'artificiel ; cette typologie ne s'insère pas dans une tradition vivante.

Le thème de la Terre promise, au contraire, n'est pas réservé à quelques initiés. Supposé par toute la typologie de Josué d'une part, et par des allusions innombrables chez les Pères, il fait partie très tôt, comme nous l'avons vu, de la tradition liturgique et donc de l'héritage vivant de l'Église⁵. Si l'on consulte seulement la liturgie romaine actuelle, il s'exprime dans des offices sans doute fort anciens : « Le Seigneur vous a introduits dans une terre

1. *Quaest. super Jesu Nave librum*, PL, 93, 417-422.

2. *Com. in libr. Josue*, PL, 108, 1001-1108.

3. Chez Bède, dont le commentaire est très court, plusieurs chapitres sont un résumé fidèle de passages de nos homélies ; cf. respectivement BÈDE, 3 ; 4 ; 10 ; 11 et *Hom.*, 4,2 ; 3,1 ; 9,6-7 ; 10,1. Raban Maur copie des passages entiers de la traduction de Rufin ; il ne s'en cache pas d'ailleurs et fait précéder souvent les passages de *Ex Adamantio*. Mais l'exégèse orientale sur le livre de *Josué* leur vient aussi par d'autres voies que Rufin, comme le prouve la mention de certains thèmes que ne possède pas Rufin ; par exemple les douze pierres représentant les douze apôtres — ou le thème de Jéricho « dont le nom signifie lune, c'est-à-dire qu'elle représente les ténèbres du démon » PROCOPE, PG, 87 (pars 1), 1016 B. Cf. BÈDE, 7 ; PL, 93, 419 B. RABAN MAUR, 7 ; PL, 108, 1021 C.

4. Sur l'Origène latin et « la lecture d'Origène au Moyen Age », voir les pages du R. P. DE LUBAC dans *Exégèse médiévale, Les quatre sens de l'Écriture*, Paris, 1959, t. I, p. 221 sv.

5. Sur l'usage de donner du lait et du miel aux nouveaux baptisés au moment de la communion, voir J. ZIEGLER, *Dulcedo Dei*, Münster 1937 (*Alltestamentliche Abhandlungen*, 13,2, p. 72-76).

où coulent le lait et le miel », chante l'Introït du lundi de Pâques, auquel fait écho l'offertoire du jeudi suivant ; c'est la reprise — de génération en génération — des chants qui accompagnaient les Renés au lendemain des fêtes baptismales. Et l'office des défunts reflète cette même conscience — indélébile — que les croyants passent de la mort à la vie, « dans cette sainte lumière qu'autrefois tu as promise à Abraham et à sa race¹ ».

Mais pendant que l'Église convie, aujourd'hui encore, ses fidèles à pénétrer dans l'héritage promis à Abraham, comment ne pas ouvrir les yeux sur les extraordinaires démarches de l'histoire ? Une fois de plus, la quête de la Terre promise ne peut apparaître comme un « thème », mais comme une réalité vécue au plus profond du cœur d'un peuple. Dans cette même Palestine où jadis Origène suppliait les Juifs de lever leurs regards vers le ciel pour y découvrir la véritable Jérusalem (*Hom.* 17,1), « le peuple des premiers-nés », tendu vers la Jérusalem ancienne, vers la montagne du temple et la cité de David, se refait — comme aux temps de Josué — une terre de conquête et d'effort. La « figure » affirme son droit à l'existence et proteste qu'elle n'a pas été évacuée par la « réalité » de l'histoire. Est-il vain de se demander ce qu'aurait pensé Origène de cette résurgence de la figure, pour lui anachronisme vivant ? Sans doute aurait-il cherché à discerner au delà des contingences historiques l'éternelle signification des faits. Dans ce réveil du peuple juif, symbole permanent des messianismes renaissants qui couvrent l'histoire du monde, il aurait probablement perçu un double courant de forces, celui des « désirs de la chair qui luttent contre ceux de l'esprit », quand la « figure » se dresse contre la « vérité » et prétend seule à l'existence, mais il aurait reconnu aussi, à travers la quête éternelle des hommes pour des cités « d'ombre et d'énigme » le signe d'une nostalgie et le pressentiment d'un mystère.

1. Offertoire de la messe des funérailles.

APPENDICE I

Quelques aspects de l'angéologie d'Origène

Plusieurs passages des *Homélies sur Josué* se réfèrent à des aspects peu connus de l'angéologie d'Origène ; les anges dépossédés dont il faut prendre la place dans le royaume des cieux, les anges des vices, les anges-puissances de l'âme. Comment expliquer ces conceptions diverses apparemment peu cohérentes ?

Une première affirmation dérouté des esprits modernes : il faut prendre dans les cieux la place des anges déchus, il faut s'emparer de cet héritage que possèdent les démons et les chasser du Royaume (*Hom.* 1,6 ; 12,1. Cf. *Hom. Nomb.* 7,5). Il ne semble pas qu'il s'agisse là d'une simple image. L'affirmation doit s'éclairer par référence à l'anthropologie et à la cosmologie d'Origène. Puisqu'il n'y a pas de différence de nature entre les divers esprits — anges et hommes — mais, semble-t-il, corporéité plus ou moins subtile¹, et que le royaume des cieux, lui aussi, participe d'une certaine matérialité, il est possible à ces esprits tombés (refroidis) que sont les hommes, de s'élever après la mort jusqu'aux lieux célestes qu'occupaient les anges déchus et de prendre leur place dans le Royaume².

Mais, ces esprits déchus, quelle est donc leur demeure actuelle ? On sent là un certain flottement dans la pensée d'Origène. Il les situe en général *in coelestibus* (ἐν τοῖς ἐπουρανίοις d'après *Éphés.* 6,12 ; cf. *Éphés.* 2,2), c'est-à-dire dans les régions aériennes ; et le caractère imprécis

1. Voir DENIS, p. 178 ; BER., p. 7-9.

2. Cf. Introduction, p. 54-55.

de cette localisation lui permet de laisser dans le vague la question de savoir si ces esprits sont encore ou non en possession de leur place dans le Royaume (*Hom.* 1,6 et 12,1 sont contradictoires sur ce point). Il est sûr en tous cas que ces démons rôdent autour des hommes et donc errent dans ces régions de l'air qui entourent la terre, selon la croyance commune des anciens¹. Ainsi pouvait-on rendre compte de cette expérience journalière, pourrait-on dire, qui manifestait la vigueur bien actuelle du Prince de ce monde, dans l'assaut des tentations toujours renouvelées et la rage des persécutions (cf. *Hom.* 8,4 qui cite *I Pierre* 5,8).

Cependant certains textes de l'Écriture montraient le démon déjà enchaîné dans l'abîme (*II Pierre* 2,4 ; *Jude* 6). Bien qu'Origène ne cite pas explicitement ces textes dans ces homélies, la doctrine est présente à sa pensée. Il souligne qu'un délai a été accordé par le Christ aux démons qui l'ont supplié (*Hom.* 15,6) et il peut reculer ainsi, comme Justin (*Apol.* II, 7 et 8) et Tatien (*Orat.* 14), jusqu'au jugement dernier le moment où Satan sera définitivement rejeté dans les enfers (*Hom.* 8,5). Mais la demeure attitrée des démons est bien le Chaos (*χάος* : abîme, ténèbres ; *Hom.* 8,2,7) ; chaque jour de nouveaux contingents de démons y sont refoulés par les victoires des saints (*Hom.* 15,6) qui précisément les expulsent des royaumes célestes qu'ils possédaient indûment. Ce combat des saints se déroule sur la terre puisque Origène sans cesse exhorte les chrétiens à la lutte, mais aussi dans les sphères célestes où montent les âmes après la mort². C'est là, selon l'interprétation la plus

1. Cf. F. CUMONT, *Recherches sur le symbolisme funéraire des Romains*, Paris, 1942, p. 115 ; pour les croyances chrétiennes, p. 143, n. 6-7. Cf. aussi H.-I. MARROU, « Un ange déchu, un ange pourtant », dans *Satan, Études Carmélitaines*, Paris 1948, p. 28-43. Pour les localisations origéniennes : l'air qui entoure la terre, le désert, les ténèbres pures, les eaux insipides et le vent froid de l'Aquilon, voir *BET.*, p. 49.

2. Cf. *Hom.*, 12, n. 1, p. 296.

probable, que les Pères de l'Ancien Testament aident leurs frères par leurs prières et, combattant avec eux, rejettent Satan dans les abîmes¹, là que les martyrs remportent sur les démons des victoires redoutables². C'est ainsi que les nations, peu à peu délivrées, peuvent parvenir à la foi (*Hom.* 15,6) ; car Jabin et sa clique régnaient sur les nations (cf. *Hom.* 14,2 ; 9,10)³. Ces puissances adverses inspirent encore les persécutions d'aujourd'hui (*Hom.* 9,10), mais les victoires répétées des chrétiens affaiblissent leur puissance contre les hommes en les repoussant dans les enfers.

Les persécutions restaient extérieures, mais la persistance des tentations démoniaques devait favoriser chez Origène une vision complémentaire : la présence des démons à l'intérieur même de l'âme humaine. Que les démons aient pris pour demeure l'être humain, les possédés de l'Évangile le prouvaient amplement : « Mon nom est légion » (cf. *Hom.* 15,6 et les allusions d'Origène aux rites d'exorcisme, ainsi *Hom.* 24,1). Le royaume à conquérir, la terre à sanctifier, c'était avant tout notre âme qu'il fallait débarrasser de tous ces rois d'impiété qui l'occupaient, c'est-à-dire des démons ; dans ce cosmos en petit se déroulait la guerre spirituelle. Origène pouvait être ainsi amené à confondre les tendances mauvaises de l'âme avec les démons qui les excitaient.

Dans une analyse pénétrante, Dom Bettencourt a recherché quelles pouvaient être les sources de ces anges des vices que nous voyons apparaître plusieurs fois dans les *Homélies sur Josué* (1,6 ; 12,3 ; 15,4-5) et ailleurs chez Origène⁴. Il signale au passage certaines croyances comme

1. Cf. *Hom. Nomb.*, 26, 6-7. *Hom.*, 16,5 ; *Hom.*, 3, n. 1, p. 128.

2. *Contre Celse*, 8,44 ; K. 258, 26.

3. Sur les mauvais anges des nations, qui se sont dressés contre le Christ, voir *DAN.*, *Orig.*, p. 230 sv.

4. *Com. Rom.*, 10,37 ; *PG*, 14, 1287. *Hom. Lév.*, 12,7 ; B. p. 466, 9-12. *Hom. Nomb.*, 20,3 ; B. p. 193 ; *SC*, p. 404. *Hom. Nomb.*, 27,8 ; B. p. 267-268 ; *SC*, p. 532.

le génie des anciens, fait leur place aux conceptions hermétiques où les démons qui ont pris l'âme en charge dès sa naissance peuvent pénétrer dans l'âme et la tourmenter (*Corp. Herm.* 16,15 ; 9,3) et s'arrête spécialement aux influences stoïciennes. Le matérialisme stoïcien, dit-il en substance, favorisait la croyance à l'existence d'êtres matériels-immatériels que nous pouvons difficilement concevoir. De l'âme matérielle procédaient les diverses manifestations de la vie (de l'*Phégémonikon* sortaient les sept *pneumata*) ; de la même manière les vices et les vertus, productions de l'âme, étaient conçus comme des êtres vivants qui pouvaient se confondre avec les démons auxquels on prêtait la même corporéité éthérée¹.

Mais le judaïsme, comme le montre également Dom Betencourt, fournissait à Origène des sources plus certaines encore. Origène en effet se réfère explicitement en *Hom.* 15,6 aux *Testaments des XII Patriarches* ; le texte essentiel est celui du *Testament de Ruben* 2,1-3,7 auquel il faut joindre *Test. Juda* 16,1 ; les démons y sont nettement « spécialisés » chacun dans un vice. Il est intéressant de trouver des conceptions semblables au chap. 5 du *Pasteur d'Herma* : quand les esprits de perversité occupent l'âme, l'esprit saint, à l'étroit, ne peut plus demeurer dans l'âme².

Ainsi s'explique qu'Origène puisse concevoir les démons à la fois comme intérieurs et extérieurs à l'homme. Il invente une hiérarchie savante des démons dont Satan est le chef (*Hom.* 15,5) ; ces démons parcourent la terre et chacun d'eux est l'instigateur d'un vice particulier. Mais il les dépeint aussi intérieurs à l'homme — soit qu'ils aient établi leur royaume sur le fondement de nos vices (*Hom.* 14,1), soit qu'ils apparaissent finalement comme se confon-

1. BET., p. 137-140.

2. On sait que l'intérêt pour ces conceptions a été réveillé par la doctrine qumrânienne des deux esprits, cf. J. P. AUDER, « Affinités littéraires et doctrinales du Manuel de Discipline », *RB*, LX (1953), p. 64-66.

dant avec eux ; puissances mauvaises qui dans l'homme s'accroissent des mauvaises actions, se nourrissent du péché, mais pâtissent et perdent leur force devant la pratique de la vertu (*Hom.* 8,7 ; 24,1).

Les mêmes considérations contribuent à éclairer le début de l'homélie 20 — également transmise par la Philocalie — qui décrit le rôle de l'Écriture sur les puissances de l'âme ; rôle si intérieur que l'intelligence de l'homme (*νοῦς*) peut ne pas en prendre conscience et qui se joue entièrement entre les puissances amies et ennemies intérieures à l'âme. La lecture des livres saints endort les puissances mauvaises de l'âme, comme une incantation assoupit les serpents¹, tandis qu'elle fortifie au contraire les bonnes puissances de l'âme, c'est-à-dire les bons anges qui lui sont intérieurs, selon le verset du *Psaume* 102 (103),1 : « Que tout ce qui est en moi bénisse le Seigneur ». L'âme est donc habitée, comme le suggère également *Hom.* 8,6, non seulement par des démons qui veulent conserver leur proie, mais aussi par des anges qui, par le même processus, arrivent à se confondre avec les puissances mêmes de l'âme².

Nous nous trouvons donc ici en face de conceptions complexes qu'il n'est pas toujours facile d'harmoniser ni entre elles ni avec la doctrine plus connue des anges et des démons gardiens. Origène y semble tributaire de doctrines assez diverses que lui-même ne reliait sans doute pas en un tout systématique.

1. Cf. *Hom.*, 20, p. 406 sv.

2. On pourrait rapprocher la doctrine rabbinique des foules d'anges que Dieu accorde à qui accomplit ses commandements, cf. STR. BILL., I, 781-782. Abelson y voit comme une possession angélique et un mode d'immanence divine, J. ABELSON, *The immanence of God in rabbinical Literature*, Londres, 1912, p. 128.

APPENDICE II

Valeur de la traduction latine de Rufin dans les Homélie sur Josué

Des doutes sérieux ont été élevés sur la qualité des traductions latines de Rufin. Là s'affrontent détracteurs et défenseurs¹. Si Bardy protestait contre des défiances qui lui paraissaient injustifiées², plus récemment Hanson réveillait de vieilles querelles et incriminait l'usage de la version de Rufin pour reconstituer la doctrine ecclésiastique d'Origène³. L'enquête minutieuse que vient de mener J. Scherer à propos des tomes V et VI du *Commentaire sur l'Épître aux Romains*, en se fondant sur un papyrus de Toura, n'est pas faite pour lever les incertitudes. « Cette traduction, dit-il, va de la fidélité presque parfaite à la divergence absolue⁴ », et en conclusion il l'appelle « un amalgame si confus qu'il défie l'analyse⁵ ».

Ces résultats — peu encourageants ! — ne doivent pas dispenser de poser le problème particulier des *Homélie sur Josué*. En faveur de ces homélie jouent *a priori* deux facteurs rassurants. Le premier, c'est le genre même d'une prédication qui prêtait peu aux controverses dogmatiques

1. On trouvera un état de la question jusqu'en 1944 dans M. WAGNER, *Rufin the Translator*, Washington, 1945.

2. Voir G. BARDY, *Recherches sur l'histoire du texte et des versions latines du De Principiis*, Paris, 1923.

3. *Origen's doctrine of tradition*, Londres, 1954, p. 40-47.

4. *Le Commentaire d'Origène sur Rom. III 5-V 7 d'après les extraits du papyrus n° 88748 du Musée du Caire et les fragments de la Philocalie et du Vaticanus gr. 762*, Le Caire, 1955, p. 69.

5. *Ibid.*, p. 72.

et qui visait surtout l'édification des fidèles ; il est peu de raisons de soupçonner des corrections « orthodoxes » de la part de Rufin, corrections que Rufin avouait candidement pour le *De Principiis*, mais qui dans les *Homélie sur Josué* paraissent facilement repérables, tel le petit texte équivoque qui concerne les fins dernières à la fin du paragraphe 5 de l'homélie 8. Le second facteur consiste dans un témoignage de Rufin lui-même. En effet, Rufin faisant allusion dans une lettre à Héraclius à ses traductions des homélie d'Origène, rappelle le labeur supplémentaire qu'il s'est imposé pour les *Homélie sur la Genèse, sur l'Exode, sur le Lévitique* ; il a cherché à les rendre accessibles à ses lecteurs latins en livrant sous forme explicative (*explanandi specie*) les prédications du maître à Césarée. Par contre il déclare avoir traduit dans leur simple teneur les *Homélie sur Josué* et sur les *Juges* (*simpliciter transtulimus*)¹.

Cette « simplicité de traduction » qui chagrinait sans doute Rufin calme un peu l'inquiétude du moderne. Mais faut-il croire sur parole à sa fidélité de traducteur ? ou plutôt comment faut-il l'entendre ? La question serait insoluble si, dans le cas des *Homélie sur Josué*, nous ne pouvions faire appel à la critique interne et surtout à la comparaison de fragments grecs.

Un contrôle interne peut s'exercer par l'analyse grammaticale et littéraire du texte de Rufin. Ainsi certaines tournures, plus proches du grec que du latin, indiquent que la traduction de Rufin est parfois hâtive et décalquée sur le texte grec (cf. *Hom. 9,2* attraction inverse du relatif : *gemilibus quibus nos explicare non possumus*) ; plus encore, certains passages, par la sécheresse de l'expression et la densité du contenu, évoquent la transmission à l'état brut des notes tachygraphiées prises au cours même des sermons d'Origène ; le raccourci d'expression est tel qu'il en friserait

1. Préface au *Commentaire d'Origène sur l'Épître aux Romains* (= Lettre à Héraclius), *PG*, 14, 1293-1294.

l'obscurité (cf. *Hom.* 1,4 ; 3,3 ; 4,4). En général pourtant la traduction de Rufin paraît trop soignée pour que nous ayons affaire au décalque exact du texte grec.

Beaucoup de rapprochements avec des œuvres grecques d'Origène — rapprochements que n'épuisent pas les notes de cette édition — confirment en plusieurs points la fidélité de Rufin à la pensée d'Origène. Retenons un simple exemple, celui du passage du Jourdain avec l'arche d'alliance sous la conduite de Josué (*Hom.* 4 et 5). Origène avait traité le thème — bien antérieurement sans doute — à propos du baptême de Jésus dans son *Commentaire de Jean*, VI, 43(26) à 45. Or, malgré la différence de perspective et d'époque, se retrouvent jusque dans le détail d'intéressantes analogies avec nos homélies ; ainsi la même idée de l'exaltation de Jésus après le baptême, avec rapprochement scripturaire de *Phil.* 2,9-10 (cf. Pr. 154,2). Cette persistance de lignes de force semblables montre que la pensée d'Origène n'a pas été déformée par le traducteur.

Mais le critère le plus précis et le plus sûr réside sans aucun doute dans la comparaison des homélies, d'une part avec les chaînes correspondantes de Procope, d'autre part avec un fragment de l'homélie 20 conservé dans la *Philocalie* ; comparaison à poursuivre d'ailleurs sans trop d'illusions et sans prétendre à retrouver le « texte original » d'Origène. En quoi consistait ce texte « original », si Origène n'a pas revu les notes tachygraphiées prises pendant ses sermons¹ ? Quant aux fragments grecs qui servent de points de comparaison, Procope ne représente qu'un résumé et la *Philocalie* des morceaux choisis.

1. Voir les réflexions de J. Scherer à propos de l'*Entretien d'Origène avec Héraclide* ; il met très justement en valeur les conditions réelles dans lesquelles fut établi le texte des improvisations d'Origène ; il lui semble discerner parfois deux rédactions parallèles dues à deux sténographes différents, sans parler des erreurs des tachygraphes et d'interprétations subjectives. J. SCHERER, *Entretien d'Origène avec Héraclide et les évêques ses collègues sur le Père, le Fils et l'Âme*, Le Caire, 1949, p. 47-48 ; SC 67, p. 47-49.

On connaît la manière de Procope : il réunit sur un passage de la Bible les opinions de plusieurs Pères ; il fond, il résume, de manière à donner l'essentiel de ce qui a été dit avant lui¹. Mais précisément en ce qui concerne le livre de *Josué*, la comparaison entre le texte d'Origène et celui de Procope prouve que « les homélies d'Origène constituent le fonds principal des extraits de Procope ; on n'y trouve pas seulement, dit Klostermann, des idées isolées, mais tout le cours de la pensée y est plus ou moins redonné² ». La chose est frappante pour les dernières homélies ; de la seizième à la vingt-sixième, sauf en deux endroits, les textes de Procope et de Rufin sont absolument parallèles et leur fin coïncide. Pour le reste des homélies, nous ne pouvons guère comparer que des fragments isolés de Procope, mais dans beaucoup de passages se retrouve chez Procope l'écho — presque textuel — de la pensée d'Origène.

Naturellement l'argument « Procope » est difficile à utiliser pour contrôler Rufin puisque Procope n'est sûrement pas la pure et simple copie d'Origène. Mais l'accord de Procope et de Rufin sera une preuve de poids en faveur de la fidélité du traducteur. Nous citons en colonnes, par mode d'exemple, deux passages, spécialement proches, de Procope et de Rufin.

PROCOPE
PG, 87,1 1020 D-1021 A

Μωϋσῆς δὲ οὐκ εἶπεν ·
« Στήτω ὁ ἥλιος », οὐκ
ἀνέδραψεν εἰς τὸν οὐρανόν,
οὐκ ἔδειξε σημεῖον οὐράνιον.
Ὁ δὲ Ἰησοῦς φησὶ ·
« Στήτω ὁ ἥλιος ». Καὶ ἡ

RUFIN
Hom. 1,5

Moyse non dixit : « Stet sol » nec
maximis imperavit elementis sicut
Jesus fecit.

« Stet, inquit, sol super Gabaon et
luna super vallem Aelom » et praeterea

1. PROCOPE, *Prologue*, PG, 87,1 ; c. 21. Voir R. DEVRESSE, Art. *Chaînes exégétiques grecques*, dans DBS, I. 1087 et 1103.

2. « Griechische Excerpte aus Homilien des Origenes », TU, 12, 3, p. 1.

Γραφή μαρτυρεῖ, ὡς « οὐδέποτε θεὸς οὕτως ἀνθρώπων ὑπήκουσεν ».

Ἔστησεν οὖν τὸν ἥλιον καὶ Ἰησοῦς ὁ ἐμὸς καὶ ἐπὶ τῆς παρουσίας αὐτοῦ μεῖζονά μοι τὴν ἡμέραν κατὰ τῶν πολεμίων πεποίηκεν, ἵνα στρατηγούμενος ὑπὸ τοῦ Ἰησοῦ

τοὺς ἀντιπάλους τροπώσωμαι.

1033 A

Ἐρωτητέον τοὺς ἐκ παντὸς τρόπου προϊσταμένους τοῦ γράμματος, πῶς ἕως τῆς σήμερον ἡμέρας φησιν ὅπερ ἐν τῇ Γραφῇ μέχρι τῆς συντελείας τοῦ παρόντος αἰῶνος δηλοῖ, κατὰ τὸ

« Οὗτος πατὴρ Μωαβιτῶν ἕως τῆς σήμερον ἡμέρας » καὶ πάλιν

« Μὴ ἀπόστητε ἀπὸ κυρίου ἐν ταῖς σήμερον ἡμέραις », ἀντὶ τοῦ ὅσον τὸ σήμερον καλεῖται.

Μηκέτι οὖν τῶν υἱῶν Ἰούδα κατοικοῦντων ἐν Ἱερουσαλήμ, πῶς ὁ Ἰεθουσαῖος οἰκεῖ μετ' αὐτοῦ ;

addit Scriptura et dicit quia « nunquam sic audivit Deus hominem ».

Jesus ergo meus solem stare fecit non tunc solum sed multo magis modo in adventu suo. Dum nos bellum gerimus adversus inimicos nostros et colluctamur adversus principatus et potestates et rectores tenebrarum harum, adversus spiritualia nequitiae in coelestibus, sol nobis justitiae indesinenter adstitit nec deserit nos unquam nec festinat occumbere, quia ipse dixit : « Ecce ego vobiscum sum omnibus diebus ». Non solum duplicato die nobiscum est, sed omnibus diebus nobiscum est usque ad consummationem saeculi, donec et nos obtineamus adversarios nostros.

Hom., 21,1

Volumus a littera incipientes inquire ab his qui putant haec secundum litteram stare posse, quid est quod dicit : « usque in hodiernum diem », quod verbum semper sancta Scriptura pro eo ponit, ut aeternitatem saeculi per hoc significat, sicut dicit :

« Nolite recedere a Domino in hodierno die », hoc est donec saeculum stat.

Ostendant ergo mihi quomodo Iebusaeus, donec saeculum stat, habitet cum filiis Juda in Hierusalem, quippe cum ne ipsi quidem filii Juda habitent in Hierusalem. Ideo ergo nec istud verum esse poterit quod Iebusaei cum Judaeis habitent in Hierusalem, quandoquidem ne ipsi quidem habitant in ea.

Comme le montre ce tableau, plusieurs passages parallèles comportent à peu près la même longueur chez Procope et chez Rufin, ce qui est rare. En général, à un long développement de Rufin correspond chez Procope un sec résumé. On aura une plus juste idée du rapport des deux textes en comparant la matière d'une homélie entière. Klostermann a établi ainsi le tableau synoptique de l'homélie 18 avec les extraits correspondants de Procope¹. Parfois le texte de Procope représente le cinquième à peine du texte de Rufin (cf. *Hom.* 22,5-6). Il n'est pas facile de savoir alors si c'est Procope qui résume ou Rufin qui développe ! Les deux sont vrais sans doute, mais nous savons par ailleurs que Rufin étoffe facilement Origène ; c'est une paraphrase qui n'ajoute strictement rien au texte (cf. fin du fragment cité de l'homélie 21), ou bien une glose explicative (cf. *Hom.* 24,1), ou bien le développement d'une exhortation morale juste indiquée chez Procope (cf. *Hom.* 21,2). Rufin commente, développe, délaye. Procope réduit à un bref schéma ; parfois il se contente de juxtaposer, en les reliant à peine, les versets de l'Écriture qui sont le point d'appui de la pensée origénienne (cf. *Hom.* 16,1) ; il arrive même que Procope possède une citation que nous ne trouvons pas chez Rufin, probablement parce que ce dernier aurait dû la présenter et la développer (cf. fragment cité de l'homélie 21,1). Les quelques rares inexactitudes relevées chez Rufin par rapport à Procope dans des passages spécialement confus (cf. *Hom.* 25,3) seraient plutôt un argument en faveur de la fidélité de Rufin ; partout ailleurs les pensées se correspondent parfaitement.

Un texte important pour lequel le témoignage de Procope est d'un grand secours est le passage trinitaire de l'homélie 3,2 qu'on aurait pu suspecter d'être une interpolation de Rufin² ; mais outre que le passage est beaucoup

1. *Ibid.*, p. 2-8.

2. Cf. G. THOMASIIUS, *Origenes*, Nuremberg, 1837, p. 286.

trop étendu pour avoir été inséré par Rufin, nous possédons une confirmation de Procope :

PROCOPE
PG, 87,1 ; 997 A

Διὰ τί δὲ μὴ γ' καὶ θ' φυλαί, ἀλλὰ δύο ἡμῶν φυλαί ὑπὸ Μωϋσέως καὶ ἐννέα ἡμῶν κληροδοτοῦνται ὑπ' Ἰησοῦ ; ...

Τάχα δέ, φασί, καὶ οἱ πρότεροι ἠψάντο μὲν τῆς τριάδος οὐ μὴν καθαρῶς.

Οὕτω γὰρ τὸ τῆς οἰκονομίας προσέκειτο, εἰ καὶ Χριστὸν προεκήρυττον.

Concision de Procope, paraphrase de Rufin apparaissent encore clairement dans ce passage. La suite du texte de Procope, qui ne laisse pas d'être obscure, suggère que les deux peuples ne peuvent trouver leur perfection l'un sans l'autre. Ainsi s'explique dans les deux cas cette moitié incomplète qui appelle son autre moitié. Il n'existe malheureusement chez Procope aucun correspondant au

RUFIN
Hom., 3,2

Mihi tamen nec hoc otiosum videtur quod non tres integrae tribus sunt istae, quae per Moysen dispensantur et illae integrae novem quae per Jesum hereditate potiuntur, sed duae semis hic et ibi novem semis...

In quo arbitror illud indicari quod et illi priores, qui per legem agebantur, contigerant quidem scientiam trinitatis, non tamen integre et perfecte, sed ex parte. Deerat enim illis in trinitate etiam de unigeniti incarnatione cognoscere. Nam licet de adventu ejus crederent et de reliquis ejus dispensationibus non solum crederent, sed etiam praedicarent, non tamen etiam videre et adipisci ea quae crediderant, potuerunt; sicut et Dominus discipulis suis dicit de iis quia: « Multi prophetae et justi cupierunt videre, quae vos videtis, et non viderunt, et audire, quae vos auditis, et non audierunt ».

Erat enim fides eorum non integra pro eo quod nondum in Christo fuerat dispensatio carnis impleta; et quod nos nunc factum jam credimus et impletum, illi tantummodo futurum credebant.

développement de Rufin sur la venue nécessaire de l'Esprit Saint pour consommer la perfection du peuple chrétien, mais nous sommes sûrs de l'application du symbolisme de « deux et demi » au premier peuple, de « neuf et demi » au nouveau peuple et de l'imperfection des Pères de l'Ancien Testament, parce que, n'étant pas entrés dans l'économie nouvelle, il leur manquait une connaissance complète de la Trinité. Le résultat atteint est partiel, il n'est pas négligeable¹.

La comparaison du texte de Rufin avec le fragment de l'homélie 20 conservé par la *Philocalie* va permettre de compléter les observations. Remarquons toutefois que, vu l'importance très spéciale de ce passage, Rufin a certainement soigné la traduction, comme le prouve la longueur même des périodes. En un sens, le choix de ce morceau comme terme de comparaison est donc *a priori* peu favorable à la thèse de la fidélité de Rufin.

Philocalie, 12

Ed. Robinson, Cambridge
1893, p. 62-64.

(Les subdivisions
sont faites par nous).

1. Ἡ μὲν ἄκρα ὠφέλεια ἀπὸ τῶν τοιούτων ἀναγνωσμάτων τῷ δυναμένῳ νοῆσαι τὴν ἀληθῆ κληροδοσίαν ἀπὸ Ἰησοῦ μεριζομένην τοῖς υἱοῖς Ἰσραὴλ γίνεται καὶ τῷ οἴῳ τε γενομένῳ ἀναβῆναι ἐπὶ τὴν γῆν τὴν ἁγίαν, τὴν ἀληθινὴν, τὴν ὄντως

RUFIN,
Homélie sur Josué, 20,1-2.

1. 1. Si quibus possibile est adscendere ad terram sanctam et bonam terram viventium in qua mors non est, si qui per spiritum meruit ad haec

1. On peut compléter ces données en comparant d'autres textes d'Origène sur les deux venues du Christ, la première dans l'humilité de l'incarnation, la seconde dans la gloire. Cf. *Hom.*, 8,4. Voir HARL, p. 255-258.

ἀγαθὴν καὶ ἐφαρμόσαι ἐκ τῆς ὀνομασίας τῶν εἰρημέων τῇ διαφορᾷ τῶν κληρονομούντων τὰ κατὰ τοὺς τόπους λεγόμενα.

2. Ἐπεὶ δὲ δύσκολόν ἐστιν εὐρεῖν τὸν οὕτως ὠφελούμενον, βουλόμεθα παραμυθῆσασθαι τοὺς ἀκούοντας μὴ ἐκκακεῖν ἐπὶ ταῖς ἀναγνώσεσι.

3. Τίς οὖν ἡ παραμυθία ὑπὲρ τοῦ μὴ ἐκκακεῖν τὸν ἀκούοντα τῶν τοιούτων ἀναγνωσμάτων, λεκτέον.

4. Ὡσπερ τοίνυν αἱ ἐπιθεταὶ δυνάμεις τινος ἔχουσι φυσικὴν καὶ μὴ νοῶν ὁ κατεπαδόμενος λαμβάνει τι ἐκ τῆς ἐπιθετικῆς κατὰ τὴν φύσιν τῶν φθόγγων τῆς ἐπιθετικῆς

εἴτε εἰς βλάβην

videnda conscendere, ille potest varius nosse hereditatum et locorum et appellationum, quae in his locis scripta sunt, differentias.

2. Verum quia difficile est ita eruditam vel gratia spiritus repletam invenire animam, conamur nos consolationis communis causa, ne forte taedio efficiatur auditoribus sermo divinus et lectio, si nihil explanationis accipiat, orantibus vobis et Domino donante haec interim de hujuscemodi lectionibus perstringere, quae aedificare possint animas nostras.

Si qua autem sunt, quae vel nos ad praesens sentire non possumus vel vos nondum potestis audire, ex his tamen, quae disserimus, correctiores atque emendatioris redditi etiam illa, quae nunc capere non possumus, meliores effecti comprehensuros nos sperare debemus.

Et quidem optimum erit haec assequi, dum in hac vita sumus, ubi laboris praemium justum est; si minus, post obitum fortasse innotescant his qui merebuntur.

3. Verumtamen etiam illud admo-neo, non parum ex hoc ipso utilitatis animae conferri, quod aures nostras, licet obscura videatur, lectio divini sermonis adlabitur.

4. Si enim creditur a gentilibus quod carmina quaedam, quas praecantationes appellant, quibus istud artis est, insusurrantes, nominibus quibusdam compellatis, quae ne illi quidem, qui invocant, norunt, ex solo vocis sono vel sopiunt serpentes vel etiam de cavernis protrahunt abstrusis, saepe autem et in corporibus

εἴτε εἰς ἴασιν σώματος ἢ ψυχῆς ἑαυτοῦ.

οὕτω μοι νόει πάσης ἐπιθετικῆς δυνατωτέραν εἶναι τὴν ὀνομασίαν τῶν ἐν ταῖς θεαῖς γραφαῖς ὀνομάτων.

5. Εἰσὶ γὰρ τινες δυνάμεις ἐν ἡμῖν, ὧν αἰετὸν κρείττονες

διὰ τούτων τῶν οἰοῦνται ἐπιθετικῶν τρέφονται συγγενεῖς οἶσαι αὐταῖς,

καὶ ἡμῶν μὴ νοοῦντων ἐκείνας τὰς δυνάμεις νοοῦσας τὰ λεγόμενα δυνατωτέρας ἐν ἡμῖν γίνεσθαι πρὸς τὸ συνεργεῖν τῷ ἡμετέρῳ βίῳ.

6. Ὅτι γὰρ ἔστι τινὰ ἐν ἡμῖν ἀόρατα καὶ πολλὰ γε ταῦτα, δηλώσει ὁ εἰπὼν Ψαλμὸς : « Βελλόγει ἡ ψυχὴ μου τὸν Κύριον, καὶ πάντα τὰ ἐντός μου τὸ ὄνομα τὸ ἅγιον αὐτοῦ ».

humanis tumores vel fervuras, aut alia hujuscemodi voce sola reprimare dicuntur, interdum etiam animae stuporem quendam sensus infligere, ubi tamen Christi non restiterit fides : quanto magis totius praecantationis et carminis validiorem et potentioris ducendam credimus quamcumque illam Scripturae sanctae vel sermonum vel nominum appellationem ?

Sicut enim apud infideles contrariae virtutes, audientes illa vel illa nomina in carminibus vel praecantationibus, adsunt et exhibent famulatum et dant operam in hoc, ad quod invocari se ex illo vel ex illo nomine senserint, officii sui rem quodammodo ac ministerii, cui semet ipsos mancipaverint, dependentes :

5. eo magis utique coelestes virtutes et angeli Dei, qui nobiscum sunt — sicut et Dominus de parvulis ecclesiae dicit quia angeli eorum semper assistunt in conspectu Domini videntes faciem ejus — libenter et grate accipiunt, si semper verba Scripturae et horum nominum appellationes velut carmina quaedam et praecantationes ex nostro ore promamus.

Quia etsi nos non intelligimus, quae de ore proferimus, illae tamen virtutes, quae nobis adsunt, intelligunt et velut carmine quodam invitatae adesse nobis et ferre auxilium delectantur.

6. Quia autem sint non solum circa nos multae divinae virtutes sed etiam intra nos, indicat propheta, cum dicit in Psalmis : « Benedic anima mea Dominum, et omnia interiora mea nomen sanctum ejus », hoc est omnia quae intra me sunt.

7. Ἔστιν οὖν πλῆθος τι ἐν ἡμῖν δυνάμεων κεκληρωμένων ἡμῶν τὰς ψυχὰς καὶ τὰ σώματα· αἴτινες, ἐὰν ᾧσιν ἄγαι, τῆς γραφῆς ἀναγινωσκομένης ὠφελοῦνται καὶ γίνονται ἰσχυρότεροι, κἂν ὁ νοῦς ἡμῶν ἀκαρπὸς ᾖ, ὡς γέγραπται περὶ τοῦ γλώσσης λαλοῦντος, ὅτι τὸ πνεῦμά μου προσεύχεται, ὃ δὲ νοῦς μου ἀκαρπὸς ἐστὶ.

Νόει οὖν μοι, ὅτι ποτὲ τοῦ ἐν ἡμῖν νοῦ ἀκάρπου ὄντος αἱ δυνάμεις αἱ συνεργούσαι τῇ ψυχῇ καὶ τῷ νῷ καὶ πᾶσιν ἡμῖν τρέφονται λογικῇ τῇ ἀπὸ τῶν ἱερῶν γραμμάτων καὶ τῶν ὀνομάτων τούτων τροφῇ καὶ τρεφόμεναι δυνατώτεροι γίνονται πρὸς τὸ ἡμῖν συνεργεῖν.

7. Constat ergo multas esse virtutes intra nos, quibus vel animarum nostrarum vel corporum cura permissa est; quae utique, si sanctae sunt, cum scripturae leguntur a nobis, delectantur et validiores erga nostri diligentiam fiunt, licet sensus noster sine fructu sit; sicut et illud scriptum est: si linguis loquamur et spiritus noster oret et sensus noster sine fructu sit.

Intellige ergo ex hoc quia sit aliquando noster quidem sensus sine fructu, spiritus autem, id est virtutes illae quae animae nostrae in adiutorium datae sunt, pascuntur et reficiuntur ex auditu scripturae sanctae, velut ex divinis et rationabilibus cibis.

Quid dico quia divinae virtutes pascuntur et epulentur in nobis, si nos verba divinae Scripturae proferamus ex ore? Ipse Dominus noster Jesus Christus, si nos inveniat his vacantes et hujuscemodi studiis vel exercitiis operam dantes, non solum pasci et refici dignatur in nobis, verum etiam si has epulas apud nos viderit apparatus, patrem secum dignatur adducere. Sed haec, quia satis magna et supra hominem videntur, non meis tibi, sed ipsius Domini et Salvatoris sermonibus comprobentur dicentis: Amen dico vobis quia ego et pater veniemus et mansionem faciemus et coenabimus apud eum. Quem? Illum profecto qui sua mandata custodit.

8. Ὡσπερ δὲ αἱ κρείττους δυνάμεις οἶονεὶ κατεπέδονται καὶ ὠφελοῦνται

8. Sed sicut diximus quia ex hujuscemodi meditationibus divinarum erga nos virtutum consortia et

καὶ γίνονται δυνατώτεροι ἀπὸ τῶν τοιούτων γραμμάτων καὶ ὀνομάτων, οὕτως αἱ ἀντικείμεναι δυνάμεις τῶν ἐν ἡμῖν οἶονεὶ καθέλκονται καὶ νικῶνται ἀπὸ τῶν τοῦ θεοῦ ἐπερδῶν καὶ νικώμεναι κοιμίζονται.

9. Καὶ εἴ ποτέ τις ὑμῶν ἐώρακεν ἀπὸ ἐπερδῶν ἀσπίδα κοιμίζωμένην ἢ ἄλλο τι τούτων τῶν ἰοδύλων,

ἐκεῖνο τὸ παράδειγμα λαβέτω εἰς τὴν γραφὴν·

10. Ἡς ἀναγινωσκομένης καὶ μὴ νοουμένης ἐνίοτε ἀκηδιᾷ καὶ ἐκκακεῖ ὁ ἀκροατής. Καὶ πιστευέτω ὅτι αἱ ἐν αὐτῷ ἀσπίδες καὶ αἱ ἐν αὐτῷ ἐχιθναὶ ἀτονώτεροι γίνονται

ἀπὸ τῶν φαρμάκων τῶν φαρμακευόντων

οἶον παρὰ σοφοῦ Μωσῆ,

παρὰ σοφοῦ Ἰησοῦ, παρὰ σοφῶν τῶν ἁγίων προφητῶν.

11. Μὴ ἐκκακῶμεν οὖν ἀκούοντες γραφῶν ἃς οὐ νοοῦμεν, ἀλλὰ γεννηθῆτω

officia provocemus,

ita e contrario malignarum virtutum insidias et pessimorum daemonum incursiones ex hujuscemodi sermonum et nominum appellationibus effugamus.

9. Verbi gratia, ut si quis vestrum aliquando perspexit praecantationibus sopitum serpentem portari in manibus vel protrahi de cavernis nihil valentem nocere venenis, utpote incantationum virtute torpentibus, ita etiam lectionis divinae virtute, si qui intra nos est contrariae potestatis serpens, si quis ad insidiandum coluber latet, si patienter feras, si non taedio fatigatus avertas auditum, Scripturae carminibus et divini sermonis assiduitate depellitur.

2. 10. Si ergo vides, o auditor, aliquando legis scripturam in auribus tuis, quam non intelligis, et sensus ejus tibi videtur obscurus, interim hanc primam suscipe utilitatem quod solo auditu velut praecantatione quadam noxiarum virtutum, quae te obsident et quae tibi insidiantur, virus depellitur et fugatur. Observa tantum, ne efficiaris sicut aspides surdae et obturantes aures suas, ne exaudiant vocem incantantium et veneficii, quod incantatur a sapiente. Verbi causa, est carmen quod praecantatur et canitur a sapiente Moysae et quod praecantatur et canitur a sapiente Jesu Nave, et quod praecantatur et canitur a sapientibus omnibus prophetis.

11. Haec autem idcirco diximus, ne fastidium capiamus audientes scripturas, etiamsi non intelligimus,

ἡμῖν κατὰ τὴν πίστιν ἡμῶν, ἣν καὶ πιστεύομεν, ὅτι πᾶσα γραφὴ θεόπνευστος οὕσα ὠφέλιμος ἐστὶ.

12. Τὸ γὰρ ἐν τῶν δύο δεῖ σε παραδέξασθαι ἐπὶ τούτων τῶν γραφῶν, ἢ ὅτι οὐκ εἶσι θεόπνευστοι, ἐπεὶ οὐκ εἰσιν ὠφέλιμοι, ὡς ὑπολαμβάνοι ἂν ὁ ἄπιστος ἢ, ὡς πιστός, παραδέξασθαι ὅτι, ἐπεὶ εἰσιν θεόπνευστοι, ὠφέλιμοί εἰσιν.

13. Ἰστέον μέντοι γε, ὅτι καὶ ἀνεπαισθήτως ἡμῶν πολλάκις γίνεται ἡ ὠφέλεια, οἷον πολλάκις τροφήν τινα διατασσόμεθα ἐσθίειν ὀξυδερκικὴν καὶ οὐ δῆπου ἐν τῷ ἐσθίειν αἰσθανόμεθα, ὅτι ὠφελούμεθα τὸν ὀφθαλμὸν, ἀλλ' ἡμέρας διαγενομένης δευτέρας καὶ τρίτης ἢ ἀνάδοσις τῆς τροφῆς τῆς ὠφελούσης τὸν ὀφθαλμὸν ποιεῖ ἡμᾶς τῇ πείρᾳ πιστεῦσαι, ὅτι τὸν ὀφθαλμὸν ὠφελήμεθα. Ἀλλὰ καὶ ἐπ' ἄλλων τροφῶν ὠφελουσῶν τινα μέλη τοῦ σώματος τοῦτο ἐστὶν ἰδεῖν.

14. Οὕτω τοίνυν πίστευε καὶ περὶ τῆς θείας γραφῆς, ὅτι ὠφελεῖται σου ἡ ψυχὴ, καὶ μὴ ὁ νοῦς τὸν καρπὸν λαμβάνῃ τῆς ὠφελείας τῆς ἀπὸ τῶν γραμμῶν, ἐκ μόνης ψιλῆς τῆς ἀναγνώσεως. Τὰ γὰρ ἐν ἡμῖν ἐπάδεται καὶ τὰ μὲν κρεῖττονα τρέφεται, τὰ δὲ χείρονα καταργεῖται.

sed fiat nobis secundum fidem nostram credentibus quia omnis scriptura divinitus inspirata utilis est.

12. Si ergo divinitus inspirata est, et utilis est.

13. Etiamsi non sentiamus utilitatem, credere tamen debemus quia utilis est. Solent medici praebere interdum cibum aliquem, interdum etiam potum dare, verbi gratia ad discutiendam caliginem visus; nec tamen in edendo ipso cibo vel in potando sentimus quia utilis est et prodest oculo, sed cum transierit dies una et altera et tertia, suo in tempore per occultos quosdam meatus relata ad visum cibi illius aut poculi virtus paulatim purgat adspectum et tunc demum sentire incipimus quia cibis ille vel potus profuit oculis. Sed et in aliis similiter corporis partibus eadem fieri solent.

14. Hoc ergo modo credendum est etiam de scriptura sancta, quia utilis est et animae prodest, etiamsi sensus noster ad praesens intelligentiam non capit, quoniam, ut diximus, et bonae virtutes quae nobis adsunt, reficiuntur in his sermonibus et pascuntur et contrariae torpescunt his meditationibus et effugantur.

Voici les observations que nous suggère cette comparaison :

1) La suite des pensées est identique dans les deux textes.

2) Il est rare que le texte latin corresponde littéralement au texte grec (voir cependant §§ 7 et 11).

3) Rufin donne en général un développement explicatif de la pensée d'Origène (§§ 2.4.10), soit par mode de paraphrase, soit avec un souci prononcé d'accentuer l'exhortation morale.

4) La pensée d'Origène n'est pas déformée ; un petit contresens (sans conséquence) au § 4 : ὁ κατεπαδόμενος, c'est l'ensorcelé qui ne comprend pas les paroles de l'envoûtement ; chez Rufin, c'est l'envoûteur qui ne comprend pas les mots qu'il prononce ! Par contre la pensée peut être prudemment nuancée : *ubi lamen Christi non resisterit fides* (§ 4).

5) Rufin fait quelques insertions dans le texte d'Origène ; ainsi au § 5 : les petits dont les anges voient la face de Dieu, et surtout au § 7b : le repas dans l'âme. Comme il s'agit là de passages qui coupaient le développement d'Origène, il est difficile d'affirmer que la *Philocalie* — qui ne prétend qu'au titre de morceaux choisis — ne les ait pas omis. Cependant, même si Rufin a inséré ces passages, il l'a fait comme un disciple imprégné de la pensée du maître puisque des textes équivalents se retrouvent dans les œuvres grecques d'Origène. Pour le premier passage, cf. *Hom. Lc* 35 (R. 208,1) ; pour le second, cf. *De Oratione* 27,11 (K. 370,22) où le repas du Christ dans l'âme est amené dans des termes semblables à ceux de Rufin : « Ce n'est pas chose étonnante qu'un homme nourrisse des anges, puisque le Christ même déclare qu'il se tient là... afin de dîner avec lui de ce qui lui appartient ». Le repas du Christ avec son Père se retrouve dans *Hom. Jos.* 24,3.

La comparaison avec la *Philocalie* est donc très positive en faveur de Rufin.

La traduction de Rufin pour les *Homélie sur Josué* se présente ainsi avec de sérieuses garanties, à condition de ne pas lui demander ce qu'elle ne peut donner. Il faut plutôt la considérer comme une libre adaptation, non comme une traduction¹. Dans l'ensemble, elle donne l'impression d'une longue paraphrase, mais non d'une paraphrase inexacte². Nous ne serons jamais sûrs d'avoir l'expression d'Origène ; nous saurons que Rufin peut atténuer prudemment la pensée ; il ne faudra pas tirer argument d'une phrase ou d'un court texte qui ne soient confirmés par ailleurs. Mais pour un développement un peu long, ou qui tout simplement engage la structure des idées, nous avons de fortes chances de tenir fidèlement la pensée d'Origène.

1. Telle est aussi l'appréciation de M. Wagner : Rufin considérait son œuvre comme une adaptation, *Rufin the translator*, p. 9.

2. Cf. G. BARDY, *ibid.*, p. 120. « Nous devons nous réjouir, dit le même auteur, de pouvoir au moins retrouver Origène sous le costume que lui a donné Rufin. C'est grâce à ce costume, un peu ample parfois, que le *De Principiis* nous est parvenu » (*ibid.*, p. 207).

APPENDICE III

1° Textes de Justin.

a) *Sur la Terre eschatologique* (cf. p. 20-21).

Dial. 119,5 : « Avec Abraham nous hériterons de la Terre sainte, nous recevrons l'héritage pour l'éternité sans fin, fils d'Abraham par la même foi ».

Dial. 139,3.4.5 (Commentaire des paroles de Noé : Japhet habitera les tentes de Sem) : « Vous qui descendez de la race de Sem, vous avez envahi suivant la volonté de Dieu la terre des fils de Canaan et vous l'avez possédée ; puis les fils de Japhet, suivant la décision de Dieu, vous ont à leur tour envahis, ont ravi votre terre et l'ont occupée... Puis le Christ est arrivé, appelant les bons à l'amélié, à la bénédiction, au repentir, à la vie commune qui doit être celle de tous les saints en cette même terre dont il a promis la possession... Donc les hommes, d'où qu'ils soient, libres ou esclaves, s'ils croient au Christ, s'ils ont reconnu la vérité renfermée dans ses paroles et celles de ses prophètes, savent qu'ils se réuniront à lui sur cette terre-là et qu'ils auront en partage les biens éternels et incorruptibles ».

b) *Sur la typologie de Josué* (cf. p. 43).

Dial. 113,3-4 : « Non seulement son nom (le nom du fils de Navé) a été changé, mais il est devenu le successeur de Moïse, et seul de ceux de son âge qui étaient sortis d'Égypte, il a introduit dans la Terre sainte le peuple survivant ; c'est lui qui a introduit le peuple dans la Terre sainte et non Moïse, c'est lui qui l'a partagée au sort à

ceux qui y étaient entrés avec lui ; de même aussi Jésus-Christ fera revenir la diaspora du peuple et partagera la bonne terre à chacun, mais non de la même manière. Car c'était un héritage momentané que le premier leur a donné, n'étant ni le Christ Dieu, ni fils de Dieu : lui au contraire, après la sainte résurrection, il nous donnera la possession éternelle. Celui-là a arrêté le soleil après avoir reçu pour nom le nom de Jésus et après avoir tiré une force de l'esprit de Jésus. Car Jésus est bien celui qui a apparu (φανείς) et a parlé à Moïse et à Abraham... C'est lui qui doit briller, lumière éternelle, à Jérusalem ».

2^o Textes de saint Irénée, tirés de la *Démonstration de la prédication apostolique* (cf. p. 21 et 43) :

§ 27 (PO 12,770) : « Lorsque les Hébreux furent proches de la terre que Dieu avait promise à Abraham et à sa postérité, Moïse choisit un homme de chaque tribu, qu'il envoya explorer le pays... C'est alors que Dieu révéla le nom de celui qui devait être le Sauveur de tous ceux qui croiraient en lui. Moïse parcourut donc les rangs, choisit Ausé, fils de Navé, l'un des envoyés, et le nomma Jésus. Puis il l'envoya avec toute la puissance de ce nom, persuadé que sous l'égide du nom qu'il portait, il s'emparerait de tout ».

§ 29 (PO 12,771) : « (Jésus Navé) a mis son peuple en possession de la Jérusalem de la terre ».

§ 46 (PO 12,779) : « Ce n'est pas Moïse qui entre en possession de l'héritage (des Pères) et qui en fait le partage, c'est Jésus qui nous délivre d'Amalec par l'extension de ses bras, nous mène et nous élève au royaume de son Père ».

3^o Texte et commentaire de Barnabé 6,8-19 (trad. Laurent-Hemmer dans coll. Hemmer-Lejay) (Cf. p. 31) :

8. « Voici ce que prononce le Seigneur Dieu : Entrez dans la terre excellente que le Seigneur a promise par serment à Abraham, Isaac et Jacob ; prenez possession comme d'un

héritage de cette terre où coulent le lait et le miel. 9. Mais apprenez ce que dit à ce propos la connaissance de gnose : Espérez, dit-elle, en Jésus qui doit se révéler à vous dans la chair. Or l'homme est une terre capable de souffrance, puisque Adam fut modelé avec de la terre. 10. Mais alors pourquoi dit-il : *Dans une terre excellente, une terre ruisselante de lait et de miel?* — O mes frères ! béni soit notre Seigneur qui a mis en nous la sagesse et l'intelligence de ses secrets. Le prophète en effet désigne allégoriquement le Seigneur. Qui le comprendra sinon celui qui est sage, instruit et qui aime son Seigneur ? 11. En nous renouvelant par la rémission des péchés, il nous a mis une autre empreinte, au point d'avoir l'âme de petits enfants, justement comme s'il nous créait à nouveau ; 12. car c'est de nous que parle l'Écriture lorsque (Dieu) dit au Fils : *Faisons l'homme à notre image et ressemblance, et qu'il commande aux bêtes de la terre et aux oiseaux du ciel et aux poissons de la mer!* Et ayant vu le chef-d'œuvre que nous étions, le Seigneur ajouta : *Croissez, multipliez-vous et remplissez la terre!* Ces paroles furent adressées au Fils ; 13. mais je te montrerai aussi comment, fidèle à sa parole envers nous, il (le Christ ?) a fait dans les derniers temps une deuxième création. Le Seigneur dit en effet : *Voici que je fais les dernières choses telles que les premières;* et c'est à quoi se réfère l'oracle du prophète : *Entrez dans la terre où coulent le lait et le miel et dominez-la.* 14. Or, remarquez-le, nous avons été créés à nouveau, selon qu'il est marqué dans un autre prophète : *Voici, dit le Seigneur, qu'à ceux-là, c'est-à-dire ceux que l'Esprit du Seigneur voyait d'avance, j'arracherai leurs cœurs de pierre et en mettrai à la place, de chair,* lui-même devant se manifester dans la chair et habiter en nous. 15. Mes frères, l'habitation de nos cœurs est un temple saint pour le Seigneur, 16. car il (le Christ) s'exprime encore ainsi : *Où me présenterai-je devant le Seigneur mon Dieu et serai-je glorifié?* — Et il répond : *Je le confesserai dans l'assemblée de mes frères et*

je te chanterai au milieu de l'assemblée des saints. C'est donc bien nous qu'il a introduits dans une terre excellente. 17. Mais pourquoi le lait et le miel? C'est que l'enfant est d'abord nourri de miel puis de lait; nous étant donc nourris de même par la foi à la promesse et par la prédication, nous vivons en dominant la terre. 18. Précédemment (le Seigneur) avait prophétisé : *Qu'ils croissent et se multiplient et commandent aux poissons.* Or qui donc présentement peut commander aux bêtes, aux poissons, aux oiseaux du ciel? Nous devons remarquer que commander, c'est avoir la puissance en donnant un ordre de faire prévaloir son autorité. 19. Si tel n'est pas le cas maintenant, il nous a été dit quand il se réaliserait : c'est lorsque nous-mêmes serons devenus assez parfaits pour entrer en possession de l'héritage du testament du Seigneur ».

Dès le v. 9, le Christ Jésus est identifié à la terre où coulent le lait et le miel. En effet l'homme qui est de chair fut fait avec de la terre. Or Jésus est l'homme par excellence; il est donc la terre excellente ruisselante de lait et de miel (v. 10). La Terre qu'on espère, c'est la chair du Christ, ou plutôt le Christ dans sa chair.

Mais sur ce premier sens se greffe un sens plus vaste, en dépendance du premier, et qui englobe tous les chrétiens. L'homme avait été formé à l'image du Fils lors de la première création, si bien que lorsque Dieu dit : « Croissez et multipliez », il s'adressait à travers l'homme à son propre Fils (v. 12). Or « les dernières choses ressemblent aux premières », c'est-à-dire que le Seigneur a fait une deuxième création dans les derniers temps (v. 13); il a mis une autre empreinte dans le cœur des chrétiens, les renouvelant comme de petits enfants par la rémission des péchés qu'est le baptême (v. 11); il a changé leur cœur de pierre et a fait d'eux un temple saint qui est une habitation pour le Christ (v. 14-15). En effet le Christ s'attribue la parole du psaume : « Je te chanterai au milieu de l'assemblée

des saints ». Le Christ a donc établi sa demeure dans l'assemblée des saints; réciproquement l'assemblée des saints jouit des délices du Christ. Cette assemblée — l'Église — est bien la Terre excellente où ruissellent le lait et le miel. Dans cette assemblée ont été introduits les chrétiens (v. 16).

On voit que le symbolisme christologique et le symbolisme ecclésial sont en prolongement l'un de l'autre. Dès le commencement le Christ est l'homme par excellence. Dans la nouvelle création, identifié à tous ses frères et avec eux, il constitue la Terre excellente.

Le texte s'achève sur des perspectives eschatologiques (v. 17-19). Le nouveau baptisé en est encore au lait et au miel, comme le petit enfant. Lait et miel représentent la foi et la prédication qu'ils trouvent à l'intérieur de l'Église. Ainsi les nouveaux baptisés peuvent-ils croître et se développer jusqu'à ce que, parvenus à la taille de l'homme adulte et parfait, ils puissent enfin « dominer la terre », c'est-à-dire entrer totalement dans la possession de l'héritage du Seigneur.

REMARQUES SUR LE TEXTE DE RUFIN

Notre traduction s'est basée sur l'excellente édition critique de W. A. Baehrens dans le Corpus de Berlin, GCS 30, Origène 7, Leipzig 1921. C'est avec l'aimable accord du directeur du Corpus que les *Sources Chrétiennes* en publient ici le texte. En note sont signalés les cas exceptionnels où nous avons cru devoir choisir une variante écartée par Baehrens. Par contre, nous avons souvent modifié la ponctuation, et surtout les guillemets des citations scripturaires.

Nous devons également à W. A. Baehrens l'étude approfondie des divers manuscrits des *Homélies sur Josué* et l'histoire de la transmission du texte. Il faut consulter à ce sujet son introduction aux *Homélies* dans GCS 30 et surtout l'ensemble de ses recherches consignées dans TU 42,1 (1916)¹.

Il résulte de ces travaux que nos différentes classes de manuscrits, qui s'échelonnent du VII^e au XV^e siècle (surtout XII^e siècle), remontent toutes à un archétype commun, comme le prouve l'étude attentive d'un certain nombre de fautes de copistes ou de citations scripturaires semblablement transmises (B., GCS 30, p. xxvii-xxix). Par ailleurs, W. A. Baehrens montre que l'archétype des *Homélies sur Josué* comprenait aussi les *Homélies sur les Juges*; un second archétype contenait les *Homélies sur la Genèse, l'Exode, le Lévitique*; un troisième les *Homélies sur les Nombres*. Or cette division des homélies en trois archétypes correspond au témoignage de Cassiodore² qui

1. « Origeneshomilien zum Alten Testament », p. 104-124 et p. 186-199.

2. *De Institutione divinarum litterarum*, 1,8; PL, 70, 1111 D; éd. Mynors, Oxford, 1937, p. 14.

possédait ces homélies en trois *codices* : division normale puisque, d'après Rufin lui-même, ces trois groupes d'homélies ont été traduits à trois moments différents (*Peroralio ad Heraclium*, PG 14, 1291-1294).

Quantité de recoupements permettent à W. A. Baehrens de penser que les archétypes de nos manuscrits auraient été entre les mains de Cassiodore. Des copies de ces archétypes passèrent rapidement en France. On en trouve un témoin dès le début du VII^e siècle — ou même la fin du VI^e — le codex P.

Telle qu'elle se présente à nous, la tradition manuscrite est plutôt rassurante, puisque l'archétype commun serait de la fin du V^e s. ou du début du VI^e s. Il daterait d'un siècle après la traduction de Rufin. Rufin, en effet, a traduit les *Homélies sur Josué* avant son *Commentaire sur l'Épître aux Romains* (année 404). Rufin était revenu en Italie en 397; la traduction des *Homélies sur Josué* se place entre 398 et 404. F. X. Murphy croit pouvoir préciser en 400-401¹.

L'attribution à Rufin est indiscutable, puisque nous possédons son propre témoignage dans la lettre à Héraclius qui sert de préface à son *Commentaire sur l'Épître aux Romains*. L'hésitation de beaucoup de manuscrits qui portent Jérôme comme nom de traducteur s'explique aisément à l'époque du décret gélasien par la méfiance à l'égard de toute traduction d'Origène qui n'avait pas pour garant l'autorité de saint Jérôme, et doit par conséquent provenir de l'archétype.

Quant au nombre des homélies, il est de vingt-six, comme le confirme la préface de Rufin aux *Homélies sur Josué* et comme en témoigne Cassiodore².

1. *Rufinus of Aquileia (345-411). His life and works*, Washington, 1945, p. 189-190.

2. *Institutiones*, 1,9; éd. Mynors, p. 15. L'édition Migne en indique trente (PL, 70, 1112 B), chiffre de toute évidence erroné.

HOMILIAE IN JESU NAVE

In divinis voluminibus refertur, quod ad constructionem tabernaculi unusquisque pro viribus obtulerit : potentes quidem et principes populi aurum, argentum, lapides pretiosos, alii aera et ligna, sed imputribilia ; quidam etiam coccum, purpuram, byssum ; et linum alii, vestibus haec quoque sacerdotum et stolae pontificis profutura. Pauperiores autem quique etiam pelles rubras offerentes et pilos caprarum non respuuntur. Idcirco namque Beselehel ille repletus esse dicitur omni sapientia a Deo, ut intelligens singula haec quibus usibus apta sint nihil ex offerentium devotione repudiet.

Quia ergo et tu, o mihi semper venerabilis pater Chro-

1. Remarques sur la traduction du texte latin :

Nous avons cherché à rendre cette traduction la plus coulante possible à une oreille française ; en essayant de conserver une stricte fidélité, nous avons donc donné la préférence à des tournures plus variées et plus légères, sacrifiant parfois, lorsque le rapport logique était suffisamment indiqué par le contexte, des particules de liaison ou des formules de transition qui n'auraient fait qu'alourdir la traduction. Pour plus de clarté aussi, nous avons souvent harmonisé les temps. Que soient remerciés ici ceux qui nous ont aidé à réviser cette traduction.

Rappelons que les règles de la syntaxe de Rufin ne sont pas toujours conformes à celles de la grammaire classique. Ainsi les propositions complétives introduites par *quod* et *quia* ; ou bien l'emploi du subjonctif dans la proposition conditionnelle et de l'indicatif dans la proposition principale (cf. p. 306 : si perscrutemur...

HOMÉLIES SUR JOSUÉ¹

PRÉFACE DE RUFIN

Dans les livres saints, on rapporte que chacun contribua selon ses moyens à la construction du tabernacle² : les puissants et les princes du peuple apportèrent de l'or, de l'argent, des pierres précieuses ; d'autres des objets d'airain et de bois — mais de bois imputrescible ; certains offrirent encore de l'écarlate, de la pourpre et du bysse ; d'autres du lin ; ces étoffes devaient servir aussi aux vêtements des prêtres et à la robe du pontife. Quant aux plus pauvres, ils offrirent des peaux teintes en rouge et du poil de chèvre et on ne rejette pas leurs dons. C'est pourquoi, dit l'Écriture, Dieu remplit Bésélél de toute sorte de sagesse, afin que, comprenant à quel usage convenait chacun de ces dons, il ne refusât rien de ce qui était offert avec piété.

Or donc, toi aussi, Chromatius³, père que je ne cesse

invenietur ; p. 354 : si intelligamus... necesse erit ; p. 476 : si possem... dabam ; probablement hellénisme). On pourra consulter A. BLAISE, *Manuel du latin chrétien*, Paris 1955 (en particulier p. 147-152 et p. 170-173).

L'orthographe des noms propres scripturaux a été normalisée d'après la Vulgate latine, sauf le cas majeur de Josué, fils de *Navé*, et celui des noms propres inconnus de la Vulgate, pour lesquels nous avons adopté l'orthographe la plus attestée par les manuscrits de Rufin. On trouvera cependant les graphies, plus répandues actuellement, de : Bethléem, Japhet, Canaan (d'où Cananéen).

2. Cf. Ex., 35, 21-33.

3. Chromatius, évêque d'Aquilée, correspondant de Rufin et de saint Jérôme.

mati, iniungis et praecipis nobis, ut aliquid ad aedificationem et constructionem divini tabernaculi ex Graecorum opibus et copiis conferamus, oratiunculas viginti et sex in Iesum Nave, quas ex tempore in ecclesia peroravit Adamantius senex, ex graeco latine tibi pro virium mearum parvitate disserui. Tui sane nostri temporis Beselehelis iudicii sit in his, quae offerimus, etiamsi nihil invenitur auri puri, quod ad altare proficiat, nec argenti, quod columnarum ecclesiae bases efficiat aut capita decoret, si nullus ex his in illis lapidibus inveniri potest, qui logio insertus pontificale vestrum et divinorum consciuum pectus exornet, at certe perspicere, si vel purpurae aliquid in his et regii decoris aut cocci et mystici cruoris intexitur; si quid puritatem byssi imitetur et fortitudinem lini et dignum aliquid habeat sacerdotalibus indumentis; postremo si vel rubras apud nos pelles, verecundiam frontis, invenias; ad ultimum certe si caprarum reperias pilos, quibus vel penuriam nostram tegamus aut, si quas incurrimus culpas, poenitendo purgemus. Totum ergo hoc de tuo iudicio pendeat. Si quid sane est, quod placere potest, hoc sit auctoris; neque enim, quae aliis labore parata sunt, diripere et nostrae laudi applicare iustum putamus. Si vero vim sensuum oratio inculti sermonis exasperat, hoc vel mihi vel, ut cum tui venia dixerim, tibi ipsi reputato, qui opus, quod eruditus deberet iniungi, expetis ab indoctis.

1. Ce « vestrum » intempestif dans un contexte où Rufin n'emploie que la seconde personne du singulier, doit s'expliquer par le caractère allégorique de la métaphore qui vise le « tabernacle », donc l'Église : le « pectoral » est celui du corps épiscopal tout entier. Cependant on peut l'expliquer aussi par un pluriel d'emphase.

de vénérer, tu m'ordonnes et me commandes de tirer des ressources et des richesses des Grecs une contribution pour édifier et construire le divin tabernacle. Aussi ai-je traduit de grec en latin, selon mes faibles capacités, vingt-six petits sermons sur Jésus Navé qu'Adamantius, dans sa vieillesse, prononça à l'église sous forme improvisée. Toi qui es bien le Béséléel de notre temps, exerce ton jugement sur nos offrandes. Même s'il ne s'y trouve aucun objet d'or pur qui puisse servir à l'autel, ni aucun objet d'argent pour fabriquer les bases des colonnes de l'Église ou en orner les chapiteaux, si on ne peut y découvrir aucune pierre précieuse à enchâsser dans le pectoral pour prêter son éclat à votre¹ poitrine épiscopale où se trouve la science des choses divines, regarde tout au moins s'il ne se mêle en ces offrandes quelque objet de pourpre — beauté royale —, ou d'écarlate — sang mystique —; si rien n'y imite la pureté du bysse et la force du lin et ne contient de matière digne des vêtements des prêtres; si enfin tu trouves chez nous les peaux teintes en rouge, qui sont la rougeur de notre front; si au moins, en dernier lieu, tu découvres le poil de chèvre qui cache notre insuffisance ou avec lequel nous nous purifions par la pénitence des fautes que nous pouvons commettre. Tout est donc suspendu à ton jugement. Il y a là des passages qui peuvent plaire? Que le mérite en revienne à l'auteur! Car nous ne croyons pas équitable de piller ce que d'autres ont préparé par leur labeur et de le faire servir à notre gloire. Mais si la force de la pensée est rendue avec trop de rudesse dans un style peu soigné, mets-le sur mon compte; ou plutôt — pardonne ma liberté de langage — ne t'en prends qu'à toi-même, qui réclames à des gens sans talent un travail qu'il fallait demander à de plus habiles.

HOMILIA I

1. *Donavit Deus nomen, quod est super omne nomen^a, Domino et Salvatori nostro Iesu Christo. Est autem nomen, quod est super omne nomen, Iesus.*

Et quia est istud *nomen super omne nomen, idcirco in nomine Iesu omne genu fleclitur coelestium et terrestrium et infernorum^b*. Et quia est hoc *nomen super omne nomen, idcirco multis generationibus a nullo cognominatum est. Scripsit Moyses librum Genesis, in quo legimus Abraham et eos qui ex eo generati sunt, in quibus sunt iusti quam plurimi, sed nullus ex ipsis Iesus meruit nominari. Neque Abel Iesus dictus est neque ille qui *coepit invocare nomen Domini Dei^c, neque ille qui placuit Deo et translatus est, cuius mors inventa non est^d; neque ille, qui in generatione sua solus iustus inventus est apud Deum, Noe^e; sed ne ipse quidem, qui repromissiones acceperat testamenti, Abraham^f, nec ille, qui ex eo natus est, Isaac; sed nec supplantator Iacob^g nec quisquam ex filiis eius. Moyses fidelis erat in omni domo^h et nondum tamen vocatus est Iesus.**

Sed Iesu nomen primo invenio in Exodo et volo

1 a. Phil. 2,9 b. Phil. 2,10 c. Gen. 4,26 (Enos) d. Gen. 5,22-24 (Hénoch) e. Gen. 6,8-9 f. Gen. 17,2 sv. g. Gen. 27,36 h. Nomb. 12,7; Hébr. 3,2

1. Pour les citations bibliques d'Origène, nous ne signalons que les

HOMÉLIE I

LE MYSTÈRE DE JÉSUS, FILS DE NAVÉ

Le nom prédestiné 1. « Dieu a donné le nom qui est au-dessus de tout nom^a » à Jésus-Christ notre Seigneur et notre Sauveur. Or « le nom qui est au-dessus de tout nom », c'est Jésus.

Et parce que ce « nom est au-dessus de tout nom, au nom de Jésus tout genou fléchit dans les cieux, sur la terre et dans les enfers^b ». Et parce que ce « nom est au-dessus de tout nom », pendant des générations nul ne le reçut. Moïse a écrit le livre de la *Genèse*; nous y lisons la vie d'Abraham et de ses descendants; il y eut là beaucoup de justes, mais parmi eux aucun ne mérita le nom de Jésus. Abel non plus ne fut pas appelé Jésus, ni celui qui « commença d'invoquer le nom du Seigneur Dieu^c », ni celui qui « plut à Dieu, fut enlevé et dont on ne vit pas la mort^d »; ni celui qui « parmi les hommes de son temps » fut seul trouvé juste auprès de Dieu, Noé^e; ni même celui qui avait reçu les promesses de l'alliance, Abraham^f, ni celui qui naquit de lui, Isaac; ni Jacob — l'homme qui supplante^g; ni personne de ses fils. « Moïse était fidèle dans toute sa maison^h » et pourtant il ne fut pas encore appelé Jésus¹.

Mais le nom de Jésus, je le trouve pour la première fois dans l'*Exode* et je veux considérer dans quelles circons-

divergences importantes avec le texte des LXX ou du Nouveau Testament.

intueri quando primum nomen Iesu cognominatur.

Venit, inquit, Amalec, et expugnabat Istrahel, et dixit Moyses ad Iesum in Raphidim¹. Haec est prima appellatio nominis Iesu. Elige, inquit, tibi viros potentes ex omnibus filiis Istrahel, et egredere, et conflige cum Amalec crastino¹. Moyses confitetur non posse se exercitum ducere, confitetur se non posse obtinere, quamvis eum de terra Aegypti eduxerit¹. Et ideo, inquit, vocavit Iesum et dixit : Elige tibi viros, et egredere. Vides cui cesserit bellum gerere adversum Amalec.

In hoc primo nomen discimus Iesu, ubi eum videmus ducem exercitus : non cui Moyses iniunxerit principatum, sed cui cesserit primatum. Non potest Moyses eligere viros potentes. *Tu, inquit, elige tibi viros potentes ex omnibus filiis Istrahel. Hic ergo ubi primum disco nomen Iesu, ibi continuo etiam mysterii video sacramentum ; ducit enim exercitum Iesus.*

2. *Et factum est, cum extolleret Moyses manus suas, invalescebat Istrahel ; cum autem deiceret manus suas, invalescebat Amalec^a. Tunc ergo invalescit Iesus magis et tunc vincit, quando Moyses erigit manus suas. Victus est autem populus ille ab Amalec, quoniam iam non erigebat Moyses manus suas, sed erant demissae deorsum ; illi sunt enim, quibus dicitur : Si crederetis Moysi, crederetis utique et mihi^b, et : Ecce me vultis occidere, qui legem non facilis^c. Cessante namque lege apud illos et operibus legis, qui, dum suam iustitiam quaerunt statuere, iustitiae Dei non sunt subiecti^d, demissae sunt manus Moysi, invaluit*

i. Ex. 17,8-9

j. Ex. 32,1

2 a. Ex. 17,11

b. Jn 5,46

c. Jn 7,19

d. Rom. 10,3

1. Cf. Hom. Ex., 11,3 : « Jusqu'à cet endroit, nulle part il n'avait

tances est attribué pour la première fois le nom de Jésus¹.

« Amalec vint, dit l'Écriture, et il combattit Israël et Moïse dit à Jésus à Raphidim¹... Voilà la première mention du nom de Jésus... « Choisis-toi des hommes forts parmi tous les fils d'Israël, sors, et combats demain avec Amalec¹ ». Moïse avoue qu'il ne peut diriger l'armée, il avoue qu'il ne peut la commander, bien qu'il l'ait « fait sortir du pays d'Égypte¹ ». C'est pourquoi, rapporte l'Écriture, il appela Jésus et lui dit : « Choisis-toi des hommes et sors. » Tu vois à qui incombait la charge de guerroyer contre Amalec.

La première circonstance où nous apprenons le nom de Jésus, c'est en le voyant conduire une armée ; non que Moïse lui ait imposé ce commandement ; non, mais il lui a cédé sa primauté. Car Moïse n'est pas capable de choisir des hommes forts. « C'est à toi, dit-il, de te choisir des hommes forts parmi tous les fils d'Israël. » Donc le premier passage où j'apprends le nom de Jésus, j'y découvre aussitôt le mystère de son symbolisme : Jésus, en effet, conduit une armée.

Jésus et Moïse

2. « Et il arriva que, lorsque Moïse élevait les mains, Israël avait l'avantage ; mais que, lorsqu'il les baissait, Amalec reprenait le dessus^a ». Donc, lorsque Moïse lève les mains, Jésus a l'avantage et la victoire. Mais le peuple fut vaincu par Amalec parce que Moïse ne levait plus les mains et parce qu'il les tenait abaissées. C'est à ce peuple qu'il est dit : « Si vous croyiez à Moïse vous croiriez aussi en moi^b », et « voici que vous voulez me tuer, vous qui ne pratiquez pas la Loi^c ». Car la Loi et les œuvres de la Loi restent sans effet chez ceux qui « cherchent à fonder leur propre justice et ne sont pas soumis à la justice de Dieu^d », les mains de Moïse se sont abaissées, l'incrédulité a triomphé,

été fait mention du nom bienheureux de Jésus ». Sur le parfum répandu par le nom de Jésus, voir Hom. Cant., 1,4.

incredulitas, vincitur populus.

Sed et *Nadab et Abiud et Eleazar*^e relinquuntur in castris, ut iudicent populum. Derelinquitur etiam Iothor et ipse ut iudicet populum cum iis^f. Iesus vero non derelinquitur, sed sequitur Moysen in montem cum quadam adiectione verbi mirabilis in eo quod dicit quia *assistebat Moysi*. Quomodo *assistebat*? Non ut secundus, non ut inferior, sed ut adiutor et protegens.

Sed et illud quale est quod, cum primo nominatus est, non est indicatum nomen patris eius, neque in secundo neque in tertio, cum vero pater eius nominatur Nave, tunc ipse non Iesus, sed Ause dicitur^h? Inter eos enim, qui exploratum missi sunt, nomen eius Ause scribitur^l. Et fortassis, ut mihi videtur, pro exploratoris officio non Iesus, sed Ause dictus est et Nave filius nominatur. Cum vero redit opere expleto et perterritis omnibus solus sublevat lapsos desperationemque populi solus erigit^j, tunc a Moyse Iesus nominatus est, nec Nave filius dicitur, sed ille, ad quem dixerat Moyses : *Educ exercitum, et conflige cum Amalec*. Illud etiam intuentes magnitudinem eius pervidemus, quod, cum in transfiguratione vultus Moysei omnis filiorum Istrahel hebetaret adspectus nec aliquis posset intueri faciem vultus eius, Iesus non solum faciem contuetur, verum etiam in interioribus tabernaculi mysteriorum conscius perseverat^k.

e. Cf. Ex. 28,1 f. Cf. Ex. 18,13-27 g. Ex. 24,13 h. cf. Nomb. 13,16 i. Nomb. 13,8 j. Nomb. 14,6 sv. k. Ex. 33,11

1. Cf. *Hom. Ex.*, 11, 4 : « Élever ses mains, c'est élever toutes ses actions vers Dieu, c'est n'en point faire qui soient basses... Si donc le peuple garde la Loi, Moïse élève les mains et l'ennemi est vaincu... Je crois aussi que par cette figure Moïse signifie deux peuples : le premier est un peuple d'entre les Gentils qui élève les mains de Moïse et les dresse vers le ciel... le second n'élève pas les mains de Moïse... il ne voit dans ses paroles rien d'élevé ni de subtil ; aussi est-il vaincu par ses ennemis » (trad. SC, p. 235-236). Origène est revenu souvent

le peuple est vaincu¹.

Cependant « Nadab, Abiud et Éleazar^e » sont laissés dans le camp pour juger le peuple. On laisse encore Jéthro pour qu'il juge, lui aussi, le peuple avec eux^f. Mais Jésus, lui, ne reste pas ; il suit Moïse sur la montagne, et on ajoute ce mot étonnant : « il servait Moïse^g ». Comment le « servait-il » ? Non pas comme un second ni comme un inférieur, mais comme un aide et un protecteur.

Mais que dire de ceci ? Lorsque Jésus est nommé pour la première fois, on n'a pas indiqué le nom de son père, ni la seconde fois, ni la troisième ; au contraire lorsqu'on vient à citer le nom de Navé, son père, lui-même alors n'est plus appelé Jésus mais Osée^h. En effet quand il est nommé parmi ceux qui ont été envoyés en éclaireurs, l'Écriture l'appelle Osée^l. Je croirais volontiers que c'est en raison de ses fonctions d'éclaireur qu'on lui donne au lieu du nom de Jésus, le nom d'Osée et de fils de Navé. Mais quand il revient après avoir accompli sa mission et que, dans l'effroi général, seul² il rend courage aux défaillants, seul il raffermi la confiance d'un peuple abattu^j, alors Moïse lui donne le nom de Jésus ; il n'est pas appelé fils de Navé, il est l'homme à qui Moïse avait dit : « Fais sortir l'armée et va combattre Amalec. » Et si nous scrutons plus avant, nous contemplons sa grandeur lors de la transfiguration du visage de Moïse : les fils d'Israël avaient la vue toute obscurcie devant lui et nul ne pouvait considérer son visage ; Jésus, lui, non seulement le contemple, mais il continue à l'intérieur de la tente à participer aux mystères^k.

sur cette idée de l'identification de la Loi à Moïse (cf. *Hom.*, 1,3 ; 2,1 ; 16,5) et sur la doctrine (johannique) que l'incrédulité des Juifs fut d'abord une infidélité à la Loi et à Moïse. Sur le symbolisme des bras étendus de Moïse, cf. n. 2, p. 40.

2. Origène — ou Rufin — se laisse emporter par l'élan oratoire ; la Bible signale également Caleb. De plus en Nomb. 14 Josué est toujours appelé fils de Navé !

3. Quo igitur nobis haec cuncta prospiciunt? Nempe eo quod liber hic non tam gesta nobis filii Nave indicet quam Iesu mei Domini nobis sacramenta depingat. Ipse est enim qui post mortem Moysei suscepit imperium, ipse est qui ducit exercitum et confligit adversus Amalec; et quod ibi adumbrabatur in monte manibus extensis, affigit cruci suae triumphans principatus et potestates in semet ipso^a.

Defunctus est igitur Moyses; cessavit enim lex, quoniam lex et prophetiae usque ad Iohannem^b. Vis autem de scripturis proferam documenta quod lex Moyses appellatur? Audi quid dicit in Evangelio: *Habent Moysen et prophetas, audiant illos*^c, Moysen utique hic sine dubio legem nominans.

Defunctus est ergo Moyses famulus Dei; defuncta est enim lex et legalia praecepta iam cessant. Aut si parum tibi auctoritatis videtur, cum a me ista proferuntur, sequere Apostoli auctoritatem dicentis quoniam: *Mulier vivente viro alligata est legi, et adultera nominabitur, si fuerit cum alio viro; si vero mortuus fuerit vir eius, soluta est a lege viri, ut iam non sit adultera, si fuerit cum alio viro*^d, mulierem sine dubio animam nominans, quae sub Moysei lege tenebatur, de qua dicit: *Vivente viro alligata est legi*. Si autem mortuus fuerit vir eius, sine dubio lex, absolutam dicit eam animam, quae videbatur esse subiecta. Idcirco ergo necesse est legem mori, ut qui credunt in Iesu nequaquam adulterii crimen incurrant.

4. Iesus igitur Dominus et Salvator meus suscepit principatum; et, si videtur, conferamus gesta Moysei cum principatu Iesu.

3 a. Col. 2,14 sv. b. Matth. 11,13 c. Le 16,29 d. Rom. 7,2-3

3. A quoi donc nous mène tout cela? A montrer que le rôle du livre de *Josué*, c'est beaucoup moins de nous faire connaître les actes de Jésus, fils de Navé, que de nous décrire les mystères de Jésus, mon Seigneur. C'est lui en effet qui après la mort de Moïse a assumé le commandement, lui qui conduit l'armée et combat contre Amalec; et, ce qui était figuré sur la montagne par les mains étendues, il le réalise « en clouant à sa croix les principautés et les puissances dont il triomphe en sa propre personne^a ».

Moïse est mort Moïse est donc bien mort, car la Loi a pris fin: « la Loi et les prophètes allaient jusqu'à Jean^b »¹. Faut-il te prouver par l'Écriture que Moïse se confond avec la Loi? Écoute ce que dit l'Évangile: « ils ont Moïse et les prophètes, qu'ils les écoutent^c », Moïse tient évidemment dans cette phrase la place de la Loi.

Il est donc mort, Moïse, le serviteur de Dieu, car la Loi est morte et les commandements de la Loi désormais ont pris fin. Et si tu crois que mes affirmations manquent de fondement, fie-toi à l'autorité de l'Apôtre qui déclare: « Une femme du vivant de son mari est liée à la Loi; elle recevra donc le nom d'adultère si elle appartient à un autre homme; mais si son mari meurt, elle est affranchie de la loi conjugale, en sorte qu'elle n'est plus adultère si elle devient la femme d'un autre^d ». La femme signifie sûrement l'âme qui était tenue sous la loi de Moïse et dont on dit: « du vivant de son mari elle est liée à la Loi »; mais si son mari meurt, c'est-à-dire la Loi, l'âme qui était en servitude est dite affranchie. Il faut donc que la Loi meure, pour que ceux qui croient en Jésus n'encourent pas l'accusation d'adultère.

4. Jésus donc, mon Seigneur et Sauveur, a pris le commandement; comparons, si vous le voulez bien, les œuvres de Moïse avec le principat de Jésus.

1. Mêmes pensées chez Théodoret, *Quaestiones in Josuam*, PG, 80,457. Cf. PROCOPE, *Com. in Jos.*, PG, 87 (pars 1) 993 A.

Cum Moyses educeret populum de terra Aegypti, nullus ordo in populis, nulla in sacerdotibus observantia. Transeunt aquam maris, aquam salsam nec quicquam in se dulcedinis continentem, et *murus erat iis aqua dextra laeva*^a. Haec Moyseo duce gesta cognoscimus.

Cum vero Dominus meus ducit exercitum, quae sunt, quae iam tunc adumbrabantur, videamus. *Sacerdotes praecedunt, arca Testamenti portatur in humeris sacerdotum*^b, nusquam iam mare, nusquam salsus fluctus occurrit, sed duce Domino meo Iesu venio ad Iordanen et venio non perturbatione fugae neque perterritus metu, sed venio cum sacerdotibus arcam Testamenti Domini, in qua Dei lex et divinae litterae servantur, cervicibus suis humerisque portantibus. Ingredior Iordanen non cum furtivo silentio, sed in tubarum cantibus mysticum quiddam divinumque canentibus, ut ad praedicationem tubae coelestis incedam. Ibi dictum est quod *divisa est aqua in duas partes et unus aquae murus factus est a dextris, alius a sinistris*. Hic vero, *qui venit solvere medium parietem saepis, fecit utraque unum*^c; ex una enim parte erecta est aqua, alia vero pars defluxit in mare^d.

Deinde hic ait : *Praeparate vobis cibos ad viam*^e. Et hodie, si audias, dicit tibi Iesus : Si sequeris me, praepara tibi cibos ad viam. Cibi etenim opera sunt quae nos ad futuram viam velut fidele viaticum comitantur. Videamus tamen — quoniam non convenit negligenter et quasi in

4 a. Ex. 14,22. 29 b. Jos. 3,6 c. Éphés. 2,14 d. Jos. 3,16 e. Jos. 1,11

1. Cf. PROCOPE, *ibid.*, 1004 B.

2. Le texte biblique ne mentionne pas ces trompettes.

Le passage du Jourdain

Lorsque Moïse faisait sortir le peuple de la terre d'Égypte¹, il n'y avait aucune discipline dans la foule, aucun rituel chez les prêtres. Ils franchissent l'eau de la mer, une eau salée qui ne contenait rien de doux, et qui « formait un mur à droite et à gauche^a ». Voilà ce qui se passe sous la conduite de Moïse.

Mais lorsque mon Seigneur conduit l'armée, voyons les réalités qui déjà alors étaient préfigurées. « Les prêtres marchent devant, ils portent sur leurs épaules l'arche de l'Alliance^b » ; nulle part désormais on ne rencontre la mer, nulle part de flots salés ; mais je viens au Jourdain sous la conduite de mon Seigneur Jésus, et j'y viens non pas dans le désordre de la fuite ou dans le trouble de l'épouvante, mais j'y viens avec les prêtres qui portent sur leur nuque et sur leurs épaules l'arche de l'Alliance du Seigneur où sont gardées la loi de Dieu et les tables sacrées. J'entre dans le Jourdain, non pas en me dissimulant dans le silence, mais au son des trompettes qui entonnent un air spirituel et divin², afin de m'avancer jusqu'à la prédication de la trompette céleste³. Dans la traversée de la mer Rouge « l'eau s'était partagée en deux, une muraille à droite, une muraille à gauche ». Ici, au contraire, « Celui qui est venu détruire le mur de séparation a rendu unique ce qui était deux^c » ; l'eau en effet s'amoncèla d'un seul côté, de l'autre elle s'écoula dans la mer^d.

L'entrée dans la Terre

Ensuite Jésus dit : « Préparez-vous des provisions pour la route^e ». Et aujourd'hui encore, si tu écoutes, Jésus te dit : Si tu me suis, prépare-toi des provisions pour la route. Les provisions en effet sont les œuvres qui nous accompagnent comme un fidèle viatique pour la route à venir. Voyons pourtant — car il convient de se garder dans l'étude des saintes Écritures

3. Celle du jugement dernier, figurée par les trompettes de Jéricho.

transitu litteras legere divinas —, unde eos iubet cibos parare non habentes frumentum : manna etenim erat cibus eis. Sed cum iam transierimus fluminis huius ripas, *desinit manna^f*, et ideo si non unusquisque praeparaverit sibi cibos, non poterit sequi Iesum terram repromissionis intrantem. Vide autem quos primum in terra repromissionis capiat fructus : *Tunc, inquit, manducaverunt primum fructus de regione palmarum, et manducaverunt primo azyma^g*. Vides ergo quia primum nobis mundi huius iter digressis, si recte sequamur Iesum, prima occurrit palma victoriae et, abiecto *fermento malitiae et nequitiarum, azyma nobis sinceritatis et veritatis^h* parantur.

Mittit tamen Iesus noster exploratores ad Hierichontium regem et hospitio suscipiuntur a meretriceⁱ. Sed illa meretrix, quae ab Iesu missos suscepit exploratores, propterea suscepit, ne ultra sit meretrix. Sed et uniuscuiusque nostrum anima meretrix fuit, donec in desideriis et cupiditatibus viveret carnis. Suscepit vero exploratores Iesu, *angelos quos misit ante faciem suam, ut praepararent viam eius^j*. Quos tamen si ex fide anima unaquaque suscepit, non in humilibus locis neque in inferioribus collocat, sed in superioribus et excelsis, quia non humilibus et terrenis Iesum Dominum suscepimus, sed a patre profectum et de coelestibus venientem.

5. Sed nec lini stipulam, in qua exploratores delitescabant^a, ego absque sacramentis accipio. Linum namque

f. Jos. 5,12 g. Jos. 5,11 h. I Cor. 5,8 i. Jos. 2,1 sv.
j. Mc 1,2 5 a. Jos. 2,6

1. La manne figure traditionnellement la Parole de Dieu. Chez Origène, cf. *Hom. Ex.*, 7,5-6 ; *Hom. Nomb.*, 3,1. Origène reprendra plus loin avec ampleur le développement à peine amorcé ici : la

tures d'une lecture négligente et rapide — d'où il leur ordonne de tirer leur nourriture, à eux qui n'ont pas de blé : car c'était la manne leur nourriture¹. Mais, une fois franchies les rives de ce fleuve, « la manne cesse^f », et c'est pourquoi si on ne se prépare des provisions, on ne pourra pas suivre Jésus à son entrée dans la Terre des promesses. Or vois quels fruits Jésus commence par cueillir dans la Terre des promesses : « Alors, dit l'Écriture, ils commencèrent à manger du fruit de la région des palmes, et ils mangèrent d'abord des azymes^g ». Tu le vois donc : lorsque nous avons quitté les voies de ce monde, si nous suivons Jésus d'un cœur droit, la palme de la victoire se présente à nous tout d'abord, et lorsque nous avons rejeté « le ferment de malice et de perversité », nous sont préparés « des azymes de pureté et de vérité^h ».

La courtisane de Jéricho

Cependant notre Jésus envoie des éclaireurs vers le roi de Jéricho et ils reçoivent d'une courtisane l'hospitalitéⁱ. Mais cette courtisane qui a reçu les envoyés de Jésus, elle les a reçus précisément pour ne plus être courtisane. L'âme de chacun d'entre nous a été aussi « courtisane » quand elle vivait dans les désirs et les passions de la chair. Mais voici qu'elle a reçu les éclaireurs de Jésus, « les anges² qu'il a envoyés devant sa face pour préparer la route^j ». Si une âme les reçoit avec foi, elle ne les place pas dans des lieux bas et inférieurs, mais dans des lieux élevés et supérieurs, parce que ce n'est pas des régions basses de la terre que nous avons reçu le Seigneur Jésus, lui qui est sorti du Père et venu du ciel.

5. Quant à la paille de lin dans laquelle se cachaient les éclaireurs^a, je ne la crois pas non plus exempte de

manne, c'est la connaissance de la Loi divine, prélude et figure des fruits du palmier, c'est-à-dire de la vision béatifique (*Hom.*, 6,1).

2. Cf. *Hom.*, 3,3.

est indumentum sacerdotale, per quod significatur vel his qui invitandi erant, culmen sacerdotale delatum, sicut et Petrus Apostolus dicit : *Vos autem gens sancta, regnum sacerdotale*^b, vel certe quod in sacramento legis, ubi de sacerdotibus adnotatur, populi huius, qui est *ex gentibus*^c, latebat occulta vocatio.

Continuo ergo inimicitias subit meretrix adversus Hierichontium regem. Quid ni quia *caro concupiscit adversus spiritum et spiritus adversus carnem*^d? Et iterum ait : *Odil vos hic mundus, quia me priorem vestrum odio habuit*^e. Est ergo rex aliquis inimicus meretricis huius, qui est *princeps huius mundi*^f, qui insequitur et occupare cupit exploratores Iesu, sed non potest obtinere, quia *per montes*^g iter faciunt; non incedunt per humilia nec vallibus delectantur, sed collinos vertices et montium excelsa sectantur; quia haec nostra meretrix dicit : *Levavi oculos meos ad montes; unde veniet auxilium mihi*^h? Non potest illuc adscendere *mundi huius princeps* nec potest per excelsum iter ad Iesum pervenire; quin immo et si eum tentans collocaverit in excelsis, dicit ei : *Mille te deorsum*ⁱ, quia humilia semper diligit et caduca, in his regnat, in his sedem suam collocat, in quibus etiam usque ad infernum descendat.

Moyses non dixit : *Stet sol*^j nec maximis imperavit elementis, sicut Iesus fecit. *Stet*, inquit, *sol super Gabaon et luna super vallem Aelom* et praeterea addit Scriptura

b. I Pierre 2,9 c. Rom. 9,24 d. Gal. 5,17 e. Jn 15,18
f. Jn 12,31 g. Jos. 2,22 h. Ps. 120 (121),1 i. Matth. 4,6
j. Jos. 10,12

1. Origène a développé dans ses *Homélies sur le Lévitique* la signification symbolique attachée aux vêtements des prêtres (*Hom. Lévit.*, 6,2-5). Ici le lin représente le sacerdoce lévitique, figure du

symbolisme¹. Le lin sert en effet pour les vêtements des prêtres; ce qui veut dire ou bien qu'était transféré à ceux qui devaient être invités le faite du sacerdoce — selon la parole de l'apôtre Pierre : « Vous êtes une nation sainte, un royaume de prêtres^b » — ou tout au moins que dans le symbolisme de la Loi, là où il est question des prêtres, se cachait la vocation secrète de ce peuple qui vient « d'entre les gentils^c ».

Aussitôt donc la courtisane est en butte à la haine du roi de Jéricho. Pourquoi, sinon parce que « la chair a des désirs contraires à ceux de l'esprit et l'esprit à ceux de la chair^d »? Il est dit aussi : « Le monde vous hait, car il m'a haï le premier^e ». Il y a donc un roi qui est l'ennemi de cette courtisane, c'est « le Prince de ce monde^f » qui poursuit les éclaireurs de Jésus et veut s'emparer d'eux; mais il ne peut les saisir parce qu'ils cheminent « sur les montagnes^g »; ils ne descendent pas dans les lieux bas et ne se plaisent pas dans les vallées, mais ils recherchent le haut des collines et les sommets des monts; et cette âme courtisane qui est en nous s'écrie : « j'ai levé les yeux vers les montagnes; d'où me viendra le secours?^h » « Le Prince de ce monde » ne peut monter dans ces régions, il ne peut parvenir jusqu'à Jésus par des routes élevées; bien mieux, si dans la tentation il le place sur les hauteurs, il lui dit : « Jette-toi en basⁱ », car il n'aime que ce qui tombe dans les bas-fonds; c'est là qu'il règne, là qu'il établit sa demeure, dans ces lieux par où il descend même jusqu'aux enfers.

Moïse n'a pas dit² : « Que le soleil s'arrête^j », et il n'a pas commandé aux plus puissants des éléments comme l'a fait Jésus. « Que le soleil s'arrête sur Gabaon, dit-il, et la lune sur la vallée

sacerdoce de l'Israël spirituel. L'image « faite du sacerdoce » est suggérée par la présence du lin sur le toit de la maison de Rahab.

2. PROCOPE, *ibid.*, 1020 D.

et dicit quia : *Numquam sic audivit Deus hominem*^k. Iesus ergo meus solem stare fecit non tunc solum, sed multo magis modo in adventu suo. Dum nos bellum gerimus adversus inimicos nostros et *colluctamur adversus principalis et potestates et rectores tenebrarum harum, adversus spiritalia nequitiæ in coelestibus*^l, sol nobis *iustitiæ*^m indesinenter adsistit nec deserit nos umquam nec festinat occumbere, quia ipse dixit : *Ecce ego vobiscum sum omnibus diebus*ⁿ. Non solum duplicato die nobiscum est, sed *omnibus diebus nobiscum est usque ad consummationem sæculi*, donec et nos obtineamus adversarios nostros.

6. Sed et illud videamus, quid est, quod repromittit Iesus militibus suis. *Omnis, inquit, locus, quemcumque subdideritis vestigiis pedum vestrorum, vester erit*^a. Dixerat hoc illis, qui tunc erant, de regionibus Chananaeorum, Pherezæorum, Iebusæorum, ceterarumque gentium quarum regiones expulsis indignis habitatoribus ipsi hereditate ceperunt ; sed nobis in his verbis quid repromittitur, videamus.

Sunt quaedam adversariarum potestatum gentes diabolicæ, adversum quas nobis certamen geritur et agones in hac vita desudantur. Quantascumque ergo ex his gentes pedibus nostris subdiderimus, quantoscumque in certamine vicerimus, ipsorum regiones, ipsorum provincias et regna Iesu nobis Domino distribuite capiemus. Fuerunt enim illi aliquando angeli, fuerunt in regno Dei magnifici. Aut non legimus quod Esaias dicit de uno ex ipsis : *Quomodo*

k. Jos. 10,14 l. Éphés. 6,12 m. Mal. 3,20 n. Matth. 28,20.
6 a. Jos. 1,3

1. Cf. *Hom.*, 11,3.

d'Aïalon », et l'Écriture ajoute : « Jamais Dieu n'écoula ainsi un homme^k ». Mon Jésus a donc arrêté le soleil ; et pas seulement à ce moment là, mais bien davantage à son avènement^l. Tandis que nous guerroyons contre nos ennemis et que nous « luttons contre les principautés et les puissances, contre les dominateurs de ce monde de ténèbres, contre les esprits méchants répandus dans les airs^l », « le soleil de justice^m » ne cesse de nous accompagner, il ne nous quitte jamais et ne se presse pas de se coucher, car il a dit lui-même : « Voici que je suis avec vous tous les joursⁿ ». Et il n'est pas avec nous seulement pour une double journée, il est avec nous « tous les jours jusqu'à la consommation des siècles », jusqu'à ce que nous triomphions, nous aussi, de nos adversaires.

La promesse
de la Terre

6. Voyons cependant quelle promesse Jésus fait à ses soldats : « Tout endroit, leur dit-il, que foulera la plante de votre pied vous appartiendra^a ». Pour ceux de cette époque, cela représentait le pays des Cananéens, des Phérezéens, des Jébuséens, et de toutes ces nations dont ils prirent le pays en héritage après en avoir chassé les habitants indignes. Mais pour nous, cherchons quelles promesses contiennent ces paroles.

Il existe des races diaboliques de puissances ennemies contre lesquelles nous menons le combat et luttons à grand effort pendant cette vie². Toutes ces grandes puissances, si nous les foulons aux pieds, si nous triomphons d'elles dans les combats, à nous seront leurs pays, leurs provinces, leurs royaumes : ils nous seront distribués par le Seigneur Jésus. Car ces puissances autrefois étaient des anges qui participaient à la splendeur du royaume de Dieu. Ne lisons-nous pas dans Isaïe ce qu'il dit de l'un d'entre eux : « Comment Lucifer est-il tombé du ciel, lui, l'étoile du

2. Sur ces développements angéologiques, cf. Appendice I.

cecidit Lucifer, qui mane oriebatur^b? Lucifer iste sine dubio sedem habebat in coelis; postea vero quam factus est angelus refuga, si eum vincere potuero et subicere pedibus meis, si meruero, ut Dominus Iesus *conterat Satanan sub pedibus*^c meis, consequenter locum Luciferi accipere merebor in coelis.

Sic ergo intelligimus promitti nobis ab Iesu Domino nostro quod *omnis locus, quem subdiderimus vestigiis pedum nostrorum, erit noster*. Sed non putemus quia in hanc hereditatem per otium et negligentiam oscitantes et dormitantes intrare possimus. Ira suae gentis angelum habet; hanc nisi viceris in temet ipso et abscideris abs te omnes motus iracundiae ac furoris, locum, quem aliquando habuit ille angelus, capere in hereditate non poteris, pro eo quod desidia tua nequaquam eum de terra repromissionis expuleris. Similiter et superbiae et zeli et avaritiae ac libidinis sunt aliqui incentores angeli et instinctores horum malorum, quorum nisi vitia in temet ipso viceris atque ea de tua terra, quae iam per gratiam baptismi sanctificata est, exterminaveris, nullo modo plenitudinem repromissae hereditatis accipies.

7. Sub Moyseo non est dictum hoc quod sub Iesu dicitur, quia : *Cessavit terra a proeliis*^a. Certum est quod et terra nostra haec, in qua agones habemus et certamina sustinemus, solius Iesu Domini virtute cessare poterit a proeliis. Intra nos etenim sunt omnes gentes istae vitiorum, quae animam iugiter et indesinenter oppugnant. Intra nos sunt Chananaei, intra nos sunt Pherezaei, hic sunt Iebusaei. Qualiter nobis laborandum est, qualiter vigilandum vel quanto tempore perseverandum, ut omnibus istis de nobis vitiorum gentibus effugatis tandem *terra nostra cesset a bellis*? Et ideo propheta commonet ut *in lege Domini meditemur die ac nocte*^b. Quae utique divinorum verborum

b. Is. 14,12

c. Rom. 16,20.

7 a. Jos. 11,23

b. Ps. 1,2

matin^b? » Ce Lucifer avait évidemment sa demeure dans les cieux : mais depuis qu'il est devenu ange transfuge, si je peux le vaincre et le placer sous mes pieds, si je mérite que le Seigneur Jésus « écrase Satan sous » mes « pieds^c », j'aurai droit à recevoir la place de Lucifer dans les cieux.

C'est donc ainsi que nous comprenons la promesse de Jésus Notre Seigneur que « tout endroit que foulera la plante de nos pieds nous appartiendra ». Mais ne croyons pas que nous puissions entrer dans cet héritage si nous baillons et somnolons dans l'inaction et la négligence. La colère possède un ange de son espèce ; si tu n'en triomphes pas dans ton cœur et si tu ne retranches pas loin de toi tous les mouvements d'irritation et de fureur, tu ne pourras pas obtenir en héritage la place occupée par cet ange autrefois, car dans ton indolence tu ne l'auras pas chassé de la Terre des promesses. De même pour l'orgueil, la jalousie, l'avarice et l'impureté : tous ces vices malfaisants ont des anges pour les inspirer et pour les exciter ; si tu ne triomphes pas de ces passions dans ton cœur et ne les extermines pas de ta terre, déjà sanctifiée par la grâce du baptême, jamais tu ne recevras la plénitude de l'héritage promis.

Le combat spirituel 7. Au temps de Moïse il ne fut pas dit ce qui est dit au temps de Jésus : « la terre se reposa des combats^a ». Il est sûr que cette terre qui est la nôtre, toute pleine de lutttes et de combats, cette terre ne pourra se reposer de la guerre que par la vertu du Seigneur Jésus. Car c'est en nous que sont toutes ces peuplades de vices qui font le siège de notre âme sans nous laisser aucun répit. C'est en nous, oui, c'est en nous que sont les Cananéens, les Phérézéens, les Jébuséens. Que d'efforts, de veilles, de longue persévérance ne nous faudra-t-il pas pour chasser de nous toutes ces peuplades de vices, et qu'enfin « notre terre se repose des combats » ! C'est pourquoi le prophète nous donne cet avertissement de « méditer jour et nuit la loi du Seigneur^b ».

meditatio velut tuba quaedam est animos tuos ad proelium concitans, ne forte adversario vigilante tu dormias. Ideo nec dies ad meditandum sufficit, sed et *nox* adiungitur.

Vos vero quid facietis, qui non solum nocte dormitis, sed et tota die aut occupationibus saeculi aut carnis deliciis deservitis et vix raro ad ecclesiam diebus sollemnibus convenitis? Aliqui autem ex vobis etiam venientes non veniunt, quia venientes non verbo Dei, sed fabulis vacant.

Propter quod dicit ad vos sermo divinus : *Exsurge qui dormis et exsurge a mortuis, ut contingas Christum^e. Exsurge enim dicitur a mortuis his, qui in operibus permanent mortis, in immunditiis suis et sceleribus perdurantes ; quae licet hominibus non sint manifesta, Deo tamen sunt cognita. Sed vel ex hoc poenitentiam agite et convertimini ad Dominum ex toto corde vestro, vacate orationibus, vacate verbo Dei. Quid prodest, si ieiunamus pro peccatis et iterum peccata committimus? Quid prodest lavasse et in coeno denuo volutari? Ieiunasti aliquanto tempore? Tale est, quale si interim ex Aegypto discesseris. Transisti mare rubrum, secutus es Moysen, praecepta scilicet et mandata legis observans ; sed iam te a Moyse suscepit Iesus, qui te etiam *secundo circumcidat*, in loco, qui dicitur *collis praepuliorum^d*. Circumcidendus igitur tibi est non solum idolorum cultus, quem in initiis abiecasti, sed denuo tibi etiam avaritia circumcidenda est, quae est idolorum subtilior cultus.*

Denique Iesus secunda circumcissione populum circumcidens sic dicit : *Hodie abstuli a vobis opprobrium Aegypti^e*.

c. Ephés. 5,14

d. Jos. 5,3

e. Jos. 5,9

1. Voir semblables reproches d'un caractère pittoresque : *Hom., Gen.*, 10,1 (B., p. 93) ; 11,3 (B., p. 105-106) ; *Hom. Ex.*, 12,2 (B., p. 264) ; 13,3 (B., p. 272). Cf. n. 4, p. 13

Cette méditation de la parole de Dieu, elle est semblable à une trompette qui tient ton cœur éveillé pour le combat, de peur qu'il ne t'arrive de dormir pendant que veille ton adversaire. C'est pourquoi il ne suffit pas de méditer pendant le jour, et l'Écriture ajoute : « pendant la nuit ».

Qu'allez-vous donc faire, vous qui non seulement dormez la nuit, mais qui toute la journée vous livrez en esclaves aux occupations du monde ou aux plaisirs de la chair, vous qui vous rendez à l'église péniblement aux jours de fête? Il en est même parmi vous dont la présence n'est pas une présence, car tout présents qu'ils sont ils s'adonnent non à la parole de Dieu mais à leurs bavardages¹.

Voilà pourquoi la parole divine vous répète : « Lève-toi, toi qui dors ; lève-toi d'entre les morts, afin de rencontrer le Christ^e ». « Lève-toi d'entre les morts », dit-elle à ceux qui persistent dans leurs œuvres de mort et qui s'endurcissent dans leurs souillures et dans leurs crimes ; car si ces actions échappent aux hommes, Dieu, lui, les connaît. Repentez-vous donc et convertissez-vous au Seigneur de tout votre cœur, adonnez-vous à la prière, adonnez-vous à la parole de Dieu. A quoi bon jeûner pour nos péchés, si nous recommençons à pécher? A quoi bon s'être lavé pour se vautrer de nouveau dans la fange? Tu as jeûné quelque temps? C'est là comme si tu avais quitté l'Égypte. Tu as passé la mer Rouge, tu as suivi Moïse en observant les préceptes et les commandements de la Loi ; mais voici que Jésus t'a retiré à Moïse pour une « seconde circoncision » au lieu qu'on appelle « colline des prépuces^d ». Et donc, ce qu'il faut circoncire en toi, ce n'est pas seulement le culte des idoles — tu l'as rejeté dès les débuts — mais encore une fois ce culte, plus subtil que celui des idoles, qu'est la cupidité.

Enfin au moment de la seconde circoncision, Jésus dit au peuple : « Aujourd'hui j'ai ôté de vous l'opprobre de l'Égypte^e ». Tant que nous sommes dans le péché, tant

Donec peccamus, donec regnant in nobis vitia passionum, etiamsi derelictis simulacris abscessisse videamur ex Aegypto, *opprobrium lamen Aegypti* ablatum non est a nobis.

Si ergo secundam hanc circumcisionem acceperis vitiorum et abscideris abs te omne vitium irae, superbiae, invidiae, libidinis, avaritiae, iniquitatis ceterorumque similium, tunc a te Aegypti abstergentur opprobria et translatus in terram repromissionis hereditatem regni coelestis accipies, per verum Iesum, Christum Dominum et Salvatorem nostrum, *cui est gloria in saecula saeculorum. Amen*^f.

f. Gal. 1,5

que règnent en nous les vices des passions, même si, ayant abandonné les idoles, nous croyons avoir quitté l'Égypte, « l'opprobre de l'Égypte » ne nous a pas été enlevé.

Si donc tu acceptes cette seconde circoncision, celle de tes vices, si tu retranches de toi la colère, l'orgueil, la jalousie, l'impureté, l'avarice, l'injustice, et toutes les passions du même genre, alors tu seras purifié des opprobres de l'Égypte et transplanté dans la Terre de la promesse. Tu recevras l'héritage du royaume des cieux, par le véritable Jésus, le Christ, notre Seigneur et Sauveur, « à qui est la gloire dans les siècles des siècles. Amen^f ».

HOMILIA II

De eo quod scriptum est : Moyses famulus meus defunctus est.

1. Et Moysei obitum oportet nos enarrare ; nisi enim intellexerimus quomodo moritur Moyses, non poterimus advertere quomodo regnat Iesus.

Si ergo consideres Hierusalem subversam, altare destitutum, nusquam sacrificia nec hostias nec libamina, nusquam sacerdotes, nusquam pontifices, nusquam ministeria Levitarum : cum haec omnia vides cessare, dicito quia : *Moses famulus Dei defunctus est*^a.

Si videris neminem *ter in anno venire ad conspectum Domini*^b nec offerre munera in templo nec iugulare pascha nec azyma edere nec offerre primitias nec primogenita consecrare^c, cum haec omnia non vides celebrari, dicito quia *Moses famulus Dei defunctus est*.

Cum vero videris introire gentes ad fidem, ecclesias extrui, altaria non cruore pecudum respergi, sed *pretioso Christi sanguine*^d consecrari, cum videris sacerdotes et Levitas non *sanguinem taurorum et hircorum*^e, sed verbum Dei per sancti Spiritus gratiam ministrantes, tunc dicito quia Iesus post Moysen suscepit et obtinuit principatum, non ille Iesus filius Nave, sed Iesus filius Dei. Cum videris

1 a. Jos. 1,2 b. Ex. 23,17 c. Ex. 22,28 ; cf. Deut. 15,19
d. I Pierre 1,19 e. Hébr. 9,13

HOMÉLIE II

LE SENS DE LA MORT DE MOÏSE

Au sujet de ce qui est écrit : Moïse, mon serviteur est mort.

1. Il nous faut commenter aussi la mort de Moïse ; car si nous ne comprenons pas comment meurt Moïse, nous ne pourrions comprendre comment règne Jésus.

Le vrai culte Si donc tu considères Jérusalem détruite, l'autel désaffecté, que tu ne vois nulle part ni sacrifices, ni victimes, ni libations ; plus de prêtres, plus de pontifes, plus de liturgie des lévites ; quand tu vois tout cela cesser, dis que « Moïse, le serviteur de Dieu est mort^a ».

Si tu ne vois personne venir « trois fois l'an devant la face du Seigneur^b », ni offrir de dons dans le temple, ni égorger la Pâque, ni manger les azymes, ni offrir les prémices, ni consacrer les premiers-nés^c, quand tu ne vois plus célébrer tout cela, dis que « Moïse, le serviteur de Dieu est mort^d ».

Mais, lorsque tu vois les nations entrer dans la foi, les églises s'édifier, les autels, non plus trempés du sang des animaux, mais consacrés par le « précieux sang du Christ^d », lorsque tu vois les prêtres et les lévites ne plus administrer « le sang des taureaux et des boucs^e », mais la parole de Dieu par la grâce de l'Esprit-Saint, dis alors que Jésus a pris la place de Moïse et qu'il possède le principat, non pas le Jésus, fils de Navé, mais Jésus, Fils de Dieu. — Lorsque

1. Sur la disparition du culte juif, cf. *Hom.*, 17,1.

quia *pascha nostrum immolatus est Christus^f* et *azyma edimus sinceritatis et veritatis^g*, cum videris fructus terrae bonae in ecclesia *tricesimos et sexagesimos et centesimos^h*, viduas, virgines et martyres, cum videris multiplicari semen Istrahel ex his, *qui non ex sanguinibus neque ex voluntate viri neque ex voluntate carnis, sed ex Deo nati suntⁱ*, et cum videris *filios Dei, qui dispersi erant, congregari in unum^j*, cum videris sabbatizare populum Dei, non otium gerentem a conversatione communi, sed otium gerentem ab operatione peccati, cum haec omnia vides, dicito quia : *Moses famulus Dei defunctus est* et Iesus filius Dei obtinet principatum.

Denique et in libello quodam, in quo, licet in canone non habeatur, mysterii tamen huius figura describitur, refertur quia duo Moyses videbantur : unus vivus in spiritu et alius mortuus in corpore. In quo hoc est nimirum, quod adumbrabatur quia si intuearis litteram legis inanem et vacuum ab his omnibus, quae superius memoravimus, ipse est Moyses mortuus in corpore. Si vero potes remove legem velamen^k et intelligere quia *lex spiritalis est^l*, iste est Moyses qui vivit in spiritu.

f. I Cor. 5,7 g. I Cor. 5,8 h. Matth. 13, 8,23 i. Jn 1,13
j. Jn 11,52 k. II Cor. 3,16 l. Rom. 7,14

1. *Hom. Gen.*, 12,5 : « Les martyrs récoltent cent pour un » (B., p. 111). CYPRIEN, *De habitu virginum*, 21 : « Les martyrs produisent cent pour un, et vous (les vierges) soixante pour un ».

2. Peut-être s'agit-il de l'*Assomption de Moïse* (cf. FREY, Art. *Apocryphes de l'Ancien Testament*, dans *DBS*, I, 403-409). Mais l'épisode auquel fait allusion Origène n'y aurait pas été conservé. Harnack se demande s'il ne faudrait pas rattacher la légende à laquelle fait allusion Origène à un autre apocryphe intitulé *λόγων μυστικῶν Μωσέως*. « *Origenes, Hexateuch und Richterbuch* » *TU*, 42,3 (1918), p. 17,

tu vois que « le Christ, notre Pâque, a été immolé^f », et que nous mangeons « les azymes de la pureté et de la vérité^g », lorsque tu vois les fruits de la bonne terre dans l'Église se multiplier à « trente, soixante et cent pour un^h », je veux dire les veuves, les vierges et les martyrsⁱ, quand tu vois s'accroître la race d'Israël, de ceux « qui ne sont pas nés du sang, ni de la volonté de l'homme, ni de la volonté de la chair, mais de Dieu même^l », et quand tu vois « réunis ensemble les enfants de Dieu qui étaient dispersés^j », quand tu vois le peuple de Dieu célébrer le sabbat, non pas en s'abstenant de la manière commune de vivre, mais en s'abstenant des œuvres du péché ; quand tu vois tout cela, dis que « Moïse, le serviteur de Dieu est mort » et que Jésus, le Fils de Dieu, possède le principat.

Enfin dans un petit ouvrage où est décrit ce mystère en figure² (bien que cet ouvrage n'appartienne pas au canon), on rapporte qu'on voyait deux Moïse : l'un vivant en esprit, l'autre mort dans son corps. Voici, à coup sûr, le sens de cette préfiguration : si tu considères la lettre de la Loi, flasque et vide de tout ce que nous avons rappelé plus haut, voilà le Moïse qui est mort dans son corps. Mais si tu peux écarter le voile^k de la Loi et comprendre que « la Loi est spirituelle^l », voilà le Moïse qui vit en esprit.

n. 2. Pour les légendes juives sur la mort de Moïse, voir *DB*, IV 1207, art. *Moïse*.

Un texte curieux de Clément d'Alexandrie commente cette légende des deux Moïse : Josué a vu Moïse enlevé d'une double manière, l'un avec les anges, l'autre sur les montagnes pour être enseveli dans les vallées. Caleb partage cette vision mais ne voit pas la gloire de Moïse, car il était moins pur. Et Clément de conclure : « Les uns voient seulement le corps ou la lettre des Écritures : c'est comme le corps de Moïse ; tandis que les autres en saisissent le sens caché : ceux-là recherchent Moïse en compagnie des anges ». VI, *Strom.* 15, 132,3 ; *PG*, 9, 356-357 ; *GCS*, 15 (Stählin II), p. 498-499. Telle est bien ici la pensée d'Origène.

2. *Et dixit, inquit, Dominus ad Iesum filium Nave ministrum Moysei: Moyses famulus meus defunctus est. Nunc ergo exurgens transi Iordanem hunc tu et omnis populus hic in terram, quam do vobis^a.*

Requires fortasse, quomodo minister Moysei fuerit etiam Dominus noster Iesus filius Dei: quia *cum venisset plenitudo temporum, misit Deus filium suum factum ex muliere, factum sub lege^b*. Per hoc ergo, quod factus est *sub lege, Moysei minister effectus est.*

Dicit autem Deus, ut transeant in terram, non quam dedit Moyses, sed *quam ego, inquit, do vobis*. Vides ergo quia Moyseo mortuo Deus dat terram populo per Iesum. Quam terram? Illam sine dubio, de qua dicit Dominus: *Beati mansueti, qui ipsi hereditate possidebunt terram^c.*

3. *Omnem, inquit, locum, quemcumque adscenderitis vestigiis pedum vestrorum, vobis dabo eum^a*. Quae sunt loca, quae adscendimus vestigiis pedum nostrorum? Legis littera humi posita est et deorsum iacet. Nusquam ergo adscendit, qui legis litteram sequitur. Si vero potueris a littera adscendere ad spiritum et ab historia ad intellectum conscendere celsiorem, tunc vere adscendisti locum editum et excelsum, quem a Deo in hereditate percipies. Si enim in his, quae scripta sunt, typos intelligas et advertas formas esse coelestium et mente ac sensu, *quae sursum sunt, quaeras, ubi Christus est in dextera Dei sedens^b*, tunc et illum locum in hereditate percipies, dicente Domino et Salvatore nostro quia: *Ubi ego sum, ibi erit et minister meus^c.*

Si ergo usque ad Christum sedentem in dextera Dei perveneris fide, vita, puritate, virtute et illis *vestigiis pedum tuorum, quae lavit Iesus^d*, illum locum incesseris,

2 a. Jos. 1,1-2

b. Gal. 4,4

c. Matth. 5,5

3 a. Jos. 1,3

b. Col. 3,1

c. Jn 12,26

d. Jn 13,5

La vraie terre 2. « Et le Seigneur dit à Jésus, fils de Navé, serviteur de Moïse: Moïse, mon serviteur est mort. Maintenant donc, lève-toi, passe le Jourdain, toi et tout ce peuple, pour entrer dans la terre que je vous donne^a ».

Peut-être demanderas-tu comment notre Seigneur Jésus, Fils de Dieu, a été, lui aussi, serviteur de Moïse? Parce que « lorsque vint la plénitude des temps, Dieu envoya son Fils, né d'une femme, né sous la Loi^b ». C'est donc parce qu'il est « né sous la Loi » qu'il est devenu « serviteur de Moïse ».

Or Dieu leur ordonne de passer dans la terre, non pas dans celle qu'a donnée Moïse, mais « celle, dit-il, que je vous donne ». Tu vois qu'après la mort de Moïse, c'est par Jésus que Dieu donne la terre au peuple. Quelle est cette terre? Celle-là assurément dont le Seigneur dit: « Bienheureux les doux, car ils posséderont la terre en héritage^c ».

3. « Tout lieu où vous serez montés avec la plante de vos pieds, je vous le donnerai^a ». Quels sont ces lieux où nous montons avec la plante de nos pieds? La lettre de la Loi est placée par terre et git dans les bas-fonds. On ne monte donc jamais quand on suit la lettre de la Loi. Mais si tu peux monter de la lettre à l'esprit et t'élever du sens historique à une intelligence plus haute, alors tu auras fait l'ascension de ces régions sublimes que Dieu te donnera en héritage. Car si, dans les Écritures, tu saisis les types; si tu comprends qu'il y a là la figure des choses célestes, si tu cherches avec ton esprit et ton intelligence « les choses d'en haut, là où le Christ est assis à la droite de Dieu^b », alors tu recevras ce lieu en héritage, selon la parole de notre Seigneur et Sauveur: « Là où je suis, là aussi sera mon serviteur^c ».

Si donc tu es parvenu jusqu'au Christ, assis à la droite de Dieu, par ta foi, ta vie, ta pureté, ta vertu et qu'avec « ces plantes de tes pieds » « que lava Jésus^d », tu entres dans ces régions, Dieu t'en fera don; alors tu ne seras

dabit tibi eum Deus; tunc non solum *heres efficiaris Dei, sed et coheres Christi*^e.

4. *Sicut, inquit, dixi Moysi, eremum et Antilibanum hunc usque ad flumen magnum, flumen Euphraten*^a. Eremum Deus subiecit Iesu, id est deserta. Quae deserta? de quibus dicit propheta: *Laelare eremus siliens*^b et: *Multi filii deserta magis quam eius, quae habet virum*^c.

Et iterum non dixit Libanum, sed Antilibanum, quem a Deo accepit Iesus. Antilibanus autem dicitur quasi pro Libano.

Si ergo videas priorem populum illum secundum carnem Istrahel, qui erat *vera oliva*^d, ipsum intellige fuisse Libanum verum; sed cum videris quia pro incredulitate sua *aufertur ab eo regnum et datur genti facienti fructum eius*^e, istum populum, qui pro illo expulso introducit in regnum, Antilibanum senti, quae est *ecclesia Dei vivit ex gentibus congregata*^f per Iesum Christum Dominum nostrum, *cui est gloria et imperium in saecula saeculorum. Amen*^h!

e. Rom. 8, 17 4 a. Jos. 1,3-4 b. Is. 35,1 c. Is. 54,1;
Gal. 4,27 d. Rom. 11,24 e. Matth. 21,43 f. I Tim. 3,15
g. Rom. 9,24 h. I Pierre 5,11.

plus seulement « héritier de Dieu, mais cohéritier du Christ^e ».

Le vrai peuple

4. « Comme je l'ai dit à Moïse, je te donnerai le désert (*eremum*) et l'Antiliban que voici, jusqu'au grand fleuve de l'Euphrate^a ». Dieu¹ a soumis à Jésus le désert (*eremum*), c'est-à-dire les solitudes (*deserta*). Quelles solitudes (*deserta*)? Celles dont le prophète dit: « Réjouis-toi, désert (*eremus*) qui as soif^b », et « les fils de la délaissée³ sont plus nombreux que ceux de celle qui a un mari^c ».

Et l'Écriture a ajouté que Jésus a reçu de Dieu, non le Liban, mais l'Antiliban. Or on dit *Antiliban* comme on dirait: à *la place* du Liban.

Si donc tu envisages le premier peuple, le peuple selon la chair, Israël, qui était « le véritable olivier^d », comprends que c'est lui, le vrai Liban³, mais en voyant qu'à cause de son incrédulité « le Royaume lui est enlevé et donné à une nation qui porte du fruit^e », en voyant le premier peuple chassé et l'autre introduit à sa place dans le royaume, comprends que le second peuple, c'est l'Antiliban, c'est-à-dire « l'Église du Dieu vivant^f », rassemblée « de parmi les nations^g » par Jésus-Christ notre Seigneur « à qui est gloire et puissance dans les siècles des siècles. Amen^h ».

1. Cf. PROCOPE, *Isid.*, 993 BC.

2. ἐρήμου (Is., 54,1).

3. Le Liban, dans l'exégèse juive, représente souvent métaphoriquement le temple saint; il pouvait donc signifier aussi le peuple saint, considéré comme sanctuaire. C'est l'exégèse de *IqPhab.*, XII, 3-4. Voir G. VERMÈS, « Car le Liban, c'est le conseil de la Communauté », *Mélanges Robert*, p. 324-325 (Tournai-Paris. Travaux de l'Institut catholique de Paris, 4).

HOMILIA III

De duabus semis tribubus et novem semis tribubus.

1. Moyses hereditatem terrae distribuit trans Iordanen duabus semis tribubus, id est tribui Ruben et tribui Gad et dimidiae tribui Manasse^a. Reliquis vero tribubus non Moyses sed Iesus dividit terram.

Pactum tamen initum est cum illis duabus semis tribubus, quae trans Iordanen acceperant terram, ut relictis mulieribus et infantibus suis in illa terra trans Iordanen ipsi cum fratribus suis pugnent, usque quo etiam ipsi consequantur hereditatem^b. Oportuit igitur post obitum Moysei, qui pactum istud inierat, Iesum promissa deposcere et commonere eos auxilium pugnaturis fratribus ferre. Haec quidem historiae textus enarrat.

Verum quia nos iam conversi ad Dominum sumus, qui *aufert velamen ex lectione veteris Testamenti*^c et donat servis suis credentibus in se, ut *revelata facie gloriam Domini speculentur*^d, haec omnia, quae *figuraliter illis accidebant, propter nos scripta esse* sentiamus, in quos *finis saeculorum devenerunt*^e. Et ideo, sicut ante iam diximus, adscendere temptemus a littera ad spiritum, a figuris ad veritatem, et consideremus, quam formam teneant istae duae semis tribus, quae per Moysen terram hereditatis accipiunt, et quam formam teneant reliquae

1 a. Jos. 13,15 sv. b. Nomb. 32,20, sv; Jos. 1,13 sv. c. II Cor. 3,14 d. II Cor. 3,18 e. I Cor. 10,11

HOMÉLIE III

LES DEMI-TRIBUS. LA MAISON DE RAHAB

Les deux tribus et demie et les neuf tribus et demie.

Les deux partages 1. Moïse distribua leur part de terre au-delà du Jourdain à deux tribus et demie, c'est-à-dire à la tribu de Ruben, la tribu de Gad et la demi-tribu de Manassé^a. Quant aux autres tribus, ce fut Jésus et non Moïse qui leur partagea la terre.

Cependant il fut convenu avec les deux tribus et demie qui avaient reçu la terre au-delà du Jourdain qu'elles y laisseraient les femmes et les petits enfants et que les hommes viendraient combattre avec leurs frères jusqu'à ce que ces derniers fussent entrés en possession de leur part d'héritage^b. Il fallut donc, après la mort de Moïse qui avait conclu ce pacte, que Jésus leur réclamât l'accomplissement des promesses et leur rappelât de porter secours à leurs frères qui allaient combattre. Voilà les faits que nous rapporte la lettre du récit.

Mais, puisque nous avons maintenant le cœur tourné vers le Seigneur qui « ôte le voile à la lecture de l'Ancien Testament^c » et donne à ses serviteurs qui croient en Lui de « contempler la gloire de Dieu, le visage découvert^d », il nous faut comprendre que « toutes ces choses qui leur arrivaient en figure, ont été écrites pour notre instruction, à nous qui sommes arrivés à la fin des temps^e ». Essayons donc, comme nous l'avons déjà dit plus haut, de monter de la lettre à l'esprit, des figures à la réalité, et cherchons la signification des deux tribus et demie qui reçoivent par Moïse leur terre d'héritage, et des neuf tribus et demie

novem semis tribus, quae per Iesum repromissionem terrae sanctae suscipiunt.

Et primo omnium puto quod impossibile fuerit fortuitu accidisse, ut hi qui per Moysen accipiunt portionem, omnes primogeniti essent. Ruben namque primogenitus est ex Lia^f, Gad primogenitus ex Zelfa^g et Manasses primogenitus ex Asennec Aegyptia filia Petephre sacerdotis Heliopoleos, quam accepit Ioseph^h. Numquam ego mihi persuadeo, ut fortuitu acciderit primogenitos esse omnes, quibus per Moysen decernebatur hereditas, sed magis hoc arbitror quod in his iam tunc duorum adumbrabatur forma populorum, unius quidem, qui primogenitus per naturae ordinem videretur, alterius, qui per fidem et gratiam benedictionem hereditatis acciperet.

Nec prius illis, qui per Moysen accipiunt hereditatem, id est qui per legem placuerunt Deo, requies datur, nisi adiuvent in proeliis fratres suos. Mulieres tantum et infantes accipiunt quietem per Moysen; ceteri autem non requiescunt, sed exeunt ad auxilium fratrum suorum.

Vide, mihi hodie laboranti in agone vitae huius et habenti certamen adversum inimicos, id est contrarias potestates, quomodo in auxilium veniunt illi, qui ante adventum Iesu Christi Domini mei in lege iustificati sunt. Vide, quomodo Esaias mihi praestat auxilium, cum me sermonibus suae lectionis illuminat. Vide accinctum et expeditum venientem Hieremiam ad auxilium nostrum et voluminis sui iaculis hostes acerrimos, cordis mei tenebras, effugantem. Accingitur et Daniel ad auxilium nostrum, cum nos de Christi praesentia ac regno et de Anti-

f. Gen. 29,32 g. Gen. 30,10 h. Gen. 41,50.

1. Cf. PROCOPE, *PG*, 87 (pars 1) 996 D-997 A.

restantes qui reçoivent par Jésus la promesse de la Terre sainte.

Le peuple des premiers nés Pour commencer, je crois impossible d'attribuer au hasard le fait que ceux qui reçoivent leur part de Moïse sont tous des premiers-nés¹. Ruben, en effet, est premier-né de Lia^f, Gad, premier-né de Zelfa^g, et Manassé, premier-né d'Aseneth l'Égyptienne, fille de Putiphar, prêtre d'Héliopolis, et épouse de Joseph^h. Non, j'en suis convaincu, ce n'est pas un hasard s'il n'y eut que des premiers-nés à recevoir de Moïse leur part d'héritage, je pense bien plutôt qu'en cela déjà s'esquissait la figure des deux peuples, l'un qui paraîtrait le premier dans l'ordre de la nature, mais l'autre qui recevrait par la foi et la grâce la bénédiction de l'héritage².

Et ceux qui reçoivent l'héritage par Moïse, c'est-à-dire ceux qui ont plu à Dieu par la Loi, n'ont droit au repos que s'ils aident leurs frères dans les combats. Seuls les femmes et les petits enfants reçoivent de Moïse permission du repos; les autres ne prennent aucun repos, ils s'en vont au secours de leurs frères.

Vois donc! quand je m'épuise aujourd'hui dans les luttes de cette vie, quand je soutiens le combat contre mes ennemis, c'est-à-dire les puissances adverses, vois comment me viennent en aide ceux qui, avant la venue de Jésus-Christ mon Seigneur, furent justifiés sous le régime de la Loi³. Vois le secours que m'apporte Isaïe, quand il illumine mon esprit par la lecture de ses œuvres. Vois Jérémie accourir à notre aide, fantassin léger tout armé pour la guerre: des javelots de son livre il met en fuite les plus redoutables ennemis, les ténèbres de mon cœur. Daniel aussi s'arme pour nous secourir quand il nous instruit et nous avertit à l'avance de la présence royale

2. Allusion implicite à Esaü et à Jacob (Gen., 27). Comparer *Hom. Nomb.*, 3,2.

3. Cf. *Hom.*, 26, n. 1, p. 498.

christi futura fraude instruit et praemonet. Adest et Ezechiel sacramenta nobis coelestia in quadriformibus rotarum circulis signans et *rotam concludens in rota*^l. Ducit et Osee bis senas prophetici agminis turmas et procedunt omnes *succincti lumbos in veritate*^j, quam praedicant ad auxilium fratrum suorum, ut eorum voluminibus instructi diabolicas non ignoremus astutias.

Isti ergo qui viri fortes sunt, armati et praecincti lumbos in veritate exeunt in auxilium nostrum et pugnant nobiscum. *Infantes aulem et mulieres*^k non exeunt ad proelium nostrum. Nec mirum ; infans enim dicitur, qui non loquitur. Quid me ergo iuvare potuit ille, qui nihil locutus est ? cuius nihil invenio, quod legam ? cuius me sermo non instruit ? Mulierem vero dicit Apostolus *infirmum vas*^l esse. Unde et consequenter *infirmum vas* ad conflictum non venit, ne confringatur et pereat ; sic namque et de Iesu Domino in evangeliiis dicitur quia : *Calamum quassatum non confregit*^m. Quia ergo mulieres a viris suis domi doceri iubenturⁿ et magis in discipulorum quam docentium persona ponuntur, ad auxilium meum non venit, qui docere me non potest et cuius nihil invenio, quod imitari debeam vel tenere.

l. Éz. 1,16 j. Éphés. 6,14 k. Jos. 1,14 l. I Pierre 3,7
m. Matth. 12,20 n. I Cor. 14,35

1. Cf. PROCOPE, *ibid.*, 997 C : « Ils combattent avec nous après la vie ». Même symbolisme des deux tribus et demie et des neuf tribus et demie en *Hom. Nomb.*, 26, 6.

2. *Infans* (in-fari). Origène avait employé le mot *νήπιος* comme le montre le texte correspondant de Procope, mais on peut donner de ce mot la même explication étymologique (*νη-επος*).

3. On trouve fréquemment dans les homélies d'Origène semblable interprétation au sujet des femmes de l'Ancien Testament. En effet, il arrive à Origène de voir dans Sara (à la suite de Philon) la figure de

du Christ et des perfidies à venir de l'Antéchrist. Et voici Ézéchiél : il nous présente les mystères célestes dans le quadruple cercle de ses roues, « enfermant la roue dans la roue^l ». Osée, à son tour conduit les escadrons de la colonne des douze prophètes ; tous s'avancent, « les reins ceints de la vérité^j » qu'ils annoncent pour secourir leurs frères, afin qu'instruits par leurs œuvres nous soyons avertis des ruses du démon.

Les voilà donc, ces hommes de cœur, tout armés et les reins ceints de la vérité. Ils sortent à notre aide et combattent avec nous^l. Mais « les femmes et les petits enfants^k » ne sortent pas pour notre combat. Rien d'étonnant à cela. Le petit enfant est appelé ainsi parce qu'il ne parle pas². Quelle aide aurait pu m'apporter celui qui ne dit rien, chez qui je ne trouve rien à glaner, dont l'entretien ne m'apprend rien ? Quant à la femme, l'Apôtre dit qu'elle est un « vase de fragilité^l ». Aussi un « vase de fragilité » ne vient-il pas au combat, de peur de se briser et de périr — c'est ainsi qu'on dit du Seigneur Jésus dans les Évangiles qu'il n'a pas « brisé le roseau froissé^m ». Puisque les femmes donc sont invitées à se faire instruire chez elles par leurs marisⁿ et que leur rôle est plutôt un rôle d'élèves que d'enseignantes, je ne tire aucun secours de qui ne peut m'enseigner et chez qui je ne trouve rien à imiter ni à retenir³.

la vertu (*Hom. Gen.*, 6,1), dans Cétura la Sagesse ou la bonne odeur du Christ (*ibid.*, 11,1), dans le mariage d'Isaac avec Rébecca l'union du Christ à l'âme vierge (*ibid.*, 10,4), dans Jahel (*Hom. Jug.*, 5,5) et Rahab une figure de l'Église ; mais le symbolisme qui lui est le plus habituel et qui se situe encore dans la ligne philonienne, c'est de faire de la femme la figure de l'âme faible qui ne résiste pas au péché (*Hom. Lév.*, 1,2 ; *Hom. Nomb.*, 1,1), ou de la chair qui doit se soumettre à l'esprit (*Hom. Gen.*, 4,4 ; *Hom. Ex.*, 13,5) mais lui est souvent opposée (*Hom. Gen.*, 5,2). Origène souligne lui-même en *Hom.*, 9,9 qu'il s'agit là d'une interprétation allégorique ; ailleurs il rend témoignage au courage des femmes martyres (*Hom. Jug.*, 9,1).

2. Videamus ergo, quid dicunt ad Iesum isti, qui veniunt ex illa terra, quam distribuit Moyses : *Sicut audivimus, aiunt, Moysen, ita audiemus et te*^a. Nihil tam verum quam quod omnis, qui audit Moysen, audiat et Iesum Dominum nostrum. De Iesu enim ille scripsit. Unde et Dominus in evangelio arguens eos quia ex eo, quod sibi non credunt, nec Moyseo credant, dicit : *Si crederetis Moysi, crederetis ulique et mihi ; de me enim ille scripsit*^b.

Mihi tamen nec hoc otiosum videtur quod non tres integrae tribus sunt istae, quae per Moysen dispensantur, et illae integrae novem, quae per Iesum hereditate potiuntur, sed duae semis hic et ibi novem semis^c, et ista una tribus dividitur in duas partes, per quam neque hic tertius numerus integer adimpletur neque ibi decimus perfecte et integre consummatur. In quo arbitror illud indicari, quod et illi priores, qui per legem agebantur, contigerint quidem scientiam trinitatis, non tamen integre et perfecte, sed *ex parte*^d. Deerat enim illis in trinitate etiam de unigeniti incarnatione cognoscere. Nam licet de adventu eius crederent et de reliquis eius dispensationibus non solum crederent, sed etiam praedicarent, non tamen etiam videre et adipisci ea quae crediderant, potuerunt ; sicut et Dominus discipulis suis dicit de iis quia : *Mulli prophetae et iusti cupierunt videre, quae vos videtis, et non viderunt, et audire, quae vos auditis, et non audierunt*^e. Erat enim fides eorum non integra pro eo quod nondum in Christo fuerat dispensatio carnis impleta ; et quod nos nunc factum iam credimus et impletum, illi tantummodo futurum credebant.

2 a. Jos. 1,17 b. Jn 5,46 c. Jos. 14,2 sv d. I Cor. 13,9
e. Matth. 13,17

2. Que disent cependant à Jésus ceux qui viennent de la terre qu'a distribuée Moïse ? « Comme nous avons écouté Moïse, ainsi t'écouterons-nous toi aussi^a ». Rien n'est plus vrai : tout homme qui écoute Moïse écoute aussi Jésus notre Seigneur, car c'est de Jésus que Moïse a écrit. Dans l'Évangile, le Seigneur prouve aux Juifs qu'en ne croyant pas en lui, ils ne croient pas non plus à Moïse : « Si vous croyiez à Moïse, vous croiriez de même en moi, car il a écrit de moi^b ».

Symbolisme des tribus inachevées Voici pourtant un fait qui me semble lourd de sens : ce ne sont pas exactement trois tribus qui reçoivent leur terre par Moïse, ni exactement neuf tribus qui entrent dans leur héritage, grâce à Jésus, mais deux et demie d'un côté, et neuf et demie de l'autre¹ et cette tribu partagée en deux empêche le nombre trois d'être entier et le nombre dix d'atteindre son parfait et complet achèvement. Je pense que le sens de ces détails, c'est que les anciens, qui vivaient sous la Loi, ont atteint une certaine connaissance de la Trinité ; non pas une connaissance complète et parfaite, mais une « connaissance partielle^d ». Il leur manquait en effet, dans la Trinité, de connaître aussi l'incarnation du Fils unique. Car s'ils ont cru à sa venue, cru à tous les biens qu'il lui restait à dispenser, et si même ils l'ont annoncé, pourtant il ne leur a pas été possible de voir et d'atteindre l'objet de leur foi. « Beaucoup de prophètes et de justes, dit le Seigneur à ses disciples, ont désiré voir ce que vous voyez, et ne l'ont pas vu ; entendre ce que vous entendez, et ne l'ont pas entendu^e. » En effet il manquait quelque chose à leur foi, parce que l'économie de l'Incarnation n'avait pas encore été réalisée dans le Christ. Ce à quoi nous croyons maintenant comme fait et accompli, eux y croyaient seulement comme à venir.

1. Cf. PROCOPE, *ibid.*, 997 A. Voir en Appendice II, p. 74, la comparaison de ce texte avec celui de Rufin.

Propterea ergo tribus illae neque duae sunt, ne patres extra fidem et salutem sint trinitatis, neque tres integrae et perfectae, ne beatæ trinitatis in illis iam sacramentum videretur expletum. Sed contigerunt quidem tertium numerum et, sicut dixit Dominus, *cupierunt videre quae videmus, et audire quae audimus, sed minime potuerunt, quia nondum filius hominis fuerat exaltatus^f nec temporum iam venerat plenitudo^g.*

Hic me etiam amplius aliquid movet. Ego puto quod fortasse nec in adventu Iesu et incarnatione eius adhuc quod perfectum est et integrum discimus; sed nec si ad crucem ducatur iam et consummetur in omnibus nec si a mortuis resurrexerit, cuncta nobis per semet ipsum, quae perfecta sunt, pandet. Alio adhuc opus habemus, qui nobis aperiat et revelet universa. Audi ipsum Dominum in evangeliiis dicentem: *Multa adhuc habeo, quae vobis loquar, sed non potestis illa modo audire. Veniet autem spiritus veritatis, qui a patre procedit, et de meo accipiet; et ille vobis indicabit omnia^h.* Vides quia non solum apud Moysen iste tertius numerus non demonstratur impletus, sed adhuc et Iesus dicit discipulis suis: nondum potestis audire, nisi ille paracletus veniat, spiritus veritatis, quia per ipsum et in ipso adimpletur perfectio trinitatis. Nam et quod novem semis tribus sunt, quae sub Iesu duce agunt, et non integrae decem — qui numerus in omnibus consummatus dicitur et perfectus —, eadem sine dubio ratio

f. Jn 3,15

g. Gal. 4,4

h. Jn 16,12-14

1. Il est remarquable que dans ce passage Origène soit aussi sensible à l'économie du plan divin: avant le Christ la révélation est incomplète et même après sa venue, nous dit la suite du texte, il faudra l'effusion de l'Esprit pour achever et parfaire la connaissance du mystère. Ainsi Origène, malgré l'influence des conceptions hellénistiques, a-t-il la perception très vive du rôle unique de l'Incarnation

Ces tribus ne sont donc pas au nombre de deux, pour que les Pères ne soient pas étrangers à la foi trinitaire et au salut qui en découle, ni au nombre de trois — chiffre complet et parfait — pour qu'on ne croie pas que le mystère de la Trinité bienheureuse ait été déjà chez eux porté à son achèvement. Cependant, en vérité, ils ont touché au nombre trois et, comme le dit le Seigneur, « ils ont désiré voir ce que nous voyons et entendre ce que nous entendons », mais ils ne l'ont guère pu, car le Fils de l'homme n'avait pas encore été « élevé^f » et « la plénitude des temps n'était pas encore venue^{g1} ».

Mais ici je me sens forcé d'aller plus loin. Oui, peut-être la venue et l'incarnation de Jésus ne nous donnent-elles pas encore un enseignement parfait et complet; et même sa passion — consommation totale — et sa résurrection d'entre les morts ne nous livreront-elles pas une pleine révélation. C'est un autre qu'il nous faut pour nous en ouvrir et révéler la totalité. Écoute le Seigneur lui-même dans les évangiles: « J'ai encore beaucoup de choses à vous dire, mais vous ne pouvez les comprendre maintenant. L'Esprit de vérité viendra, qui procède du Père et recevra de ce qui est à moi; et il vous enseignera toutes choses^h. » Si le nombre trois se montre incomplet, ce n'est donc pas seulement chez Moïse; Jésus encore dit à ses disciples: Vous ne pouvez pas comprendre avant la venue du Paraclet, de l'Esprit de vérité, parce que c'est par lui et en lui que se consomme la perfection de la Trinité. Car ces neuf tribus et demie, dont Jésus possède le commandement, et qui ne sont pas exactement dix — le nombre par excellence de la consommation et de la perfection² — quelle

et des dimensions historiques essentielles à la révélation judéo-chrétienne. Cependant cette distinction précise en trois étapes paraît chez lui exceptionnelle. Cf. HARL, p. 144-145.

2. Sur les étonnantes propriétés du nombre dix, voir PHILON, *Plant.*, 123-126; *Décal.*, 20-32. Autres allusions d'Origène en *Hom.*, 4,4; *Hom. Gen.*, 16,6; *Hom. Lév.*, 13,4 (B., p. 473).

invenitur, ut hoc, quod a Domino Iesu reservari dicitur Spiritui sancto, semiplenum videatur ac medium. Quamvis enim per Dominum et Salvatorem poenitentia praedicetur et conversio a malis ad bona et detur omnibus credentibus remissio peccatorum et omnia, quae ad perfectionem decadae videntur tendere, compleantur, tamen perfectio et summa cunctorum bonorum in eo consistit, si post haec omnia sancti Spiritus quis gratiam mereatur accipere. Alioquin nihil in eo perfectum putabitur, cui sanctus Spiritus deest, per quem mysterium beatae trinitatis impletur.

Vis ut adhuc tibi evidentius probem apud priorem populum illum, quem Moyses in duabus semis tribubus adumbrabat, non fuisse omnia integra nec perfecta? Declarat etiam illa historia, quae in hoc ipso libello Iesu Nave scripta est, cum dicit quia altare quidem verum erat in illa terra quam Iesus dispensabat¹, isti tamen qui erant trans Iordanen, id est Ruben et Gad et dimidia tribus Manasse, fecerunt sibi altare², sed non verum altare, sed quod typum haberet et formam veri altaris, quod erat apud Iesum. Nihil ergo mireris, si non integram scientiam Trinitatis acceperant illi, qui nec integrum nec verum altare construxerant.

Ideo denique nec multi hostes neque plures reges contrariarum virtutum ab illis dicuntur esse deiecti. Seon, inquit, tantummodo regem Amorrhaeorum^k et Og regem Basan^l et Amalechitas deiecerunt trans Iordanen. Iesus vero ubi ducit exercitum, nunc quinque reges simul cadunt, qui confugerant in speluncas, et non solum cadunt,

i. Jos. 9,2 (8,30)

j. Jos. 22,10 sv.

k. Nomb. 21,21 sv.

l. Nomb. 21,33 sv.

m. Jos. 10,5. 16-26

raison leur trouver, sinon celle que donne le Seigneur Jésus : ce qui est réservé à l'Esprit-Saint ne se manifeste encore qu'à un stade incomplet et intermédiaire. En effet, c'est le Seigneur et Sauveur qui prêche la pénitence et la conversion au bien ; c'est par lui qu'est donnée à tous ceux qui croient la rémission de leurs péchés, et que s'accomplissent toutes les choses qu'on voit tendre à la perfection de la década ; cependant, la perfection et la consommation de tous les biens, c'est, après tout cela, de mériter de recevoir la grâce de l'Esprit-Saint. Quelle perfection d'ailleurs pourra-t-on trouver chez celui à qui manque l'Esprit-Saint, l'Esprit par lequel se consomme le mystère de la Trinité bienheureuse.

Imperfection du premier peuple Faut-il te prouver avec plus d'évidence encore, que chez ce premier peuple, préfiguré par Moïse dans les deux tribus et demie, tout n'avait pas atteint la perfection ? La chose est claire dans le récit suivant, consigné au même livre de Jésus Navé : il y avait, y dit-on, un véritable autel dans la terre que distribuait Jésus¹ ; or, ceux qui étaient au-delà du Jourdain, c'est-à-dire Ruben, Gad, et la demi-tribu de Manassé, se fabriquèrent un autel², non pas un véritable autel, mais un autel qui avait le type et la figure du véritable autel, celui de Jésus¹. Ne t'étonne donc pas si des gens qui n'avaient pas construit un autel parfait et véritable, n'avaient pas reçu la connaissance parfaite de la Trinité.

C'est pour la même raison qu'ils battirent peu d'ennemis et peu de rois parmi les puissances adverses. Seuls, rapporte l'Écriture, Séon, roi des Amorrhéens^k, Og, roi de Basan^l, et les Amalécites furent battus de l'autre côté du Jourdain. Mais quand c'est Jésus qui dirige l'armée, tantôt cinq rois tombent à la fois, qui s'étaient réfugiés dans les cavernes — et non seulement ils tombent, mais « ils sont

1. La Bible n'est pas aussi précise : « grand à voir », portent hébreu et LXX.

sed et suspenduntur in ligno^m; nunc viginti novemⁿ pariter iugulantur et immensae multitudines adversi exercitus prosternuntur et exterminantur omnes^o, qui sanctam terram in immunditiis possident, qui terram fluentem lac et mel in amaritudine malitiae detinent.

3. Interea mittuntur ab Iesu exploratores in Hiericho et suscipiuntur a meretrice Raab^a. Exploratores isti, qui mittuntur ante faciem Iesu, possunt et angeli Dei putari, sicut scriptum est : *Ecce mitto angelum meum ante faciem tuam, qui praeparabit vias tuas^b*. Quod per alios quidem invisibiliter, per Iohannem vero visibiliter completur; de quo et hoc ipsum scriptum est. Denique de Iohannis baptismo dicitur a Domino quia scribae et Pharisei non crediderunt ei, meretrices autem et publicani credentes^c baptizati sunt. Sic ergo etiam in hoc completur, quod meretrix Iesu exploratores susceperit, per quos et de interitu totius inimicae gentis refertur erepta.

4. Sed videamus tandem, quae sit ista meretrix. Raab dicitur, Raab vero interpretatur latitudo. Quae ergo est latitudo, nisi ecclesia haec Christi, quae ex peccatoribus velut ex meretricatione collecta est? Et dicit : *Angustus*

n. Cf. Jos. 15,32

o. Cf. Jos. 11,4 sv.

3 a. Jos. 2,1 sv.

b. Matth. 11,10; Mc 1,2

c. Matth. 21,32

1. Ce passage est d'un raccourci qui frise l'obscurité. Pour Origène, le rôle et la fonction des anges, c'est précisément de préparer les voies au Christ dans l'âme des fidèles. La mission des explorateurs (qu'il appelle envoyés, ἄγγελοι, bien que le terme ne soit pas dans le texte des LXX) lui suggérait immédiatement la notion d'ange; leur mission visible, c'était celle de l'envoyé par excellence, Jean-Baptiste, à qui l'évangéliste (Mc, 1,2) appliquait la parole : « Voici que j'envoie mon ange devant ta face », parole où Origène voyait une confirmation de ses vues sur la préexistence des âmes et la possibilité d'une incarnation des anges. Jean-Baptiste, pour

pendus au bois^m » ; tantôt « vingt-neufⁿ » adversaires sont égorgés à leur tour et des foules immenses de l'armée ennemie sont toutes anéanties, exterminées^o; elles qui occupent la terre sainte dans l'impureté et qui détiennent dans l'amertume de la malice le pays où coulent le lait et le miel.

Les éclaireurs
de Jésus

3. Cependant Jésus envoie des éclaireurs à Jéricho, et ils sont reçus par Rahab, la courtisane^a. Ces éclaireurs qui sont envoyés devant la face de Jésus, on peut les considérer aussi comme des anges de Dieu, selon ce qu'il est écrit : « Voici que j'envoie mon ange devant ta face qui préparera tes voies^b. » — Si d'autres réalisaient invisiblement cette parole, ce fut Jean la réalisation visible, car c'est de lui aussi qu'elle fut écrite. D'autre part, à propos du baptême de Jean, le Seigneur dit que les Scribes et les Pharisiens n'ont pas cru en lui, mais que « les courtisanes et les publicains y crurent^c » et furent baptisés. Cette parole s'accomplit aussi lorsque la courtisane reçut les éclaireurs de Jésus, et qu'elle fut arrachée par eux à la ruine de tout le peuple ennemi¹.

La courtisane,
figure de l'Eglise

4. Mais voyons enfin qui est cette courtisane ! Son nom est Rahab, mais Rahab signifie *ampleur*². De quelle *ampleur* s'agit-il, sinon de cette Église du Christ qui s'est recrutée parmi les pécheurs et qui les reçoit comme au sortir de la prosti-

Origène, est un ange incarné pour préparer la grande incarnation, celle du Christ. Voir à ce sujet DAN., *Orig.*, p. 243 à 247. L'épisode de Rahab et la mention de Jean-Baptiste évoquaient immédiatement le verset de Matth. 21,32.

2. Origène fonde des développements entiers sur la signification qu'on attribuait aux noms hébraïques dans les milieux rabbiniques et alexandrins. A partir de l'homélie 14 en particulier se rencontre surabondance de ces interprétations. Cf. HANSON, « Interpretations of hebrew names in Origen », *Vig. Christ.*, 10 (1956), p. 103-123. Sur Rahab, voir WUTZ, p. 185, 355.

mihī est locus, fac mihī locum ubi habilem. Hos aulem mihī quis enutrivit^a? et iterum ad quam dicitur : *Dilata palos tuos, et extende tentoria tua^b*. Ista ergo est latitudo, quae suscepit exploratores Iesu.

Scio me aliquando in quadam ecclesia disputantem de duabus meretricibus, de quibus scriptum est in tertio libro Regnorum, quae ad iudicium venerant Salomonis, quarum una vivum, alia mortuum habebat infantem^c, discussisse diligentius et dixisse quia illa meretrix haec esset, cui Salomon non ille, sed hic, qui *pacem venit facere eorum, quae in coelis sunt et quae in terris^d*, reddi vivum iussit infantem, illa vero alia, quae mortuum habebat infantem, vel illius esset prioris populi synagoga vel eorum, qui in haeresin declinarunt.

Est et alia meretrix, quam in Osee iubetur accipere propheta^e, in figura sine dubio huius, quae ex gentibus congregata est.

Talis ergo et haec meretrix esse dicitur, quae exploratores suscepit Iesu, sed haec susceptos eos in superioribus collocat atque in editis et excelsis fidei constituit sacramentis. Nemo enim, qui ab Iesu mittitur, invenitur deorsum et humi iacens, sed in superioribus permanet et non solum ipse in superioribus permanet et excelsis, sed et ista meretrix, quae eos suscepit, ex meretrice efficitur iam prophetae ; dicit enim : *Scio quia Dominus Deus vester tradidit vobis terram hanc^f*. Vides, quomodo illa, quae aliquando erat meretrix et impia et immunda, nunc iam Spirito sancto repleta est et de praeteritis quidem confitetur, de praesentibus vero credit, prophetat

4 a. Is. 49,20-21 b. Is. 54,2 c. I Rois 3,16 sv. d. Col. 1, 20
e. Os. 1,2 f. Jos. 2,9

1. Allusion sans doute aux homélies sur les livres des Rois dont deux seulement ont été conservées (sur I Rois). Le passage que mentionne Origène a donc été perdu.

tution ? Elle s'écrie : « L'espace est trop étroit pour moi ; fais-moi de la place pour que j'y puisse habiter. Qui m'a élevé ces enfants ?^a » et on lui répond : « Écarte tes pieux et élargis ta tente^b. » La voilà donc cette *ampleur* qui a reçu les éclaireurs de Jésus.

— Je me rappelle qu'un jour, dissertant dans une église des deux courtisanes du jugement de Salomon (au troisième livre des Rois)¹, dont l'une avait un enfant mort et l'autre un enfant vivant^c, j'ai dit, après avoir examiné attentivement ce passage, que la première courtisane représentait celle à qui Salomon, non pas celui d'autrefois mais celui qui est venu « réconcilier toutes choses, celles du ciel et celles de la terre^d », fit rendre son enfant vivant, et que l'autre dont l'enfant était mort représentait soit la synagogue du peuple juif, soit la synagogue de ceux qui sont tombés dans l'hérésie.

Il y a aussi une autre courtisane, celle que le prophète Osée reçoit l'ordre de prendre pour sa femme^e, figure sans aucun doute de celle qui est rassemblée de parmi les nations. —

C'est donc bien ainsi qu'il faut interpréter la courtisane qui a reçu les éclaireurs de Jésus ; mais, lorsqu'elle les a reçus, elle les place dans des lieux supérieurs² et les établit sur les hauteurs des mystères de la foi. Car aucun envoyé de Jésus ne se trouve par terre dans les bas-fonds ; il demeure sur les sommets, et ce n'est pas lui seulement qui demeure sur les sommets et sur les hauteurs, mais cette courtisane aussi, qui les a reçus et qui devient maintenant prophète, car elle s'écrie : « Je sais que le Seigneur votre Dieu vous a livré cette terre^f. » Tu vois comment celle qui était naguère une courtisane païenne et impure est maintenant remplie de l'Esprit-Saint ; elle rend témoignage du passé, donne foi au présent, prophétise et prédit l'avenir. Ainsi donc,

2. Cf. PROCOPE, *ibid.*, 1000 B et le fragment de Procope publié dans l'édition BAEHRENS, p. 621 (Nachträge).

autem et praenuntiat de futuris. Sic ergo Raab, quae latitudo interpretatur, dilatatur et proficit, usque quo *in omnem terram exeat sonus eius*^g.

Sed et Iaphet simili modo dilatatio interpretatur, qui utique et ipse formam populi huius ferebat, qui salvatur *ex gentibus*^h, et Chanaan puer servus ei subicitur a patre et fratri suo Semⁱ, qui formam gerit eorum, qui ex circumcissione salvantur. In quo admiranda est benignitas et providentia Dei, qui volens peccatori Chanaan praestare remedium et conferre ei salutem, servum eum fecit fratribus suis, sicut et Esau factus est ut serviret fratri suo Iacob^j, non utique ut periret, sed ut salutem melioribus oboediendo conquireret.

Praestatur enim malis plurimum et peccatoribus, qui semet ipsos regere nesciunt, ut non sibimet ipsis committantur, sed ut servi fiant sanctorum et subiaceant melioribus, ut non suo sensu malo, sed illorum bono regantur. Videtis quam multa benignitas Domini, quam abscondit et occultat ab auribus vulgi et quam verbis asperioribus tegit, ne forte servus malus et ingratus contemptor^k efficiatur, cum nimiam Domini sui intellexerit bonitatem.

5. Sed videamus quid egit cum exploratoribus ista sapiens meretrix. Consilium eis dat mysticum et coeleste, nihil habens terrenum. *Per montana*, inquit, *abile*^a, nolite

g. Ps. 18 (19),5 ; Rom. 10,18 h. Is. 45,20 ; Rom. 9,24 i. Gen. 9,18-25 j. Cf. Gen. 25,23 ; 27,37. k. Rom. 2,4. 5 a. Jos. 2,16

1. Cf. Wurtz, p. 557.

2. Ce paragraphe apparaît d'abord comme une digression qui coupe le développement. Origène insère là un de ses thèmes habituels : le caractère médicinal du châtement envoyé par Dieu et la sévérité pédagogique des menaces divines, cf. DAN., *Orig.*, p. 272 sv. Cependant cet épisode est en relation profonde avec le contexte : Dieu se sert des uns pour sauver les autres ; c'est là une idée fréquemment

Rahab, qui signifie *ampleur*, se dilate et progresse jusqu'à ce que « sa voix atteigne les extrémités de la terre^g ».

Mais Japhet aussi, de semblable manière, veut dire *dilatation*¹ ; il portait en lui, sans nul doute, la figure de ce peuple qui est sauvé « parmi les nations^h » ; le jeune Canaan lui est soumis comme esclave par son père, à lui et à son frère Semⁱ qui préfigure ceux qui sont sauvés parmi les circoncis. Il faut admirer la bonté et la providence de Dieu qui, voulant offrir un remède au pécheur Canaan et lui conférer le salut, le rend serviteur de ses frères — comme Esau le devint de son frère Jacob^j — non pas certes pour qu'il périsse mais, pour qu'en obéissant à de meilleurs que lui, il trouve le chemin du salut².

C'est un très grand avantage en effet pour les méchants et les pécheurs, qui ne savent se gouverner eux-mêmes, de ne pas être livrés à eux-mêmes, mais de devenir les serviteurs des saints et d'être soumis à meilleurs qu'eux, afin de ne pas se régler sur leur propre jugement qui est pervers, mais sur celui des saints qui est bon. Vous voyez combien le Seigneur est miséricordieux, mais il dérobe et dissimule sa bonté aux oreilles des profanes et la cache sous des paroles fort dures³, de peur que le serviteur mauvais et ingrat n'en vienne à mépriser^k les bontés de son maître en en comprenant l'excès.

5. Voyons cependant comment agit Le signe d'écarlate avec les éclaireurs cette sage courtisane. Elle leur donne un conseil spirituel et céleste qui n'a rien de terrestre : « Partez par les montagnes^a », dit-elle, ne

exprimée par Origène, ainsi en *Hom.* 10,1 : « Les Gabaonites se mettent au service des saints et c'est à ce titre qu'ils reçoivent de Jésus le salut », idée très proche de notre texte. Ici c'est de Japhet que vient le salut et Japhet est figure de l'Église, comme déjà chez Irénée (*Démonstration de la prédication apostolique*, 21 ; *PO*, 12, 766). La digression n'est donc qu'apparente et nous ramène à la même idée fortement exprimée plus loin par Origène : le salut par l'Église.

3. Les malédictions de Noé sur Canaan.

per valles incedere, humilia et deiecta refugite; quae excelsa sunt et sublimia, praedicate. Ipsa autem signum coccineum^b ponit in domo sua, per quod salvari de excidio debeat civitatis. Aliud nullum fuit signum, quod acciperet, nisi coccineum, quod sanguinis formam gerebat. Sciebat etenim quia nulli esset salus nisi in sanguine Christi.

Datur etiam hoc mandatum huic quae quondam meretrix fuit: *Omnes, inquit, qui inventi fuerint in domo tua, salvabuntur. Qui autem exierint de domo, immunes sumus nos ab hoc iuramento tuo*^c. Si qui ergo salvari vult, veniat in hanc domum huius quae quondam meretrix fuit. Etiam si de illo populo vult aliquis salvari, ad hanc domum veniat, ut salutem consequi possit. Ad hanc domum veniat, in qua Christi sanguis in signo redemptionis est. Nam apud illos, qui dixerunt: *Sanguis eius super nos et super filios nostros*^d, Christi sanguis in condemnationem est. Positus enim fuerat Iesus *in ruinam et in resurrectionem multorum*^e et ideo contradicentibus signo eius efficitur sanguis eius ad poenam, credentibus ad salutem.

Nemo ergo sibi persuadeat, nemo semet ipsum decipiat: extra hanc domum, id est extra ecclesiam, nemo salvatur; si quis foras exierit, mortis suae ipse fit reus. Hic est sanguinis signum, quia hic est et purificatio, quae per sanguinem constat.

Quod autem in fenestra^f dependet hoc signum, illud

b. Jos. 2,18-21 c. Jos. 2,17 d. Matth. 27,25 e. Lc 2,34
f. Jos. 2,18-21

1. Devant une formule aussi abrupte, Harnack a émis la supposition que l'expression serait de Rufin qui « aurait encore dans l'oreille le mot célèbre de Cyprien: Hors de l'Église point de salut », *TU*, 42,3 (1918) p. 83, n. 2. Cependant, outre la correspondance de sens avec la chaîne de Procopé (1001 C), des formules équivalentes se trouvent dans des textes grecs d'Origène; en *Hom. Jér.*, 5,16 (K1. p. 46) l'Église est comparée à une cité fortifiée: « Quiconque se tient hors des remparts sera pris et tué par les ennemis ».

descendez pas par les vallées; fuyez ce qui est vil et bas; prêchez ce qui est élevé et sublime. Quant à elle, elle place sur sa maison un signe d'écarlate^b qui devait la sauver dans la ruine de sa cité. Oui! le seul signe qu'elle reçoit, c'est l'écarlate, l'écarlate, figure du sang. Car elle savait qu'il n'y a de salut pour personne ailleurs que dans le sang du Christ.

Et quelles instructions donne-t-on à la courtisane d'autrefois? « Tous ceux qu'on trouvera dans ta maison seront sauvés; mais s'il en est qui sortent de ta maison, nous sommes quittes du serment que tu nous a fait prêter^c ». Si donc quelqu'un veut être sauvé, qu'il vienne dans cette maison de la courtisane d'autrefois. Et si même, du milieu de ce peuple ancien, quelqu'un veut être sauvé, qu'il vienne à cette maison afin d'obtenir le salut. Qu'il vienne à cette maison où se trouve le sang du Christ en signe de rédemption. Car chez ceux qui ont dit: « Que son sang retombe sur nous et sur nos enfants^d », le sang du Christ est là pour leur condamnation. Jésus en effet avait été « établi pour la ruine et pour la résurrection d'un grand nombre^e », et c'est pourquoi, pour ceux qui contredisent à son signe, son sang devient châtiment, mais pour ceux qui croient en lui, il devient porteur de salut.

Que personne donc ne se fasse illusion, que personne ne se méprenne; hors de cette maison, c'est-à-dire hors de l'Église, personne n'est sauvé¹. Si quelqu'un en sort, il se rend responsable de sa propre mort. C'est là qu'est le signe du sang, car c'est là qu'est la purification qui se fait par le sang.

Pourquoi maintenant ce signe est-il pendu à une

Sur l'attachement d'Origène à l'Église, voir DE LUBAC, *Histoire et Esprit*, Paris, 1950, p. 62-68. Cf. *Entretien d'Origène avec Héraclide*, (publié par SCHERER), p. 154-155: on entre dans la maison de Jésus en pensant selon l'Église, en vivant selon l'Église (ἐκκλησιαστικῶς).

arbitror indicari, quia fenestra est quae illuminat domum et per quam non integrum, sed tantum, quantum oculis et visui nostro sufficiat, luminis capimus. Quia ergo et incarnatio Salvatoris non nobis merum ingessit et integrum Deitatis adspicere, sed tamquam per fenestram fecit nos per incarnationem suam lumen Deitatis adspicere, idcirco mihi videtur signum salutis per fenestram datum.

Quo signo salutem consequantur omnes, qui in domo eius quae aliquando erat meretrix, fuerint inventi, mundati in aqua et Spiritu sancto et in sanguine Domini et Salvatoris nostri Iesu Christi, *cui est gloria et imperium in saecula saeculorum. Amen*!

g. 1 Pierre 4,11

fenêtre^f? C'est, je pense, parce que la fenêtre éclaire la maison, et nous permet de recevoir, non pas la lumière totale, mais ce qu'elle peuvent en contenir nos yeux et notre regard. Puisque même l'incarnation du Sauveur ne nous a pas apporté la vision pure et complète de la divinité, mais nous en a fait seulement apercevoir la lumière par son incarnation comme par une fenêtre, voilà la raison, me semble-t-il, pour laquelle le signe du salut a été donné à travers une fenêtre¹.

Que par ce signe obtiennent le salut tous ceux qui seront trouvés dans la maison de la courtisane d'autrefois ; tous ceux qui auront été purifiés dans l'eau et dans l'Esprit-Saint et dans le sang de Notre Seigneur et Sauveur Jésus-Christ « à qui est gloire et puissance dans les siècles des siècles. Amen ».

1. Origène avait déjà longuement développé cette métaphore de la fenêtre dans un sens très proche à propos du verset du *Cantique* où l'Époux regarde l'aimée par le treillis de la fenêtre : Le Verbe de Dieu « se penche sur les fenêtres qui sans doute étaient ouvertes pour recevoir la lumière et pour éclairer la maison... Or, nous pouvons entendre par ces fenêtres les facultés sensibles (*sensus corporeos*)... Le Verbe de Dieu donc guette par ces fenêtres et il dirige son regard vers l'âme de son épouse ; il l'invite à se lever et à venir à lui, c'est-à-dire à laisser ce qui est corporel et visible et à se hâter vers ce qui est incorporel, invisible et spirituel... Mais si l'Écriture dit qu'il regarde à travers le treillis de la fenêtre, cela veut dire sans doute que tant que l'âme est placée dans la maison de notre corps, elle ne peut saisir la sagesse de Dieu à découvert (*nudam et apertam*), mais seulement à travers les représentations, les symboles et les images des choses visibles », *Com. Cantique*, III ; *PG*, 13, 181 (voir aussi 169 CD ; 183 CD) ; B. p. 219-220. En *Hom. Cant.*, 2,12 (*SC*, p. 100) les fenêtres représentent également les sens.

HOMILIA IV

De transitu Iordanis.

1. Peccatori quidem omnis creatura hostis est, sicut de Aegyptiis scriptum est : terra eos impugnabat, fluvius impugnabat, aër ipse impugnabat, coelum eos impugnabat. Iusto vero etiam quae inaccessibilia videntur, plana efficiuntur et procliva. Mare rubrum iustus tamquam per aridam transit, Aegyptius vero, si transire voluerit, submergetur nec fiet ei aqua murus dextra laeva^a. Iustus etiamsi eremum horribilem ingrediatur et vastam, cibus ei ministratur e coelis^b.

Ita ergo et in Iordane arca Testamenti dux erat populo Dei. Consistit ordo sacerdotalis et Leviticus et aquae velut reverentiam quandam Dei ministris deferentes cursum suum refrenant et coacervantur in cumulum iter Dei populo innoxium concedentes^c.

Et ne mireris, cum haec tibi gesta erga priorem populum referuntur ; tibi, Christiane, qui per baptismi sacramentum Iordanis fluentia digressus es, divinus sermo maiora multo

1 a. Cf. Ex. 14,22.29 b. Cf. Ps. 77 (78),24 c. Jos. 3,15 sv.

1. Cf. PROCOPE, *ibid.*, 1005 C.

2. *Ministris* dans le texte latin est une correction de Delarue, suivie par Baehrens. Les manuscrits portent *mysteriis* ; mais l'alternance *mysteriis*/*misteriis*/*ministeriis*/*ministris* est bien connue. Voir C. MOHRMANN, *Études sur le latin des chrétiens*, Rome, 1958, p. 223-231, « Exultent divina mysteria ».

3. Il est permis d'hésiter pour la traduction du terme *sacramentum*.

HOMÉLIE IV

LE PASSAGE DU JOURDAIN

La nature 1. Le pécheur ressent l'inimitié de au service du juste toutes les créatures, comme il est écrit des Égyptiens¹ : hostile leur était la terre, hostiles les eaux, hostiles même les airs, hostile le ciel. Pour le juste au contraire, même les régions apparemment inaccessibles se transforment en plaine et en pente douce. Le juste franchit la mer Rouge comme s'il marchait à sec ; mais l'Égyptien qui veut la franchir y sera englouti ; l'eau ne lui formera pas de muraille à droite et à gauche^a. Que le juste s'avance dans les immensités effroyables du désert, et il lui est servi une nourriture des cieux^b !

C'est ainsi qu'il en est au Jourdain. L'Arche d'alliance conduisait le peuple de Dieu. Prêtres et lévites s'arrêtent, et les eaux, comme saisies de respect devant les ministres² de Dieu, retiennent leur course, s'accumulent en monceau, et offrent au peuple de Dieu un chemin sans danger³.

Ne t'étonne pas lorsqu'on te raconte ce qui a été accompli à l'égard du peuple ancien. A toi, chrétien, qui par le mystère du baptême³ as franchi le cours du Jourdain,

Dans ce passage Rufin paraît employer indifféremment les termes *sacramentum* et *mysterium* dans un sens qui oscille entre « sacrement » et « mystère » (*sacramentum baptismi*, *mysterium baptismi*). Mais ces deux mots doivent recouvrir le même terme grec de *μυστήριον*. Voir sur ce point, C. MOHRMANN, *ibid.*, p. 233-244, « Sacramentum dans les plus anciens textes chrétiens », M. VERHEIJEN, « Μυστήριον, Sacramentum et la synagogue », *Rech. Sc. Rel.*, 45 (1957), p. 321-337. Nous traduisons donc par « mystère », « sacrement » ayant pris un sens beaucoup trop précis dans le vocabulaire théologique.

et celsiora promittit, iter tibi per aëra ipsum et transitum pollicetur; audi etenim Paulum dicentem de iustis: *Rapiemur, inquit, in nubibus obviam Christo in aërem, et ita semper cum Domino erimus*^d. Nihil omnino est quod metuat iustus, omnis ei creatura famulatur. Audi denique quomodo etiam per prophetam promittit ei Deus dicens: *Si transeas per ignem, flamma non aduret te, quoniam ego Dominus Deus tuus*^e. Omnis igitur locus suscipit iustum et omnis creatura exhibet debitum famulatum.

Et ne aestimes quod haec in prioribus gesta sunt, in te vero, qui nunc auditor horum es, nihil tale geratur: omnia complentur in te secundum mysticam rationem. Etenim tu, qui cupis nuper idolatriae tenebris derelictis ad audientiam divinae legis accedere, nunc primum Aegyptum derelinquis. Cum catechumenorum aggregatus es numero et praeceptis ecclesiasticis parere coepisti, digressus es mare rubrum et in deserti stationibus positus ad audiendam legem Dei et intuendum Moysei vultum per gloriam Domini revelatum cotidie vacas. Si vero etiam ad mysticum baptismi veneris fontem et consistente sacerdotali et Levitico ordine initiatus fueris venerandis illis magnificisque sacramentis, quae norunt illi, quos nosse fas est, tunc etiam sacerdotum ministeriis Iordane digresso terram repromissionis intrabis, in qua te post Moysen suscipit Iesus et ipse tibi efficitur novi itineris dux.

Tu vero memor tantarum ac talium virtutum Dei,

d. I Thess. 4,17 e. Is. 43,2 sv.

1. Cf. Gen., 1,26; 9,2. Ps., 8,7. Sag. Sir., 17,4.
2. Sur ce thème voir *Hom. Ex.*, 12.

la parole de Dieu te promet des biens beaucoup plus grands et beaucoup plus élevés; elle te promet chemin et passage, même à travers les airs; écoute en effet Paul dire des justes: « Nous serons enlevés sur les nuées à la rencontre du Christ dans les airs, et ainsi nous serons toujours avec le Seigneur^d. » Non, le juste n'a aucune crainte à avoir; toutes les créatures sont à son service. Écoute encore les promesses que Dieu nous fait par l'intermédiaire du prophète: « Quand tu passerais au milieu du feu, la flamme ne te brûlera point, car je suis le Seigneur ton Dieu^e. » Le juste est donc chez lui partout et toutes les créatures manifestent la soumission qu'elles lui doivent¹.

L'Exode mystique Et ne va pas t'imaginer, toi qui maintenant entends raconter ce qui s'est passé chez les anciens, que tout cela ne te concerne pas; toutes ces choses s'accomplissent en toi d'une manière spirituelle. Car lorsque tu abandonnes les ténèbres de l'idolâtrie et que tu désires arriver à la connaissance de la loi divine, alors commence ta sortie d'Égypte. Quand tu as été agrégé à la foule des catéchumènes et que tu as commencé d'obéir aux commandements de l'Église, tu as traversé la mer Rouge; dans les haltes du désert chaque jour tu t'appliques à écouter la loi de Dieu et à contempler le visage de Moïse que te découvre la gloire du Seigneur². Mais, lorsque tu arriveras à la source spirituelle du baptême et qu'en présence de l'ordre sacerdotal et lévitique tu seras initié à ces mystères augustes et sublimes que connaissent ceux-là seuls qui ont le droit de les connaître³, alors, ayant traversé le Jourdain grâce au ministère des prêtres, tu entreras dans la Terre de la promesse; cette terre où Jésus, après Moïse, te prend en charge et devient le guide de ta route nouvelle.

Alors te souvenant de ces marques inouïes de la puissance

3. C'est ici un des rares cas où Origène fait allusion à la discipline de l'arcane.

quod tibi mare divisum est et quod aqua fluminis stetit, conversus ad ea dices : *Quid tibi est mare, quod fugisti? et tu Iordanis, quia conversus es retrorsum? Montes, quia exsultastis sicut arieles, et colles sicut agni ovium^f? Sed respondebit tibi sermo divinus et dicet : A facie Domini commota est terra, a facie Dei Iacob, qui convertit petram in stagnum aquae et rupem in fontes aquarum^f.*

2. Quanta ante gesta sunt! Mare rubrum pedibus transitum est, manna de coelo datum est, fontes in eremo disrupti sunt, lex per Moysen data est, signa et prodigia multa in eremo gesta sunt, et nusquam dicitur *exaltatus* esse Iesus. Ubi vero Iordanis transitur, ibi dicitur ad Iesum : *In hac die incipio exallare te in conspectu populi^a.* Neque enim ante mysterium baptismi exaltatur Iesus, sed exaltatio eius et exaltatio in conspectu populi inde sumit exordium. Si enim *omnes, qui baptizantur <in Christo Iesu>, in morte ipsius baptizantur^b,* mors autem Iesu in crucis exaltatione completur, merito unicuique fidelium tunc primum Iesus exaltatur, cum ad mysterium baptismi pervenitur, quia sic et scriptum est quod *exallavit illum Deus, et donavit ei nomen, quod est super omne nomen, ut in nomine Iesu omne genu flectatur coelestium et terrestrium et infernorum^c.*

Verumtamen per sacerdotes deducitur populus et iter agit ad terram repromissionis magisterio sacerdotum. Et quis hodie in sacerdotibus tantus ac talis est, qui in illo ordine mereatur adscribi? Si enim sit aliquis talis, cedent ei fluenta Iordanis et ipsa elementa verebuntur, pars

f. Ps. 113 (114), 5-8. 2 a. Jos. 3, 7 b. Rom. 6, 3 c. Phil. 2, 9 sv.

1. Dans maint autre passage Origène déplore l'affadissement du clergé de son temps. Cf. G. BARDY, *La théologie de l'Église de Saint*

de Dieu : la mer coupée en deux pour toi, l'eau du fleuve arrêtée dans sa course, tu te retourneras et tu t'écrieras : « Pourquoi, mer, t'es-tu enfuie? et toi, Jourdain, es-tu retourné en arrière? Et vous, montagnes, pourquoi avez-vous bondi comme des béliers, et vous, collines, comme des agneaux^f? ». Et la parole de Dieu te répondra : « La terre a tremblé devant la face du Seigneur, devant la face du Dieu de Jacob, qui change le rocher en étang et le roc en sources d'eaux^f. »

2. Que de grandeurs dans le passé !
Jésus « exalté » La mer Rouge traversée à pied sec, la manne envoyée du ciel, les sources jaillies dans le désert, la Loi donnée par Moïse, des signes et prodiges innombrables accomplis dans le désert ! Et pourtant nulle part on ne dit que Jésus fut « exalté » ! Mais c'est à la traversée du Jourdain que Jésus s'entend dire : « En ce jour, je commence à t'exalter devant la face de mon peuple^a. » Avant le mystère du baptême en effet, Jésus n'est pas « exalté », mais à partir de ce moment-là, il commence d'être exalté, et exalté à la face de son peuple. Car si « tous ceux qui sont baptisés <dans le Christ Jésus> sont baptisés dans sa mort^b », et que la mort du Christ ne s'accomplit que dans l'exaltation de la croix, il convient que pour chaque fidèle Jésus ne soit exalté qu'au moment du mystère baptismal selon ce qui est écrit : « Dieu l'a exalté et lui a donné un nom qui est au-dessus de tout nom, pour qu'au nom de Jésus tout genou fléchisse dans le ciel, sur la terre et dans les enfers^c. »

Pendant le peuple est conduit par les prêtres et il poursuit sa route vers la Terre de la promesse sous le magistère des prêtres. Qui aujourd'hui parmi les prêtres pourrait prétendre à être inscrit dans leurs rangs¹? S'il en existe un, les flots du Jourdain reculeront devant lui et les

Irénée au concile de Nicée, Paris, 1947 (Coll. Unam Sanctam, 14), p. 134-144.

aquarum fluminis retrorsum resiliet ac post tergum frenabitur, pars vero in mare salsum rapido lapsu diffugiet.

Quod tamen nec ipsum absque mysterii ratione arbitror scriptum, quod pars aquarum Iordanis mergatur in mare atque in amaritudinem profluat^d, pars vero in dulcedine perseveret. Si enim omnes, qui baptizantur, acceptam coelestis gratiae dulcedinem custodirent et nullus in peccatorum amaritudinem verteretur, non utique esset scriptum quia pars fluminis salsi maris gurgitibus fuisset immersa. Et ideo illa mihi videtur in his verbis baptizantium varietas designari, quam ipsi nos — quod cum dolore commemoro —, saepe videmus accidere, ut hi qui sanctum baptisma consequuntur, cum se rursus ad negotia saeculi et illecebras libidinum tradunt et cum avaritiae salsum poculum bibunt, in ea aquarum parte formentur, quae in mare profluit atque in salsis fluctibus deperit; pars vero illa quae cum stabilitate permanet et dulcedinem suam servat, designet eos, qui acceptum Dei munus indeclinabiliter tenent. Et recte una pars est eorum, qui salvantur, quia et panis unus est, qui de coelo descendit et dat huic mundo vitam^e, et fides una est et unum baptisma et unus spiritus^f, quo omnes potantur in baptismo, et unus Deus pater omnium^f.

Interea sacerdotalis ordo est et Leviticus, qui iter ostendat populo Dei, qui exiit de Aegypto. Ipsi enim sunt, qui edocent populum exire de Aegypto, de erroribus scilicet mundi, et transire per eremum vastam, id est

d. Jos. 3,16 e. Jn 6,33 f. Ephés. 4,4-6

éléments mêmes auront pour lui une crainte respectueuse; une partie des eaux du fleuve rebondira en arrière et s'arrêtera derrière lui, l'autre, d'une fuite rapide, s'écoulera dans la mer Salée.

Symbolisme des eaux Je crois d'ailleurs, que si l'Écriture signale qu'une partie des eaux du Jourdain s'enfonce dans la mer et se précipite dans les flots amers^d, tandis que l'autre persévère dans la douceur, ce n'est pas sans raison spirituelle. Car si tous ceux qui sont baptisés gardaient la douceur de la grâce céleste qu'ils ont reçue et si personne ne retournait à l'amertume du péché, il n'aurait sûrement pas été écrit qu'une partie du fleuve s'était jetée dans le gouffre de la mer Salée¹. Et c'est pourquoi ces paroles me semblent indiquer une différence entre les baptisés, différence que — je le rappelle avec douleur — nous avons souvent l'occasion de constater. Il y en a qui reçoivent le saint baptême et retournent se livrer aux occupations du monde et aux attraites des passions, et boivent de nouveau à la coupe salée de la convoitise. Leur symbole, c'est la partie des eaux qui s'écoule dans la mer et périt dans le flot salé. Mais la partie des eaux qui demeure arrêtée et garde sa douceur, peut désigner ceux qui sans fléchir conservent le don qu'ils ont reçu de Dieu. Et il est normal que ceux qui sont sauvés aient pour symbole une seule part, car il n'y a aussi qu'un seul « pain qui est descendu du ciel et donne la vie à ce monde^e », et « une seule foi, un seul baptême, un seul Esprit^f », dont tous sont abreuvés au baptême, et « un seul Dieu, Père de tous^f ».

Rôle des prêtres Cependant l'ordre des prêtres et des lévites est là pour montrer le chemin au peuple de Dieu qui est sorti d'Égypte. Car ce sont eux qui apprennent au peuple à sortir de l'Égypte, c'est-à-dire des erreurs du monde, à traverser le vaste désert, c'est-à-

1. Cf. PROCOPE, *ibid.*, 1005 D.

tentationum genera diversa transcurrere neque noceri a serpentibus, qui sunt morsus daemonum, et malarum suggestionum venena vitare. Quod et si forte aliquis percussus fuerit in eremo a serpente, ut ostendant ei aereum serpentem^g in cruce suspensum, quem qui viderit, id est qui crediderit in eum, cuius figuram serpens ille monstrabat, diabolica per hoc venena diffugiet.

Sacerdotalis et Leviticus ordo est, qui adsistit arcae Testamenti Domini, in qua lex Dei portatur^h, sine dubio ut ipsi illuminent populum de mandatis Dei, sicut propheta dicit : *Lucerna pedibus meis verbum tuum, Domine, et lumen semitis meis*ⁱ. Hoc lumen per sacerdotes accenditur et Levitas. Quod si forte aliquis ex hoc ordine *accensam lucernam posuerit sub modio et non super candelabrum, ut luceat omnibus, qui in domo sunt*^j, videat quid sibi agendum sit, cum Domino lucis reddere coeperit rationem pro his qui, nihil illuminationis a sacerdotibus capientes, in tenebris ambulans et peccatorum obscuritate caecantur.

3. Vide denique quid dicitur : *Populus, inquit, ut longe sit ab arca Testamenti, duo milia cubita*^a. Sacerdotes vero et Levitae proximi et satis proximi, ita ut in humeris ipsorum arca Domini et legislatio divina portetur. Beati, qui merentur proximi esse Deo. Sed memento quod scriptum est : qui approximant mihi, approximant igni. Si aurum vel argentum fueris et igni approximaveris, multo

g. Nomb. 21,6 sv. h. Cf. Jos. 3,6 i. Ps. 118 (119),105
j. Matth. 5,15. 3 a. Jos. 3,4

1. Cette citation ne se trouve nulle part dans l'Écriture. Dans *Hom. Jer.*, 20 (trad. Jérôme) *PG*, 13, 532 A, Origène déclare qu'il a lu quelque part (*legi alicubi*) que cette parole était attribuée au Sauveur ; il la donne sous la forme suivante : « Qui juxta me est, juxta ignem est ; qui longe a me, longe a regno ». On retrouve la même citation dans un passage de Didyme l'Aveugle, *Exp. in Ps.*, 88,8 ; *PG*, 39, 1488 D : « Ὁ ἐγγὺς μου ἐγγὺς τοῦ πυρός * ὁ δὲ μακρὸν ἀπ' ἐμοῦ

dire à franchir les différents genres de tentations, à fuir les serpents, morsures des démons, et à éviter le venin de leurs mauvaises inspirations. S'il se trouve pourtant au désert quelque victime des serpents, qu'ils lui montrent le serpent d'airain^g pendu à la croix ; quiconque l'aura regardé, c'est-à-dire aura cru à celui que représentait ce serpent, échappera, grâce à lui, au venin du démon.

C'est l'ordre des prêtres et des lévites qui se tient auprès de l'Arche d'alliance du Seigneur où se trouve portée la Loi de Dieu^h ; ils doivent donc éclairer le peuple sur les commandements de Dieu, selon la parole du prophète : « Ta parole est un flambeau devant mes pas, une lumière sur mon sentierⁱ. » Cette lumière est allumée par les prêtres et par les lévites. Et s'il se trouve quelqu'un, parmi eux, pour placer « la lampe allumée sous le boisseau » et non « sur le chandelier pour qu'elle éclaire tous ceux qui sont dans la maison^j », que celui-là se demande ce qu'il fera, quand il commencera à rendre compte de la lumière au Seigneur, à la place de ceux qui, ne recevant des prêtres aucune clarté, marchent dans les ténèbres et sont aveuglés par l'obscurité de leurs fautes.

3. Considère enfin pourquoi il est dit : « Que le peuple se tienne éloigné de l'Arche d'alliance, à une distance de deux mille coudées^a. » Prêtres et lévites, au contraire, se tiennent tout près, tellement près qu'ils portent sur leurs épaules l'Arche du Seigneur et les commandements divins. Heureux ceux qui méritent de s'approcher de Dieu ! Mais souviens-toi qu'il est écrit : Ceux qui m'approchent s'approchent du feu¹. Si tu es or ou argent et que tu

μακρὸν ἀπὸ τῆς βασιλείας ». C'est sous cette même forme que ce logion a été découvert à Nag Hamâdi dans la collection de logia de l'Évangile selon Thomas (log. 82, pl. 95, 17-19). Voir H. CH. PUECH, « L'évangile selon Thomas », *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres*, 1957, p. 161-166.

per ignem splendidior et rutilantior effulgebis ; si vero supra fundamentum in te fidei positum conscius tibi es supraedificasse te ligna, foenum, stipulam^b, cum tali aedificatione si igni approximaveris, consumeris. Beati igitur, qui proximi sunt et qui ita proximi sunt, ut ignis eos illuminet, non adurat. Salvabitur tamen et Istrahel, sed longe positus salvabitur et iter agit non sua virtute, sed adminiculis et providentia sacerdotum.

4. Quando autem veniunt ad transitum Iordanis? Notavi enim et hoc non sine causa esse signatum, ut et tempus distingueretur. *Decima*, inquit, *mensis primi*^a. Ista ipsa est dies in qua et agni mysterium praecipiebatur in Aegypto^b. Decima mensis primi haec celebra^antur in Aegypto, decima mensis primi terram repromissionis incedunt ; quod mihi valde beatum videtur, ut eadem ipsa die, qua errores quis subterfugerit saeculi, etiam terram repromissionis ingredi mereatur, id est in hac die qua in hoc saeculo vivimus. Omnis enim vita nostra praesens in uno die designatur. Et ideo edocemur per istud mysterium, ne actus nostros et opera iustitiae in crastinum differamus, sed *hodie*^c, id est donec vivimus, donec in hoc mundo demoramur, omnia, quae ad perfectionem pertinent, festinemus implere, et ita demum poterimus decima die mensis primi terram repromissionis, id est beatitudinem perfectionis intrare.

Sed et alia quamplurima, si diligenter observes, in hanc diem recapitulari scripturarum relatione deprehendes.

b. I Cor. 3,12. 4 a. Jos. 4,19 b. Cf. Ex. 12,3 c. Cf. Hébr. 3,13

1. Cf. PROCOPE, 1009 B.

2. Sur le symbolisme du nombre dix, cf. *Hom.*, 3, p. 133, n. 2. Pour l'interprétation du mot « aujourd'hui », cf. *Hom.*, 7, p. 206, n. 2, et *supra*, p. 37-38. Dans le passage qui suit, la multiplicité des

t'approches du feu, le feu multipliera l'éclat et la splendeur de tes rayons ; mais si tu es coupable d'avoir bâti sur le fondement de ta foi avec « du bois, du foin ou de la paille^b » et que tu approches du feu avec une telle bâtisse, tu seras consumé. Bienheureux donc ceux qui sont tout près, si près que le voisinage du feu les éclaire sans les enflammer. Israël pourtant sera sauvé, mais il sera sauvé de loin ; il suit son chemin, mais non par ses propres moyens, avec l'aide et sous la sauvegarde des prêtres.

Le dixième jour 4. Or à quelle date a lieu ce passage du Jourdain? Car, je l'ai remarqué, c'est un détail qui n'a pas été indiqué au hasard, mais pour bien mettre le moment en relief. « Le dixième jour du premier mois^a », dit l'Écriture¹. C'est le jour même où, en Égypte, on anticipait le mystère de l'agneau^b. Le dixième jour du premier mois on célébrait ce mystère en Égypte, le dixième jour du premier mois on entre dans la Terre des promesses. Il me paraît très heureux que le jour même où l'on échappe aux erreurs du monde, on mérite aussi d'entrer dans la Terre des promesses. Ce jour est celui que nous vivons en ce monde ; toute notre vie présente en effet est symbolisée en un seul jour. Aussi apprenons-nous, par ce mystère, à ne pas remettre au lendemain nos actes et nos œuvres de justice, mais à nous hâter d'accomplir « aujourd'hui^c » — c'est-à-dire tant que nous vivons, tant que nous demeurons en ce monde — tous les actes qui ont la perfection pour but et c'est ainsi seulement que nous pourrons, le dixième jour du premier mois, entrer dans la Terre des promesses, c'est-à-dire dans le bonheur de la perfection².

Or si tu te livres à un examen attentif, tu te rendras compte que les Écritures rassemblent bien d'autres faits sur ce même jour. Mais je ne voudrais pas, en les étudiant

perfections à acquérir est symbolisée par la fréquente répétition du nombre dix.

De quibus singulis uti ne nunc sermo nobis plus quam volumus dilatetur, hoc sentiendum est de eo, quod saepius dies iste repetitur, quia, licet generalis nobis sit una perfectio, tamen unamquamque speciem virtutum, quam aggredimur explicare, si eam potuerimus integre perfecte complere, est ipsius virtutis sua quaeque perfectio. Verbi causa, si is, qui iracundus est, virtutem mansuetudinis cupiat adipisci, sine dubio primo offendit in multis, donec longa meditatione usum multi temporis in naturam convertat. Et cum obtinuerit, quod proposuit, adipiscitur quidem perfectionem mansuetudinis, non tamen ex hoc etiam perfectionem virtutum omnium possidet. Sic ergo per singulas virtutes inveniuntur multae perfectiones. Perfectio vero generalis illa est, quae omnium in se perfectionum continet summam. Propterea ergo multa in hanc diem gesta recapitulantur, ut multas perfectiones ad unum tendere significant finem, sicut et propheta dicit : *Multum peregrinata est anima mea^d* ; et iterum : *Dum dicunt mihi per singulos dies : ubi est Deus tuus? Haec memoratus sum, et effudi in me animam meam, quia pertranseam in loco tabernaculi admirabilis usque ad domum Dei, in voce exsultationis et confessionis sonus epulantium^e*.

Post labores enim et tentationes, quas in huius mundi eremo pertulerimus, post transitum rubri maris, post fluenta Iordanis, si digni fuerimus terram repromissionis intrare, cum laetitia et exultatione perveniemus, sequentes sacerdotes Domini Christi et Salvatoris nostri, *cui est gloria et potestas in saecula saeculorum. Amen^f!*

d. Ps. 119 (120),6 e. Ps. 41 (42),4 sv. f. I Pierre 4,11

1. En *Hom. Nomb.*, 27,4 ces citations sont appliquées au voyage eschatologique parcouru par l'âme quand elle quitte l'Égypte de ce monde et cherche à atteindre la Terre promise céleste. Cette comparaison permet d'éclairer ici la suite des idées : Quand l'âme du chrétien part à la recherche de la perfection, elle poursuit des perfectiones diverses ; ce sont là les multiples voyages qu'elle accomplit dans une nostalgie incessante de cette fin unique qu'est « la maison de Dieu ».

séparément, prolonger outre mesure la durée de ce sermon ; voici donc ce qu'il faut penser de cette fréquente reprise du dixième jour : pour nous, la perfection prise dans son ensemble est une, et pourtant, lorsque nous cherchons à développer une vertu en particulier, si nous arrivons à la vivre dans son intégrité parfaite, cette vertu atteint sa perfection propre. Par exemple, si un homme coléreux désire acquérir la vertu de douceur, il se heurte évidemment à bien des échecs avant d'arriver à rendre naturel ce qui est le fruit d'un exercice longtemps prolongé. Et lorsqu'il a atteint son but, il détient assurément la perfection de la douceur, mais ne possède pas pour cela la perfection de toutes les vertus. Ainsi donc les vertus, prises une à une, conduisent à bien des perfectiones diverses ; mais la perfection, prise dans son ensemble, contient en elle la somme de toutes les perfectiones. C'est pour cette raison que tant d'œuvres saintes sont rassemblées sur ce dixième jour, afin de bien montrer que toutes les perfectiones particulières tendent à une fin unique, selon la parole du prophète : « Mon âme a fait de nombreux voyages à l'étranger^d », et cette autre : « On me répète chaque jour : Où est ton Dieu ? je me suis rappelé ces choses et j'ai épanché mon âme au-dedans de moi-même : je passe dans le lieu du tabernacle admirable jusqu'à la maison de Dieu, parmi les chants d'allégresse et de louange pareils au bruit d'un festin.^{e1} »

Car après les fatigues et les tentations que nous avons supportées dans le désert de ce monde, après le passage de la mer Rouge, après le cours du Jourdain, si nous nous sommes montrés dignes d'entrer dans la Terre des promesses, nous y parviendrons avec des transports de joie, en suivant les prêtres du Seigneur notre Christ et Sauveur ; « à Lui gloire et puissance dans les siècles des siècles. Amen ».

Il existe pour Origène une correspondance très exacte entre le voyage de l'âme vers la perfection et celui de l'âme après la mort.

HOMILIA V

De duabus semis tribubus, quae transierunt Iordanen, et de Iesu quomodo exaltavit eum Dominus in conspectu filiorum Istrahel et quomodo populum circumcidit.

1. De his quidem, qui mare rubrum transierunt, Apostolus dixit quia : *Omnes in Moysen baptizati sunt in nube et in mari*^a. De his vero, qui Iordanen transierunt, possumus etiam nos simili modo pronuntiare quia omnes in Iesu baptizati sunt in Iordane, ita ut ea, quae in Iordane gesta referuntur, formam teneant sacramenti quod per baptismum celebratur.

Illud vero, quod scriptum est : *El festinavit populus et transivit Iordanen. El factum est, cum pertransisset omnis populus, transiit et arca Testamenti Domini*^b, non mihi otiose additum videtur ab Spiritu sancto, quod dixit quia festinavit populus transire. Unde et ego arbitror quia nobis quoque venientibus ad baptismum salutare et suscipientibus sacramenta verbi Dei non otiose nec segniter res gerenda est, sed festinandum est et perurgendum, usque quo omnia transeamus.

Transire enim omnia implere est omnia quae mandantur.

1 a. I Cor. 10,2 b. Jos. 4,10 sv.

1. Cf. PLATON, *Théétète*, 176 A : « Il faut nous efforcer de fuir d'ici le plus vite possible dans le séjour des dieux ; or cette fuite consiste dans la ressemblance avec Dieu et on lui ressemble par la sagesse, la justice et la sainteté... ». Sur cette fuite, sur ce mouvement éternel de la créature vers Dieu chez Origène, voir les belles pages de

HOMÉLIE V

LE PASSAGE DU JOURDAIN (suite) CIRCONCISION DU PEUPLE

Les deux tribus et demie qui passèrent le Jourdain. Comment le Seigneur a exalté Jésus à la face des fils d'Israël. Comment Jésus a circoncis le peuple.

1. Ceux qui passèrent la mer Rouge, dit l'Apôtre, « furent tous baptisés en Moïse dans la nuée et dans la mer^a ». Nous pouvons avancer semblable affirmation pour ceux qui passèrent le Jourdain : tous furent baptisés en Jésus dans le Jourdain, si bien que les événements du Jourdain sont figure du mystère qui s'accomplit au baptême.

Passer à la hâte Dans ce texte de l'Écriture : « le peuple se hâta de passer le Jourdain ; et, lorsque tout le peuple eut achevé de passer, l'Arche d'alliance du Seigneur passa aussi^b », les mots : « le peuple se hâta de passer », ne me paraissent pas une addition superflue de l'Esprit-Saint. Je pense que nous qui venons au baptême du salut et qui recevons les mystères de la parole de Dieu, nous ne devons pas agir avec mollesse ou indolence, mais nous hâter, nous précipiter jusqu'à ce que nous ayons tout franchi¹.

Car, tout franchir, c'est accomplir tous les commande-

BALTHAZAR, « Le mystère d'Origène », *Rech. Sc. Rel.*, 26 (1936), p. 520 sv., et celles d'H.-Ch. PUECH dans *RHPR*, 13 (1933), p. 523 sv. « La mystique d'Origène » : « cette quête perpétuelle qui progresse toujours et — du moins ici-bas — ne s'achève jamais... ».

Festinemus ergo transire, id est adimplere primo quod scriptum est : *Beati pauperes spiritu*^c, ut deposita omni arrogantia et Christi humilitate suscepta pervenire ad repromissam beatitudinem mereamur.

Sed et cum hoc impleverimus, non nobis standum est neque cessandum, sed transeunda sunt et cetera quae sequuntur, ut *esuriamus et sitiamus iustitiam*^d. Transeundum nobis est et quod sequitur, ut in hoc mundo *lugeamus*^e. Cito etiam reliqua transeunda sunt, ut *mansueti*^f efficiamur et ut *pacifici*^g maneamus et per hoc *filius Dei*^g possimus audire. Festinandum quoque nobis est, ut persecutionum pondus virtute patientiae transeamus. Cumque haec singula, quae ad virtutis gloriam spectant, non segniter nec remisse, sed cum omni instantia et celeritate conquiramus, hoc mihi videtur esse cum festinatione transire Iordanem. Cum vero transierimus et obtinere potuerimus, quae obtinere debemus, rursum nobis diligentiae et cautela cura succedit, ne forte negligentius incedentes improviso aliquo lapsu effundantur gressus nostri, sicut et propheta dicit : *Paulo minus effusi sunt gressus mei*^h. Nec remissior nobis sollicitudo in conservandis quam in conquirendis debet esse virtutibus.

2. Aut non haec tibi designari videntur in eo, cum dicitur quia : *Quadraginta milia virorum accincti — vel expediti — transierunt ad pugnam in conspectu Domini*^a, ad expugnandam Hiericho civitatem? Requiramus qui isti sunt, quos Scriptura dicit *accinctos vel expeditos*. Ego ex memet ipso praesumere aliquid et pronuntiare non audeo, Apostoli magis litteris doceamur in talibus. Qui sunt isti *accincti*, Paulo exponente discamus. Audi, ipse quid dicit : *Estote ergo accincti lumbos vestros in veritate*^b. Vides ergo quia Paulus accinctos novit eos, qui praecincti

c. Matth. 5,3 d. Matth. 5,6 e. Matth. 5,5 f. Matth. 5,4
g. Matth. 5,9 h. Ps. 72 (73),2. 2 a. Jos. 4,13 b. Ephés. 6,14

ments. Hâtons-nous donc de franchir, c'est-à-dire d'accomplir d'abord ce qui est écrit : « Bienheureux les pauvres en esprit », afin qu'ayant déposé tout orgueil et embrassé l'humilité du Christ, nous méritions de parvenir à la béatitude promise.

Mais quand nous avons rempli ce précepte, il nous faut sans arrêt ni cesse, il nous faut franchir toute la suite : « ayons faim et soif de la justice » ; et il faut franchir aussi « pleurons » en ce monde, et franchir encore rapidement tout le reste : « devenons doux » et restons « pacifiques » afin que nous puissions par là écouter en « fils de Dieu » ; et il faut nous hâter aussi de franchir, par la vertu de patience, le fardeau des persécutions. C'est dans cette quête active et ardente de toutes les perfections qui visent à la gloire de la vertu, dans cette quête sans relâchement ni mollesse que consiste, à mon avis, le passage du Jourdain à la hâte. Mais quand ce passage sera achevé et que nous aurons pris possession de ce que nous devons obtenir, il faut à nouveau faire preuve de prudence et de vigilance, de peur qu'un excès de négligence dans notre marche ne soit la cause d'un faux pas ; « mon pied a presque glissé », dit le prophète. Nous ne devons pas avoir moins de zèle à conserver les vertus qu'à les rechercher.

L'équipement spirituel 2. Ne trouvons-nous pas d'ailleurs une leçon semblable dans les « quarante mille hommes ceints pour le combat — ou équipés à la légère — qui passèrent devant la face du Seigneur » pour prendre d'assaut la ville de Jéricho ? Quels sont ces hommes que l'Écriture présente « ceints » ou « équipés à la légère » ? De moi-même je n'ose rien avancer, rien affirmer ; renseignons-nous plutôt en de telles matières dans les lettres de l'Apôtre. Quels sont ces hommes « ceints » ? Paul va nous l'apprendre ; écoute ses paroles : « Ayez donc les reins ceints dans la vérité ». Tu vois que Paul les

sunt cingulo veritatis. Igitur etiam nostrum esse cingulum veritas debet, si tamen servaverimus militiae huius et cinguli sacramentum. Si enim veritas est cingulum nostrum, quo ad Christi militiam cingimur, si quando falsum loquimur et mendacium de ore nostro procedit, discingimur a militia Christi et balteo veritatis exsolvimur. Sumus ergo, si in veritate, cincti, si vero in falsitate, discincti. Sed nos imitemur potius istos *quadraginta milia viros accinctos procedentes ad bellum in conspectu Domini* et semper simus *in veritate succincti*.

Sed ne illud quidem otiose praetereo, quod addidit Scriptura, quia *accincti in conspectu Domini*. Non enim sufficit te apud homines videri servare veritatem. Possibile namque est fallere homines et veracem videri, sed non ex eo *in veritate succinctus es, nisi et in conspectu Domini servaveris veritatem, id est non solum quae voce homines audiunt, sed et ea quae in corde perspicit Deus. Nihil sit in lingua falsum, nihil sit in corde fucatum, secundum quod propheta dicit de talibus : Qui loquuntur pacem cum proximo suo, mala autem sunt in cordibus eorum^c. Absque his ergo omnibus esse debet, qui vult accinctus in conspectu Domini procedere ad expugnandam Hiericho, quia transeuntes Iordanen fluvium ad pugnas et bella transimus.*

Vis iterum discere, quae nos pugnae post baptismum, quae bella suscipiant? Noli a me, sed ab ipso rursum disce Apostolo Paulo, ipse te docet dicens : *Non enim nobis est pugna adversus carnem et sanguinem, sed adversus principalis, adversus potestates, adversus mundi huius rectores tenebrarum, adversus spiritalia nequitiæ in coelestibus^d. Formae sunt et figurae, quae scripta sunt. Ita enim dicit*

c. Ps. 27(28),3 d. Éphés. 6,12

connaît ces hommes « ceints » : ils sont ceux qui ont revêtu le ceinturon de la vérité. Ainsi la vérité doit-elle être notre ceinturon, si vraiment nous sommes fidèles au mystère symbolisé par cet équipement militaire. Car si la vérité est le ceinturon de la milice du Christ, chaque fois que nous parlons faux et que le mensonge sort de notre bouche, nous jetons le ceinturon de la milice du Christ et nous débouclons le baudrier de la vérité. Si donc nous vivons dans la vérité, nous sommes armés pour le combat, mais si nous vivons dans le mensonge nous sommes désarmés. Ah ! prenons plutôt pour modèles ces « quarante mille hommes ceints pour la guerre, qui s'avancent devant la face du Seigneur », et soyons toujours ceints « dans la vérité ».

N'oublions pas que l'Écriture ajoute : « ceints devant la face du Seigneur ». Car il ne suffit pas de garder la vérité en apparence, devant les hommes ; on peut tromper les hommes et paraître véridique ; on n'est ceint « dans la vérité » que si l'on garde la vérité devant la face du Seigneur, non pas cette vérité que les hommes entendent dans nos paroles, mais cette vérité que Dieu voit au fond de notre cœur. Qu'il n'y ait rien de faux sur nos lèvres, rien de fardé dans notre cœur, comme le reproche le prophète à ceux qui « parlent de paix à leur prochain mais qui ont la malice dans le cœur ». Qu'il brise avec tous ces manèges celui qui veut s'avancer « ceint devant la face du Seigneur » pour donner l'assaut à Jéricho ; car le passage du Jourdain, c'est aussi le passage vers la guerre et vers les combats.

Le combat intérieur Faut-il te répéter quels sont ces guerres et ces combats qui nous attendent après le baptême ? Apprends-le cette fois encore, non de moi, mais de l'apôtre Paul ; voici ce qu'il t'enseigne : « Car nous n'avons pas à lutter contre la chair et le sang, mais contre les princes, contre les puissances, contre les dominateurs de ce monde de ténèbres, contre les esprits méchants répandus dans les airs^d. » Les choses qui ont été

Apostolus : *Haec enim omnia in figura contingebant illis, scripta sunt autem propter nos, in quos fines saeculorum devenerunt*^e. Si ergo propter nos scripta sunt, age quid cessas? Exeamus ad bellum, ut expugnetur a nobis civitas prima huius mundi malitia et peccati superba moenia destruantur. Circumspicis forte, quo tibi itinere progrediendum sit, qui campus certaminis expetendus. Novum tibi fortasse videbitur, quod dicturus sum, sed tamen verum est : praeter temet ipsum extrinsecus nihil requiras. Intra te est proelium, quod gesturus es ; intrinsecus est mala illa aedificatio, quae subruenda est ; hostis tuus de tuo corde procedit. Non mea vox ista, sed Christi est ; audi enim ipsum dicentem : *De corde enim procedunt cogitationes malae, homicidia, adulleria, fornicationes, furta, falsa testimonia, blasphemiae*^f. Vides quantus et qualis exercitus hostium tuorum adversum te de tuo corde procedit. Isti nobis prima strage fundendi sunt, isti prima acie prosternendi. Horum si subruere moenia ipsosque ad internitionem caedere potuerimus, ita ut non relinquamus ex eis^g, qui renuntiet vel respiret, si iam nullus ex his prorsus in nostris cogitationibus redivivus eruperit, tunc nobis per Iesum dabitur illa requies, ut *unusquisque requiescat sub vite sua et sub ficu sua, cum iam non sit, qui exterreat filios Istrahel*^h.

3. Verum tamen transeunt Iordanen *quadraginta milia armorum accincti in conspectu Domini ad bellum*, et tunc dicit Scriptura quia : *In die illa exaltavit Dominus Iesum in conspectu totius generis filiorum Istrahel*^a. Fuerit quidem ista exaltatio filio Nave, ut dux populi illius apud eos, quos regebat, magnificus haberetur ; noster vero Iesus

e. I Cor. 10,11 f. Matth. 15,19 g. Jos. 11,14 h. Cf. Mich. 4,4. 3 a. Jos. 4,14.

écrites sont formes et figures. Car l'Apôtre dit : « toutes ces choses leur arrivaient en figure et elles ont été écrites pour notre instruction à nous qui sommes arrivés à la fin des temps^e. » Si donc elles ont été écrites pour notre instruction, eh ! bien ! que tardes-tu ? Partons pour la guerre, prenons d'assaut la plus considérable cité de ce monde, la malice, et détruisons les murailles orgueilleuses du péché. Regarderais-tu alentour quel chemin il faut prendre, quel champ de bataille il faut choisir ? Tu vas trouver, sans doute, mes paroles étonnantes ; elles sont vraies pourtant : limite tes recherches à toi seul¹. En toi est le combat que tu vas livrer, à l'intérieur de toi l'édifice de malice qu'il faut saper ; ton ennemi sort du fond de ton cœur. Ce n'est pas moi qui le dis, mais le Christ ; écoute-le : « C'est du cœur que viennent les mauvaises pensées, les meurtres, les adultères, les impudicités, les vols, les faux témoignages, les paroles injurieuses^f. » Réalises-tu la puissance de cette armée ennemie qui s'avance contre toi du fond de ton cœur ? Les voilà nos ennemis à massacrer au premier combat, à terrasser en première ligne. Si nous sommes capables de renverser leurs murailles et de les exterminer et qu'il n'en reste aucun^g pour le raconter, aucun pour reprendre haleine ; s'il n'en est plus un seul pour reprendre vie et pour resurgir dans nos pensées, alors Jésus nous donnera le grand repos : « chacun se reposera sous sa vigne et sous son figuier et nul n'effraiera désormais les enfants d'Israël^h ».

La révélation
du Jourdain

3. Cependant passent le Jourdain « les quarante mille hommes en armes ceints pour la guerre devant la face du Seigneur » et l'Écriture nous dit qu'« en ce jour le Seigneur exalta Jésus aux yeux de tout le peuple d'Israël^a ». Le fils de Navé, chef du peuple ancien, fut « exalté » pour manifester sa grandeur

1. Mêmes pensées dans CLÉMENT D'ALEXANDRIE, *Quis dives salvetur*, 25,5 ; GCS, 17, (Stählin III), p. 176.

Dominus meus, dux et rector populi huius, quomodo *exaltatur* in conspectu omnis generis filiorum Istrahel, videamus. Ego arbitror quia ipse semper apud patrem exaltatus est et excelsus. Sed hoc opus est, ut in conspectu nostro exaltet illum Deus. Exaltatur autem in conspectu meo, cum mihi sublimitas et celsitudo divinitatis eius aperitur. Quando ergo mihi excelsa eius divinitas revelata est? Tunc profecto, cum Iordanen transirem et variis sacramentorum munimentis futura armarer ad proelia.

4. *Et timuerunt, inquit, Iesum, sicut timuerant Moysen^a. Omnis, qui sub lege est, timet Moysen; cum vero ad evangelium ex lege transierit, mutata observantia mutatur et timor, sicut et Apostolus dicit: Ego autem per legem legi mortuus sum, ut Deo vivam; cum Christo concrucifixus sum. Vivo autem iam non ego, vivit vero Christus in me^b.*

5. Post haec iubetur filius Nave *facere cultros ex petra et sedens circumcidere filios Istrahel secundo^a.*

Velim ego in hoc loco percontari a Iudaeis, quomodo potest quis secundo circumcidi circumcissione carnali. Semel enim circumcisis quis ultra non habet, quod secundo possit auferri. A nobis vero, quibus dicitur quia *lex spiritalis est^b*, vide quam digne et convenienter ista solvantur. Dicimus enim quia ille, qui in lege eruditus est et per

4 a. Jos. 4,14 b. Gal. 2,19 sv. 5 a. Jos. 5,2 b. Rom. 7,14

1. Même explication « spirituelle » dans *Com. Ep. Rom.*, 2,13; *PG*, 14, 909 C. Le récit biblique dit simplement que la seconde génération, née au désert, n'avait jamais été circoncise et Origène lui-même avait mentionné cette explication en *Com. Jn.*, VI, 45 (26); Pr. 154. Théodoret fournit une explication bien meilleure et plus complète : L'interprétation littérale, dit-il, c'est que Josué a circoncis ceux qui n'étaient pas circoncis ; mais « il faut se lamenter devant ces Juifs

auprès de ceux qu'il dirigeait ; mais voyons comment notre Jésus, mon Seigneur, chef et guide du peuple nouveau, est « exalté » aux yeux de toute la race des fils d'Israël. Je pense qu'auprès de son Père il fut toujours élevé et exalté ! Mais il faut que Dieu l'exalte aussi à notre vue. Et il est exalté à ma vue quand me sont découvertes les hauteurs sublimes de sa divinité. Or, quand donc ai-je eu cette révélation ? Précisément au moment du passage du Jourdain, quand je m'équipais pour les combats futurs avec les multiples secours que contiennent les mystères.

4. « Et ils craignirent Jésus comme ils avaient craint Moïse^a. » Tout homme qui est sous la Loi craint Moïse ; mais quand, sorti de la Loi, il est passé à l'Évangile, ayant changé de culte il change aussi de crainte, selon la parole de l'Apôtre : « Je suis mort à la Loi par la Loi, afin de vivre pour Dieu, j'ai été crucifié avec le Christ. Ce n'est plus moi qui vis, c'est le Christ qui vit en moi^b. »

La seconde circoncision 5. Après quoi le fils de Navé reçoit l'ordre de « faire des couteaux et de s'asseoir pour circoncire une seconde fois les fils d'Israël^a ».

Je voudrais en cet endroit demander aux Juifs comment on peut pour la seconde fois recevoir une circoncision charnelle. Qui, en effet, s'est fait circoncire une fois n'a plus de quoi se faire circoncire une seconde fois. Mais pour nous à qui l'on dit que « la Loi est spirituelle^b », vois comme ces difficultés se résolvent en toute dignité¹. Nous disons en effet que celui qui a été instruit sous la

incapables de voir que les circoncis ont péri... et que les incirconcis ont été sauvés ; les pères sont morts, les fils ont reçu l'objet de la promesse. C'est ainsi que nous qui sommes les fils, nous recevons le royaume des cieux, mais les Juifs qui tiennent la place des pères ont été déchus des biens éternels », *Quest. in Jos.*, 3 ; *PG*, 80, 465 C.

Moysen edoctus, abiecit idolatriae errores, simulacrorum superstitionem cultumque deposuit. Haec est circumcisio prima per legem. Si vero is veniat a lege et prophetis ad evangelicam fidem, tunc accipit etiam secundam circumcisionem per *petram, qui est Christus^c*, et completur hoc, quod dixit Dominus ad Iesum : *Hodie abstuli opprobrium Aegypti a filiis Istrahel^d*.

Sicut autem dixit Apostolus : *bibebant autem de spiritali sequenti petra ; petra vero erat Christus^c* ita etiam nos in hoc loco competenter possumus dicere : circumcisi sunt autem *de spiritali sequenti petra ; petra vero erat Christus*. Nisi enim quis fuerit per evangelium secunda circumcisione purgatus, non potest opprobrium Aegypti, id est illecebras corporalium deponere vitiorum.

6. Videamus tamen quale sit hoc ipsum, quod dicitur quia : *Hodie abstuli opprobrium a filiis Istrahel^a*.

Omnes homines, etiamsi ex lege veniant, etiamsi per Moysen eruditi sint, habent tamen opprobrium Aegypti in semet ipsis, opprobrium peccatorum. Quis erit similis Paulo etiam secundum legis observantiam? Audi denique ipsum dicentem : *Secundum iustitiam, quae in lege est, conversatus sine querela^b*. Ipse tamen pronuntiat et dicit : *Fuimus enim et nos aliquando insipientes, increduli, errantes, servientes desideriis et voluptatibus variis, in malitia et invidia, odibiles, odientes invicem^c*. Non tibi videntur haec opprobria esse et opprobria Aegypti? Sed ex quo venit Christus et dedit nobis secundam circumcisionem per *baptismum regenerationis^d* et purgavit animas nostras, abiecit haec omnia et pro his assumpsimus conscientiae bonae adstipulationem in Deum. Tunc per secundam circumcisionem ablata a nobis sunt opprobria Aegypti et purgata sunt vitia peccatorum. Nemo ergo,

c. I Cor. 10,4 d. Jos. 5,9 6 a. Jos. 5,9 b. Phil. 3,6
c. Tit. 3,3 d. Tit. 3,5

Loi et a reçu l'enseignement de Moïse a rejeté les erreurs de l'idolâtrie et abandonné le culte et la superstition des idoles. C'est là la première circoncision, celle de la Loi. Mais si, de la Loi et des prophètes, on en vient à la foi de l'Évangile, on reçoit la seconde circoncision, celle de la « pierre qui est le Christ^c », et s'accomplit alors la parole du Seigneur à Jésus : « Aujourd'hui j'ai ôté des fils d'Israël l'opprobre de l'Égypte^d. »

Puisque l'Apôtre affirme : « ils buvaient d'une pierre spirituelle qui les accompagnait, or cette pierre était le Christ^c », nous sommes autorisés à dire de la même manière en ce passage : ils furent circoncis « d'une pierre spirituelle qui les accompagnait, or cette pierre était le Christ ». Car si on n'a pas été purifié par la seconde circoncision de l'Évangile, on ne peut dépouiller l'opprobre de l'Égypte, c'est-à-dire les séductions des vices de la chair.

L'opprobre arraché 6. Attachons-nous pourtant au sens de cette parole : « Aujourd'hui j'ai enlevé l'opprobre des fils d'Israël^a. »

Tous les hommes, même s'ils viennent de la Loi, même s'ils ont reçu l'enseignement de Moïse, ont en eux-mêmes l'opprobre de l'Égypte, l'opprobre des péchés. Qui se comparerait à Paul, même pour l'observance de la Loi? Il le dit lui-même : « quant à la justice de la Loi, irréprochable^b. » Et pourtant c'est lui qui déclare : « car nous aussi, nous étions autrefois insensés, indociles, égarés, esclaves de toutes sortes de convoitises et de jouissances, vivant dans la malignité et l'envie, dignes de haine et nous haïssant les uns les autres^c. » N'est-ce pas là l'opprobre dont il s'agit, l'opprobre de l'Égypte? Mais depuis que le Christ est venu, qu'il nous a donné une seconde circoncision « par le baptême de régénération^d » et qu'il a purifié nos âmes, nous avons rejeté toutes ces hontes et à leur place nous avons pris l'engagement d'une bonne conscience à l'égard de Dieu. Alors la seconde circoncision a ôté de nous l'opprobre de l'Égypte et nous a purifiés de nos

si integre conversus est, si ex corde poenituit, si fideliter Iordanis fluenta digressus est, si secunda per evangelium circumcissione purgatus est, praeteritorum metuat opprobria delictorum. Audis quia : *Hodie abstuli a te opprobrium Aegypti.*

Hoc et in evangeliiis significat Dominus, cum dicit : *Remissa sunt tibi peccata tua^e, sed Iam tibi peccare, ne quid tibi delerius accidat^f.* Si enim post remissionem peccatorum ultra non pecces, vere ablatum est a te opprobrium Aegypti. Si vero iterum peccaveris, iterum in te vetera revolvuntur opprobria, eo magis quo multo maioris criminis est *filium Dei conculcare et sanguinem testamenti pollutum ducere^g* quam legem Moysei negligere. Multo etenim maioris opprobrii est qui post evangelium quam ille qui sub lege positus fornicatur, quia iste *lollens membra Christi facit ea membra meretricis^h.* Vides ergo quam graviora et cumulationiora in te opprobria, si neglexeris, revolvantur. Denique iam nemo te reum stupri arguit, sed sacrilegii scelere condemnatⁱ, quia dicitur ad te : *An nescitis, quia corpora vestra templum Dei estⁱ? Si quis autem templum Dei violaverit, disperdet illum Deus^j.*

Haec etiamsi prius ignorabas, nunc tamen ex quo in auribus tuis ista verba dicuntur et in cor tuum huiuscemodi doctrina transfunditur, scito te his auditis *templum Dei* et *membrum Christi* esse iam factum. Vide quantum profeceris ex homunculo terreno : in templum Dei pro-

e. Mc 2,5 f. Jn 5,14 g. Hébr. 10,29 h. I Cor. 6,15
i. I Cor. 6,19 j. I Cor. 3,17

vices et de nos fautes. Donc, si l'on s'est complètement converti, si l'on s'est repenti du fond du cœur, si l'on a franchi dans la foi le cours du Jourdain, si, grâce à l'Évangile, on a été purifié par une seconde circoncision, que l'on ne craigne pas l'opprobre des fautes passées. Tu entends : « J'ai ôté de toi l'opprobre de l'Égypte. »

Danger des rechutes Et c'est ce que veut dire le Seigneur dans les Évangiles quand il dit : « Tes péchés te sont remis^e », mais « ne pèche plus de peur qu'il ne t'arrive quelque chose de pire^f ». Si en effet après la rémission des péchés tu ne pêches plus, véritablement a été ôté de toi l'opprobre de l'Égypte. Mais si tu commets de nouvelles fautes, de nouveau refluent sur toi tes anciens opprobres, et cela d'autant plus qu'il est plus criminel de « fouler aux pieds le Fils de Dieu et de profaner le sang de l'alliance^g » que de violer la loi de Moïse. Oui ! pour qui, après l'Évangile, se livre à la fornication, bien plus grave est l'opprobre que pour l'homme placé sous la Loi, car c'est « prendre les membres du Christ et en faire les membres d'une prostituée^h ». Tu vois donc comme, en cas de relâchement, s'amasse et s'alourdit l'opprobre qui reflue sur toi. Ah ! ce n'est plus l'accusation d'impureté qu'on portera contre toi, mais une condamnation pour sacrilège, car cette parole est pour toi : « Ne savez-vous pas que votre corps est le temple de Dieu ?ⁱ » « Or si quelqu'un souille le temple de Dieu, Dieu le détruira^j ».

Membre du Christ Si même tu étais jusqu'ici dans l'ignorance de cette doctrine, maintenant que tes oreilles ont entendu ces paroles et que cet enseignement a été versé dans ton cœur, sache bien, toi qui m'écoutes, que tu es maintenant devenu « le temple de Dieu » et « le membre du Christ ». Vois quels progrès tu as faits depuis que tu étais un pauvre être charnel ! Tu t'es avancé jusqu'à devenir sans doute possible le

gressus es sine dubio, in quo habitare debeat Deus, et qui caro et sanguis eras, profecisti, ut *membrum Christi* sis.

Sed sicut magnus est iste profectus, ita et discessus terribilis atque irremediabilis lapsus. Iam tibi enim non licet templum Dei uti nisi in sanctitate nec membra Christi ad indignum revocare negotium. Et ideo, si quando te malae alicuius concupiscentiae pulsat illecebra, memor horum, quae nunc audis, occurre hosti illi qui de te ipso, hoc est *de tuo corde*^k, procedit, et resiste ei in talibus verbis; dic quia : non sum meus, *emptus enim sum pretio sanguinis Christi*^l, et membrum ipsius effectus sum, — non mihi licet *lollere membrum Christi et facere membrum meretricis*. Dic ei quia templum Dei effectus sum — non mihi licet immundum aliquid illuc inducere nec fas mihi est *violare templum Dei*. Sed et illud adde quoniam *qui fornicatur, in corpus suum peccat*^m, non istud corpus solum, quod *templum Dei* effectum est, sed et illud, quod dicitur quia *omnis ecclesia corpus Christi*ⁿ est, et in omnem ecclesiam videtur delinquere, qui corpus suum maculaverit, quia per unum membrum macula in omne corpus diffunditur.

Est et illud opprobrium Aegypti, quod, si neglexeris, etiam post Iordanis transitum et post baptismi secundam circumcisionem vetustae consuetudinis inustione suggeritur, observare auguria, requirere stellarum cursus et eventus ex his futurorum rimari, servare omina ceterisque huiusmodi superstitionibus implicari. Idolatriae namque

k. Matth. 15,19 l. I Cor. 6, 20; I Pierre 1,19 m. I Cor. 6,18
n. Col. 1,24

1. Sur la doctrine de la pénitence ecclésiastique chez Origène, cf. *Hom.*, 7, p. 210, n. 1.

2. Origène revient souvent sur cette condamnation de l'astrologie

temple de Dieu, ce temple où Dieu doit habiter, et toi qui étais chair et sang, tu as progressé jusqu'à devenir « le membre du Christ ».

Non pas membre de prostituée Mais si ce progrès est considérable, le relâchement est terrible et la chute irrémédiable¹. Il ne t'est plus permis en effet d'user du temple de Dieu, sinon dans la sainteté, ni de faire retourner les membres du Christ à des besognes indignes. Et c'est pourquoi, si un jour te pousse l'attrait d'un mauvais désir, souviens-toi de ce que tu entends maintenant; accours au-devant de cet ennemi qui sort de toi-même, c'est-à-dire « du fond de ton cœur^k », et résiste-lui en ces termes; dis lui : je ne m'appartiens plus, j'ai été « racheté au prix du sang du Christ^l » et suis devenu membre de lui, je ne peux pas « prendre le membre du Christ pour en faire le membre d'une prostituée ». Dis-lui : je suis devenu « le temple de Dieu », il ne m'est pas permis d'y introduire l'impureté et je n'ai pas le droit de « souiller le temple de Dieu ». Ajoute encore que « celui qui se livre à la fornication pèche contre son propre corps^m », non pas seulement ce corps qui est devenu « temple de Dieu », mais ce corps de toute l'Église dont il est dit qu'elle est « le corps du Christⁿ ». Il pèche contre toute l'Église, celui qui souille son propre corps, car par un seul membre la souillure se répand dans le corps entier.

Contre l'astrologie Et si tu relâches ta vigilance, voici une autre forme de l'opprobre de l'Égypte. Même après le passage du Jourdain, même après la seconde circoncision du baptême, il se réveille sous la brûlure des vieilles habitudes : les pratiques de divination, les recherches sur le cours des astres pour scruter l'avenir, l'observation des présages et toutes les superstitions du même genre qui nous enlacent dans leurs filets². Car

et de la magie, et sur le danger très grand qu'elles comportent pour les Chrétiens (cf. *Hom.*, 7,4). Voir BARDY, « Origène et la magie », *Rech. Sc. Rel.*, 18 (1928), p. 128-132.

mater est Aegyptus, ex qua certum est huiusmodi opprobria pullulare ; quae si transito iam Iordane susceperis et his te rursus laqueis illigaveris, tecum sine dubio opprobria Aegypti trahis. Sed si quando te talis curiositas interpellat et de corde tuo huiusmodi hostis erumpit, dic ei quia Iesum ducem sequor, in cuius potestate sunt, quae futura sunt. Quid mihi scire, quae futura sunt, cum, quae ille vult, haec futura sint ?

Ideo ergo, ut in nobis vere secunda circumcisio compleatur, per quam vetera Aegypti opprobria deponamus, ab his omnibus segregati prorsus esse debemus, ut purificati corpore et corde *paras etiam manus*^o levemus ad Deum, puro quoque ore et purgatis labiis ac mente sincera, prece et actibus glorificemus Deum in Christo Iesu Domino nostro, *cuius est potestas et imperium in saecula saeculorum. Amen*^p.

o. I Tim. 2,8 p. Cf. I Pierre 4,11+Apoc. 5,13.

l'Égypte est mère de l'idolâtrie et c'est d'elle que sort la masse pullulante de ce genre d'opprobres¹. Si tu les accueilles à ta sortie du Jourdain et que tu te lies à nouveau avec ces cordes, oui, tu traînes avec toi les opprobres de l'Égypte. Mais si un jour tu es pris à parti par de telles curiosités, si ce genre d'ennemis surgit de ton cœur, dis-leur : Jésus est mon chef, je marche à sa suite et c'est lui qui commande l'avenir. Qu'ai-je besoin de connaître l'avenir, puisque l'avenir sera ce qu'il veut !

Ainsi donc pour que s'accomplisse en nous véritablement la seconde circoncision et qu'elle nous débarrasse des vieux opprobres d'Égypte, séparons-nous entièrement de toutes ces souillures. Alors, purifiés de corps et d'esprit, nous élèverons vers Dieu « des mains pures^o » ; bouche pure et lèvres pures, nous glorifierons Dieu d'un cœur sincère par nos prières et par nos actes, en Jésus-Christ notre Seigneur « à qui est puissance et domination dans les siècles des siècles. Amen^p ».

1. Sur ce thème — si fréquent chez Origène et les Pères — de l'Égypte, mère de l'idolâtrie, royaume de Satan, « lieu de notre captivité spirituelle », voir *Hom. Ex.*, SC, p. 79, n. 1.

HOMILIA VI

De Pascha, quod fecerunt filii Istrahel in Galgala, et quomodo fructus terrae ceperunt e regione palmarum. Et de principe virtutum militiae Domini et de Hiericho.

1. Qui inoboedientes fuerunt mandatis Domini, incircumcisi^a dicuntur. Ex quo intelligitur, illos appellari incircumcisos, qui non oboediunt mandatis Dei. Sed tamen et circumcisos et incircumcisos, quia omnem animam diligit Deus, non penitus derelinquit. Misit enim Iesum, qui omnes simul dignos circumcideret et indignos, non filium Nave Iesum — non enim vera et perfecta circumcissione ille populum circumcidit —, sed Iesum nostrum Dominum et Salvatorem. Hic enim est, qui vere a nobis pollutionem carnis abscidit et a corde atque anima nostra peccatorum inquinamenta purgavit.

Denique audi quid dicit Scriptura in his quae per Nave filium praefigurabantur. *Circumcisi autem, inquit, filii Istrahel requieverunt, in eodem loco sedentes in castris, usque dum sanarentur. Et tunc dixit Dominus ad Iesum: hodierna die abstuli opprobrium Aegypti a vobis^b*. Non enim sufficit nobis circumcidi, sed et post circumcisionem sanari, id est usque quo etiam cicatricem ipsum circumcisionis vulnus obducat. Quando ergo cicatrix in vulnere

1 a. Rom. 2,25 b. Jos. 5,8 sv.

HOMÉLIE VI

LA NOUVELLE PÂQUE. LE PAYS DE JÉRICHO

La Pâque des fils d'Israël à Galgala. Comment ils ont pris les produits de la terre dans la région des palmes. Le prince des puissances de l'armée du Seigneur. Jéricho.

La blessure de la circoncision 1. Ceux qui n'ont pas obéi aux commandements du Seigneur, sont dits incircumcisi^a. On en déduit qu'on appelle incircumcisi ceux qui n'obéissent pas aux commandements de Dieu¹. Mais, comme Dieu aime toutes les âmes, il ne délaisse aucunement ni les circumcisi ni les incircumcisi. Il a envoyé en effet Jésus pour circoncire tous les hommes, les dignes et les indignes, non pas Jésus le fils de Navé — car lui n'a pas circoncisi le peuple de la véritable et parfaite circoncision — mais Jésus notre Seigneur et Sauveur. C'est ce dernier qui réellement a arraché de nous les souillures de la chair et a purgé notre cœur et notre âme des péchés qui les salissaient.

Or écoute ce qu'ajoute l'Écriture à propos de ces préfigurations opérées par le fils de Navé. « Une fois circumcisi, les fils d'Israël demeurèrent au repos à la même place dans le camp jusqu'à leur guérison. Alors le Seigneur dit à Jésus : aujourd'hui j'ai ôté de vous l'opprobre de l'Égypte^b ». Car la circoncision ne suffit pas, mais après la circoncision il faut attendre la guérison, c'est-à-dire le moment où se cicatrise la blessure même de la circoncision. Quand donc s'opère la cicatrization dans la blessure de

1. Sur la circoncision spirituelle, cf. *Hom. Gen.*, 3,6.

nostrae circumcisionis obducitur? Ego ita arbitror quod circumcidi per Iesum nostrum hoc est : vitiis carere, malas consuetudines et pessima instituta deponere, foedos et inconditos mores et quidquid ab honestatis et pietatis regula abhorret, abscidere.

Sed hoc cum in initiis facimus, ipsa novitatis quodammodo difficultate constringimur et quasi cum labore quodam et dolore animi veteris consuetudinis culpas novella institutione mutamus. Et ideo est, ut dixi, quaedam difficultas in initiis et vix aegreque amputare possumus prima et secunda suscipere. Hoc ergo mihi videtur tempus esse, quo velut in dolore circumcisionis nostrae dicimur residere, usque quo obducta cicatrice sanemur. Obducimus autem cicatricem, cum iam nova instituta absque difficultate complemus et in usum nobis vertitur quod prius, quasi insolitum, difficile videbatur. Et tunc vere iam sanati dicimur, cum vitiis carentes virtutem novo usu vertimus in naturam.

Et ita demum merito ad nos dicit sermo divinus ea quae sequuntur : *Hodierna die abstuli opprobrium Aegypti a vobis*, quia, posteaquam ablatum est opprobrium Aegypti, tunc dicitur : *Et fecerunt filii Istrahel pascha quartadecima die mensis*^{c.} Non enim ante circumcisionem pascha facere poterant, sed neque statim post circumcisionem carnes agni comedere, antequam sanarentur. Sed posteaquam sanati sunt, dicitur quia : *Fecerunt pascha filii Istrahel quartadecima die mensis*. Vides ergo quia nemo immundus facit pascha, nemo incircumcisis, sed quicumque mundus fuerit et circumcisis, sicut et Apostolus interpretatur dicens : *Elenim pascha nostrum immolatus*

c. Jos. 5,10.

notre circoncision? Eh bien! je pense que la circoncision de notre Jésus à nous, consiste à nous vider de nos défauts, à dépouiller les habitudes mauvaises et les usages néfastes; à retrancher de notre âme l'inconduite et les désordres et tout ce qui s'écarte des règles de l'honnêteté et de la piété.

Mais, dans les débuts, nous sommes pour ainsi dire paralysés par la difficulté d'une telle transformation; c'est dans une sorte d'effort douloureux que nous quittons la vieille routine du péché pour un mode de vie tout neuf! Et c'est pourquoi, je viens de le dire, il y a dans les débuts une certaine difficulté; il ne va pas sans tiraillements pénibles de retrancher les premières habitudes pour acquérir les secondes. A mon avis, c'est là le moment pendant lequel, dit l'Écriture, nous restons immobiles, comme dans la douleur de la circoncision, jusqu'à la cicatrice et à la guérison. La cicatrice se forme lorsque nous remplissons sans peine nos nouveaux devoirs et que nous nous habituons à ce qui autrefois nous paraissait difficile par manque d'accoutumance. Et l'on dit que nous sommes vraiment guéris lorsque nos défauts ont disparu et que, par la force de l'habitude nouvelle, la vertu nous est devenue une seconde nature.

**Purification
nécessaire**

Nous méritons bien alors que s'appliquent à nous ces paroles de l'Écriture : « Aujourd'hui, j'ai ôté de vous l'opprobre de l'Égypte », car lorsqu'a été ôté l'opprobre de l'Égypte, alors il est dit : « et les enfants d'Israël firent la Pâque le quatorzième jour du mois ». Ils ne pouvaient en effet faire la Pâque avant la circoncision, ni même, aussitôt après la circoncision, manger des chairs de l'agneau avant leur guérison. C'est après leur guérison, rapporte l'Écriture, que « les fils d'Israël firent la Pâque, le quatorzième jour du mois ». Tu vois donc que nul ne fait la Pâque s'il est impur, nul ne la fait s'il est incircumcis; on n'admet que les purs et les circoncis selon le commandement de l'Apôtre : « Car notre Pâque, le Christ, a été immolé. Célébrons donc

est Christus. Itaque diem festum celebremus non in fermento veteri neque in fermento malitiae et nequitiarum, sed in azymis sinceritatis et veritatis^d.

Sed et tunc quidem, quando exiit populus de terra Aegypti, portavit sparsum in vestimentis suis^e. Cum autem defecisset sparsum et panes non haberent, pluit eis Deus manna. Cum autem venerunt ad terram sanctam et fructus ceperunt provinciae palmarum, defecit iis manna^f et tunc edere coeperunt de fructibus terrae.

Itaque tres species ciborum generaliter describuntur. Unum, quidem quo vescimur exeuntes de terra Aegypti, sed hoc ad parvum tempus sufficit. Post hoc autem manna succedit. Tertium vero iam de terra sancta capimus fructum. In quibus differentiis, ut meae parvitatibus intellectus adsequitur, illud arbitror indicari, quod primus cibus est, quem de Aegypto exeuntes nobiscum portavimus, parva haec eruditio scolastica (aut etiam si quis forte attigit liberalium litterarum), quae exiguum aliquid iuvare nos potest. In eremo vero positi, id est in hoc, in quo nunc sumus, vitae statu, manna vescimur per hoc quod divinae legis instructionibus erudimur. Qui vero meruerit terram repromissionis intrare, id est ea, quae a Salvatore repromissa sunt, consequi, ille edet fructus e regione palmarum. Vere enim fructum palmarum inveniet, qui

d. I Cor. 5,7 sv. e. Ex. 12,34 f. Jos. 5,12

I. Les trois nourritures dont traite ici Origène équivalent, suivant un symbolisme qui lui est cher, à trois degrés de connaissance. Mais dans ce passage, cette division ternaire recouvre un substrat fort différent de celui que nous trouvons ailleurs. Ici les trois degrés peuvent se répartir selon le schéma suivant :

- 1) Connaissance profane = nourriture d'Égypte ;
- 2) Connaissance de la Loi divine = manne ;
- 3) Science des élus = fruit du palmier.

Tandis que dans *Contra Celsum*, IV, 18 (K., p. 287) ; *Hom. Nomb.*,

la fête, non avec le vieux levain de la malice et de la perversité, mais avec les azymes de la pureté et de la vérité^d. »

Les trois nourritures Poursuivons cependant. Quand le peuple sortit d'Égypte, il « emporta de la pâte dans ses vêtements^e » ; et lorsque la pâte manqua et qu'ils n'eurent plus de pain, Dieu fit pleuvoir sur eux la manne. Mais lorsqu'ils arrivèrent en Terre sainte et « qu'ils prirent des produits du pays des palmiers, la manne leur manqua^f », et alors ils commencèrent à manger des productions du pays.

C'est ainsi qu'on décrit en général trois nourritures d'espèces différentes¹. L'une dont nous mangeons au sortir de la terre d'Égypte, et qui ne nous sert que peu de temps ; une autre qui lui fait suite, la manne ; en troisième lieu, les produits que nous tirons de la terre sainte. A travers cette diversité, pour autant qu'y atteignent mes faibles lumières, je crois saisir ce symbolisme : la première nourriture, c'est celle que nous avons emportée avec nous au sortir de l'Égypte, cette petite science reçue à l'école (ou, à l'occasion, cette teinture de belles-lettres) qui peut nous être d'un tout petit secours. Une fois au désert, c'est-à-dire dans l'état de notre vie présente, la manne devient notre nourriture lorsque nous nous instruisons de la Loi divine. Mais si on mérite d'entrer dans la Terre des promesses, c'est-à-dire d'obtenir l'objet des promesses du Sauveur, on mangera le fruit de la région des palmiers. Oui, vraiment, il trouvera le fruit du palmier, le vainqueur

27,1 (B., p. 255) ; *Hom. Lév.*, 1,4 (B. p. 286) ; *De Oratione*, 27,5 (K., p. 366), les trois degrés de connaissance : lait des débutants, légumes pour les moyens, nourriture solide pour les forts, correspondent à des étapes de la vie spirituelle à l'intérieur même de la vie chrétienne ici-bas. Même division, moins nette en *Hom.*, 9,9. Cf. *Hom.*, 22,2 : trois étapes de la vie spirituelle (débutants, progressants, parfaits). Dans *Hom. Ez.*, 7,10 (B., p. 399), Origène n'oppose que les deux catégories extrêmes : les Corinthiens et les Éphésiens, c'est-à-dire le lait des enfants et la nourriture des forts.

devicto hoste ad promissa pervenerit. Certum namque est quod quantacumque illa sunt, quae nunc in lege Dei vel divinis litteris intelligere possumus aut sentire, multo sublimiora et excelsiora erunt illa, quae cessante *aenigmata facie ad faciem*^g sancti quique videre merebuntur, quia *quae oculus non vidit nec auris audivit nec in cor hominis adscendit, haec praeparavit Deus his qui diligunt eum*^h.

Quod si secundum solam litteram intelligenda sit lex, invenientur sine dubio filii Istrahel, cum melioribus uterentur — manna quippe de coelo capiebant — ex repromissione deteriora cepisse, quibus, prius Aegyptiacis deficientibus cibis, melior utique successerat cibus manna de coelo. Et quomodo nunc putabitur meliore cibo cessante successisse deterior, nisi quia maior et verior ratio in spiritali intelligentia quam in textu litterae deprehenditur?

Sed interim posteaquam introduxit Iesus populum suum in terram sanctam, tunc expugnatis omnibus celebrat pascha.

2. *Et factum est, inquit, cum esset Iesus in Hiericho, respiciens oculis vidit hominem stantem contra se, et gladius evaginatus erat in manu eius. Et accedens Iesus dixit ad eum: noster es an adversariorum? At ille dixit: Ego sum princeps militiae virtutis Domini; nunc adveni*^a.

Respiciens ergo oculis videt principem militiae Domini, tamquam qui prius non respexerit, sed tunc, cum principem

g. I Cor. 13,12 h. I Cor. 2,9. 2 a. Jos. 5,13 sv.

1. Nous adoptons ici la variante de quelques manuscrits : *expurgatis omnibus* (au lieu de *expugnatis*) dont le sens paraît bien meilleur ; car dans le texte biblique, avant cette date, aucun ennemi n'a été battu ; d'autre part, la célébration de la Pâque devait rappeler la

qui parviendra au terme des promesses. C'est en effet chose certaine : si grandes que soient les connaissances et les vues que nous pouvons actuellement tirer de la loi de Dieu et des divines Écritures, elles sont loin d'égaliser en sublimité et en élévation, les splendeurs que les saints mériteront de voir « face à face », lorsque se dissipera « l'énigme », car « les choses que l'œil n'a point vues, que l'oreille n'a point entendues, et qui ne sont pas montées au cœur de l'homme, voilà ce que Dieu a préparé à ceux qui l'aiment »^b.

Et s'il fallait interpréter la Loi simplement selon la lettre, on découvrirait sans doute que les enfants d'Israël, qui mangeaient auparavant une nourriture meilleure — puisque la manne leur tombait du ciel — en auraient eu une moins bonne après la réalisation des promesses ! eux qui, auparavant, avaient vu succéder aux aliments d'Égypte cette nourriture supérieure qu'était la manne du ciel ! Comment penser aujourd'hui qu'un aliment moins bon en ait remplacé un meilleur, sinon parce qu'il se trouve dans une interprétation spirituelle des raisons plus profondes et plus vraies que dans une explication littérale.

Cependant, après avoir introduit son peuple en Terre sainte et les avoir tous purifiés¹, Jésus célèbre la Pâque.

Le chef des armées du Seigneur 2. « Et il arriva, dit l'Écriture, que comme Jésus était près de Jéricho, il leva les yeux² et vit un homme qui se tenait debout devant lui, son épée nue à la main. Jésus alla vers lui et lui dit : Es-tu des nôtres ou de nos ennemis ? Il répondit : Je suis le chef de l'armée de la puissance du Seigneur et maintenant me voici »^a.

Donc Jésus lève les yeux et voit le chef de l'armée du Seigneur ; on dirait qu'il n'a pas levé les yeux avant, mais

circconcision accomplie par Josué précisément à cette occasion pour purifier les Hébreux.

2. Traduit d'après le grec (conforme à l'hébreu).

militiae Domini visurus esset. Quem tamen cum vidisset Iesus, non eum velut communem hominem vidit, sed intellexit virtutem esse quandam. Nondum tamen certus est, ex divinis virtutibus an ex contrariis una sit, quae videtur, et ideo interrogat et perquirat dicens : *Noster es an adversariorum?* At ille ait : *Ego sum princeps militiae virtutis Domini ; nunc adveni.* Et cum hoc audisset, adoravit Iesus et dixit : *Domine, quid praecipis servo tuo?*^b

Quid est, quod nos per hoc edocet Iesus? Illud sine dubio, quod dicit Apostolus : *Nolite omni spiritui credere, sed probate si ex Deo est*^c. Cognovit ergo Iesus non solum quod ex Deo est, sed quia Deus est ; non enim adorasset, nisi cognovisset Deum. Quis enim alius est princeps militiae virtutum Domini nisi Dominus noster Iesus Christus? Omnis namque coeli militia, sive angeli sive archangeli, sive virtutes sive *dominationes sive principatus sive potestates*^d, omnia haec, quae per ipsum facta sunt, sub ipso principe militant, qui est principum princeps et qui largitur principibus principatus. Ipse est enim, qui dicit in evangelio : *Esto potestatem habens supra decem civitates*, et alii : *Esto potestatem habens supra quinque civitates*^e. Hic est qui accepto regno regressus est^f.

3. Sed interim videamus, quae praesens lectio suggerit. In Hiericho est Iesus, adhuc hostes obtinent civitatem et nondum victi sunt, iam tamen dicitur ad Iesum : *Solve calciamentum de pedibus tuis ; locus enim in quo tu stas, terra sancta est*^a. Et quomodo Hiericho terra sancta est, quae ab hostibus retinetur? Sed ne forte hoc sit quod

b. Jos. 5,14 c. I Jn 4,1 d. Col. 1,16 ; cf. Col. 2,10 e. Lc 19,17 f. Lc 19,15. 3 a. Jos. 5,15.

1. Dans ce curieux passage, la figure qu'est le Josué de l'histoire se prosterne devant la réalité qu'est le Christ et l'adversaire rigène rompt

seulement au moment où il allait voir le chef de l'armée du Seigneur. Pourtant, lorsqu'il l'aperçoit, il ne le prend pas pour un homme ordinaire, mais il comprend que c'est une puissance. Cependant il se demande encore si cette vision est une puissance divine ou une puissance ennemie ; aussi s'informe-t-il en l'interrogeant : « Es-tu des nôtres ou de nos ennemis? » Mais lui affirme : « Je suis le chef de l'armée de la puissance du Seigneur et maintenant me voici. » En l'entendant, « Jésus l'adora et lui dit : Seigneur, quels ordres donnes-tu à ton serviteur? »^b

Quel enseignement Jésus nous apporte-t-il dans ce passage? Le même assurément que celui de l'Apôtre : « Ne croyez pas à tout esprit, mais voyez par l'épreuve si cet esprit est de Dieu »^c. Jésus a donc reconnu que non seulement l'esprit est de Dieu, mais que c'est Dieu lui-même, car il ne l'aurait pas adoré s'il ne l'avait pas reconnu pour Dieu. Car y a-t-il un autre chef de l'armée des puissances du Seigneur que Notre Seigneur Jésus-Christ¹? Toute l'armée du ciel, les anges, les archanges, les vertus, « les dominations, les principautés et les puissances »^d, toutes ces créatures qui par lui ont été faites, combattent sous le prince qui est le prince des princes et qui fait don aux princes de leurs principautés. C'est lui qui dit dans l'Évangile : « Reçois le gouvernement de dix villes » et à un autre : « Reçois le gouvernement de cinq villes »^e. C'est lui qui est revenu, après avoir été investi de la royauté^f.

Les chaussures
de l'âme

3. Voyons pourtant ce que suggère la présente lecture. Jésus est dans le pays de Jéricho ; jusqu'ici les ennemis tiennent la ville et ils n'ont pas encore été vaincus ; pourtant Jésus se voit déjà adresser cette parole : « Ote ta chaussure de tes pieds, car le lieu sur lequel tu te tiens est une terre sainte »^a. Or, comment Jéricho est-elle terre sainte, si elle est occupée par les ennemis? Mais peut-être faut-il comprendre que

ici avec son habituelle interprétation allégorique dans une sorte de dédoublement de la figure.

indicatur quia, quocumque venerit princeps militiae virtutis Domini, sanctificat locum, quia nec ipsa Hiericho locus erat sanctus ; sed quia princeps militiae Domini venit illuc, locus dicitur sanctus. Ego etiam amplius aliquid audeo et dico quia etiam Moyses ubi stabat, per semet ipsum non erat locus sanctus, sed quia Dominus stabat cura Moyse, praesentia Domini sanctificaverat locum, et ideo dicitur ad eum : *Solve corrigiam calciamenti tui ; locus enim, in quo tu stas, terra sancta est*^b.

Unde et nos si vita et meritis accedamus ad Dominum et digni efficiamur, ut adsistat nobis Deus, dicitur etiam ad nos, ut solvamus a pedibus animae nostrae, si quid in iis vinculi mortalis annexum est. Isti sunt enim *pedes, quos lavat Iesus ; quos nisi laverit, non habebimus partem cum eo*^c. Quod si ergo ab anima nostra et sensibus omne vinculum curae mortalis absolvimus, continuo libenter etiam nobis aderit et adsistet Deus.

4. Quae autem sunt in consequentibus, videamus. Circumdatur Hiericho, expugnari eam necesse est. Quomodo ergo expugnatur Hiericho ? Gladius non educitur adversus eam, aries non dirigitur, nec tela vibrantur, tubae solummodo sacerdotales adhibentur et his muri Hiericho subruuntur^a.

In figura mundi huius poni Hiericho in scripturis frequenter invenimus. Nam et in evangelio quod dicitur *homo de Hierusalem in Hiericho descendisse et in latrones incurrisse*^b, forma sine dubio erat illius Adae, qui de paradiso in huius mundi exilium trusus est. Sed et caeci, qui erant in Hiericho^c, ad quos venit Iesus, ut faceret eos videre, formam gerebant eorum, qui in hoc mundo caecitate ignorantiae premebantur, ad quos venit filius Dei.

b. Ex. 3,5 c. Jn 13,8 4 a. Jos. 6,20 b. Lc 10,30
c. Matth. 20,30.

1. Pour une explication développée de la parabole du Bon Samaritain, voir *Hom. Luc.*, 34 ; R., p. 200-204. Sur les deux aveugles de

c'est la présence du chef des armées du Seigneur qui a sanctifié ce lieu, car Jéricho n'était pas un lieu saint, mais depuis la venue du prince on l'appelle saint. Oserais-je ajouter une autre remarque ? Même l'endroit où se tenait Moïse n'était pas de soi un lieu saint, mais c'est parce que le Seigneur s'y tenait avec Moïse que la présence du Seigneur avait sanctifié ce lieu et qu'il s'entend dire : « Ote la courroie de ta chaussure, car le lieu où tu te tiens est une terre sainte^b ».

Si donc nous nous approchons du Seigneur par une vie pleine de mérites, et que nous devenions dignes de son assistance, à nous aussi il nous est dit de délier les pieds de notre âme pour qu'aucun lien de mort n'y reste attaché. Ce sont là « les pieds que lave Jésus », et « s'il ne les lave pas nous n'aurons pas de part avec lui^c ». Si donc nous délivrons notre âme et nos pensées de toute entrave de préoccupations mortelles, Dieu se complaira à nous assister sans cesse de sa présence.

Jéricho, 4. Que se passe-t-il ensuite ? On figure de ce monde assiège Jéricho et il faut la prendre d'assaut. Quels vont être les moyens d'attaque ? Ce n'est pas le glaive, resté au fourreau, ni le bélier, qu'on ne dresse pas, ni les javelots, qu'on ne brandit pas ; seules sont utilisées les trompettes des prêtres et les murs de Jéricho s'écroulent^a.

Jéricho représente souvent dans l'Écriture la figure de ce monde. Par exemple, dans ce récit de l'Évangile : « Un homme descendait de Jérusalem à Jéricho et tomba sur des brigands^b » ; on reconnaît bien là la figure d'Adam déchu du paradis dans l'exil de ce monde. Et ces aveugles de Jéricho^c que Jésus vint trouver pour leur rendre la vue, ne représentaient-ils pas les hommes de ce monde, accablés de la cécité de l'ignorance, et pour qui est venu le Fils de Dieu¹ ?

Jéricho, avec mention de la figure d'Adam et du Bon Samaritain, cf. *Com. Matth.*, 16,9 ; *PG*, 13, 1400-1404 ; *GCS*, 40, p. 501-509 (KL).

Haec ergo Hiericho, id est mundus hic, casurus est ; consummatio etenim saeculi iam dudum sanctis voluminibus pervulgata est. Quomodo ergo ei consummatio dabitur? Quibus organis? Vocibus, inquit, tubarum. Quarum tubarum? Paulus tibi secreti huius prodat arcanum ; audi, ipse quid dicit : *Canel, inquit, tuba, et mortui, qui in Christo sunt, resurgent incorrupti^d, et : Ipse Dominus in iussu, in voce archangeli et in tuba Dei descendet de coelo^e. Tunc ergo Iesus Dominus noster cum tubis vincit Hiericho et prosternit eam, ita ut ex ea meretrix sola salvetur et omnis domus eius.*

Veniet ergo Dominus noster Iesus et in tubarum voce veniet. Sed iam nunc oremus, ut veniat et destruat *mundum eum qui in maligno positus est^f, et omnia quae in mundo sunt, quia omne, quod in mundo est, concupiscentia carnis est et concupiscentia oculorum^g. Ista destruat, ista iam iamque dissolvat, salvet autem hanc solam, quae exploratores eius suscepit, quae Apostolos eius in fide et oboedientia receptos in superioribus collocavit, et adiungat et societ meretricem hanc cum domo Istrahel.*

Sed iam non repetamus nec reputemus ei veterem culpam. Aliquando meretrix fuit, nunc autem *uni viro casta virgo* copulata est *Christo*. Audi Apostolum dicentem de ea : *Statui autem hoc ipsum, uni viro virginem castam exhibere vos, Christo^h. Ex ipsa erat et ille ipse qui dicebat : Fuimus enim aliquando et nos insipientes, increduli, errantes, servientes desideriis et voluptatibus variisⁱ. Vis adhuc copiosius discere, quomodo meretrix iam non sit meretrix? Audi adhuc Paulum dicentem : Et haec quidem*

d. I Cor. 15,52 e. I Thess. 4,16 f. I Jn 5,19 g. I Jn 2,16
h. II Cor. 11,2 i. Tit. 3,3.

Or, cette ville de Jéricho, c'est-à-dire le monde où nous sommes, doit s'effondrer. Car depuis longtemps les livres saints ont annoncé la fin du monde. Et comment lui viendra la fin? De quelle manière? Par la voix des trompettes, dit l'Écriture. De quelles trompettes? Que Paul t'ouvre les arcanes de ce secret ; écoute ses propres paroles : « La trompette sonnera et ceux qui sont morts dans le Christ ressusciteront incorruptibles^d », et encore : « au commandement et à la voix de l'Archange, au son de la trompette divine, le Seigneur lui-même descendra du ciel^e ». C'est alors qu'au son des trompettes notre Seigneur Jésus triomphe de Jéricho et sa victoire est si accablante que seule sera sauvée du désastre la courtisane et toute sa maison.

Il viendra donc Jésus, notre **La courtisane sauvée** Seigneur, et il viendra à la voix des trompettes ! Ah ! prions pour qu'il vienne et qu'il détruise « ce monde plongé dans le mal^f » et tout ce qui est dans le monde, car « tout ce qui est dans le monde est concupiscentie de la chair et concupiscentie des yeux^g ». Puisse-t-il, oui, puisse-t-il bientôt détruire et anéantir tout cela ; mais qu'il la sauve, elle seule qui accueillit ses éclaireurs, qui reçut ses apôtres dans la foi et dans la soumission, et qui les plaça sur les hauteurs ; qu'il joigne et unisse cette courtisane à la maison d'Israël.

Mais cessons de rappeler ses anciennes fautes et de lui en tenir rigueur ; elle a été courtisane autrefois, maintenant elle a été unie au Christ comme « une vierge chaste à un unique époux ». Vois comment l'Apôtre parle d'elle : « J'ai décidé de vous présenter au Christ, comme une vierge chaste à un unique époux^h ». C'est pourtant d'elle qu'il venait, lui aussi, qui disait : « Nous étions autrefois insensés, indociles, égarés, esclaves de toutes sortes de convoitises et de jouissancesⁱ ». Faut-il de plus longs commentaires pour t'expliquer comment la courtisane n'est plus courtisane? Écoute encore Paul : « Voilà ce que vous étiez ; mais vous avez été lavés, mais vous avez été sanctifiés

fuitis; sed abluti estis, sed sanctificati estis in nomine Domini nostri Iesu Christi, et in Spiritu Dei nostri^j.

Ut enim posset evadere, ne cum Hiericho interiret, validissimum ab exploratoribus signum salutis accepit *spartum coccineum^k*. Per Christi etenim sanguinem ecclesia haec universa salvatur, in ipso Christo Domino nostro, *cui est gloria et imperium in saecula saeculorum. Amen^l!*

j. I Cor. 6,11 k. Jos. 2,18 l. I Pierre 4,11.

au nom de notre Seigneur Jésus-Christ et dans l'Esprit de notre Dieu^j ».

Pour qu'elle échappât, en effet, à la ruine de Jéricho, elle reçut des éclaireurs le signe très puissant du salut, « le fil d'écarlate^k ». Car c'est par le sang du Christ que l'Église universelle est sauvée, dans le Christ notre Seigneur « à qui est gloire et puissance dans les siècles des siècles. Amen^l ».

HOMILIA VII

De Hiericho quomodo capta est, et Raab quomodo salvata est ; et de eo qui furatus est ex anathemate linguam auream et dextralia pura.

1. Hiericho tubis subruitur sacerdotum. Statim enim, ut tubarum clangor increpuit, murorum deiectus est ambitus^a.

Dixeramus iam et prius quod Hiericho formam saeculi praesentis obtineat, cuius robur et munimenta sacerdotilibus tubis videmus esse destructa. Firmitas namque et munimenta, quibus velut muris mundus iste utebatur, idolorum cultus erat, divinationum fallacia arte daemonum ministrata, augurum atque aruspicum magorumque commenta, quibus omnibus velut muris validissimis ambiebatur hic mundus. Insuper etiam diversis philosophorum dogmatibus et eminentissimis adsertionibus disputationem velut proceris quibusdam et robustis turribus firmabatur.

Veniens vero Dominus noster Iesus Christus, cuius ille prior filius Nave designabat adventum, mittit sacerdotes Apostolos suos portantes *tubas ductiles*^b, praedicationis

1 a. Jos. 6,20 b. Nomb. 10,2 ; Ps. 97 (98),6 ; Sag. Sir. 50,16.

1. *Tubae ductiles* = *σάλπιγγας ἐλατάς* trompettes étirées (en métal battu, étiré par le marteau). Cette expression ne se trouve pas dans le Livre de *Josué*, mais dans la Bible des LXX aux références signalées dans l'apparat scripturaire. L'étymologie favorisera le jeu de mots de 7,2.

L'image de l'Évangile, trompette du Christ, se trouvait déjà dans

HOMÉLIE VII

LA RUINE DE JÉRICHO

Comment Jéricho fut prise et comment Rahab fut sauvée. Celui qui vola la langue d'or et les bracelets purs qui étaient sous anathème.

1. Jéricho s'écroule aux trompettes des prêtres. Dès qu'eut retenti la sonnerie des trompettes, les murs d'enceinte s'abattirent^a.

Les remparts de Jéricho Nous l'avions dit déjà : Jéricho tenait en figure la place du monde présent ; or nous voyons la force de ses remparts détruite par les trompettes des prêtres. Car les fortifications puissantes qui servaient à ce monde de murailles, c'étaient le culte des idoles, les divinations trompeuses dues à l'artifice des démons, les inventions mensongères des augures, des aruspices et des mages, toutes choses dont ce monde s'entourait comme de murailles colossales. Ajoutons-y les diverses opinions des philosophes, les doctrines les plus remarquables nées des controverses d'école, voilà les tours qui fortifiaient ce monde comme d'un rempart élevé.

Les trompettes de la prédication Mais lorsque vient notre Seigneur Jésus-Christ — dont le fils de Nave symbolisait l'avènement — il envoie ses prêtres, les apôtres, portant des « trompettes étirées^b »¹, c'est-à-dire l'enseigne-

CLÉMENT D'ALEXANDRIE, *Protreptique*, 11,116 ; GCS, 12, p. 82 (ligne 8), (Stählin I).

magnificam coelestemque doctrinam. Sacerdotali tuba primus in Evangelio suo Matthaeus increpuit; Marcus quoque, Lucas et Johannes suis singuli tubis sacerdotalibus cecinerunt; Petrus etiam duabus epistolarum suarum personat tubis; Iacobus quoque et Iudas. Addit nihilominus adhuc et Iohannes tuba canere per epistolas suas et Lucas Apostolorum gesta describens. Novissimus autem ille veniens, qui dixit: *Puto autem nos Deus Apostolos novissimos ostendit*^o et in quattuordecim epistolarum suarum fulminans tubis muros Hiericho et omnes idolatriae machinas et philosophorum dogmata usque ad fundamenta deiecit.

2. Movet me sane etiam illud, quod historia refert quia non solum sacerdotes tubis cecinerunt, ut caderent muri Hiericho, sed et audita voce tubae dicitur universus populus ululasse ululatu magno, vel, sicut in aliis exemplaribus habetur, iubilasse iubilo magno. Et quamvis iste sermo improprie translatus videatur — ἀλαλαγμός enim in Graeco scriptum est, quod neque iubilum neque ululatum proprie significat, sed illam magis ostendit vocem, qua belli tempore exercitus clamorem consonum tollens unanimiter sese cohortari ad proelium solet — tamen hic

c. I Cor. 4,9.

1. Quelques manuscrits ajoutent: « et l'Apocalypse »; les éditions Lommatzsch et Delarue (suivie par Migne) avaient conservé dans le texte cette leçon que Baehrens rejette dans son apparat critique.

Cette liste du canon a donné lieu à de vives discussions selon qu'on y voit ou non un remaniement de Rufin et qu'on ajoute ou supprime l'Apocalypse. Rufin admettait le canon complet dans l'ordre où nous le possédons actuellement (sauf pour l'ordre des épîtres catholiques), cf. *Commentarius in symbolum apostolorum*, 37, PL, 21, 374 A. Nous savons d'autre part qu'Origène soutenait le caractère johannique de l'Apocalypse (HE, VI, 25,7); la suppression de la leçon « et Apocalypsin » dans la plupart des manuscrits est d'autant plus étrange.

ment majestueux et céleste de sa prédication. Le premier, dans son évangile, Matthieu a fait retentir la trompette sacerdotale; Marc aussi, Luc et Jean ont embouché chacun la trompette des prêtres; Pierre également fait résonner les deux trompettes de ses épîtres; de même Jacques et Jude. Et voici que, à son tour, Jean dans ses épîtres¹ embouche la trompette et Luc, lui aussi, en racontant la geste des apôtres. Quant au dernier qui arrive en disant: « Je pense que nous, les apôtres, Dieu nous a fait paraître comme les derniers des hommes^o », des trompettes de ses quatorze épîtres il lance la foudre sur les murs de Jéricho, et jette à terre, jusqu'aux fondations, toutes les machines de guerre de l'idolâtrie et les opinions des philosophes.

L'unanimité
du peuple

2. Cependant ce récit me pose d'autres questions. Car si les prêtres sonnèrent de la trompette pour faire tomber les murs de Jéricho, tout le peuple aussi, dit l'Écriture, au son de la trompette poussa de grandes clameurs, ou — selon d'autres versions — poussa de grands cris de joie. Bien que la traduction de cette expression me paraisse assez inexacte (en effet en grec le mot est ἀλαλαγμός qui ne signifie proprement ni cris de joie, ni clameurs, mais désigne plutôt les cris unanimes que poussent tous à la fois des soldats, quand au moment de combattre ils s'excitent à la bataille), cependant c'est d'ordinaire le terme « cris de

Harnack — qui suivait l'édition Lommatzsch — admettait l'authenticité origénienne du canon complet; la place des Actes, contraire au canon romain, était pour lui l'indice que Rufin n'avait rien changé au texte et il voyait dans cette liste un témoignage précieux de l'état du canon vers 250 en Palestine, TU, 42, 3 (1918), p. 12. Le P. Lagrange hésite sur le maintien de l'Apocalypse (*Hist. Ancienne du Canon du N. T.*, Paris, 1933, p. 95-103). Stenzel est réticent sur la valeur de cette liste, « Der Bibelcanon des Rufin von Aquileja » *Biblica*, 23 (1942), p. 52-53. Voir J. Ruwet, « Les Antilegomena dans l'œuvre d'Origène » (Introduction), *Biblica, ibid.*, p. 18-23, sur le canon origénien.

sermo in scripturis *iubilatio* magis quam *ululatio* consuevit inscribi, ut ibi : *Iubilate Domino, omnis terra*^a et iterum *Beatus populus, qui scit iubilationem*^b.

Quod etiam me permovet dictum, quid istud tantum sit operis, quod beatum populum faciat. Non dixit quia beatus populus, qui operatur iustitiam, vel beatus populus, qui scit mysteria, vel qui scit coeli ac terrae et siderum rationem, sed *beatus*, inquit, *populus, qui scit iubilationem*. In aliis timor Dei beatum facit, sed unum tantummodo hominem facit beatum ; sic enim dicit : *Beatus vir, qui timet Dominum*^c. Alibi etiam plures fiunt beati, sicut pauperes spiritu vel mansueti vel pacifici vel mundi corde^d. Hic autem beatitudo profusa est et tanta hic, nescio qua, causa beatitudinis indicatur, ut universum pariter populum faciat beatum, qui tamen scierit iubilationem.

Unde mihi videtur iubilatio ista indicare quendam concordiae et unanimatis affectum. Qui si incidat in duos vel tres Christi discipulos, omnia, quaecumque petierint in nomine Salvatoris, praestat iis pater coelestis. Si vero tanta fuerit beatitudo, ut universus populus concors

2 a. Ps. 99 (100),1 b. Ps. 88 (89),16 c. Ps 111 (112),1
d. Matth. 5,3 sv.

1. Ce passage est très obscur et nous avons du mal à dégager de la traduction de Rufin ce qui appartient proprement à Origène. A ce dernier, il faut sans doute attribuer la discussion des variantes bibliques, à Rufin la phrase que nous avons mise entre parenthèses. En ce cas Origène se trouvait devant deux versions grecques d'un même mot hébreu (Racine RW⁴) employé également dans les passages cités des *Psaumes*. La version grecque des LXX donne pour Jos., 6,20 : ἠλάλαξεν πᾶς ὁ λαὸς ἅμα ἀλαλαγμῶ μεγάλῳ καὶ ἰσχυρῶ sans aucune variante ; par contre un codex des Hexaples indique comme variantes marginales : ἐκραύγασαν, ἀνεβόησαν... ; dans Jos., 6,16

joie », plutôt que « clameurs » qui a les préférences de l'Écriture, comme dans les passages suivants : « Poussez des cris de joie vers le Seigneur, vous tous habitants de la terre^a », ou bien : « Heureux le peuple qui connaît les cris de joie^b »¹.

La question que me pose cette dernière parole, c'est la nature de cette œuvre si importante qui rend le peuple heureux. On ne dit pas : Heureux le peuple qui pratique la justice ! ni heureux le peuple qui connaît les mystères, ni celui qui possède la science du ciel, de la terre et des astres ! mais « heureux le peuple qui connaît les cris de joie ». Dans certains cas, c'est la crainte de Dieu qui rend heureux, mais il ne s'agit que du bonheur d'un seul homme ; par exemple dans ce verset : « Heureux l'homme qui craint le Seigneur^c ». Ailleurs, plusieurs sont déclarés heureux : les pauvres en esprit, les doux, les pacifiques, les cœurs purs^d. Mais ici le bonheur est versé à profusion et la cause — quelle est-elle ? — de ce bonheur on nous la montre si grande qu'elle est capable de rendre tout un peuple également heureux, pourvu que ce peuple connaisse les cris de joie.

C'est pourquoi il me semble que ces cris de joie signifiaient l'union des cœurs et des âmes. Si cette union se produit entre deux ou trois disciples du Christ, tout ce qu'ils demandent au nom du Sauveur leur est accordé par le Père des Cieux. Mais si le bonheur est si grand qu'un

(LXX+frag. d'Origène sur le livre de Jésus Navé, PG, 17,36), Josué avait dit au peuple : κραύξατε. C'est donc certainement entre les deux mots κραύγη et ἀλαλαγμός (et les verbes correspondants κράζω et ἀλαλάζω) que pouvait hésiter Origène. Il choisit le second terme comme plus habituel à l'Écriture en parlant des cris d'un peuple (comparaison avec Ps., 99 (100),1 et 88 (89),16 où sont respectivement employés ἀλαλάζω et ἀλαλαγμός) et il est heureux de signaler que, dans ces deux passages des *Psaumes*, le terme a une signification joyeuse ; c'est sur cette joie du peuple qu'il va appuyer le développement qui suit. Rufin a traduit κράζω et ἀλαλάζω respectivement par *ululare* et *jubilari*.

et unanimis maneat, ut *eadem dicant omnes in eodem sensu atque in eadem sententia permanentes*^e, isto tali populo vocem unanimiter elevante fiet illud, quod scriptum est in Actibus Apostolorum quia terrae motus factus est magnus, ubi tunc *unanimis orabant Apostoli cum mulieribus et Maria matre Iesu*^f; et terrae motu facto destruentur et cadent omnia quae terrena sunt, ac mundus ipse subvertetur. Audi denique Dominum et Salvatorem nostrum ad hoc ipsum suos milites cohortantem, quomodo dicit : *Confidite, ego vici mundum*^g. Illo ergo duce iam nobis victus est mundus et muri eius collapsi sunt, quibus homines saeculi nitebantur.

Sed et unusquisque nostrum debet in semet ipso ista complere. Habes in te Iesum ducem per fidem, fac tibi *tubas ductiles*, si sacerdos es; immo, quia sacerdos es — *gens enim regalis*^h effecta es, et *sacerdotium sanctum*^h de te dictum est — fac tibi tubas ductiles ex scripturis sanctis, inde duc sensus, inde sermones; propterea enim tubae ductiles appellantur. In ipsis cane, id est *in psalmis, in hymnis, in canticis spiritalibus*ⁱ cane, in prophetis sacramentis, in mysteriis legis, in apostolicis dogmatibus cane.

Et si in talibus cecineris tubis et septiens arcam testamenti circumtuleris, id est si legis mystica praecepta ab evangelicis non separet tubis, si etiam iubilationis concentum de temet ipso exigas, id est si cogitationum et sensuum

e. I Cor. 1,10 f. Act. 1,13 sv. g. Jn 16,33 h. I Pierre 2,9
i. Col. 3,16.

1. Le jeu de mot *duc, ductiles* utilisait certainement en grec le verbe ἐλαύνω, correspondant à l'adjectif ἐλατός.

peuple tout entier reste uni de cœur et d'âme, si bien que « tous aient le même langage et soient unis dans un même esprit et un même sentiment^e », lorsqu'un tel peuple élèvera la voix d'un accord unanime, il se produira ce qui est écrit dans les *Actes des Apôtres* : il se fit un grand tremblement de terre lorsque « priaient d'un même cœur les apôtres avec les femmes et Marie, mère de Jésus^f » ; par ce tremblement de terre tout sera détruit, tout s'effondrera des choses terrestres, et le monde lui-même sera aboli. Écoute enfin les paroles de notre Seigneur et Sauveur qui montre ce but à ses soldats et qui les encourage : « Ayez confiance, j'ai vaincu le monde^g. » Eh bien ! Puisque nous l'avons pour chef, le monde pour nous est déjà vaincu et les murailles de ce monde se sont écroulées, sur lesquelles s'appuyaient les hommes du siècle.

La Jéricho de l'âme

Cependant ces choses, chacun de nous doit les accomplir en soi. Tu possèdes en toi Jésus pour te conduire par la foi; fais-toi « des trompettes étirées » si tu es prêtre; bien plus! puisque tu es prêtre — car tu es devenu « une race royale^h » et on t'a donné le nom de « sacerdoce saint^h » — fais-toi des trompettes étirées en les tirant des saintes Écritures : tire de là tes pensées, tire de là tes paroles, car c'est pour cette raison qu'on les appelle « trompettes étiréesⁱ ». Fais résonner ces trompettes, c'est-à-dire fais résonner « les psaumes, les hymnes et les cantiques spirituelsⁱ », fais résonner les symbolismes des prophètes, les mystères de la Loi, la doctrine des apôtres.

Si telles sont les trompettes que tu fais résonner, et si tu fais sept fois le tour de la ville avec l'Arche d'alliance; autrement dit, si tu ne separet pas les commandements spirituels de la Loi des trompettes de l'Évangile; si de plus tu fais jaillir de toi-même un chœur harmonieux

tuorum populus, qui intra te est, concordem semper et consonam proferat vocem et non aliquando verum dicas, aliquando personae potentis adulatus mendacio maculeris, si non te aliquando blandum remissio faciat, aliquando iracundia truculentum, si non arrogans erga modicos et apud superbos humilis inveniariis, denique si non pugna intra te geritur, dum *concupiscit caro adversus spiritum et spiritalis adversus carnem*^l, si haec intra te iam consonant et concordant, vocem iubilationis emitte, quoniam tibi destructus et deiectus est mundus. Talis, opinor, erat et ille, qui confidenter dicebat : *Mihi autem absit gloriari nisi in cruce Domini nostri Iesu Christi, per quem mihi mundus crucifixus est et ego mundo*^k.

3. Adhuc me tamen movet aliquid in loco : parum mihi sensisse videor de iubilatione, humilia dixisse de magnis.

In adventu Iesu muri Hiericho subversi sunt, in adventu mei Domini Iesu mundus vincitur. Quomodo tamen vincitur mundus, scire velim manifestius et lucidius intelligere, quae dicuntur. Volo ego ipse, qui doceo vos, vobiscum pariter discere, Paulum nobis communiter adhibeamus magistrum ; ipse est enim symmystes Christi, qui nobis possit indicare, quomodo Christus vicerit mundum. Audi ergo ipsum dicentem : *Quod erat contrarium nobis, tulit illud de medio affigens illud cruci suae ; et exuens principatus et potestates traduxit libere, triumphans eos in ligno crucis*^a. Ex his ergo verbis illud intelligo quod videntes pugnam Iesu coelestes virtutes, principatus et potestates contrarias exutas potestatibus suis, *alligatum*

j. Gal. 5,17 k. Gal. 6,14. 3 a. Col. 2,14 sv.

d'acclamations joyeuses, c'est-à-dire si le peuple de pensées et de sentiments qui se trouve en toi fait entendre une voix sans fausse note, toujours d'accord avec elle-même — ne va pas un jour dire la vérité et une autre fois te salir d'un mensonge pour plaire à un grand ! — si la lâcheté ne te rend pas flatteur, ni la colère brutal ; si tu ne te conduis pas avec insolence avec les petites gens, ni avec bassesse à l'égard des grands ; enfin s'il ne se livre pas en toi ces combats où la « chair a des désirs contraires à ceux de l'esprit et l'esprit à ceux de la chair^j » ; si tout en toi s'accorde et s'harmonise, jette des cris de joie, car pour toi le monde a été détruit et abattu. Voilà, je pense, ce qui dictait à Paul cette parole de confiance : « Pour moi, que j'aie garde de me glorifier, si ce n'est dans la croix de Notre Seigneur Jésus-Christ par qui le monde est crucifié pour moi comme je le suis pour le monde^k. »

Joie des puissances célestes 3. J'éprouve encore une crainte en cet endroit : c'est d'avoir marqué bien peu d'intelligence à propos de ces cris de joie, et d'avoir ramené un si grand sujet à des considérations bien terre à terre.

A l'arrivée de Jésus, les murs de Jéricho se sont effondrés, à l'arrivée de Jésus, mon Seigneur, le monde est vaincu. Mais de quelle manière le monde est-il vaincu ? Je voudrais savoir plus nettement et comprendre avec plus de clarté ce qu'on en dit. Moi qui vous enseigne, je veux l'apprendre au même titre que vous : mettons-nous ensemble à l'école de Paul, car il a reçu communication des mystères du Christ et il peut bien nous apprendre la manière dont le Christ a vaincu le monde. Écoutons-le : « Il a fait disparaître l'acte qui nous était contraire, en le clouant à la croix ; il a dépouillé les principautés et les puissances et les a livrées hardiment en spectacle, en triomphant d'elles sur le bois de la croix^a. » Je comprends par ces paroles que, devant le combat de Jésus, à la vue des principautés et des puissances ennemies, dépouillées de leur puissance, de « l'homme fort

fortem et vasa eius diripi^b, increpauerunt tubis suis coelestibus, quia alligato principe huius mundi victus est mundus et vocem iubilationis in triumpho Christi coelestis exercitus dedit. Vere ergo beatus est populus gentium, qui novit talem hanc iubilationem coelestis exercitus et qui mysteria agnoscit et credit.

4. Sed videamus, quid est, quod in sequentibus indicatur. Dicit enim Iesus : *Custodite vos ab anathemate, ne forte concupiscalis et tollalis ab anathemate et facialis castra filiorum Istrahel anathema, et conteralis vos et omnem synagogam Domini*^a. Tale est, quod indicatur in his verbis : videte, ne quid in vobis saeculare habeatis, ne saeculares mores, ne vitia, ne tergiversationem de saeculo vobiscum ad ecclesiam deferatis ; sed anathema vobis sit omnis conversatio saecularis. Nolite divinis mundana miscere, nolite negotia saeculi ecclesiae secretis inserere.

Hoc est quod et Iohannes epistolae suae personat tuba dicens : *Nolite diligere mundum neque ea quae in mundo sunt*^b. Et Paulus similiter : *Nolite, inquit, conformari huic mundo*^c. Qui enim haec faciunt, accipiunt de anathemate. Sed et illi qui verbi causa, cum Christiani sint, sollemnitates gentium celebrant, anathema in ecclesias introducunt. Qui de astrorum cursibus vitas hominum et gesta perquirunt, qui volatus avium et cetera huiusmodi, quae in saeculo prius observabantur, inquirunt, de Hiericho anathema inferunt in ecclesiam et polluunt castra Domini et vinci faciunt populum Dei. Sed et multa alia peccata sunt, per quae anathema de Hiericho introducitur in

b. Matth. 12,29. 4 a. Jos. 6,18 b. 1 Jn 2,15 c. Rom. 12,2.

dans les chaînes avec ses meubles pillés^b, les vertus des cieux ont fait retentir leurs trompettes célestes, parce que le prince de ce monde était enchaîné et que le monde était vaincu ; et toute l'armée des cieux a jeté des acclamations joyeuses au triomphe du Christ. Ah ! qu'il est donc heureux parmi les nations, le peuple qui connaît ces acclamations joyeuses des armées célestes, le peuple qui perçoit les mystères et qui possède la foi !

Jéricho,
ville anathème

4. Mais voyons ce que signifie la suite. Jésus dit en effet : « Gardez-vous de ce qui est dévoué par anathème, de peur que menés par votre désir vous ne preniez de ce que vous avez ainsi dévoué, de peur que vous ne rendiez le camp d'Israël anathème et que vous ne portiez malheur à vous et à toute l'assemblée du Seigneur^a. » Voici la signification de ces paroles : Veillez à ne garder en vous rien qui soit du siècle, de peur d'apporter avec vous, à l'assemblée des fidèles, les habitudes, les vices, les compromis qui viennent du siècle ; mais que vous soit anathème tout commerce avec le siècle. Ne mêlez pas les choses du monde avec celles de Dieu ; ne faites pas entrer les affaires du siècle dans le sanctuaire de l'Église.

Jean nous donne le même avertissement quand il fait retentir la trompette de son épître : « N'aimez pas le monde, ni ce qui est dans le monde^b. » Et Paul nous dit de même : « Ne vous conformez pas au monde présent^c. » Car agir ainsi, c'est accueillir ce qui est sous le coup de l'anathème. Célébrer par exemple, quand on est chrétien, les fêtes des païens, c'est introduire l'anathème dans les églises. Rechercher dans le cours des astres le secret de la vie et des actions des hommes, interroger le vol des oiseaux et se livrer aux divinations du même genre qu'autrefois on pratiquait dans le siècle, c'est là transporter de Jéricho l'anathème dans l'Église, c'est souiller le camp du Seigneur et causer la défaite du peuple de Dieu. Bien d'autres péchés encore introduisent de Jéricho l'anathème dans

ecclesiam; per quae populus Dei vincitur et prosternitur ab inimicis. Aut non et Apostolus haec eadem praecipit, cum dicit: *Modicum fermentum lolam massam corrumpit*^d?

5. Sed videamus iam nunc quae sequuntur. Subversa Hiericho Raab meretrix sola salvatur. Sic enim scriptum est de ea: *Et Raab meretricem et omnem domum patris eius vivificavit Iesus; et adiecta est ad Istrahel usque in hodiernum diem*^a.

Velim requirere a Iudaeis et ab his, qui Christiani quidem dicuntur sed in scripturis adhuc sensum Iudaicum servant, quomodo exponant *Raab meretricem adiectam esse domui Istrahel usque in hodiernum diem*. Quomodo Raab usque in hodiernum diem adiecta esse dicitur? Hoc enim scripturae sanctae moris est dicere de his quae usque ad finem vel vitae vel saeculi permanent. Verbi causa, ut ait: *Hic pater est Moabitarum usque in hodiernum diem*^b, quod significat: usque in finem saeculi. Et iterum in Evangelio dicitur quia: *Diffamatus est sermo hic apud Iudaeos usque in hodiernum diem*^c, id est usque quo saeculum stat.

Raab vero mulier quomodo adiecta dicitur domui Istrahel usque in hodiernum diem? Numquid matri successio posteritatis adscribitur, ut videatur in subolis reparatione servari? An illud magis intelligendum est quod

d. I Cor 5,6. 28,15 5 a. Jos. 6,25 b. Gen. 19,37 c. Matth.

1. Intéressant indice de controverse entre les partisans du sens littéral et du sens spirituel.

2. Jos., 6,25 (LXX): « Et Josué la fit habiter jusqu'aujourd'hui ». Cette interprétation du mot « aujourd'hui » (déjà en *Hom.*, 4,4) est reprise dans *Hom.*, 21,1; en *Hom.*, 14,2 (p. 329) « demain » désigne la durée qui suit « aujourd'hui », c'est-à-dire celle qui suit la consom-

l'Église! Péchés qui livrent le peuple de Dieu à ses ennemis pour sa défaite et pour sa ruine! N'est-ce pas là ce que nous enseigne aussi l'Apôtre, lorsqu'il dit: « Un peu de levain fait fermenter toute la pâte^d. »

Le mystère de l'incorporation de Rahab

5. Étudions cependant ce qui se passe ensuite. De la ruine de Jéricho, seule Rahab la courtisane est sauvée. L'Écriture dit à son sujet: « Jésus laissa la vie à Rahab la courtisane et à toute la maison de son père et elle fut adjointe à Israël jusqu'aujourd'hui^a. »

Je voudrais demander aux Juifs et à ceux qui, tout en se disant chrétiens, gardent aux Écritures le sens que leur donnaient les Juifs¹, comment ils expliquent que « Rahab la courtisane fut adjointe à Israël jusqu'aujourd'hui² ». De quelle manière dire que Rahab a « été adjointe jusqu'aujourd'hui »? C'est qu'il est habituel à l'Écriture sainte d'employer cette expression pour parler des choses qui subsistent jusqu'à la fin de la vie ou jusqu'à la fin du monde. Par exemple, lorsqu'elle dit: « Il est le père des Moabites jusqu'aujourd'hui^b », cela signifie: jusqu'à la fin du monde. Ou encore il est dit dans l'Évangile que « le bruit s'en répandit chez les Juifs jusqu'aujourd'hui^c », cela veut dire: jusqu'à la consommation des siècles.

Eh bien! comment peut-on dire que la femme Rahab a été adjointe à la maison d'Israël jusqu'aujourd'hui? Mettrait-on au compte de la mère les générations successives, de telle sorte qu'elle paraîtrait demeurer dans le renouvellement de sa descendance? ou plutôt ne faut-il pas comprendre qu'elle a été associée et adjointe

mation des siècles. Pour les sources de cette interprétation, il faut sans doute rapprocher Hébr., 3,13 (cf. p. 27-28. 47) plutôt que Ps., 2,7: « Tu es mon fils, je t'ai engendré aujourd'hui », bien connu d'Origène (*Com. Jn*, I, 29(32); *Pr.*, p. 37), car « aujourd'hui » y signifie l'éternité, tandis que dans cette homélie il indique la durée du monde présent. Même interprétation du mot « aujourd'hui » dans PROCOPE, 1033 A.

vero Istraheli adiuncta ac sociata est usque in hodiernum diem? Et si vis manifestius videre quomodo Raab iungitur Istraheli, intuere quomodo *ramus oleastri inseritur in radice bonae olivae*^d, et intelliges quomodo hi, qui inserti sunt fidei Abrahae et Isaac et Iacob, recte appositi dicuntur et *adiecti ad Istrahel usque in hodiernum diem*, quia in illorum radice nos rami oleastri ex gentibus adsumpti, qui aliquando meretricabamur lignum et lapidem pro Deo vero colentes^e, appositi sumus usque in hodiernum diem, et facti sumus propter fidem Christi nos *sursum*, ille autem populus, qui permansit incredulus, *deorsum*, secundum Deuteronomii prophetiam. Si qui ergo habet in se Christum, qui est omnium caput, hic efficitur *in caput*; illi enim negaverunt Christum Iesum et effecti sunt *in caudam*^f et qui erant *primi*, facti sunt *novissimi*^g.

6. Sed et illud non otiose transcurrendum est, quod uno peccante ira super omnem populum venit.

Hoc quomodo accidit? Quando sacerdotes, qui populo praesunt, erga delinquentes benigni volunt videri et verentes peccantium linguas, ne forte male de his loquantur, sacerdotalis severitatis immemores, nolunt complere quod scriptum est: *Peccantem coram omnibus argue, ut ceteri metum habeant*^a, et iterum: *Auferite malum de vobis ipsis*^b, nec zelo Dei succensi imitantur Apostolum dicentem: *Tradi huiusmodi hominem Satanae in interitum carnis, ut spiritus salvus fiat*^c. Neque illud evangelicum implere student ut, si viderint peccantem, primo secrete conve-

d. Rom. 11,17 e. Cf. Deut. 4,28 f. Deut. 28,13 g. Matth. 19,30
6 a. I Tim. 5,20 b. I Cor. 5,13 c. I Cor. 5,5.

1. Deut., 28,13: « Yahvé te mettra à la tête et non à la queue,

jusqu'aujourd'hui au véritable Israël? Si tu veux t'éclairer sur la manière dont Rahab est jointe à Israël, observe bien comment « le rameau d'olivier sauvage est greffé sur la racine du bon olivier^d »; tu comprendras alors qu'il est légitime d'appeler « adjoints et ajoutés à Israël jusqu'aujourd'hui », ceux qui ont été greffés sur la foi d'Abraham, d'Isaac et de Jacob. Car nous, les rameaux d'olivier sauvages venus des nations, nous avons été pris en charge sur leur racine; nous qui vivions autrefois dans la prostitution, adorant la pierre et le bois au lieu du vrai Dieu^e, nous avons été ajoutés jusqu'aujourd'hui; et notre foi au Christ a fait de nous le peuple « d'en haut »; l'autre peuple, lui, demeuré incrédule, est devenu celui « d'en bas » selon la prophétie du *Deutéronome*¹. Celui en qui habite le Christ, tête de toutes choses, celui-là est mis « à la tête »; mais eux, ils ont refusé le Christ et ont été mis « à la queue^f »; ceux qui étaient « les premiers » sont devenus « les derniers^g ».

Sévérité pour les pécheurs 6. Prenons garde aussi de ne pas négliger ce passage où le péché d'un seul fait retomber la colère sur le peuple entier.

Comment ce malheur arrive-t-il? Il arrive lorsque les prêtres qui président le peuple veulent paraître indulgents à l'égard des pécheurs et, redoutant la langue des pécheurs, pour ne pas dire de mal sur leur compte, oublient la sévérité propre à leur sacerdoce; c'est refuser d'accomplir ce qui est écrit: « Reprends les pécheurs devant tous afin d'inspirer aux autres de la crainte^a »; et encore: « Otez le mal de vous-mêmes^b. » Ces prêtres ne brûlent pas du zèle de Dieu et n'imitent pas l'Apôtre qui ordonne « qu'un tel homme soit livré à Satan pour la mort de la chair afin que l'esprit soit sauvé^c ». Ils n'ont qu'indifférence pour les conseils de l'Évangile à l'égard des pécheurs:

tu seras toujours en haut et jamais en bas si tu obéis aux commandements de Yahvé ».

niant, post etiam *duobus vel tribus arbitris*; quod si contempserit et post ecclesiae correptionem non fuerit emendatus, de ecclesia expulsum *velut gentilem habeant ac publicanum*^d.

Et dum uni parcunt, universae ecclesiae moliuntur interitum. Quae ista bonitas, quae ista misericordia est, uni parcere et omnes in discrimen adducere? Polluitur enim ex uno peccatore populus. Sicut ex una ove morbida grex universus inficitur, sic etiam uno vel fornicante vel aliud quodcumque sceleris committente plebs universa polluitur.

Et ideo observemus nos invicem et uniuscuiusque conversatio nota sit, maxime sacerdotibus et ministris. Nec putent se recte dicere : quid hoc ad me spectat, si alius male agit? Hoc est dicere caput ad pedes^e : quid ad me pertinet, si dolent, si male habent pedes mei? non mea interest, dummodo caput in sanitate perduret; aut si dicat oculus manui : non indigeo opera tua, quid ad me pertinet, si doles, si vulnerata es? numquid ego oculus conturbabor ex aegritudine manus?

Tale ergo est quod agunt hi qui ecclesiis praesunt, non cogitantes quia unum corpus sumus omnes qui credimus, unum Deum habentes, qui nos in unitate constringit et continet^f, Christum, cuius corporis tu, qui ecclesiae praesides, oculus es, propterea utique, ut omnia circumspicias, omnia circumlustres, etiam ventura praevideas. Pastor es, vides oviculas Domini ignaras periculi ferri ad

d. Matth. 18,15 sv. e. Cf. I Cor. 12,14 sv. f. Cf. Col. 1,17.

1. Sur ce point délicat de l'attitude d'Origène à l'égard des pécheurs, cf. K. RAHNER, « La doctrine d'Origène sur la pénitence »,

quand on voit un pécheur, qu'on aille le trouver seul à seul, puis avec « deux ou trois témoins », mais s'il s'en moque et qu'après le blâme de l'Église il ne se corrige pas, qu'il soit chassé de l'Église et soit considéré « comme un païen et un publicain^d ».

Protéger les brebis En épargnant un seul homme, c'est de toute l'Église qu'ils préparent la perte¹. Singulière bonté vraiment, singulière compassion qui, pour épargner un seul homme, met tous les autres en danger! Car il suffit d'un pécheur pour souiller le peuple. Comme il suffit d'une brebis malade pour contaminer un troupeau entier, il suffit aussi d'un seul criminel — fornicateur ou autre — pour souiller tout un peuple.

C'est pourquoi gardons-nous mutuellement, et que nul ne cache sa manière de vivre, surtout aux prêtres et aux ministres. Qu'on ne s'imagine pas avoir le droit de dire : si le voisin agit mal, en quoi cela me regarde-t-il? Ce serait exactement comme si la tête disait à l'égard des pieds^e : que m'importe si mes pieds ont mal et s'ils souffrent! cela ne me concerne pas, pourvu que la tête, elle, se porte bien; ou comme si l'œil disait à la main : je n'ai pas besoin de ton travail; qu'est-ce que cela peut me faire si tu es blessée ou si tu souffres? est-ce que moi, l'œil, j'ai à me tourmenter de la maladie de la main?

C'est donc ainsi qu'agissent ceux qui président aux assemblées des fidèles, lorsqu'ils ne songent pas que nous formons un seul corps, nous tous qui avons la foi et n'avons qu'un seul Dieu, le Christ, qui nous enserre et nous contient dans son unité^f. Tu es l'œil du corps du Christ, toi qui présides à l'assemblée, et si tu as cette fonction c'est pour tout regarder autour de toi, tout examiner, et même pour prévenir ce qui peut arriver. Tu es le pasteur; tu vois les petites brebis du Seigneur, inconscientes du

Rech. Sc. Rel., 37 (1950), pp. 47-97; 252-286; 422-456. Voir spécialement pp. 53-70; 252-273.

praecipitia et per praerupta pendere ; non occurris ? non revocas ? non voce saltim cohibes et correptionis clamore deterres ? Sic immemor es dominici sacramenti, ut, cum ille derelictis nonaginta novem in coelestibus propter unam oviculam, quae erraverat^g, ad terras descenderit et inventam repectaverit humeris suis^h ad caelum, nos in nullo prorsus in curandis oviculis magistri pastoris sequamur exemplum ?

Haec non ideo dicimus, ut pro levi culpa aliquis abscidatur ; sed si forte commonitus quis et correptus pro delicto semel et iterum ac tertio nihil emendationis ostenderit, utamur medici disciplina. Si oleo perunximus, si emplastris mitigavimus, si malagmate mollivimus nec tamen cedit medicamentis tumoris duritia, solum superest remedium desecandi. Sic enim et Dominus dicit : *Si dextera manus tua scandalizaverit te, abscide eam et proice abs te*¹. Numquidnam manus corporis nostri aliquando scandalizat nos aut de hac manu corporis Evangelium dicit : *Abscide eam, et proice abs te* ? Sed hoc est quod dicit, ut ego, qui videor tibi manus esse dextera et presbyter nominor et verbum Dei videor praedicare, si aliquid contra ecclesiasticam disciplinam et Evangelii regulam gesserō, ita ut scandalum tibi, ecclesiae, faciam, in uno consensu ecclesia universa conspirans excidat me dexteram

g. Matth. 18,12

h. Lc 15,5

1. Ces « brebis laissées dans les cieux » désignent certainement les multitudes angéliques restées fidèles, tandis que la brebis perdue représente l'humanité déchue que le Christ est descendu racheter (cf. CYRILLE DE JÉRUSALEM, *Caléch.*, 15,24 ; *PG*, 33, 904 B. HILAIRE, *Com. Matth.*, 18,6 ; *PL*, 9,1020). Pour Origène, voir encore *Hom. Gen.*, 9,3 (B., p. 92), 13,2 (B., p. 114). Mais avant Origène, dans la gnose valentinienne, la brebis perdue représentait Sophia, cf.

danger, se porter vers les précipices et se suspendre aux rochers à pic ! et tu n'accours pas ? tu ne les rappelles pas ? tu ne cries pas au moins pour les arrêter et tu ne cherches pas à les détourner en leur clamant ton blâme ? As-tu perdu la mémoire au point de ne plus te souvenir du mystère du Seigneur ? Lui, il en a laissé dans les cieux quatre-vingt-dix-neuf^g et, pour une seule petite brebis qui était égarée, il est descendu sur la terre, il l'a trouvée, mise sur ses épaules^h, et l'a remportée dans les cieux¹ ; et nous, nous irions abandonner le soin de nos petites brebis et mépriser l'exemple du maître ?

Retrancher
le scandale

En parlant ainsi, nous ne voulons pas dire qu'on retranche quelqu'un pour une faute légère ; mais s'il arrive qu'on ait repris quelqu'un pour une faute et qu'on l'ait blâmé une fois, deux fois, trois fois, sans qu'il s'amende aucunement, il faut employer la méthode des médecins². Si devant une tumeur on a employé des onctions d'huile, des emplâtres apaisants, des onguents émoullients et que pourtant cette tumeur endurcie résiste aux médicaments, il ne reste plus que la solution chirurgicale. C'est ainsi que parle le Seigneur : « Si ta main droite te scandalise, coupe-la et rejette-la loin de toi¹. » Est-ce vraiment la main de notre corps qui peut nous scandaliser ? est-ce bien de cette main que l'Évangile dit : « Coupe-la et rejette-la loin de toi » ? Mais voici ce qu'il veut dire : Si moi, que tu considères comme ta main droite, qui porte le titre de prêtre et qui semble prêcher la parole de Dieu, j'agis contre la discipline de l'Église et la règle de l'Évangile, au point de faire venir le scandale sur toi, Église, que l'Église universelle, dans un consentement unanime, me retranche, moi, sa main,

C. BARTH, « Die Interpretation des Neuen Testaments in der valentinianischen Gnosis », *TU*, 37,3 (1911), p. 60.

2. Sur ces comparaisons médicales appliquées aux âmes, cf. HARNACK, « Medicinische aus der ältesten Kirchengeschichte », *TU*, 8,4 (1892), p. 134 sv.

suam et proiciat a se. *Expedit enim tibi, ecclesiae, absque me manu tua, quae male agendo scandalum feci, introire in regnum coelorum quam mecum ire in gehennam*¹.

Haec idcirco diximus, quia videmus in scripturis sanctis referri quod propter unum peccantem *anathema facti sunt filii Istrahel*, ita ut vincerentur ab hostibus¹.

7. Sed videamus et ipsum peccatum eius quale sit : Furatus est, inquit, *linguam auream*, et posuit eam in tabernaculo suo^a.

Non puto in illo furto parvi auri tantam vim fuisse peccati, ut tam innumeris Domini ecclesiam macularet. Sed videamus ne forte interioris intelligentiae sit tanta et tam gravis acerbitas ista peccati. Multus decor est in verbis et multa in philosophorum vel rhetorum sermonibus pulchritudo, qui omnes de civitate sunt Hiericho, id est huius mundi homines. Si ergo invenias apud philosophos perversa dogmata luculenti sermonis assertionibus decorata, ista est lingua aurea. Sed vide ne te decipiat fulgor operis, ne te rapiat sermonis aurei pulchritudo ; memento quia Iesus anathema esse iussit omne aurum quod in Hiericho fuerit inventum. Si poetam legeris modulatis versibus et praefulgido carmine deos deasque textentem, ne delecteris eloquentiae suavitate : lingua enim aurea est ; si eam sustuleris et posueris in tabernaculo tuo, si introduxeris in cor tuum ea quae ab illis asseruntur, pollues omnem ecclesiam Domini. Hoc fecit infelix Valen-

et me rejette loin d'elle ! Oui, « il vaut mieux pour toi », Église, te séparer de moi, ta main, instrument de scandale, et entrer ainsi dans le royaume des cieux que d'aller avec moi « dans la géhenne¹ ».

J'ai dit tout cela, parce que nous voyons rapporter dans les saintes Écritures qu'un seul pécheur a « rendu anathèmes les fils d'Israël » et les a fait battre par leurs ennemis¹.

La langue d'or
des philosophes

7. Voyons pourtant de quelle espèce était ce péché : Il vola, dit l'Écriture, « une langue d'or¹ » et la mit sous sa tente^a.

Je ne pense pas que le vol d'une si petite quantité d'or ait été un péché capable de souiller l'Église innombrable du Seigneur ! Mais voyons si l'intelligence intérieure n'éclaire pas la malice et la gravité de ce péché. Il y a beaucoup de séduction dans les paroles des philosophes et des rhéteurs et une grande beauté dans leurs discours ; or ils sont tous des hommes de la cité de Jéricho, c'est-à-dire des hommes de ce monde. Si donc on trouve chez des philosophes des doctrines perverses parées des plus brillantes affirmations, la voilà la langue d'or. Prends garde de ne pas te laisser séduire par l'éclat de leurs œuvres, ni abuser par la beauté de leur langage doré. Souviens-toi de l'ordre de Jésus : anathème sur tout objet d'or trouvé à Jéricho. Si tu lis les brillantes compositions d'un poète qui conte les dieux et les déesses dans ses vers mélodieux, ne te laisse pas charmer par la douceur de son éloquence : c'est là la langue d'or. Si tu la prends et que tu la mettes dans ta tente, si tu laisses entrer dans ton cœur leurs doctrines, tu souilleras toute l'Église de Dieu. — C'est ainsi qu'ont agi Valentin et Basilide, les

1. *Linguam auream*, γλώσσαν χρυσήν (LXX), traduction calquée sur l'hébreu où le mot peut signifier aussi « lingot ».

i. Matth. 5,30. j. Jos. 7,12 7 a. Jos. 7,21.

tinus et Basilides, hoc fecit et Marcion. Furati sunt isti linguas aureas de Hiericho et philosophorum nobis non rectas in ecclesias introducere conati sunt sectas et polluere omnem ecclesiam Domini.

Sed nos praecedens patrum sequamur exemplum, discutiamus diligentius, ne qui absconditam in tabernaculo suo habeat Hierichontiam linguam, et abiciamus malum ex nobis ipsis, quia, etiam si nos cessamus, arguet Deus, ita ut ipse sponte confiteatur et dicat : furatus sum linguam auream et dextralia pura. Vides, cuiusmodi furatus est furtum? Linguam furatur et dextralia pura. Pura autem dextralia sunt opera, in quibus nihil divinum miscetur, sed totum secundum hominem geritur. Denique et nostris in disputationibus moris est dicere quia Christum non purum hominem dicimus, sed Deum et hominem confitemur. Illud autem, quod de Hiericho furatur, purum esse dicitur, id est sine Deo, quae utique furanti exstitit causa peccati.

Et ideo nos nihil purum et humanum de Christo sentiamus, sed Deum pariter atque hominem fateamur, quia et sapientia Dei multiplex^b dicitur, uti per haec mereamur participium sumere sapientiae Dei, qui est Christus Iesus Dominus noster, *cui est gloria et imperium in saecula saeculorum. Amen^c!*

b. Cf. Sag. 7,22; I Cor. 1,24 c. I Pierre 4,11.

1. Origène s'élève souvent dans ses homélies contre les doctrines des hérétiques, c'est-à-dire des gnostiques (*Hom.*, 10,2; 11,6; 12,3 14,2; 18,3...); cf. *Hom. Job*, 20, *PG*, 12, 1033-1036. Voir les textes qu'a réunis HARNACK, « Origènes, Hexateuch und Richterbuch », *TU*, 42,3 (1918), p. 30-39; « Origènes zur Bibel » *TU*, 42,4 (1919), p. 54-81. Ces textes montrent à quel point Origène considérait ces doctrines comme dangereuses, au milieu du troisième siècle, du moins en Égypte et en Palestine.

La méfiance d'Origène à l'égard des doctrines profanes lui vient

malheureux! C'est ainsi qu'a agi Marcion¹. Ils ont volé les langues d'or de Jéricho et ont essayé d'introduire dans les églises les faux principes des philosophes, et de souiller toute l'Église du Seigneur.

Mais quant à nous, prenons pour modèles l'exemple des Pères; examinons plus attentivement si personne ne possède, cachée dans sa tente, une langue de Jéricho, et rejetons le mal du milieu de nous; car même si nous nous abstenons d'agir, Dieu accusera, et le coupable, de lui-même, devra avouer et dire: j'ai volé une langue d'or et des bracelets purs². Tu vois de quelle sorte de vol il s'agit? une langue d'or et des bracelets purs. Les bracelets purs, ce sont les œuvres où il ne se mêle rien de divin, mais où tout est fait selon l'homme. Dans nos exposés doctrinaux, c'est pour nous une règle de dire que le Christ n'est pas purement un homme, mais de le déclarer Dieu et homme. Or ce qu'on vole à Jéricho est appelé pur, c'est-à-dire sans Dieu; ce fut certainement pour le voleur la cause de son péché.

C'est pourquoi, n'ayons pas du Christ une connaissance purement humaine, mais déclarons-le à la fois Dieu et homme, lui qui est appelé sagesse multiple de Dieu^b; afin que nous méritions ainsi de participer à la sagesse de Dieu qui est le Christ Jésus notre Seigneur « à qui est gloire et puissance dans les siècles des siècles. Amen^c ».

très spécialement de la crainte de l'hérésie: la parole de Dieu doit être pure de tout mélange. Cependant il ne faut pas voir ici une condamnation sans appel de toute littérature ou philosophie profane; Origène pensait qu'on pouvait utiliser les « dépouilles de l'Égypte » (*Lettre à Grégoire*, *PG*, 11,88 sv.). Il les a largement intégrées dans son œuvre philosophique.

2. Le texte biblique ne mentionne pas ces bracelets purs. Dans *Hom. Nomb.*, 26,2 (B., p. 246), *Hom. Gen.*, 10,4 (B., p. 98-99), *Selecta Ez.*, 16 (*PG*, 13,812 C), les bracelets sont également symbole des œuvres.

HOMILIA VIII

De his quae in eversione Gai gesta sunt, et de rege eius ex parte et de gemino ligno.

1. Deprecamur vos, o auditores sacrorum voluminum, non cum taedio vel fastidio ea quae leguntur audire, pro eo quod minus delectabilis eorum videtur esse narratio. Scire etenim debetis digna quidem esse sancti Spiritus eloquio, quae leguntur, sed ad explananda ea indigemus gratia Spiritus sancti illa quam dicit Apostolus : *Alii autem per spiritum datur sermo sapientiae, alii sermo scientiae secundum eundem spiritum*^a. Ista igitur etiam nos in locis praesentibus indigemus, in quibus refertur quod Iesus successit Moyseo, et ipse populum ducit, et adumbratur in praesenti lectione talis quaedam historia.

Qui habitabant Gai civitatem, primo quidem visi sunt vincere et vertere filios Istrahel propter peccatum quod admiserant^b. Postea vero quam ablatum est malum de medio ipsorum, iubetur a Deo dux populi Iesus in duas partes dividere populum, ut pars simulet fugam, pars autem subsistat in insidiis quibus decipiatur Gai, cum praeceperit Iesus. Quibus ita dispositis rex Gai videns Iesum et filios Istrahel eminus concitatur adversum eos in proelium. Illis vero simulantibus fugam, isti acrius insectantur et velut spolia ducturi de hostibus omnes simul ex urbe procedunt, ita ut, sicut Scriptura dicit, relinquerent vacuum civitatem. Sed posteaquam <in>

1 a. I Cor. 12,8

b. Cf. Jos. 7,4 sv.

HOMÉLIE VIII

LA PRISE ET LE SAC DE HAÏ

Ce qui se passa à la ruine de Haï. Celui qui fut son roi en partie. Le bois double.

L'aide de l'Esprit Saint 1. Nous vous en conjurons, vous qui écoutez les livres saints, ne suivez pas cette lecture avec lassitude ou répugnance lorsque les récits vous en paraissent moins attrayants. Car vous devez savoir qu'on vous lit des paroles dignes de l'Esprit Saint ; mais nous avons besoin pour les expliquer de cette grâce de l'Esprit Saint dont parle l'Apôtre : « A l'un est donnée par l'Esprit une parole de sagesse, à l'autre une parole de connaissance selon le même Esprit^a. » Nous avons bien besoin nous-mêmes de cette grâce pour expliquer les présents passages où Jésus succède à Moïse, où il prend le commandement du peuple, et (pour expliquer) dans la présente lecture la signification des faits suivants.

Les habitants de la ville de Haï ont d'abord paru vainqueurs ; ils mettaient en fuite les fils d'Israël à cause du péché qu'ils avaient commis^b. Mais lorsque le mal eut été ôté du milieu d'entre eux, Dieu ordonna au chef du peuple, à Jésus, de partager le peuple en deux camps : l'un simulerait la fuite, tandis que l'autre resterait en embuscade et surprendrait la ville de Haï, lorsque Jésus en donnerait le signal. Tout est donc ainsi combiné. Le roi de Haï aperçoit de loin Jésus et les fils d'Israël ; il s'élançe contre eux pour les combattre. Et comme ces derniers feignent de fuir, les poursuivants redoublent d'ardeur ; ils croient qu'ils vont ramener les dépouilles des ennemis, et tous ensemble sortent de la ville, si bien, comme le dit l'Écriture, qu'ils laissent la cité vide. Mais lorsqu'ils sont

constitutum progressi sunt locum, conversus Iesus signum dedit, ut exurgerent, qui in insidiis erant, et dorsa hostium caederent; et ita illi novissimi et isti primi medios hostes conclusos interimunt universos. Et hoc modo victis his, qui habitabant Gai, regem ipsorum suspenderunt in ligno gemino^c.

2. His auditis verisimile est auditores dicere: quo mihi haec? Quid mihi confert, si cognoscam quod victi sunt hi qui habitabant Gai, quasi non similia aut etiam potentiora bella vel gesta sint vel gerantur? Haec fuit cura Spiritus sancti, ut relictis tot et tantarum nobilium excidiis urbium proelium civitatis Gai scriptum sacris voluminibus mandaretur?

Temerarium fortasse sit quod facimus, tam ardua et tam difficilia Scripturae sanctae loca explanare conantes; sed si nos orationibus vestris iuvetis, non solum culpam effugiemus audaciae, verum et devotionem nostram amplexus Pater Verbi Deus *dabit verbum in adaptionem oris nostri*^a, quo et vos aedificemini et nos non indevoti pareamus. Orantes ergo et intenti animis audite.

Primo propter peccata victi sumus et hi, qui habitabant Gai, quamplurimos ex nobis interfecerunt. Gai interpretatur Chaos. Chaos autem locum vel habitaculum esse novimus contrariarum virtutum, quarum rex et princeps diabolus est. Adversus hunc veniens Iesus in duas partes dividit populum et alios quidem in primis statuit, alios in posterioribus, qui ex insperato post terga veniant inimicorum. Et vide si non prima pars est populi illa de qua

c. Jos. 8,3-28 2 a. Éphés. 6,19

1. Semblable scandale et protestations du même genre en *Hom. Nomb.*, 7,2 (B. p. 40, ligne 22). Cf. *Introd.*, p. 10-12.

arrivés à l'endroit convenu, Jésus se retourne, donne le signal; les embusqués surgissent et frappent l'ennemi par derrière. C'est ainsi que les deux camps d'Israël — les derniers avec les premiers — cernent complètement les ennemis et en font un massacre général. Après une telle victoire sur les habitants de Haï, on suspendit leur roi sur un bois double^c.

2. En écoutant ce récit, mes auditeurs vont dire sans doute: Que me font ces choses? Quel intérêt y a-t-il pour moi à savoir que les habitants de Haï ont été vaincus, comme s'il n'y avait jamais eu de guerres comme celles-là, et de bien plus importantes, ou comme s'il n'y en avait plus! A quoi pensait l'Esprit Saint¹? Il laisse de côté la destruction de tant de villes, si puissantes, si célèbres! et il confie aux livres saints le combat de la ville de Haï!

Il se peut que notre entreprise soit bien audacieuse de nous efforcer d'expliquer des passages de l'Écriture si ardues et si difficiles; mais si vous nous accordez le secours de vos prières, vous nous éviterez de tomber dans la témérité; et Dieu, Père du Verbe, regardera avec bienveillance notre effort de piété; « il nous donnera son verbe et ouvrira nos lèvres^a » pour votre édification personnelle, et nous ne paraîtrons pas irrévérencieux. Écoutez donc en priant et avec toute votre attention.

Symbolisme La première fois, nous avons été
des deux camps vaincus à cause de nos péchés, et les habitants de Haï ont fait un grand massacre parmi nous. Haï signifie *chaos*². Or nous savons que le chaos est le lieu ou plutôt la demeure des puissances ennemies dont le diable est le roi et le prince. C'est contre lui que marche Jésus; il sépare le peuple en deux camps, place les uns dans le premier camp, les autres dans le second; ces derniers doivent surgir à l'improviste sur les derrières de l'ennemi. Vois donc si le premier camp ne représente pas

2. Cf. *Wutz*, 139. 381.

dicit : *Non veni nisi ad oves perdilas domus Istrahel^b* et de qua dicit Apostolus : *gratia autem et pax omni homini operanti bonum, Iudaeo primum, tunc etiam et Graeco^c*, id est Gentili posteriori. Iste ergo populus est, qui in primis statuitur et quasi fugiens cum Iesu. Posterior vero populus est, qui ex gentibus congregatur, quique ex insperato venientes — quis enim speraret gentes salvari? — acrius post tergum adversarios caedunt; et sic uterque populus mediam turmam daemonum conclusam sternit et vincit.

Sed fortasse dicas mihi : quomodo ergo quasi fugiens ponitur populus prior? Et valde consequenter. Fugere etenim visi sunt, qui sequuntur Iesum, a legalibus oneribus et praeceptis, ab observatione sabbati, a circumcissione carnis, a iugulatione hostiarum. Sed iterum non fugit, qui secutus est Christum, perfectionem et plenitudinem legis.

3. Post omnia autem etiam rex Gai in ligno gemino dicitur esse suspensus^a. Hoc in loco mysterium tegitur quamplurimos latens, sed orantibus vobis temptabimus haec non nostris opinionibus, sed divinae Scripturae testimoniis aperire.

In superioribus diximus regem Gai diabolo posse conferri; hic quomodo in ligno gemino crucifixus sit, operae pretium est noscere. Crux Domini nostri Iesu Christi gemina fuit. Mirus tibi sermo fortasse et novus videtur quod dico : crux gemina fuit, hoc est gemina ratione constat et duplici; quia visibiliter quidem filius Dei in carne crucifixus est, invisibiliter vero in ea cruce diabolus

b. Matth. 15,24

c. Rom. 2,10.

3 a. Jos. 8,29

ce peuple dont il est écrit : « Je ne suis venu qu'aux brebis perdues de la maison d'Israël^b »; et dont l'Apôtre nous dit : « Grâce et paix à tout homme qui fait le bien, au Juif d'abord, ensuite au Grec^c », c'est-à-dire au Gentil qui vient en second. Voilà donc le peuple qui est placé dans le premier camp et qui semble fuir avec Jésus. Quant au second peuple, c'est celui qui est rassemblé de parmi les nations et qui, surgissant contre toute attente — qui en effet pouvait espérer le salut des nations? — attaque par derrière et frappe ses adversaires avec une grande violence. C'est ainsi que ces deux peuples, ayant enfermé entre eux la troupe des démons, les écrasent et en triomphent.

Mais peut-être me fera-t-on cette objection : Comment peut-on classer premier un peuple qui prend la fuite? et l'argument est très légitime. Car ils ont paru fuir, ceux qui suivent Jésus : fuir le fardeau de la Loi et les observances légales, le sabbat, la circoncision de la chair, les sacrifices sanglants. Mais si l'on considère le second mouvement, on voit qu'ils ne fuient pas, ceux qui suivent Jésus, lui, la perfection et la plénitude de la Loi.

Le bois double
de la croix

3. En dernier lieu il est dit que « le roi de Haï fut suspendu à un bois double^a ». Ce passage recouvre un mystère qui est caché à la plupart des hommes; mais avec l'aide de vos prières nous essaierons d'en découvrir le sens, non d'après nos opinions personnelles, mais d'après les témoignages de la divine Écriture.

Nous avons dit plus haut que le roi de Haï pouvait être comparé au diable. Comment ce dernier a-t-il été crucifié sur un bois double? Cela vaut la peine de s'en informer. La croix de Notre Seigneur Jésus-Christ a été double. Te voilà peut-être étonné de cette affirmation qui te paraît nouvelle : la croix a été double? Mais cela tient au double aspect de la croix : Le Fils de Dieu a été crucifié dans la chair visiblement, tandis qu'invisiblement c'est le diable qui a été « cloué à cette croix avec ses principautés

cum principalibus suis et potestabilibus affixus est cruci^b. Non tibi hoc videbitur verum, si tibi horum testem produxero Apostolum Paulum? Audi ergo, de his quid ipse pronuntiat : Quod erat, inquit, contrarium nobis, tulit illud de medio, affigens cruci suae, exuens principatus et potestates traduxit libere, triumphans eas in ligno crucis^b (licet in aliis exemplaribus habeatur : triumphans eas in semet ipso, sed apud Graecos habetur in ligno).

Ergo duplex ratio Dominicae crucis : una illa, qua dicit Apostolus Petrus quod Christus crucifixus nobis reliquit exemplum^c, et haec secunda, qua crux illa trophaeum de diabolo fuit, in quo et crucifixus est et triumphatus. Ideo denique et Apostolus Paulus dicebat : *Mihi aulem absit gloriari nisi in cruce Domini mei Iesu Christi, per quem mihi mundus crucifixus est et ego mundo^d. Vides quia et hic Apostolus duplicem crucis prodidit rationem. Duo enim sibi contraria dicit esse crucifixa, se sanctum et peccatorem mundum, ad illam formam sine dubio, quam superius diximus, Christi et diaboli. Nos enim mundo crucifigimur tunc, cum veniens princeps huius mundi in nobis non invenit quicquam^e; et nobis mundus crucifigitur, cum peccati concupiscentias non recipimus.*

4. Sed si qui forte est attentior auditorum, potest dicere : Forma quidem rerum gestarum videtur esse conveniens, sed adhuc illud me movet quod diabolus et exercitus suus, quantum ad historiae figuram ostenditur, interemptus est ; et quomodo videmus adhuc et diabolum et contrarias

b. Col. 2,14 sv. c. I Pierre 2,21 d. Gal.6,14 e. Jn 14,30.

1. Ce témoignage sur la tradition manuscrite grecque de Col., 2, 15

et ses puissances^b ». Ne seras-tu pas convaincu si je te cite Paul comme témoin ? Écoute donc ses déclarations : « L'acte qui nous était contraire, il l'a fait disparaître en le clouant à la croix ; il a dépouillé les principautés et les puissances et les a livrées en spectacle, triomphant d'elles sur le bois de la croix^b » (certains exemplaires portent : « triomphant d'elles en lui-même », mais chez les Grecs, il y a : « sur le bois »)¹.

Il y a donc un double sens de la croix du Seigneur. L'un est celui dont parle l'apôtre Pierre : Le Christ crucifié nous a laissé un modèle^c ; et il y a un autre sens qui fait de la croix un trophée de la victoire du Christ sur le diable, trophée qui lui fut à la fois une croix et un triomphe. C'est pour la même raison que l'apôtre Paul ajoutait : « Puissé-je me garder de me glorifier, si ce n'est dans la croix de mon Seigneur Jésus-Christ, par qui le monde est crucifié pour moi, comme je le suis pour le monde^d. » Tu vois que, dans ce passage aussi, l'Apôtre nous a montré le double sens de la croix, puisqu'il y parle de ces deux contraires qui y furent crucifiés : lui, qui était sanctifié, et le monde pécheur, à la ressemblance évidemment, suivant ce que nous avons dit plus haut, du Christ et du diable. Car « nous sommes crucifiés pour le monde », lorsque « le prince de ce monde vient et qu'il ne trouve rien en nous^e » ; et « le monde est crucifié pour nous », lorsque nous nous refusons à l'attrait du péché.

Défaite incomplète du démon 4. Mais, s'il en est parmi vous qui poussent plus loin la réflexion, ils diront peut-être : Cette interprétation semble bien s'accorder avec les faits, mais je suis troublé de voir que, selon leur préfiguration historique, le diable et son armée ont été anéantis ; comment donc, aujourd'hui encore, voyons-nous le diable et les puissances ennemies attaquer

ne nous est confirmé que par Epiphane, *Pan.*, 66,73 ; *GCS*, 37, p. 114 (ligne 16) : ἐν τῷ σταυρῷ ἐθριάμβευσεν ἀρχὰς καὶ ἐξουσίας.

potestates in tantum valere adversum servos Dei, ut etiam Apostolus Petrus cum ingenti cautela praemoneat et dicat observandum esse quia : *Adversarius noster diabolus sicut leo rugiens circuit, quaerens quem transvoret^a?* Videamus ergo si et in hoc dignum aliquid sancti Spiritus eloquiis possumus invenire.

Adventus Christi unus quidem in humilitate completus est, alius vero speratur in gloria ; et hic primus adventus in carne mystico quodam sermone in scripturis sanctis umbra eius appellatur, sicut et Hieremias propheta denuntiat dicens : *Spiritus vultus nostri Christus Dominus cuius nos diximus : in umbra eius vivemus in gentibus^b.* Sed et Gabriel, cum evangelizaret Mariae de nativitate eius, dicit : *Virtus altissimi obumbrabit tibi^c.* Propter quod intelligimus quamplurima primo hoc adventu eius adumbrari, quorum adimpletio atque perfectio in secundo consummetur adventu. Et Apostolus Paulus dicit quia : *Resuscitavit nos cum eo, simulque sedere fecit in coelestibus^d.* Et utique nondum videmus credentes aut resuscitados esse iam, aut in coelestibus consedisse, sed adumbrata sunt quidem haec nunc per fidem, quia mente et spe a terrenis et mortuis operibus elevamur et cor nostrum erigimus ad coelestia et aeterna, implebitur tamen hoc in secundo eius adventu, ut ea, quae nunc fide et spe praesumpsimus, tunc etiam rerum effectum corporaliter teneamus.

Ita ergo et de diabolo intelligendum est quod victus est quidem et crucifixus est, sed his, qui cum Christo crucifixi sunt, omnibus autem credentibus et universis pariter populis tunc erit crucifixus, cum complebitur illud quod

4 a. I Pierre 5,8 b. Lam. 4,20 c. Lc 1,35 d. Éphés. 2,6

avec tant de force les serviteurs de Dieu ? C'est au point que l'apôtre Pierre, fort prudemment, nous met en garde et nous demande de veiller, car « le diable, notre adversaire, rôde comme un lion rugissant, cherchant qui dévorer^a ». Voyons donc si sur ce point aussi nous pouvons trouver une explication digne des paroles de l'Esprit-Saint.

Il est une venue du Christ qui s'est accomplie dans l'humilité, mais nous en espérons une autre dans la gloire. Cette première venue dans la chair est appelée une ombre¹ par l'Écriture sainte dans une expression de sens spirituel ; le prophète Jérémie nous la prédit en effet par ces paroles : « Le souffle de notre face, le Christ Seigneur, dont nous avons dit : nous vivrons sous son ombre parmi les nations^b. » Et lorsque Gabriel annonce à Marie la naissance du Christ, il lui dit : « La vertu du Très-Haut te couvrira de son ombre^c. » Ainsi comprenons-nous que cette première venue nous donne l'ombre de beaucoup de choses que le second avènement amènera à leur perfection et à la plénitude de la consommation. L'apôtre Paul dit encore : « Il nous a ressuscités avec lui et nous a fait asseoir ensemble dans les cieux^d. » Or, nous voyons bien que ceux qui croient ne sont pas encore ressuscités et qu'ils ne sont pas assis dans les cieux ! mais c'est l'ombre de tous ces biens que nous possédons actuellement par la foi, nous qui par nos pensées et nos espérances nous dégageons des choses terrestres et mortelles et aspirons de tout notre cœur à ce qui est céleste et éternel. Mais cela ne s'accomplira qu'au second avènement : les choses dont nous avons maintenant la possession anticipée par la foi et par l'espérance, nous les saisirons alors dans leur réalité effective.

Il faut donc comprendre au sujet du diable qu'il a été vaincu et crucifié, mais que pour ceux qui ont été crucifiés avec le Christ, c'est-à-dire pour tous ceux qui croient, et pour tous les peuples aussi, il ne sera crucifié que lorsque

1. Sur l'ombre de cette première parousie, cf. HARL, p. 140-145.

dicit Apostolus, quia : *Sicut in Adam omnes moriuntur, ita et in Christo omnes vivificabuntur*^e. Est ergo in hoc etiam resurrectionis futurae mysterium. Nam et tunc dividetur populus in duas partes, erunt et tunc quidam primi et alii postremi, qui cum ad Iesum in unum conspicerent, iam tunc ultra omnino non erit diabolus, quia *iam non erit mors*^f. Vis tibi etiam haec divinis testimoniis comprobemus? Audi Apostolum dicentem : *Hoc enim vobis dicimus in verbo Domini, quia nos, qui vivimus, qui reliqui sumus, in adventu Domini non praeveniemus eos, qui dormierunt, quia ipse Dominus in iussu, in voce archangeli et in tuba Dei descendet de coelo, et mortui qui in Christo sunt, resurgent primi, deinde nos, qui vivimus, qui reliqui sumus, simul cum illis rapiemur in nubibus obviam Christo in aëra; et ita semper cum Domino erimus*^g. De diabolo autem dicens ait : *Novissimus inimicus destruitur mors*^h, quia tunc vere vincitur mors, cum *mortale hoc absorbetur a vita*ⁱ.

e. I Cor. 15,22 f. Apoc. 21,4 g. I Thess. 4,15 h. I
Cor. 15,26 i. II Cor. 5,4

1. Le diable et la mort s'identifient pour Origène. Satan est prince du péché et par conséquent prince de la mort, puisque par le péché la mort est entrée dans le monde (Rom., 5,12). Si donc la mort est vaincue et la grâce surabondamment donnée par Jésus-Christ, il ne doit plus y avoir de règne du péché et plus rien d'opposé à Dieu (cf. *Com. Ep. Rom.*, 5,3 ; *PG*, 14,1027) ; « le dernier ennemi sera détruit », non pas en tant que substance créée par Dieu, mais en tant que volonté opposée à Dieu (*De Princ.*, III, 6,5 ; *K.*, p. 286-287). Satan sera donc détruit en tant qu'ennemi de Dieu, non en tant que substance spirituelle ; c'est suggérer qu'il peut être sauvé. « Le diable disparaîtra », dit ici Origène.

On sait les controverses passionnées que souleva une telle question et les accusations portées contre Origène. Rufin cite une lettre d'Origène où ce dernier se défendait formellement d'une telle doctrine (*Epist. ad Alex. ap. Rufin.*, *PG*, 17,624). Il faut avouer

s'accomplira la parole de l'Apôtre : « De même que tous meurent en Adam, ainsi tous seront vivifiés dans le Christ ». C'est donc le mystère de la résurrection future qui est contenu ici ; car à ce moment-là aussi le peuple sera séparé en deux camps, à ce moment-là aussi certains seront les premiers et d'autres les derniers, et, lorsqu'ensemble ils s'accorderont pour former un seul peuple en Jésus, c'est alors que le diable disparaîtra, car « il n'y aura plus de mort ». Faut-il encore appuyer mes paroles sur les textes sacrés ? Écoute l'Apôtre : « Voici ce que nous vous déclarons d'après la parole du Seigneur : Nous, les vivants, nous qui restons, lors de l'avènement du Seigneur nous ne devancerons pas ceux qui se sont endormis. Car au signal donné, à la voix de l'archange, au son de la trompette divine, le Seigneur lui-même descendra du ciel et ceux qui sont morts dans le Christ ressusciteront d'abord ; puis nous qui vivons, qui sommes restés, nous serons emportés avec eux sur les nuées à la rencontre du Christ dans les airs, et ainsi nous serons toujours avec le Seigneur ». Et l'Apôtre affirme en parlant du diable : « Le dernier ennemi, la mort, sera détruit », car la mort sera véritablement détruite quand « ce qui est mortel sera englouti par la vie »¹.

pourtant que l'ensemble de la philosophie d'Origène, sa théorie des mondes successifs et d'une restauration finale universelle ne pouvaient que le porter à admettre le salut de toutes les créatures (cf. DENIS, p. 374-377 ; BARDY, art. *Origène*, *DTC*, XI², 1547-1553).

Le paragraphe suivant décrit le jugement dernier. Origène rappelle les malédictions prononcées contre les damnés et il semble leur donner un caractère définitif. Mais la fin du passage paraît volontairement ambiguë : « Dieu appliquera à chaque âme les moyens de délivrance que seul il connaît et ainsi tout Israël sera sauvé ». Denis résout ainsi la difficulté : Origène croyait à un enfer éternel parce que toujours des âmes pouvaient y retomber, non à une damnation éternelle puisque chacune pouvait s'en relever (*ibid.*, p. 641). Les démons et les pécheurs devaient aller en enfer à la fin du monde présent ; cela n'engageait pas forcément leur destinée pour les mondes qui suivraient, cf. *Com. Jn*, XIX, 14(3), Pr. p. 314.

5. Sed videamus quae in posterioribus consequuntur : *Et incendit, inquit, Iesus Gai et effecta est rus, quod non habiletur in aeternum*^a. Vides quia haec, quae consequuntur, magis ad mysterii quam ad historiae pertinent veritatem. Non enim tam ille locus terrae inhabitabilis est in aeternum quam locus daemonum inhabitabilis erit tunc, cum iam nemo peccabit neque regnabit in aliquo peccatum, cum diabolus et angeli eius igni tradentur aeterno, Domino nostro Iesu Christo sedente rege et iudice et dicente his qui priores et posteriores vicerunt : *Venite, benedicti patris mei, percipite regnum quod vobis paratum est a patre meo*^b. Aliis autem dicet : *Ite in ignem aeternum quem praeparavit Deus diabolo et angelis eius*^c, donec omni animae, quibus ipse novit, remediis consulat et *omnis Istrahel salvus fiat*^d.

6. Sed et aliud mihi occurrit in loco consideranti Iesum fugientem a facie exercitus Gai^a. Quid putas est quod Iesus fugiens designabat? Videamus, ne forte sit aliquid, quod fugiendo vincamus, et est aliqua perfecta virtus in fuga. Paulus nos Apostolus docet, dicens : *Fugite fornicationem*^b. Vides ergo esse quendam spiritum fornicationis^c, quem fugere debemus, quicumque caste et pie in Christo ac pudice volumus permanere. Ista ergo fuga est quae habet salutem, ista fuga virtutis est, ista fuga beatitudinem confert. Et non solum fornicationis spiritus fugiendus est, sed simili modo, sicut dictum est : *Fugite fornicationem*, audiamus dici ad nos : Fugite iram, fugite avaritiam, fugite invidiam et livorem, fugite detractiones et mali-loquia. Quae tamen nescio si quis effugiat, nescio si quis evadat.

5 a. Jos. 8,28 b. Matth. 25,34 c. Matth. 25,41 d. Rom. 11,26.
6 a. Jos. 8,15 b. I Cor. 6,18 c. Cf. Os. 5,4

Le feu éternel 5. Mais voyons ce que contient le passage suivant : « Jésus mit le feu à Haï et en fit un terrain vague inhabitable pour l'éternité^a. » Il est évident que ce passage s'applique davantage à la réalité du sens spirituel qu'aux faits historiques. Car si cet endroit de la terre est inhabitable pour l'éternité, que dira-t-on du lieu qu'occuperont les démons, lorsque personne ne commettra plus de fautes et que le règne du péché sera aboli, lorsque le diable et ses anges seront livrés au feu éternel et que Notre Seigneur Jésus-Christ, siégeant comme roi et comme juge, dira aux vainqueurs des deux camps : « Venez les bénis de mon Père, recevez le royaume qui vous a été préparé par mon Père^b. » Et il dira aux autres : « Allez au feu éternel que Dieu a préparé pour le diable et pour ses anges^c », jusqu'à ce qu'il applique à chaque âme les moyens de délivrance que seul il connaît et qu'ainsi « tout Israël soit sauvé^d ».

La fuite de Jésus 6. Cependant d'autres questions me viennent à l'esprit lorsque je considère Jésus en train de fuir devant l'armée de Haï^a. A ton avis, quelle signification cette fuite de Jésus comportait-elle? Voyons s'il n'existerait pas des cas où la fuite serait la condition de la victoire et comporterait pour ainsi dire une sorte de perfection dans la vertu. Tel est l'enseignement de l'apôtre Paul quand il nous dit : « Fuyez la fornication^b ». Tu vois qu'il existe un certain « esprit de fornication^c » que nous devons fuir, si nous voulons demeurer saintement dans le Christ, avec des sentiments de piété et de pureté. La voilà donc la fuite qui donne le salut, la fuite qui convient à la vertu, la fuite qui mène à la béatitude. Et il ne s'agit pas seulement de fuir l'esprit de fornication. A travers ce conseil : « Fuyez la fornication », il faut comprendre qu'on nous adresse tous les conseils du même genre : Fuyez la colère, fuyez l'avarice, fuyez l'envie et la jalousie, fuyez les médisances et les diffamations. Songe-t-on à fuir ces vices? Songe-t-on à y échapper? Je ne sais.

Iste talis erat exercitus Gai, quem Iesus fugiendum docebat milites suos, et de his fortasse mandat discipulis suis dicens : *Si vos persequuntur in hac civitate, fugite in aliam^d*; quod si in alia, fugite in aliam. Vult enim nos fugere ab huiusmodi hostibus, vult nos longe effici ab huiusmodi malis ; et si potuerimus interim evadere horum malorum fugiendo contagia, tunc videntes devotionem et propositum mentis nostrae sanctae quaeque virtutes, — illae fortasse de quibus dicit Apostolus Paulus : *Nonne omnes sunt ministeriales spiritus in ministerium missi propter eos qui hereditatem capient salutis^e?* — qui fortasse sunt sancti angeli qui, videntes nos insectationem daemonum pati, insurgunt adversus eos qui nos insectantur et omnes eos post tergum caedentes interimunt. Iesus enim est cum his qui insectationes patiuntur, magis quam cum illis qui persequuntur. Et merito, quia delectatur esse Iesus cum his qui fugiunt fornicationem, qui fugiunt superbiam, qui fugiunt dolum et qui fugiunt mendacium.

Si ergo ita intelligamus ea quae scripta sunt, digna fortasse videbitur lectio stilo Spiritus sancti. Nam quid mihi prodest, si sciam quod in gemino ligno rex Gai suspensus est? Si autem sciam duplicem esse virtutem crucis, in qua et Christus in carne suspenditur et diabolus cum suo exercitu triumphatur, ex intelligentia sacramenti aedificabitur anima mea. Et magis fortasse, ut adhuc excelsius amplitudinem mysterii dilatemus, in hoc ligno intelligitur esse *scientia boni et mali^f*, in quo et bonus Christus et diabolus malus pependit, sed malum quidem

d. Matth. 10, 23 e. Hébr. 1,14 f. Gen. 2,9

1. La seconde partie de la citation ne se trouve pas dans

Voilà comment était composée cette armée de Haï que Jésus apprenait à fuir à ses soldats ; c'est peut-être contre les mêmes ennemis que Jésus met en garde ses disciples : « S'ils vous poursuivent dans une ville, fuyez dans une autre^d », et si on vous poursuit dans cette autre, fuyez dans une troisième¹. Jésus veut, en effet, que nous fuyions les ennemis de cette espèce et que nous nous éloignions des maux de ce genre. Et si nous réussissons à échapper au mal en en fuyant le contact, alors devant notre piété et la pureté de nos intentions, toutes les saintes puissances — celles-là sans doute dont parle l'apôtre Paul : « Ne sont-ils pas tous des esprits au service de Dieu, envoyés comme serviteurs pour le bien de ceux qui doivent recevoir l'héritage du salut^e? » — les saints anges qui nous voient en butte à la poursuite des démons, se lèvent contre les assaillants, les frappent par derrière et les massacrent tous. Jésus, en effet, est avec ceux qui subissent persécution, bien plus qu'avec ceux qui poursuivent. Et cela est juste, car Jésus se plaît avec ceux qui fuient la fornication, qui fuient l'orgueil, qui fuient la ruse et qui fuient le mensonge.

Bienfaits de l'interprétation spirituelle

Si donc tel est le sens de ce qui est écrit, nous trouverons que ce récit n'est pas indigne de la manière de l'Esprit-Saint. Car que m'importe de savoir que le roi de Haï a été suspendu à un bois double ! Mais si je sais que double est la vertu de la croix, que le Christ y est suspendu dans la chair, et qu'il y triomphe du diable et de son armée, l'intelligence de ces mystères fortifiera mon âme. Et si nous voulons élargir encore les dimensions de ce mystère, nous comprendrons peut-être plus : il y avait dans ce bois « la science du bien et du mal^f », dans ce bois où furent suspendus le Christ qui était bon et le diable qui

saint Matthieu. Origène cite ce passage sous la même forme en *Contre Celse*, I, 65 (K., p. 118) et dans *Hom. Jug.*, 9,1 (B., p. 519).

ut interiret, bonum vero ut viveret *ex virtute*; sicut et Apostolus dicit de Christo quia : *Et si crucifixus est ex infirmitate, sed vivit ex virtute Dei*^g. Immo non solum ut vivat, sed ut vivificet, quia ipse est *novissimus Adam in spiritum vivificantem*^h.

Sed haec tropice dici intelligenda sunt; Christus enim ipse dicitur *arbor vitae*ⁱ. Sed sicut in aliis ipse esse ostenditur et sacerdos et hostia et altare et non ex altera intelligentia impeditur altera, sed tropice de ipso in suis locis unumquodque sentitur, ita etiam nunc in figuris sacramentorum non impedit de uno atque eodem sumpta diversitas personarum.

7. Sed videamus, quid etiam in consequentibus scribitur : *Et percusserunt, inquit, eos in ore gladii, usque quo non relinqueretur ex iis, qui salvus fieret, neque qui effugeret*^a.

Haec cum legunt Iudaei, crudeles efficiuntur et humanum sanguinem sitiunt, putantes quia et sancti ita percusserunt eos, qui habitabant Gai, ut non relinqueretur ab his, *qui salvus fieret, neque qui effugeret*, non intelligentes in his verbis adumbrari mysteria et hoc nobis magis indicari quod ex his, quorum chaos est habitaculum et qui regnarunt in abyso, daemonibus nullum penitus relinquere debeamus, sed omnes interimere. Interimimus autem daemones, non ipsam eorum substantiam perimentes; sed quia opus eorum ac studium hoc est, ut peccare homines faciant, et haec est illorum vita, si nos peccemus, sine

g. II Cor. 13,4 h. I Cor. 15,45 i. Cf. Prov. 3,18. 7 a. Cf. Jos. 8, 22-24

1. Origène souligne ici qu'une cohérence systématique importe peu dans les applications au Nouveau Testament des préfigurations de l'Ancien. En *Hom. Gen.*, 8,9 le bélier est figure du Christ comme Isaac lui-même; en 8, 6 Isaac est considéré comme prêtre et comme victime. Cf. DE LUBAC, *Histoire et Esprit*, p. 140 : « Une intelligence

était mauvais; mais le mal fut suspendu pour périr, le bien pour vivre « par la puissance »; car l'Apôtre dit du Christ : « S'il a été crucifié à cause de sa faiblesse, il vit par la puissance de Dieu »^g. Bien plus, ce n'est pas seulement pour qu'il vive, mais pour qu'il donne la vie, car c'est lui « le nouvel Adam qui est devenu esprit vivifiant »^h.

Souplesse du sens métaphorique D'ailleurs il faut comprendre que tout cela est dit par métaphore, car le Christ en personne est appelé « arbre de vie »ⁱ. Si lui-même, dans d'autres passages, se montre à la fois prêtre, victime et autel, qu'un sens n'empêche pas l'autre, et qu'en son lieu chacun de ces sens lui soit appliqué métaphoriquement, il n'y aura pas de difficulté ici non plus à ce que, dans les préfigurations des mystères, on attribue à une seule et même personne des rôles aussi divers¹.

La vraie guerre sainte 7. Voyons cependant ce que contient la suite : « Ils les frappèrent du tranchant du glaive, dit l'Écriture, jusqu'à ce qu'il ne restât ni un survivant, ni un fugitif »^a.

A la lecture de ce passage, les Juifs deviennent cruels et avides de sang humain, car ils pensent que c'est là une marque de vraie piété d'avoir ainsi frappé les habitants de Haï, de manière à ne laisser « ni un survivant, ni un fugitif »; ils ne comprennent pas que dans ces textes sont préfigurés des mystères; le sens à en tirer, c'est plutôt que nous ne devons laisser vivre aucun de ces démons, habitants du chaos et maîtres de l'abîme, mais que nous devons les tuer jusqu'au dernier. Or si nous tuons les démons, ce n'est pas en leur ôtant l'existence ! Mais comme toute leur activité consiste à pousser les hommes au péché, c'est les faire vivre que de commettre le mal,

n'empêche pas une autre espèce d'intelligence, parce que la Sagesse, qui est une en elle-même, se prête à une multiplicité de significations partielles et variées ».

dubio interitus eorum est, si non peccemus. Interficiunt ergo habitatores Gai sancti quique et perimunt et non dimittunt ex iis ullum, hi sine dubio, qui cum omni diligentia servant suum cor, ne de eo cogitationes malae procedant^b, sed et qui observant os suum, ut *omnis sermo malus*^c non procedat ex ore eorum : hoc est non relinquere ullum qui effugiat, cum eos nec sermo effugit malus.

Agite ergo et vos, praeparemus nos ad huiusmodi proelia, percutiamus Gai in ore gladii et exstinguamus omnes habitantes chaos, omnes contrarias virtutes. Utinam et ego modo, dum loquor ad vos verbum Dei, cor peccatoris pulsare possim ! Quod si fecero, certum est quod gladio oris mei percutiam fornicationem, percutiam malitiam, reprimam furorem et si qua alia sunt mala *in ore gladii*, id est oris mei sermone restinguam et non relinquam ex iis, *qui salvus fiat, neque qui effugiat*.

Si enim omnes hos hostes nostros exstinxerimus, tunc vere diem festum celebrabimus Deo et devictis adversariis laeta sollemnitate gaudebimus. Tale aliquid mihi videtur etiam a sancto propheta in psalmis designari, ubi dicit de se quia : *In matutinis interficiebam omnes peccatores terrae, ut disperdam de civitate Domini omnes qui operantur iniquitatem*^d. Sive enim *civitas Domini* ecclesia Dei viventis accipitur, eiciunt doctores de ecclesia et interficiunt eos *qui operantur iniquitatem*, contrarios daemones adversariasque virtutes qui cogunt homines ad peccatum, docendo, instituendo et occultata in divinis litteris ex locis talibus, in qualibus nunc sumus, mysteria reserando ; sive *civitatem*

b. Cf. Mc 7,21 c. Éphés. 4,29 d. Ps. 100 (101),8

1. « In ore gladii, id est oris mei sermone », ἐν στόματι βουφαίας (Jos., 8,24, LXX). Il y a là un jeu de mots, mais on sait aussi que le glaive de la parole de Dieu est une image biblique.

et c'est sûrement les tuer que de ne point le commettre. Ce sont les saints qui tuent les habitants de Haï, les détruisent et n'en laissent échapper aucun ; oui, ceux qui gardent scrupuleusement leur cœur pour qu'il n'en sorte pas de mauvaises pensées^b, ceux qui surveillent leur bouche pour qu'il « n'en sorte aucune parole méchante^c ». Voilà comment on ne laisse échapper aucun fugitif, c'est en ne laissant échapper aucune parole méchante !

Allons ! passez donc à l'action, préparons-nous pour les combats de ce genre, frappons Haï du tranchant du glaive, faisons disparaître tous les habitants du chaos, toutes les puissances ennemies. Fasse le ciel que moi aussi, tandis que je vous dispense la parole de Dieu, je puisse ébranler le cœur d'un pécheur ! Si je le fais, oui, c'est avec le glaive de ma bouche que je frapperai la fornication, que je frapperai la malice, que je contiendrai les passions, et s'il reste encore du mal, je l'anéantirai avec « le tranchant du glaive », c'est-à-dire avec les paroles de ma bouche¹ et je ne laisserai « aucun survivant, aucun fugitif ».

Ah ! le jour où nous aurons anéanti tous ces ennemis qui nous assaillent, nous louerons Dieu en ce jour de fête et, devant la défaite de nos adversaires, nous nous réjouirons en de joyeuses solennités. Il me semble que le saint prophète désigne aussi quelque chose de ce genre quand il dit à son sujet dans les *Psaumes* : « Chaque matin j'exterminais tous les pécheurs de la terre, afin de retrancher de la cité du Seigneur tous ceux qui commettent l'iniquité^d. » Car si nous prenons la « cité du Seigneur » dans le sens de l'Église du Dieu vivant, ce sont les docteurs qui rejettent de l'Église et font périr « ceux qui commettent l'iniquité », c'est-à-dire les démons ennemis et les puissances hostiles qui poussent les hommes au péché ; ces docteurs enseignent, établissent des règles, dévoilent les mystères cachés dans les saintes Écritures, en prenant des passages comme celui

Domini uniuscuiusque nostrum animam intelligamus, quae aedificatur a Domino ex lapidibus vivis^e, id est ex virtutibus variis et diversis, de ipsa quoque civitate sanctus quisque et diligens eicit peccatores, id est cogitationes pessimas et cupiditates pravas interficit in matutino. Iustus enim dicit : In matutinis meditabar in te, quia fuisti adiutor meus^f. Quod est istud matutinum, nisi Dominus noster Iesus Christus, qui est lux vera^g et exorians in cordibus nostris^h atque illuminans ignorantiae nostrae tenebras et huiusmodi nobis mysteria revelans facit nos in lumine suo lumen videreⁱ?

Si quando ergo legis in scripturis sanctis iustorum pugnas, caedes ac strages interemptorum, et quia sancti nulli penitus hostium parcunt, quin immo et si pepercerint, reputari iis in peccatum, sicut reputatum est Sauli, qui vivum servaverat Agag regem Amalec^j, hoc modo, quo supra exposuimus, intellige bella iustorum, quia haec bella ab iis adversum peccatum geruntur. Quomodo autem manebunt iusti, si vel parum aliquid peccati in semet ipsis reservaverint? Et ideo dicitur de his quia : *Non reliquerunt nec unum, qui salvus fieret vel effugeret.*

Fortasse non mihi credas quod adversum peccatum nobis

e. I Pierre 2,5 f. Ps. 62 (63),7 sv. g. Jn 1,9 h. II Pierre 1,19
i. Ps. 35 (36),10 j. I Sam. 15,8 sv.

1. *Hom. Ex.*, 7,7 (SC, p. 180) : « Le Seigneur est venu au soir d'un monde à son déclin, près d'achever sa course ; mais par sa venue, lui qui est le soleil de justice, il a refait un nouveau jour pour ceux qui croient ». Cf. *Hom. Gen.*, 10,3 (B., p. 97) ; *Hom. Jug.*, 1,1. Le symbolisme de Jésus-matin qui se confond avec celui de Jésus-soleil, Jésus-orient, est cher à Origène (cf. *Hom.*, 16,1 et surtout 11,3). L'Orient est souvent figure du Christ chez Origène selon la prophétie de Zacharie, 6,12 : « Voilà l'homme ; Orient est son nom », *Hom. Jug.*, 8,1 (B., p. 509) ; *Hom. Lév.*, 9,10 (B., 438). Cf. TERTULLIEN, *Adv. Valent.* 3 ; JUSTIN, *Dial.*, 121.

L'image du soleil de justice était biblique (Mal., 4,2 ; cf. II Pierre,

que nous commentons aujourd'hui. Mais si nous entendons par « cité du Seigneur », l'âme de chacun d'entre nous, construite par le Seigneur en « pierres vivantes^e », c'est-à-dire en vertu de toutes sortes, c'est à chacun, lorsqu'il est pieux et zélé, de rejeter les pécheurs de cette cité, c'est-à-dire de tuer au matin les pensées mauvaises et les désirs pervers. Le juste dit en effet : « Au matin je méditais sur toi parce que tu as été mon aide^f. » Or de quel matin s'agit-il, sinon de Notre Seigneur Jésus-Christ qui est « la vraie lumière^g » ; « se levant dans nos cœurs^h »¹, il éclaire les ténèbres de notre ignorance, et, nous dévoilant semblables mystères, il nous fait « voir la lumière à sa lumièreⁱ ».

Le massacre spirituel

Si donc il t'arrive de lire dans les saintes Écritures les combats que livrent les justes, les carnages et les massacres qu'ils font de leurs victimes ; si tu lis que des hommes pieux n'ont aucune pitié pour aucun ennemi ; bien plus, que s'ils les épargnent ils se chargent d'un péché, comme il arriva à Saül qui avait conservé vivant Agag, roi d'Amalec, use de la méthode que je viens d'exposer, et comprends que les guerres des justes doivent s'entendre des guerres qu'ils livrent contre le péché. Et comment resteraient-ils justes s'ils conservaient en eux-mêmes le moindre atome de péché? C'est pourquoi l'Écriture dit : « ils ne laissèrent ni un survivant ni un fugitif. »

Peut-être n'ajoutes-tu pas foi à mes paroles quand je

1,19 ; Apoc., 21,23) et déjà exploitées par Clément d'Alexandrie : « Salut, ô lumière... l'Occident s'est transformé en Orient... Le soleil de justice qui parcourt l'univers traverse aussi l'humanité... C'est lui qui a changé l'Occident en Orient », *Protr.*, 11,114 ; GCS, 12, p. 80 (Stählin I).

On sait que les chrétiens se tournaient vers l'Orient pour prier : *Hom. Nomb.*, 5,1 ; B., p. 26. *De Oratione*, 32 ; K., p. 400. Cf. CLÉMENT D'ALEXANDRIE, VII, *Strom.*, VII, 43,6-7 ; GCS, 17, p. 32-33 (Stählin III). Voir F. J. DÖLGER, *Sol salutis*, Münster, 1925 (sur Origène, p. 157-170).

iniungitur pugna? Paulo crede dicenti : *Nondum usque ad sanguinem restilistis adversum peccatum*^k. Vides tibi adversum peccatum pugnam proponi et usque ad sanguinis profusionem istud tibi proelium consummandum? Aut non evidenter haec indicat Scriptura divina et in his in quibus moris est ei dicere : *Sanctificate bellum*^l et : *Pugnabilis pugnam Domini*^m?

Quid enim aliud est *sanctificare bellum* nisi interemptis omnibus animae nostrae hostibus, quae sunt vitia peccatorum, et *mortificatis membris quae sunt super terram*ⁿ atque omnibus malis cupiditatibus amputatis, effici *sanctum corpore et spiritu*^o et fortiter facientem venire ad conspectum Dei viventis et pro palma victoriae virtutis merito coronari a Christo Iesu Domino nostro? *Cui est gloria et imperium in saecula saeculorum. Amen*^p!

k. Héb. 12,4 l. Joël 4,9 m. I Sam. 18,17 n. Col. 3,5
o. Cf. I Cor. 7,34 p. Cf. I Pierre 4,11.

parle du combat qui nous est imposé contre le péché? Fie-toi à Paul qui nous dit : « Vous n'avez pas encore résisté jusqu'au sang contre le péché^k ». Tu le vois ; on te propose le combat contre le péché et c'est jusqu'à l'effusion du sang qu'il te faut mener cette guerre à sa fin. N'est-ce pas de toute évidence ce que veut indiquer la divine Écriture dans ces paroles qui lui sont habituelles : « Sanctifiez la guerre^l » et « vous combattrez le combat du Seigneur^m »?

Or y a-t-il une autre manière de « sanctifier la guerre » que de faire périr tous les ennemis de notre âme, c'est-à-dire nos passions coupables, de « mortifier nos membres d'homme terrestreⁿ », de retrancher tous nos mauvais désirs? une fois rendus « saints de corps et d'esprit^o », tout remplis de courage, nous nous présenterons devant la face du Dieu vivant pour y recevoir en palme de victoire la couronne due à notre valeur, des mains de Jésus-Christ notre Seigneur. « A lui sont gloire et puissance dans les siècles des siècles. Amen^p. »

HOMILIA IX

De altari quod aedificavit Jesus, et scripsit in lapidibus eius Deuteronomium. Et quomodo legit illud in auribus totius populi stantis in Garizin et Gebal, et quomodo convenerunt reges Amorrhaeorum adversus Iesum.

1. Posteaquam subvertit Iesus Gai, id est chaos, et omnes habitatores eius exemit, oportebat eum dignum aliquod talis tantaeque victoriae excelso omnium Deo munus offerre.

Quid ergo istud est, quod agit post victoriam, videamus : *Aedificavit, inquit, Iesus altare Domino Deo Istrahel in monte Gebal, et fecit illud, sicut praecepit Moyses famulus Domini filiis Istrahel. Scriptum est autem in lege Moysei altare fieri ex lapidibus integris, in quibus non est iniectum ferrum. Et posteaquam fecit altare Iesus, imposuit ibi holocausta Domino et immolavit sacrificium salutis et post sacrificium scripsit in lapidibus Iesus Deuteronomium, legem Moysei, et scripsit eam coram filiis Istrahel. Et omnes seniores Istrahel et iudices et scribae eorum praecedebant hinc et illinc arcam testamenti Domini¹. Videamus ergo, quid in his omnibus indicatur et quid praesens lectio nobis aedificationis adquirat.*

1 a. Jos. 9,2 sv. (8,30 sv.)

1. *Integris* = *δλοκλήρων* (LXX), brutes, entières, parfaites..

HOMÉLIE IX

L'AUTEL DE JÉSUS. LA SECONDE LOI

L'autel qu'a bâti Jésus et sur les pierres duquel il a écrit le Deutéronome. Comment il l'a lu aux oreilles du peuple tout entier qui se tenait sur le mont Garizim et sur le mont Hébal et comment les rois des Amorrhéens se sont rassemblés contre Jésus.

La construction de l'autel 1. Après la destruction de Haï, c'est-à-dire du chaos, et après le massacre de tous ses habitants, il fallait que Jésus fit au Dieu Très Haut une offrande en rapport avec la grandeur de cette victoire.

Que fait donc Jésus après la victoire ? que voyons-nous ? « Jésus, dit l'Écriture, bâtit un autel au Seigneur Dieu d'Israël sur le mont Hébal, selon l'ordre que Moïse, serviteur du Seigneur, avait donné aux enfants d'Israël ; il était écrit dans la loi de Moïse qu'on fit un autel de pierres intactes¹ que le fer n'avait pas touchées ». Et lorsque Jésus eut construit l'autel, il y plaça « des holocaustes pour le Seigneur et immola des victimes de salut ». Après le sacrifice, « Jésus écrivit sur les pierres le *Deutéronome*², loi de Moïse, et il l'écrivit devant les fils d'Israël. Et tous les anciens d'Israël, les juges et les scribes se tenaient de chaque côté devant l'arche d'alliance du Seigneur³ ». Voyons donc ce que signifient ces détails et quelle nouvelle édification nous apporte cette lecture.

2. *δευτηρονόμιον* (LXX) = seconde loi. Origène interprète comme s'il s'agissait du *Deutéronome*. Dans l'hébreu il s'agit d'une copie de la loi de Moïse.

Omnes qui in Christum Iesum credimus, *lapides vivi* esse dicimur, secundum quod Scriptura pronuntiat dicens : *Vos autem estis lapides vivi, aedificati domus spiritalis in sacerdotio sancto, ut offeratis spiritalis hostias, acceptabiles Deo per Iesum Christum^b.*

Sicut autem in istis terrenis lapidibus observari novimus, ut hi quidem lapides, qui validiores sunt et potentiores, primi in fundamenta iaciantur, ut ipsis credi et superponi possit totius aedificii pondus, alii vero, qui sequentes sunt, id est paulo illis inferiores, proximi illis, qui in fundamento sunt, ordinentur ; qui vero plus inferiores sunt paulo superius a fundamentis, tunc deinde in comparatione lapidum qui infirmiores sunt, in superioribus et prope ipsa iam tecti fastigia collocentur ; ita nunc intellige etiam de lapidibus vivis esse aliquos in fundamentis huius spiritalis aedificii. Qui autem sunt isti qui in fundamentis collocantur ? *Apostoli et prophetae*. Sic enim dicit Paulus haec ipse docens : *Aedificati, inquit, supra fundamentum Apostolorum et prophetarum, ipso angulari lapide Christo Iesu Domino nostro^c.*

Ut autem promptiorem te praepares, o auditor, ad huius aedificii constructionem, ut lapis aliquis inveniaris vicinior fundamento, disce quia et ipse Christus huius, quod nunc describimus, aedificii fundamentum est. Sic enim dicit Apostolus Paulus : *Fundamentum enim aliud nemo potest ponere praeter id quod posilum est, qui est Christus Iesus^d*. Beati ergo, qui supra istud tam nobile fundamentum aedificia religiosa et sancta construxerint.

Sed in hoc aedificio ecclesiae oportet esse et altare. Unde ergo arbitror quod quicumque ex vobis *lapidibus vivis* apti sunt in hoc et prompti ut orationibus vacent, ut die noctuque obsecrationes offerant Deo et supplica-

b. I Pierre 2,5

c. Éphés. 2,20

d. I Cor. 3,11

Nous tous qui croyons dans le Christ *Les pierres vivantes* Jésus, nous sommes appelés « pierres vivantes » selon les paroles de l'Écriture : « Mais vous, vous êtes des pierres vivantes, édifiées en demeure spirituelle dans un sacerdoce saint pour offrir des hosties spirituelles agréables à Dieu par Jésus-Christ^b. »

Or, quand il s'agit de pierres terrestres, nous savons qu'on veille à placer en premier dans les fondations les pierres les plus solides et les plus résistantes pour qu'on puisse leur confier et placer par-dessus le poids de l'édifice entier. Les pierres suivantes, de qualité un peu inférieure, on les range tout près des pierres de fondations ; et ainsi de suite en évaluant la résistance des pierres ; les plus faibles sont placées en haut et tout près du toit. Ainsi faut-il comprendre de la même manière qu'il est des pierres vivantes dans les fondations de notre édifice spirituel. Or quelles sont ces pierres placées dans les fondations ? « Les apôtres et les prophètes. » C'est l'enseignement de Paul : « Édifiés, dit-il, sur le fondement des apôtres et des prophètes, dont la pierre angulaire c'est Jésus-Christ notre Seigneur^c »¹.

Pour te préparer plus activement, toi qui m'écoutes, à la construction de cet édifice, pour être une des pierres voisines du fondement, tu dois savoir que c'est le Christ lui-même qui est le fondement de cet édifice que nous décrivons. Ainsi l'affirme l'apôtre Paul : « Personne ne peut poser un autre fondement que celui qui est déjà posé, à savoir Jésus-Christ^d. » Bienheureux donc ceux qui ont bâti des édifices saintement religieux sur un fondement aussi noble !

Mais dans cet édifice qu'est l'Église, il faut aussi un autel. Aussi, je crois que tous ceux qui parmi vous, « pierres vivantes », sont capables de le devenir et sont résolus à vaquer à la prière, à offrir à Dieu nuit et jour

1. Même image dans *Com. Jn*, X, 39 (23) ; *Pr.*, p. 216.

tionum victimas immolent, ipsi sunt, ex quibus Iesus aedificat altare.

2. Sed intuerere quid laudis ipsis lapidibus altaris adscribitur. *Sicut dixit, inquit, legislator Moyses aedificari altare ex lapidibus integris, quibus ferrum non est iniectum^a*. Qui, putas, sunt isti integri lapides? Novit uniuscuiusque conscientia, qui sit integer, qui sit incorruptus, impollutus, immaculatus in carne et in spiritu, qui sit ille cui ferrum non est iniectum, id est qui *iacula maligni ignita^b* concupiscentiae non recepit, sed *scuto ea fidei^b* restinxit et reppulit; vel qui est ille qui ferrum pugnae, ferrum belli, ferrum litium numquam recepit, sed semper pacificus fuit, semper quietus et mitis, ex Christi humilitate formatus. Isti sunt ergo *lapides vivi*, ex quibus Iesus Dominus noster *altare construxit ex lapidibus integris, quibus ferrum non est iniectum*, ut offerat super eos *holocausta et sacrificium salutis*.

Ego puto quod forte isti tales lapides integri et incontaminati sancti Apostoli esse possint, omnes simul unum altare facientes propter unanimatatem atque concordiam. Sic enim referuntur omnes simul *unanimiter orantes^c* et aperientes os suum dixisse: *Tu, Domine, qui corda omnium nosti^d*. Isti ergo, qui poterant unanimes una voce atque uno spiritu orare, ipsi fortasse digni sunt qui debeant omnes simul unum altare construere, super quod Iesus sacrificium offerat patri. Tamen et nos temptemus dare operam, ut *eadem dicamus omnes^e* unanimes, *unum sentientes, nihil per contentionem neque per inanem gloriam gerentes^f*, sed *in uno sensu atque in eadem sententia^e* permanentes, si forte possimus etiam nos apti effici lapides ad altare. Non enim deserit nos Iesus Dominus noster, sed quamvis nos vacantes orationi, *quid oremus, secundum*

2 a. Jos. 9,2 (8,31) b. Éphés. 6,16 c. Act. 1,14
d. Act. 1,24 e. I Cor. 1,10 f. Phil. 2,3

leurs implorations et à immoler les victimes de leurs supplications, c'est avec eux que Jésus bâtit son autel.

2. Considère pourtant quel genre **Les pierres intactes** d'éloge on décerne aux pierres de l'autel. « On édifie, dit l'Écriture, selon la loi de Moïse, un autel de pierres intactes que le fer n'avait pas touchées^a ». Que représentent ces pierres intactes, à ton avis? C'est à la conscience de chacun de savoir s'il est intact, sans impureté ni souillure, ni tache dans la chair ou dans l'esprit, s'il est de ceux que le fer n'a pas touchés, c'est-à-dire de ceux qui n'ont pas accueilli « les traits enflammés du malin^b », les traits de la concupiscentie, mais qui les ont éteints et repoussés avec « le bouclier de la foi^b », de ceux qui n'ont jamais accepté le fer du combat, le fer de la guerre, le fer des procès, mais qui toujours furent pacifiques, calmes et doux, en se conformant à l'humilité du Christ. Les voilà donc, les « pierres vivantes » avec lesquelles Jésus notre Seigneur a bâti son autel, « pierres intactes que le fer n'a pas touchées » et sur lesquelles il veut offrir « des holocaustes et des victimes de salut ».

A mon avis ces pierres intactes et sans souillures pourraient être les saints apôtres, qui ne forment tous ensemble qu'un seul autel à cause de l'union de leurs cœurs et de leurs âmes. On nous rapporte en effet qu'ils « priaient tous d'un même cœur^c » et qu'ouvrant la bouche, ils disaient : « Toi, Seigneur, qui connais les cœurs de tous^d. » Eux donc qui pouvaient prier en plein accord, d'une seule voix et d'un seul esprit, sont bien dignes d'avoir à construire ensemble un autel unique sur lequel Jésus offre un sacrifice à son Père. Mais nous aussi, de notre côté, devons nous efforcer d'« avoir tous un même langage^e », « une même âme, une même pensée, de ne rien faire par envie ou par vaine gloire^f », mais de demeurer « dans le même esprit et les mêmes sentiments^e », afin d'essayer nous aussi de devenir pierres d'autel. Car notre Seigneur Jésus ne nous abandonne pas; lorsque nous prions, « nous ne

quod oportet, nesciamus, ipse tamen spiritus interpellat pro nobis gemitibus inenarrabilibus^g. Dominus autem spiritus est^h. Si ergo orationes nostras spiritus adiuvat et offert eas patri omnium Deo gemitibus quibus nos explicare non possumus, certum est quia et altaris constructionem sollicite requirat a nobis.

3. Sed nondum plenus altaris ornatus est, etiamsi *ex integris lapidibus* construatur, etiamsi *ferrum* iis et iaculum maligni non inveniatur iniectum, sed adhuc deest aliquid et adhuc est quod his omnibus adiciat Iesus. Quid illud est? *Scriptis*, inquit, *Iesus super lapides altaris Deuteronomium legem Moysei, et scripsit eam in conspectu filiorum Istrahel^a. Scripserit quomodo potuit tunc filius Nave super lapides altaris legem describere, et, prout valuit, adumbraverit typos; nos interim videamus quomodo noster Iesus in lapidibus vivis et integris scripsit Deuteronomium.*

Deuteronomium quasi secunda legislatio dicitur. Si ergo vis videre quomodo prima lege infirmata secundam legem scribat Iesus, audi eum in evangeliiis dicentem : *Dictum est antiquis : non occides. Ego autem dico vobis quia omnis, qui irascitur fratri suo, homicida est^b, et iterum : Dictum est antiquis : non moechaberis. Ego autem dico vobis, si quis adspexerit mulierem ad concupiscendum eam, iam moechatus est eam in corde suo^c; et Dictum est antiquis : non periurabis. Ego autem dico vobis : nolite iurare omnino^d. Vides Deuteronomium quod scripsit Iesus in lapidibus vivis et integris, non in tabulis lapideis, sed in tabulis cordis carnalibus, non atramento, sed spiritu Dei vivi^e.*

g. Rom. 8,26 h. II Cor. 3,17. 3 a. Jos. 9,2 (8,32) b. Matth. 5,21 sv. c. Matth. 5,27 sv. d. Matth. 5,33 sv. e. II Cor. 3,3

savons pas demander selon nos besoins, mais l'Esprit lui-même intercède pour nous dans des gémissements ineffables^g. « Or le Seigneur est Esprit^h. » Si donc l'Esprit aide nos prières et les offre à Dieu, le Père de tous, avec des gémissements qui dépassent toute expression, il est sûr qu'il réclame aussi de nous avec insistance de contribuer à bâtir l'autel.

La Loi inscrite
dans les cœurs

3. Cependant l'autel n'est pas encore complètement en état; même si la construction s'en est faite avec des « pierres intactes », même si ces pierres n'ont pas été « touchées du fer » ni des traits du malin, il manque encore quelque chose et quelque chose que Jésus doit ajouter. Qu'est-ce donc? « Jésus, dit l'Écriture, écrivit sur les pierres de l'autel le *Deutéronome*, loi de Moïse, et il l'écrivit devant les enfants d'Israël^a. » Jésus a donc écrit, de la manière dont le fils de Navé pouvait à ce moment-là écrire la Loi sur les pierres de l'autel; selon ses forces, il a ébauché des figures : à nous de voir maintenant comment « sur des pierres vivantes » et « intactes » notre Jésus a écrit le *Deutéronome*.

« Deutéronome », dit l'Écriture, comme s'il s'agissait d'une seconde loi. Si donc tu veux voir comment, après avoir rendu vaine la première loi, Jésus écrit la seconde loi, écoute le dire dans l'Évangile : « Il a été dit aux anciens : tu ne tueras pas; mais moi je vous dis que tout homme qui se met en colère contre son frère est homicide^b », ou encore : « Il a été dit aux anciens : tu ne commettras pas d'adultère, mais moi je vous dis que quiconque regarde une femme avec concupiscence a déjà commis l'adultère dans son cœur^c »; et aussi : « Il a été dit aux anciens : tu ne feras pas de faux serment, et moi je vous dis : ne jurez pas du tout^d ». Le voilà, le Deutéronome que Jésus a écrit sur des « pierres vivantes » et « intactes », « non sur des tables de pierre, mais sur les tables de chair de notre cœur, non pas avec de l'encre, mais par l'Esprit du Dieu vivant^e ».

Si autem vis evidentius noscere, in quibus cordibus Iesus scripserit legem et in quibus non scripserit, etiam hoc tibi ex scripturarum auctoritate patefaciam, ut consolationem capias tu, qui *ex gentibus vocalus es*^f, nec vercaris eorum iactantiam qui legem Moysei tabulis vel chartulis scriptam se accepisse gloriantur. Audi ergo in quorum cordibus Dominus Iesus scripserit legem. Paulus dicit : *Cum enim gentes, quae legem non habent, naturaliter, quae legis sunt, faciunt, huiusmodi legem non habentes ipsi sibi sunt lex. Qui ostendunt opus legis scriptum in cordibus suis, testimonium reddente iis conscientia*^g. Si ergo videas gentes ad Iesum venire et credere ei et opus legis implere quod illi, qui legem acceperant, implere non possunt, non dubites de iis dicere quia *Iesus in istis lapidibus integris Deuteronomium scripsit*.

4. Movet me sane quod addidit in consequentibus Scriptura. *Et scripsit, inquit, Iesus super lapides Deuteronomium coram filiis Istrahel*^a. Quomodo potuerit tam magnum librum vel adsistentibus et permanentibus ibi filiis Istrahel describere, ita ut non discederent usque quo scriptura tot versuum finiretur, vel etiam quomodo potuerint lapides altaris ferre tam magni libri continentiam, dicant mihi isti adsertores litterae Iudaei, qui spiritum legis ignorant. Quomodo in hoc historiae veritas demonstratur? Sed apud illos *usque in hodiernum, cum legitur Moyses, velamen est positum super cor eorum*^b. Nobis vero *conversis ad Dominum Iesum, aufertur velamen*^c, quia *ubi Spiritus Domini, ibi libertas*^d intelligentiae.

Noster ergo Iesus Dominus non indiget multo tempore, ut Deuteronomium scribat, ut secundam legem in cordibus

f. Rom. 9,24 g. Rom. 2,14 sv. 4 a. Jos, 9,2 (8,32) sv.
b. II Cor. 3,15 c. II Cor. 3,16 d. II Cor. 3,17

1. Cf. p. 13, n. 3.

Si tu veux mieux savoir quels sont ces cœurs sur lesquels Jésus a écrit la Loi et ceux sur lesquels il ne l'a pas écrite, je te le ferai connaître en m'appuyant sur les Écritures pour que tu en tires consolation, toi qui as été « appelé de parmi les nations^f », et pour que tu n'aies pas à craindre les orgueilleuses prétentions de ceux qui se glorifient d'avoir reçu la loi de Moïse écrite sur des tables ou sur du papier. Écoute donc quels sont les cœurs où le Seigneur Jésus a inscrit sa Loi. Paul dit : « Quand les Gentils, qui n'ont pas la Loi, accomplissent naturellement ce que la Loi commande, n'ayant pas de Loi, ils se tiennent lieu de Loi à eux-mêmes. Ils montrent que ce que la Loi ordonne est inscrit dans leur cœur, et leur conscience leur rend témoignage^g. » Si donc tu vois les Gentils venir à Jésus, croire en lui et accomplir les œuvres de la Loi, ces œuvres que ne peuvent accomplir ceux qui avaient reçu la Loi, n'hésite pas à dire de ces Gentils que « Jésus a écrit le Deutéronome sur ces pierres intactes ».

4. Je suis très frappé de ce qu'a « Les fils d'Israël » ajouté l'Écriture : « Jésus écrivit le Deutéronome sur les pierres devant les fils d'Israël^a. » Comment a-t-il bien pu écrire un livre si long en laissant les fils d'Israël debout en train d'attendre, sans leur permettre de se retirer avant qu'il eût fini d'écrire tant de versets? ou même comment les pierres de l'autel ont-elles pu contenir la matière d'un livre si important? Qu'ils me l'expliquent donc, ces malheureux juifs, partisans de la lettre, qui ignorent l'esprit de la Loi! Comment prouver sur ce point la réalité historique des faits¹? Mais chez eux, « aujourd'hui encore, quand on lit Moïse, un voile est étendu sur leurs cœurs^b ». Tandis que pour nous qui sommes « tournés vers le Seigneur » Jésus, « le voile est ôté^c », car « là où est l'Esprit du Seigneur, là est la liberté^d » de l'intelligence.

Notre Jésus à nous, le Seigneur, n'a pas besoin de beaucoup de temps pour écrire le Deutéronome, pour graver

credentium figat atque in eorum mentibus, qui ad altaris constructionem digni sunt eligi, legem spiritus signet. Statim namque ut quis crediderit Iesu Christo, et lex Evangelii in eius corde descripta est et *in conspectu filiorum Istrahel* descripta. Aderant enim tunc, cum tibi sacramentum fidei tradebatur, coelestes virtutes, ministeria angelorum, *ecclesia primitivorum*^e. Si enim recte intelligamus Istrahel dici mente Deum videntem, rectissime hoc de ministris angelis magis dicitur, secundum Domini sententiam dicentis de infantibus, quod et tu fuisti infans in baptismo, quia *angeli eorum semper vident faciem Patris mei qui in coelis est*^f. Coram istis igitur filiis Istrahel, qui aderant illo in tempore, cum tibi fidei sacramenta tradebantur, videntibus faciem Dei, Iesus in corde tuo Deuteronomium scripsit.

Vis tibi adhuc evidentius haec de scripturis sanctis probemus, quia : *Coram filiis Istrahel legem secundam scripsit Iesus?* Apostolus ad Hebraeos manifeste designat dicens : *non enim accessistis ad sonum tubae et montem ardentem, sed accessistis ad montem Sion et civitatem Dei viventis, Hierusalem coelestem, et ecclesiam primitivorum adscriptam in coelis, et multitudinem angelorum collaudantium Deum*^g. Vides ergo quia coram his omnibus qui, ex eo quod semper Deum vident, merito filii Istrahel appellantur, Iesus legem suam in cordibus credentium scripsit.

Sed et nunc per haec quae loquimur, Iesus Deuteronomium scribit in eorum cordibus qui, integra fide et toto animo, quae dicuntur accipiunt, qui integro auditu atque

e. Hébr. 12,23 f. Matth. 18,10 g. Hébr. 12,18 sv.

1. Signification habituelle du nom d'Israël dans Philon. Puisque les anges voient la face de Dieu, ils méritent bien le nom de « fils d'Israël » ; mais il faut rapprocher aussi la traduction des LXX en Deut., 32,8 : « Le Très Haut fixa les limites des peuples d'après le

la seconde loi dans le cœur de ceux qui croient, et pour imprimer la loi de l'Esprit dans les âmes dignes d'être choisies pour la construction de l'autel. Car dès qu'on croit en Jésus-Christ, la loi de l'Évangile est écrite dans le cœur, et elle est écrite « devant la face des fils d'Israël ». Leur présence t'entourait en effet lorsque t'étais transmis le mystère de la foi : présence des puissances célestes, des anges dans leurs fonctions, de « l'assemblée des premiers-nés ». Si, en effet, nous comprenons correctement cette affirmation, qu'« Israël » veut dire « celui qui voit Dieu en esprit¹ », il est encore plus juste de le dire au sujet des anges serviteurs ; selon la parole du Seigneur qui dit des petits enfants — or tu étais, toi aussi, un petit enfant au baptême — : « leurs anges voient sans cesse la face de mon Père qui est dans les cieus^f. » Les voilà donc, ces fils d'Israël, qui t'entouraient de leur présence lorsque t'étais transmis les mystères de la foi, et qui voient la face de Dieu ; c'est devant eux que Jésus a écrit le Deutéronome dans ton cœur.

Faut-il te prouver plus nettement encore d'après les saintes Écritures que « Jésus a écrit la seconde loi devant les fils d'Israël » ? L'Apôtre en parle manifestement dans l'*Épître aux Hébreux* lorsqu'il dit : « Vous ne vous êtes pas approchés de la voix de la trompette, ni de la montagne en feu, mais vous vous êtes approchés de la montagne de Sion et de la cité du Dieu vivant qu'est la Jérusalem céleste, de l'assemblée des premiers-nés inscrite dans les cieus, et des myriades d'anges qui chantent la gloire de Dieu^g. » Les voilà donc ceux qui, voyant Dieu sans cesse, méritent bien le titre de « fils d'Israël » ; devant eux Jésus a écrit sa loi dans le cœur de ceux qui croient.

Et maintenant aussi, par l'intermédiaire de nos paroles, Jésus écrit le Deutéronome dans le cœur de ceux qui reçoivent la parole avec une foi intacte et de toute leur

nombre des anges de Dieu », véritable interprétation de l'hébreu qui portait : « d'après le nombre des fils d'Israël ».

integro corde et non corrupto sensu ac reprobo circa fidem audiunt et retinent quae dicuntur, quia necesse est Deuteronomium *in integris lapidibus* scribi.

5. Post haec dicit : *Et omnis, inquit, Istrahel et presbyteri et iudices et scribae praecedebant hinc et illinc arcam testamenti Domini^a. Arca testamenti Domini est, in qua tabulae legis manu Dei scriptae servantur. Et circa hanc arcam testamenti omnis, qui vere Istrahel^b est, incedit et non est longe ab ea ; Levitae vero et sacerdotes etiam in humeris suis eam portant.*

Etenim quicumque sacerdotali religione et sanctitate vivunt, non solum hi qui sedere videntur in consessu sacerdotali, sed hi magis, qui sacerdotaliter agunt, quorum pars est Dominus nec ulla iis portio habetur in terris, ipsi sunt vere sacerdotes et Levitae Domini, qui in humeris suis legem Dei portant, agendo videlicet et implendo per opus ea quae scribuntur in lege.

6. *Sed et proselytus, inquit, et indigena simul, et erant dimidii iuxta montem Garizin et dimidii iuxta montem Gebal^a.*

Quomodo etiam ista explicabimus? Vere adiutorio Dei opus est, ut possimus verbis nostris verba divina disserere et explanare qui sunt dimidii, qui incedebant iuxta Garizin, et qui sunt dimidii, qui, et ipsi licet salventur, non tamen potuerunt iuxta montem Garizin incedere, sed incedunt iuxta montem Gebal. Mons Garizin benedictiones habet, mons autem Gebal maledictiones, quae peccatoribus imminet^b. Statuerunt etenim, sicut scriptum est in Deuteronomio, sex tribus ad benedicendum in monte

5 a. Jos. 9,2 (8,33)
b. Deut. 27,12-13

b. Jn 1,47.

6 a. Jos. 9,2 (8,33)

âme ; ceux qui, l'oreille intacte, le cœur intact, et sans pensée mauvaise capable d'altérer la foi, écoutent et retiennent ce qu'on leur dit, car il faut que le Deutéronome soit écrit sur « des pierres intactes ».

L'esprit sacerdotal 5. « Tout Israël, poursuit l'Écriture, les anciens, les juges et les scribes s'avançaient des deux côtés devant l'Arche d'alliance du Seigneur^a. » L'Arche d'alliance du Seigneur conserve les tables de la Loi, écrites de la main de Dieu. C'est près de cette Arche d'alliance que marche tout homme « véritablement Israélite^b », et il ne s'en éloigne pas ; quant aux lévites et aux prêtres, ils la portent même sur leurs épaules.

Tous ceux en effet qui vivent leur religion d'une manière sainte et sacerdotale, pas seulement ceux qu'on voit siéger dans les assemblées des prêtres, mais plutôt ceux qui se conduisent dans un esprit sacerdotal, ceux dont le Seigneur est l'unique part et qui ne possèdent rien d'autre sur la terre, ceux-là sont vraiment les prêtres et les lévites du Seigneur, qui portent sur leurs épaules la loi de Dieu, car ils réalisent et ils accomplissent dans leurs œuvres ce qui est écrit dans la Loi.

Le mont Garizim et le mont Hébal 6. « Le prosélyte et l'indigène étaient là aussi, dit l'Écriture, une moitié près du mont Garizim et l'autre moitié près du mont Hébal^a. »

Comment expliquerons-nous ces détails? Nous avons vraiment besoin du secours de Dieu pour commenter et expliquer avec nos paroles à nous les paroles divines. Quelle est cette moitié qui s'avancait du côté du mont Garizim, et quelle est cette moitié qui, bien qu'elle fût sauvée, elle aussi, n'a pu cependant s'avancer du côté du mont Garizim, mais s'avance du côté du mont Hébal? Le mont Garizim est le mont des bénédictions, le mont Hébal celui des malédictions qui menacent les pécheurs^b. On plaça en effet, comme il est écrit dans le *Deutéronome*, six tribus

Garizin et ipsas tribus, quae nobiliores sunt et eximiae, id est Simeon, Levi, Iuda, Isachar, Ioseph et Benjamin; alias vero sex ignobiliores ad maledicendum, in quibus et Ruben, qui adscendit cubile patris et torum maculavit paternum^c, et Zabulon, qui est ultimus filius Lia^d.

7. Haec quidem veterum historiae referunt gesta; sed quomodo nos hanc historiae narrationem ad mysticam intelligentiam referemus, ut ostendamus qui sunt isti, qui incedunt iuxta montem Garizin, et qui sunt, qui incedunt iuxta montem Gebal?

Ego sic video duas esse species eorum qui per fidem festinant et properant ad salutem: unam eorum, qui promissionum coelestium cupiditate succensi summo studio diligentiaque nituntur, ne saltem minima eos beatitudo praetereat, habentes desiderium non solum benedictionis capiendae et effici *in parte sortis sanctorum*^a, sed etiam adsistere in conspectu Dei et semper esse cum Domino. Alii vero sunt, qui et ipsi tendunt ad salutem, sed non tam amore benedictionum vel promissionum desiderii inflammantur quam hoc magis habent in prospectu dicentes: sufficit mihi non ire in gehennam, sufficit mihi non mitti in ignem aeternum, sufficit mihi non expelli *in tenebras exteriores*^b.

Cum ergo in singulis quibusque fidelium talis sit propositi varietas, hoc mihi designari videtur in hoc loco quod dimidii illi, qui iuxta montem Garizin incedunt illum, qui ad benedictiones electus est, istos figuraliter indicent, qui non metu poenae sed benedictionum et repromissionum desiderio veniunt ad salutem; illi vero dimidii, qui juxta montem Gebal incedunt, in quo maledictiones

c. Gen. 49,4
8,12

d. Gen. 30,19.

7 a. Col. 1,12

b. Matth.

pour bénir sur le mont Garizim — les tribus les plus nobles, les tribus d'élite, c'est-à-dire Siméon, Lévi, Juda, Issachar, Joseph et Benjamin; tandis que les six autres tribus, les moins nobles, on les plaça pour maudire; parmi elles, Ruben qui monta sur la couche de son père et souilla le lit paternel^c, et Zabulon, le dernier fils de Lia^d.

7. Tels sont donc les faits que nous rapporte l'histoire des anciens. Comment allons-nous remonter à l'intelligence spirituelle de ce récit, de façon à montrer quels sont ceux qui s'avancent vers le mont Garizim et ceux qui s'avancent vers le mont Hébal?

Deux catégories de fidèles Pour moi, il existe deux catégories de gens parmi ceux qui se montrent dans leur foi zélés et empressés pour le salut. Les premiers, enflammés de désir pour les promesses célestes, déploient un zèle et une activité prodigieuse pour ne pas laisser échapper la moindre parcelle de béatitude; ils désirent non seulement s'emparer de la bénédiction et « avoir part à l'héritage des saints^a », mais se tenir en la présence de Dieu et être toujours avec le Seigneur. Les autres recherchent eux aussi le salut, mais ils sont enflammés bien moins par l'amour des bénédictions ou le désir des promesses que par cette perspective qu'ils ont devant les yeux quand ils déclarent: il me suffit de ne pas aller dans la géhenne, il me suffit de ne pas être envoyé au feu éternel, il me suffit de ne pas être rejeté « dans les ténèbres extérieures^b ».

Si donc telle est la différence des fins que se propose chaque catégorie de fidèles, c'est là ce qui me semble symbolisé dans ce passage: la moitié qui s'avance vers le mont Garizim, choisi pour les bénédictions, porte la figure de ceux qui viennent au salut, poussés non par la crainte des châtements, mais par le désir des bénédictions et des promesses; la moitié qui s'avance vers le mont Hébal, sur lequel sont proférées les malédictions, figurent ceux

prolatae sunt, istos alios indicent qui, malorum metu et suppliciorum timore complentes quae in lege scripta sunt, perveniunt ad salutem.

Hic iam Dei solius est nosse ex omnibus nobis filiis Istrahel, quis est qui boni ipsius desiderio succensus facit quod bonum est, qui vero nostrum metu gehennae et aeterni ignis terrore tendit ad bonum et studet ac festinat implere quae scripta sunt. Certum est enim nobiliores esse illos qui boni ipsius desiderio et benedictionum amore, quod bonum est, agunt, quam illos qui pro mali metu bonum sectantur. Solus ergo Iesus est, qui potest ex omni populo huiusmodi mentes animosque discernere et alios quidem statuere in montem Garizin ad benedictiones, alios vero statuere in montem Gebal ad maledictiones, non ut maledictiones accipiant, sed ut intuentes praescriptas maledictiones et poenas peccatoribus constitutas incurrere caveant eas.

8. Post haec refertur quia *legit Iesus omnia verba legis, benedictiones et maledictiones, secundum omnia quae scripta sunt in libro legis; nec fuit ullum verbum, ex omnibus quae mandavit Moyses, quod non legerit Iesus coram omni ecclesia filiorum Istrahel^a.*

Facilis quidem est historiae explanatio, quomodo filius Nave legerit *omnia verba legis, quae scripsit Moyses, coram omni ecclesia filiorum Istrahel*. Noster vero Dominus Iesus quomodo hoc populo suo faciat, ostendere non mihi videtur otiosum.

Et ego quidem arbitror quod, si quando nobis *legitur Moyses* et per gratiam Domini *velamen litterae removetur^b* et incipimus intelligere quia *lex spiritalis est^c* et quia,

8 a. Jos 9,2 sv. (8,34 sv.) b. II Cor. 3,15 c. Rom. 7,14

1. Cf. *Hom. Gen.*, 7,4 : « Il en est qui adhèrent à Dieu par amour et d'autres par crainte du jugement à venir ». Sur les diverses caté-

qui, poussés par la crainte des châtements et la peur des supplices, accomplissent ce qui est écrit dans la Loi et parviennent ainsi au salut¹.

C'est à Dieu seul de reconnaître, parmi nous tous, les fils d'Israël, ceux qui font le bien en étant mus par le désir du bien en soi, et ceux d'entre nous qui au contraire recherchent le bien par crainte de la géhenne et par terreur du feu éternel, montrant pour cette raison un zèle empressé à accomplir ce qui est écrit. Il est sûr que ceux qui font le bien par désir du bien en soi et par amour des bénédictions ont des sentiments plus nobles que ceux qui poursuivent le bien par crainte du châtement. Jésus est donc seul dans tout le peuple à pouvoir discerner les esprits et les cœurs, et à établir les uns sur le mont Garizim pour les bénédictions, les autres sur le mont Hébal pour les malédictions, non pas pour qu'ils reçoivent ces malédictions, mais pour que, considérant l'objet des malédictions et les châtements établis pour les pécheurs, ils évitent de s'y exposer.

Jésus lit la Loi

8. « Après quoi, rapporte l'Écriture, Jésus lut toutes les paroles de la Loi, les bénédictions et les malédictions, suivant tout ce qui est écrit dans le livre de la Loi ; pas un mot de tout ce que Moïse avait prescrit ne fut omis dans la lecture que fit Jésus en présence de toute l'assemblée des fils d'Israël^a. »

On n'a aucun mal à expliquer les faits historiques : comment le fils de Navé a lu « toutes les paroles de la Loi, que Moïse avait écrites, devant toute l'assemblée des enfants d'Israël ». Mais il ne me paraît pas inutile de mettre en lumière comment Jésus Notre Seigneur fait à son tour cette lecture à son peuple.

Voici ma pensée : Si, quand on nous « lit Moïse », la grâce du Seigneur « ôte le voile de la lettre^b », et si nous commençons de percevoir que « la Loi est spirituelle^c » ;

gories de chrétiens chez Origène, cf. plus loin *Hom.*, 9,9 ; *Hom.*, 10 (les Gabaonites) ; et voir *Hom.*, 6, 1 ; p. 182, n. 1.

verbi causa, dicens lex : *Non infrenabis os bovi tritulantia*, non de bobus haec, sed de Apostolis dixerit, et rursum, cum in lege dicitur : quia *Abraham duos filios habuit, unum de ancilla et unum de libera*^e, ego in his intelligo esse *duo testamenta* et duos populos : istam nobis legem, quae sic intelligitur — quam *spiritalem* nominat Paulus —, Iesus Dominus legit, et ipse est qui haec in auribus totius populi recitat, praecipiens nobis ne sequamur *occidentem litteram*, sed teneamus *spiritum vivificantem*^f.

Legit ergo nobis Iesus legem, cum nobis legis revelat arcana. Non enim nos, qui de ecclesia catholica sumus, spernimus legem Moysei, sed suscipimus eam, si tamen Iesus eam nobis legerit. Sic enim recte poterimus intelligere legem, si eam nobis legat Iesus, ut ipso legente nos sensum eius et intelligentiam capiamus. Aut non est putandum quod inde conceperat sensum ille qui dicebat : *Nos autem sensum Christi habemus, ut sciamus quae a Deo donata sunt nobis, quae et loquimur*^g, et illi qui dicebant : *Nonne ardens erat in nobis cor nostrum, cum nobis adaperiret scripturas in via*^h? quando *incipiens a lege Moysei usque ad prophetas legit iis omnia, et revelavit quae de ipso scripta sunt*ⁱ.

Mira tamen figura sermonis ostenditur in his quae scripta sunt, cum dicit : *Non erat sermo, ex omnibus quae mandavit Moyses, quem non legerit Iesus in auribus totius ecclesiae Israhel*^j.

Et primo *legisse in auribus* videamus quid indicet. Vereor ne forte aliquos auditorum sermo noster offendat, sed tamen dicendum est quod scriptum docemus, quia

d. Deut. 25,4 ; I Cor. 9,9 e. Gal. 4,22 sv. f. II Cor. 3,6
g. I Cor. 2,12 sv. h. Lc 24,32 i. Lc 24,27 j. Jos. 9,2 (8,35).

1. Même interprétation en *Hom. Lév.*, 9,8 (B., p. 433) et *De Princ.*, II, 4,2 (K., p. 129).

par exemple, lorsque la Loi dit : « tu ne muselleras pas le bœuf qui foule le grain^d », si nous comprenons qu'il est question non du bœuf, mais des apôtres¹, ou encore, si devant cette parole de la Loi : « Abraham eut deux fils, l'un de l'esclave, l'autre de la femme libre^e », je saisis qu'il s'agit des « deux alliances » et des deux peuples, cette loi ainsi comprise — « loi spirituelle », suivant le terme de Paul — est celle que nous lit le Seigneur Jésus ; il en fait lui-même la lecture aux oreilles du peuple entier, lui qui nous recommande de ne pas suivre « la lettre qui tue », mais de garder « l'esprit qui donne la vie^f ».

Ainsi donc Jésus nous lit la Loi lorsqu'il nous révèle les secrets de la Loi. Car nous qui sommes de l'Église catholique, nous ne méprisons pas la loi de Moïse ; nous l'adoptons, à condition pourtant que Jésus nous l'ait lue. Car nous ne comprendrons correctement la Loi que si Jésus nous la lit, et si pendant cette lecture nous recevons ses jugements et ses manières de voir. Oui, n'avait-il pas adopté sa pensée, celui qui disait : « Quant à nous, nous avons la pensée du Christ pour connaître les dons qui nous ont été faits par Dieu et que nous annonçons^g. » Et de même ceux qui répétaient : « Notre cœur n'était-il pas tout brûlant au-dedans de nous, lorsque sur le chemin il nous ouvrait les Écritures^h? » quand Jésus, « commençant par la loi de Moïse et parcourant tous les prophètes, leur révéla dans les Écritures ce qui le concernaitⁱ ».

Des oreilles pour entendre Il y a cependant une admirable figure de la prédication du Christ dans ce passage de l'Écriture : « Parmi toutes les prescriptions de Moïse, il n'y a pas un mot que Jésus n'ait lu aux oreilles de toute l'assemblée d'Israël^j. »

Et d'abord voyons ce que signifie « lu aux oreilles ». Je crains que certains de mes auditeurs ne s'offusquent de mes paroles, et pourtant il faut dire que nous enseignons ce qui est écrit, et cette parole me convainc que, nous

sermo hic arguit nos quod non omnes, qui audimus legem, de ecclesia sumus filiorum Istrahel; sed non continuo, si est aliqua differentia inter auditores legis et ecclesiam filiorum Istrahel, auditor excluditur a salute.

9. Attendite ergo diligentius verbis Scripturae dicentis : *Non erat ullum verbum, ex omnibus quae mandavit Moyses, quod non legerit Iesus in auribus lolius ecclesiae filiorum Istrahel. Et addit etiam : mulieribus et infantibus et proselytis^a.*

Novit Dominus noster Iesus esse alias aures praeter istas carnales, quas ad audientiam verborum suorum et ad audientiam legis requirit. Unde et in Evangelio, postquam de singulis, quae oportebat, edocuit, addit et dicit : *Qui habet aures audiendi audiat^b?* Quod utique si de auribus dixisset carnalibus, superfluum videretur; nemo enim non habens aures ad verba eius audienda convenerat. Sed quoniam sciebat in auribus interioris hominis, id est in intellectu cordis, recipi debere, quae dicta sunt — quid enim prodest audire sermonem, si non retineatur et servetur in corde? — idcirco aures ab auditoribus exposcebat.

Hoc ergo etiam nunc, vel cum scripturae in ecclesia leguntur, vel cum sermo explanationis profertur ad populum, Scripturae auctoritatem sequentes dicimus : videte ne legantur quidem ab Iesu verba legis, sed quamplurimis non legantur; quia Iesus illis legit legem qui aures habuerint audiendi.

Sed et quod adiunxit ad ecclesiam Domini etiam *mulieres et infantes et proselytos*, si quidem separatim intelligamus mulieres et infantes ac proselytos et eos velut sequelam quandam esse sentiamus ecclesiae, quoniam *in domo magna*

9 a. Jos. 9,2 (8,35) b. Matth. 13,9

1. Cf. Hom. Gen., 3,5.

tous qui écoutons la Loi, nous ne sommes pas tous de l'assemblée des fils d'Israël, ce qui ne veut pas dire que, s'il existe une distinction entre les auditeurs de la Loi et l'assemblée des fils d'Israël, il s'ensuit que l'auditeur soit exclu du salut.

9. Prêtez donc un peu plus d'attention aux paroles de l'Écriture quand elle dit : « Parmi toutes les prescriptions de Moïse, il n'y a pas un mot que Jésus n'ait lu aux oreilles de toute l'assemblée d'Israël », et elle ajoute même : « aux femmes, aux petits enfants et aux prosélytes^a. »

Notre Seigneur Jésus sait bien qu'il est d'autres oreilles que les oreilles de la chair, et c'est elles qu'il réclame pour écouter ses paroles et écouter sa Loi¹. Aussi, dans l'Évangile, après avoir donné sur chacun l'enseignement qui convenait, ajoute-t-il ces paroles : « Celui qui a des oreilles pour entendre, qu'il entende^b ! » Vraiment s'il avait parlé des oreilles de chair, la remarque serait superflue, car parmi les auditeurs de Jésus il n'en était pas qui fussent venus l'entendre sans avoir d'oreilles ! Mais Jésus savait qu'il faut recevoir ses enseignements dans les oreilles de l'homme intérieur, c'est-à-dire dans l'intelligence du cœur — car à quoi bon entendre ses paroles, si on ne les retient et garde dans son cœur ? —, c'est pourquoi Jésus réclamait des oreilles à ses auditeurs.

Eh oui donc ! aujourd'hui encore quand on lit les Écritures dans une assemblée ou quand on en propose l'explication au peuple, nous vous le déclarons en nous appuyant sur l'autorité de l'Écriture : Attention ! Jésus doit lire les paroles de la Loi, mais il doit les lire au plus grand nombre possible d'auditeurs ; car Jésus a lu la Loi à ceux qui avaient des oreilles pour entendre.

Les femmes,
les petits enfants
et les prosélytes

Quant « aux femmes, aux petits enfants et aux prosélytes » que l'Écriture ajoute à l'assemblée du Seigneur,

si nous distinguons ces groupes et y voyons comme un certain prolongement de l'Église — puisque « dans une

non sunt tantummodo vasa aurea et argentea, sed et lignea et ficilia^e, dicimus viris quidem fortibus fortem tradi cibum, illis videlicet de quibus Apostolus dicit : Perfectorum autem est cibus solidus^d, ex quibus ipse sibi praeparat ecclesiam non habentem maculam, aut rugam, aut aliquid horum^e, eos vero, quos in mulierum vel infantum vel proselytorum appellatione secernit, intelligamus illos esse qui adhuc lacte indigent^f aut etiam velut infirmi, ut sunt mulieres, oleribus vescuntur^g. Si vero simul omnis accipiatur ecclesia, viri quidem intelliguntur illi qui in omnibus perfecti stare norunt armati adversum astutias diaboli^h; mulieres vero illi qui nondum ex semet ipsis, quae utilia sunt, gerunt, sed imitando viros et eorum exempla secundo. Ex quibus et caput habere dicuntur : Caput enim mulieris virⁱ. Infantes vero erunt, qui nuper fide suscepta lacte evangelico nutriuntur. Proselyti autem catechumeni videbuntur, vel hi qui iam sociari fidelibus student. De quibus singulis similia etiam Iohannes sentiens in epistola sua scribit et singulis quibusque aetatibus propria quaeque gesta decernit^j.

Verumtamen Iesu vobis recitante legem et revelante cordibus vestris intelligentiam spiritalem neque, proselyti, id est catechumini, diutius catechumini maneat, sed festinate ad percipiendam gratiam Dei, ut et vos in ecclesia filiorum Istrahel adnumeremini; et vos, infantes, nolite pueri effici sensibus, sed malitia parvuli estote, sensibus autem estote perfecti^k, sicut et Apostolus ad Hebraeos dicit : Relinquentes principiorum Christi sermonem ad perfectionem feramur^l; sed et vos, qui sub mulierum appellatione

c. II Tim. 2,20 d. Hébr. 5,14 e. Éphés. 5,27 f. Hébr. 5,12
g. Rom. 14,2 h. Éphés. 6,11 i. I Cor. 11,3 j. I Jn 2,12
sv. k. I Cor. 14,20 l. Hébr. 6,1

grande maison il n'y a pas seulement des vases d'or et d'argent, mais aussi des vases de bois et de terre^e — nous disons : Si les hommes forts représentent les âmes à qui on donne une nourriture forte — ceux dont l'Apôtre dit : « aux parfaits convient une nourriture solide^d », et parmi lesquels Jésus se prépare une église « sans tache, sans ride ni rien de semblable^e » —, les catégories qu'on distingue en les appelant « femmes, enfants et prosélytes » doivent représenter les âmes qui « ont encore besoin de lait^f » ou même les âmes, « faibles » comme les femmes, « qui se nourrissent de légumes^g ». Et si nous envisageons l'Église dans son ensemble, nous comprenons que « les hommes », ce sont les parfaits en tout qui savent « résister armés aux embûches du démon^h »; « les femmes », ceux qui ne tirent pas encore d'eux-mêmes ce dont ils ont besoin, mais qui imitent les hommes et suivent leurs exemples — car c'est parmi eux, est-il dit, qu'elles ont leur chef, puisque « le chef de la femme, c'est l'hommeⁱ »; « les petits enfants » représentent ceux qui, venant d'embrasser la foi, sont nourris du lait de l'Évangile; « les prosélytes », nous y verrons les catéchumènes, ou bien ceux qui désirent entrer désormais dans la société des fidèles. Sur ces diverses catégories Jean exprime des vues semblables, dans l'épître où il définit la conduite qui convient à chacun des âges de la vie^j.

Quoi qu'il en soit, puisque Jésus vous lit la Loi et en dévoile à vos cœurs le sens spirituel, vous « les prosélytes », c'est-à-dire les catéchumènes, ne restez pas plus longtemps catéchumènes, mais hâtez-vous de recevoir le don complet de Dieu, afin d'être comptés, vous aussi, au nombre des fils d'Israël. Et vous, « petits enfants », « ne soyez pas des enfants sous le rapport du jugement, mais faites-vous petits sous le rapport de la malice, et pour le jugement soyez des hommes faits^k »; « laissant de côté les premiers éléments de la doctrine chrétienne, élevons-nous à l'enseignement parfait^l », comme le dit Paul aux Hébreux.

infirmi et remissi ac languidi estis, commonemini, ut *remissas manus et dissoluta genua erigatis*^m, id est ut negligentes et desides animos suscitatis et virilem constantiam in explendis praeceptis legalibus et evangelicis assumatis atque ad virorum fortium perfectionem celeriter properetis.

Non enim novit scriptura divina secundum sexum separationem virorum ac mulierum facere. Etenim sexus apud Deum nulla discretio est, sed pro animi diversitate vel vir vel mulier designatur. Quantae ex mulierum sexu apud Deum in viris fortibus numerantur, et quanti ex viris inter remissas et languidas mulieres reputantur? Aut non tibi videtur inter *mulieres* aestimandus ille vir, qui dicit : non possum observare, quae scripta sunt, *vendere quae habeo et dare pauperibus*ⁿ non possum, *percutienti maxillam praebere alteram* non possum, *maledicentem benedicere* non possum, *blasphematus deprecari*^o non possum, *persecutionem pati et sustinere*^p non possum ; et cetera similia, quae mandantur, qui dicit 'implere non possum', quid tibi aliud videtur quam inter *mulieres*, quae nihil virile possunt, esse numerandus?

10. Sed videamus quid post haec scriptum est : *Et audierunt, inquit, omnes reges Amorraeorum, et qui trans Jordanen, et qui in montanis, et qui in campis, et qui super ora maris magni, et qui erant in Antilibano, et Cethaei et Amorraei et Chananaei et Pherezaei et Evaei et Gergesei et Iebusaei, et convenerunt in unum, ut expugnarent Iesum et Istrahel simul*^a.

Historia rerum gestarum manifesta est, nec explana-

m. Hébr. 12,12 n. Matth. 19,21 o. Lc 6,28-29 p. I Cor. 4,12. 10 a. Jos. 9,1 sv.

1. Cf. *Hom.*, 3, p. 128, n. 3.

Quant à vous qui recevez le nom de « femmes » à cause de votre caractère faible, mou et indolent, recevez mes avertissements afin de « relever vos mains languissantes et vos genoux défaillants^m » : réveillez vos cœurs indifférents et paresseux, adoptez une fermeté virile en accomplissant les commandements de la Loi et ceux de l'Évangile, et hâtez-vous rapidement vers la perfection des hommes forts.

L'Écriture divine, en effet, ne fait pas de distinction entre les hommes et les femmes selon le sexe¹. Car devant Dieu il n'y a nulle différence de sexe, mais c'est d'après la différence des cœurs que se répartissent les hommes et les femmes. Combien appartiennent au sexe féminin qui devant Dieu sont au nombre des hommes forts, et combien d'hommes doivent être rangés parmi les femmes molles et indolentes ! Ne crois-tu pas qu'il faut mettre au nombre des « femmes » l'homme qui dit : Je ne peux pas observer ce qui est écrit, je ne peux pas « vendre ce que j'ai et le donner aux pauvresⁿ », je ne peux pas « tendre l'autre joue à celui qui me frappe », je ne peux pas « bénir celui qui me maudit », je ne peux pas « prier quand je suis calomnié^o », je ne peux pas « souffrir et supporter la persécution^p » ; quand on dit : je ne peux pas le faire, devant tous les préceptes du même genre, est-ce qu'on ne doit pas, dis-moi, se ranger dans la catégorie des « femmes », qui ne peuvent rien faire de viril ?

La coalition
contre Jésus

10. Voyons cependant la suite du texte : « A la nouvelle de ces événements, tous les rois des Amorrhéens, ceux qui étaient au-delà du Jourdain, dans les montagnes et dans le bas pays et sur les côtes de la grande mer, et ceux qui étaient dans l'Antiliban, et les Héthéens, les Amorrhéens, les Cananéens, les Phérezéens, les Hévéens, les Gergéséens et les Jébuséens s'unirent ensemble pour combattre Jésus et Israël d'un commun accord^a. »

Le sens de ce récit est clair et ce qui s'est réalisé de

tionem indiget quod evidenter expletum est; ex his tamen, quae gesta sunt, visibilibus nostri Domini Iesu Salvatoris bella ac triumphos, quos egerit, contemplemur, quamvis etiam in ipso haec visibiliter cernamus expleta. Convenerunt enim reges terrae, senatus, populusque et principes Romani, ut expugnent nomen Iesu et Istrahel simul. Decreverunt enim legibus suis, ut non sint Christiani. Omnis civitas, omnis ordo Christianorum nomen impugnat. Sed sicut tunc omnes illi reges convenientes contra Iesum nihil facere potuerunt, ita etiam nunc nihil facere potuerunt vel principes vel potestates istae contrariae, ut non Christianorum genus latius ac profusius propagetur. Scriptum namque est quia : *Quanto magis eos humiliabant, tanto plures fiebant et invalescebant valde*^b.

Confidimus autem quia non solum non nos poterunt obtinere invisibiles inimici et adversarii nostri, verum etiam velociter Iesu Domino nostro vincente conteretur Satanas sub pedibus servorum eius. Illo etenim duce semper vincent milites sui, ita ut et nos dicamus, sicut in Esdra scriptum est, quia : *A te, Domine, est victoria, et ego tuus servus; benedictus es, Deus veritatis*^c.

Quem semper et nos invocemus, ut det nobis victoriam in Christo Iesu Domino nostro, *cui est gloria et imperium in saecula saeculorum. Amen*^d !

b. Ex. 1,12 c. I Esd. 4,59-60 d. Cf. I Pierre 4,11.

façon évidente ne requiert pas d'explication ; cependant, à partir de ces faits visibles historiques, contemplons les combats et les triomphes qu'a menés Notre Seigneur le Sauveur Jésus — quoiqu'aujourd'hui encore nous les voyions en lui accomplis sous nos yeux. Car ils se sont unis, les rois de la terre, le Sénat, le peuple et les princes de Rome pour combattre d'un commun accord le nom de Jésus et celui d'Israël. Ils ont décidé dans leurs lois qu'il n'y ait plus de Chrétiens¹. Toutes les cités, toutes les classes attaquent le nom des Chrétiens. Mais de même qu'autrefois furent impuissants tous ces rois qui se réunirent contre Jésus, de même aujourd'hui encore ont été impuissantes les principautés et les puissances adverses qui refusaient à la race des Chrétiens de s'étendre et de se propager au loin. Il est écrit en effet : « Plus on les accablait et plus ils se multipliaient et s'accroissaient^b. »

Oui, nous avons confiance ! non seulement nos ennemis et nos adversaires invisibles seront impuissants à triompher de nous, mais bientôt Jésus Notre Seigneur écrasera dans sa victoire Satan sous les pieds de ses serviteurs. Car il est le chef qui mènera toujours ses soldats à la victoire. Disons comme il est écrit dans le livre d'*Esdras* : « De toi, Seigneur, vient la victoire, et je suis ton serviteur ; béni es-tu, Dieu de vérité^c. »

Invoquons-le toujours, nous aussi, pour qu'il nous donne la victoire dans le Christ Jésus notre Seigneur, « à qui est gloire et puissance dans les siècles des siècles. Amen^d ».

1. Allusion au décret de Déce. Cf. p. 9, n. 3.

HOMILIA X

De dolo Gabaonitarum.

1. *In domo patris mei multae sunt mansiones^a*, dicit Verbum Dei. Sed et resurrectio mortuorum non habebit aequalem resurgentium gloriam, sed *alia caro volucrum, alia pecorum, alia vero piscium. Et corpora coelestia, et corpora terrestria; sed alia quidem coelestium gloria, alia vero terrestrium. Alia gloria solis, alia gloria lunae, alia gloria stellarum. Stella ab stella differt in gloria; ita et resurrectio mortuorum^b*.

Multae ergo eorum, qui ad salutem veniunt, differentiae designantur. Unde et nunc Gabaonitas istos, quorum historia recitata est, arbitror portiunculam quandam esse eorum qui salvandi sunt, ita tamen ut non absque alicuius notae inustione salventur. Vides namque quomodo *ligni caesores vel aquae gestatores^c* fieri condemnantur ad obsequium populi et altaris Dei ministerium, quoniam quidem cum dolo et calliditate accesserunt ad filios Istrahel, *pannis calciamentisque veteribus induti et cibum vetusti panis ferentes^d*. Isti ergo veniunt ad Iesum cum omnibus vetustatibus suis et orant ab eo hoc tantum ut salventur.

In quorum figura tale mihi aliquid videtur ostendi. Sunt quidam in ecclesia credentes quidem et habentes

1 a. Jn 14,2 b. I Cor. 15,39 sv. c. Jos. 9,27 d. Jos. 9,3 sv.

1. Allusion à cette condamnation dans *Hom. Lévi.*, 5,8 (B., p. 349).

HOMÉLIE X

LA RUSE DES GABAONITES

Diversité du salut 1. « Dans la maison de mon père il y a beaucoup de demeures^a », dit le Verbe de Dieu. A la résurrection des morts aussi, les corps glorieux des ressuscités seront bien différents : « autre est la chair des oiseaux, autre la chair des brebis, autre celle des poissons. Il y a aussi des corps célestes et des corps terrestres, mais autre est l'éclat des célestes et autre est l'éclat des terrestres. Autre l'éclat du soleil, autre l'éclat de la lune, autre l'éclat des étoiles. Une étoile diffère en éclat d'une autre étoile ; ainsi en sera-t-il pour la résurrection des morts^b. »

Que de comparaisons diverses pour désigner la variété de ceux qui trouvent le salut ! Eh bien ! ces Gabaonites, dont on vient de nous lire l'histoire, représentent, à mon avis, une portion infime de ceux qui doivent arriver au salut — salut qui ne leur évitera pourtant pas la marque d'un blâme. — Tu vois en effet comment ils sont condamnés¹ à devenir « coupeurs de bois » et « porteurs d'eau^c » au service du peuple et de l'autel de Dieu, parce qu'ils avaient imaginé une ruse et qu'ils étaient venus trouver les fils d'Israël « avec de vieux haillons et de vieilles sandales », et « pour nourriture du vieux pain^d ». Les voilà donc qui viennent trouver Jésus avec toutes leurs vieilleries et qui ne lui demandent que le salut !

Signification
des Gabaonites

Voici, me semble-t-il, le sens de cette figure. Il est dans l'Église des

fidem in Deum et acquiescentes omnibus divinis praeceptis, quique etiam erga servos Dei religiosi sunt et servire iis cupiunt, sed et ad ornatum ecclesiae vel ministerium satis prompti paratique sunt, in actibus vero suis et conversatione propria obscoeni satis et vitiis involuti nec omnino *deponentes veterem hominem cum actibus suis*^e, sed involuti vetustis vitiis et obscoenitatibus, sicut et isti pannis et calciamentis veteribus obtecti praeter hoc, quod in Deum credunt et erga servos Dei vel ecclesiae cultum videntur esse devoti, nihil adhibent emendationis vel innovationis in moribus. Istis ergo Iesus Dominus noster salutem quidem concedit, sed quodammodo salus ipsa eorum notam non evadit infamiae.

Similis quoque etiam in libello, qui appellatur *Pastoris*, de his figura describitur. Ait enim quia est arbor quaedam, quae ulmus appellatur, quae fructum non affert, portat tamen vitem, quae affert plurimum fructum, et ex eo quod adminiculo est viti, quae eius viribus nitens vel afferre vel servare potest plurimum fructum, etiam ulmus, quae infructuosa est, necessaria videtur et utilis ex hoc ipso, quod frugiferae deserviat viti. Tale aliquid intellige etiam in Gabaonitis, qui non deposuerunt quidem veterem hominem cum actibus suis, ministrant tamen sanctis et serviunt et aliquid utilitatis impendunt et tali quodam ordine ab Iesu salutem cum iuramenti interpositione suscipiunt.

Ego nolebam in Gabaonitarum ordine salutem consequi

e. Col. 3,9.

1. Sur l'inégalité des conditions dans le monde futur, cf. *Introd.*, p. 52-53.

2. *Pasteur* d'Herma, *Similitudes* 2. La comparaison du *Pasteur* visait les rapports des riches et des pauvres. Origène en fait une transposition spirituelle.

Origène tenait le *Pasteur* pour un livre inspiré, tout en sachant que ce n'était pas l'opinion de tous. Mais peut-être fut-il plus réservé

chrétiens qui sont réellement croyants, qui ont foi en Dieu et ne discutent pas ses commandements, qui même à l'égard des serviteurs de Dieu accomplissent leurs devoirs et désirent les servir ; ils se montrent même vraiment zélés et empressés lorsqu'il s'agit d'apprêter l'église ou d'aider au ministère. Mais dans leurs actes et leur vie privée, ils se montrent impurs, enveloppés de vices, ils n'ont aucunement « dépouillé le vieil homme avec ses œuvres^e ». Tout enveloppés qu'ils sont de leurs vieux vices et de leurs impuretés, comme l'étaient les Gabaonites avec leurs haillons et leurs vieilles sandales, ils croient en Dieu, ils se montrent respectueux à l'égard des serviteurs de Dieu et du culte de l'Église, mais ils ne manifestent dans leur conduite aucun signe d'amélioration et de renouvellement intérieur. A ces sortes de gens, Jésus Notre Seigneur veut bien accorder le salut, mais ce salut, en quelque sorte, ne leur évite pas les marques de déshonneur¹.

Dans l'opuscule qu'on appelle le *Pasteur*², on trouve une image analogue pour décrire la même catégorie de gens. On y parle en effet d'un arbre — un orme — qui ne produit pas de fruits, mais qui supporte une vigne aux fruits abondants ; comme cet orme est le soutien de la vigne qui s'appuie sur sa solidité pour produire et garder un grand nombre de fruits, cet orme, tout stérile qu'il soit, paraît à son tour nécessaire et utile puisqu'il est au service d'une vigne qui, elle, est productive. C'est ainsi qu'il faut comprendre l'histoire des Gabaonites : ils n'ont pas dépouillé le vieil homme avec ses œuvres, pourtant ils se mettent au service des saints, ils ont donc quelque utilité, et c'est à ce titre qu'ils reçoivent de Jésus le salut par suite du serment qu'il leur a fait.

Quant à moi, je ne voudrais pas obtenir le salut au

sur ce point à la fin de sa vie. Cf. RUYER, « Les Antilegomena dans les œuvres d'Origène », *Biblica*, 23 (1942), p. 33-35 ; HANSON, *Origen's doctrine of tradition*, Londres, 1954, p. 139.

nec in ligni caesoribus vel aquae gestatoribus numerari, sed inter Istrahelitas capere hereditatem et portionem terrae repromissionis accipere.

2. Observandum sane est quod solent haeretici legentes hunc locum calumniam facere hi qui Testamentum vetus non recipiunt et dicunt : vide quomodo nihil humanitatis habuit Iesus filius Nave, ut hominibus, qui ad se supplices venerant, salutem concedens notam iis infamiae et iugum servitutis infligeret. Haec si audiet anima minus instructa in scripturis divinis, infirmari continuo et periclitari potest, ita ut refugiat catholicam fidem ; non enim intelligunt eorum subreptiones. Iesus enim secundum mensuram fidei ipsorum competens erga eos iudicium tenuit.

Porro autem Raab meretrix, quae fide integra credidit cum omni domo sua et exploratores Istraheliticos plenissima devotione suscepit^a, ex integro in consortium populi societatemque suscepta est, et scriptum est de ea quia *apposita est ad filios Istrahel usque in hodiernum diem*^b. Isti vero, qui non tam Istraheliticae gentis consortia dilexerunt quam suae perditionis metu perterriti cum calliditate et fraude accesserunt ad Iesum, quomodo poterant libertatem vitae et regni consortium dolis servilibus promereri ?

Denique vis nosse quia digna erga eos ab Iesu mentis eorum ignobilitate conditio dispensata est ? Ipsi dicunt quia *audivimus quanta fecit Dominus vobis*^c per mare rubrum et in deserto. Et cum haec dicerent et audisse se et scire de divinis mirabilibus faterentur, nihil tamen fide dignum, nihil tantarum virtutum admiratione gesse-

^a Jos. 2,18 ^b Jos. 6,25 ^c Jos. 9,9.

titre des Gabaonites, ni être compté dans « les coupeurs de bois » ni dans « les porteurs d'eau » ; et c'est parmi les Israélites que je désire recueillir mon héritage et recevoir ma part de Terre promise.

Equité de Jésus 2. Arrêtons-nous ici aux calomnies habituelles des hérétiques à propos de ce passage ; eux qui n'acceptent pas l'Ancien Testament, voici ce qu'ils racontent : Voyez la conduite inhumaine de Jésus, fils de Navé ; ces gens qui étaient venus vers lui en suppliant, il leur fait grâce, mais en leur imposant une marque infâmante et le joug de la servitude. Devant de tels propos, des âmes moins formées à l'étude des divines Écritures peuvent être si dangereusement ébranlées qu'elles risquent de quitter la foi catholique ; car elles ne comprennent pas leurs intentions subreptices. Jésus, en effet, a prononcé son jugement sur eux en tenant compte exactement de la mesure de leur foi.

La courtisane Rahab, au contraire, avait cru complètement, elle et toute sa maison, et elle avait reçu les éclaireurs israélites avec le plus entier dévouement^a : on l'admet complètement dans la communauté et la société du peuple ; il est écrit qu'« elle fut incorporée à Israël jusqu'aujourd'hui^b ». Mais ceux qui étaient bien moins poussés par des sentiments d'amitié pour la nation israélite que par la terreur de leur propre perte, c'est dans un esprit de ruse et de duplicité qu'ils sont venus trouver Jésus ; comment auraient-ils pu, avec des ruses d'esclave, mériter la liberté de la vie et la participation au royaume ?

Te faut-il une dernière raison pour te montrer que la condition que leur fait Jésus convient exactement à la bassesse de leur cœur ? Voici leurs propres paroles : « Nous avons entendu raconter les prodiges qu'a faits pour vous le Seigneur^c » à la mer Rouge et au désert. Voilà ce qu'ils disent. Ils avouent qu'ils ont entendu raconter les merveilles divines, qu'ils en ont connaissance, et pourtant ils n'ont rien fait qui soit digne de leur foi,

runt. Et ideo videns Iesus angustum eorum exiguumque in fide propositum moderationem erga eos iustissimam servat, ut salutem mererentur, qui parum licet fidei detulerant, nec tamen summam regni vel libertatis acciperent, pro eo quod fides eorum nullo operum nobilitaretur accessu, quoniam *fidem sine operibus mortuam haberi*^d pronuntiat Apostolus Iacobus.

3. Verumtamen sciendum est quantum ex huiuscemodi figurarum adumbrationibus edocemur.

Quod, si qui tales sunt in nobis, quorum fides hoc tantummodo habet, ut ad ecclesiam veniant et inclinent caput suum sacerdotibus, officia exhibeant, servos Dei honorent, ad ornatum quoque altaris vel ecclesiae aliquid conferant, non tamen adhibeant studium, ut etiam mores suos excolant, actus emendent, vitia deponant, castitatem colant, iracundiam mitigent, avaritiam reprimant, rapacitatem refrenent, maliloquia et stultiloquia vel scurrilitates et obtreccionum venena ex ore suo non adimant : sciant sibi, qui tales sunt, qui emendare se nolunt, sed in his usque ad senectutem ultimam perseverant, partem sortemque ab Iesu Domino cum Gabaonitis esse tribuendam. Sed potius deprecamur vos, fratres, verbi Dei legatione fungentes^a, ut dum potestatem adhuc habemus emendandi, demus operam et festinemus abicientes antiquas sordes et pannos veteres vitiorum coniungi ac sociari Istraheliticæ libertati.

Vis autem videre, Istrahelitarum quanta libertas sit? In lege præcipitur, ne liceat Hebraeum puerum, si forte in servitutem devenerit, amplius quam sex annis servire, septimo vero anno dimitti eum lex liberum iubet^b. Tanta apud eos libertatis est cura ! Quae utique si ad spiritalem

d. Jac. 2,17 ; 2,26.

3 a. Cf. II Cor. 5,20

b. Ex. 21,2

rien qui soit digne de leur admiration devant de si grands prodiges ! C'est pourquoi Jésus, voyant le caractère étroit et mesquin de leur foi, observe à leur égard une très juste mesure : ils mériteront le salut, eux qui ont apporté le témoignage de leur foi, si pauvre soit-il, mais ils ne recevront pas participation totale à la liberté du Royaume, parce que leur foi ne s'est pas enrichie de l'appoint des œuvres : « La foi sans les œuvres est morte^d », déclare l'apôtre Jacques.

La liberté
des Israélites

3. Cependant il nous faut pénétrer l'enseignement que pour nous ébauchaient ces figures.

S'il en est parmi nous dont la foi se borne à venir à l'église, à s'incliner devant les prêtres, à proposer leurs services, à honorer les serviteurs de Dieu, à contribuer à l'embellissement de l'autel et de l'église, mais qui ne se donnent aucun mal pour améliorer leur conduite, corriger leurs habitudes, dépouiller leurs vices, pratiquer la chasteté, maîtriser la colère, réprimer la cupidité ou réfréner l'envie, qui ne suppriment pas de leur langage les médisances, les bavardages, les bouffonneries indécentes et les critiques empoisonnées, qu'ils sachent bien, ceux qui agissent ainsi, qui refusent de s'amender et persistent dans cette conduite jusqu'à l'âge le plus avancé, qu'ils sachent que le Seigneur Jésus doit leur attribuer leur part avec les Gabaonites. Ah ! plutôt, frères, dans notre rôle « d'ambassadeurs^a » de la Parole, nous vous en supplions : tant que nous avons encore possibilité de nous corriger, efforçons-nous et hâtons-nous de rejeter nos anciennes souillures et les vieux haillons de nos vices pour être admis à participer à la liberté des Israélites.

Veux-tu voir quelle est la grandeur de cette liberté des Israélites ? D'après un des préceptes de la Loi, il est défendu qu'un serviteur hébreu, qui serait tombé en esclavage, soit esclave plus de six ans ; la septième année la Loi ordonne qu'on le renvoie libre^b. — Si vif est chez eux le souci de la liberté ! Prenons à présent ce texte dans son

intelligentiam revocemus, etiam si Hebraeus puer es tu, qui in servitium decidisti — puer enim est, qui facilitate animi in servitium decedit; quale servitium, Scriptura dicit: *Qui autem peccat, servus est peccati*^c; in hoc servitium non virilis et perfectus animus decedit, sed puerilis et facilis —; igitur etiam si Hebraeus puer es, id est fidelis iam et baptisma in ecclesia consecutus et post hoc in peccati servitium decidisti, sufficiat tibi sexennii servitus, in septimo anno observa, ne servias, sed refestina ad libertatem tuam.

Septenarius numerus legem significat mandatorum; senarius vero numerus mundi huius tenet figuram. Donec ergo, *quae huius mundi sunt*^d, sapis et in his exerceas et *secundum carnem cogitas*^e, necesse est te servire peccato. Cum vero ad septenarium numerum, id est ad legis scientiam veneris, tunc require libertatem tuam et redi ad nobilitatem paternam, ne, si permanseris in malis tuis et perseveraveris in peccatis, defixa in aure nota, velut qui commonentis te Dei et ad libertatem pristinam revocantis verba non audias, eris peccati servus in aeternum.

Tunc deinde requiro abs te, si libenter velis ex patrefamilias et nobili viro in hoc mundo servus effici: abnuis sine dubio, quippe cum etiam ex conditione servili videamus quamplurimos ad libertatem festinare et, in quantum possunt, cupere etiam divites fieri et honoribus undecumque quaesitis vilitatem genuinae ignobilitatis obtegere.

Si ergo in hac vita nemo esse vult servus, sed quantum fieri potest et liber esse et dives et nobilis cupit, ut non solum sibi sufficiat, sed et aliis largiatur, in illis aeternis rebus ac nullo fine mutandis indifferenter tolerabimus

c. Jn. 8,34 d. Cf. Col. 3,2 e. Rom. 8,5.

1. Cf. *Hom. Ex.*, 9,3 (B., p. 239): «le nombre sept signifie la Loi». *Hom. Lév.*, 13,5 (B., p. 475): «Le nombre six a une certaine affinité avec le monde, car ce monde visible a été fait en six jours»; de même *Hom. Jug.*, 4,2.

sens spirituel: le serviteur hébreu, c'est toi, qui es tombé en esclavage — car il est esclave celui que la lâcheté de son cœur a fait tomber dans la servitude; la servitude dont parle l'Écriture: «celui qui commet le péché est esclave du péché»; cette servitude où tombe l'âme, non pas l'âme virile et parfaite mais l'âme puérile et indolente. Si donc le serviteur hébreu, c'est toi, le fidèle qui as déjà reçu le baptême dans l'Église et qui ensuite es tombé dans la servitude du péché: qu'il te suffise d'un esclavage de six ans! la septième année, prends bien garde de ne pas servir, reviens en toute hâte à ta liberté!

Le nombre sept signifie les commandements de la Loi, tandis que le nombre six désigne la figure de ce monde¹. Donc, tant que tu désires «les choses de cette terre^d», que tu t'en occupes et que «tu penses selon la chair^e», il est forcé que tu sois esclave du péché. Mais quand tu en seras venu au nombre sept, c'est-à-dire à la science de la Loi, recherche alors la liberté et reviens à la noblesse de ton père, de peur que si tu demeures dans le mal et t'obstines dans ton péché, la marque infâmante ne soit imprimée dans ton oreille, et que toi qui n'écoutes pas les paroles de Dieu qui t'avertit et te rappelle à ton ancienne liberté, tu ne sois esclave du péché pour l'éternité.

Voyons, je te le demande, toi qui es père de famille et d'un rang élevé, consentirais-tu volontiers à devenir esclave en ce monde? Tu dis non, sans aucun doute, puisque nous voyons même que la plupart des esclaves sont pressés d'obtenir la liberté et, dans toute la mesure où ils le peuvent, désirent acquérir des richesses et dissimuler par des honneurs qu'ils recherchent de tous côtés, la honte qui s'attache à leur origine misérable.

Si donc, en cette vie, personne ne veut être esclave, mais désire, autant que faire se peut, la liberté, la richesse et la noblesse, non seulement pour soi mais pour étaler sa libéralité à l'égard des autres, lorsqu'il s'agit de biens éternels, à jamais immuables, nous sera-t-il indifférent

servitatem et parum nobis videtur, si in ligni caesoribus et aquae gestatoribus deputemur?

Propterea ergo, *dum dies est*^f, operemur quod bonum est et emendationi nostrae operam demus, ut ex actibus et conversatione nostra ac moribus nobilitari mereamur et digni efficiamur *spiritum adoptionis*^g accipere, ut inter Dei potius filios habeamur, per unicum et verum filium eius Iesum Christum Dominum nostrum, *cui est gloria et imperium in saecula saeculorum. Amen*^h!

f. Jn 9,4 g. Rom. 8,15 h. Cf. I Pierre 4,11.

de supporter l'esclavage? Croyons-nous donc que c'est une bagatelle d'être rangé au nombre des « coupeurs de bois et des porteurs d'eau ?

Travaillons donc au bien « pendant qu'il fait jour^f » efforçons-nous de devenir meilleurs, afin que nos actes, notre vie et notre conduite nous méritent des titres de noblesse. Devenons dignes de recevoir « l'esprit d'adoption^g » et de prendre place bien plutôt parmi les fils de Dieu, par son unique et vrai fils Jésus-Christ notre Seigneur « à qui est gloire et puissance dans les siècles des siècles. Amen^h ».

HOMILIA XI

De auxiliis Iesu quibus iuvit Gabaonitas; et quomodo solem fecit stare et lunam.

1. His qui se sociaverint ad filios Istrahel, omnes illi, qui prius amici erant, post amicitias et familiaritatem filiorum Istrahel, inimici fiunt. Gabaonitas, qui a filiis Istrahel foedus pacis acceperant, Iebusaeus rex Hierusalem invitatis secum aliis quattuor regibus aggreditur expugnare^a. Sed Gabaonitae, videntes quinque reges adversum se in proelium conspirasse, nequaquam propriis viribus copiisque confidunt, sed mittunt ad Iesum auxilia postulant. At ille divino permissu adest Gabaonitis laturus auxilium. Hic iam mirabilia coelitus ostenduntur. Dominus desuper saxa grandinis pluit et quinque regum, qui adversum Iesum pugnabant, exercitum vastat. Tunc vero Iesus videns divinam secum dexteram proeliantem et prosperis successibus cuncta procedere, novam quandam et miram orationem extollit ad coelum dicens : *Stet sol super Gabaon, et luna super vallem Aelon, donec expugnem populum istum. Et stetit sol et luna in loco suo, donec pervinceret Dominus inimicos eorum. Et stetit sol in medio coelo, et non est progressus ad occasum in finem unius diei. Non fuit dies talis ante hoc, nec ita exaudivit Deus hominem,*

1 a. Cf. Jos. 10,3 sv.

HOMÉLIE XI

CAMPAGNE CONTRE LES CINQ ROIS JÉSUS ARRÊTE LE SOLEIL

L'aide militaire de Jésus aux Gabaonites. Comment il a arrêté le soleil et la lune.

Les faits historiques 1. Dès qu'on a conclu une alliance avec les enfants d'Israël, dès qu'on est entré dans leur communauté, tous ceux qui étaient primitivement amis deviennent ennemis. Les Gabaonites avaient reçu des enfants d'Israël un traité de paix ; aussitôt le Jébuséen, roi de Jérusalem, ayant convoqué avec lui quatre autres rois se met en marche pour les attaquer^a. Alors les Gabaonites, voyant contre eux cette coalition de cinq rois, ne mettent leur confiance ni dans leurs propres forces, ni dans leurs troupes, mais ils envoient des messages à Jésus en réclamant des renforts. Lui, avec la permission divine, se porte au secours des Gabaonites. C'est là que se manifestent des prodiges célestes. Le Seigneur fait pleuvoir d'en haut des pierres de grêle et il décime l'armée des cinq rois qui combattaient contre Jésus. Jésus, voyant la main de Dieu combattre avec lui et le succès de toutes ses entreprises, adresse au ciel une prière inouïe, extraordinaire : « Que le soleil s'arrête sur Gabaon et la lune sur la vallée d'Aïalon jusqu'à ce que je triomphe de ce peuple. Et le soleil s'arrêta et la lune se tint immobile jusqu'à ce que le Seigneur eût complètement vaincu leurs ennemis. Et le soleil s'arrêta au milieu du ciel, et ne s'avança point pour se coucher pendant un jour entier. Il n'y eut point de jour semblable auparavant,

quia Dominus pugnavit pro Istrahel. Et fugerunt illi quinque reges, et absconderunt se in spelunca in Mageda^b.

Haec secundum historiam quidem gesta miracula divinae virtutis universis saeculis praedicant nec interpretationem extrinsecus indigent, in quibus gestorum lumen coruscat. Quid tamen in his spiritalis intellectus contineat, requiramus.

2. Cum se anima humana Verbo Dei sociaverit, dubitare non debet statim se inimicos habituram et eos, quos ante habuerat amicos, in adversarios esse vertendos, idque non solum pati se ab hominibus speret, verum etiam de contrariis virtutibus et spiritalibus nequitiis id sibi imminere pro certo sciat. Et ita fit ut, qui amicitias expetit Iesu, multorum sibi sciat inimicitias tolerandas. Audi Apostolum Paulum haec eadem confirmantem, cum dicit : *Omnes, qui volunt pie vivere in Christo, persecutionem patientur^a.* Sed et Salomon similia dicit : *fili, inquit, accedens ad servitutem Domini praepara animam tuam ad tentationem^b.*

Oppugnantur ergo etiam nunc Gabaonitae, cuiuscumque modi sunt, propter amicitias Iesu et licet s. n. t. *ligni caesores et aquae gestatores* ; id est licet ultimi meriti sis in ecclesia, tamen hoc ipso, quia ad Iesum pertines, impugnaberis a quinque regibus.

Sed tamen nec Gabaonitae derelinquuntur vel spernuntur ab Iesu vel a ducibus ac presbyteris Istrahelitarum, sed infirmitati eorum auxilium ferunt.

Aut non tibi videtur hoc agere in nobis et hoc praecipere illud Apostoli mandatum, quo dicit : *Consolamini pusilla-*

b. Jos. 10,12 sv. 2 a. II Tim. 3,12 b. Sag. Sir. 2,1.

où Dieu écoutât ainsi la voix d'un homme, car le Seigneur combattit pour Israël. Et les cinq rois s'enfuirent et se cachèrent dans une caverne à Macéda^b. »

Ces prodiges inouïs de la puissance divine dans leur teneur historique parlent d'eux-mêmes pour la durée des siècles et il n'est pas besoin d'explication extérieure pour mettre en lumière l'éclat de telles actions. Cherchons pourtant à dégager de ces faits leur signification spirituelle.

L'Alliance de Jésus 2. Lorsqu'une âme humaine a fait alliance avec le Verbe de Dieu, elle ne doit pas douter qu'elle aura aussitôt des ennemis et que ses amis d'autrefois vont se tourner en adversaires. Elle doit non seulement s'y attendre de la part des hommes, mais être persuadée que les puissances du mal et les esprits mauvais sont prêts à fondre sur elle. C'est ainsi que quiconque recherche l'amitié de Jésus doit savoir qu'il lui faudra supporter l'hostilité de beaucoup. L'apôtre Paul nous en donne confirmation en disant : « Tous ceux qui veulent vivre avec piété dans le Christ auront à souffrir persécution^a. » Même enseignement chez Salomon : « Mon fils, en entrant au service du Seigneur, prépare ton âme à l'épreuve^b. »

Ils sont donc assiégés encore aujourd'hui, les habitants de Gabaon, si médiocres soient-ils, à cause de l'alliance de Jésus et cela bien qu'ils soient « coupeurs de bois et porteurs d'eau ». Ce qui veut dire qu'on a beau être le dernier dans l'Église, du moment qu'on a quelque lien avec Jésus on subit l'attaque des cinq rois.

Cependant les Gabaonites ne sont pas non plus abandonnés ; ils n'essuient aucun mépris, ni de la part de Jésus, ni de la part des chefs et des anciens d'Israël, mais on porte secours à leur faiblesse.

Ne te semble-t-il pas que les choses se passent ainsi chez nous, et que c'est bien là le commandement de l'Apôtre lorsqu'il dit : « Consolerez les pusillanimes, soutenez

nimes, sustinele infirmos, patientes estote ad omnes^c et iterum : Vos aulem, potentiores, imbecillitates infirmorum sustinele^d? Hoc ergo modo Iesus cum ducibus et principibus suis adest iis, qui pro nomine suo a contrariis virtutibus oppugnantur, et non solum auxilium praestat in bello, verum et producit tempus diei et spatia lucis protelans adventum discutit noctis.

3. Volumus ergo, si possumus, ostendere quomodo Dominus noster Iesus protelaverit lucem et maiorem fecerit diem vel pro salute hominum vel pro interitu contrariarum virtutum.

Ex quo advenit Salvator, finis erat iam mundi. Denique et ipse dicebat : *Poenitentiam agite, appropiavit enim regnum coelorum^a*. Sed retinuit et repressit diem consummationis et adesse prohibuit. Videns enim Deus pater salutem gentium per ipsum solum posse constare dicit ad eum : *Pete a me, et dabo tibi gentes hereditalem tuam, et possessionem tuam terminos terrae^b*.

Donec ergo paterna pollicitatio compleatur et ecclesiae ex diversis nationibus crescant atque introeat *tota gentium plenitudo*, ut tunc demum *omnis Istrahel salvetur^c*, dies producit et differtur occasus nec umquam sol occumbit, sed semper exoritur, dum credentium cordibus *sol iustitiae^d* lumen veritatis infundit. Cum vero repleta fuerit mensura credentium et deterior iam ac decolor aetas ultimae generationis advenerit, cum *increcente iniquitate refrigescet caritas multorum^e* et perpauca remanserint, in quibus fides inveniatur, tunc iam *abbreviabuntur dies^f*.

Idem igitur atque ipse Dominus novit, et extendere diem, cum salutis est tempus, et breviare diem, cum tribulationis et perditionis est tempus. Nos tamen, dum

c. 1 Thess. 5,14 d. Rom. 15,1 3 a. Matth. 4,17 b. Ps. 2,8
c. Rom. 11,25 d. Mal. 3,20 e. Matth. 24,12 f. Matth. 24,22.

1. Cf. *Hom.*, 8, p. 238, n. 1.

les faibles, usez de patience avec tous^c », ou encore : « quant à vous qui êtes forts, supportez les faiblesses de ceux qui ne le sont pas^d. » Telle est donc la manière de Jésus ; avec ses chefs et ses généraux il assiste ceux qui, à cause de son nom, sont attaqués par les puissances du mal et non seulement il leur fournit des forces dans le combat, mais il augmente la durée du jour et, en prolongeant le temps de la lumière, il retarde l'arrivée de la nuit.

Le jour prolongé 3. Nous voudrions, s'il est possible, montrer comment notre Seigneur Jésus a étendu la lumière et prolongé le jour à la fois pour le salut des hommes et la ruine des puissances du mal.

Dès que le Sauveur fut venu, c'était déjà la fin du monde. Lui-même d'ailleurs le disait : « Faites pénitence car le royaume des cieux est proche^a. » Mais il a retenu et retardé le jour de la consommation, il lui a défendu de paraître. Car Dieu le Père, voyant que le salut des nations ne peut venir que par Jésus, lui dit : « Demande-moi et je te donnerai les nations pour ton héritage, et ton domaine s'étendra jusqu'aux extrémités de la terre^b. »

Donc, jusqu'à l'accomplissement de la promesse du Père, jusqu'à ce que les églises s'accroissent des diverses nations et qu'y entre toute « la plénitude des Gentils », pour qu'enfin « tout Israël soit sauvé^c », le jour est prolongé, sa chute est différée, jamais le soleil ne se couche, mais toujours il se lève, « soleil de justice^d » qui verse la lumière de la vérité dans le cœur de ceux qui croient¹. Mais lorsque sera comble la mesure des croyants et que sera venue l'époque dégénérée et corrompue de la dernière génération où, « à cause des progrès croissants de l'iniquité, la charité de beaucoup se refroidira^e » et qu'il n'en restera que quelques-uns chez qui on puisse trouver de la foi, alors « les jours seront abrégés^f ».

Oui, le même Seigneur sait prolonger la durée des jours quand c'est le temps du salut et en abrégé la durée quand c'est le moment de la tribulation et de la perdition.

habemus diem et producitur nobis spatium lucis, *sicut in die honeste ambulemus*^g et opera lucis operemur.

4. Sed et illud videamus quid est, quod dicit quinque reges fuisse et hos in speluncas confugisse^a.

Saepe diximus duplicem esse Christianorum pugnam. Perfectis quidem et talibus, qualis erat Paulus et Ephesii, sicut ipse Apostolus dicit, non erat eis *pugna adversus carnem et sanguinem, sed adversus principatus et potestates, adversus mundi huius rectores tenebrarum et spiritalia nequitiarum in coelestibus*^b. Inferioribus vero et nondum perfectis pugna adhuc adversus carnem et sanguinem geritur, his qui adhuc carnalibus vitiis et fragilitatibus impugnantur.

Quod etiam in hoc loco indicari puto ; etenim Gabaonitis indictum esse a quinque regibus diximus bellum, quorum figuram dixi esse in his qui imperfecti sunt. Isti ergo a quinque regibus impugnantur. Quinque autem reges quinque sensus corporeos indicant, visum, auditum, gustum, tactum et odoratum ; per aliquem etenim horum unumquemque necesse est decidere in peccatum. Qui quinque sensus quinque illis regibus comparantur, qui Gabaonitas, id est qui carnales homines expugnant.

Quod autem dicuntur in speluncas confugisse, potest hoc fortasse indicari quia spelunca locus est in profundum terrae defossus. Igitur etiam isti, quos supra diximus, sensus, cum se terrenis actibus in corpore positi demerissent et nihil ad opus Dei, sed totum ad ministerium corporis egerint, in speluncas confugisse dicuntur.

5. Sciendum tamen est quod ista ipsa regna, quorum

g. Rom. 13,13. 4 a. Jos, 10,16 b. Ephés. 6,12.

1. Cette interprétation du nombre cinq était déjà celle de Philon (*Plant.*, 133). Pour Origène, cf. *Hom. Gen.*, 16,6 (B., p. 143) ; *Hom. Nomb.*, 5,2 (B., p. 27, ligne 24). En *Hom. Nomb.*, 25,3 (B., p. 237) les cinq sens représentent encore cinq rois.

Quant à nous, tant que nous avons le jour et que s'allonge pour nous le temps de la lumière, « marchons honnêtement comme en plein jour^g » et faisons les œuvres de lumière.

Les cinq rois 4. Voyons cependant ce que signifient les cinq rois et leur fuite dans les cavernes^a.

Nous avons dit souvent qu'il existait pour les chrétiens deux sortes de combats. Il y a le combat des parfaits, tels Paul et les Éphésiens, selon les paroles mêmes de l'Apôtre : ils n'avaient pas à « lutter contre la chair et le sang, mais contre les principautés et les puissances, contre les dominations de ce monde de ténèbres et contre les esprits mauvais répandus dans les airs^b ». Mais pour ceux qui sont moins forts et demeurent dans l'imperfection, le combat se livre encore contre la chair et le sang, car ils sont encore assiégés par les vices et les faiblesses de la chair.

C'est là, je pense, ce qui est indiqué dans ce passage. Nous avons dit en effet que les cinq rois avaient déclaré la guerre aux Gabaonites qui, d'après nous, sont figures des chrétiens imparfaits. Ils sont donc assiégés par cinq rois. Or ces cinq rois signifient les cinq sens du corps : la vue, l'ouïe, le goût, le toucher et l'odorat¹ ; c'est forcément par l'un de ces sens que l'on tombe dans le péché. Les cinq sens sont ainsi comparés aux cinq rois qui assiègent les Gabaonites, autrement dit les hommes charnels.

Quant à la fuite dans les cavernes, il est possible que la signification en soit la suivante — car une caverne est un lieu enfoncé dans les profondeurs de la terre : Si les sens, dont nous avons parlé plus haut et qui se trouvent dans le corps, se sont enfoncés dans les œuvres de la terre, s'occupant uniquement, non du service de Dieu, mais du service du corps, on peut dire qu'ils ont fui dans les cavernes.

5. Il faut pourtant savoir que ces royaumes dont les

nunc reges vincuntur ab Iesu et confugiunt ad speluncas, postmodum in sortem veniunt sanctorum et pars Domini appellantur, sicut regnum Hierusalem vel Lachis vel Chebron. In quo hoc arbitror indicari, quod etiam isti quinque sensus, quos supra exposuimus, in corpore positi, cum per Iesum fuerint devicti, ita ut infidelitas ab iis et incredulitas depellatur, et cum moriuntur peccata in eo quod desinunt a ministerio peccati, istis ipsis postmodum ministris utitur anima ad operandam iustitiam Dei; et ita fit ut in Hierusalem, in qua prius rex nequam regnabat et pessimus, postmodum in ea regnet David potens manu vel pacificus Solomon.

Assident etenim etiam his ipsis, quos diximus, corporalibus sensibus hominum malignae virtutes, quae eos ad malas concupiscentias et foeda ministeria animae praebenda sollicitent. Quas malignas virtutes si fides Christi superaverit et in ligno crucis eius fuerint suspensae, ut de ipsis *triumphet in ligno crucis*^a suae interemptis his regnoque depulsis, tunc efficitur anima in parte Dei, tunc Hierusalem regnum Dei efficitur et templum in ea Domino construitur.

Aut non hoc de semet ipso sentiebat ille qui dicebat quia : *Eramus aliquando et nos insensati, increduli, errantes, servientes desideriis et voluptatibus variis*^b? Non enim aliud est hoc, quod Hierusalem aliquando fuisse sub rege Adonibezec scribitur vel aliae civitates sub aliis.

6. Sed interim Iesus interfecit inimicos, non crudelitatem docens per hoc, sicut haeretici putant, sed futura in his, quae geruntur, sacramenta designans, ut, cum interemerit eos reges, qui regnum peccati tenent in nobis, possimus illud implere quod dixit Apostolus : *Sicut exhibuimus membra nostra servire iniquitati ad iniquitatem,*

5 a. Col. 2,14 sv. b. Tit. 3,3.

1. Cf. Wurtz, p. 170.

rois sont maintenant vaincus par Jésus et se réfugient dans des cavernes, ces mêmes royaumes entrent plus tard dans l'héritage des saints et sont appelés la part du Seigneur : tels ceux de Jérusalem, de Lachis ou d'Hébron. Cela veut dire, je pense, que même les cinq sens du corps énumérés plus haut, une fois vaincus par Jésus et dépouillés de leur infidélité incrédule, une fois morts au péché — parce qu'ils cessent d'en être esclaves — ces cinq sens deviennent serviteurs de l'âme pour opérer la justice de Dieu. C'est ainsi qu'à Jérusalem, où régnait auparavant un roi ignoble et infâme, régneront par la suite David à la main puissante¹ et Salomon le pacifique.

Car ces sens corporels dont nous avons parlé sont assiégés par les puissances du mal qui les excitent aux mauvais désirs et les poussent à rendre à l'âme des services honteux. Mais si la foi au Christ triomphe de ces puissances perverses et si elles sont suspendues sur le bois de la croix, de telle sorte que le Christ « triomphe d'elles sur le bois de sa croix^a », les détruise et les chasse de son royaume, alors l'âme devient l'héritage de Dieu, alors Jérusalem devient le royaume de Dieu, et il s'y construit un temple au Seigneur.

N'est-ce pas ce que pensait de lui-même celui qui disait : « Nous étions autrefois, nous aussi, insensés, incrédules, égarés, esclaves de toutes sortes de convoitises et de jouissances^b. » Ce qui revient à dire que Jérusalem fut autrefois en la puissance du roi Adonibézec et les autres villes sous la coupe des autres rois.

6. Cependant Jésus a tué ses ennemis, non pour enseigner la cruauté, comme le pensent les hérétiques, mais pour symboliser dans ces actions les mystères à venir, afin que, lorsqu'il aura massacré les rois qui maintiennent en nous le règne du péché, nous puissions accomplir les paroles de l'Apôtre : « De même que nous avons livré nos membres comme esclaves à l'impureté et à l'injustice, de même livrons nos

ita nunc exhibeamus membra nostra servire iustitiae in sanctificationem^a.

Quid ergo est, quod ab iis hoc loco velut crudele culpatur? Hoc, inquit, quod scriptum est : *Ponite pedes vestros super collum eorum, et interficite eos^b*. Quid quod haec non crudelitas, sed humanitas et benignitas invenitur?

Utinam et tu talis esses, qui *poneres pedes tuos super serpentes et scorpiones et super omnem virtutem inimic^c et conculcares draconem et basiliscum^d*, regulum, qui aliquando regnavit in te et tenuit in te regnum peccati, ut illis omnibus interemptis, qui in te regnabant opere peccati, solus in te regnet Christus Iesus Dominus noster, *cui est gloria et imperium in saecula saeculorum. Amen^e!*

6 a. Rom. 6,19 b. Jos. 10,24 c. Lc 10,19 d. Ps. 90
(91),13 e. I Pierre 4,11.

membres comme esclaves à la justice pour arriver à la sainteté^a. »

Pourquoi alors l'accusation de cruauté que les hérétiques portent contre ce passage? C'est, disent-ils, qu'il est écrit : « Mettez vos pieds sur leurs cous et tuez-les^b ». Mais n'est-ce pas là une marque, non de cruauté, mais d'humanité et de bonté?

Comme je souhaiterais que tu agisses ainsi, pour « placer tes pieds sur les serpents et sur les scorpions et sur toute la puissance de l'ennemi^c », pour « fouler aux pieds le dragon et le basilic^d », ce « roitelet »¹ qui autrefois a régné sur toi et a maintenu en toi le règne du péché, afin qu'une fois détruits tous ceux qui régnaient sur toi par l'œuvre du péché, seul règne en toi le Christ Jésus notre Seigneur, « à qui est gloire et puissance dans les siècles des siècles. Amen^e ».

1. En grec : βασιλίσκος, jeu de mots avec basilic.

HOMILIA XII

De eo quod spiritaliter intelligi debeant bella, quae gessit Iesus, et quod regressus populus post victoriam non mutavit in lingua sua.

1. Si ea, quae per Moysen de tabernaculo vel sacrificiis et omni illo cultu adumbrabantur, *typus et umbra* dicuntur esse *coelestium*^a, sine dubio et bella, quae per Iesum geruntur, et regum atque hostium strages *coelestium rerum umbra et typus* esse dicenda sunt, eorum dumtaxat bellorum, quae noster Dominus Iesus cum suo exercitu et magistratibus, id est credentium populis atque eorum ducibus, contra diabolum et eius angelos proeliatur. Ipse est enim, qui in Paulo et in Ephesiis pugnat *adversus principatus et potestates et rectores tenebrarum, adversus spiritalia nequitiae in coelestibus*^b.

Et vide, ingrate haeretice, quomodo ex integro veteribus nova concordant. Promissum est veteribus regnum terrae sanctae, *terrae fluentis lac et mel*^c, quae terra tunc a peccatoribus et pessimis incolis ac regibus tenebatur. Venit in

1 a. Cf. Hébr. 8,5 b. Éphés. 6,12 c. Lévit. 20,24.

1. C'est un thème cher entre tous à Origène de montrer l'accord et l'unité des deux Testaments, cf. *Hom.*, 7,2 : « Si tu ne sépares pas les commandements spirituels de la Loi des trompettes de l'Évangile ». Voir *Hom. Gen.*, 10,5 (B., p. 100). *Com. Matth.*, 14,4 ; *GCS*, 40, p. 280 (Kl.). *Frag. Philoc.*, sur Matth. 5,9 ; *GCS*, 41, p. 4-5 (Kl.). Origène s'insérait sur ce point dans la plus authentique tradition

HOMÉLIE XII

LE TYPE ET L'OMBRE DES GUERRES SPIRITUELLES

Il faut comprendre au sens spirituel les guerres qu'a livrées Jésus. Le peuple revenu après la victoire n'a pas remué la langue.

Le combat céleste 1. Si dans leur préfiguration mosaïque, le tabernacle, les sacrifices et l'ensemble du culte sont appelés « type et ombre des choses célestes^a », il faut dire sans aucun doute que les guerres menées par Jésus, les massacres de rois et d'ennemis sont aussi « le type et l'ombre des choses célestes », c'est-à-dire des guerres que livre Jésus notre Seigneur contre le diable et contre ses anges. Il les livre avec son armée et ses officiers, autrement dit avec la masse des croyants et ceux qui les dirigent. C'est Jésus, en effet, qui chez Paul et chez les Éphésiens combat « contre les princes, contre les puissances, contre les dominations de ce monde de ténèbres, contre les esprits mauvais répandus dans les airs^b ».

Harmonie des deux Testaments Vois-tu bien, méchant hérétique, comment les choses nouvelles s'accordent avec les anciennes¹? Les anciens ont reçu la promesse du royaume de terre sainte, d'une « terre où coulerait le lait et le miel^c », et cette terre était alors habitée par des pécheurs, des habitants et des rois détestables. Jésus arrive

chrétienne ; cf. D. VAN DEN EYNDE, *Normes de l'enseignement chrétien dans la littérature patristique des trois premiers siècles*, Gembloux, 1933, p. 113-116.

istam terram Iesus cum exercitu Domini et Istraheliticis ducibus, expugnat omnes, interimit, obtinet et ob victoriae meritum accipit eorum regna quos vicit.

Tibi per evangelia non promittuntur regna terrae, sed promittuntur regna coelorum. Sed haec regna non sunt vacua nec inania, habent habitatores suos peccatores et nequam spiritus, angelos refugas. Ibi habitant illi, adversum quos te apostolica personans tuba Paulus cohortatur ad proelium, et, sicut ibi dicebat Iesus quia bellum vobis erit adversum Amorraeos et Pherezaeos et Evaeos et Iebusaeos, similiter tibi etiam hic Paulus denuntiat dicens : *Non erit vobis pugna adversus carnem et sanguinem*^b — id est non sic pugnabimus, sicut pugnaverunt antiqui, nec in terris nobis adversus homines habenda sunt proelia — *sed adversus principatus, adversus potestates, adversus mundi huius rectores tenebrarum*. Iam utique intelligis, in quibus locis huiusmodi sint tibi movenda certamina. Aut si non tibi sufficit intellectus nisi etiam loca ipsa manifesta tibi voce signentur, audi in consequentibus : *Adversum spiritalia*, inquit, *nequiliae in coelestibus*. Audisti, qui sint, qui tibi bello et vi de coelestibus expellendi sunt, ut tu possis loca illa regni coelorum hereditatis sorte suscipere. Sed et Dominus in Evangelio nonne evidenter haec indicat, cum dicit : *A diebus Iohannis regnum coelorum vim patitur, et vim facientes diripiunt illud*^d?

2. Quid ergo cessas, o haeretice, etiam Domino et Salvatori nostro calumniam facere, qui *regnum coelorum*, quod credentibus in se promiserat, *per vim diripi iubet*? Et utique, si adhibenda vis est, certum est quod possiden-

d. Matth. 11,12.

1. Allusion probable à la fois au combat spirituel de la vie présente et au combat eschatologique ; cf. *Hom. Nomb.*, 27, 4.5.9. Jérôme

dans cette terre avec l'armée du Seigneur et les chefs d'Israël, il les attaque tous, les massacre, triomphe et pour prix de sa victoire reçoit les royaumes de ceux qu'il a vaincus.

Toi, l'Évangile te promet, non les royaumes de la terre, mais les royaumes des cieux. Or, ces royaumes ne sont pas vides et inhabités, ils sont la demeure des pécheurs et des esprits du mal, les anges transfuges. C'est là qu'habitent les ennemis contre lesquels Paul t'exhorte au combat, en sonnant de sa trompette apostolique. Jésus disait : Vous combattrez contre les Amorrhéens, les Phérézéens, les Hévéens et les Jébuséens ; et Paul te tient un semblable langage : « Vous ne combattrez pas contre la chair et le sang^b », c'est-à-dire que nous ne combattons pas comme ont combattu les anciens, et que notre bataille ne doit pas se livrer sur terre contre des hommes — « mais contre les princes, contre les puissances, contre les dominations de ce monde de ténèbres. » Comprends-tu maintenant en quels lieux doivent se dérouler pour toi ces sortes de combats ? Si tu n'es pas encore satisfait, s'il faut encore te préciser la nature de ces lieux, écoute la suite : « contre les esprits mauvais répandus dans les airs. » Entends-tu quels sont ces habitants que tu dois chasser des lieux célestes par la guerre et par la violence, afin de pouvoir à ton tour recevoir en héritage ces places dans le royaume des cieux¹ ? N'est-il pas manifeste que c'est là le sens des paroles du Seigneur dans l'Évangile : « Depuis les jours de Jean, le royaume de Dieu souffre violence, et les violents s'en emparent^d. »

2. Que tardes-tu donc, hérétique, à jeter la calomnie sur notre Seigneur et Sauveur, puisqu'il nous invite à nous « emparer par la violence du royaume des cieux », promis à ceux qui croient en lui ? Il est certain qu'il faut employer

mentionne et blâme cette conception d'une lutte finale des élus contre les démons pour prendre d'assaut la Jérusalem céleste (*Ep.* 124, *ad Avitum*, 11 ; *PL*, 22, 1070).

tibus adhibenda est. Vim enim facere, hoc est expellere possidentem possessionemque diripere. Dicite ergo, quid aliud est, quod accusatis fecisse Iesum successorem Moysei?

Et atque utinam digni essemus, quibus Dominus Iesus sapientiae suae aulam panderet et introduceret nos intra thesauros scientiae suae et ea, de quibus nunc pedetemptim conamur tamquam *per speculum et in aenigmate aliqua ex parte*^a contueri et inspicere figuras, plenius nobis reserare et perfectius dignaretur aperire; videres, quomodo nobis claresceret, cuius potissimum ex spiritalibus hostibus his, qui nunc impugnant Istrahel spiritalem, figuram tenuit iste princeps de Mageda et ille de Lachis et ille de Lebna, aut cuius intra temet ipsum vitii vel erroris, quibus anima implicatur, formam tenent singuli quique horum, quos Iesu duce interfecit populus Domini, hi videlicet, qui audiunt mandata eius et praecepta custodiunt, quibus ipse tribuit *facultatem calcandi super serpentes et scorpiones et super omnem potestatem inimici*^b. Oremus ergo, ut et nostri pedes tales sint, tam *speciosi*^c, tam validi, qui possint calcare cervices inimicorum, qui possint ita caput calcare serpentis, ut calcaneum nostrum mordere^d non possit.

Qui enim pugnat sub Iesu duce adversum contrarias potestates, debet etiam illud promereri, quod de prioribus bellatoribus scribitur: *Et reversus est, inquit, universus populus ad Iesum incolumis, et non mulivil quisquam de filiis Istrahel in lingua sua*^e. Vides ergo quia qui sub Iesu militat, incolumis debet redire de proelio nec usquam debet *ex iaculis maligni ignitis*^f vulnus accipere, non in corde pollui, non in cogitatione maculari, non per iram, non per cupiditatem, non per aliam quamlibet occasionem locum daemonicis vulneribus dare.

2 a. I Cor. 13,12 b. Lc 10,19 c. Rom. 10,15; Is. 52,7
d. Gen. 3,15 e. Jos. 10,21 f. Ephés. 6,16.

la violence, qu'il faut l'employer contre ceux qui possèdent le royaume, car user de violence, c'est chasser le possesseur et lui arracher ses domaines. Dites-moi donc si vous portez une autre accusation contre Jésus, successeur de Moïse?

Si l'ombre
se dissipait...

Ah! si nous étions dignes que le Seigneur Jésus nous ouvrit le palais de sa sagesse et nous introduisit dans les trésors de sa science! nous faisons maintenant des efforts comme à tâtons pour contempler « partiellement » et pour étudier des figures comme « à travers un miroir et en énigme^a ». Ah! si le Seigneur voulait bien nous découvrir davantage ses mystères et parfaire sa révélation, tu verrais dans cette clarté — parmi les ennemis spirituels qui assiègent maintenant l'Israël spirituel — tu verrais quel ennemi était figuré par le prince de Macéda ou celui de Lachis ou celui de Lebna, tu verrais quel vice intérieur, quel égarement de ton âme représente chacun de ceux qu'a tués le peuple du Seigneur sous la conduite de Jésus! Le peuple du Seigneur? C'est le peuple de ceux qui écoutent ses ordres et gardent ses commandements, ceux qui tiennent de lui « le pouvoir de fouler aux pieds les serpents, les scorpions et toute la puissance de l'ennemi^b ». Prions donc pour que nos pieds soient si « beaux^c », si forts qu'ils puissent fouler la nuque de nos ennemis et si bien écraser la tête du serpent qu'il lui soit impossible de nous mordre au talon^d.

Qui combat en effet sous la conduite de Jésus les puissances du mal, doit bien mériter ce qui est écrit des guerriers d'autrefois: « tout le peuple s'en revint vers Jésus, sain et sauf, et aucun des fils d'Israël ne remua la langue^e. » Tu le vois donc, lorsqu'on sert dans l'armée de Jésus, on doit revenir du combat sain et sauf, aucune blessure ne t'atteindra qui vienne « des traits enflammés du malin^f », aucune souillure dans ton cœur, aucun compromis dans tes pensées; ni la colère, ni la convoitise, ni rien d'autre ne donneront lieu aux blessures du démon.

Quod autem addidit quia *nullus multivit in lingua sua*, hoc mihi videtur ostendi quia de victoria se nemo iactavit, nemo suae virtuti, quia superavit, adscripsit; sed scientes quia Iesus est, qui victoriam tribuit, ipsi in lingua sua non mutiunt. Quod bene intelligens Apostolus dicebat: *Non aulem ego, sed gratia Dei, quae in me est*^g. Puto autem quia ad hoc respiciat et illud Domini mandatum, quo ait: *Cum autem feceritis haec omnia, dicite quia servi inutiles sumus; quod debuimus facere, fecimus*^h. Et in hoc enim simili modo rerum prospere gestarum videtur prohibere iactantiam.

3. Sed Marcion et Valentinus ac Basilides ceterique cum ipsis haeretici, dum haec nolunt, sicut sancto Spiritu dignum est, intelligere, *declinaverunt a fide et inseruerunt se impietatibus nullis*^a, alium Deum legis et mundi creatorem ac iudicem proferentes, velut per haec, quae scripta sunt, crudelitatem quandam docentem, quod calcare hostium cervices iubentur atque in ligno suspendere reges terrae illius quam violenter invadunt^b.

Atque utinam Dominus meus Iesus filius Dei mihi istud concedat et iubeat me pedibus meis conculcare spiritum fornicationis et calcare super cervices spiritus iracundiae et furoris, calcare avaritiae daemonem, calcare iactantiam, conterere pedibus superbiae spiritum et, cum haec fecero, operis gesti summam non mihi sed cruci eius appendere, sequenti Paulum dicentem quia per ipsum *mihi mundus crucifixus est*^c et ea, quae iam superius memoravimus, quod ait: *Non aulem ego, sed gratia Dei, quae in me est*^d.

Quod si ita facere meruero, beatus ero et dicetur etiam mihi, quod dicit antiquis Iesus: *Viriliter agite et confortamini, non limeatis nec vereamini a facie eorum, quia*

g. I Cor. 15,10 h. Lc 17,10. 3 a. I Tim. 6,10 b. Jos. 10, 24-26 c. Gal. 6,14 d. I Cor. 15,10.

Quant à cette réflexion que « nul ne remua la langue », cela veut dire, à mon avis, que personne ne se vanta de la victoire, personne ne s'attribua la gloire d'avoir vaincu; mais sachant que c'est Jésus qui procure la victoire, eux-mêmes ne remuent pas la langue. C'est bien là ce qu'entendait l'Apôtre, quand il disait: « Non pas moi, mais la grâce de Dieu qui est en moi^g. » On pourrait rapprocher cette recommandation du Seigneur: « Quand vous aurez tout fait, dites: nous sommes des serviteurs inutiles; nous avons fait ce que nous devons faire^h. » C'est ainsi que, d'une manière analogue, le Seigneur semble nous interdire la vanité dans la réussite.

Réponse aux hérétiques

3. Cependant Marcion, Valentin, Basilide, et avec eux le reste des hérétiques, en refusant de comprendre ces textes d'une manière digne de l'Esprit Saint « se sont écartés de la foi et sont tombés dans beaucoup d'impiétés^a »; ils déclarent qu'il existe un autre Dieu, celui de la Loi, juge et créateur du monde¹, qui semble pour ainsi dire enseigner la cruauté dans ces versets, en ordonnant de fouler aux pieds la nuque des ennemis et de suspendre au bois les rois d'une terre envahie par la force^b!

Ah! Plaise au ciel que mon Seigneur Jésus, le Fils de Dieu, me fasse la grâce de fouler aux pieds sur son ordre l'esprit de fornication, de fouler à la nuque l'esprit de colère et l'esprit de violence, de fouler le démon de l'avarice, fouler la vanité, écraser sous mes pieds l'esprit d'orgueil, et, après tout cela, de ne rien rapporter à moi de ces trophées, mais de tout suspendre à sa croix, conformément à cette parole de Paul: par lui « le monde est crucifié pour moi^c » et à la parole que nous rappelions plus haut: « non pas moi, mais la grâce de Dieu qui est en moi^d. »

Si j'obtiens la grâce d'agir ainsi, je serai heureux et on me dira à moi aussi ce que Jésus dit aux anciens: « Soyez fermes et courageux, ne craignez point et ne vous effrayez

1. Cf. Introd., p. 12.

Dominus Deus tradidit vobis omnes inimicos vestros in manus^e. Haec si spiritaliter intelligamus et huiusmodi bella spiritaliter procuremus et expellamus omnia illa spiritalia nequitiae de coelestibus, ita demum poterimus etiam loca ac regna ipsorum ab Iesu, quae sunt coelorum regna, hereditatis sorte suscipere, praestante Domino et Salvatore nostro Iesu Christo, cui est gloria et imperium in saecula saeculorum. Amen!

e. Jos. 10,25 f. Cf. I Pierre 4,11

point devant eux, car le Seigneur Dieu vous a livré tous vos ennemis entre vos mains^e. » Acquérons donc l'intelligence spirituelle de ces textes, menons ce genre de guerres spirituelles et chassons des lieux célestes tous ces esprits du mal ; ainsi pourrons-nous enfin recevoir de Jésus en héritage leurs séjours et leurs royaumes, c'est-à-dire les royaumes des cieux, que nous donnera notre Seigneur et Sauveur Jésus-Christ, « à qui est gloire et puissance dans les siècles des siècles. Amen^f ».

HOMILIA XIII

De Lachis et Lebna et de Chebron civitatibus quas ceperunt filii Istrahel.

1. *Haec omnia, quae figuraliter accidebant illis, scripta sunt autem propter nos, in quos fines saeculorum devenerunt^a, cum legit is, qui in manifesto Iudaeus est et qui manifestam habet in carne circumcisionem, nesciens quid sit in oculo esse Iudaeum^b in circumcissione cordis, nihil aliud putat esse nisi bella descripta et interitus hostium et Istrahelitas duce Iesu vincentes et diripientes gentium regna. Qui vero in oculo Iudaeus est, id est Christianus, qui Iesum non tam filium Nave sed filium Dei sequitur, haec omnia mysteria intelligit esse regni coelorum et dicit quia etiam nunc Dominus meus Iesus Christus bellatur adversum virtutes contrarias et eicit eas de civitatibus quas possidebant, id est de animabus nostris, et interficit reges, qui regnabant in animabus nostris, ne ultra regnet in nobis peccatum^c, ut posteaquam interemerit regem peccati de civitate animae nostrae, fiat anima nostra civitas Dei et regnet in ea Deus et dicatur ad nos quia : *Ecce regnum Dei intra vos est^d*.*

Est ergo opus summae misericordiae hoc, quod haeretici crudelitatis accusant, quod Dominus Iesus adumbratum prius a filio Nave per singulas quasque civitates nunc in veritate per singulas quasque animas credentium complet :

1 a. I Cor. 10,11 b. Rom. 2,28 c. Rom. 6,12 d. Lc 17,21.

HOMÉLIE XIII

LES VILLES DU NOUVEL ISRAËL

Les villes de Lachis, Lebna et Hébron qu'ont prises les fils d'Israël.

Les cités des âmes 1. « Tous ces événements leur arrivaient en figure, et ils sont écrits pour notre instruction, à nous qui sommes arrivés à la fin des temps^a ». Or, un Juif qui lit ces récits, — je parle d'un « Juif extérieur », qui porte dans sa chair une circoncision extérieure et ignore ce qu'est « un Juif intérieur » dans la circoncision du cœur^b — ce Juif donc ne trouve là rien d'autre que des descriptions de guerres, des massacres d'ennemis, des victoires d'Israélites, qui, sous la conduite de Jésus, mettent au pillage les royaumes des Gentils. Mais « le Juif intérieur », c'est-à-dire le Chrétien qui suit Jésus, non pas Jésus le fils de Navé, mais Jésus le Fils de Dieu, comprend, lui, que tous ces événements représentent les mystères du royaume des cieux. Aujourd'hui encore, dit-il, Jésus-Christ mon Seigneur combat les puissances du mal et les chasse des cités qu'elles occupaient, c'est-à-dire de nos âmes ; il tue les rois qui régnaient sur elles « afin que le péché ne règne plus en nous^c », et qu'une fois la cité de notre âme libérée d'un roi de péché, cette âme devienne la cité de Dieu, le royaume de Dieu et qu'on nous adresse ces paroles : « Le Royaume de Dieu est au-dedans de vous^d. »

La voilà donc, cette œuvre par excellence de la miséricorde, que les hérétiques taxent de cruauté ! Cette œuvre dont le fils de Navé à travers chacune des villes de l'histoire a d'abor I ébauché la figure, et que le Seigneur Jésus, maintenant, dans la vérité, accomplit pour chacune des âmes

ut, quae possidebantur a malis et pessimis regibus *secundum principem aëris mundi huius, spiritus, qui nunc operatur in filiis diffidentiae*^e, expulsis his et peremptis facere eas dignetur *habitaculum Dei*^f et *sancti Spiritus templum*^g, ut membra, quae servierant sub rege iniquo *iniquitati ad immunditiam, nunc serviant iustitiae ad sanctificationem*^h.

Sic ergo intellige quod interfecit Iesus regem Hiericho et regem Gai et regem Lebna et regem Lachis et regem Chebron, ut istae omnes, quae ante sub regibus pessimis peccati legem colebant, nunc sub Dei legibus agant.

2. Sed et de ipsis interpretationibus nominum, si curiosius ac diligentius perscrutemur, invenietur significantia nominum nunc ad mali regni, nunc etiam ad boni intelligentiam posse conferri. Ut puta Lebna candor interpretatur. Candor autem diverse intelligitur; est enim candor leprae, est et candor lucis. Possibile ergo est etiam nominis ipsius interpretatione utriusque status differentias indicare, ut candorem quidem leprae habuerit Lebna sub regibus malis, quo destructo atque subverso, cum ad Istraheliticum regnum pervenit Lebna, candorem lucis acceperit, quia candor in scripturis et laudabilis et culpabilis ponitur.

Et iterum Lachis interpretatur iter. Iter autem et laudabile et culpabile in scripturis habetur. Quod difficile non est probare, sicut dicit in Psalmis : *Et iter impiorum peribit*^a; et alibi e contrario : *Iter rectum facile pedibus vestris*^b. Potest ergo intelligi etiam hic, quod iter impiorum fuerit primo civitas Lachis; quo destructo atque subverso

e. Éphés. 2,2 f. Éphés. 2,22 g. I Cor. 6,19 h. Rom. 6,19.
2 a. Ps. 1,6. b. Hébr. 12,13

1. Cf. *Hom. Nomb.*, 27,12 (B., p. 274, ligne 4). Wutz, p. 461; 564.

2. Wutz, p. 400; 419.

des croyants. Ces âmes que gouvernaient des rois mauvais et détestables, « à la manière du prince de l'air en ce monde, de l'esprit qui agit maintenant dans les fils de la désobéissance », Jésus veut bien en chasser et en détruire les occupants pour en faire « l'habitation de Dieu^f » et « le temple du Saint-Esprit^g », afin que les membres qui avaient servi sous un roi inique « à l'iniquité pour l'impureté, servent maintenant à la justice pour la sanctification^h ».

Saisis donc bien que si Jésus a tué le roi de Jéricho, le roi de Hai, le roi de Lebna, le roi de Lachis et le roi d'Hébron, c'est pour que toutes ces villes qui pratiquaient auparavant une loi de péché sous des rois indignes, vivent maintenant sous les lois de Dieu.

Les noms
à double sens

2. Cependant, si nous poussions le zèle et la curiosité jusqu'à scruter le sens même des noms de ces villes, nous découvririons qu'on peut les comprendre en les rapportant soit au royaume du mal, soit au royaume du bien. Lebna, par exemple, signifie *blancheur*¹. Or la blancheur peut se comprendre de diverses manières; car il y a la blancheur de la lèpre et la blancheur de la lumière. Il est donc possible par la signification même d'un nom de désigner deux états opposés : sous le gouvernement des mauvais rois, Lebna aura eu la blancheur de la lèpre, mais après la destruction et le sac de la ville, une fois passée sous l'autorité des Israélites, Lebna aura eu la blancheur de la lumière. Car, dans les Écritures, la blancheur est soit un terme d'éloge, soit un terme de blâme.

Prenons Lachis, qui signifie *chemin*². Le chemin dans les Écritures peut être loué ou blâmé. La preuve en est facile d'après le Psaume : « Le chemin des impies périra^a » et cette autre citation en sens inverse : « Dirigez vos pas dans le droit chemin^b. » On peut donc comprendre ici que la ville de Lachis a d'abord été un chemin d'impies, mais

postmodum Istrahelitis regnantibus ad iter perducta sit rectum.

Similiter autem et Chebron, quam interpretari dicunt coniunctionem vel coniugium. Coniunctio vero animae nostrae fuit primo cum malo viro et marito pessimo, diabolo; quo destructo et exstincto *liberata* est anima a lege prioris et pessimi viri et coniuncta est viro bono et legitimo^c, illi, de quo dicit Apostolus Paulus : *Statui autem uni viro virginem castam exhibere vos, Christo*^d.

Sic ergo etiam nominum ipsorum intelligentia ad geminum hunc uniuscuiusque civitatis consonat statum.

3. Ego puto quod sic melius est intelligi bella Istrahe- litica et quod sic melius proeliari Iesus putetur et destruere urbes ac regna subvertere. Sic enim et illud dictum religio- sius et clementius apparebit, quod dicitur ita subvertisse et vastasse singulas quasque urbes, ut *nihil in iis relinque- retur, quod spiraret, neque qui salvus fieret, neque qui effugeret*^a.

Utinam enim Dominus de animabus credentibus sibi et quas suo vindicat regno et de mea ipsius anima ita eiciat et exstinguat omnia priora mala, ut nullus in me malitiae sensus ultra respiret, nullus irae, nullus concu- piscentiae alicuius malae in me salvetur affectus, *nullus supersit qui effugiat sermo malus de ore meo*. Sic enim potero Iesu duce purgatus ab omnibus prioribus malis effici in civitatibus filiorum Istrahel, de quibus scriptum est : *Aedificabuntur civitates Iudae et habitabunt in iis*^b.

Etenim nunc uniuscuiusque nostrum animam Iesus destruit et aedificat; et sicut dicebamus tunc, cum Hieremiam dissereremus, quia acceperat *verba in os*

c. Rom. 7,3

d. II Cor. 11,2.

3 a. Jos. 8,22; cf. 10,40

b. Amos 9,14.

1. Wutz, p. 267; 287.

2. Cf. Hom. Jér., 1,16; Kl., p. 14-15; PG, 13, 273-276.

qu'après la destruction et le pillage, elle a été remise sur le droit chemin par la domination d'Israël.

Il en sera de même pour Hébron, qui signifie, dit-on, *union* ou *mariage*¹. Or notre âme a d'abord été unie à un mauvais mari, un époux d'iniquité, le diable. Une fois mort et disparu cet époux d'iniquité, l'âme « affranchie de la loi » de son premier mari, a été unie à un homme de bien, son époux légitime^c, celui dont parle l'apôtre Paul : « Je vous ai fiancés à un époux unique, au Christ, pour vous présenter à lui comme une vierge pure^d. »

C'est ainsi que le sens même des noms s'accorde bien avec le double état de chacune de ces villes.

3. C'est bien la meilleure manière, à mon avis, de comprendre les guerres d'Israël et de concevoir les combats de Jésus, la destruction des villes, le pillage des royaumes. Cette interprétation donnera un sens plus religieux et plus humain aux textes qui rapportent le pillage et la dévastation de toutes ces villes où « on ne laissait rien qui eût souffle de vie, ni un survivant ni un fugitif^a ».

Action du Verbe dans les âmes Ah! Veuille le Seigneur agir dans les âmes de ses fidèles, ces âmes qu'il revendique pour son royaume, et dans mon âme à moi! Qu'il en chasse tous les vices d'autrefois et les anéantisse, si bien que ne respire plus en moi aucune pensée de malice; qu'aucun mouvement de colère, aucun désir honteux ne trouve en moi le salut; que « ne survive » aucune mauvaise parole qui puisse « s'enfuir » de ma bouche! C'est ainsi que purifié de tous mes vices d'autrefois, je pourrai sous la conduite de Jésus prendre place dans les villes des fils d'Israël dont il est écrit : « Les villes de Juda seront rebâties et on y habitera^b. »

Chacune de nos âmes en effet est détruite et rebâtie par Jésus; nous avons traité ce sujet au moment où nous parlions de Jérémie² qui avait reçu « dans sa bouche des paroles pour ruiner et pour bâtir, pour arracher et pour

suum, quibus subverteret et aedificaret, evelleret et plantaret^c, ita etiam nunc in his, quae habemus in manibus, intelligendum puto, non secundum haereticos vel secundum Iudaeos; sed sicut ibi ad Hieremiam dictum est: *Ecce constitui te hodie super gentes et regna, eradicare et subvertere et perditum dare et post haec aedificare et plantare*^c, ita et de his, quae per Iesum scribuntur gesta, credendum est, immo potius de his quae per nostrum Dominum Iesum etiam nunc geruntur in nobis. Primum namque opus Verbi Dei est eradicare praecedentia mala, spinas ac tribulos^d vitiorum. Dum enim istae radices occupatam detinent terram, non potest semina bona et sancta suscipere.

4. Necessarium ergo et primum hoc opus Verbi Dei est, plantas eradicare peccati et omnem plantam, quam non plantavit Pater coelestis^a, evellere ignique consumere. Secundi iam operis est plantare. Quid est quod plantat Deus? Moyses dicit quia *paradisum plantavit Deus*^b. Sed et nunc plantat Deus et cotidie plantat in animabus credentium. In anima enim, de qua excidit iram, mansuetudinem plantat, et de qua excidit superbiam, plantat humilitatem; de qua eradicat lasciviam, pudicitiam plantat; de qua extirpat ignorantiam, inserit scientiam. Non tibi videtur talis debere esse plantatio, quam plantat Deus, magis quam insensibilium terrenorumque lignorum?

Est item imprimis opus Verbi Dei destruere aedificia diabolica, quae in anima construxit humana. Ille etenim turres superbiae in unoquoque nostrum et muros elationis extruxit; haec sermo Dei subvertit et subruit, ut merito secundum Apostolum efficiamur *Dei cultura et Dei aedificatio*^e, *supra fundamentum Apostolorum et prophetarum positi ipso summo angulari lapide Christo Iesu, ex quo*

c. Jér. 1,9-10 d. Gen. 3,18. 4 a. Matth. 15,13 b. Gen. 2,8.
c. 1 Cor. 3,9

2. Cf. Introd., p. 29.50.

planter^c»; je pense qu'il faut aujourd'hui encore donner le même sens aux textes dont nous nous occupons et ne pas les interpréter à la manière des hérétiques, ni à la manière des Juifs. Ces paroles adressées à Jérémie: «Voici que je t'établis en ce jour sur les nations et sur les royaumes, pour arracher, pour abattre et pour ruiner, et ensuite pour bâtir et pour planter^c», il faut les entendre sans doute des actions de Jésus que rapporte l'Écriture, mais bien davantage de l'action que poursuit actuellement dans notre âme notre Seigneur Jésus. Car la première œuvre du Verbe de Dieu, c'est d'arracher le mal qui était là auparavant, c'est-à-dire les épines et les chardons^d des vices. Tant que leurs racines en effet tiennent la terre sous leur emprise, elle ne peut recevoir les saintes semences du bien.

4. La première opération indispensable du Verbe de Dieu, c'est donc de déraciner les plantes du péché, d'arracher toute plante que n'a pas plantée le Père céleste^a et de la détruire par le feu. La seconde opération, c'est de planter. Qu'est-ce donc que Dieu plante? Moïse dit que «Dieu a planté le paradis^b.» Mais Dieu plante encore maintenant; chaque jour il plante dans les âmes des croyants¹. Il retranche la colère et il plante la douceur, il retranche l'orgueil et il plante l'humilité; il déracine l'impureté et il plante la pudeur; il extirpe l'ignorance et il greffe la science. Ne crois-tu pas que ce sont là les plantations qui conviennent à Dieu plutôt que celles des bois de la terre dépourvus de sentiment?

C'est ainsi que la première des œuvres du Verbe consiste à détruire les édifices bâtis par le démon dans l'âme humaine. Car il a élevé en chacun de nous des tours d'orgueil et des murailles d'arrogance. La parole de Dieu les fait s'effondrer et s'écrouler pour nous permettre de devenir, selon la parole de l'Apôtre, «le champ de Dieu et l'édifice de Dieu^e», posés «sur le fondement des apôtres et des prophètes dont Jésus-Christ lui-même est la pierre

iunclura aedificii crescat in templum Dei in spiritu^d, et ita demum effici mereamur in hereditate terrae sanctae in parte Istrahelitica, exstinctis omnibus et peremptis hostibus nostris, ita ut non relinquatur ex iis qui respiret in nobis^e, sed solus in nobis respiret spiritus Christi per opera et sermones et intelligentiam spiritalem, secundum doctrinam Christi Iesu Domini nostri, cui est virtus et potestas in saecula saeculorum. Amen^f!

d. Éphés. 2,20 e. Jos. 10,40 f. Cf. Apoc. 7,12.

angulaire : lui sur qui tout l'édifice bien ordonné s'élève pour former le temple de Dieu dans l'Esprit^d. » Puissions-nous mériter ainsi d'avoir part à l'héritage de la terre sainte, au lot des Israélites ! Qu'après avoir détruit et anéanti tous nos ennemis, « il n'en reste pas un pour respirer en nous^e », mais que seul respire en nous l'Esprit du Christ, qu'il se manifeste dans nos œuvres, nos paroles, notre intelligence des choses spirituelles, selon l'enseignement de Jésus-Christ notre Seigneur, « à qui est vertu et puissance dans les siècles des siècles. Amen^f ».

HOMILIA XIV

De Iabin rege Asor et de ceteris regibus qui congregati sunt adversum Istrahel.

1. Has easdem scripturas ante adventum quidem Domini nostri Iesu Christi cum legeret Istrahel ille, qui secundum carnem est, nihil aliud in his nisi bella et effusionem sanguinis intelligebat ; ex quo etiam ad nimiam ferocitatem acuebantur animi eorum et semper bellis ac seditiōibus pascabantur. Postea vero quam praesentia Domini mei Iesu Christi humanis cordibus placidum scientiae lumen infudit, quippe cum secundum Apostolum ipse sit *pax nostra*^a, pacem nos docet ex ipsa lectione bellorum. Pax enim redditur animae, si ab ea hostes sui peccata ac vitia propellantur. Et ideo secundum traditionem Domini nostri Iesu Christi, nos cum legimus ista, armamur quidem etiam nos et concitamur ad proelium, sed adversus illos hostes, qui *de nostro corde procedunt, cogitationes scilicet malas, furtiva, falsa testimonia, blasphemias*^b, ceterosque his similes adversarios animae nostrae ; de qua conamur, secundum quod haec scriptura refert, si fieri potest, non relinquere ullum *qui salvus fiat neque qui respiret*^c. Si enim hos hostes obtinuerimus, competenter obtinebimus etiam *aërias potestates*^d et regno suo eas, quod intra nos supra vitiorum sedes collocaverant, depellemus.

1 a. Éphés. 2,14 b. Matth. 15,19 c. Jos. 10,40 d. Éphés. 2,2

HOMÉLIE XIV

LA GRANDE COALITION CONTRE ISRAËL

Jabin, roi d'Asor, et les autres rois qui se sont rassemblés contre Israël.

La coalition spirituelle

1. Lorsque les Israélites — l'Israël selon la chair — lisaient ces mêmes Écritures avant la venue de Notre Seigneur Jésus-Christ, ils n'y saisissaient rien d'autre que des guerres et du sang répandu ; et leur cruauté s'acérait à se repaître toujours de guerres et de soulèvements. Mais depuis que la présence de Jésus-Christ mon Seigneur a répandu dans le cœur des hommes la lumière paisible de la connaissance, lui qui est « notre paix^a », selon le terme de l'Apôtre, il nous enseigne la paix au cours même de ces lectures de guerres. Car la paix revient dans l'âme, quand on en chasse ses ennemis : les péchés et les vices. Voici pourquoi, si nous suivons la doctrine de Notre Seigneur Jésus-Christ, en lisant ces textes nous prenons les armes effectivement nous aussi, et nous nous élançons au combat, mais c'est contre les ennemis qui « sortent de notre cœur », c'est-à-dire « les mauvaises pensées, les vols, les faux témoignages, les blasphèmes^b » et toute la série des adversaires de notre âme ; le but de notre effort, c'est de n'y laisser selon ce récit de l'Écriture et dans la mesure du possible, « aucun survivant, personne qui respire^c ». Car si nous triomphons de ces ennemis, par là même nous triompherons aussi des « puissances de l'air^d » et nous les chasserons du royaume qu'elles avaient établi en nous sur le fondement de nos vices.

In prioribus lectionibus rex Hierusalem congregaverat secum alios quattuor reges adversum Iesum et adversus filios Istrahel^e, nunc autem iam non unus quattuor congregat aut quinque, sed vide unus quantam multitudinem congregat : *Ut autem audivit, inquit, Iabin rex Asor, misit ad Iobac regem Amorraeorum et ad regem Simeon et ad regem Azef et ad reges qui erant circa Sidonem magnam, et per montana et in Araba quae est contra Chenereth, et ad campos et in Fanaendor, et ad Chananaeos qui erant in maritimis ab oriente, et ad Amorraeos qui erant maritimi, et ad Cethaeos et ad Pherezaeos et ad Iebusaeos qui erant in montanis, et Evaeos qui erant sub deserto Masecma. Et exierunt ipsi et reges eorum cum ipsis, sicut est arena maris in multitudine, et equi et quadrigae multae nimis. Et convenerunt omnes reges isti et coierunt in unum ad aquam Maron pugnare contra Istrahel. Dixit autem Dominus ad Iesum: non verearis a facie illorum, quia crastina die ad hanc horam ego tradam eos sauciatos ante faciem Istrahel. Equos eorum subnervabis, et currus eorum igni exures. Et venit Iesus et omnis populus bellatorum cum eo super ipsos ad aquam Maron, et subito irruit super eos in monte. Et tradidit eos Dominus in manus Istrahel, et caedentes eos persecuti sunt usque ad Sidonem magnam et usque in Massephoth ad aquam et usque ad campos Masfe contra orientem. Et trucidaverunt eos, usque quo non superesset ex iis qui evaderet. Et fecit iis Iesus, sicut praecepit ei Dominus; equos eorum subnervavit et currus eorum exussit igni. Et conversus est Iesus in ipso tempore, et occupavit Asor et regem eius interfecit gladio^f.*

e. Jos. 10,1 sv.

f. Jos. 11,1-11

1. L'hébreu porte : « Aux Cananéens de l'Orient et de l'Occident ». La lecture même du texte des LXX est faite dans notre homélie de deux manières différentes pour les passages suivants : Jobab, roi des Amorrhéens (14,1) — (Jobab) roi de Mérom (14,2); roi Azef (14,1) —

Dans les lectures précédentes, le roi de Jérusalem avait réuni autour de lui quatre autres rois contre Jésus et contre les fils d'Israël^e, mais maintenant il ne s'agit plus d'une coalition de quatre ou cinq rois autour d'un autre, vois quelle foule innombrable un seul roi groupe autour de lui ! « Ayant appris ces choses, dit l'Écriture, Jabin, roi d'Asor, envoya un message à Jobab, roi des Amorrhéens, au roi Siméon, au roi Azef et aux rois qui étaient dans la région de la grande Sidon, et dans les montagnes et dans l'Arabah en face de Cénéroth, et dans les plaines et à Fanaendor, et aux Cananéens qui étaient sur la mer du côté de l'Orient¹, et aux Amorrhéens qui étaient sur la mer, et aux Céthéens, aux Phérézéens, aux Jébuséens qui étaient dans les montagnes, et aux Hévéens qui étaient dans le désert de Masecma. Et ils sortirent, eux et leurs rois avec eux, peuple innombrable comme le sable qui est sur le bord de la mer, avec une grande multitude de chevaux et de chars. Tous ces rois se rassemblèrent et vinrent camper ensemble près des eaux de Mérom pour combattre contre Israël. Mais le Seigneur dit à Jésus : ne les crains point, car demain à cette heure-ci je les livrerai tout transpercés devant Israël. Tu couperas les jarrets à leurs chevaux et tu brûleras leurs chars. Jésus, et tous ses hommes de guerre avec lui, arriva sur eux aux eaux de Mérom, et soudain il fondit sur eux dans le pays montagneux. Et le Seigneur les livra entre les mains d'Israël, qui les battit et les poursuivit jusqu'à la grande Sidon et jusqu'aux eaux de Maséréphoth et jusqu'à la vallée de Masphé vers l'Orient. Ils furent massacrés sans qu'il en échappât un seul. Et Jésus les traita comme le Seigneur le lui avait dit : il coupa les jarrets de leurs chevaux et livra au feu leurs chars. En ce même temps Jésus revint, prit Asor et tua son roi par l'épée^f. »

roi Zif (14,2) d'après LXX : Βασιλέα Μαρρων et βασιλέα Αζιφ. On voit que la différence de ces transcriptions vient de l'haplographie ou du redoublement de l'α final de βασιλέα..

Vides quanta adversus Iesum et Istraheliticum exercitum contrariarum virtutum et pessimorum daemonum examina concitentur. Isti omnes daemones, ante adventum Domini et Salvatoris nostri, quieti et securi humanas animas possidentes, in earum mentibus corporibusque regnabant. Sed ubi terris apparuit gratia et misericordia Salvatoris nostri Dei^g edocens nos ut pie et sancte in hoc mundo ac segregati ab omni peccati contagione vivamus, ut libertatem suam atque imaginem Dei^h, in qua ex initio creata est, anima unaquaeque recipiat, ista de causa ab illis iniquis veteribus possessoribus earum pugnae exoriuntur et proelia. Et si opprimantur primi, multo plures exsurgunt postmodum atque in unum coeunt et conspirant in malum, qui semper dissident a bono. Et si secundo victi fuerint, iterum tertio aliae virtutes nequiores exsurgent. Et fortassis, quanto magis augetur populus Dei et multo plus crescit et multiplicatur, tanto illi plures ad oppugnandum conspirant.

2. Sed temptemus, prout Deus dederit, discutere singulos quosque adversi exercitus reges et pro significantiis nominum uniuscuiusque etiam opus, quod gerit in malitia, contemplari.

Primus omnium, qui et auctor belli huius nominatus est congregans ceteros et ad coniurationem sceleris invitans, Iabin nominatur, qui erat rex Asor^a. Ipse est enim, qui dicitur etiam ceteros convocasse. Iabin autem inter-

g. Tite 2,11 h. Gen. 1,27. 2 a. Jos. 11,1.

1. Cette reconquête de l'image de Dieu que l'âme a perdue est un thème familier à Origène. Le Fils est l'image du Père et à leur tour les hommes ont été créés selon cette image de Dieu qu'est le Fils ; cf. *Com. Jn*, I, 17 (19), Pr., p. 22 ; II, 2, Pr., p. 55, *Hom. Gen.*, I, 13 ; 13,4. Il leur faut retrouver l'image du Christ, mais le démon s'y

Tu les vois, ces armées innombrables de puissances ennemies et ces essaims des démons odieux excités contre Jésus et contre l'armée d'Israël ! Avant la venue de notre Seigneur et Sauveur, tous ces démons occupaient les âmes des hommes avec une tranquille sécurité, et ils régnaient sur leurs esprits et sur leurs corps. Mais depuis qu'est « apparue » sur la terre la grâce miséricordieuse « de Dieu notre Sauveur^g », et qu'elle nous a appris à vivre en ce monde dans la piété et dans la sainteté, éloignés de toute contagion du péché, pour que chacune de nos âmes retrouve sa propre liberté et cette « image de Dieu^h » dans laquelle elle avait été créée au commencement¹, depuis lors ces anciens occupants d'iniquité soulèvent des luttes et des combats. On tue les premiers ; d'autres se lèvent plus nombreux pour les remplacer et ils se rassemblent tous, coalition du mal qui livre au bien une guerre sans trêve. Et s'ils subissent une seconde défaite, de nouveau une armée se lève, la troisième, de puissances encore plus mauvaises. Et peut-être que plus augmente le peuple de Dieu, plus il s'accroît, plus il se multiplie, et plus s'agrandit la coalition contre lui.

2. Essayons cependant, avec les moyens que Dieu nous donne, d'examiner à tour de rôle tous ces rois de l'armée ennemie, et de nous rendre compte, par l'analyse de leur nom à chacun, de leur spécialité dans le mal.

Jabin, Le premier de tous, l'instigateur figure du diable de la guerre, celui qui réunit tous les autres et les convoque pour sa criminelle coalition, s'appelle Jabin, et il était roi d'Asor^a. C'est lui, dit l'Écriture, qui a convoqué tous les autres. Or Jabin signifie *pensées* ou

oppose, qui veut maintenir l'âme conforme à cette image du diable que lui a donné le péché, cf. *Hom. Gen.*, 1,13 ; *Hom. Luc*, 8, R., p. 56-57 ; 39, R., p. 228-230 (*PG*, 13, 1820, 1900), Sur ce thème de l'image, voir H. CROUZEL, *L'image de Dieu dans la théologie d'Origène*, Paris, 1956.

pretatur sensus sive prudentia. Quis ergo est iste sensus sive prudentia, nisi ille, quem dicit Esaias propheta *sensum magnum*? Ait enim : *Et inducam super sensum magnum principem Assyriorum, qui dixit: mea virtute faciam, et sapientia sensus mei auferam fines gentium, et virtutem eorum depraedabor*^b.

Iste ergo est, qui ibi quidem dicitur sensus magnus, rex Assyriorum, hic autem Iabin, sensus vel prudentia. Etenim serpens fuisse in paradiso scribitur *prudenter omnium bestiarum*^c, quae erant super terram. Sed et *vilicus iniquitatis prudenter fecisse*^d dicitur illa, quae fecit. Hic igitur Iabin rex est Asor. Interpretatur autem Asor aula. Est ergo omnis terra aula huius regis, qui totius terrae velut aulae unius obtinet principatum, qui est diabolus. Vis autem videre quoniam aula ipsius est terra? In evangeliiis scriptum est quia fortis in aula sua securus dormit, usque quo veniat fortior, qui et ipsum *alliget et quae possidet auferat*^e. Est ergo rex aulae *princeps mundi huius*^f.

Iste mittit ad Iobac ; ipse est enim qui mittit ad omnes gentes et invitat ad proelium. Mittit ad regem Maron. Iobac quidem interpretatur inimicitiae, Maron autem amaritudines. Mittit ergo diabolus ad aliam virtutem inimicam ex angelis sine dubio refugis, quae virtus amaritudinum rex est ; quo auctore scilicet et operam dante, omnes quae in hoc mundo amaritudines et asperitates miseris mortalibus infliguntur, eveniunt. Sunt autem ista diversa genera peccati. Neque enim aliquid amarius

b. Is. 10,12-13 c. Gen. 3,1 d. Lc 16,8 e. Matth. 12,29
f. Cf. Jn 16,11.

1. Même interprétation en *Hom.*, 15,3 et *Hom.*, *Jug.*, 4,3. Cf. Wutz, p. 168. 598.

*habileté*¹. De quelles « pensées », de quelle « habileté » s'agit-il, sinon de ces « grandes pensées » dont parle le prophète Isaïe : « Je visiterai les grandes pensées du roi des Assyriens, qui a dit : c'est par ma force que je le ferai, et par la sagesse de mes pensées je déplacerai les bornes des peuples et pillerai leurs trésors^b. »

Le voilà donc, celui qui est appelé « grandes pensées », le roi des Assyriens, c'est-à-dire Jabin, pensées ou habileté. — Il est écrit aussi que le serpent était dans le paradis « le plus habile des bêtes de la terre^c ». On dit d'autre part de l'« économe infidèle qu'il a agi habilement^d » dans tout ce qu'il a fait. — Ce Jabin est donc roi d'Asor ; or Asor signifie *palais*². Toute la terre est donc le palais de ce roi qui détient le principat sur toute la terre comme sur un palais : ce roi, c'est le diable. Veux-tu vérifier que son palais, c'est bien la terre ? Il est écrit dans les évangiles que l'homme fort dort en sécurité dans son palais jusqu'à ce qu'en vienne un plus fort « qui l'enchaîne » et « lui enlève ce qu'il possède^e ». Le roi du palais, c'est donc « le prince de ce monde^f ».

Il envoie un message à Jobab —
Les alliés de Jabin puisque c'est lui qui envoie des messages à toutes les nations et les incite au combat ; il envoie un message au roi de Mérom³. Or Jobab signifie *inimiliés* et Mérom signifie *amertumes*⁴. Le diable envoie donc un message à une autre puissance ennemie qui fait partie évidemment des anges rebelles et qui est le roi des amertumes. C'est de lui et de son activité que proviennent toutes les amertumes et toutes les difficultés qui accablent en ce monde les malheureux mortels. Or toutes les espèces de péché sont amères. Car rien ne peut être plus amer que le

2. Wutz, p. 379.

3. C'est Jobab qui est roi de Mérom. Nous supprimons devant *ad regem* le *et* qui manque dans certains manuscrits.

4. Cf. Wutz, p. 304. 601. 539.

potest esse peccato, etiamsi quaedam dulcia videantur in primis, sicut Solomon scribit : *Sed in novissimis*, inquit, *amarius felle invenies, quod dulce in initiis videbatur, et acutius acie gladii*^g. Iustitiae vero natura contraria est ; in initiis videtur amarior, in novissimis vero melle dulcior invenitur, cum virtutis fructus attulerit. Misit igitur diabolus ad Iobac inimicum, amaritudinis regem.

Mittit autem etiam ad regem Symeon, qui interpretatur exauditio. Sed duplex videtur esse exauditio. Aliquando quidem cum exaudit hominem Deus, secundum quod et Symeon unus ex patriarchis nomen accepit, quoniam quidem exaudierat Deus precem matris eius^h. Dicitur autem et exauditio, qua quis exaudit praeceptum diaboli. Solet enim dicere diabolus : *Si procidens adoraveris me, tibi dabo haec omnia*. Sed tu si Iesum sequeris, dicis ei : *Dominum Deum adorabo ; et ipsi soli serviam*ⁱ. Audiunt autem illum, qui sunt ex parte eius, sicut et nunc fecit iste Symeon ; illum audiens venit ad pugnam contra Iesum.

Mittit autem et ad regem Zif. Zif autem interpretatur : quomodo fluit ! velut admirantis sermone ; quia et revera mirandum est, quomodo fluunt omnia, quae sunt huius mundi, carnalia et quomodo fluxa sunt et caduca, quae apud infideles homines permanentia deputantur et perpetua. Qui autem rerum considerat rationem et vitae huius, quae putantur, bona contuetur, quomodo semper mutantur et transeant, iste dicit : quomodo fluit !

Vocat autem contra filios Istrahel diabolus etiam eos, qui circa Sidonem magnam sunt^j. Ego quidem cum in locis Sidonis aliquotiens demoratus sim, numquam comperi duas esse Sidonas, unam magnam et aliam parvam, quantum ad terrenum pertinet locum. Sed si ad interpretationem nominis redeam, quod significat venatricem

g. Prov. 5,4 h. Cf. Gen. 29,33 i. Cf. Matth. 4,9-10 j. Jos. 11,8.

1. Cf. WUTZ, p. 606. PHILON, *Mut.*, 99.

péché, même si au début on y trouve de la douceur, comme l'écrivit Salomon : « Ce qui au début te paraissait doux, tu le trouveras à la fin plus amer que le fiel et plus aigu que le tranchant de l'épée^g. » Pour la justice au contraire, c'est l'inverse. Au début elle paraît plus amère, mais à la fin on la trouve plus douce que le miel, lorsqu'elle a produit les fruits de la vertu. Donc le diable a envoyé un message à Jobab, l'ennemi, le roi de l'amertume.

Il envoie aussi un message au roi Siméon qui signifie : *écouter*¹. Mais on peut écouter de deux manières. Parfois c'est Dieu qui écoute l'homme comme dans le cas où l'un des patriarches reçut le nom de Siméon, parce que Dieu avait écouté les prières de sa mère^h. Mais on parle aussi d'écouter lorsqu'on écoute les commandements du diable, et voici ce que dit le diable : « Si tombant à mes pieds tu m'adores, je te donnerai tout cela. » Mais toi, si tu sers Jésus, tu lui réponds : « J'adorerai le Seigneur Dieu et ne servirai que lui seulⁱ. » Cependant les gens de son bord l'écoutent et c'est ce qu'a fait ce roi Siméon ; il l'écoute et il se rend au combat contre Jésus.

Un message est aussi envoyé au roi Zif. Or Zif signifie : *comme cela s'écoule !* c'est un cri d'étonnement. Car il faut vraiment s'étonner de la manière dont s'écoule tout ce qui est charnel en ce monde ; quel écoulement, quelle fragilité dans ces biens que les infidèles croient durables et éternels ! Quand on considère l'ordre du monde et qu'on se rend compte du caractère changeant et passager de tout ce qui, en cette vie, est regardé comme un bien, on s'écrie : comme cela s'écoule !

Cependant le diable appelle aussi contre les fils d'Israël ceux qui sont dans la région de la grande Sidon^j. Je me suis arrêté quelquefois dans le pays de Sidon, mais je n'ai jamais trouvé deux Sidons, une grande et une petite, du moins en ce qui concerne la Sidon terrestre. Mais, si je remonte à la signification du mot qui veut dire *chasseresse*

vel venatores, video quod adversariarum virtutum, in quibus multae sunt differentiae, quidam sint venatores in parvis et quidam venatores in magnis ; id est quod alii per parva peccata animas, alii per magna decipiunt. Verbi gratia, cum in voluptatibus saeculi et carnis deliciis anima decipitur, in parvo capta dicenda est ; cum vero aut providentiam negat aut daemones quasi Deum colit, haec in magno putanda est esse decepta. Et ideo nunc mittit ad Sidonem magnam, qui quasi ad venationem magnam conveniant contra filios Istrahel.

Mittit et ad montana. Montana intelligenda sunt omnis sensus *qui extollit se et erigit adversus scientiam Dei^k*.

Mittit et in Araba. Interpretatur autem Araba insidiae. Invitat ergo virtutes insidiatrices, quae humanas animas non vi nec apertis impugnationibus, sed improvisis insidiis callidisque decipiant, forte quales sunt et illi de quibus propheta dicit : *Insidiatur in oculo, sicut leo in cubili suo, insidiatur ut rapiat pauperem^l*. Sed si qui talis est, qualis Paulus, confidenter dicit : *Non enim ignoramus astutias eius^m*.

Mittit et in Ceneroth. Interpretatur autem Ceneroth quasi lucernae ; non lucernae, sed quasi lucernae. Aliud est enim lucerna, aliud quasi lucerna. Iohannes *lucerna erat ardensⁿ*, quia erat angelus lucis. Quasi lucerna autem est ille *qui transfigurat se in angelum lucis^o*. Et si vis adhuc evidentius noscere differentias lucernarum et quasi lucernarum, quae in Ceneroth sunt, audi Salvatorem dicentem ad discipulos suos : *Sint lumbi vestri praecincli et lucernae vestrae ardentes^p*. Sunt ergo eorum, qui in ecclesia fidem catholicam docent et plebem Dei verbo veritatis

k. II Cor. 10,5 l. Ps. 9,30 (10,9) m. II Cor. 2,11 n. Jn 5,35
o. II Cor. 11,14 p. Lc 12,35.

1. Cf. Wurtz, p. 146. 570.

ou *chasseurs¹*, je vois que parmi les puissances adverses qui sont de natures très différentes, il en est qui chassent le petit gibier, et d'autres le grand gibier ; autrement dit, les âmes se laissent prendre soit par de petits péchés, soit par de grands péchés. Par exemple, lorsqu'une âme se laisse prendre aux attraits du monde et aux plaisirs de la chair, on doit dire qu'elle a été prise comme petit gibier, mais si elle nie la Providence ou si elle honore les démons à la place de Dieu, on doit la considérer comme une prise de grande chasse. Voilà pourquoi le diable envoie un message à la grande Sidon, afin qu'on se réunisse contre les fils d'Israël comme pour une grande chasse.

Il envoie aussi un message dans les pays de montagnes, il faut comprendre par montagnes toutes les pensées « qui s'élèvent et se dressent contre la science de Dieu^k ».

Il envoie un message également en Arabah. Or Arabah signifie *trahison*. C'est donc qu'il invite les puissances de trahison à ne pas attaquer ouvertement les âmes des hommes, mais à les surprendre par des ruses perfides et détournées, celles sans doute dont parle le Prophète : « Il guette en traître dans un lieu couvert, comme un lion dans son repaire ; il guette en traître pour surprendre le pauvre^l ». Mais si l'on ressemble à Paul, on dit avec confiance : « Nous n'ignorons pas ses ruses^m. »

Il envoie aussi un message à Cénéroth. Or Cénéroth signifie : *comme-des-lampes*, non pas *lampes*, mais *comme-des-lampes*. C'est autre chose, en effet, d'être une lampe, ou d'être comme-une-lampe. Jean était « une lampe brillanteⁿ », car il était un ange de lumière. Mais il est comme-une-lampe celui « qui se déguise en ange de lumière^o ». Si tu veux percevoir encore plus clairement la différence entre les vraies lampes et les habitants de Cénéroth qui sont comme-des-lampes, écoute le Sauveur dire à ses disciples : « Ayez les reins ceints et vos lampes allumées^p. » Ces lampes allumées, ce sont les lampes de ceux qui dans l'assemblée enseignent la foi catholique et

illuminant, lucernae ardentes. Hi vero, qui haeretica dogmata ex Scripturae sanctae testimoniis falsis assertionibus docent, pro eo, quod scripturas legunt, videntur accendere lucernas : sed quia falsis assertionibus utuntur, non sunt lucernae, sed quasi lucernae.

Misit etiam ad campos. Necesse enim erat, ut in societatem suam vocaret etiam eos, qui in campis sunt et humilia sapiunt ac terrena.

Misit et in Fanaendor, quod interpretatur conversio. Et conversio duplex intelligitur. Est enim conversio, qua quis ad Deum convertitur vel a Deo est conversus ad bona. Est autem et alia conversio, qua rex Iabin, id est diabolus, ad se animas convertit, sicut et de Symeon supra exposuimus ; qualis putanda est et illa conversio, quae Galatis acciderat, de qua dicit Apostolus : *Currebatis bene ; quis vos impedivit*¹, hoc est convertit a cursu bono et itinere recto ?

Mittit et ad eos qui erant in maritimis locis, ad vicinos fluctuum Chananaeos, qui interpretantur velut commoti, id est qui semper in motionibus et fluctibus permovent cuncta, et ad maritimos Amorraeos. Amorraei interpretantur amarescentes, qui sunt similes illis de quibus superius disseruimus.

Talis igitur est catalogus totius militiae invisibilium hostium, qui congregantur per regem Iabin, ut expugnent nos qui sequimur Iesum ducem et Salvatorem nostrum. Sed quid dicit Dominus ? *Ne verearis, inquit, a facie eorum, quia crastino hac hora tradam eos in manus tuas*². Video

q. Gal. 5,7 r. Jos. 11,6.

1. Cf. WUTZ, p. 157. 398. PHILON, *Sobr.*, 45.

2. En *Hom. Nomb.*, 12,4, Origène donne deux significations du mot « Amorrhéens » : *in amaritudinem adducentes vel loquentes*. Phillon

éclairent le peuple de Dieu, par la parole de vérité. Mais ceux qui enseignent des doctrines hérétiques en appuyant leurs déclarations fausses sur le témoignage des Écritures, ceux-là semblent allumer des lampes puisqu'ils lisent les Écritures, mais comme leurs explications sont fausses, ils ne sont pas des lampes, mais ils sont comme-des-lampes.

Message est aussi envoyé dans les pays de plaines. Il lui fallait en effet appeler dans son alliance ceux qui sont dans les plaines et aiment les choses basses et terrestres.

Message également à Fanaendor qui signifie *conversion*. Le mot *conversion* a un double sens. Il est en effet une conversion par laquelle on se tourne vers Dieu, ou plutôt c'est Dieu qui nous tourne vers le bien. Mais il y a une autre conversion, celle par laquelle le roi Jabin, c'est-à-dire le diable, tourne les âmes vers lui, comme nous l'avons exposé plus haut à propos de Siméon. C'est une conversion de ce genre sans doute, qui était arrivée aux Galates, quand l'Apôtre leur dit : « Vous couriez si bien, qui donc vous a arrêtés ? » c'est-à-dire qui vous a détournés de la course vers le bien et du droit chemin ?

Message aussi à ceux qui habitaient au bord de la mer ; aux Cananéens, voisins des flots, dont le nom signifie à peu près *agitation*¹, autrement dit à ceux qui créent le trouble toujours et partout dans une agitation semblable à celle des flots ; puis, aux Amorrhéens de la mer dont le nom signifie *devenir amer*², et qui sont semblables à ceux dont nous avons traité plus haut.

Telle est donc la liste de toute cette armée d'ennemis invisibles que groupe le roi Jabin pour nous attaquer, nous qui suivons Jésus, notre chef et notre Sauveur. Mais que dit le Seigneur ? « Ne les crains point, car demain à cette heure-ci, je les livrerai entre tes mains ». Je vois qu'aujourd'hui nous ne

connait la seconde interprétation : Ἀμορραῖοι ἐρμηνεύονται λαλοῦντες. (*Com. All. Leg.*, III, 232).

quod hodie non possumus illos omnes opprimere nec cunctos interficere, sed crastino perimentur, id est post consummationem huius saeculi.

Tunc etenim omnis virtus contraria destruetur et tunc penitus vincetur, cum videris his, qui a sinistris sunt, dici : *Ite in ignem aeternum, quem praeparavit Deus diabolo et angelis eius*^s. Tunc enim et nos, si vicerimus et obtinere potuerimus sequentes Iesum ducem, percipiemus regnum, quod praeparavit pater sanctis suis et his qui mandata eius et *iustitias impleverunt*^t, per ipsum Dominum nostrum Iesum Christum, *cui est gloria et imperium in saecula saeculorum. Amen*^u!

s. Matth. 25,41 t. Matth. 3,15 u. I Pierre 4,11.

pouvons pas les écraser tous ni les tuer tous, mais que demain ils périront, demain c'est-à-dire après la consommation du siècle présent¹.

C'est le moment où toutes les puissances ennemies seront détruites ; c'est le moment où elles seront pleinement vaincues ; quand tu verras qu'on dit à ceux qui sont à gauche : « Allez au feu éternel que Dieu a préparé pour le diable et pour ses anges^s ». C'est le moment où, nous aussi, si nous sommes vainqueurs, si nous avons pu obtenir le triomphe à la suite de Jésus notre chef, nous recevrons le royaume que le Père a préparé pour ses saints et pour ceux qui ont obéi à ses commandements et « accompli toute justice^t » ; nous le recevrons par les mains de Notre Seigneur Jésus-Christ « à qui est gloire et puissance dans les siècles des siècles. Amen^u ».

1. Cf. *Hom.*, 7, p. 206, n. 2.

HOMILIA XV

In ea quae consequuntur post Iabin.

1. Nisi bella ista carnalia figuram bellorum spiritualium gererent, numquam, opinor, Iudaicarum historiarum libri discipulis Christi, qui venit pacem docere, legendi in ecclesiis fuissent ab Apostolis traditi. Quo enim iis bellorum proficeret ista descriptio, quibus dicitur ab Iesu : *Pacem meam do vobis, pacem meam relinquo vobis*^a et quibus per Apostolum iubetur et dicitur : *Non vosmet ipsos vindicantes*^b et : *Magis iniuriam percipite et : Magis fraudem patimini*^c? Unde denique sciens Apostolus nulla nobis iam ultra bella esse carnaliter peragenda, sed animae certamina contra spiritales adversarios desudanda, velut magister militiae praeceptum dat militibus Christi dicens : *Induite vos arma Dei, ut possitis stare adversus astutias diaboli*^d. Et ut horum spiritualium bellorum ex veterum gestis habere possimus exempla, istas nobis rerum gestarum narrationes in ecclesia voluit recitari, ut nos, si spiritales sumus, audientes quia *lex spiritalis est*^e, in his quae audimus *spiritalibus spiritalia comparemus*^f et contemplemur ex his gentibus, quae carnalem Istrahel visibiliter oppugnarunt, quantae sint gentes contrariarum virtutum ex his spiritalibus, qui dicuntur *spiritalis nequiliae in*

1 a. Jn 14,27 b. Rom. 12,19 c. I Cor. 6,7 d. Éphés. 6,11
e. Rom. 7,14 f. I Cor. 2,13

HOMÉLIE XV

LA GUERRE D'EXTERMINATION

Ce qui vient après Jabin.

Les ennemis
spirituels

1. Si ces guerres charnelles n'étaient la figure de guerres spirituelles, je pense que jamais les livres historiques des Juifs n'auraient été transmis aux disciples du Christ qui est venu enseigner la paix ; jamais ils n'auraient été transmis par les Apôtres comme une lecture à faire dans les assemblées. A quoi serviraient en effet de telles descriptions de guerres pour ceux qui s'entendent dire par Jésus « Je vous donne ma paix, je vous laisse ma paix^a », pour ceux qui se voient ordonner par l'Apôtre : « Ne vous vengez pas vous-mêmes^b » et « Souffrez plutôt l'injustice, laissez-vous plutôt dépouiller^c ». L'Apôtre sait bien que nous n'avons plus à livrer de guerre selon la chair, mais qu'il faut combattre à grand effort dans notre âme contre nos adversaires spirituels ; il donne comme un chef d'armée ce précepte aux soldats du Christ : « Revêtez-vous des armes de Dieu, afin de pouvoir résister aux embûches du diable^d. » Et pour que nous puissions puiser dans les actes des anciens des modèles de guerres spirituelles, il a voulu qu'on nous lise dans l'assemblée les récits de leurs exploits, afin que, si nous sommes spirituels, nous qui apprenons que « la Loi est spirituelle^e », nous rapprochions, à cette lecture « les choses spirituelles des choses spirituelles^f » ; afin que nous considérions, à travers ces nations qui ont attaqué visiblement l'Israël charnel, quelle est la puissance de ces nations d'ennemis spirituels, de ces « esprits mauvais répandus dans

coelestibus^g, quae adversus ecclesiam Domini, quae est verus Istrahel, suscitent bella.

Moabitae veniunt et Ammonitae et omnes illi reges et gentes invisibiles, quas superius memoravimus, adversum nos veniunt pugnaturae, ad hoc ut peccare nos faciant; quia, sicut corpus accepto ferri vulnere moritur, ita et anima accepto peccati vulnere moritur. Et puto quod *eadem frequentius dicere nobis quidem pigrum esse non debeat, vobis tamen necessarium sit*^h. Utinam enim vel frequentius dicta et animis vestris crebro inculcata teneatis, ut non haec legentes vel Iudaicum in his sensum vel haereticum teneatis.

Sed posteaquam de his generaliter commonuimus, non erit superfluum etiam speciatim de his quae lecta sunt pauca disserere. Repetentes igitur ea, quae in superioribus omissa fuerant, disseramus.

2. *Et fecit, inquit, iis Iesus, sicut praeceperat ei Dominus; equos eorum subnervavit, et currus eorum exussit igni. Et conversus Iesus in illo tempore occupavit Asor et regem eius occidit gladio et interfecit omnem, qui spirabat in ea, in morte gladii, et exterminati sunt omnes, ita ut non relinqueretur in ea qui respiraret*^a. Mandatum dicitur a Deo datum ad Iesum, ut, posteaquam expugnasset hostes superius memoratos, nulli parceret, sed equos eorum subnervaret. Unde velut mandatum Dei implens Iesus fecit, sicut praecepit ei Dominus.

In quo primo omnium dicimus ad eos, qui volunt secundum litteram tantum haec intelligi, quia, si quidem superfuisset aliqui ex hostibus, consequens videbatur equos subnerviari ne uti iis quis posset ad fugam. Nunc vero, cum dicatur nullus relictus esse qui spiraret in hostibus, cur etiam equi subnerviari iubentur, qui utique usui ac ministerio poterant esse victoribus?

Vis autem scire quia soleant Istrahelitae huius rei et

g. Ephés. 6,12 h. Phil. 3,1 2 a. Jos. 11,8-11

les airs^g », qui soulèvent des guerres contre l'Église du Seigneur, c'est-à-dire contre le véritable Israël.

Ils s'avancent, les Moabites et les Ammonites et tous ces rois et tous ces peuples invisibles que nous avons dénombrés plus haut ! ils s'avancent contre nous pour combattre et pour nous pousser au péché ; car si le corps meurt en recevant la blessure du fer, l'âme meurt, elle aussi, en recevant la blessure du péché. Oui, je ne crois pas devoir hésiter à vous redire « les mêmes choses, si elles vous sont utiles^h ». Plaise au ciel qu'à force de vous les répéter et de les enfoncer dans vos cœurs, vous n'interprétiez ces passages, lorsque vous les lirez, ni à la manière des Juifs, ni à la manière des hérétiques !

Cependant il ne sera pas superflu d'ajouter à ces remarques un bref commentaire, plus particulier, sur ces lectures. Reprenons donc ce que nous avons laissé de côté dans notre allocution précédente.

L'ordre
d'extermination

2. « Jésus les traita, dit l'Écriture, comme le Seigneur le lui avait commandé ; il coupa les jarrets des chevaux et livra au feu leurs chars. En ce même temps, Jésus revint, prit Asor et tua son roi par l'épée ; il frappa du tranchant tout être vivant qui s'y trouvait ; tous furent exterminés et il n'y resta rien qui eût souffle de vie^a ». Après la victoire de Jésus sur les ennemis dénombrés plus haut, Dieu, nous dit l'Écriture, lui donna l'ordre de n'épargner personne, mais de couper les jarrets de leurs chevaux. Et Jésus exécuta l'ordre de Dieu, comme le Seigneur le lui avait commandé.

Notre première remarque ici pour ceux qui veulent comprendre ces textes uniquement selon la lettre, sera qu'il paraissait logique de couper les jarrets des chevaux, au cas où des ennemis survivants auraient pu les utiliser pour s'enfuir. Mais puisqu'on spécifie au contraire qu'aucun ennemi n'eut la vie sauve, pourquoi ordonner encore de couper les jarrets des chevaux qui pouvaient servir à l'usage du vainqueur ?

Veux-tu connaître les habitudes des Israélites en la

utilitatis habere curam et devictis hostibus ad suos usus reservare iumenta? In Numeris legimus scriptum^b quia, cum ex praecepto Dei processissent pugnare adversum Madianitas, devictis hostibus aliquot milia asinorum de praeda hostium reservarunt suis usibus profuturos; nec omnino refertur ibi quia interfecerint asinos hostibus superatis.

3. Nos ergo Scripturam sanctam sibimet ipsi conferentes et *spiritalibus spiritalia comparantes*^a requiramus, quid est quod de asinis quidem non est scriptum quia subnerviati sint nec Madianitarum spolia vel animalia interempta dicuntur, sed profuisse Istraheliticis usibus, de istis autem qui non habebant asinos sed equos, praecipit ipse Dominus et dicit: *Equos eorum subnerviabilis*, quod et Iesus, *sicut a Domino mandatur*^b, explevit. Putamus haec accidisse fortuito, ut equi hostiles interimerentur et asini servarentur, et in praeceptis Dei fortuita aliqua arbitramur incidere? An dignius videtur, ut putemus magis in his Scripturam mysticum aliquid indicare? Denique et filii Istrahel numquam equis usi esse referuntur et lex nihil de equis, sed de asinis mandat^c, utpote animalibus, quae ad humanos labores iuvandos et ob onera eorum portanda videntur existere, equi vero magis ad hominum perditionem; hoc enim est quod per eos in proeliis geritur. Lascivi motus animal et superbae cervicis accipitur.

Sunt ergo asini frequenter ab Scriptura in typo gentium positi; sicut et Salvator ostenditur supra asinum sedens,

b. Nomb. 31,34. 3 a. I Cor. 2,13 b. Jos. 11,9 c. Cf. Ex. 23,4 sv.

1. L'affirmation est au moins audacieuse si l'on songe aux écuries de Salomon (I Rois, 10,26). Mais il est vrai qu'il y avait dans Israël une méfiance traditionnelle à l'égard des chevaux (cf. Deut., 17,16 et les textes cités par Origène). Pour Origène « les chevaux évoquent soit les passions d'après le mythe platonicien du *Phèdre*, soit les

matière, leurs préoccupations utilitaires, leur souci de conserver pour leur usage personnel les bêtes de somme des vaincus? Nous lisons dans les *Nombres*^b que, sur l'ordre de Dieu, ils s'avancèrent au combat contre les Madianites et qu'une fois leurs ennemis vaincus, ils réservèrent sur le butin quelques milliers d'ânes qui devaient servir à leur usage personnel; et l'on n'y rapporte aucunement qu'ils aient tué les ânes après la victoire.

Les chevaux
et les ânes

3. Comparons donc la sainte Écriture à elle-même et « rapprochons les choses spirituelles des choses spirituelles^a ». Pourquoi, dans le cas des ânes, la sainte Écriture rapporte-t-elle, non pas qu'on leur a coupé les jarrets, ni qu'on a détruit les dépouilles et les animaux des Madianites, mais que les Israélites s'en sont servis? pourquoi, au contraire, dans le cas présent où il ne s'agit plus d'ânes mais de chevaux, le Seigneur en personne donne-t-il l'ordre de « couper les jarrets des chevaux »? et Jésus exécute « le commandement du Seigneur^b ». Croyons-nous que, si l'on tue les chevaux des ennemis, mais que l'on conserve leurs ânes, cela soit l'effet du hasard? Croyons-nous que Dieu distribue des ordres arbitraires? N'est-il pas plus respectueux de penser plutôt que l'Écriture suggère ici un mystère? On ne mentionne jamais que les enfants d'Israël se soient servis de chevaux¹; la Loi ne dit rien des chevaux, elle ne donne d'instructions que pour les ânes^c: comme si ces animaux n'existaient que pour soulager la fatigue des hommes et porter leurs fardeaux; tandis que les chevaux ne semblent faits que pour leur perdition — ce qui se produit en fait dans les combats —; on considère dans les chevaux leur allure sensuelle et leur nuque orgueilleuse.

Les ânes, bien souvent dans l'Écriture, sont la figure des Gentils. On montre le Sauveur assis sur un âne, jamais

puissances démoniaques»; c'est un exemple de « l'interférence des deux symboliques sémitique et hellénistique » (DAN., *Orig.*, p. 185-186).

numquam autem equo sedens refertur. Sed et cum discipulos mittit ad solvendam asinam et pullum asinae^d, dicit iis : *Si quis vos interrogaverit, dicite quia Dominus opus eum habet*^e. Et sedens super eum ingreditur Hierusalem et numquam equo sedens ingressus esse dicitur. Sed et propheta de ipso ita praenuntiaverat quod sedens asino veniret ad Hierusalem dicens : *Ecce rex tuus mansuetus sedens supra subiugalem et pullum asinae novellum. Et exterminabit currus Effrem et equum ex Hierusalem*^f. Vides ergo quia, secundum prophetae sententiam, qui super asinum sedet, exterminabit currus Effrem et equum ex Hierusalem. Et ideo videntur mihi asini quidem, ut diximus, figuram servare eorum qui ex gentibus credunt, super quos *sedisse* scribitur Dominus.

Equi vero, qui exterminantur, et currus figuram tenere illorum qui in coelestibus positi per lasciviam et superbiam deciderunt, quando vel ad filias hominum concupiscendas semet ipsos incentores praebuerunt vel secuti sunt illum, qui dixit : *Ponam super nubes sedem meam, et ero similis altissimo*^g. Inde fortassis est quod et propheta dicit : *Falsus equus ad salutem*^h. Et iterum dicit de his qui in daemonibus confidebant : *Hi in curribus et hi in equis, nos autem in nomine Dei nostri invocabimus*ⁱ. Neque enim

d. Matth. 21,1 sv. e. Lc 19,30 sv. f. Mt. 21,5 ; Zach. 9, 9-10 g. Is. 14,14 h. Ps. 32 (33),17 i. Ps. 19 (20),8.

1. Ailleurs Origène compare l'ânesse à la lettre de l'ancienne alliance, « déliée » par ses disciples, et l'ânon à la nouvelle alliance, *Com. Jn*, X, 28 (18), Pr., p. 201.

2. Origène attribue la chute des anges à la sensualité et à l'orgueil. La première tradition était celle du livre d'*Hénoch* qu'Origène tenait en grand respect. [Voir sur ce point les conclusions nuancées de Ruwet, « Les « Antilegomena » dans les œuvres d'Origène » (Ancien Testament), *Biblica*, 24 (1943), p. 48-50]. Le livre d'*Hénoch*, interprétant Gen., 6,2, décrivait la descente des anges et leur commerce avec les filles des hommes. Origène, donnant à ce récit un sens allégorique, y voyait volontiers le symbole de la descente des âmes dans

sur un cheval. Les disciples sont envoyés pour « détacher l'âne et l'ânon^d » avec cette consigne : « Si quelqu'un vous interroge, vous direz : Le Seigneur en a besoin^e. » Le Sauveur s'assied sur l'âne pour entrer à Jérusalem et on ne voit nulle part qu'il ait fait une entrée à cheval. La prédiction du prophète se réalisait, qu'il viendrait à Jérusalem assis sur un âne : « Voici que ton roi vient vers toi, plein de douceur, assis sur une bête de somme, le petit nouveau-né d'une ânesse ; et il retranchera d'Éphraïm les chars de guerre et de Jérusalem les chevaux^f. » Tu vois que, selon la parole du prophète, celui qui est monté sur l'âne retranchera d'Éphraïm les chars de guerre, et de Jérusalem les chevaux. Voilà pourquoi, je crois que les ânes, comme je l'ai dit, sont la figure de ceux qui croient parmi les Gentils, et sur qui le Seigneur « est assis », comme le dit l'Écriture¹.

Les chevaux qu'on extermine, au contraire, et les chars sont la figure de ceux qui étaient placés dans les cieus et qu'ont fait tomber la sensualité et l'orgueil, quand ils se sont livrés eux-mêmes spontanément à leur désir pour les filles des hommes, ou bien quand ils ont suivi celui qui a dit : « Je placerai mon trône sur les nuées et je serai semblable au Très-Haut^g.² » C'est pour cette raison peut-être que le prophète dit : « Le cheval est un espoir trompeur de salut^h. » De même pour ceux qui se confiaient dans les démons : « Les uns mettent leur confiance dans des chars, les autres dans des chevaux, mais nous, nous invoquerons le nom de notre Dieuⁱ. » On ne saurait en effet comparer

les corps [cf. *Comm. Jn*, VI, 42(25) ; Pr., p. 151. *Contre Celse*, V, 55 ; K., p. 58]. Dans ce passage pourtant Origène, comme ses devanciers, applique l'épisode aux démons.

La seconde explication était celle de la chute par orgueil. Le chapitre 14 d'Isaïe que cite Origène l'avait fortement impressionné (voir *De Princ.*, I, 5,5 ; K., 76-77. *Hom. Nomb.*, 12,4). Il l'appliquait à Satan voulant rivaliser avec Dieu. Les premiers Pères expliquaient plutôt la chute de Satan par la jalousie. Consulter TURMEL, « Histoire de l'Angéologie », *Rev. Hist. Lit. Rel.*, 3 (1898), p. 289-302.

currus et equos Deo contulisset, quantum ad invocandum spectat, sed utique hoc ostendit quia, sicut nos invocamus Deum verum, ita illi invocant currus et equos, id est daemones, quos invocabant gentes illae quae adversus Istrahel bellum gerebant. Sed et Aegyptiorum equos commemorat Scriptura^j, et istos ipsos quos nunc interimi iubet.

Unde hoc intelligi datur quod in typo quidem asinorum gentes, quae ad credulitatem veniunt, merito reservantur, in typo vero equorum et curruum daemones, qui humanae saluti adversarii sunt et inimici, merito perimuntur.

Sed et si passiones corporis, id est libidinem, lasciviam vel superbiam ac levitatem, quibus infelix anima velut equitans vectatur et fertur ad praecipitia, equos nunc dici et currus intelligamus et ipsos esse, qui ex praecepto Dei subnerviari iubentur, non erit rationi nostrae contraria intelligentia. Subnerviat quippe equus, quando ieiuniis et vigiliis et omni abstinentiae afflictione corpus humiliatur. Et igni currus exuruntur, cum in nobis completur sermo Domini dicentis : *Ignem veni mittere in terram, et quam volo ut accendatur*^k ! Quo igne iam se illi ardere confessi sunt, qui dicebant : *Nonne cor nostrum erat ardens intra nos, cum adaperiret nobis scripturas*^l ? Ideo ergo et *falsus equus dicitur ad salutem*^m, si motus corporis nostri ferri permittamus infrenes nec abstinentiae iugo lasciva carnis et superba colla subdamus.

Sed et nunc, si qui forte ex his quae dicimus Dei verbis stimulat atque compungitur et is, qui hesterno die pronus et fervidus tamquam equus in libidinem ferebatur,

j. Cf. Ex. 14,9 k. Lc 12,49 l. Lc 24,32 m. Ps. 32 (33),17.

des chars et des chevaux avec Dieu, comme objets d'une invocation ! mais on veut montrer par là, que de même que nous invoquons le vrai Dieu, eux invoquent des chars et des chevaux, c'est-à-dire les démons qu'invoquaient les nations en guerre contre Israël. L'Écriture mentionne aussi les chevaux des Égyptiens^j, comme elle mentionne ici les chevaux qu'elle ordonne de massacrer.

Il faut donc comprendre que, sous le type des ânes, sont sauvées à juste titre les nations, qui se convertissent à la foi, tandis que, sous le type des chevaux et des chars, sont exterminés à juste titre les démons, qui sont les adversaires et les ennemis du salut des hommes.

**Les jarrets
des chevaux**

Si nous comprenons maintenant que les chevaux et les chars signifient également les passions corporelles : impureté, sensualité, orgueil et inconstance ; passions que l'âme malheureuse enfourche, pour ainsi dire comme une monture, et qui la précipitent aux abîmes ; si nous comprenons que c'est à ces passions qu'il faut couper les jarrets sur l'ordre de Dieu, cette interprétation sera conforme aux exigences de notre esprit. On coupe les jarrets d'un cheval quand on mate son corps par les jeûnes, les veilles et les privations de toutes sortes ; et on livre les chars au feu quand s'accomplit en nous la parole du Seigneur : « Je suis venu jeter le feu sur la terre, et quel désir ai-je, sinon qu'il s'allume^k ? » ils brûlaient de ce feu ceux qui déclaraient : « Est-ce que notre cœur n'était pas tout brûlant au-dedans de nous lorsqu'il nous ouvrait les Écritures^l ? » C'est pourquoi l'on dit aussi que le cheval est un « espoir trompeur de salut^m », dans le cas où les élans de notre corps ne reçoivent aucun frein et où le joug de l'abstinence ne soumet pas la nuque sensuelle et orgueilleuse de la chair.

Ah ! si maintenant, à la suite de nos exhortations, quelqu'un se sent pressé par l'aiguillon de la parole de Dieu ; si le pécheur, qui hier à la ressemblance du cheval se livrait avec transports à l'attrait du plaisir charnel, se

hodie his auditis poenitet et convertitur ac secundum prophetam a timore Dei confixusⁿ, refrenat se et revocat a peccato et pudicam dehinc castamque diligit vitam, videbimur etiam nos *gladio verbi Dei*^o evaginato *subnerviasse equos*, et magis per hoc digne impletur praeceptum Dei quam si animalia quis equini generis de spoliis hostium capta subnerviet.

Quorum autem equi subnerviantur? Est etiam hoc operae pretium quaerere. Equos, inquit, Iabin subnerviantos. Iabin autem prudentia interpretatur vel sensus. Quae est ista prudentia vel qui sensus, cuius subnerviantus est currus? Illius nimirum, de qua dicit Apostolus quia : *Prudentia carnis inimica est Deo*^p, et ille sensus, de quo dicit : *Inflati a sensu carnis suae*^q. Iabin vero rex Asor (Asor autem aula interpretatur ; haec est Asor, quae omnium horum regnorum obtinere dicitur principatum), qui intelligitur *princeps huius mundi*^r regnans in aula, id est super terram vel, quod magis est, in vitiis carnis. Sed et omnium illorum regum, quorum vim secundum nominum suorum interpretationem iam ante exposuimus, equi ab Iesu dicuntur interfici. Quorum nos, si recte sub Iesu duce militamus, debemus in nobismet ipsis abscidere vitia et accepto *spirituali gladio*^s subnerviare omnem istum equitatum pessimum vitiorum. Sed et currus debemus incendere, id est omnem a nobis arrogantiae et elationis spiritum resecare, ut ultra *non in equis neque in armis, sed in nomine Domini Dei nostri invocemus*^t.

Quomodo autem in nobismet ipsis complebimus et hoc, quod dicit, ut *non remittatur ullus qui respiret*^u? Videndum

n. Cf. Ps. 118 (119), 120 o. Éphés. 6, 17 p. Rom. 8, 7
q. Col. 2, 18 r. Cf. Jn 14, 30 s. Éphés. 6, 17 t. Ps. 19 (20), 8
u. Jos. 11, 11.

1. A cause du contexte, nous traduisons ici *prudentia* par « sagesse » (au lieu d'« habileté » en *Hom.*, 14, 2).

repent et se convertit aujourd'hui en écoutant mes paroles ; si, comme le dit le prophète, il est « transpercé par la crainte de Dieuⁿ », s'il se maîtrise, se détourne du péché et choisit désormais une vie pure et chaste, nous croirons, nous aussi, avoir « coupé les jarrets des chevaux » en tirant du fourreau « le glaive de la parole de Dieu^o ». Voilà une manière d'accomplir le commandement divin plus digne de l'Écriture que de prendre dans le butin ennemi les animaux de race chevaline et de leur couper les jarrets !

A qui cependant appartiennent ces chevaux dont on coupe les jarrets ? Il vaut la peine de s'en enquérir. Il faut, dit l'Écriture, couper les jarrets des chevaux de Jabin. Or, Jabin signifie *sagesse* ou *pensées*¹. Quelle est cette sagesse, quelles sont ces pensées dont il faut briser le char ? Il s'agit évidemment de la sagesse dont l'Apôtre dit : « la sagesse de la chair est ennemie de Dieu^p », et des pensées dont il dit : « enflé par les pensées de la chair^q ». Mais Jabin était roi d'Asor. (Or Asor signifie *palais* ; c'est cet Asor qui domine, dit-on, tous les royaumes d'ici-bas.) Il faut donc voir en Jabin le « prince de ce monde^r » régnant sur sa cour, c'est-à-dire sur la terre ou plutôt sur les vices de la chair. Mais il est dit également que tous les rois dont nous avons exposé plus haut la nature propre en nous appuyant sur le sens de leur nom, voient leurs chevaux tués par Jésus. Si donc nous combattons vaillamment sous la conduite de Jésus, nous devons retrancher de nous-mêmes les vices, et avec « le glaive spirituel^s », couper les jarrets à toute cette cavalerie de vices odieux. Quant aux chars, nous devons les incendier ; c'est-à-dire retrancher de nous tout esprit d'insolence et d'orgueil, afin de ne plus « invoquer des chevaux et des armes, mais le nom du Seigneur notre Dieu^t ».

Les petits enfants Et comment accomplirons-nous en
de Babylone nous-mêmes la parole de l'Écriture
de « n'en laisser aucun qui respire^u » ? Voyons à qui s'adresse

est, qui sit, qui nec respirare quidem per praeceptum Domini iubetur. Verbi causa, si ira adscenderit in cor meum, potest fieri ut opera quidem iracundiae non impleam, vel metu deterritus vel etiam futuri iudicii timore cohibitus, sed non, inquit, hoc sufficit; agendum tibi potius est, quatenus ne ipsa quidem commotio iracundiae locum habeat intra te. Si enim effervescit animus et conturbatur, etiamsi non impleverit opus, ipsa tamen perturbatio indecens est ei qui sub Iesu militat duce. Similiter et de concupiscentiae vitio et de tristitia ceterisque omnibus sentiendum est. De quibus cunctis ita agendum est discipulo Iesu, ut nihil omnino horum in eius corde respiret, ne forte, si parvi alicuius vitii aut consuetudo aut cogitatio relinquatur in corde, processu temporis convalescat et paulatim vires latitando conquirat atque ad ultimum revocet nos *ad vomitum*^v nostrum et *fiant hominis illius*, cui hoc acciderit, *novissima peiora prioribus*^w. Hoc erat, quod et propheta prospiciens in psalmis praemonet dicens: *Beatus, qui tenet et allidit parvulos tuos ad petram*^x, Babylonis scilicet parvulos, qui nulli alii intelliguntur, nisi *cogitationes malae*^y, quae cor nostrum confundunt et conturbant. Hoc enim interpretatur Babylon. Quae cogitationes, dum adhuc parvulae sunt et initia habent, tenendae sunt et allidendae ad *petram* qui est *Christus*^z, et ipso iubente iugulandae, ut nihil in nobis *resideat quod respiret*. Sicut ergo ibi beatum est Babylonis parvulos tenere et allidere ad *petram* et cogitationes malas statim in initiis necare, ita et hic beatum intelligendum est et perfectum, si *nihil relinquatur* in nobis quod possit gentiliter *respirare*.

v. Prov. 26,11 w. Lc 11,26 x. Ps 136 (137),9 y. Matth. 15,19
z. I Cor. 10,4.

1. Wurtz, p. 153. 206. Origène donne la même interprétation

cet ordre du Seigneur de ne plus respirer. Supposons qu'un sentiment de colère s'élève dans mon cœur, il se peut que je n'en vienne pas jusqu'aux actes, soit par peur, soit par crainte du jugement à venir, mais cela ne suffit pas, nous dit l'Écriture. Tu dois agir de façon qu'il n'y ait plus en toi aucune place pour le moindre mouvement de colère. Car si l'esprit s'échauffe et se trouble, même sans passer à l'acte, c'est cette agitation même qui ne convient pas à un soldat de Jésus. De même s'il s'agit de la concupiscentie, de la rancune ou de tout autre vice. A l'égard de toutes ces passions, le disciple de Jésus doit se conduire de façon à ne pas en laisser une seule respirer dans son cœur; s'il y restait, si peu que ce soit, une habitude ou une pensée mauvaise, elle pourrait grandir avec le temps, s'accroître, se fortifier peu à peu en secret, et finalement nous ramener à notre « vomissement^v »; pour qui se produit ce malheur, « le dernier état est pire que le premier^w ». Voilà ce que visait cette parole prophétique des *Psaumes*: « Heureux celui qui saisit tes petits enfants et qui les brise contre la pierre^x! » Ces petits enfants de Babylone ne signifient rien d'autre que « les pensées mauvaises^y » qui jettent le trouble et la confusion dans notre cœur. Tel est bien le sens en effet du mot Babylone¹. Ces pensées, c'est lorsqu'elles sont encore toutes petites et à leurs débuts qu'il faut les saisir et les briser contre « la pierre » qui est « le Christ »²; il faut les égorger sur son ordre, afin de ne rien laisser en nous « qui respire ». Si c'est un bonheur de saisir les petits enfants de Babylone et de les briser contre la pierre en tuant dès le début les mauvaises pensées², nous devons bien comprendre, ici aussi, que c'est une marque de bonheur et de perfection de ne « rien laisser » en nous qui puisse « respirer » d'une manière païenne.

dans *Hom. Jér.*, Frag. 26 (Kl. 212) et surtout dans *Contre Celse*, VII, 22 (K., p. 174) où se trouve exactement le même contexte.

2. Cf. *Com. Cant.*, IV; B., p. 236 (ligne 18).

4. *Et omnes, inquit, reges eorum interfecit Iesus in morte gladii^a.*

In omnibus nobis *regnavit peccatum^b* et in omnibus nobis vitia regnaverunt et fuit in nobis omnibus regnum generale peccati, sicut et Apostolus dicit : *Omnes enim peccaverunt et egent gloriam Dei^c*. Unusquisque tamen habuit in se aliquem specialem regem, qui in eo regnabat et dominabatur ei. Verbi causa, in alio regnum tenebat avaritia, in alio superbia, mendacium regnabat in alio, libido alii dominabatur et alius regem patiebatur furorem. Quod autem haec ita sint et in unoquoque nostrum regnet peccatum, Apostolo Paulo crede dicenti ; ait enim : *Non ergo regnet peccatum in vestro mortali corpore ad oboediendum ei^d.*

Erat ergo regnum peccati in unoquoque nostrum, antequam crederemus. Postea vero quam venit Iesus, et occidit omnes reges, qui in nobis tenebant regna peccati, et praecepit nobis interficere omnes istos reges et nullum ex iis relinquere. Si qui enim aliquem horum in semet ipso servaverit vivum, in exercitu Iesu esse non poterit. Si ergo regnat adhuc in te avaritia, si iactantia, si superbia, si libido, non eris Istraheliticus miles nec implet praeceptum quod dedit Dominus ad Iesum.

Sicut constituit, inquit, ei Moyses puer Domini^e. Hic puer Domini Moyses sermo ipse legis appellatur, sicut et in Evangelio dicit : *Habent Moysen et prophetas, audiant illos^f*. Lex ergo praecepit nobis interficere omnes reges peccati, qui nos provocant ad peccatum. *Sic fecit Iesus, et non est transgressus quicquam ab omnibus quae constituit ei Moyses^e*. Diximus quidem secundum priorem expositionis ordinem quia, quaecumque lex Dei, qui nunc Moyses appellatur, constituit, implet Iesus in nobis et ipse est, qui interimit in nobis vitia et nequissima peccati regna

4 a. Cf. Jos. 11,12 b. Rom. 6,12 c. Rom. 3,23 d. Rom. 6,12
e. Jos. 11,15 f. Lc 16,29.

4. « Jésus tua tous leurs rois par
Le grand vainqueur le glaive^a. »

Nous étions tous « sous le règne du péché^b », nous étions tous sous le règne des passions mauvaises ; c'était en nous tous le règne général du péché, selon la parole de l'Apôtre : « Car tous ont péché et sont privés de la gloire de Dieu^c. » En chacun pourtant se tenait un roi particulier qui régnait en lui et dominait en lui. Par exemple, dans l'un c'était l'avarice qui occupait le royaume, dans un autre c'était l'orgueil, dans un autre encore le mensonge ; l'un était dominé par les désirs charnels, l'autre subissait le règne de la colère. Qu'il en soit bien ainsi et que le péché règne sur chacun d'entre nous, on peut le croire sur la parole de l'apôtre Paul : « Que le péché ne règne donc plus sur votre corps mortel, pour vous faire obéir à ses convoitises^d. »

Il y avait donc en chacun de nous un royaume de péché avant que nous ayons la foi. Mais lorsque Jésus est venu, il a tué tous les rois qui détenaient en nous des royaumes de péché, il nous a appris à les tuer tous et à n'en laisser échapper aucun. Si l'on en conserve un seul en vie, on ne pourra pas appartenir à l'armée de Jésus. Si donc règnent encore en toi l'avarice, la vanité, l'orgueil, la sensualité, tu ne seras pas un soldat d'Israël et tu n' observes pas l'ordre que le Seigneur a donné à Jésus.

« Comme le lui avait ordonné Moïse, serviteur du Seigneur^e », poursuit l'Écriture. C'est la parole même de la Loi qui est appelée ici Moïse, serviteur du Seigneur, comme le dit l'Évangile : « Ils ont Moïse et les prophètes, qu'ils les écoutent^f. » La Loi nous a donc ordonné de tuer tous les rois de péché qui nous incitent au mal. « Ainsi fit Jésus et il ne négligea aucun des ordres que lui avait donnés Moïse^e. » Nous avons dit en vérité, selon un premier mode d'explication, que toutes les prescriptions de la Loi de Dieu — qui porte ici le nom de Moïse — Jésus les accomplit en nous ; c'est lui qui tue en nous les vices et y détruit les royaumes infâmes du péché. Cependant l'on peut dire

subvertit. Potest tamen etiam de ipso Domino et Salvatore nostro dici quia omnia quae praecepit Moyses in lege, fecit Iesus, et non est transgressus quicquam, quoniamquidem dicit Apostolus quia : *Cum venisset plenitudo temporum, misit Deus filium suum factum ex muliere, factum sub lege*^g. Si ergo factus est sub lege, cum sub lege esset, omnia, quae lex mandabat, implevit, ut nos redimeret a maledicto legis. Sed et ipse de se dicit quia : *Non veni solvere legem, sed adimplere*^h.

5. *Et accepit, inquit, Iesus omnes in bello quia per Dominum factum est ut confortaretur cor eorum et occurrerent in proelium contra Istrahel*^a. Non dixit quia aliquos acceperit Iesus in bello et aliquos non acceperit, sed omnes accepit, id est cepit, et omnes peremit. Omnes etenim species peccati purgavit Dominus Iesus omnesque destruxit. Cuncti namque *eramur insensati, increduli, errantes, servientes desideriis variis, in malitia et invidia agentes, odibiles, odientes invicem*^b et omne, quodcumque illud est peccati genus, quod invenitur in hominibus, antequam credant. Bene ergo dicit quia omnes occidit Iesus, qui exierunt ad bellum. Nulla enim species peccati tanta est, qua non sit superior Iesus, qui est Verbum et *sapientia Dei*^c. Omnia enim superat et vincit. Aut non ita credimus, quia omne genus peccati, cum ad salutare lavacrum venimus, aufertur? Hoc enim et Apostolus Paulus designat, qui, cum universa peccatorum genera dinumerasset, addit post omnia et dicit : *Et haec quidem fuisstis; sed abluti estis, sed sanctificati estis, sed iustificati estis in nomine Domini nostri Iesu Christi*^d. Hoc ergo modo omnes cepisse in proelio dicitur et omnes peremisse, quia per Dominum

g. Gal. 4,4 h. Matth. 5,17. 5 a. Jos. 11,19-20 b. Tite 3,3
c. Cf. I Cor. 1,24 d. I Cor. 6,11.

aussi, en parlant de la personne même de notre Seigneur et Sauveur, que toutes les prescriptions de Moïse dans la Loi, Jésus les a exécutées et n'en a négligé aucune ; l'Apôtre dit en effet : « Quand est venue la plénitude des temps, Dieu a envoyé son Fils, né d'une femme, né sous la Loi^g. » Si donc il est né sous la Loi, puisqu'il était sous la Loi, il a observé tous les commandements de la Loi, afin de nous racheter de la malédiction de la Loi. Il dit d'ailleurs de lui-même : « Je ne suis pas venu abolir la Loi, mais l'accomplir^h. »

L'extermination du péché 5. « Et Jésus se saisit d'eux tous durant le combat, car le Seigneur avait agi de telle sorte que leur cœur s'était endurci et qu'ils avaient combattu contre Israël^a. » On ne dit pas que Jésus se saisit de quelques-uns pendant le combat et qu'il en laissa d'autres, mais qu'il les saisit tous, c'est-à-dire qu'il les prit et les massacra tous. Car le Seigneur Jésus nous a purifiés de toutes les sortes de péchés, et il les a tous détruits. Tous, en effet, « nous étions insensés, indociles, égarés, esclaves de toutes sortes de convoitises, vivant dans la malignité et l'envie, dignes de haine et nous haïssant les uns les autres^b », avec tous les genres de péchés qui se trouvent chez les hommes avant qu'ils croient. On a raison de dire que Jésus a tué tous ceux qui sortirent pour la guerre. Car il n'est pas de péché si grand que Jésus ne puisse avoir le dessus, lui qui est le Verbe et la « Sagesse de Dieu^c ». Il triomphe de tout, il est vainqueur de tout. Ne croyons-nous pas que nous sont ôtés les péchés de toutes sortes quand nous venons au bain du salut? C'est ce que veut dire l'apôtre Paul qui, après avoir énuméré tous les genres de péchés, ajoute finalement : « Voilà pourtant ce que vous étiez, mais vous avez été lavés, vous avez été sanctifiés, vous avez été justifiés, au nom de notre Seigneur Jésus-Christ^d. » C'est donc de cette manière que tous ont été pris durant le combat et tous massacrés, car le Seigneur avait agi de telle sorte que leur

factum est, ut invalesceret cor eorum et occurrerent in proelium contra Istrahel, ut exterminarentur.

Dum enim non veniunt inimicae virtutes, quae peccata operantur in nobis, nec provocant nos ad peccandum nec lacessunt ad dimicandum, interfici non possunt nec exterminari. Ideo ergo Deus dicitur permittere, immo et incitare propemodum adversarias virtutes exire adversum nos in proelium, ut et nos victoriam capiamus et illae interitum consequantur.

Unde mihi videtur esse infinitus quidam numerus contrariarum virtutum pro eo quod per singulos paene homines sunt spiritus aliqui, diversa in his peccatorum genera molientes. Verbi causa, est aliqui fornicationis spiritus, est et irae; spiritus alius est avaritiae, alius vero superbiae. Et si eveniat esse aliquem hominem, qui his omnibus malis aut etiam pluribus agitetur, omnes hos vel etiam plures in se habere inimicos putandus est spiritus. Unde et per singulos plures esse credendi sunt, quia non singula singuli homines habent vitia vel peccata committunt, sed plura ab unoquoque videntur admitti. Et iterum non est putandum quod unus fornicationis spiritus seducat eum qui, verbi gratia, in Britannis fornicatur, et illum qui in India vel in aliis locis, neque unum esse irae spiritum qui diversis in locis diversos homines agitet; sed puto magis principem quidem fornicationis spiritum unum esse, innumeros vero esse, qui in hoc ei officio parent et per singulos quosque homines diversi spiritus sub eo principe militantes ad huiusmodi eos peccata sollicitent. Similiter et iracundiae spiritum principem unum esse arbitror, innumeros vero esse sub ipso agentes, qui per singulos quosque homines huiusce vitii peccata succendant.

1. Cf. *Hom. Nomb.*, 20,3; B., p. 193. Sur les anges des vices, voir Appendice I. Pour les passages où Origène traite des vices, consulter I. HAUSHERR, *L'origine de la théorie orientale des huit péchés capitaux* (De doctrina spirituali christianorum orientalium. Quaest. et Scripta I) *Orientalia christiana*, 30,3, Rome, 1933, p. 164-175.

cœur s'était endurci et qu'ils avaient combattu contre Israël et qu'ils furent exterminés.

En effet, tant que les puissances ennemies qui opèrent le péché en nous ne se présentent pas pour nous inciter au péché et ne nous harcèlent pas pour le combat, on ne peut ni les tuer ni les exterminer. C'est pourquoi on dit que Dieu permet, bien plus, qu'il engage presque les puissances adverses à sortir contre nous pour combattre, afin que nous y remportions la victoire et qu'elles-mêmes soient frappées à mort.

Les puissances démoniaques

Il me semble donc qu'il existe un nombre infini de puissances ennemies, car il se trouve chez presque tous les hommes différents esprits qui cherchent à susciter en eux les divers genres de péché¹. Par exemple il y a l'esprit de fornication et l'esprit de colère; l'esprit d'avarice et l'esprit d'orgueil. Or s'il se trouve un homme agité par toutes ces passions ou par d'autres encore, on doit penser qu'il possède en lui tous ces esprits ennemis, ou même davantage. On doit conclure que dans chaque homme il y a plusieurs esprits, puisque personne ne possède qu'un seul défaut ou ne commet qu'un seul péché, mais que chacun possède plusieurs défauts ou commet plusieurs péchés. D'autre part on ne saurait croire qu'il existe un seul esprit de fornication qui séduirait par exemple un homme qui se livre à la fornication en Bretagne et un autre qui s'y livre dans les Indes ou ailleurs; il ne peut y avoir non plus un seul esprit de colère pour exciter des hommes divers en des endroits divers; je pense plutôt qu'il existe un seul esprit, prince de la fornication, mais qu'il a à son service des agents innombrables, répartis dans chacun des hommes, et qui sous les ordres de leur prince, les entraînent au péché de ce genre. Je crois, de même, qu'il n'existe qu'un seul esprit, prince de la colère, mais qu'il a sous ses ordres d'innombrables serviteurs pour allumer dans tous les hommes la flamme de cette passion coupable. Il doit

Similiter et avaritiae unum esse principem, sic et superbiae et ceterorum malorum. Et ideo non unus principatus dicitur in contrariis virtutibus ab Apostolo, sed plures, adversum quos pugnam sibi esse et nobis omnibus scribit^e. Esse tamen reor horum omnium principem, velut eminentiorem quendam in nequitia et in scelere celsiorem, qui totum mundum, quem isti ad peccata singuli quique per peccatorum species pro parte sollicitant, solus velut omnium principum dux et totius nefandae militiae magister exagitet; cuius figuram, cum Iabin discuteremus, pro parvo intelligentiae nostrae captu in superioribus patefecimus.

6. Puto sane quia sancti quique repugnantes adversum istos incentores peccatorum spiritus et vincentes eos atque eorum unumquemque superantes imminuant exercitum daemonum et velut quam plurimos eorum interimant. Verbi causa ut, si qui caste pudiceque vivendo fornicationis spiritum superaverit, non ultra fas sit illum spiritum, qui ab illo sancto victus est, impugnare iterum alium hominem, sed sicut illi spiritus, qui *rogabant Iesum ne in abyssum mitterentur*^a, quod tunc interim Dominus pro praesenti dispensatione concessit, ita consequens videtur quod singuli quique nequam spiritus, cum vincuntur a sanctis, vel *in abyssum* vel *in exteriores tenebras*^b vel quisque ille locus iis dignus est, abducantur a iusto iudice Christo agonis huius vitae mortalium praeside; et inde esse quod plurimo daemonum numero iam devicto ad credulitatem gentes venire relaxantur; qui utique nullatenus sinerentur, si integrae eorum, sicut prius fuerant, subsisterent legiones.

e. Cf. Ephés. 6,12. 6 a. Lc 8,31 b. Matth. 8,12.

exister de même un prince de l'avarice, un prince de l'orgueil, et un prince pour chacun des autres vices. C'est pourquoi l'Apôtre, en nommant les puissances adverses, ne parle pas d'une principauté unique, mais de plusieurs contre lesquelles, écrit-il, il a à soutenir la guerre, lui et nous tous^e. Il existe pourtant, à mon avis, un prince de toutes ces principautés, un prince qui, pourrait-on dire, possède la prééminence dans le mal et dans le crime; les autres sollicitent au mal en se cantonnant dans leur espèce particulière de péché; lui, c'est le monde entier qu'il poursuit de ses attaques; il est comme le général en chef de tous les princes et le maître de toute la milice impie. Sa figure, lorsque nous traitions de Jabin un peu plus haut, nous l'avons démasquée dans la mesure où nous l'ont permis les faibles capacités de notre esprit.

La bataille des saints 6. Je suis fermement convaincu que lorsque les saints repoussent ces esprits instigateurs du péché, les battent et triomphent de chacun d'entre eux, ils affaiblissent l'armée des démons et, pour parler ainsi, en font périr un grand nombre. Si par exemple une vie chaste et modeste a fait triompher de l'esprit de fornication, il ne sera plus permis à cet esprit, vaincu par un saint, de s'attaquer à un autre homme. Il en sera comme de ces esprits qui « suppliaient Jésus de ne pas les envoyer dans l'abîme^a » : le Seigneur leur accorda cette demande momentanément, conformément au plan actuel de son économie, mais il semble logique maintenant, à mesure que chacun de ces esprits mauvais est vaincu par un saint, que le Christ, juge de justice, qui préside aux luttes des mortels en cette vie, renvoie ces esprits « dans l'abîme » ou « dans les ténèbres extérieures^b » ou dans quelque lieu qui leur convienne. Il s'ensuit que, comme beaucoup de démons ont déjà subi une défaite écrasante, les nations délivrées peuvent venir à la foi, chose qui leur serait impossible si les légions de démons subsistaient intactes comme auparavant.

Quod si alicui difficile videtur esse, quod dicimus, per singulos quosque peccantium multa vacare daemonia aut fabulosum hoc putat, redeat ad Evangelii auctoritatem et inveniet illum qui *in sepulcris habitabat daemonem patiens*^c; cum interrogaretur a Salvatore : *Quod tibi nomen est? respondisse: legio, nulla enim, inquit, daemonia sumus*^d. Quid ergo mirum videtur, si per singula genera peccatorum singuli daemones adscribantur, cum scriptum sit in uno homine integram fuisse daemonum legionem? Memini autem similia me dixisse etiam in his locis, in quibus exponebamus versiculum psalmi, in quo scriptum est : *In malulinis interficiebam omnes peccatores terrae, ut disperdam de civitate Domini omnes, qui operantur iniquitatem*^e. Ita denique etiam *in manu iustorum gladii ancipites*^f esse dicuntur, sine dubio qui contrarias virtutes perimant. Puto autem quod vehementior ad haec probanda, quae diximus, Apostoli Pauli illa proferri possit assertio, cum dicit : *Deus autem pacis conterat Satanam sub pedes vestros velociter*^g. Si enim unus est satanas, quomodo potest ipse et contritus esse sub pedes servorum Dei et iterum operari? Si enim contritus est et a Deo contritus est, operari utique ultra non potest. Ne forte ergo tanti esse putandi sunt Satanae, quanti sunt illi, qui operantur opera Satanae. Hoc enim mihi videtur indicari et in Sapientia, ubi dicitur quia : *Impius maledicens Satanam ipse maledicit animam suam*^h. Sed et in aliquo quodam libello, qui appellatur testamentum duodecim patriarcharum, quamvis non habeatur in canone, talem tamen quendam invenimus sensum, quod per singulos peccantes singuli Satanae intelligi debeant. Evidentius autem et ipsa nominis eius interpretatio, sicut studiosi Hebraeorum tradunt, hoc

c. Mc, 5,2-3 d. Mc 5,9 e. Ps 100 (101),8 f. Ps. 149,6
g. Rom. 16,20 h. Sag. Sir. 21,27.

1. *Selecta in Psalmos*, 100,8 ; *PG*, 12, 1557 D.

2. En adoptant la variante habituelle d'Origène-Rufin = conteret (contre Vulgate = conterat) ; grec = συντρίψει. Cf. B., 391, 22 note.

« Mon nom
est légion »

Si quelqu'un s'étonne de mes paroles et trouve difficile qu'il y ait tant de démons pour s'occuper de chaque pécheur en particulier, s'il prend cela pour une fable, qu'il en revienne à l'autorité de l'Évangile et il y trouvera « ce possédé du démon qui habitait dans les sépulcres^e » ; à la question du Sauveur : « Quel est ton nom ? il répondit : mon nom est légion, car nous sommes nombreux^d. » Pourquoi s'étonner alors si on attribue à chaque espèce de péché un démon particulier, puisqu'il est écrit que dans un seul homme, il y avait une légion entière de démons. J'ai donné des explications semblables¹, me souvient-il, à propos de ce verset des *Psaumes* où il est écrit : « Au matin j'exterminais tous les pécheurs de la terre, afin de retrancher de la cité du Seigneur tous ceux qui commettent l'iniquité^e. » Les *Psaumes* disent aussi : « Les justes ont dans leurs mains des glaives à deux tranchants^f » ; c'est évidemment pour massacrer les puissances adverses. Mais je crois que l'argument le plus convaincant en faveur de cette thèse, ce sera cette citation de l'apôtre Paul : « Le Dieu de paix écrasera² bientôt Satan sous vos pieds^g. » Car si Satan est unique, comment peut-il à la fois être écrasé sous les pieds de serviteurs de Dieu, et recommencer à agir ? S'il est écrasé, et écrasé par Dieu, il ne lui est plus possible d'agir. Il faut donc penser sans doute que Satan est aussi nombreux que ceux qui commettent les œuvres de Satan. Le passage suivant de la *Sagesse* me paraît aller dans le même sens : « Quand l'impie maudit Satan, c'est son âme à lui qu'il maudit^h. » Je découvre également la même idée dans un petit livre qui n'est pas contenu dans le Canon et qui s'appelle le *Testament des douze patriarches*³ : il faut reconnaître un Satan dans chaque homme pécheur. La chose est plus claire encore si nous nous reportons à la signification propre de ce nom, telle que nous la lèguent les

3. *Test. Ruben*, 2,1-3,7. Il s'agit des sept esprits trompeurs qui assiègent l'homme.

idem significare videtur. Satanus namque adversarius dicitur. Omnes ergo, qui adversantur Dei voluntati, Satanae possunt dici.

Haec diximus pro eo quod scriptum est quia : *Confortavit Dominus corda eorum, ut exirent ad proelium contra Istrahel, ut exterminarentur*^l. Beatus ergo est qui, indesinenter spiritalem machaeram tenens, non aufert eam a cervicibus horum hostium de quibus superius memoravimus, sicut et Hieremias propheta dicit : *Maledictus homo qui facit opera Domini negligenter et aufert machaeram suam a sanguine inimicorum*^j. Hoc si secundum litteram intelligamus, necesse erit nos indesinenter sanguinem fundere. Quod Iudaei putantes, qui ex integro *caro sunt et sanguis*^k, crudeles et implacabiles fiunt dicentes maledictionem positam esse his qui a sanguine effundendo cessaverint, et ideo *pedes eorum veloces sunt ad effundendum sanguinem*^l. Sed illis huiusmodi intelligentia, qui *caro et sanguis* sunt, videatur ; mihi autem praestet Dominus numquam negligere opera Domini nec auferre *spiritalem gladium verbi Dei*^m a sanguine contrariarum virtutum et mortificare eas in unoquoque auditorum. Interficiuntur autem in vobis ita demum, si his auditis earum opera non agatis.

7. Dicitur autem in sequentibus quia : *Cepit Iesus omnem terram, sicut mandavit Dominus Moysi*^a. Ille Iesus filius Nave, non video quod ceperit omnem terram. Quantum enim terrae cepit, qui Iudaeam tenuit solam ? Noster autem Dominus Iesus ipse vere cepit omnem terram in eo quod ex omni terra atque ex omnibus nationibus ad eum concurrat credentium multitudo. Additur etiam post haec, posteaquam *omnem terram cepit Iesus : Et requievit, inquit, terra a bellis*^a. Hoc quomodo vere videbitur dici de

i. Jos. 11,20 j. Jér. 31 (48),10 k. I Cor. 15,50 l. Rom. 3,15
m. Éphés. 6,17. 7 a. Jos. 11,23.

1. Wutz, p. 134.

Hébreux lettrés. Satan en effet veut dire *adversaire*^l ; on peut donc appeler Satan tous ceux qui s'opposent à la volonté de Dieu.

Le glaive spirituel Voilà ce que nous avons à dire sur cette parole de l'Écriture : « Le Seigneur endureit leur cœur pour qu'ils combattissent contre Israël et fussent exterminés^l. » Bienheureux donc celui qui tient sans cesse son glaive spirituel levé sur la nuque des ennemis que nous avons énumérés plus haut ! car nous dit le prophète Jérémie : « Maudit l'homme qui fait mollement l'œuvre du Seigneur, et qui écarte son épée du sang de ses ennemis^j ». Si nous comprenions cette parole selon la lettre, il nous faudrait sans cesse répandre le sang. C'est ce que pensent les Juifs qui sont tout entiers « chair et sang^k » ; ils deviennent cruels et implacables, ils disent qu'une malédiction est placée sur ceux qui ont cessé de répandre le sang, aussi « leurs pieds sont-ils rapides pour répandre le sang^l ». Qu'ils se satisfassent de leur interprétation, eux qui sont « chair et sang » ! Mais qu'à moi le Seigneur me donne de ne jamais négliger les œuvres du Seigneur, de ne pas écarter du sang des puissances ennemies « le glaive spirituel de la parole de Dieu^m », et de leur donner la mort en chacun de ceux qui m'écoutent ! Or ces puissances reçoivent la mort en vous, si, après avoir écouté mes paroles, vous ne pratiquez plus leurs œuvres.

La terre du repos 7. Il est dit dans le passage suivant que « Jésus prit toute la terre comme le Seigneur l'avait ordonné à Moïse^a ». Or je ne vois pas que Jésus, fils de Navé, ait pris toute la terre ! Quelle étendue de terre a-t-il prise en effet, en n'occupant que la seule Judée ? C'est notre Seigneur Jésus-Christ qui, lui, a pris en vérité toute la terre, car de toutes terres et de toutes nations afflue vers lui la multitude des croyants. Et l'Écriture d'ajouter à la suite de ce passage : « Jésus prit toute la terre » la phrase suivante : « la terre se reposa des combats^a. » Comment la vérité permettra-t-elle d'affirmer

filio Nave quia cessavit terra a bellis, quae numquam fere temporibus eius cessavit a bellis? Sed hoc completur in solo Domino meo Iesu Christo. Si enim consideres te, qui venisti ad Iesum et ab eo per baptismi gratiam remissionem consecutus es peccatorum, et iam in te non *pugnat caro adversus spiritum et spiritalis adversus carnem*^b, cessavit terra tua a bellis, si tamen *mortem Iesu Christi in corpore tuo circumferas*^c, ita ut cessantibus in te omnibus proeliis efficiaris *pacificus et filius Dei*^d voceris.

Sed hoc fiet, posteaquam bella transegeris et adversarios viceris. Tunc tibi dabitur requies, ut requiescas *sub vite tua*, qui est Christus Iesus, et *sub ficu tua*^e, qui est Spiritus sanctus, ut ita gratias referas Deo patri omnipotenti in ipso Christo Iesu Domino nostro, *cui est gloria et imperium in saecula saeculorum. Amen*^f!

b. Cf. Gal. 5,17 c. II Cor. 4,10 d. Matth. 5,9 e. Mich. 4,4
f. Cf. I Pierre 4,11.

du fils de Navé que la terre se repose des combats, puisque les combats ne cessèrent presque jamais à cette époque ? Cette parole ne s'accomplit que dans le seul Jésus-Christ mon Seigneur. Car si tu considères, toi qui es venu à Jésus et qui as obtenu de lui par la grâce du baptême la rémission de tes péchés ; si tu considères qu'en toi « la chair ne combat plus contre l'esprit et l'esprit contre la chair^b », elle s'est reposée des combats, cette terre qui est la tienne ; c'est à condition pourtant que tu « portes dans ton corps la mort de Jésus-Christ^c », afin que, tout combat cessant en toi, tu deviennes « un pacifique » et que tu sois appelé « fils de Dieu^d ».

Oui, cela sera lorsque tu auras achevé la guerre et vaincu tes adversaires. Alors le repos te sera donné afin que tu te reposes « sous ta vigne » qui est le Christ Jésus et « sous ton figuier^e » qui est l'Esprit Saint ; et tu rendras grâce à Dieu le Père tout puissant dans le Christ Jésus notre Seigneur « à qui est gloire et puissance dans les siècles des siècles. Amen^f ».

HOMILIA XVI

De eo quod scriptum est : et Iesus erat presbyter — hoc est senior — et proventus in diebus ; et quomodo hereditas per Moysen data est duabus semis tribubus.

1. Etiam ante nos quidam observantes notarunt in scripturis quia presbyteri vel seniores non ex eo appellantur, quod longaevam duxerint vitam, sed pro maturitate sensus et gravitate vitae veneranda hac appellatione decorantur, maxime cum additur ad *presbyterum* sermo iste qui sequitur : *plenus dierum*^a. Si enim aevi prolixitate appellandus quis presbyter vel senior videretur, quem magis alium oportebat hoc nomine censerī quam primum Adam vel certe Matusalam aut Noë, qui utique longe pluribus, quam ceteri, annis in hoc mundo vixisse declarantur? Sed nunc videmus quod ex illis quidem nullus refertur ab Scriptura presbyter aut senior appellatus, sed is, qui longe brevioris temporis vitam duxit, primus in scripturis sanctis Abraham presbyter vel senior appellatur^b. Dictum est etiam ad Moysen a Domino : *elige tibi ab omni populo presbyteros, quos tu ipse nosti quia presbyteri sunt*^c. Sed observa etiam tu, o auditor, in omni Scriptura, sicubi invenire potes appellationem hanc : *senior et plenus dierum* positam super aliquo peccatore.

1 a. Gen. 35,29 b. Cf. Gen. 18,11-12 c. Nomb. 11,16.

1. PROCOPE, PG, 87 (pars I), 1024 BC.

2. Même développement en *Hom. Gen.*, 3,3 à propos d'Abraham et du choix des soixante-dix anciens par Moïse : « Chez Abraham, ce terme ne souligne pas la vieillesse du corps, mais la plénitude du

HOMÉLIE XVI

« JÉSUS ÉTAIT VIEUX ET AVANCÉ EN JOURS... »

Au sujet de ce qui est écrit : « Jésus était ancien — c'est-à-dire vieux — et avancé dans ses jours ». Comment Moïse donna leur héritage aux deux tribus et demie.

L'âge spirituel 1. D'autres avant nous en ont fait la remarque : dans l'Écriture, le nom d'*ancien* — ou *vieillard* — n'est pas attribué en raison d'un grand âge, mais est décerné pour honorer la maturité du jugement et la gravité de la vie, surtout lorsqu'on ajoute au terme d'*ancien* les mots : « plein de jours^a ». Car si quelqu'un devait recevoir le titre d'*ancien* — ou *vieillard* — en raison de la durée de sa vie, à qui ce terme convenait-il mieux qu'à Adam d'abord, puis à Mathusalem ou à Noë, eux dont on dit qu'ils vécurent en ce monde bien plus d'années que tout autre mortel¹? Or, nous le voyons par l'Écriture, aucun d'eux n'a reçu le nom d'*ancien* ou *vieillard* — : c'est Abraham qui dans les saintes Écritures reçoit ce nom le premier^b, bien qu'il ait vécu beaucoup moins longtemps. Dans un autre passage le Seigneur dit à Moïse : « Choisis-toi dans tout le peuple des anciens dont tu saches bien qu'ils sont anciens^{c,2} ». Demande-toi encore, auditeur, si on peut trouver un passage quelconque de l'Écriture où les termes « vieux et plein de jours » sont appliqués à un pécheur³!

cœur, etc... ». Ces pensées, parfois jusque dans le détail même de l'expression, sont inspirées de Philon (*Sobr.*, 16 sv).

3. Le texte de Procope en cite un ; c'est celui d'Isaïe, 3,14 où les oppresseurs du peuple sont appelés « anciens » ; mais Procope en souligne le caractère exceptionnel.

Nunc ergo sancti Spiritus vox est pronuntiantis Iesum *presbyterum* — vel *seniorem* — et *provectum in diebus*; ita enim dixit : *Iesus enim erat*, inquit, *presbyter* — vel *senior* — *provectus dierum*^d. Quod utique de peccatore dici non poterat, quia peccator non est *provectus dierum*; non enim *se extendit ad ea quae in ante sunt, obliviscens ea quae retrorsum sunt*^e, sed semper *retro convertitur*^f et *ad vomitum suum redit*^g et ideo non est *aptus regno coelorum*^h. Qui autem semper *ad priora extenditur* et ad perfectionem fertur, iste *provectus est in diebus suis*. Et nunc ergo dicit Dominus ad Iesum : *Provectus tu in diebus tuis*^d.

Nescio ego, si in hoc loco illud potest videri, quia hoc dicebat Dominus ad Iesum, quod de aetate eius senili omnes videbant et omnes noverant. Et quae sunt tam magna divina ista responsa, quae hominibus deferuntur, ut dicant seni homini quia : *senex es*, quod omnes videbant et omnes noverant? Sed mihi videtur magnum aliquod testimonium a Domino per hoc dari filio Nave, cum ei dicitur quia : *Provectus dierum es*. Et quantum quidem proloqui nobis vel aperire de divinis mysteriis fas est, ego arbitror quod, sicut sol iste dies facit mundo huic, ita et *sol iustitiae*^h faciat aliquos dies spirituales, qui fulgore veritatis et lampade sapientiae illustrentur. Si qui ergo in praeceptis Dei vitam hanc praesentem, quae, sicut Iacob dicebat, *paucorum et malorum dierum*ⁱ est, transegerit et immaculatum se ab hoc mundo custodierit atque omnes adversarios et hostes suos subegerit spirituales, ab istis *paucis et malis diebus* provehitur et promovetur ad illos dies aeternos et bonos, aeterni solis luce signatos. Tali ergo quodam ordine intelligendus est et Iesus ex divinis responsis *provectus dierum* pronuntiari.

d. Jos 13,1

e. Phil. 3,13

f. Le 9,62

g. Prov. 26,11

h. Mal. 3,20

i. Gen. 47,9.

Ici c'est la voix de l'Esprit Saint qui déclare Jésus « ancien » — ou *vieillard* — et « avancé dans ses jours » ; on nous dit en effet : « Jésus était ancien et avancé dans ses jours^d » ; expression qu'on ne pourrait jamais appliquer à un pécheur, car un pécheur n'est pas « avancé dans ses jours » ; en effet, il ne porte pas « son effort vers ce qui est en avant, en oubliant ce qui est derrière^e », mais toujours « il retourne en arrière^f », et « revient à son vomissement^g » ; aussi n'est-il « point apte au royaume des cieux^h ». Lorsqu'on porte au contraire « son effort vers ce qui est en avant » et qu'on tend vers la perfection, on est « avancé dans ses jours ». Maintenant donc le Seigneur dit à Jésus : « Tu es avancé dans tes jours^d. »

Peut-être trouvera-t-on qu'en ce passage le Seigneur disait à Jésus sur son grand âge une vérité évidente et connue de tous. Est-ce que voilà vraiment les oracles que Dieu adresse aux hommes? dire à un vieillard : tu es vieux, alors que c'est une chose évidente et connue de tous? Mais, je crois qu'il y a là, en quelque sorte, un témoignage imposant en faveur du fils de Navé quand il lui dit : « tu es avancé en jours ». Oui ! dans la mesure où il m'est permis d'exposer et de révéler les mystères divins, je pense que si le soleil d'ici-bas produit les jours de ce monde-ci, de la même façon « le soleil de justice^h » produit des jours spirituels, éclairés par la lumière de la vérité et par le flambeau de la sagesse. Si donc on observe les préceptes de Dieu pendant cette vie présente qui, comme le disait Iacob, est faite « de jours courts et mauvaisⁱ », qu'on se garde pur de ce monde et qu'on soumette tous ses ennemis et adversaires spirituels, alors on s'éloigne de ces « jours courts et mauvais » et l'on s'avance vers les jours éternels et bons sous le signe lumineux du soleil éternel¹. Voilà comment il faut comprendre les paroles divines : « Jésus avancé dans ses jours. »

1. Cf. *Hom. Jug.*, 1,1. Voir. *Hom.*, 8, p. 238, n. 1.

2. Verum quoniam instituimus, quae de Iesu dicuntur, etiam ad Dominum et Salvatorem nostrum referre, quis ita *presbyter et senior provectus dierum* intelligitur, sicut ipse, qui est *principium, primogenitus omnis creaturae*^a? Et ideo fortassis ipse solus vere et integre presbyter dicitur, ante quem nemo est. Igitur tametsi sunt qui dicantur in scripturis presbyteri vel seniores vel pontifices, tamen Dominus Iesus, sicut in pontificibus *pontificum princeps*^b est et sicut in pastoribus *princeps pastorum*^c est, ita et in presbyteris vel senioribus princeps presbyterorum putandus est et in episcopis princeps episcoporum et omne, quodcumque honorabile nomen est, primum in hoc et principem esse credendum est Salvatorem, quia ipse est omnium *caput*^d.

3. Addit autem ad haec responsum divinum et dicit : *Tu provectus es in diebus, et terra relicta est multa valde*^a. In superioribus dicebatur, sicut observavimus, quia : *Cessavit terra a bellis*^b et quia : *Iesus cepit omnem terram*^b; et hic modo scriptum est quia : *terra relicta est multa valde*. Putasne contraria sibi Scriptura contineat? Hoc nec leviter suspicandum est. Sed redeamus ad intelligentiam spiritalem et in ea nihil invenies esse contrarium.

Intuere Domini et Salvatoris nostri primo quidem adventu, cum venit seminare verbum suum in orbem terrae, quomodo cepit omnem terram solo seminis iactu et quomodo adversarias potestates ex ea et angelos refugas, qui gentilium mentes obsederant, effugavit et interim seminavit verbum atque ecclesias propagavit. Haec est prima eius totius terrae possessio.

Sequere autem me, o auditor, per subtiles lineas verbi

2 a. Col. 1,18; Col. 1,15 b. Hébr. 4,14 c. I Pierre 5,4
d. Cf. Ephés. 4,15. 3 a. Jos. 13,1 b. Jos. 11,23.

1. PROCOPE, 1024 CD-1025 A.

Le prince des anciens 2. Mais puisque nous avons coutume de rapporter ce qu'on dit de Jésus à la personne de notre Seigneur et Sauveur, à qui donc appliquer ce titre d'« ancien et de vieillard avancé dans ses jours », mieux qu'à lui « le principe, le premier-né de toute créature »^a? et c'est pourquoi sans doute le nom d'ancien, dans toute l'intégrité du terme, ne convient qu'à lui seul, lui avant qui il n'y a personne. Certains dans l'Écriture portent bien le nom d'anciens — ou vieillards — ou de pontifes, mais le Seigneur Jésus, qui parmi les pontifes est « le prince des pontifes »^b et parmi les pasteurs est « le prince des pasteurs »^c, doit être regardé parmi les anciens — ou vieillards — comme le prince des anciens et parmi les évêques comme le prince des évêques; s'il est un titre auquel on attache quelque honneur, nous devons être sûrs que notre Sauveur le possède au premier chef, car il est « la tête » de toutes choses^d.

**Le « reste »
de la terre**

3. Or voici ce qu'ajoute l'oracle divin : « Tu es avancé dans tes jours et il reste encore beaucoup de terre à posséder^a. » Dans des passages précédents, il était dit, comme nous l'avons remarqué : « La terre se reposa des combats »^b et « Jésus prit toute la terre »^b, et voilà maintenant qu'il est écrit : « il reste encore beaucoup de terre à posséder. » Penserai-tu que l'Écriture contienne des contradictions? C'est une accusation qu'il ne faudrait pas porter à la légère. Revenons à l'intelligence spirituelle et tu ne trouveras plus rien de contradictoire.

Considère le premier avènement de notre Seigneur et Sauveur, quand il est venu semer sa parole sur la terre¹; il s'est emparé de toute la terre par la seule force de sa semence; il a mis en fuite les puissances adverses et les anges rebelles qui dominaient les esprits des nations et dans le même temps il a semé sa parole et répandu ses églises. Telle est cette première possession de toute la terre.

Suis-moi cependant, auditeur, à travers les lignes délicates de la Parole, et je te montrerai ce qu'est la seconde

et ostendam tibi quomodo etiam secundo capiat terram hanc, quae nunc dicitur ad Iesum multa esse derelicta. Audi de eo dicentem Paulum : *Oportet enim eum regnare, donec ponat omnes inimicos suos scabellum pedum suorum*^c. Haec ergo est terra quae nunc multa dicitur esse subrelicta, donec omnes omnino subdantur pedibus eius et per haec hereditate capiat universos. Et *haec est*, inquit, *terra quae derelicta est*: omnes fines Philistim, et alia quam plurima quae sequuntur^d. Multa adhuc *supersunt*, quantum ad nostra tempora spectat, quae videmus nondum *pedibus Iesu esse subiecta*, quam necesse est utique omnia obtinere. Neque enim finis esse poterit rerum, nisi fuerint ei prius cuncta subiecta. Sic enim et propheta dicit quia : *Omnes gentes servient ei*^e et : *A finibus fluminum usque ad fines orbis terrae. In conspectu eius procident Aethiopes*^f et : *De trans ripas fluminum Aethiopiae offerent sacrificia*^g.

Unde constat quod in secundo adventu hanc terram multam, quae superest, obtinebit Iesus. Sed beati sunt illi, qui primo eius adventu obtenti sunt ; isti enim vere grati erunt, qui multis adversariis resistentibus et multis hostibus impugnantibus bello et armis hereditatem terrae repromissionis accipiunt. Cum vero ex necessitate quis fuerit subiectus, tunc, quando etiam *novissimum inimicum destrui necesse est mortem*^h, non erit iam gratia his qui subiciuntur.

4. Post haec cum enumerasset plurimas gentes, de Sidoniis solis dixit : *et omnes Sidonios ego exterminabo eos a facie filiorum Istrahel*^a. Nominati sunt et Chananaei, nominati sunt et hi qui contra faciem Aegypti sunt, et hi qui sunt ex finibus Accaron et a sinistris partibus fluminum, et aliae quam plurimae gentes, et de solis Sidoniis dicit Dominus quod eos eversurus sit. Sidonii autem

c. I Cor. 15,25 ; Ps. 109 (110),1 d. Jos, 13,2 sv. e. Ps. 71 (72),11
f. Ps. 71 (72),8-9 g. Soph. 3,10 h. I Cor. 15,26. 4 a. Jos. 13,6.

conquête d'une terre dont on dit à Jésus qu'on en a beaucoup laissé. Écoute à ce propos les paroles de Paul : « Il faut qu'il règne jusqu'à ce qu'il fasse de tous ses ennemis l'escabeau de ses pieds^c. » Voilà la terre dont on dit qu'elle a été laissée jusqu'à ce que tous soient complètement soumis à ses pieds et qu'ainsi il prenne tous les peuples dans son héritage. « La terre qui a été laissée », ce sont tous les territoires des Philistins, et tous ceux qui sont énumérés à la suite^d. En ce qui concerne notre temps, nous voyons bien des choses « qui restent » et ne sont pas encore « soumises aux pieds de Jésus » ; or il faut qu'il entre en possession de tout. Car il ne pourra y avoir de fin du monde que lorsque tout lui aura été soumis. Le prophète dit en effet : « Toutes les nations lui seront soumises^e » ; « des extrémités des fleuves jusqu'aux extrémités de la terre. Devant lui se prosterneront les Éthiopiens^f » et : « D'au-delà des fleuves de l'Éthiopie ils lui offriront des sacrifices^g ».

Il résulte de là qu'à son second avènement Jésus dominera cette terre dont il reste beaucoup à posséder. Mais bienheureux ceux qui furent ses sujets dès le premier avènement ! Ils seront vraiment comblés de faveurs, ceux qui, malgré la résistance de tant d'ennemis et les attaques de tant d'adversaires, reçoivent par la guerre et par les armes leur part de terre promise. Mais lorsque la soumission aura été faite par la force, au jour où il faut que « soit détruit le dernier ennemi, c'est-à-dire la mort^h », il n'y aura plus de faveur pour ceux que l'on soumet.

Les Sidoniens

4. Ensuite, après une longue énumération de nations, l'Écriture dit des Sidoniens seulement : « J'exterminerai tous les Sidoniens devant la face des enfants d'Israël^a. » On a cité les Cananéens ; on a cité ceux qui sont en face de l'Égypte, ceux qui sont sur les territoires d'Accaron et du côté gauche du fleuve, et une quantité d'autres nations ; or, pour les Sidoniens seuls, le Seigneur dit qu'il les exterminera.

dicuntur, sicut ante iam diximus, venatores. Qui ergo intelliguntur isti mali venatores, quos Dominus exterminat, nisi illae virtutes contrariae, de quibus dicit propheta quia : *Laqueos paraverunt pedibus meis*^b, quibus scilicet venentur et decipiant animas ad peccatum? Istos ergo Dominus exterminat, quia si isti tales interierint venatores, cum iam nemo fuerit, qui *laqueos tendat* et retia, ut decipiat animas in peccato, tunc *requiescet unusquisque sub vite sua et sub ficu sua*^c.

5. Sed et illud nobis hodie lectum est quia Moyses dederit hereditatem quibusdam^a; post haec vero legitur quia et Iesus secundum praeceptum Domini distribuit hereditatem^b. Primus ergo Moyses hereditatem distribuit, secundus autem Iesus. Nunc Moysea legem intellige. Hi ergo, qui secundum legem vixerunt, primi acceperunt hereditatem, sed extra terram repromissionis. Tum deinde cum accepissent terram hereditatis, non eam possident neque dividunt inter se, sed exspectant usque quo iis per Iesum distribuatur in sortem.

Nonne hoc evidenter est, quod Apostolus dicit ad Hebraeos, scribens de prioribus patribus, quos dixit *fide*^c placuisse Deo? Et addidit dicens : *Hi autem omnes testimonium habentes per fidem nondum consecuti sunt repromissiones, Deo pro nobis melius aliquid providente, uti ne sine nobis perfecti efficerentur*^d. Habent igitur iam repromissionem suam et requieverunt^e, et digni iudicati sunt per Moysen capere hereditatem; verumtamen adhuc et ipsi pugnant et in certamine sunt pro his qui sub Iesu militant. Sed requiris qui sint isti qui pugnant, et quae est ista pugna quam illi gerunt. Ego sic arbitror quod omnes illi, qui dormierunt ante nos patres, pugnent nobiscum et

b. Ps. 56 (57),7 c. Mich. 4,4. 5 a. Jos. 13,8 sv. b. Jos. 14,1 sv. c. Hébr. 11,2 sv. d. Hébr. 11,39-40 e. Cf. Jos. 1,13.

1 .Cf. plus haut *Hom.*, 14,2, p. 322-325.

Sidonien, comme nous l'avons déjà dit, signifie *chasseurs*¹. Qui faut-il voir dans ces méchants chasseurs que le Seigneur extermine, sinon ces puissances ennemies dont le prophète dit : « Ils ont tendu des pièges sous mes pas^b », pour faire la chasse aux âmes et les attirer par surprise vers le péché. Voilà donc ceux que le Seigneur extermine; quand ces chasseurs-là seront morts, quand il n'y aura plus personne pour « tendre des pièges » et des filets afin de faire tomber les âmes dans le péché, alors « chacun se reposera sous sa vigne et sous son figuier^c ».

L'aide des Pères 5. Cependant on nous a lu aussi aujourd'hui que Moïse a donné à

certaines leur part d'héritage^a; après quoi, on lit que Jésus aussi sur l'ordre du Seigneur a fait le partage des terres^b. Il y eut donc une première distribution faite par Moïse, une seconde par Jésus. Comprends maintenant que Moïse, c'est la Loi. Ceux qui vécurent selon la Loi ont donc reçu les premiers leur héritage, mais à l'extérieur de la terre des promesses. Et lorsqu'ils ont reçu leur terre d'héritage, ils ne l'occupent pas, ils ne la partagent pas entre eux, mais ils attendent de recevoir leur part de Jésus.

N'est-ce pas là le sens du texte de l'*Épître aux Hébreux*, où l'Apôtre écrit des premiers Pères qu'ils ont plu à Dieu « par la foi^c »? Et il ajoute : « Cependant eux tous qui ont reçu un bon témoignage pour leur foi n'ont pas obtenu encore l'objet des promesses, parce que Dieu nous ménage une condition meilleure pour qu'ils n'atteignent pas sans nous la perfection^d. » Ils sont donc déjà en possession de leur promesse à eux, ils ont pris du repos^e, Moïse les a jugés dignes de recevoir leur héritage. Mais ils sont encore en plein combat, eux aussi, pour leurs frères qui servent dans l'armée de Jésus². Quels sont ces combattants? demandes-tu, et quel genre de combat mènent-ils? eh bien! je pense que tous les Pères qui se sont endormis avant nous com-

2. Cf. *Hom.*, 26, p. 498, n. 1.

adiuvent nos orationibus suis. Ita namque etiam quendam de senioribus magistris audivi dicentem in eo loco in quo scriptum est in Numeris quia : ablinget synagoga illa hanc synagogam, sicut *ablinget vitulus herbam viridem de campo*^f. Dicebat : quare huiusmodi similitudo assumpta est, nisi quia hoc est, quod intelligendum est in loco, quod synagoga Domini, quae nos praecessit in sanctis, ore et lingua consumet adversariam synagogam, id est orationibus et precibus adversarios nostros absumet?

Non ergo in armis pugnandum est nobis adversum hostes nostros invisibiles, sed orationibus et verbi Dei meditationibus et operibus ac sensibus rectis. Sic enim armabantur et patres fide et operibus vincentes^g. Vide denique quia sic scriptum est de iis : *Crediderunt, inquit, Deo et Moysi famulo eius ; et tunc cantavit Moyses canticum hoc et dixit : cantemus Domino, gloriose enim honorificatus est*^h.

Ita ergo et nos fidem plenam et opera perfecta, indesinentes orationes, meditationem verbi divini, intelligentiam spiritalem colentes et in his omnibus velut armis Dei muniti *stemus adversus astutias diaboli*ⁱ, invocantes Deum adiutorem nostrum in Christo Iesu Domino nostro, *cui est gloria et imperium in saecula saeculorum. Amen*^j !

f. Nomb. 22,4

g. Cf. Jac. 2,14-25

h. Ex. 14,31-15,1

i. Éphés. 6,11

j. I Pierre 4,11.

1. La comparaison avec le texte d'*Hom. Nomb.*, 13,5, où le maître en question commente le même passage, permet d'y voir un Juif converti. Sur les didascales hébreux ou les docteurs juifs qu'a fré-

battent avec nous et nous aident de leurs prières. C'est ainsi que je l'ai entendu dire à un des vieux maîtres¹ qui commentait ce passage des *Nombres* : Cette synagogue dévorera notre synagogue « comme le veau broute l'herbe verte des champs^f ». Il expliquait : pourquoi a-t-on employé une telle comparaison, si ce n'est pour faire comprendre en cet endroit que la synagogue du Seigneur qui nous a précédés dans les saints, absorbera de la langue et de la bouche la synagogue adverse, c'est-à-dire qu'elle détruira nos ennemis par ses prières et ses supplications² ?

Ce n'est donc pas avec des armes qu'il faut combattre nos ennemis invisibles, mais par la prière, la méditation de la parole de Dieu, les bonnes œuvres et les bonnes pensées. C'est ainsi qu'étaient armés nos Pères qui triomphèrent par leur foi et leurs œuvres^g. Vois ce qui est écrit d'eux : « Ils crurent à Dieu et à Moïse son serviteur, alors Moïse chanta ce cantique et il dit : Chantons au Seigneur, car il a fait éclater sa gloire^h. »

Ayons, nous aussi une foi totale et des œuvres parfaites, prions sans cesse, pratiquons la méditation de la parole divine et l'intelligence spirituelle ; et fortifiés ainsi, comme par les armes de Dieu, « dressons-nous contre les embûches du diableⁱ » en invoquant Dieu notre secours dans le Christ Jésus notre Seigneur « à qui est gloire et puissance dans les siècles des siècles. Amen^j ».

quentés Origène, voir G. BARDY, « Les traditions juives dans l'œuvre d'Origène », *RB*, 34 (1925), p. 221-226.

2. Cf. *Hom. Ex.*, 11, 4 ; B., p. 256.

HOMILIA XVII

De eo quod Levitae non acceperunt in hereditatem terram.

1. Sicut *umbræ et exemplari* deserviunt *coelestium*^a hi qui legem suscipiunt, quæ est illius veræ legis umbra, ita *exemplar et umbram* sequuntur divisionis coelestis hi qui in Iudæa hereditatem dividunt terræ. Erat ergo in coelis veritas, *umbra vero et exemplar* veritatis in terris. Et donec umbra hæc constabat in terris, erat Hierusalem terrestris, erat templum, erat altare, erat et visibilis cultus, erant pontifices et sacerdotes, constabant etiam civitates et vici Iudææ et omnia hæc, quæ nunc in hoc libro descripta recitantur.

Cum vero in adventu Salvatoris nostri Dei e coelis descendens veritas *de terra orta est et iustitia de coelo prospexit*^b, umbra et exemplaria ceciderunt. Cecidit enim Hierusalem, cecidit templum, altare sublatum est, uti iam neque in monte Garizim neque in Hierosolymis sit locus, ubi oporteat adorare, sed *veri adoratores qui adorant patrem, in spiritu et veritate adorent*^c. Sic ergo præsentè veritate *typus et umbra* cessavit ; et cum adesset templum illud, quod per Spiritum Dei et *virtutem altissimi*^d in utero virginis fabricatum est, dirutum est templum ex lapidibus fabricatum. Aderat pontifex *futurorum bonorum*^e, cessant

1 a. Hébr. 8,5 b. Ps 84 (85),12 c. Jn 4,21-23 d. Lc 1,35
e. Hébr. 10,1.

HOMÉLIE XVII

L'HÉRITAGE DES LÉVITES

Les Lévités n'ont pas reçu la terre en héritage.

1. Si ceux qui accueillent la Loi *L'ombre de la vérité* servent « l'ombre et l'imitation des choses célestes^a », car la Loi est l'ombre de la véritable Loi ; de même, ceux qui en Judée font le partage des terres, suivent « l'imitation et l'ombre » d'une division céleste. Il y avait donc dans les cieux la vérité, et sur la terre il y avait « l'ombre et l'imitation » de la vérité. Et tant que cette ombre demeurait sur la terre, il y avait une Jérusalem terrestre, il y avait un temple, il y avait un autel, il y avait un culte visible ; il y avait des pontifes et des prêtres, il existait aussi des villes et des villages en Judée, et tout ce qui est décrit dans ce livre et qui fait maintenant l'objet de nos lectures.

Mais lorsqu'à l'avènement du Sauveur notre Dieu la vérité, descendant du ciel, « a levé de la terre et que la justice a regardé du haut du ciel^b », l'ombre et les imitations sont tombées. Car elle est tombée, Jérusalem ; il est tombé le temple ; l'autel a été aboli si bien qu'il n'est plus ni sur le mont Garizim ni à Jérusalem de lieu où il faille adorer, mais que « les vrais adorateurs qui adorent le Père, adorent en esprit et en vérité^c ». C'est ainsi que la présence de la vérité a fait cesser « le type et l'ombre ». Dès lors qu'était présent le temple formé dans le sein d'une vierge par l'Esprit de Dieu et « par la vertu du Très Haut^d », fut renversé le temple formé de pierres. Voilà le pontife « des biens futurs^e », ils cessent les pontifes des « taureaux

pontifices *laurorum et hircorum*^f. Venit *agnus Dei*, qui *lollit peccatum mundi*^g, destitit *agnus ex pecudibus assumptus et nequiquam tot saeculis iugulatus*. Igitur si haec omnia, quae in umbra prioribus data fuerant, praesente et assistente veritate cessarunt, consequens sine dubio erat ut et hereditate regni coelorum patefacta hereditas terrena cessaret. Ratio autem, qua haec cuncta desinerent, illa est ut *omne os obstruatur et subditus fiat omnis mundus Deo*^h, ne qui forte ex incredulo populo occasiones suae infidelitatis acciperent et habentes umbras antiquitus sibi traditas vel templi vel altaris vel pontificum vel sacerdotum viderentur sibi, permanente antiqui cultus statu, praevicari religionis ordinem, si transirent ad fidem. Propterea ergo auferri haec omnia, quae in terris dudum fuerant adumbrata, dispensavit divina providentia, ut viam quodammodo accipiant requirendae veritatis cessantibus typis.

Si ergo veniens ad Hierusalem civitatem terrenam, o Iudaeae, invenies eam subversam et in cineres ac favillas redactam, noli flere, sicut nunc facitis *lamquam pueri sensibus*ⁱ; noli lamentari, sed pro terrena require coelestem. Sursum respice et ibi invenies *Hierusalem coelestem, quae est omnium mater*^j.

Si altare videris destitutum, nolo contristeris; si pontificem non invenias, nolo desperes: est in coelis altare et assistit ei pontifex *futurorum bonorum, secundum ordinem Melchisedech*^k electus a Deo. Sic ergo vobis pietate et misericordia Dei etiam hereditas terrena sublata est, ut hereditatem quaeratis in coelis.

f. Hébr. 9,13; 10,4 g. Jn 1,29 h. Rom. 3,19 i. Cf. I Cor. 14,20
j. Gal. 4,26 k. Hébr. 5,10

1. Passage très semblable en *Hom. Léov.*, 10,1.

et des boucs^f ». Voilà « l'agneau de Dieu qui ôte le péché du monde^g », il disparaît l'agneau tiré des troupeaux et qu'on égorge en vain depuis tant de siècles¹. Si donc toutes ces choses qui avaient été données en ombre aux anciens ont cessé devant la venue et la présence de la vérité, il était inévitable qu'une fois ouvert l'héritage du royaume des cieux, cessât l'héritage de la terre. Et la raison pour laquelle toutes ces choses ont pris fin, c'est qu'il faut que « toute bouche soit fermée et que le monde entier soit soumis à Dieu^h », car personne dans ce peuple incrédule ne doit trouver de prétexte à sa propre infidélité; s'ils possédaient, léguées par les anciens, les ombres du temple, de l'autel, des pontifes et des prêtres, devant cette permanence de culte ancien, il leur semblerait peut-être s'écarter de la ligne de leur religion en passant à la foi. C'est pourquoi il entra dans les plans de la divine Providence que fût aboli tout ce qui auparavant avait été ébauché sur la terre, afin de leur indiquer en quelque sorte la marche à suivre dans la recherche de la vérité lorsqu'ils verraient la fin des types.

Appel aux Juifs Si donc, ô Juif, lorsque tu viens à la Jérusalem, cité de la terre, tu la trouves en ruines et réduite en cendres et en poussière, ne pleure pas, comme vous le faites maintenant, « à la manière des enfantsⁱ »; ne pousse pas de lamentations, mais recherche une cité dans le ciel au lieu de la chercher sur la terre. Lève tes regards en haut et tu y trouveras « la Jérusalem céleste qui est notre mère à tous^j ».

Si tu vois l'autel abandonné, je ne veux pas que tu t'affliges; si tu ne trouves plus de pontifes, je ne veux pas que tu désespères; il y a dans les cieux un autel auprès duquel se tient le pontife « des biens futurs », choisi par Dieu « selon l'ordre de Melchisédech^k ». Ainsi donc c'est encore la bonté et la miséricorde de Dieu qui vous ont ôté l'héritage de la terre, afin que vous recherchiez l'héritage dans les cieux.

2. Verumtamen videamus quid est quod per umbram describitur, quia in umbra legis veritas deformatur.

Refertur ergo prima et secunda hereditatis facta divisio, prima quidem per Moysen, secunda vero, quae et potentior est, per Iesum facta describitur. Et Moyses trans Iordanem tribui Ruben et tribui Gad et dimidiae tribui Manasse possessionem decernit, ceteri vero omnes per Iesum suscipiunt hereditatem^a. Diximus de his iam prius quomodo hi, qui per legem placuerant Deo, praecedentes tempore eos qui per fidem Iesu ad repromissa perveniunt, nondum quae perfecta sunt consequuntur, exspectantes eos qui posteriores diverso quidem tempore sed una fide placebunt, sicut Apostolus dicit : *Uli ne sine nobis perfectionem consequerentur*^b.

Interea Levitis neque Moyses dedit hereditatem neque Iesus, quia *Dominus Deus ipse est hereditas eorum*^c. In qua re quid aliud sentiendum est, nisi quod sint in ecclesia Domini quidam, qui virtute animi et meritorum gratia ceteros omnes praecedunt, quibus ipse Dominus esse hereditas dicitur? Et si fas est audere in talibus et arcani reconditi aliquid aperire, videamus, ne forte illud sit, quod sacerdotum vel Levitarum figura latenter ostendit, quia in omni populo — eorum dico qui salvantur — maior sine dubio pars est et longe numerosior eorum, qui simpliciter credentes in timore Dei per opera bona, per honestos mores et actus probabiles Domino placent; pauci vero sunt et valde rari, qui sapientiae ac scientiae operam dantes et mentem suam mundam puramque servantes atque omnibus praeclaris virtutibus suas animas excolentes

2 a. Cf. Jos. 13,8 sv. ; 14,1 sv. b. Hébr. 11.40 c. Jos. 13,14.

1. Cf. Hom., 3,2.

2. Voyons cependant ce qui nous est décrit à travers l'ombre, puisque l'ombre de la Loi esquisse les traits de la vérité.

Symbolisme des partages On rapporte donc qu'il y eut un premier et un second partage de l'héritage, le premier par Moïse, et le second, le plus important, par Jésus. Moïse distribue des biens de l'autre côté du Jourdain à la tribu de Ruben, à celle de Gad et à la demi-tribu de Manassé, mais les autres reçoivent tous leur héritage par Jésus^a. Nous avons déjà expliqué auparavant¹ comment ceux qui avaient plu à Dieu par la Loi, et qui précédaient dans le temps ceux qui parviennent aux promesses par la foi en Jésus, n'obtiennent pas encore ce qui est parfait, mais attendent ceux qui après eux plairont à Dieu, à une époque différente sans doute, mais dans l'unité de la foi ; telle est la parole de l'Apôtre : « afin qu'ils n'obtiennent pas sans nous la perfection^b. »

Les lévites spirituels Cependant les lévites n'ont reçu d'héritage ni de Moïse ni de Jésus, car « le Seigneur Dieu est leur héritage^c ». Quelles conclusions tirer de ce fait, sinon que dans l'Église du Seigneur, il en est qui passent tous les autres par leurs vertus et leurs mérites, car pour eux, nous dit l'Écriture, c'est le Seigneur lui-même qui est leur héritage? S'il est permis de montrer de l'audace sur de tels sujets et de découvrir un peu les profondeurs de ces mystères, voyons si la figure des prêtres ou des lévites ne cache pas le sens suivant : dans l'ensemble du peuple de Dieu — je veux dire de ceux qui sont sauvés —, la plus grande partie à coup sûr et le plus grand nombre ont la foi des simples dans la crainte de Dieu, et ils plaisent au Seigneur par leurs œuvres bonnes, leurs mœurs honnêtes et la qualité de leurs actes ; mais ils sont peu nombreux et très rares, ceux qui s'adonnent à la sagesse et à la science, gardent leur cœur pur de souillure et cultivent dans leurs âmes les plus belles

ceteris simplicioribus per doctrinae gratiam illuminant iter, quo gradiuntur et veniunt ad salutem. Hi fortassis nunc sub Levitarum et sacerdotum nomine designantur, quorum hereditas ipse Dominus, qui est sapientia, quam prae ceteris omnibus dilexerunt, esse perhibetur.

Invenio tamen aliquam differentiam in his quae Moyses distribuit, et in his quae Iesus. Moyses namque duabus semis tribubus terram distribuens ultra Iordanen^d non dedit Levitis habitaculi portionem quae eos contingebat, Iesus autem dedit non solum in his tribubus, quas ipse dispensat, verum et in illis, quae a Moyse trans Iordanen fuerant collocatae^e. Habitacula etenim Levitis in singulis tribubus decernuntur, ut per hoc multo magnificentius mysterium nosceremus. Iste enim ordo Leviticus vel sacerdotalis, qui Dei sapientiae et scientiae operam impendit, non potuit a Moyseo sortem habitationis accipere, quia non erat Moyses veritatis, sed *umbrae et exemplaris* minister. Iesus vero Dominus noster, qui erat *sapientia Dei*^f, ipse habitacula sapientibus praebet. Non enim potuit dicere Moyses : *Vade, vende omnia tua quae habes, et da pauperibus, et habebis thesaurum in coelo, et veni, sequere me*^g — hoc est enim partem dare Levitis —, nec potuit dicere Moyses quia : *Qui non renuntiaverit omnibus quae possidet, non potest esse meus discipulus*^h, nec potuit dicere Moyses : *Omnis, qui non oderit patrem vel matrem et fratres et sorores et filios, insuper etiam et animam suam, non potest esse meus discipulus*ⁱ. Hoc Moyses dicere non potuit, idcirco ipse habitacula sacerdotum et Levitarum dispensare non potuit.

Beatus ergo est qui se exhibet talem et in istis omnibus, quae praecepit Iesus, invenitur esse perfectus, ut ab Iesu sortem coelestis mansionis accipiat in futuro ; de quo dicit

d. Cf. Jos. 13,8 e. Cf. Jos. 21,1-40 f. I Cor. 1,24 g. Matth. 19,21
h. Le 14,33 i. Le 14,26.

1. Voir *Hom.*, 23, p. 468, n. 1.

vertus ; leur science leur permet d'éclairer la route que les autres, plus simples, prennent pour venir au salut¹. Tels sont sans doute ceux qu'on nous présente ici sous le nom de prêtres et de lévites, en nous rappelant que leur héritage, c'est le Seigneur, c'est-à-dire la sagesse qu'ils ont préférée à tout le reste.

La part des lévites Je découvre pourtant une différence entre le partage de Moïse et celui de Jésus ; car Moïse, en distribuant la terre au-delà du Jourdain à deux tribus et demie^d, ne donna pas aux lévites la part d'habitation qui leur était due, tandis que Jésus la leur donna, non seulement dans les tribus qu'il pourvoyait lui-même mais aussi dans celles que Moïse avait placées au-delà du Jourdain^e. Car il assigne aux lévites des demeures dans chaque tribu, afin de nous faire pénétrer ainsi bien davantage dans les splendeurs de son mystère. Car cet ordre lévitique ou sacerdotal, qui consacre son activité à la sagesse et à la science de Dieu, n'a pas pu recevoir de Moïse sa part d'habitation parce que Moïse était, non le ministre de la vérité, mais le ministre « de l'ombre et de l'imitation ». Mais Jésus notre Seigneur était la « Sagesse de Dieu^f », c'est lui qui procure aux sages leurs demeures. Moïse ne pouvait dire en effet : « Va, vends tout ce que tu as, donne-le aux pauvres, et tu auras un trésor dans le ciel ; puis viens et suis-moi^g » — car c'est là donner leur part aux lévites — ; il ne pouvait dire non plus : « celui qui ne renonce pas à tout ce qu'il possède, celui-là ne peut être mon disciple^h » ; et il ne pouvait pas dire davantage : « Celui qui ne hait pas son père et sa mère, ses frères, ses sœurs, ses enfants et même sa propre vie ne peut être mon discipleⁱ. » Voilà ce que Moïse ne pouvait pas dire, et voilà pourquoi il n'a pu lui-même fournir des demeures aux prêtres et aux lévites.

Bienheureux donc celui qui montre une telle perfection dans l'accomplissement des préceptes de Jésus ; il recevra de Jésus dans l'avenir le lot d'une demeure céleste ; elles

ipse Dominus Iesus : *Pater volo, ut, ubi ego sum, et isti sint mecum^j*, et : *Sicut ego in te et tu in me unum sumus, ut et isti in nobis unum sint^k*.

3. Quod si audiens perfectorum et eminentiorum hereditatem Dominum dici ignoras et ambigis quid illud sit quod sub hoc nomine designetur, audi quia Dominus *sapientia^a* est. Cui ergo dicitur hereditas esse Dominus, iste hereditatem sapientiae capiet. Dominus *iustitia^a* dicitur. Cui ergo hereditas Dominus est, iste hereditatem iustitiae consequetur. Dominus *pax^b* est, Dominus *redemptio^a* est, Dominus salus est, in Domino sunt *thesauri sapientiae et scientiae^c* absconditi. Haec omnia in hereditate percipiet, cuius hereditas Dominus fuerit.

Verum tamen et isti, quibus sapientia Dei et Verbum Dei et veritas et iustitia esse hereditas dicitur, habitationem interim cum illis accipiunt quorum hereditas habetur in terris, ut ex ipsorum consortio hi, qui per semet ipsos nondum valent, per illos participes efficiantur sapientiae et scientiae Dei et veritatis eius ac Verbi. Et ita etiam ad minimos quosque dispensatio divina pertendit, ut, qui principaliter non possunt divinae gratiae capaces existere, illuminari ex istorum consortio mereantur et compleatur illud quod scriptum est : *Qui nullum, non abundavit ; et qui minimum, non minoratus est^d*, sed et illud quod Apostolus ad Corinthios dicit de sanctis Hierosolymitis : *Ut vestra, inquit, abundantia fiat ad illorum inopiam, et illorum abundantia fiat ad vestram inopiam^e*.

Ita ergo et nunc cohabitare iubetur Levita et sacerdos, qui non habent terram, Istrahelitae, qui habet terram, ut

j. Jn 17,24 k. Jn 17,21-22. 3 a. I Cor. 1,30 b. Éphés. 2,14
c. Col. 2,3 d. II Cor. 8, 15 ; Ex. 16,18 e. II Cor. 8,14.

sont pour lui, ces paroles du Seigneur Jésus : « Père, je veux que là où je suis, ils soient avec moi^j » et : « comme moi en toi et toi en moi nous sommes un, qu'ils soient un, eux aussi en nous^k. »

3. Si, lorsque tu entends dire que l'héritage des parfaits et des meilleurs, c'est le Seigneur, et que tu te demandes dans ton ignorance ce que signifie cette expression, apprends que le Seigneur est « sagesse^a ». Si donc on dit à quelqu'un que le Seigneur est son héritage, il aura la sagesse en héritage. Le Seigneur est appelé « justice^a » ; si donc on a le Seigneur pour héritage, on obtiendra la justice en héritage. Le Seigneur est la « paix^b », le Seigneur est la « rédemption^a », le Seigneur est le salut, dans le Seigneur sont « cachés les trésors de la sagesse et de la science^c ». Il recevra tout cela en héritage, celui qui aura le Seigneur pour héritage.

L'aide mutuelle Cependant, ceux dont on dit que l'héritage est la sagesse de Dieu, le Verbe de Dieu, la vérité et la justice, reçoivent leur demeure avec ceux dont l'héritage se tient sur la terre, afin que cette association permette à ceux qui ne peuvent encore rien par eux-mêmes, de participer avec l'aide des autres à la sagesse et à la science de Dieu, à sa vérité et à son Verbe. Et c'est ainsi que l'économie du plan divin s'étend jusqu'au moindre des hommes, de sorte que ceux qui à l'origine ne sont pas capables de recevoir la grâce divine méritent la lumière grâce à cette mise en commun ; elle s'accomplit ainsi, cette parole de l'Écriture : « Celui qui avait recueilli beaucoup n'avait rien de trop ; et celui qui avait très peu recueilli n'était pas en infériorité^d », et cette autre de l'Apôtre aux Corinthiens à propos des saints de Jérusalem : « Que votre superflu supplée à leurs besoins et que leur superflu supplée à vos besoins^e. »

Clercs et laïcs Ainsi donc, maintenant aussi, le lévite et le prêtre qui n'ont pas de terre reçoivent l'ordre de cohabiter avec l'Israélite qui

percipiat ab Istrahelite sacerdos et Levita terrena, quae non habet, et rursus Istrahelites percipiat a sacerdote et Levita coelestia et divina, quae non habet. Lex enim Dei sacerdotibus commissa est et Levitis, ut huic soli operam tribuant et verbo Dei absque ulla sollicitudine vacent. Sed iterum, ut vacare possint, laicorum uti ministeriis debent. Si enim laicus, quae necessaria sunt, non praebuerit sacerdotibus et Levitis, occupati illi in talibus, id est corporalibus curis, minus legi Dei vacabunt; illis autem non vacantibus neque operam dantibus legi Dei, tu periclitaris. Obscurabitur enim lux scientiae, quae in illis est, te non subministrante oleum lucernae, et culpa tua illud eveniet, quod dixit Dominus quia : *Caecus caeco ducatum praebens, ambo in foveam cadent^f*. Sed et illud in te complebitur, quod Dominus dixit : *Si enim lux, quae in te est, tenebrae sunt, ipsae tenebrae quantae sunt^g!*

Ut ergo lux scientiae in sacerdotibus fulgeat et lucerna eorum sit semper accensa, tu imple officium tuum, comple mandatum Dei erga obsequia sacerdotum. Quod si forte, susceptis a te quae necessaria sunt et sic *non quasi avaritia, sed quasi benedictione^h*, illi neglexerint eruditioni operam dare et verbo Dei vacare et in lege Dei meditari die ac nocte, ipsi videbunt quomodo pro animabus vestris reddant Domino rationem.

f. Matth. 15,14 g. Cf. Matth. 6,23 h. II Cor. 9,5.

1. Il est remarquable que dans ce passage le couple Israélite-Lévite de l'Ancien Testament soit figuré du couple laïc-clerc dans le Nouveau Testament. Origène met ici en connexion deux institutions de caractère historique dont l'une est la figure de l'autre; c'est là chez lui un cas rare. Cf. *Hom.*, 9,10 où la coalition des rois contre l'armée de Josué figure les persécutions contre les chrétiens. Ici un événement historique est figuré d'un autre événement historique. En règle générale, Origène donne ses préférences à la préfiguration d'une réalité intérieure mystique et spirituelle; cf. *Com. Jn*, X, 18 (13); *Pr.*, p. 189, § 110. Si un événement est figuré d'une réalité historique, il faut tout au moins que cette réalité soit porteuse d'un

possède la terre, afin que le prêtre et le lévite reçoivent de l'Israélite les choses terrestres qu'ils n'ont pas et qu'à son tour l'Israélite reçoive du prêtre et du lévite les choses célestes et divines qu'il ne possède pas. En effet la loi de Dieu a été confiée aux prêtres et aux lévites afin qu'elle soit le seul but de leur activité et qu'ils s'éloignent de toute préoccupation extérieure pour se consacrer à la parole de Dieu. Mais, pour qu'ils puissent s'y consacrer, il leur faut utiliser le ministère des laïcs¹. Car si le laïc ne fournit pas aux prêtres et aux lévites ce qui leur est nécessaire, de telles préoccupations — je veux dire les soucis matériels — les empêcheront de s'adonner complètement à la loi de Dieu; et s'ils ne s'y adonnent pas, s'ils ne consacrent pas leur activité à la loi de Dieu, c'est toi qui es en danger. Elle s'obscurcira en effet cette lumière de la science qui est en eux, si toi tu ne fournis pas l'huile à la lampe, et ce sera par ta faute que se réalisera la parole du Seigneur : « Quand un aveugle conduit un autre aveugle, tous deux tomberont dans le fossé. » Et tu accompliras aussi cette autre parole du Seigneur : « Si la lumière qui est en toi est ténèbres, que les ténèbres sont grandes^g! »

Eh bien donc, afin que brille dans « Le denier du culte » les prêtres la lumière de la science et que leur lampe soit toujours allumée, toi, fais ton devoir; accomplis ce que le Seigneur demande pour le service des prêtres. Que si, par hasard, après avoir reçu de toi le nécessaire — « non comme un don arraché à l'avarice, mais comme un don généreux^h » —, il y avait chez eux de la négligence pour se livrer à l'étude, pour se consacrer à la parole de Dieu et méditer jour et nuit la loi divine, c'est eux qui auront à rendre compte au Seigneur du salut de vos âmes.

mystère. Voir le schéma de BALTHASAR, « Le mystère d'Origène », *Rech. Sc. Rel.*, 27 (1937), p. 46, sur l'allégorisme du sacerdoce lévitique chez Origène.

Sed potius oremus Dei omnipotentis misericordiam, ut suo lumine, sua veritate, suo splendore omnes nos illuminare dignetur et dare *lucernam pedibus nostris*^l, ipsum Dominum nostrum Iesum Christum, qui est *vera lux mundi*^j, *cui est gloria et imperium in saecula saeculorum. Amen*^k.

i. Ps 118 (119),105 j. Jn 1,9 ; 8,12 k. Cf. I Pierre 4,11.

Ah ! faisons plutôt appel à la miséricorde de Dieu tout puissant afin qu'il daigne nous éclairer tous de sa lumière, de sa vérité, de sa splendeur, et nous donner « sa Parole comme un flambeau devant nos pas et une lumière dans nos sentiers^l », notre Seigneur Jésus-Christ lui-même qui est la vraie « lumière du monde^j » ; « à lui gloire et puissance dans les siècles des siècles. Amen^k. »

HOMILIA XVIII

De initio divisionis terrae quae divisa est ab Iesu, et quomodo accessit ad Iesum Chaleb et petiit ab eo Chebron.

1. Discamus ex lege, quam necessarie descripta est terrae divisio, quae primo per Moysen, secundo etiam per Iesum dicitur facta, non ut utramque servemus, sed rationem utriusque discentes illam solam teneamus, quae ab Iesu nostro Domino traditur.

Igitur illam terram, quae est trans Iordanen, Moyses distribuit; hanc autem, quae est terra sancta et *terra bona*^a, distribuit Iesus et principes tribuum Istrahel^b. Vides ergo quia, cum coeperit vera illa hereditas terrae sanctae a Salvatore distribui, adsumuntur etiam principes tribuum veri et spiritualis Istrahel. Quos autem putamus esse principes tribuum nostrarum vel ecclesiae principes, nisi sanctos Apostolos, ad quos dicit Salvator quia: *Sedebitis et vos super duodecim thronos, iudicantes duodecim tribus Istrahel*^c? Assumitur tamen ad divisionem etiam sacerdos, qui est arcanus et mysticus sermo Dei; sic enim dicit quia convenerit Iesus et Eleazar simul ad dividendam terram.

2. Et videamus quis est qui primus accepit hereditatem ab Iesu. *Chaleb*, inquit, *filius Ieffone*^a. Hic enim primus

1 a. Cf. Ex. 3,8 b. Jos. 14,1 c. Matth. 19,28. 2 a. Jos. 14,6-14.

1. Pour toute cette homélie, voir le passage de Procope (1028 ABC) qui suit de très près notre texte.

2. Procope, plus clair que Rufin dans ce passage, montre que

HOMÉLIE XVIII

LA PART DE CALEB

Sur les débuts du partage de la terre par Jésus. Comment Caleb vint trouver Jésus et lui demanda Hébron.

Les auteurs
du partage

1. Apprenons de la Loi comme nous était nécessaire la description du partage de la terre; partage qui fut d'abord, nous dit l'Écriture, l'œuvre de Moïse, et en second lieu l'œuvre de Jésus: nous n'aurons pas la même attitude à l'égard de ces deux partages, mais en apprenant leur nature respective, nous retiendrons celui-là seul qui nous est légué par notre Seigneur Jésus.

Moïse a donc distribué la terre qui est au-delà du Jourdain; mais la terre sainte, « la bonne terre^a », c'est Jésus qui l'a distribuée avec les princes des tribus d'Israël^{b1}. Tu le vois donc: dès que le Sauveur commencera de partager le véritable héritage de la terre sainte, il s'adjoindra les princes des tribus du véritable Israël, l'Israël spirituel. Or quels sont ces princes de nos tribus, ces princes de l'Église, sinon les saints apôtres à qui le Sauveur dit: « Vous serez assis sur douze trônes et vous jugerez les douze tribus d'Israël^c ». Cependant on associe également au partage un prêtre, qui est la parole secrète et mystique de Dieu; puisqu'on dit que Jésus et Éléazar se réunirent pour partager la terre².

Symbolisme
du cœur

2. Voyons quel est le premier à recevoir l'héritage des mains de Jésus. « C'est Caleb, dit l'Écriture, fils de Jéphoné^a. » Car il est

Josué et Éléazar sont, chacun pour leur part, figures du Fils de Dieu, l'un comme chef, l'autre comme prêtre.

petit et petit certis quibusdam rationibus et verbis, quae descripta sunt; quae verba etiam nos possunt instruere ad salutem.

Primo omnium Chaleb interpretatur quasi cor. Quis ergo est quasi cor, nisi is qui in omnibus intellectui operam tribuit, qui non aliquod membrum corporis ecclesiae esse dicitur, nisi illud, quod est in nobis praeclarius, cor; id est qui omnia cum ratione et prudentia gerit et ita cuncta dispensat; quasi non sit aliud nisi cor?

Interpretatur autem et Ieffone, pater eius, conversio. Hic ergo Chaleb filius est conversionis; quid nisi quia ad Deum conversus talem ex se fructum proferret, ut cor filium generaret? Est ergo omnis, qui divinis sensibus vacat et prudenter cuncta ac rationabiliter agit, Chaleb.

Hic primo quidem eruditus a Moyseo, secundo vero ab Iesu cui assistebat, dicit: *Tu nosli verbum quod locutus est Dominus ad Moysen hominem Dei*^b. Tu scis verbum quod locutus est Dominus ad Moysen nisi Iesus solus? Nemo sic intellexit legem, sicut docuit Iesus; ipse enim omnia docuit et aperuit, ipse revelavit Paulo quia *lex spiritalis est*^c.

Sicut locutus est, inquit, de me et de te. De me, inquit, et de te locutus est Moyses. De te quidem hoc est, quod dixit Dominus, quia: Si crederetis Moyseo, crederetis ulique et

b. Jos. 14,6 c. Rom. 7,14.

1. On reconnaît ici la conception stoïcienne de l'âme dont la partie supérieure, l'hégémonikon, a son siège dans le cœur qui joue ainsi un rôle vital essentiel non seulement dans la vie physique mais dans la vie psychique; l'intelligence est une des parties de ce *pneûma* psychique dont le centre d'impulsion est le cœur (Cf. G. VERBEKE, *L'évolution de la doctrine du pneûma du Stoïcisme à saint Augustin*, Louvain, 1945, p. 32 sv.) Le passage correspondant de Procope (1028 B) fait allusion au rôle de l'hégémonikon.

Le nom de Caleb peut signifier soit « comme le cœur », soit « tout

le premier à adresser sa demande, et sa demande s'accompagne de paroles et d'arguments dont on nous rapporte la teneur; ces paroles peuvent encore nous instruire pour le salut.

En premier lieu, Caleb signifie *comme le cœur*. Qui donc est comme-le-cœur sinon celui qui en toutes choses consacre son activité à la pensée, qui ne reçoit pas le nom d'un membre quelconque de l'Église, mais est assimilé à l'organe le plus honorable de notre personne, le cœur; c'est-à-dire qui, dans tous ses actes, se conforme à la raison et à la sagesse et règle toutes choses comme s'il était le cœur¹?

Quant à Jéphoné, son père, il signifie *conversion*². Ce Caleb est donc le fils de la conversion. Quel sens donner à cela, sinon qu'en se tournant vers Dieu, il a produit un tel fruit qu'il a engendré un fils qui est le cœur. Donc tout homme qui s'adonne aux pensées divines et qui agit en tout avec sagesse et raison, c'est Caleb.

Et Caleb a d'abord été instruit par Moïse, mais en second lieu par Jésus qu'il assistait; il dit à Jésus: « Tu connais la parole que le Seigneur a dite à Moïse, l'homme de Dieu^b? » Tu connais la parole que le Seigneur a dite. Qui pourrait connaître la parole que le Seigneur a dite à Moïse sinon Jésus seul! Personne n'a eu l'intelligence de la Loi comme Jésus dans son enseignement; car c'est lui qui nous a tout appris et tout découvert; c'est lui qui a révélé à Paul que « la Loi est spirituelle^c ».

« Comme il a parlé, poursuit Caleb, à mon sujet et au tien. » « C'est à mon sujet et au tien » que Moïse a parlé. « A ton sujet? » c'est ce que dit le Seigneur: « Si vous croyiez

le cœur » (*πᾶσα καρδία*), cf. Wurtz, p. 205; 542. Cette dernière explication est celle de Philon: « Quant à Caleb, il est, lui, changé tout entier, car Moïse dit qu'il se forma un autre esprit en lui; sa partie raisonnable (*ἡγεμονικόν*) se transfigura en une suprême perfection; car le mot de Caleb traduit signifie « tout le cœur »; symbole de ce que son âme ne balançait point ni d'un côté ni de l'autre... » (*Mut.*, 123-124. On voit que Philon associe aussi Caleb à l'hégémonikon.

2. Cf. Wurtz, p. 133. 548.

mihi; de me enim ille scripsit^d. De me vero quod dixit, hoc est de Chaleb, qui cor est, certum est quia de corde scripserit Moyses, quippe qui omnia prudenter sapienterque conscripsit. Ait ergo : Hodie valeo, sicut valebam tunc^e. Sanctus quippe similiter valet et in praesentibus et in praeteritis, et in novis et in veteribus, et in evangeliiis, et in lege. Hoc est ergo, quod dicit, valere se hodie sub Iesu, sicut tunc sub Moyseo, quia in utriusque testamenti mysteriis cor vigilans valet.

3. Sed videamus etiam petitionem eius, quam primam poposcit ab Iesu Chaleb, Ieffone filius : *Peto te, inquit, montem hunc sicut dixit Dominus in die illa^a.*

Nihil humile vel deiectum sanctus requirit, nihil quod in demersis convallibus iaceat, sed montem quaerit excelsum et montem in quo civitates magnae et munitae sint. Scriptum est enim quia : *Ibi sunt Enachim, civitates magnae et munitae^a. Et haec poscebat, quia noverat belligerari, sicut scriptum est : Civitates munitas occupavit sapiens, et destruxit munitionem in qua confidebant impii^b. Putas, cum haec diceret Salomon, hoc nos volebat docere quia sapiens caperet civitates et munitiones destrueret ex lapidibus constructas? An illud potius indicat quod civitas et muri sint impiorum dogmata et syllogismi philosophorum, quibus adstruunt impia quaeque et divinae legi contraria, quae apud paganos vel barbaros observantur? Sed et illa in his deputanda sunt et civitates munitae esse atque in montibus collocatae, quae haeretici in scripturarum assertionibus velut in altis montibus collocant. Iestas ergo civitates sapiens quisque verbum*

d. Jn 5,46 e. Jos. 14, 11. 3 a. Jos. 14,12 b. Cf. Prov. 21,22.

1. Géants plusieurs fois cités dans la Bible.

à Moïse, vous croiriez aussi en moi ; car il a écrit de moi^d. » Et quand il dit : « A mon sujet » — c'est-à-dire au sujet de Caleb qui est le cœur —, il est sûr que Moïse a écrit au sujet du cœur, lui dont les écrits sont pleins de sagesse et de prudence. Il ajoute : « Ma force de maintenant est la même que celle d'autrefois^e. » Le saint en effet a même force dans le présent et dans le passé, dans les choses nouvelles et dans les choses anciennes, dans les Évangiles et dans la Loi. Voilà donc ses paroles : il a même force aujourd'hui au temps de Jésus qu'autrefois au temps de Moïse, car un cœur vigilant a même force dans les mystères des deux testaments.

La montagne
fortifiée

3. Examinons cependant la demande que présenta en premier à Jésus Caleb, fils de Jéphoné : « Je te demande, lui dit-il, cette montagne dont le Seigneur a parlé en ce jour-là^a. »

Le saint ne recherche rien de bas ni d'abject, rien qui se trouve au fond des vallées, mais il réclame une montagne élevée, une montagne couverte de grandes villes fortifiées. L'Écriture dit en effet : « Là se trouvent des Enachim¹ et de grandes villes fortifiées^a. » Si tel était l'objet de sa demande, c'est qu'il connaissait l'art de la guerre, selon ce qu'il est écrit : « Le sage a pris d'assaut des villes fortifiées et il a renversé les remparts où les impies mettaient leur confiance^b. » Crois-tu que, lorsque Salomon disait ces paroles, il voulait nous enseigner que le sage prend des villes et renverse des remparts construits avec des pierres? Le sens de ces paroles, n'est-ce pas plutôt que la ville et les remparts représentent les doctrines et les raisonnements avec lesquels les philosophes impies édifient toutes les opinions sacrilèges et contraires à la loi divine qui sont en vigueur chez les païens et les barbares? Il faut mettre également au nombre des opinions sacrilèges et des villes fortifiées placées sur les montagnes, les affirmations que les hérétiques attribuent à l'Écriture en les y plaçant comme sur de hautes montagnes. Voilà les cités que détrui-

veritatis praedicans destruxit et urbes mendacii veritatis ariete subvertit, sicut et Apostolus Paulus dicebat : *Cogitationes destruentes et omnem altitudinem, quae exollit se adversus scientiam Dei*^c.

Ita ergo etiam nunc sapientissimus hic Chaleb assistit ante Iesum et promittit valere se ad bellum et promptum esse ad proelium et ideo deposcit permitti sibi velut disputandi facultatem, ut congregiatur cum dialecticis saeculi ; cum his, qui pro veris falsa confirmant, ut eos confutet et superet et subvertat omnia, quae illi falsis assertionibus construxerunt. Ideo denique videns alacritatem eius *Iesus benedicit*, inquit, *eum*^d, scilicet quod talia deposcat et audeat. Sed et tu si vis dare operam studiis et legem Dei prudenter meditari et effici cor in lege Dei, potes istas magnas et munitas urbes, id est assertiones subvertere falsitatis, ut et tu merearis benedici ab Iesu et accipere ab eo Chebron.

Interpretatur autem Chebron coniunctio vel coniugium. Per quod potest fortasse illud ostendi, quod spelunca duplex comparata ab Abraham patriarcha in ea est, in qua coniugia patrum et reliquiae eorum iacent, id est Abraham cum Sarra, Isaac cum Rebecca, Iacob cum Lia. Meruit ergo Chaleb patrum reliquias in hereditate suscipere, sine dubio quia per sapientiam, quae in eo erat, qua vigeat et sub Moyse et sub Iesu, intellexerat coniunctionis ipsius rationem et perspexerat quid esset causae quod cum Abraham sola Sarra^e ibi iaceret et neque Agar neque Chettura ei meruisset adiungi, vel quid esset causae

c. II Cor. 10,5 d. Jos. 14,13 e. Cf. Gen. 23,19.

1. Le symbolisme de la montagne est donc double — comme tant de symbolismes chez Origène ! C'est la hauteur où s'établit le saint ou bien celle qui s'élève contre Dieu. Cf. en *Hom. Jér.*, 12,12 (Kl., p. 98) l'opposition des montagnes de lumière et des montagnes de ténèbres.

sent les sages en proclamant la parole de vérité, et voilà les villes de mensonge qu'ils renversent par le bélier de la vérité, suivant la parole de l'apôtre Paul : « Renversant les raisonnements et toute hauteur qui s'élève contre la science de Dieu^{e1}. »

Il se tient encore aujourd'hui devant Jésus, le très sage Caleb ; il lui promet d'être fort à la guerre et prêt à la lutte, et il demande pour ainsi dire la permission de débattre, afin de s'attaquer aux raisonneurs du siècle, à ceux qui affirment le faux à la place du vrai, pour les réfuter, les vaincre, et renverser toutes les constructions de leurs sophismes. C'est pourquoi, voyant son zèle, « Jésus le bénit^d » ; sans doute bénit-il de tels désirs et une telle audace. Mais toi aussi, si tu veux te consacrer à l'étude, méditer la loi de Dieu dans un esprit de sagesse et devenir *cœur* dans la loi de Dieu, tu es capable de renverser les grandes villes fortifiées, autrement dit les inventions du mensonge, tu mériteras la bénédiction de Jésus et tu recevras de lui Hébron.

L'héritage Or, Hébron signifie *union* ou
des Patriarches mariage². Voici peut-être le sens de
ce détail : la double grotte, que s'était préparée le patriarche Abraham, se trouve dans cette ville où reposent les restes des patriarches avec leurs épouses, c'est-à-dire Abraham avec Sara^e, Isaac avec Rébecca, Jacob avec Lia. Caleb a donc mérité de recevoir en héritage les restes de ses pères, sûrement parce qu'avec la sagesse qui était en lui, sagesse qui faisait sa force au temps de Jésus comme au temps de Moïse, il avait compris la raison de ces unions et en avait pénétré les motifs : pourquoi Sara reposait là, seule avec Abraham, alors que le même honneur était refusé à Agar et à Cétura ; pourquoi on voyait Lia reposer

2. Cf. *Hom.*, 13, 2, p. 308-9. Même association entre Hébron et les couples de patriarches en Philon (*Post.*, 60-62).

quod cum Iacob sola Lia iacere videretur et neque Rachel, quae amplius fuerat dilecta, neque aliqua ex concubinis in sepulcro ei fuerit copulata. Ipse ergo in memoriis patrum hereditatem capit prudens et sapiens Caleb. Ipsi Iesus Enachitarum gentis metropolin tribuit Chebron et efficitur ei *sors usque in hodiernum diem*^f.

Utinam et mihi daretur sors Abraham et Isaac et Iacob, et efficeretur meus Deus meus, sicut effectus est *Deus Abraham et Deus Isaac et Deus Iacob*^g, in Christo Iesu Domino nostro, *cui est gloria et imperium in saecula saeculorum. Amen*^h!

f. Jos. 14,14 g. Act. 7,32 ; Ex. 3,6 h. I Pierre, 4,11.

seule à côté de Jacob, alors que Rachel, la plus aimée, ni aucune de ses concubines ne lui fut associée dans son tombeau. C'est donc le prudent et sage Caleb qui prend l'héritage en mémoire de ses pères. C'est à lui que Jésus attribua Hébron, ville principale des Énacites, « héritage qui lui appartient jusqu'à ce jour^f ».

Ah ! puissé-je recevoir l'héritage d'Abraham, d'Isaac et de Jacob ! que « le Dieu d'Abraham, le Dieu d'Isaac et le Dieu de Jacob^g » devienne aussi ma part d'héritage en Jésus-Christ notre Seigneur « à qui est gloire et puissance dans les siècles des siècles. Amen^h ».

HOMILIA XIX

De finibus hereditatis tribus Iuda.

1. Distribuit hereditatem Moyses, distribuit hereditatem et Iesus. Sed non est scriptum in distributione hereditatis Moysei quia : *Cessavit terra a bellis*, in distributione vero Iesu ipsa verbi praefatio sic incipit : *Et cessavit*, inquit, *terra a bellis*^a. Si ergo et tu dignus vis effici, qui hereditatem consequaris ab Iesu, et sumere ab eo portionem, oportet te prius omnia bella finire et in pace consistere, ut etiam de tuae carnis terra dicatur quia : *Cessavit terra a bellis*.

2. Tunc deinde cum consuetudo sit sanctae scripturae quattuor partes orbis terrae, quas vel axes vel plagas nominant, appellare, in descriptione finium tribus Iuda duae tantummodo nominantur et duae reticentur. Sic enim scriptum est : *Et facti sunt fines tribus filiorum Iuda secundum plebes eorum a finibus Idumaeae, a deserto Sin ad occidentem*^a. Et cum descripsisset fines ab occidente, tunc deinde dicit : *Et ab oriente omne*, inquit, *mare salsum*^b, et alias duas partes reticuit, id est septentrionis vel meridiani. Vide ergo, si non repleta sunt ista mysteriis. Licet nos singula vel sentire vel explicare nequeamus, tamen

1 a. Jos. 14,15. 2 a. Jos. 15,1 b. Cf. Jos. 15,5.

1. Pour l'ensemble de cette homélie, cf. Procope, 1028 D à 1029 C.
2. Cette singulière interprétation du texte des LXX se retrouve chez Procope. Pourtant les LXX traitent successivement des quatre frontières de la Judée (Jos., 15,1-12). Tout au long de cette homélie, Origène développe une interprétation allégorique des noms de lieux qui — comme en *Hom. Nomb.*, 12,3 ; 27,9-11 — permet d'expliquer les étapes du désert comme un itinéraire spirituel de l'âme.

HOMÉLIE XIX

LES FRONTIÈRES DE JUDA

Les frontières de l'héritage de la tribu de Juda.

Le repos spirituel 1. Moïse a distribué des parts d'héritage, Jésus en a distribué aussi. Mais, à propos du partage opéré par Moïse, l'Écriture ne dit pas que « la terre se reposa de la guerre », tandis que le partage de Jésus est introduit par ce préambule : « La terre se reposa de la guerre^a. » Si donc tu veux te rendre digne d'obtenir de Jésus ta part d'héritage et de recevoir ton lot de ses mains, il te faut d'abord faire cesser toutes les guerres et t'établir dans la paix, afin qu'on dise de cette terre qu'est ta propre chair : « La terre se reposa de la guerre¹. »

Les deux frontières 2. Ensuite, bien que les saintes Écritures nomment d'ordinaire les quatre parties du monde — qu'on appelle régions ou points cardinaux —, dans cette description des frontières de la tribu de Juda, elles en nomment deux seulement et passent sous silence les deux autres. Il est écrit en effet : « Les frontières de la tribu des fils de Juda selon leurs familles, furent aux confins de l'Idumée, du côté du désert de Sin, vers l'Occident^a. » Et après avoir décrit les frontières occidentales, l'Écriture ajoute : « La frontière orientale c'était toute la mer Salée^b », et elle tait les deux autres régions : le Nord et le Midi². Voyons donc s'il n'y a pas là une foule de mystères. Bien que nous soyons incapables de comprendre et d'expliquer chacun de ces mystères, nous

prout Dominus praebere dignatur et nos capere valemus, discutere singula quaeque temptabimus.

Facili sunt, inquit, fines Iuda secundum plebes eorum a finibus Idumaeae, a deserto Sin ad occidentem^a. Igitur fines Iudaeae proximi sunt finibus Idumaeae. Idumaea vero, sicut saepe iam diximus, interpretatur terrena. Post terrena ergo statim consequuntur fines Iudaeae. Sed et a deserto, inquit, Sin. Interpretatur autem Sin tentationes. Post tentationes ergo consequuntur fines hereditatis Iudaeae. — Occidens et oriens nominatur et vicina loca ea, quae supra diximus, immo confinia. Sed et vallis Aegypti^c vicina occidentalibus partibus designatur, quae est a deserto ad occidentem; ab oriente vero cinguntur fines mari salso.

3. *Post hoc a collibus, inquit, qui tenduntur ad occidentem; et inde adscenditur ab occidente usque Cadès Barne^a et sic pertenditur ab occidente ad occidentem Cadès. Et hi sunt fines eorum ab Africo et inde perrexit usque ad vallem Aegypti. Vides quomodo in occidentis partibus et Africum et Aegyptum nominat et occasum? Sine dubio, ut haec omnia sciat sibi unusquisque evadenda esse et transeunda, ut ita demum possit ad tribum regiam pervenire, de qua dicit Apostolus: *Certum est autem quod ex Iuda ortus est Dominus noster^b.**

A finibus autem Idumaeae^c est desertum Sin. Paulo ante diximus de deserto Sin quod tentationes significaret, et

c. Jos. 15,4. **3** a. Jos. 15,2-3 b. Hébr. 7,14 c. Jos. 15,1.

1. Γῆτον est employé pour Iduméen dans *Com. Lam. Jér.*, frag. 117 (Kl., p. 277). Autres interprétations dans Wurtz, p. 263, 488.

2. Cf. *Hom. Nomb.*, 27,11 (B., p. 271); *Hom. Ex.*, 11,1 (B., p. 253); Wurtz, p. 81.

essaierons pourtant de les pénétrer à mesure, selon les secours que daignera nous fournir le Seigneur et selon nos propres capacités.

Frontières d'« Occident » « Les frontières des fils de Juda, selon leurs familles, furent aux confins de l'Idumée, du côté du désert de Sin vers l'Occident^a. » Donc les frontières de Judée sont tout près des frontières de l'Idumée. Or l'Idumée, comme nous l'avons souvent dit déjà, signifie *terrestres*¹. Ainsi donc les frontières de la Judée se trouvent immédiatement après les choses terrestres. « Du côté du désert de Sin », dit l'Écriture. Or Sin signifie *tentations*². Donc les frontières de l'héritage de Judée se trouvent après les tentations. — On nomme l'Orient et l'Occident ainsi que les lieux cités ci-dessus, qui sont voisins, ou plutôt limitrophes. Cependant on présente aussi « le val d'Égypte^c » comme voisin des régions occidentales : il se trouve du côté du désert vers l'Occident ; tandis que du côté de l'Orient les frontières sont entourées par la mer Salée³.

3. « Depuis les collines qui s'étendent vers l'Occident, poursuit l'Écriture ; et de là on monte du côté de l'Occident jusqu'à Cadès Barné^a. » Ainsi le pays s'étend-il du côté de l'Occident jusqu'à l'Occident de Cadès. Telles sont les frontières du côté de l'Africus ; et de là on se rend jusqu'au val d'Égypte. Tu vois que dans ces régions occidentales on parle de l'Africus, de l'Égypte et du couchant. C'est sans doute pour que chacun sache bien qu'il lui faut franchir et traverser toutes ces régions afin de pouvoir parvenir jusqu'à la tribu royale dont l'Apôtre dit : « Il est sûr que notre Seigneur est sorti de Juda^b. »

Le désert de Sin se trouve « aux confins de l'Idumée^c ». Or nous avons dit un peu plus haut du désert de Sin qu'il

3. Ce passage entre tirets surcharge le développement et ne se trouve pas dans Procope.

ideo necesse est nos transire eremum tentationum, ut sic possimus pervenire in hereditatem filiorum Iuda.

Sed et adscendere nos oportet adscensum collium Acrabin, quod interpretatur scorpiones. Transeundi ergo nobis sunt et calcandi etiam scorpiones, illi sine dubio, de quibus Salvator dicit : *Ecce dedi vobis potestatem calcandi super serpentes et scorpiones*^d. Qui ergo vult et desiderat ingredi in hereditatem tribus Iuda, oportet eum adscendere adscensiones istas et calcare atque evadere scorpiones, qui obsistunt. Unde arbitror quod istud iter agenti et Ezechieli prophetae dicebat Dominus : *Fili hominis, in medio scorpionum tu habitas*^e.

Et sunt, inquit, fines usque Cades. Cades interpretatur sanctum vel sanctificatio. Fines ergo Iudae usque ad sanctificationem perveniunt.

d. Lc. 10,19

e. Éz. 2,6.

1. Cf. Wutz, p. 310.

2. Cf. *Hom. Nomb.*, 19,1 (B., p. 177, ligne 23) ; Wutz, p. 387.

3. Bien que le schéma ci-contre ne soit qu'approximatif, on y verra que les frontières occidentales sont en fait des frontières méridionales ; interprétation favorisée sans doute par le sens de $\lambda\psi$ (Procope) ou *Africus* (Rufin) : le (vent du) *Sud-Ouest*.

Correspondances allégoriques des noms de lieux :

Idumée = choses terrestres.

Sin = tentations.

Acrabim = scorpions.

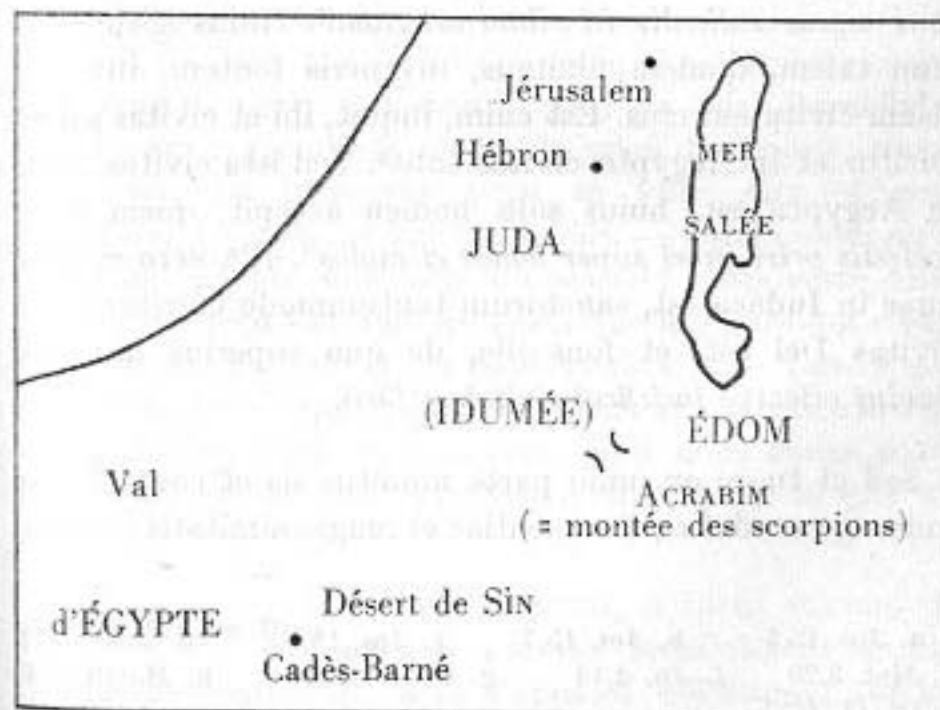
Cadès = sanctification.

Il est inutile de rechercher un itinéraire concret dans cette transposition allégorique. Cependant on notera que l'*Idumée* des Septante (en Jos., 15,1) représente en fait l'ancien *Edom*, qui se trouvait au sud de la mer Salée, d'autre part que le désert de Sin devait entourer la région de Cadès-Barné.

représentait les tentations ; ainsi nous faut-il franchir les déserts des tentations pour pouvoir parvenir à l'héritage des fils de Juda.

Il nous faut cependant faire l'ascension des collines d'Acrabim, mot qui signifie *scorpions*¹. Il nous faut donc franchir et fouler aux pieds les scorpions, sûrement ces scorpions dont parle le Sauveur : « Voilà que je vous ai donné pouvoir de fouler aux pieds les serpents et les scorpions^d. » Si donc on a le désir et la volonté d'entrer dans l'héritage de la tribu de Juda, il faut pratiquer ce genre d'ascension, fouler aux pieds les scorpions qui barrent la route et leur échapper. C'est le chemin que suivait sans doute le prophète Ézéchiél lorsque le Seigneur lui disait : « Fils de l'homme, tu habites au milieu des scorpions^e. »

« Les frontières, ajoute l'Écriture, allaient jusqu'à Cadès. » Cadès signifie *saint* ou *sanctification*². Les frontières de Juda atteignent donc la sanctification⁴.



4. Sed videamus etiam, qui sint fines ex partibus orientis. Non quo velim nunc locorum catalogum facere, sed ut mysteriorum quae per haec significantur, contueamur imagines. Dicitur ergo ab orientis partibus tribus Iudae esse mare salsum^a et post hoc in parte eius nominatur fons solis^b et civitas solis^c et in eadem tribu esse etiam civitas litterarum^d.

Oportet igitur omnem, qui vult introire in partem filiorum Iuda, transire prius mare salsum, vitae scilicet huius undas et turbines superare, et evadere omnia quae in hoc mundo pro incerto sui et lubrico marinis fluctibus comparantur, ut possit ad Iudae terram pervenire et ad fontem solis accedere. Quis autem est fons solis vel cuius solis? Illius sine dubio, de quo scriptum est : *Timentibus autem nomen meum orietur sol iustitiae*^e. Huius ergo solis, si prius evaseris mare salsum, fontem invenies in terra Iudae. Quem fontem? Illum profecto, de quo dicebat Iesus : *Qui autem biberit de aqua, quam ego do ei, fiet in eo fons aquae salientis in vitam aeternam*^f. Huius igitur solis cum talem, qualem diximus, inveneris fontem, invenies etiam civitatem eius. Est enim, inquit, ibi et civitas solis^c. Dicitur et in Aegypto civitas solis^g. Sed ista civitas, quae in Aegypto est, huius solis nomen accepit, quem *pater coelestis oriri iubet super bonos et malos*^h. Illa vero civitas, quae in Iudaea est, sanctorum tantummodo efficitur, quia civitas Dei est, et fons ille, de quo superius diximus, *fluvius effectus laetificat civitatem Dei*ⁱ.

Sed et tu, si ex omni parte munitus sis et continentiae muro circumdatus, si sapientiae et magnanimitatis turribus

4 a. Jos. 15,5 b. Jos. 15,7 c. Jos. 15,10 d. Jos. 15,15.
e. Mal. 3,20 f. Jn. 4,14 g. Gen. 41,45 h. Matth. 5,45
i. Ps. 45 (46),5

Frontières d'Orient 4. Voyons cependant quelles sont les frontières du côté de l'Orient. Ce n'est pas que je veuille dresser une liste des lieux, mais c'est pour que nous considérons les images des mystères qui y sont symbolisés. L'Écriture dit donc que dans la partie orientale de la tribu de Juda il y a eu la mer Salée^a ; on mentionne ensuite dans cette région la source du soleil^b et la ville du soleil^c ; on trouve également dans la même tribu la ville des lettres^d.

Si donc l'on veut entrer dans le lot des fils de Juda, il faut d'abord franchir la mer Salée, c'est-à-dire surmonter les remous et les tourbillons de cette vie, et échapper à tout ce qui est instable et périlleux en ce monde et qu'on peut comparer aux flots de la mer ; ainsi parviendra-t-on en terre de Judée et l'on s'approchera de la source du soleil. Qu'est-ce que cette source du soleil, et de quel soleil s'agit-il ? Ah ! c'est le soleil dont il est écrit : « Pour vous qui craignez mon nom, se lèvera un soleil de justice^e. » Si donc tu commences à franchir la mer Salée, tu trouveras en terre de Juda la source de ce soleil. Quelle est cette source ? Mais assurément celle dont parlait Jésus : « Celui qui boit de l'eau que je lui donnerai, il se formera en lui une source d'eau jaillissante pour la vie éternelle^f. » Après avoir rencontré la source du soleil dont nous venons de parler, tu trouveras aussi sa ville. Car, d'après l'Écriture, il y a là une ville du soleil^g ; mais cette ville d'Égypte a reçu son nom du soleil que le « Père des cieux fait lever sur les bons et sur les méchants^h ». — Tandis que la ville de Judée appartient seulement aux saints, car elle est la cité de Dieu, et la source, dont nous avons parlé plus haut, est devenue « le fleuve qui réjouit la cité de Dieuⁱ ».

L'âme, cité de Dieu Mais toi aussi, si tu es entouré de partout par des fortifications et par un mur de continence, si tu l'appuies solidement sur les

confirmatus es, etiam tu efficiaris *civitas Dei*. Si vero ad haec omnia adieceris tibi scientiae lumen, sicut dixit Esaias : *Illuminate vobis lumen scientiae*^j, et *sol te iustitiae radiaverit*, efficiaris etiam tu *civitas solis* vel *civitatem solis* sorte hereditatis accipies.

Sed et si te tradideris legi Dei et in ipsa *meditaberis die ac nocte*^k et *non recedet liber legis*^l de manu tua, sicut dicitur ad Iesum, et si memor sis praecepti Salvatoris, in quo dicit : *Scrutamini Scripturas*^m, si ergo talibus te studiis mancipaveris et eruditionem legis divinae vel legendo vel audiendo obtinueris, tuae portionis efficitur *civitas litterarum*^d.

Et haec quidem nos pro possibilitate sensus nostri vel etiam pro vestri auditus capacitate discussimus ; summa vero scientiae et profundior ac lucidior horum intelligentia apud illos erit, qui veram hereditatem veri et unigeniti filii Dei, quae *repromissa est his qui eum perfecte dilexerint*ⁿ, consequi merebuntur in Christo Iesu Domino nostro, *cui est gloria et imperium in saecula saeculorum. Amen*^o!

j. Osée (!) 10,12 LXX k. Ps. 1,2 l. Jos. 1,8 m. Jn. 5,39
n. Jac. 2,5 o. Cf. I Pierre 4,11.

tours de la sagesse et de la grandeur d'âme, tu deviendras toi aussi « la cité de Dieu ». Et si à tout cela tu ajoutes la lumière de la science, selon la parole d'Isaïe : « Faites briller sur vous la lumière de la science^j » et que « le soleil de justice » t'éclaire de ses rayons, tu deviendras, toi aussi, « ville du soleil » et tu recevras en héritage la « ville du soleil ».

Pendant si tu te consacres à la loi de Dieu et que tu la « médites jour et nuit^k », si « le livre de la Loi ne s'éloigne pas^l » de ta main, comme il est recommandé à Jésus, et si tu te souviens du précepte du Sauveur : « Scrutez les Écritures^m » ; si donc tu te livres à de telles études et atteins à la science de la Loi divine, en écoutant ou en lisant, la « ville des lettres^d » deviendra ta part d'héritage.

Tous ces éclaircissements, nous vous les avons donnés selon la mesure de notre pénétration et selon aussi vos possibilités d'entendement ; mais la perfection de la science, les lumières plus pénétrantes et plus vives sur tous ces sujets, elles se trouveront seulement chez ceux qui mériteront le véritable héritage du véritable Fils unique de Dieu, cet héritage « promis à ceux qui l'auront aiméⁿ » parfaitement, et qu'ils obtiendront dans le Christ Jésus notre Seigneur « à qui est gloire et puissance dans les siècles des siècles. Amen^o ».

EADEM HOMILIA XX

De difficultate intelligentiae et de Chaleb quomodo accepit Chebron, vel de filiabus eius.

1. Si quibus possibile est adscendere *ad terram sanctam et bonam, terram viventium*^a, in qua mors non est, si qui per spiritum meruit ad haec videnda conscendere, ille potest verius nosse hereditatum et locorum et appellationum, quae in his locis scripta sunt, differentias. Verum quia difficile est ita eruditam vel gratia spiritus repletam invenire animam, conamur nos consolationis communis causa, ne forte taedio efficiatur auditoribus sermo divinus et lectio, si nihil explanationis accipiat, orantibus vobis et Domino donante haec interim de huiuscemodi lectionibus perstringere, quae aedificare possint animas nostras. Si qua autem sunt, quae vel nos ad praesens sentire non possumus vel vos nondum potestis audire, ex his tamen, quae disserimus, correctiores atque emendatiores redditi,

1 a. Cf. Ex. 3,8+Ps. 26 (27),13

1. Le passage correspondant de la *Philocalie* commence avec le début de cette homélie et se termine à la fin du paragraphe intitulé : « l'obscurité efficace ». Nous donnons ici la traduction française et en Appendice II le texte grec comparé à celui de Rufin.

Traduction du texte de la *Philocalie*, 12

(Afin que ne se décourage pas celui qui, en lisant les Saintes Écritures, ne comprend pas les obscurités qui s'y trouvent sous forme d'énigmes et de paraboles. Tiré de la 20^e homélie sur Jésus Navé) :

HOMÉLIE XX

SECRÈTE ACTION DE L'ÉCRITURE CALEB ET OTHONIEL

Les difficultés de l'intelligence spirituelle. Comment Caleb a reçu Hébron, ou : les filles de Caleb.

Nostalgie d'exégète 1. S'il était possible à certains de monter jusqu'à « la terre sainte et bonne, la terre des vivants^a », où il n'y a plus de mort ; si l'on obtenait de l'Esprit de s'élever jusqu'à cette vision, on saisirait, dans une vérité accrue, le sens des distinctions que fait l'Écriture quand elle nous parle ici des parts d'héritage, de leurs places, de leurs noms respectifs¹. Mais comme il est difficile de trouver une âme aussi savante ou aussi comblée des grâces de l'Esprit, nous nous efforçons, quant à nous, d'apporter un modeste secours à nos auditeurs, de peur qu'en l'absence de toute explication ils ne se sentent gagnés de lassitude à la lecture des paroles divines : avec l'aide de vos prières et la grâce du Seigneur nous essaierons sommairement de tirer de cette sorte de lectures de quoi édifier nos âmes. S'il est des points qui actuellement dépassent notre compréhension, ou que vous ne soyez pas

De telles lectures sont de grande utilité pour celui qui peut comprendre la vraie nature de l'héritage distribué par Jésus aux enfants d'Israël et pour celui qui est capable de monter jusqu'à la terre sainte, la terre vraie, la terre véritablement bonne et qui, au simple énoncé des noms, saisit la correspondance entre la description des lieux et la diversité des lots. Mais puisque il est difficile de trouver quelqu'un qui en tire un tel profit, nous voulons encourager nos auditeurs à ne pas

etiam illa, quae nunc capere non possumus, meliores effecti comprehensuros nos sperare debemus. Et quidem optimum erit haec assequi, dum in hac vita sumus, ubi laboris praemium iustum est; si minus, post obitum fortasse innotescant his qui merebuntur.

Verumtamen etiam illud admoneo, non parum ex hoc ipso utilitatis animae conferri, quod aures nostras, licet obscura videatur, lectio divini sermonis adlabitur. Si enim creditur a gentilibus quod carmina quaedam, quas praecantationes appellant, quibus istud artis est, insusurrantes, nominibus quibusdam compellatis, quae ne illi quidem, qui invocant, norunt, ex solo vocis sono vel sopiunt serpentes vel etiam de cavernis protrahunt abstrusis, saepe autem et in corporibus humanis tumores vel fervuras, aut alia huiusmodi voce sola reprimere dicuntur, interdum etiam animae stuporem quendam sensus infligere, ubi tamen Christi non restiterit fides: quanto magis totius praecantationis et carminis validiorem et potentiorem ducendam credimus quamcumque illam Scripturae sanctae vel sermonum vel nominum appellationem?

1. C'est sans doute à l'occasion de la lecture de Jos., 15,13-62 et devant la liste décourageante de noms propres — tous pleins de mystères! — qui s'étend du verset 20 au verset 62 qu'Origène expose à ses auditeurs cette curieuse conception de l'Écriture. Il y fait allusion aussi dans le *Contre Celse* (cf. *Contre Celse*, I, 6: pouvoir du nom de Jésus et des récits évangéliques sur les démons). Ces vues d'Origène sont liées à la croyance en l'efficacité de certains noms qui possèdent, de par leur nature même, une sorte de pouvoir magique; c'est ainsi pour les noms divins (*ibid.*, I, 24; K., p. 74-75), les noms du Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob (*ibid.*, IV, 33; K., p. 303 sv.) ou le nom de Jésus (*ibid.*, I, 25.; K., p. 76; *ibid.* I, 67; K., p. 121, ligne 23). Origène se défend pourtant de donner à ces noms une valeur magique semblable à celle des païens; le Dieu des chrétiens comprend et accepte des prières dans toutes les langues (*ibid.*, VIII, 37; K., p. 252). Sur la croyance d'Origène à l'efficacité des formules magiques, voir BARDY, « Origène et la magie », *Rech. Sc. rel.*, 18 (1928), p. 132-142. Origène évite ici l'accusation de magie par sa curieuse théorie des puissances intérieures à l'âme qui, elles, reçoivent cette nourriture que l'auditeur ne peut comprendre; voir sur ce point Appendice I.

Nous citons ici un passage des *Récits d'un pèlerin (russe) à son*

encore capables de saisir, nous devons espérer que, améliorés et corrigés par nos réflexions présentes, nous arriverons, en devenant meilleurs, à comprendre ce qui actuellement nous échappe. Le mieux sera d'y atteindre pendant cette vie, en juste récompense de notre effort; sinon, après la mort, connaissance en sera donnée sans doute à ceux qui l'auront mérité.

L'Écriture, chant magique

Cependant, je voudrais aussi avancer cette idée que le simple fait d'entendre la lecture des paroles divines, même si elle nous paraît obscure, n'est pas pour l'âme d'une mince utilité. Car si les nations païennes croient qu'en murmurant certains chants, nommés incantations par ceux qui les pratiquent, ou qu'en prononçant certains noms dont le sens est ignoré de ceux mêmes qui font l'invocation, on engourdit les serpents par le simple effet des paroles prononcées, ou encore qu'on les fait sortir du fond des grottes; et si l'on raconte que souvent, même dans les corps humains, le simple son des mots suffit à faire disparaître des tumeurs, des inflammations et d'autres maux du même genre ou encore parfois à provoquer une sorte de paralysie des facultés (dans les cas où la foi au Christ n'y fait pas obstacle) — quelle supériorité sur toutes les incantations et sur tous les charmes, quelle puissance et quelle force notre foi doit-elle attribuer à tous les mots et à tous les noms de la Sainte Écriture¹!

perdre cœur devant ce qui leur est lu. Pour quel motif ne pas perdre cœur en écoutant de telles lectures? En voici la raison: les chants magiques possèdent une force intrinsèque et celui qui est ensorcelé subit, même sans les comprendre, l'influence de ces chants — incantations qui, selon leur nature, apportent au corps et à l'âme les maux ou la guérison — de même, crois-moi, il n'est pas de chant magique plus puissant que le simple énoncé des noms de la sainte Écriture. Il existe en

père spirituel qui s'apparente étonnamment à notre texte et montre la persistance d'une tradition orientale sur l'efficacité de l'Écriture. Un moine exhorte à lire l'Écriture: « Dans les mots

Sicut enim apud infideles contrariae virtutes, audientes illa vel illa nomina in carminibus vel praecantationibus, adsunt et exhibent famulatum et dant operam in hoc, ad quod invocari se ex illo vel ex illo nomine senserint, officii sui rem quodammodo ac ministerii, cui semet ipsos mancipaverint, dependentes : eo magis utique coelestes virtutes et angeli Dei, qui nobiscum sunt — sicut et Dominus de parvulis ecclesiae dicit quia *angeli eorum semper assistunt in conspectu Domini videntes faciem eius*^b — libenter et grate accipiunt, si semper verba Scripturae et horum nominum appellationes velut carmina quaedam et praecantationes ex nostro ore promamus. Quia etsi nos non intelligimus, quae de ore proferimus, illae tamen virtutes, quae nobis adsunt, intelligunt et velut carmine quodam invitatae adesse nobis et ferre auxilium delectantur.

Quia autem sint non solum circa nos multae divinae virtutes, sed etiam intra nos, indicat propheta, cum dicit in psalmis : *Benedic anima mea Dominum, et omnia interiora mea nomen sanctum eius*^c, hoc est omnia quae intra me sunt. Constat ergo multas esse virtutes intra nos, quibus ve-

b. Matth. 18,10

c. Ps. 102 (103),1

mêmes de l'Évangile, il y a une force bienfaisante ; car c'est Dieu lui-même qui a dit les paroles qu'on y trouve imprimées. Ça ne fait rien si tu ne comprends pas ; lis seulement avec attention. Un saint a dit : *Si tu ne comprends pas la Parole de Dieu, les diables comprennent ce que tu lis et ils tremblent...* Et je te dirai encore ceci : Jean Chrysostome écrit que même la demeure où est conservé l'Évangile effraie les esprits des ténèbres et forme un obstacle à leurs intrigues ». Trad. Gauvain (*Les cahiers du Rhône*, t. 12), Neuchâtel, 1943, p. 43.

Car si, chez les infidèles, les puissances ennemies en entendant tel ou tel nom contenu dans les chants ou dans les incantations, se présentent comme des serviteurs et se consacrent à l'œuvre pour laquelle elles se savent pertinemment invoquées par ces noms, si elles déploient en quelque sorte les ressources de leurs fonctions et de leur ministère pour ceux à qui elles se sont soumises, ah ! bien plus grandes seront la joie et la bienveillance des puissances célestes et des anges de Dieu qui nous accompagnent (comme le Seigneur le dit des petits enfants de l'Église dont « les anges sont toujours en présence du Seigneur et contemplent sa face^b »), lorsqu'elles entendront tous ces mots et tous ces noms de l'Écriture sortir sans cesse de notre bouche comme des chants et comme des incantations ! Car même si nous ne comprenons pas les paroles que nous prononçons, ces puissances qui sont à côté de nous les comprennent et elles se complaisent à nous assister et à nous porter secours comme si elles y étaient conviées par un chant magique.

Les puissances intérieures Qu'il existe de nombreuses puissances divines non seulement autour de nous mais à l'intérieur de nous, c'est ce que nous apprend cette parole prophétique des *Psaumes* : « Mon âme, bénis le Seigneur et que le fond de moi-même bénisse son saint nom^c », c'est-à-dire tout ce qui est à l'intérieur de moi. Il est donc certain qu'il existe en nous de nombreuses puissances à qui a été confié le soin de nos âmes et de nos

effet en nous des puissances dont les meilleures se nourrissent de ces chants en quelque sorte magiques, car elles ont avec eux une connaturalité, et, même lorsque nous ne comprenons pas, ces puissances, elles, saisissent le sens des paroles ; leur force augmente en nous et elles deviennent une aide active pour notre vie. Qu'il y ait en nous en effet des puissances invisibles et qu'elles soient nombreuses, ces paroles des Psaumes le montrent : « Bénis le Seigneur, ô mon âme, et que tout ce qui est en moi bénisse son saint nom ». Il y a donc en nous une foule de puissances qui se sont vu attribuer nos âmes et nos

animarum nostrarum vel corporum cura permissa est, quae utique, si sanctae sunt, cum scripturae leguntur a nobis, delectantur et validiores erga nostri diligentiam fiunt, licet *sensus noster sine fructu sit*, sicut et illud scriptum est : *Si linguis loquamur et spiritus noster ore, sensus autem noster sine fructu sit*^d. Dixit enim et hoc sanctus Apostolus et mirum quodammodo mysterium humanis auribus protulit dicens aliquando fieri posse, ut *spiritus, qui in nobis est, ore et sensus noster sine fructu sit*. Intellige ergo ex hoc quia fit aliquando noster quidem sensus sine fructu, spiritus autem, id est virtutes illae, quae animae nostrae in adiutorium datae sunt, pascuntur et reficiuntur ex auditu scripturae sanctae, velut ex divinis et rationabilibus cibis.

Quid dico quia divinae virtutes pascantur et epulentur in nobis, si nos verba divinae Scripturae proferamus ex ore? Ipse Dominus noster Iesus Christus, si nos inveniat his vacantes et huiuscemodi studiis vel exercitiis operam dantes, non solum pasci et refici dignatur in nobis, verum etiam, si has epulas apud nos viderit apparatus, patrem secum dignatur adducere. Sed haec, quia satis magna et

d. I Cor. 14,14

1. Sur la pneumatologie d'Origène, voir G. VERBEKE, *L'évolution de la doctrine du pneuma du Stoïcisme à saint Augustin*, Paris, 1945, p. 451-469.

2. C'est un thème cher à Origène que les natures incorporelles — et donc les anges — doivent trouver une nourriture appropriée : « Les natures supérieures au corps se nourrissent de pensées et de raisonnements incorporels » (ἀσωμάτοις νοήμασιν καὶ λόγοις) *Com. Jn*, XIII, 33 ; Pr., p. 257-258. La nourriture rationnelle par excellence, ce sera le Logos lui-même : « Qu'est-ce qui convient plus à une nature rationnelle (λογικῆ) que la vérité ? » *De Oratione*, 27,2 ; K., p. 364. « Les anges se nourrissent de la sagesse de Dieu », *ibid.*, 27, 10 ; Pr., p. 369. Aussi la manne, qui figure la Parole de Dieu, est-elle appelée le pain des anges ; l'exemple d'Abraham et de ses trois visiteurs montre que les saints eux-mêmes « peuvent fournir une nourriture intelligente (νοητικῆς) et rationnelle (λογικῆς) non seulement aux hommes mais aux puissances divines (θειοτέρας) », *ibid.*, 27,11 ; Pr., p. 370.

corps, et qui, si elles sont saintes, lorsque nous lisons les Écritures, se réjouissent et deviennent plus fortes pour nous assister, bien que « notre intelligence demeure sans fruit » comme il est écrit : « Si nous prions en langues et que notre esprit est en prière, mais que notre intelligence demeure sans fruit^d. » C'est vraiment là un mystère étonnant, si j'ose dire, que le saint apôtre a affirmé aux oreilles de l'homme en déclarant que parfois « l'esprit qui est en nous prie, mais que notre intelligence est sans fruit ». L'explication qui s'impose, c'est donc qu'il arrive parfois à notre intelligence d'être sans fruit, mais que l'esprit¹, autrement dit les puissances dont le rôle est de soutenir l'âme, se nourrit et se renforce par l'audition de la sainte Écriture, comme par une nourriture divine et rationnelle².

Le repas des puissances divines Comment puis-je affirmer que les puissances divines prennent leur repas et leur nourriture en nous quand les paroles de la divine Écriture sortent de notre bouche? C'est que Notre Seigneur Jésus-Christ lui-même, lorsqu'il nous trouve en train de nous livrer à une étude de ce genre et de nous consacrer à ces exercices, daigne venir prendre en nous sa nourriture et y refaire ses forces ; bien plus, s'il voit chez nous le repas préparé, il pousse la condescendance jusqu'à amener son Père avec lui. Voilà qui paraît inouï et au-dessus de

corps, et, si elles sont saintes, la lecture des Écritures leur est une aide profitable et une source de force, même si notre intelligence n'en ressent aucun fruit, comme il est écrit de celui qui parle en langue: « Mon esprit est en prière, mais mon intelligence demeure sans fruit ».

Comprends bien que s'il arrive à notre intelligence de n'en recevoir aucun fruit, les puissances qui assistent notre âme, notre intelligence et tout ce qui est en nous, trouvent dans les Saintes Écritures et dans ces listes de noms une nourriture spirituelle, nourriture qui augmente leur force active à notre égard.

supra hominem videntur, non meis tibi, sed ipsius Domini et Salvatoris sermonibus comprobentur dicentis : *Amen dico vobis quia ego et pater veniemus et mansionem faciemus et coenabimus apud eum*^e. Quem? Illum profecto qui *sua mandata custodit*^e.

Sed sicut diximus quia ex huiusmodi meditationibus divinarum erga nos virtutum consortia et officia provocemus, ita e contrario malignarum virtutum insidias et pessimorum daemonum incursiones ex huiusmodi sermonum et nominum appellationibus effugamus. Verbi gratia, ut si quis vestrum aliquando perspexit praecantationibus sopitum serpentem portari in manibus vel protrahi de cavernis nihil valentem nocere venenis, utpote incantationum virtute torpentibus, ita etiam lectionis divinae virtute, si qui intra nos est contrariae potestatis serpens, si quis ad insidiandum coluber latet, si patienter feras, si non taedio fatigatus avertas auditum, Scripturae carminibus et divini sermonis assiduitate depellitur.

2. Si ergo vides, o auditor, aliquando legis scripturam in auribus tuis, quam non intelligis, et sensus eius tibi videtur obscurus, interim hanc primam suscipe utilitatem, quod solo auditu velut praecantatione quadam noxiarum virtutum, quae te obsident et quae tibi insidiantur, virus depellitur et fugatur. Observa tantum, ne efficiaris *sicut aspides surdae et obturantes aures suas, ne exaudiant*

e. Jn 14,23; Ap. 3,20.

Mais de même que les puissances du bien sont pour ainsi dire envoûtées, aidées, rendues plus puissantes par ces listes de noms scripturaires, de même les puissances hostiles qui sont en nous, sont comme matées et vaincues par ces chants divins, et une fois vaincues elles s'assoupissent. Si

l'homme ! Mais tu en trouveras la preuve non dans mes paroles, mais dans celles du Seigneur et Sauveur lui-même : « En vérité je vous le dis, mon Père et moi nous viendrons, nous ferons en lui notre demeure, et nous dînerons chez lui^e. » Qui, lui ? Mais celui qui « garde Ses commandements^e ».

Le serpent vaincu Ce genre d'exercices, avons-nous dit, nous attire la participation et les services des puissances divines ; inversement la lecture de telles paroles dissipe les ruses des puissances malignes et chasse les assauts des démons infâmes. Prenons un exemple : l'un de vous a peut-être vu tenir en main un serpent assoupi par des chants magiques, ou bien tirer du fond des grottes un serpent qui ne peut plus faire aucun mal, car ses puissances de venin sont comme engourdies par la vertu des incantations ; eh bien ! la lecture divine possède les mêmes vertus : s'il y a en nous le serpent d'une puissance ennemie, si en nous une vipère se cache sournoisement, montre de la patience à écouter, ne te laisse pas détourner par la lassitude ou l'ennui ; et ton serpent sera chassé par les chants de l'Écriture et par ton assiduité à la parole divine.

L'obscurité efficace 2. Si donc il t'arrive, auditeur, de ne pas comprendre ce qui est écrit dans la loi qui frappe tes oreilles, et que le sens t'en paraisse obscur, sache du moins que la première utilité en est de chasser et de mettre en fuite, à la seule audition de cette sorte d'incantation, le poison des puissances du mal qui t'épient et qui t'assiègent. Prends garde seulement de ne pas devenir « comme les vipères sourdes qui ferment leurs oreilles afin de ne pas entendre la voix des enchanteurs ni le chant magique

quelqu'un de vous a vu, après des incantations, s'assoupir un aspic ou quelque autre bête venimeuse, qu'il applique cet exemple à l'Écriture : lorsqu'on la lit sans comprendre, l'auditeur se décourage parfois et perd cœur. Qu'il croie donc que les aspics qui sont en lui, que les vipères qui sont en lui

vocem incantantium et veneficii, quod incantatur a sapiente^a. Verbi causa, est carmen quod praecantatur et canitur a sapiente Moyseo et quod praecantatur et canitur a sapiente Iesu Nave et quod praecantatur et canitur a sapientibus omnibus prophetis. Haec autem idcirco diximus, ne fastidium capiamus audientes scripturas, etiamsi non intelligimus, sed fiat nobis secundum fidem^b nostram credentibus quia : Omnis scriptura divinitus inspirata utilis est^c. Si ergo divinitus inspirata est, et utilis est; etiamsi non sentiamus utilitatem, credere tamen debemus quia utilis est. Solent medici praebere interdum cibum aliquem, interdum etiam potum dare, verbi gratia ad discutiendam caliginem visus; nec tamen in edendo ipso cibo vel in potando sentimus quia utile est et prodest oculo, sed cum transierit dies una et altera et tertia, suo in tempore per occultos quosdam meatus relata ad visum cibi illius aut poculi virtus paulatim purgat adspectum et tunc demum sentire incipimus quia cibis ille vel potus profuit oculis. Sed et in aliis similiter corporis partibus eadem fieri solent. Hoc ergo modo credendum est etiam de scriptura sancta quia utilis est et animae prodest, etiam si sensus noster, ad praesens intelligentiam non

^a Ps. 57 (58), 5-6

^b Cf. Matth. 9, 29

^c II Tim. 3, 16

perdent leur force devant les remèdes qu'appliquent les médecins, c'est-à-dire le sage Moïse, le sage Jésus ou les sages et saints prophètes.

Ne nous décourageons donc pas en entendant les Écritures que nous ne comprenons pas, mais qu'il nous soit fait selon notre foi, car nous croyons que toute Écriture est utile puisque elle est inspirée de Dieu. Il te faut en effet à propos de ces Écritures adopter l'une ou l'autre de ces affirmations : ou bien elles ne sont pas inspirées puisqu'elles ne sont pas utiles — c'est le point de vue de l'infidèle —, ou bien tu admets en fidèle croyant que, puisqu'elles sont inspirées, elles sont utiles.

Il nous faut bien savoir que ce qui est utile nous vient souvent sans que nous en prenions conscience. On nous

entonné par l'homme sage^a ». Ainsi il y a un chant entonné et chanté par le sage Moïse ; un chant entonné et chanté par le sage Jésus, fils de Navé ; un chant entonné et chanté par tous les sages prophètes. Voilà pourquoi nous avons dit qu'il ne faut pas nous décourager en écoutant les Écritures, même si nous ne les comprenons pas ; mais « qu'il nous soit fait selon notre foi^b » à nous qui croyons que « toute Écriture divinement inspirée est utile^c ». Si donc « l'Écriture est divinement inspirée », elle est également « utile » ; même si nous n'en éprouvons pas l'utilité, nous devons croire qu'elle est utile. Les médecins ont coutume de recommander tantôt un aliment, tantôt une boisson, pour améliorer une mauvaise vue par exemple ; cependant au moment même où nous prenons cette nourriture ou ce breuvage, nous ne sentons pas qu'il est utile, ni qu'il a un effet sur l'œil ; mais quand a passé une journée, puis deux, puis trois, voici qu'agit à son moment propre la vertu de cette nourriture ou de ce breuvage ; transportée jusqu'aux yeux par des voies obscures, elle dégage peu à peu la vue et nous commençons alors seulement à nous rendre compte que cette nourriture et ce breuvage ont fait du bien à nos yeux. Il en est de même en général pour les autres parties du corps. C'est de cette manière qu'il faut croire à l'utilité et l'efficacité de l'Écriture sainte pour notre âme, même si nous n'en saisissons pas le sens actuel-

recommande par exemple de prendre un aliment pour nous éclaircir la vue ; en le prenant, nous n'avons nullement conscience que notre œil s'en porte mieux, mais au bout d'un ou deux jours l'aliment qui doit fortifier notre vue a été assimilé et nous nous rendons compte expérimentalement que notre œil va mieux. On pourrait constater même résultat pour des aliments utiles à bien des parties du corps.

Ainsi donc crois aussi pour la sainte Écriture qu'elle est utile à ton âme même si l'intelligence ne tire pas de fruit des Écritures à leur pure et simple lecture. Car cette lecture envoûte les puissances qui sont en nous ; elle nourrit les bonnes et terrasse les mauvaises.

capit, quoniam, ut diximus, et bonae virtutes, quae nobis adsunt, reficiuntur in his sermonibus et pascuntur et contrariae torpescunt his meditationibus et effugantur.

Sed fortasse dicit aliquis auditorum : haec nobis idcirco dicis, ut te ab officio disputationis excuses et in his finias neque quicquam prorsus vel ex his, quibus possibile est, consolationis exhibeas neque ut Dominum deprecaris praestare gratiam suam ad revelanda ea quae lecta sunt, ut parvum saltem cibum ex occultorum et secretorum explanatione sumamus. Non ista de causa haec diximus nec excusantes nos ista protulimus, sed ut ostenderemus in scripturis sanctis esse vim quandam quae legenti etiam sine explanatione sufficiat.

3. Nunc vero, quoniam non nobis sufficit tempus, ut de omnibus, quae lecta sunt, disseramus, vel pauca saltem, prout Dominus donaverit, perstringemus.

Initium distribuendae hereditatis, quam Iesus distribuit, incipit a Chaleb^a. Data est enim huic Chaleb portionis suae sors, priusquam tribus sua, quae est filiorum Iuda, perciperet, et datur ei non in extremis aliquibus partibus, sed in medio filiorum Iuda^b ; et data est ei portio non per sortem, sed per praeceptum Domini, et datur ei civitas integra. Quem alium dignum erat talem consequi hereditatem et talem percipere portionem, nisi Chaleb, qui solus salvus effectus est cum Iesu Nave de sescentis milibus armatorum qui exierant de Aegypto? Ipsum oportebat accipere metropolin. Et ideo scriptum est : *Dedit ei Iesus civitatem Arboc metropolin Enac, quae est Chebron^b*, in qua erant memoriae patrum. Hic igitur suscepta civitate Arboc, quae erat metropolis Enac, quae est Chebron, *exterminavit inde tres filios Enac^c*.

3 a. Cf. Jos. 14,13 b. Cf. Jos 15,13 sv. c. Jos. 15,14

1. Pour la suite de cette homélie jusqu'à la fin, cf. PROCOPE, 1029 C-1032 C.

lement, puisque — nous l'avons dit — les puissances du bien qui nous assistent trouvent dans ces paroles un réconfort et une nourriture, tandis que les puissances du mal sont engourdies et chassées par de telles pratiques.

Persévérance du commentateur Mais peut-être l'un de mes auditeurs murmure-t-il : tu nous dis cela pour te dispenser de ta fonction d'expliquer le texte, et pour finir sur ces considérations ; tu ne veux nous donner aucune aide même sur les points où ce serait possible ; tu ne veux pas prier le Seigneur de te donner sa grâce afin de nous dévoiler le sens de ces lectures ; nous voulons prendre au moins un peu de nourriture en entendant expliquer les mystères cachés ! — Ce n'est pas pour cette raison que nous nous sommes exprimés ainsi et nous n'avons pas cherché à nous fournir une excuse, nous voulions seulement montrer qu'il existe dans les Écritures saintes une sorte de force qui suffit, même sans explication, à celui qui la lit.

3. Eh bien ! puisque nous n'avons pas assez de temps pour traiter de tout ce qui a été lu, nous en toucherons seulement quelques points, selon les secours du Seigneur.

La lettre du récit Le partage que fit Jésus commence par Caleb^a. Caleb en effet reçut sa part d'héritage avant que sa tribu, celle des fils de Juda, eût reçu la sienne et on ne lui donne pas sa part en quelque coin éloigné du territoire, mais au milieu des fils de Juda^b ; cette part lui est attribuée non par le sort, mais sur un ordre du Seigneur, et on lui donne une ville entière¹. Qui d'autre aurait pu mériter d'obtenir un tel héritage et de recevoir une telle part ? Personne, sinon Caleb ! lui qui avec Jésus Navé avait été seul sauvé parmi les six cent mille hommes armés qui étaient sortis d'Égypte ! Il lui fallait recevoir une capitale. Aussi est-il écrit : « Jésus lui donna la ville d'Arbé, capitale d'Enac, c'est-à-dire Hébron^b », où se trouvaient les tombes des patriarches. Et lui, après avoir pris la ville d'Arbé, capitale d'Enac, c'est-à-dire Hébron, en « extermina les trois fils d'Enac^c ».

Quid, putas, nobis volens ostendere Scriptura etiam hoc designavit quod Chaleb accepta portione hereditatis suae tres filios Enac exterminavit et nomina eorum descripsit, id est *Susi et Achima et Thalami, generationes Enac*? Videamus ergo quid est quod nec sufficit ei dicere *filios Enac*, sed et nomina ipsorum addidit et super omnia adiecit : *Istae erant generationes Enac*. Sed et in consequentibus refert quod accepta hereditatis sorte Chaleb adscendit ad eos qui habitabant Dabir; nomen autem Dabir erat prius civitas litterarum^d. Videndum ergo est quid est quod prius erat civitas litterarum et postea facta est Dabir.

4. Praeterea refertur quia et filiam habens Chaleb proposuerit talem quandam conditionem dicens : *Quicumque excidere poluerit civitatem litterarum et oblinuerit eam, dabo ei Ascham filiam meam uxorem*^a. Cumque ille hoc proposuisset, *Gothoniel, filius Cenez, frater Chaleb iunior cepit civitatem litterarum*^b. Sed et istud quaestionis Scriptura sancta posuerit, si tamen, ut diximus, nihil otiose in his verbis praetereundum est quod Gothoniel frater esse dicitur Chaleb et Chaleb filius scribitur Ieffone et Gothoniel filius Cenez. Quomodo ergo videbitur frater esse Chaleb, qui non est filius Ieffone, sed ille dicitur filius Ieffone, iste autem filius Cenez, qui dicitur cepisse civitatem litterarum? De quo additur quia et iunior erat et per conditionem virtutis merito acceperit Ascham filiam Chaleb uxorem, quia excidit et perdidit civitatem litterarum. Exiens autem de domo patris sui Ascha, quae ei ex certa conditione nuptum tradita est, sedens super asinum dicebat viro suo : *Pelam a patre meo portionem agri et exclamavit de monte. Et dixit ei Chaleb : quid est tibi?*

d. Jos. 15,15.

4 a. Jos. 15,16

b. Jos. 15,17

Que veut nous montrer l'Écriture, à ton avis, lorsqu'elle va jusqu'à nous signaler ce fait que Caleb, après avoir reçu sa part d'héritage, extermina les trois fils d'Enac et qu'elle nous énumère leurs noms : « Sésaï, Ahiman, Tholmaï, descendants d'Enac »? Voyons pour quelles raisons il ne suffit pas à l'Écriture de les appeler « fils d'Enac », mais pourquoi elle y joint leurs noms et ajoute à la fin : « tels étaient les descendants d'Enac. » On rapporte aussi dans la suite qu'après avoir reçu sa part d'héritage, Caleb monta vers les habitants de Dabir; or Dabir s'appelait auparavant la ville des lettres^d. Il faut donc voir pourquoi cette ville qui était d'abord la ville des lettres est devenue Dabir par la suite.

4. On raconte en outre que Caleb qui avait une fille fit les promesses suivantes : « Quiconque pourra abattre la ville des lettres et s'en emparer, je lui donnerai Axa, ma fille, pour épouse^a. » Sur quoi, « Othoniel, fils de Cenez, frère plus jeune de Caleb, prit la ville des lettres^b ». Si, comme nous l'avons dit, il ne faut laisser échapper par négligence aucun détail de l'Écriture sainte, il y a un nouveau problème dans ce passage où Othoniel est dit frère de Caleb, Caleb fils de Jéphonné, et Othoniel fils de Cenez. Comment donc paraîtra-t-il frère de Caleb, s'il n'est pas fils de Jéphonné? car l'un est dit fils de Jéphonné et l'autre, fils de Cenez; et c'est ce dernier qui a pris la ville des lettres! Sur lui, on ajoute qu'il était plus jeune et que selon la promesse de Caleb, en récompense de son courage, il reçut pour femme Axa, fille de Caleb, car il avait abattu et anéanti la ville des lettres. Or, en sortant de la maison de son père, Axa, qui avait été donnée en mariage à Othoniel en vertu de la promesse de Caleb, assise sur un âne, disait à son mari : « Je demanderai à mon père un champ; et elle se mit à crier du haut de la montagne¹. Et Caleb lui dit :

1. Hébreu : « elle descendit de son âne »; LXX : « elle se mit à crier de son âne ».

Et dixit ei: Da mihi benedictionem, quia in terram austri nuptum me tradidisti. Et accepit Gonellam superiorem et Gonellam inferiorem. Et concludit in his Scriptura dicens: Haec est hereditas tribus Juda^c.

Videtur quia vere auxilio Dei opus est ut haec explanari queant; et impossibile prorsus est ullum hominum de his disserere, nisi illuminatus per Dei gratiam fuerit. Ideo ergo iuvate me orationibus et mecum pariter laborate, ut Dominus in istis tam obscuris et absconditis locis lucem veritatis nobis dignetur ostendere, ut et nos vobis possimus aperire quomodo haec vera et utilia et divina sunt, sed pro fragilitate humanae naturae oblecta sacramentis et mysteriis involuta.

5. Primo ergo discutiamus quare metropolin accepit Chaleb, et illam, quae prima inter ceteras omnes in terra repromissionis metropolis nominatur, et metropolin Enac. Enac interpretatur humilitas inanis vel responsio inanis. Accepit ergo Chaleb metropolin humilitatis inanis. Duas humilitates esse certum est. Unam laudabilem, de qua dicit Salvator: *Discite a me quia mitis sum et humilis corde; et invenietis requiem animabus vestris^a*. Et de hac humilitate dictum est quia: *Omnis, qui se humiliat, exaltabitur^b*, et alibi: *Humiliamini ergo sub potentissima manu Dei^c*. Est autem et alia humilitas culpabilis peccatorum, sicut illa, quam de illicito coitu dicit Scriptura, quia: *Humiliavit illam^d*, quod de Ammon scriptum est, quia *humiliavit* Thamar sororem suam. Est ergo humilitas inanis, quae descendit ex peccato. Huius igitur humilitatis inanis metropolin cepit — vel exscidit — Chaleb et interemit tres filios Enac, qui erant filii inanis humilitatis, et

c. Cf. Jos 15,17-20. 5 a. Matth. 11,29 b. Lc 14,11 c. I Pierre 5,6 d. II Sam. 13,14

Qu'as-tu? Elle lui répondit: Fais-moi une grâce car tu m'as établie dans une terre du midi. Et elle reçut Gonetla le-Haut et Gonetla le-Bas. » L'Écriture conclut ce passage par ces mots: « tel est l'héritage de la tribu de Juda^c. »

Vous voyez qu'il est vraiment besoin du secours de Dieu pour pouvoir expliquer ce texte! Il est absolument impossible à aucun homme de traiter ce sujet, s'il n'est éclairé de la grâce de Dieu. Aidez-moi donc de vos prières et participez à mon effort, afin que dans des passages si obscurs et si secrets, le Seigneur daigne nous montrer la lumière de sa vérité, afin que nous puissions vous découvrir combien ces paroles sont vraies, utiles et divines, mais, en raison de la fragilité humaine, toutes recouvertes de symboles et enveloppées de mystères.

Enac et Dabir 5. Cherchons en premier lieu pourquoi Caleb a reçu une capitale:

c'est la première de toutes les capitales qui se trouvent dans la terre de la promesse¹, et c'est la capitale d'Enac. Enac signifie *vaine humilité* ou *vaine réponse*². Caleb a donc reçu la capitale de la vaine humilité. Il est certain qu'il existe deux sortes d'humilité. L'une qu'il faut louer et dont parle le Sauveur: « Apprenez de moi que je suis doux et humble de cœur; et vous trouverez le repos pour vos âmes^a. » C'est de cette humilité qu'il est dit: « Celui qui s'humilie sera élevé^b » et ailleurs: « Humiliez-vous sous la main toute puissante de Dieu^c. » Mais il y a une autre humilité, l'humilité coupable des pécheurs, comme celle dont parle l'Écriture à propos d'une union illicite: « Il l'a humiliée^d »; c'est ce qui fut écrit d'Ammon qui « humiliat » Thamar sa sœur. Il existe donc une vaine humilité qui descend du péché. C'est cette capitale de la vaine humilité qu'a prise — ou abattue — Caleb, et il a massacré les trois

1. Procope explique que l'Écriture parle de nombreuses « capitales » dans la terre sainte.

2. Cf. Wutz, p. 536.

illis interfectis ipse habitat civitatem et facit quae in consequentibus scripta sunt.

Qui autem sunt isti filii inanis humilitatis, quos exterminavit Chaleb? Primus Susi, qui interpretatur extra me, hoc est extra sanctum, quia extra sanctum est filius inanis humilitatis, immo et extra Deum. Est et alius Achiman, qui interpretatur frater meus extra consilium, velut si dicamus, frater sine consilio. Omnes etenim fratres, qui de humilitate inani nascuntur, certum est quia et extra consilium sint. Tertius Thalami, quod interpretatur praecipitium vel suspensio, quod designat nihil in eo stabilitatis, sed vaga omnia et in praeceptis ruentia.

Istos ergo tres filios Enac exterminavit et interfecit Chaleb et post istos ascendit in Dabir. Nomen erat Dabir prius civitas litterarum. Dabir interpretatur loquela. Sed nomen Dabir prius civitas litterarum. Igitur civitatem litterarum intellige omne Testamenti veteris instrumentum, id est et hanc ipsam, quam nunc disserere conamur scripturam, intelligamus esse civitatem litterarum, quae postmodum efficitur Dabir, quod est loquela. Haec etenim, quae prius in litteris erat et secundum litteram intelligebatur, modo in ecclesiis Christi, revelante Domino, loquela effecta est, loquentibus de ea et disserentibus primo sanctis Apostolis et removentibus superficiem litterae, proferentibus vero de ea spiritalem loquelam. Sed et singuli quique doctores ecclesiarum litteram legis loquelam et disputationem evangelicam faciunt.

Qui autem sunt tres filii Enac, quos Chaleb, in cuius persona virtutem legis adscriperamus, interimit? Inanis humilitas accipienda est illa quam omnes huius saeculi poetae vel philosophi de divinitate senserunt, quia et

1. Cf. PHILON, *Post.*, 61 ; WUTZ, p. 23.

2. Cf. WUTZ, p. 1054.

3. Cf. WUTZ, p. 1055.

4. Cf. WUTZ, p. 322 ; 523. 602.

filii d'Enac qui étaient fils de la vaine humilité ; après leur mort, lui-même habite leur ville et il en fait ce qui est écrit dans la suite.

Mais qui sont ces fils de la vaine humilité que Caleb a exterminés? Le premier, Sésaï, s'interprète *en dehors de moi*¹, c'est-à-dire en dehors du saint, car le fils de la vaine humilité est en dehors de ce qui est saint, bien plus, en dehors de Dieu. Le second, Ahiman, signifie : *mon frère loin de la sagesse*², comme si nous disions : frère sans sagesse. En effet tous les frères qui naissent de la vaine humilité sont certainement loin de la sagesse. Le troisième, Tholmaï, signifie : *précipice* ou *suspension*³, ce qui veut dire qu'il n'y a en lui rien de stable, mais que tout y est mobile et s'écroule dans l'abîme.

Tels sont donc les trois fils d'Enac qu'a exterminés et massacrés Caleb ; après quoi il monte à Dabir. Dabir portait auparavant le nom de ville des lettres. Or Dabir signifie *parole*⁴ ; mais le nom de Dabir était auparavant *ville des lettres*. Il faut donc comprendre par « ville des lettres » tout l'enseignement de l'Ancien Testament ; c'est-à-dire que cette Écriture même que nous nous efforçons d'expliquer en ce moment est une ville « des lettres » qui par la suite devient Dabir, ou « parole ». En effet ce qui, auparavant, existait dans les lettres et qui se comprenait selon la lettre, est devenu naguère parole dans les Églises du Christ, par la révélation du Seigneur ; les saints apôtres ont été les premiers à en donner l'explication, eux qui ont écarté la surface de la lettre et en ont fait jaillir une parole spirituelle. Et à leur tour les docteurs des églises font de la lettre de la Loi une parole et un enseignement évangélique.

Quels sont ces trois fils d'Enac que massacre Caleb, Caleb en qui nous avons trouvé la force de la Loi? Par « vaine humilité », il faut entendre les opinions de tous les poètes et de tous les philosophes de ce monde au sujet de la divinité ; car leurs pensées sont basses et indignes de

humilia et Deo indigna sunt, quae senserunt. Quid enim tam humile et quid tam inaniter humile quam ligna et lapides deos vel adstruere vel putare? Huius ergo inanis humilitatis filius primus est, qui dicitur extra me, hoc est primus sensus eorum et extra veritatem et extra Deum est. Secundus vero Achimam id est frater sine consilio; certum est enim quia et iste frater sit illius erroris qui sine consilio geritur. Quid enim tam sine consilio est quam relinquere Deum qui nos fecit, et sequi eos quos nos fecimus? Tertius erroris sensus est Thalami, quod est praecipitium vel suspensio. Novissima namque huius erroris tendunt in praecipitium et profundum inferni. Hos ergo gentilitatis sensus tamquam filios Enac vetusti erroris abscidit lex, quae etiam secundum litteram *Deum verum*^e et creatorem omnium praedicat.

6. Sed nunc adscendit Chaleb ad istam civitatem litterarum et dixit : *Quicumque exciderit civitatem litterarum et oblinuerit eam, dabo ei Ascham filiam meam uxorem. Et cepit eam Gothoniel filius Cenez*^a. Gothoniel autem, qui accepit civitatem litterarum, interpretatur responsio Dei. Responsio autem Dei dici potest is cui respondet Deus, hoc est cui revelat secreta et pandit arcana. Iste ergo est qui potest accipere civitatem litterarum veteris instrumenti et excidere *litteram occidentem*^b, frater Chaleb iunior.

Ego autem sum de ecclesia frater Chaleb iunior, qui excisa ac discussa legis littera sensum in ea spiritalem requiro. Excindo autem litteram, cum iam non secundum carnem circumcisor neque secundum carnem azyma manduco neque pascha cum Iudaeis observo neque

e. Jér. 10,10.

6 a. Jos. 15,16-17

b. II Cor. 3,6

Dieu. Qu'y a-t-il en effet d'aussi bas, d'aussi vainement bas que de construire des dieux en bois et en pierre et de les croire tels? Donc le premier fils de cette « vaine humilité » est celui qu'on appelle : *en dehors de moi*; ce qui signifie que leur première pensée est en dehors de la vérité et en dehors de Dieu. Quant au second, Ahiman, c'est un « frère sans sagesse »; il est sûr en effet qu'il est frère d'un égarement dû au manque de sagesse. Qu'y a-t-il en effet d'aussi fou que d'abandonner Dieu qui nous a faits, pour suivre des dieux que nous avons faits nous-mêmes? la troisième pensée de l'erreur, c'est Tholmaï, qui veut dire *précipice* ou *suspension*. Car l'aboutissement dernier de l'égarement ce sont les précipices et les profondeurs de l'enfer. Ce sont donc ces pensées de la gentilité que la Loi a abattues, comme les fils d'Enac, le vieil égarement, cette Loi qui, même selon la lettre, proclame le « Dieu vrai » et créateur de toutes choses.

La fille de Caleb 6. Voici maintenant que monte Caleb vers la ville des lettres et qu'il

dit : « Quiconque abattra la ville des lettres et s'en emparera, je lui donnerai Axa, ma fille, pour épouse. Et Othoniel, fils de Cenez, prit la ville^a. » Or, Othoniel qui a reçu la ville des lettres signifie *réponse de Dieu*¹. On peut appeler « réponse de Dieu », l'homme à qui Dieu répond, c'est-à-dire celui à qui il révèle ses secrets et découvre ses mystères. C'est lui, par conséquent, qui peut recevoir la ville des lettres de l'enseignement ancien et abattre « la lettre qui tue^b », il est le frère cadet de Caleb.

Or, c'est moi qui suis dans l'Église le frère cadet de Caleb, moi qui, après avoir abattu et brisé la lettre de la Loi, recherche en elle le sens spirituel. Je brise la lettre quand je ne suis plus circoncis selon la chair, que je ne mange plus d'azyme selon la chair, que je n'observe plus la Pâque

1. Autre interprétation en *Hom. Jug.*, 3,3 : « Othoniel signifie moment de Dieu pour moi ». Cf. Wutz, p. 877.

sabbatum secundum litteram curo. Promissum namque mihi est quia, si excidero civitatem litterarum, accepturus sim filiam fratris mei maioris. Eram namque prius filius Cenez, qui interpretatur spretio. Quis enim erat spretio, sicut nos gentes *alienali a conversatione Istrahel, spem non habentes et sine Deo in hoc mundo*^c? Nam prior ille frater meus, cuius nunc accipio filiam pro eo quod excidi civitatem litterarum, ille filius Ieffone fuit, qui interpretatur conversio. Dat mihi ergo filiam suam, id est scientiam sui vel intelligentiam mihi minori fratri dat lex, secundum quod scriptum est : *Auferetur a vobis regnum Dei et dabitur genti facienti fructus eius*^d. Sciendum tamen est aliud esse legem, cui nunc personam dedimus Chaleb, aliud litteram veteris testamenti, quam civitatem figuraliter diximus litterarum.

Accepta ergo filia eius, ego frater eius iunior educo eam de domo patris sui. Quae cum venerit mecum sedens super asinum — super quem asinum? Illum sine dubio, quem solverant discipuli Salvatoris^e — dicit ad patrem suum : *Da mihi benedictionem, pater. Et accepit Gonellam superiorem et Gonellam inferiorem*^f. Quod evidentius Apostolus dicit : *Pollicitationem habens vitae, et eius quae nunc est, et futurae*^g; et ut Salvator repromittit his qui verbi sui perfectionem sequuntur, quia *accipiant centupla in praesenti saeculo, in futuro autem vitam aeternam*

c. Ephés. 2,12

d. Matth. 21,43

e. Cf. Matth. 21,2 sv.

f. Cf. Jos, 15,18-19

g. I Tim. 4,8

1. Cf. Wurtz, p. 553.

2. Si l'on voulait — sans tomber dans le ridicule — essayer de clarifier cette généalogie, on pourrait dresser le tableau suivant :

avec les Juifs et que je ne m'occupe plus du sabbat selon la lettre. Car il m'a été promis que, si j'abattais la ville des lettres, je recevrais la fille de mon frère aîné. En effet, j'étais auparavant fils de Cenez, qui signifie *mépris*¹. Qui était « mépris » comme nous, les nations, qui étions « étrangers à la société d'Israël, sans espérance et sans Dieu dans ce monde » ? Ce frère plus âgé, dont je reçois maintenant la fille parce que j'ai abattu la ville des lettres, était, lui, fils de Jéphonné qui signifie *conversion*. Il me donne donc sa fille, c'est-à-dire que la Loi me donne à moi, le cadet, la science et l'intelligence d'elle-même, selon qu'il est écrit : « Le royaume de Dieu vous sera ôté et il sera donné à un peuple qui en produira des fruits^d. » Il faut bien comprendre cependant que la Loi, représentée ici par Caleb, est bien autre chose que la lettre de l'Ancien Testament que figure pour nous la ville des lettres².

Ayant donc reçu la fille de Caleb, moi, le frère cadet, je la fais sortir de la maison de son père. Lorsqu'elle est en route avec moi, assise sur un âne — sur quel âne ? Sûrement celui qu'avaient détaché les disciples du Sauveur^e — elle dit à son père : « Fais-moi une grâce, mon père. Et elle reçut Gonetla-le-Haut et Gonetla-le-Bas^f ». L'Apôtre nous parle clairement des « promesses pour la vie présente, et des promesses pour la vie à venir^g » ; et le Sauveur promet à ceux qui suivent ses conseils de perfection qu'ils « recevront le centuple dans la vie présente et dans

Jéphonné = Conversion

Cenez = Objet de mépris



Caleb = Cœur (de la Loi) ← frère → Othoniel = Réponse de Dieu



Axa = Intelligence (de la Loi) épouse

avec la légende appropriée : Othoniel, autrefois fils du Mépris, a reçu une Réponse de Dieu ; son frère aîné Caleb en effet, qui est fils de la Conversion, est le Cœur de la Loi, c'est-à-dire le sens profond et spirituel de la Loi. Il donne à Othoniel comme épouse sa fille Axa, qui est l'Intelligence de la Loi. Nouvelle manière pour Origène de montrer comment les Gentils, figurés par Othoniel, ont reçu l'héritage spirituel du judaïsme.

consequantur.^h Hoc ergo est accepisse in benedictione Gonetlam superiorem et Gonetlam inferiorem.

Quam benedictionem oremus ut et nos consequi mereamur per Christum Dominum nostrum, *cui est gloria et imperium in saecula saeculorum. Amen*¹.

h. Mc 10,30 i. I Pierre 4,11.

l'avenir la vie éternelle^h ». Voilà donc le sens de cette grâce ; le sens de la Gonetla d'en-haut, et de la Gonetla d'en-bas.

Implorons, nous aussi, cette grâce, afin de mériter de l'obtenir par Jésus-Christ notre Seigneur « à qui est gloire et puissance dans les siècles des siècles. Amen¹ ».

HOMILIA XXI

De filiis Iuda, qui non potuerunt disperdere Iebusaeos de Hierusalem.

1. Filii Iuda volebant disperdere vel interimere Iebusaeos de Hierusalem et non potuerunt; propter quod habitarunt Iebusaei cum filiis Iuda in Hierusalem usque in hodiernum diem^a.

Volumus a littera incipientes inquirere ab his, qui putant haec secundum litteram stare posse, quid est quod dicit : *usque in hodiernum diem*, quod verbum semper sancta Scriptura pro eo ponit, ut aeternitatem saeculi per hoc significet, sicut dicit : *nolite recedere a Domino in hodierno die^b*, hoc est donec saeculum stat. Ostendant ergo mihi, quomodo Iebusaeus, donec saeculum stat, habitet cum filiis Iuda in Hierusalem, quippe cum ne ipsi quidem filii Iuda habitent in Hierusalem. Ideo ergo nec istud verum esse poterit, quod Iebusaei cum Iudaeis habitent in Hierusalem quandoquidem ne ipsi quidem habitant in ea.

Sed nos intelligamus haec spiritaliter assumentes Evangelii parabolam, quae dicit de zizaniis : *Sinite utraque crescere, ne forte, cum vullis eradicare zizania, eradicetis simul cum ipsis etiam triticum^c*. Sicut ergo in Evangelio permittuntur zizania simul cum tritico crescere, eodem modo etiam hic in Hierusalem, id est in ecclesia, sunt

1 a. Jos. 15,63 b. Cf. I Sam. 12,20 (?); Hébr. 3,7-13 (?) c. Matth. 13,30-29.

HOMÉLIE XXI

LES JÉBUSÉENS DE JÉRUSALEM

Les fils de Juda ne purent chasser les Jébuséens de Jérusalem¹.

L'ivraie dans l'Eglise 1. Les fils de Juda voulaient chasser et tuer les Jébuséens de Jérusalem, et « ils ne le purent pas ; aussi les Jébuséens ont-ils habité avec les fils de Juda jusqu'aujourd'hui^a ».

Je voudrais, en commençant par le sens littéral, demander à ceux qui pensent que ces textes peuvent se soutenir selon la lettre, ce que signifie l'expression « jusqu'aujourd'hui^a », qui dans la sainte Écriture désigne toujours l'éternité du monde. Dans le passage suivant, par exemple : « ne vous écarterez pas du Seigneur aujourd'hui^b », l'expression signifie : jusqu'à la fin du monde. Qu'ils me montrent donc comment le Jébuséen pourrait habiter jusqu'à la fin du monde avec les fils de Juda à Jérusalem, puisque les fils de Juda eux-mêmes n'habitent plus Jérusalem ! Il sera donc impossible que les Jébuséens habitent avec les fils de Juda à Jérusalem : même ces derniers n'y habitent plus !

Mais pour nous, nous comprendrons d'une manière spirituelle en nous aidant de la parabole de l'Évangile sur l'ivraie : « Laissez croître l'un et l'autre de peur qu'en voulant arracher l'ivraie vous arrachiez en même temps le froment^c. » Eh bien ! si on permet dans l'Évangile à l'ivraie de croître avec le froment, il existe de la même manière dans la Jérusalem d'ici, c'est-à-dire dans l'Église,

1. Pour l'ensemble de l'homélie, voir PROCOPE, 1033 ABC.

2. Cf. *Hom.*, 7, p. 206, n. 2.

quidam Iebusaei, isti, qui ignobilem et degenerem vitam ducunt, qui et fide et actibus et omni conversatione sua perversi sunt. Neque enim possibile est ad liquidum purgari ecclesiam, dum in terris est, ita ut neque impius in ea quisquam neque peccator residere videatur, sed sint in ea omnes sancti et beati et in quibus nulla prorsus peccati macula deprehendatur. Sed sicut dicitur de zizaniis : *Ne forte eradicantes zizania, simul cum illis eradicetis et triticum*, ita etiam super his dici potest in quibus vel dubia vel occulta peccata sunt. Neque enim dicimus de his, qui manifeste et evidenter criminosi sunt, ut non de ecclesia expellantur.

Audi ergo Scripturam dicentem quia : *Non potuerunt filii Iuda disperdere Iebusaeos, sed habitaverunt cum ipsis in Hierusalem usque in hodiernum diem*. Unde deprecor vos, qui fideles estis, ut ita vitam vestram et conversationem servetis, ne in aliquo vel ipsi scandalum patiamini vel aliis scandalum faciatis ; sed sit vobis summi studii summaeque cautela, ne quis in hanc sanctam congregationem vestram pollutus introeat, ne quis Iebusaeus habitet vobiscum. Vides enim quia dicit Scriptura quod non potuerint eicere filii Iuda Iebusaeos de Hierusalem. Iebusaeus autem interpretatur conculcatio. Esto ergo quia non possumus eicere istos qui nos conculcant ; eiciamus saltem quos possumus, quorum peccata manifesta sunt. Ubi enim peccatum evidens non est, eicere de ecclesia neminem possumus, ne forte eradicantes zizania eradicemus simul cum illis etiam triticum.

2. Movet me tamen, quod dixit quia non potuerunt eicere Iebusaeos, id est eos qui interpretantur conculcatio. Et ideo videamus qui sunt in ecclesia *conculcantes*. Illi

1. Avec tristesse Origène constate que le péché existe et existera toujours dans l'Église. Cf. *Hom. Jér.*, 15,3 ; *Kl.*, p. 127. *Hom. Lc.*, 38 ; *R.*, p. 222-223.

2. Cf. *Wurtz*, p. 147 ; 297.

des Jébuséens ; ce sont les gens qui mènent une vie indigne et avilie et qui sont pervertis dans leur foi, dans leurs œuvres et dans toute leur manière de vivre. Il n'est pas possible en effet de purifier complètement l'Église, tant qu'elle est sur la terre ; de la purifier si bien qu'il ne reste plus en elle aucun impie ni aucun pécheur, que tous dans l'Église soient saints et heureux et qu'on ne puisse relever en eux la moindre trace de péché¹ ! Mais au contraire ces paroles sur l'ivraie : « de peur qu'arrachant l'ivraie vous n'arrachiez en même temps le froment », on peut les appliquer aussi à ceux dont les péchés sont douteux ou cachés. Car nous ne voulons pas dire qu'il ne faille pas chasser de l'Église les pécheurs notoires !

Écoute donc l'Écriture affirmer que « les fils de Juda ne purent chasser les Jébuséens, mais qu'ils habitèrent avec eux dans Jérusalem jusqu'aujourd'hui ». C'est pourquoi je vous supplie, vous qui êtes fidèles, de veiller sur votre vie et sur votre comportement de manière à ne vous laissez aucunement scandaliser et à n'être vous-même un scandale pour personne ; qu'il y ait en vous un zèle immense et une très grande prudence pour que ne s'introduise dans cette sainte assemblée personne de souillé, pour qu'aucun Jébuséen n'habite avec vous ! Vous voyez en effet ce que dit l'Écriture : « Les fils de Juda n'ont pu rejeter les Jébuséens de Jérusalem. » Or Jébuséen signifie *fouler aux pieds*². Si donc nous ne pouvons pas rejeter ceux qui nous foulent aux pieds, chassons au moins ceux que nous pouvons, ceux dont les fautes sont évidentes. Quand la faute n'est pas évidente, en effet, nous ne pouvons rejeter personne de l'Église, de peur, en arrachant l'ivraie, d'arracher aussi en même temps le froment.

Les perles
aux pourceaux

2. J'éprouve pourtant une certaine émotion quand il est dit qu'ils ne purent chasser les Jébuséens, autrement dit ceux dont le nom signifie : *fouler aux pieds*. Voyons donc quels sont dans l'Église « ceux qui foulent aux pieds ». Il s'agit

sine dubio, de quibus Dominus dicebat in evangeliiis : *Nolite mittere sanctum canibus neque margaritas vestras ante porcos, ne forte conculcent eas pedibus suis et conversi elidant vos*^a. Iste est ergo Iebusaeus, conculcatio, qui indigni audiunt verbum Dei et, cum audierint, neque ut infideles discedunt neque permanent ut fideles, sed percepta mysteriorum notitia et fidei nostrae secretioribus perscrutatis conversi postmodum impugnant nos et contradictionibus suis corda nostra dirumpunt, conculcantes verbi dominici margaritas et ornamenta fidei maculantes. De istis ergo dicitur quia non potuerunt filii Iuda eicere Iebusaeum de Hierusalem usque in hodiernum diem.

Simile autem aliquid scriptum est et de Effrem ; ait enim Scriptura : *Et non disperdidit Effrem Chananaeum, qui habitabat in Gazer ; et habitavit Chananaeus in Effrem usque in hodiernum diem*^b. Effrem interpretatur fructificatio. Qui ergo fructificat et crescit in fide, non potest exterminare Chananaeum, semen pessimum, semen maledictum, semen semper mobile, semper incertum ; hoc enim interpretatur Chananaeus. Et certum est quia cum eo, qui fructificat et crescit, semper habitat Chananaeus ; numquam enim tentationum motus cessant ab eo. Sed tu, si vere fructificas in Deo et vides talem aliquem inquietum, turbidum, mobilem, scito quia Chananaeus est. Et si non potes eum eicere de ecclesia, quia non potuerunt filii Effrem disperdere Chananaeos, illud observa quod Apostolus commonet dicens : *Subtrahite vos ab omni fratre inquiete ambulante*^c.

Sed quoniam Solomon suadet haec, quae legimus,

2 a. Matth. 7,6 b. Jos. 16,10 c. II Thess. 3,6.

1. Cf. PHILON, *Com. Alleg. Leg.*, III, 93. Wurtz, p. 53.

assurément de ceux auxquels le Seigneur faisait allusion dans les Évangiles : « Ne donnez pas aux chiens ce qui est saint et ne jetez pas vos perles devant les porceaux de peur qu'ils ne les foulent aux pieds et que se tournant contre vous ils ne vous déchirent^a. » Les voilà donc les Jébuséens, ceux qui foulent aux pieds ! ils écoutent indignement la parole de Dieu et, après l'avoir écoutée, ils ne se retirent pas comme des infidèles et ne restent pas comme des fidèles ; après avoir reçu la connaissance des mystères et avoir pénétré les secrets de notre foi, ils se retournent, se dressent contre nous et déchirent nos cœurs par leurs contradictions, foulant aux pieds les perles de la parole du Seigneur et souillant les trésors de la foi. C'est à leur propos qu'on dit : « Les fils de Juda ne purent rejeter les Jébuséens de Jérusalem jusqu'aujourd'hui. »

Le Cananéen
dans Ephraïm

Or il y a dans l'Écriture un passage analogue sur Éphraïm, puisqu'il est écrit : « Éphraïm ne chassa pas le Cananéen qui habitait Gazer et le Cananéen habita dans Éphraïm jusqu'aujourd'hui^b. » Éphraïm signifie *qui porte des fruits*¹. Donc celui qui fructifie et qui croît dans la foi ne peut pas exterminer le Cananéen, la semence mauvaise, la semence maudite, la semence toujours flottante, toujours instable, car c'est là le sens du mot Cananéen². Il est certain que le Cananéen habite toujours avec celui qui fructifie et qui croît ; car jamais ne s'éloignent de lui les fluctuations et les tentations. Cependant, si tu portes vraiment des fruits en Dieu et que tu voies quelqu'un vivre dans le désordre, dans le dérèglement, dans l'inconstance, apprends que c'est un Cananéen. Si tu ne peux le rejeter de l'Église, puisque les fils d'Éphraïm n'ont pas pu chasser les Cananéens, observe le précepte de l'Apôtre : « Éloignez-vous de tout frère qui vit d'une façon déréglée^c. »

Mais puisque Salomon nous conseille « de graver trois

2. Voir plus haut *Hom.*, 14,2, p. 326-7, n. 1.

Hierusalem civitate coelesti, in quibus nihil pollutum
inveniat aut sordidum, quod nos in die iudicii ex consi-
cientiae cogitationibus arguat, sed inveniat in nobis
puritas cordis in Christo Iesu Domino nostro, *cui est gloria
et imperium in saecula saeculorum. Amen^h.*

h. I Pierre 4, 11.

inspire de bonnes qui soient dignes de la Jérusalem céleste,
pour qu'il ne se trouve en notre conscience aucune souillure,
aucune basse pensée qui puisse nous être reprochée au jour
du jugement, mais que nous possédions la pureté du cœur
en Jésus-Christ notre Seigneur, « à qui est gloire et puis-
sance dans les siècles des siècles. Amen^h ».

describi in corde tripliciter^d, etiam illud praeter illa quae diximus, quod cordi meo occurrit, ad aures vestras proferam, et vos facite quod scriptum est, ut *uno dicente ceteri examinent*^e. Me ergo dicente quod sentio, vos discernite et examine si rectum est aut minus rectum.

De Hierusalem frequenter diximus quod visio pacis interpretatur. Si ergo in corde nostro Hierusalem aedificata est, hoc est si visio pacis in corde nostro fundata est et Christum semper, qui est *pax nostra*^f, intuemur et servamus in corde, si quidem ita fixi et stabiles sumus in hac visione pacis, ut numquam prorsus nulla cogitatio mala vel alicuius peccati consilium adscendat in cor nostrum, si hoc ita fieri posset, poteramus dicere quia in Hierusalem sumus et nullus alius habitat nobiscum, nisi illi qui sancti sunt. Nunc vero, cum, etiamsi ad grandem profectum veniamus et summis nosmet ipsos studiis excolamus, tamen non puto cuiquam tantum in corde puritatis evenire, ut numquam adversae cogitationis contagione maculetur, certum est etiam Iebusaeos habitare cum filiis Iuda in Hierusalem. Non tamen ideo haec dicimus, ut negligamus, quantum fieri potest, eicere eos, sed satis agendum nobis est et temptandum cotidie eos eicere de Hierusalem; sed, sicut scriptum est, non possumus simul omnes eicere. Hoc idem autem etiam in his, qui fructificant, sentiendum est, qui Effrem filii nominantur, qui et ipsi Chananaeos, vagas et lubricas cogitationes semper debent eicere de animabus suis.

Potens est autem Deus, qui et Iebusaeos et Chananaeos subiciat nobis, sicut scriptum est : *Subiecit autem Chananaeos filiis Effrem*^g. Ipsum ergo Dominum deprecemur, ut eiciens a nobis malas cogitationes bonas inferat, dignas

d. Prov. 22,20 e. I Cor. 14,29 f. Ephés. 2,14 g. cf. Jos. 17,13.

1. Cf. PHILON, *De Somn.*, II, 250. WUTZ, p. 109 ; 585.

fois dans notre cœur les choses que nous lisons^d », pour vous qui m'écoutez, j'ajouterai aux remarques déjà faites ce qui se présente à mon cœur ; quant à vous, faites ce qui est écrit : lorsqu'il y en a « un qui parle, que les autres jugent^e ». Donc, lorsque je dis ma pensée, à vous de juger et d'examiner si c'est bien ou non.

La tentation Nous avons déjà dit souvent que toujours présente Jérusalem signifie *vision de paix*¹. Si donc nous avons construit Jérusalem dans notre cœur, c'est-à-dire, si nous avons établi dans notre cœur une « vision de paix », et que nous contemplions et conservions toujours dans notre cœur le Christ qui est « notre paix^f », si vraiment nous sommes tellement fermes, tellement inébranlables dans cette « vision de paix » que jamais aucune pensée mauvaise, jamais aucun dessein coupable ne s'élève dans notre cœur, si vraiment il en était ainsi, nous pourrions dire que nous sommes dans Jérusalem et que seuls les saints habitent avec nous. Mais en fait, puisque même si nous réalisons de grands progrès et que nous nous perfectionnions par les plus hautes études, aucun de nous, je pense, ne peut parvenir à une telle pureté de cœur que jamais il ne soit souillé par la contagion d'aucune pensée mauvaise, il est sûr que les Jébuséens habitent encore avec les fils de Juda à Jérusalem. Je ne dis pas cela pour que nous négligions de les chasser dans la mesure où nous le pouvons ; nous devons agir et essayer chaque jour de les rejeter de Jérusalem, mais, comme il est écrit, nous ne pouvons pas les chasser tous à la fois. Même de ceux qui portent des fruits et sont appelés fils d'Éphraïm, il faut penser qu'eux aussi doivent toujours chasser de leurs âmes les Cananéens, les pensées troubles et sensuelles.

Mais Dieu est puissant pour nous soumettre les Jébuséens et les Cananéens, selon qu'il est écrit : « Il a soumis les Cananéens aux fils d'Éphraïm^g ». Prions donc le Seigneur, pour qu'il chasse de nous les mauvaises pensées et nous en

HOMILIA XXII

De tribu Effrem et Chananaeis.

1. Chananaei tertio dicti sunt esse in filiis Effrem, sed observemus qui sit in singulis ordo dictorum, id est quid continet primus sermo, qui dicit Chananaeos esse cum filiis Effrem, et quid secundus et tertius. Si enim diligentius observemus quomodo tertio dicantur esse Chananaei cum filiis Effrem et Domino praestante poterimus investigare ordinem dictionum, quid ex hoc in primo, quid in secundo, quid in tertio factum refertur, puto quod non erimus increduli quia vere haec, non ut sola nobis rerum gestarum narratio traderetur, scripta sunt, sed sacramentis divinis Deoque dignis repleta.

Primo ergo dictum est quia : *Non perdidit Effrem Chananaeum, qui habitabat in Gazer; sed habitabat Chananaeus in Effrem usque in hodiernum diem, et factus est sub tributo servus, usque quo adscendit Pharao rex Aegypti et accepit civitatem et incendit eam igni, et Chananaeos et Pherezaeos et, qui habitabant in Gazer, trucidavit; et dedit eam Pharao in dote filiae suae^a. Secundo : *Et factum est, inquit, quoniam invaluerunt filii Istrahel, et fecerunt Chananaeos subiectos, exterminatione autem non exterminaverunt eos^b. Tertio, quando contradixerunt viri de tribu Effrem Iesu^c, volentes secundum numerositatem suam, quia plures erant et validi, maiorem accipere etiam hereditatis sortem et iubentur adscendere in saltum et sibi ipsis**

1 a. Jos. 16,10 LXX; cf. I Rois 9,16 b. Jos. 17,13 c. Jos. 17,14 sv.

1. Pour l'ensemble de l'homélie, cf. PROCOPE, 1033 C-1036 C.

HOMÉLIE XXII

LES CANANÉENS AU MILIEU D'ÉPHRAÏM¹

La tribu d'Éphraïm et les Cananéens.

Trois mentions
de Cananéens

1. C'est la troisième fois qu'on mentionne les Cananéens au milieu d'Éphraïm ; mais observons l'ordonnance de chacune de ces mentions ; c'est-à-dire le contenu respectif des trois passages qui traitent des Cananéens avec les fils d'Éphraïm. Car si nous examinons attentivement quels sont, la troisième fois, les rapports des fils d'Éphraïm et des Cananéens ; si, avec le secours de Dieu, il nous est possible de scruter l'ordre des trois mentions et de pénétrer le sens des faits qu'on nous rapporte la première, la seconde et la troisième fois, je pense que nous n'aurons plus de doutes sur la portée de ces récits qui n'ont pas été écrits seulement pour nous transmettre des faits d'histoire, mais parce qu'ils sont remplis de mystères divins et dignes de Dieu.

Voici la première mention : « Éphraïm ne chassa pas le Cananéen qui habitait à Gazer, mais le Cananéen a habité au milieu d'Éphraïm jusqu'à ce jour, et il a été assujetti au tribut, jusqu'au moment où monta Pharaon, roi d'Égypte, qui prit la ville, l'incendia, tua les Cananéens, les Phérézéens et les habitants de Gazer ; puis le Pharaon la donna en dot à sa fille^a. » Voici la seconde : « Les fils d'Israël devinrent plus forts, ils soumirent les Cananéens, mais ils ne les exterminèrent pas^b ». La troisième raconte comment les hommes de la tribu d'Éphraïm vinrent adresser une protestation à Jésus^c : ils voulaient en raison de leur puissance, de leur nombre et de leur force recevoir en héritage une part plus importante ; on leur donna alors le conseil de monter dans la forêt et d'élargir leurs terres ;

ampliorem locum facere; et ut possint latiora spatia occupare, iubentur exterminare Chananaeum.

2. Videamus ergo nunc, quid sibi videtur haec de Chananaeis tripertita narratio.

Primo Chananaeus nobiscum quidem est et sub tributo est, non est tamen oboediens nobis neque servus. Secundo etiam servus efficitur et oboediens. Chananaeum hic carnem nostram accipiamus vel ea quae carnis sunt. Haec primo nobiscum est, hoc est animae iuncta est, sed non est ei oboediens, nisi tantum quod tributa dependit, id est ministerium quidem agendi aliquid exhibet vel movendi, *concupiscit tamen adversus spiritum^a* et non est oboediens animae, sed suis desideriis cedit. Si vero iam aliquantum profecerimus, efficitur nobis caro servus et oboediens ac parens animae voluntati, et iste est secundus animae profectus, cum sibi carnem et oboedire fecerit et servire.

Tertium vero est, quod perfectum est. Si enim iam veniamus ad perfectum, etiam exterminandus nobis dicitur Chananaeus et morti tradendus. Quomodo autem hoc in nostra carne completur, audi Apostolum dicentem: *Mortificate membra vestra quae sunt super terram, fornicationem, immunditiam^b* et cetera quae sequuntur. Et iterum dicit: *Qui autem sunt Christi, carnem suam crucifixerunt cum vitiis et concupiscentiis^c*. Sic ergo tertio, hoc est cum ad perfectionem venimus et membra nostra mortificamus ac mortem Christi in corpore nostro circumferimus, exterminari a nobis dicitur Chananaeus.

3. Sed et illud non otiose praetereundum est, quod dicitur Pharaon venisse et accepisse Gazer civitatem, in qua Chananaeus habitabat cum Effrem, et dedisse eam in dote filiae suae. Gazer autem interpretatur constrictio.

2 a. Gal. 5,17 b. Col. 3,5 c. Gal. 5,24.

1. Cf. Hom., 6, p. 182, n. 1.

et pour leur permettre d'occuper de plus grands espaces, ils sont invités à exterminer les Cananéens.

Trois étapes spirituelles

2. Voyons maintenant ce que signifie ce triple récit sur les Cananéens.

La première fois, le Cananéen habite avec nous, il est bien assujéti au tribut, cependant il n'est ni soumis ni esclave. La seconde fois il est devenu esclave et soumis. Prenons le Cananéen ici au sens de notre chair ou de ce qui vient de la chair. Au début elle habite avec nous, c'est-à-dire qu'elle est liée à l'âme, mais elle ne lui est pas soumise, sauf dans la mesure où elle paie un tribut, c'est-à-dire qu'elle joue une sorte de rôle dans l'action et dans le mouvement, cependant elle a « des désirs qui vont contre l'esprit^a », elle n'est pas soumise à l'âme, mais elle cède à ses propres désirs. Supposons maintenant que nous ayons fait des progrès, la chair devient pour nous une esclave, elle est soumise à l'âme et obéit à la volonté; c'est là le second stade pour l'âme, lorsqu'elle a réduit la chair à l'obéissance et à la servitude.

Mais le troisième degré est celui de la perfection¹. Car pour arriver à la perfection, on nous dit qu'il faut exterminer en nous le Cananéen et le livrer à la mort. Comment tout cela s'accomplit-il dans notre chair? Tu l'apprendras de l'Apôtre: « Faites mourir vos membres, les membres de l'homme terrestre, la fornication, l'impureté^b », etc. Il dit encore: « Ceux qui sont à Jésus-Christ ont crucifié leur chair avec ses passions et ses convoitises^c ». C'est ainsi qu'au troisième stade, quand nous arrivons à la perfection, que nous faisons mourir nos membres et portons la mort du Christ dans notre corps, l'Écriture dit que nous exterminons les Cananéens.

La fille du Pharaon 3. Il ne faut cependant pas sauter par négligence le passage où le Pharaon vient, s'empare de la ville de Gazer où le Cananéen habitait avec Éphraïm et la donne en dot à sa fille. Gazer

Si ergo corpus et anima in una atque eadem constrictione habitent, id est coniunctae sibi invicem et sociae, ita ut et anima carnaliter vivat et non festinet anima velocius sibi oboedientem et subditam facere carnem, verendum est ne veniat Pharaon ex Aegypto et captivam ducat infelicem animam, ita ut in dote eam tradat filiae suae. Si enim consideres illud, quod dixit Apostolus, *exurgere aliam legem in membris nostris et captivos nos ducere in lege peccati*^a, invenies quomodo ille Pharaon, qui est auctor et rex peccati, filiae suae, quae est lex peccati, animam, quae carnaliter vixerit, in dote conscribit.

4. Post haec enim hoc videndum est, quod filii Ioseph quaestionem movent de hereditate et maiorem sortem requirunt dicentes ad Iesum : *Quare nobis dedisti in hereditatem sortem unam et pedaluram unam? Ego autem populus nullus sum et Dominus benedixit me*^a.

Si ergo et nos populus simus multus et benedicat nos Dominus, audimus ab Iesu : *Populus nullus es, adscende in saltum et munda tibi ipsi et para locum in terra. Et expurga Pherezaeos et Raphain*^b. Necesse est ergo nos eicere Pherezaeos. Invenimus autem Pherezaeos interpretari fructificationem. Sed, sicut saepe iam diximus de aliis nominibus, et in hoc duplex est interpretatio ; est enim fructificatio bona et fructificatio mala, sicut in evangeliiis designatur quia : *Arbor bona bonos fructus facit, et arbor mala malos fructus facit*^c. Oportet ergo nos expellere

3 a. Rom. 7,23. 4 a. Jos. 17,14 b. Jos. 17,15 c. Matth. 7,17.

1. « *Constrictio* ». Une partie des manuscrits porte ici *constructio*, variante adoptée par Manutius, Delarue et que suit Wutz (p. 744), à cause de la comparaison avec Procope : *διάτασις* (extension), peut-être pour *διάταξις* (assemblage) qui correspondrait à *constructio* (cf. Wutz, p. 1069). Nous conservons pourtant le texte adopté par Baehrens dont le sens paraît bien meilleur. Par ailleurs Wutz trouve au mot Gazer des sens très divers (p. 415 ; 967).

signifie *étroite-union*¹. Si donc le corps et l'âme habitent dans une seule et même étroite-union, autrement dit, s'ils forment une association mutuelle, où l'âme vive de manière charnelle et ne se presse pas assez de réduire la chair à l'obéissance et à la servitude, il est à craindre que le Pharaon ne vienne d'Égypte, ne fasse prisonnière cette âme malheureuse et ne la donne en dot à sa fille. Car si tu considères ce que dit l'Apôtre : « Il se lève une autre loi dans nos membres et elle nous rend captifs de la loi du péché^a », tu découvriras comment ce Pharaon, qui est l'instigateur et le roi du péché, attribue en dot à sa fille, qui représente la loi du péché, l'âme qui aura vécu de manière charnelle.

« Chasse les Phérezéens » 4. Après quoi il nous faut voir que les fils de Joseph font une réclamation au sujet de leur héritage et réclament une part plus importante : « Pourquoi, disent-ils à Jésus, nous as-tu donné en héritage un seul lot et une seule portion de terre ? Car je suis un grand peuple et le Seigneur m'a béni^a. »

Si donc, nous aussi, nous formons un grand peuple et que le Seigneur nous bénisse, écoutons Jésus nous dire : « Puisque tu es un grand peuple, monte à la forêt et fais-toi de l'espace en l'abattant. Expurge les Phérezéens et les Raphaïm^b »². Il faut donc que nous rejetions les Phérezéens. Or nous trouvons que Phérezéen signifie : *porter des fruits*³. Mais, comme nous l'avons déjà dit souvent à propos d'autres noms⁴, il y a là une double signification. Car il existe, suivant les Évangiles, une bonne et une mauvaise manière de porter des fruits : « un bon arbre produit de bons fruits, un mauvais arbre produit de mauvais fruits^c. » Il faut donc que nous chassions tout ce

2. Cette dernière phrase ne se trouve pas dans les LXX mais dans les Hexaples au verset correspondant.

3. Cf. Wutz, p. 435 ; 469.

4. Par exemple *Hom.*, 13,2 ; cf. *Hom.*, 18,3, p. 390, n. 1.

omne, quidquid non bene fructificat, et abscidere fructum peccati et expurgare fructus iniustitiae.

Sed et *Raphain*, inquit, *expelle* — vel potius *expurga* — de te. *Raphain* invenimus interpretatum resolutae matres. Est in anima nostra virtus quaedam, quae parit sensus et velut mater est eorum sensuum vel intellectuum qui procedunt e nobis, secundum quod dicitur in sacramento de anima quasi de muliere; *salva autem erit per filiorum generationem, si permanserint in fide et veritate*^d. Ista ergo matres, hoc est ista virtus animae, illis, in quibus fortis est et valida ac robusta, generat sensus validos et potentes et qui superari a contradicente non possint. In aliis quidem virtus ista resoluta est et remissa, quae indicatur ex sensibus, cum languidi quidam proferuntur et inepti et nihil in se fortitudinis continent. Hoc ergo significatur sub nomine *Raphain*, ut huiusmodi de nobis matres remissas, quae sensus enerves et inutiles pariunt, expurgemus. Et bene servavit spiritalis intelligentiae proprietatem; non enim dixit exterminandos *Raphain*, sed expurgandos. Non enim ipsos naturales animae motus evertere atque exterminare praecipitur, sed expurgare, id est sordes et immunditias, quae iis ex nostra negligentia advenerunt, purgare atque depellere, ut naturalis eius vigor propriae atque ingentiae virtutis effulgeat.

5. Post haec addunt adhuc filii *Effrem* et dicunt: *Non sufficit nobis mons; et equus electus et ferrum Chanaanæ est, qui habitat in me*^a. Numquam invenies, qui equum habeat, *Istrahelitam*, sed *Chananaeus* habet illum equum, qui falsus est ad salutem^b. Habet et ferrum bellicum

d. I Tim. 2,14-15. 5 a. Jos. 17,16 b. Ps. 32 (33),17.

1. Cf. Wutz, p. 469.

2. Cf. *Hom.*, 15, p. 334-5, n. 1.

qui ne porte pas de bons fruits, que nous retranchions le fruit du péché et que nous expurgions le fruit de l'injustice.

« Expurge les *Raphaïm* » Cependant l'Écriture ajoute : « Chasse », ou plutôt « expurge les *Raphaïm* » de chez toi. Le sens de *Raphaïm*, c'est *mères relâchées*¹. Il y a donc dans notre âme une puissance qui engendre les pensées et qui est comme la mère de ces pensées ou de ces idées qui sortent de nous, selon ce qui est dit symboliquement de l'âme comme de la femme. « Elle sera sauvée en engendrant des fils, s'ils persévèrent dans la foi et dans la vérité^d. » Eh bien donc, ces mères, c'est-à-dire cette puissance de l'âme, engendre chez ceux en qui elle est vaillante, forte et robuste, des pensées fortes et puissantes, dont personne ne peut avoir raison. Chez d'autres, cette puissance est relâchée et affaiblie, ce qui se voit d'après les pensées qui en sortent, lorsqu'elles sont lâches, déraisonnables et ne comportent aucune virilité. Voilà donc ce qui est symbolisé sous le nom de *Raphaïm*; il faut expurger ces mères faibles qui engendrent des pensées molles et inutiles. Le choix des termes correspond fidèlement à leur sens spirituel, car l'Écriture ne dit pas qu'il faille exterminer les *Raphaïm*, mais les expurger. En effet on ne nous commande pas de déraciner et de détruire les mouvements naturels de l'âme, mais de les expurger, c'est-à-dire de les débarrasser des impuretés qui s'y sont mêlées par suite de notre négligence et de rejeter ces souillures, afin que brille de son éclat propre la vigueur naturelle à notre âme.

« Défriche ta forêt » 5. Après quoi, les fils d'Éphraïm ajoutent ces paroles : « La montagne ne nous suffit pas; le Cananéen qui habite chez moi possède du fer et des chevaux de race^a. » On ne trouvera jamais dans l'Écriture un Israélite qui possède un cheval², c'est au Cananéen qu'appartient le « cheval, espoir trompeur de salut^b ». Le Cananéen possède également du fer

Chananaeus. Sed quid respondit illis Iesus? *Si populus nullus es tu et virtutem habes, non erit tibi sors una, quia sallus est tibi, et emundabis eum^c.*

Vides quid ad nos per spiritalem intelligentiam dicitur, ut emundemus silvam, quae in nobis est, et excidentes inutiles atque infructuosas ex nobismet ipsis arbores faciamus ibi novalia, quae semper innovemus et ex quibus fructum capiamus *tricesimum et sexagesimum et centesimum^d*. Aut non eadem nobis et Evangelii sermo denuntiat dicens: *Ecce iam securis apposita est ad radicem arborum; omnis ergo arbor, quae non facit fructum, excidetur et in ignem mittetur^e*? Haec prioribus nostris Nave filius praecepit Iesus de infructuosis arboribus excidendis, haec nobis Dominus Iesus in evangeliiis mandata describit; et quomodo non verum est quod umbra praecessit et veritas insecuta est?

6. Quid autem est quod addidit Iesus: *Si emundaveris, inquit, silvam, et erit tibi cum exterminaveris Chananaeum^a?*

Diximus iam superius quomodo nobiscum positus Chananaeus primo tantum tributa dependit, secundo oboediens efficitur ac subiectus, tertio vero in membrorum nostrorum mortificatione etiam exterminari dicitur. Quae si recte intelligimus et donavit nobis Dominus per gratiam suam haec ita intelligere, sit aliquid operae pretii haec de secretis et absconditis in publicum produxisse et venisse ad agnitionem nostram, quae servabantur obiecta, et conemur secundum haec, quae diximus, Chananaeum, qui nobiscum est, citius subicere nobis et oboedientem facere, post haec etiam et exterminare; quia si dimittimus eum et negligimus, *veniet Pharaon ex Aegypto et incipiet locum nostrum in dote dare filiae suae^b et captivos nos tradere legi peccati^c.*

Sed absit hoc ab Istrahelitica nobilitate, ut serviat filiae Pharaonis Istrahelita, quem iam Deus eduxit de terra

pour la guerre. Que leur répond Jésus? « Si tu es un grand peuple et si tu as du courage, tu n'auras pas seulement une part d'héritage; la forêt est à toi et tu la défricheras^c. »

Vois-tu ce que nous apprenons par le sens spirituel? Il nous faut défricher la forêt qui est en nous, retrancher de chez nous les arbres inutiles et sans fruits, pour y cultiver de nouveaux champs, les rénover sans cesse et recueillir des fruits à « trente, soixante et cent pour un^d ». N'est-ce pas le même enseignement dans cette parole de l'Évangile: « Déjà la cognée est à la racine de l'arbre; tout arbre qui ne porte pas de bons fruits sera coupé et jeté au feu^e »? Voilà ce que Jésus, le fils de Navé, a enseigné à nos anciens sur les arbres stériles qu'il faut abattre; voilà ce que le Seigneur Jésus nous commande dans les Évangiles. N'est-il pas évident que l'ombre a précédé et que la vérité a suivi?

Exhortation finale 6. Qu'ajoute encore Jésus? « Si tu défriches la forêt, elle sera à toi quand tu auras exterminé le Cananéen^a. »

Nous avons expliqué plus haut de quelle manière le Cananéen, qui habite avec nous, paie d'abord simplement le tribut, devient ensuite soumis et esclave, et au troisième stade est dit exterminé dans la mortification de nos membres. Si nous interprétons exactement ces faits et que le Seigneur nous ait donné par sa grâce d'en pénétrer le sens, ah! que le résultat réponde à notre effort d'avoir produit au grand jour et amené à notre connaissance ces secrets mystérieux qui étaient conservés inviolés! efforçons-nous, comme nous l'avons dit, de soumettre rapidement le Cananéen qui habite avec nous, d'en faire notre sujet, puis de l'exterminer. Car si nous le laissons en liberté sans y prendre garde, « le Pharaon viendra d'Égypte »; il entreprendra de donner notre pays « en dot à sa fille^b » et de « nous rendre prisonniers de la loi du péché^c ».

Ah! qu'il se garde bien, le noble Israélite, de servir la fille du Pharaon! Dieu l'a fait sortir de la terre d'Égypte,

c. Jos. 17,17-18 d. Matth. 13,8,23 e. Matth. 3,10 f a. Jos. 17,18. b. Jos. 16,10 LXX; cf. I Rois 9,16. c. Rom. 7,23.

Aegypti, iterum serviat illi, qui in mari rubro submersus est, Pharaoni. Observemus ergo, sicut et hic dicit Iesus, ut praevaleamus nos contra Chananaeos, ne si forte illi invaluerint super nos et obtinuerint nos, de Istraheliticis Chananaeos nos faciant, sicut et ille effectus est, quem superaverat carnis illecebra, cui dicitur a propheta : *Semen Chanaan et non Iuda, species seduxit te*^d. Non eveniat ergo nobis audire semen Chanaan, quia : *maledictus Chanaan puer ; servus erit fratribus suis*^e.

Nobis autem praestet Dominus, ut filii simus Abraham et Isaac et Iacob, *secundum promissionem heredes*^f et ad hoc *ex lapidibus suscitati, ut simus filii Abraham*^g a Christo Iesu Domino nostro, *cui est gloria et imperium in saecula saeculorum. Amen*^h !

d. Dan. 13,56 e. Gen. 9,25 f. Gal. 3,29 g. Matth. 3,9
h. I Pierre 4,11.

va-t-il de nouveau se faire l'esclave de ce Pharaon qu'a englouti la mer Rouge? Veillons donc, comme nous le dit ici Jésus, à nous fortifier contre les Cananéens, de peur que, si par hasard ils avaient sur nous l'avantage et s'emparaient de nous, les Israélites, ils ne fassent de nous des Cananéens ! c'est ce qui était arrivé à l'homme dominé par les séductions de la chair et qu'apostrophe le prophète : « Semence de Canaan et non pas de Juda, la beauté t'a séduit^d ! ». Puissions-nous ne jamais nous entendre appeler semence de Canaan, car « maudit est Canaan ; il sera l'esclave de ses frères^e ».

Que le Seigneur nous accorde, à nous, d'être fils d'Abraham, d'Isaac et de Jacob, « héritiers selon la promesse^f », nous qui avons été « tirés des pierres afin d'être fils d'Abraham^g », par le Christ Jésus notre Seigneur « à qui est gloire et puissance dans les siècles des siècles. Amen^h ».

HOMILIA XXIII

De ratione sortium, ubi septem tribus capiunt hereditatem.

1. In consuetudine hominum cum aliquid sorte dividitur, fortuito videtur sors illa ad illum vel alia ad alium cadere ; in scriptura autem sancta non ita est. Et aliquotiens quaerebam apud memet ipsum, si de re tanta ac tali patres sancti sortibus indicium commisissent ; quod si esset hoc apud sanctos ita gestum, iam de aliis hominibus vel gentilibus nihil mirum videri, si nihil haberetur eximium in his quae a sanctis dicuntur sorte divisa. Sed videamus, si forte in scripturis invenimus aliquid positum, quod nobis, quid virtutis contineatur in sortibus, manifestet.

Incipiamus igitur a Levitico, ubi scriptum est : *Et accipient, inquit, duas sortes ; sors una Domino et sors una apompae^a, hoc est transmissori. Et super quemcumque venerit sors apompaei, accipiet hircum illum, et adducet illum in eremum vivum, et dimittet eum ibi in dimissione sua. Alium vero hircum immolabunt Domino^b, et reliqua quae ibi sunt : quae utique sciunt, qui legunt.*

Et iterum ubi Moyses sorte divisit tribui Ruben et tribui Gad et dimidia tribui Manasse^c, quae poposcerant trans Iordanen accipere terram illam quam ceperunt filii Istrahel^d.

1 a. Lév. 16,8
d. Nomb. 32,1-5.

b. Lév. 16,10-15

c. Jos. 13,15-31

1. Pour l'ensemble de l'homélie, cf. Procopé, 1036 C à 1037 B.
2. Les pages qui suivent illustrent de façon remarquable la méthode comparative d'Origène en matière d'exégèse scripturaire.

HOMÉLIE XXIII

LE PARTAGE AU SORT¹

De la nature des sorts quand les sept tribus reçoivent leur héritage.

Les sorts dans l'Écriture 1. Dans l'usage ordinaire des hommes, lorsqu'on fait un tirage au sort, c'est au hasard qu'on attribue la sortie de tel lot plutôt que de tel autre ; il en est autrement dans la sainte Écriture. Je me suis demandé quelquefois à moi-même comment, dans un ordre de choses aussi important, nos saints ancêtres avaient pu confier la décision à des sorts ; vraiment s'il en était ainsi chez les saints, il semble tout naturel que dans le reste de l'humanité, chez les nations païennes, on n'ait rien trouvé d'étonnant à ce que cet usage des sorts ait été pratiqué par les saints. Mais cherchons s'il ne se trouverait pas dans l'Écriture des indications qui nous éclaireraient sur le sens caché des sorts².

Dans l'Ancien Testament Commençons donc par le *Lévitique*³ où il est écrit : « Ils jetteront deux sorts : un pour le Seigneur, et un pour l'apompée^a », c'est-à-dire pour le bouc émissaire. « On prendra le bouc sur lequel sera tombé le sort d'apompée, on l'amènera vivant dans le désert et on le laissera aller. Cependant on immolera au Seigneur un autre bouc^b », etc. ; ceux qui lisent ces textes les connaissent bien.

Autre tirage au sort lorsque Moïse a donné leur part à la tribu de Ruben, à la tribu de Gad et à la demi-tribu de Manassé^c, qui avaient demandé à recevoir au-delà du Jourdain la terre qu'avaient prise les fils d'Israël^d.

3. Cf. Hom. Lév., 9,6.

Dedit autem etiam Iesus secundum praeceptum Domini Chaleb filio Ieffone et tribui Iuda sortem^e. Dedit autem et tribui Effrem^f et illi, quae supererat, dimidia tribui Manasse^g. Et post haec congregavit, inquit, ecclesiam filiorum Istrahel^h et dixit : *Millam sortem et proferam in conspectu Domini sortem, si prius describentes terram alluleritis mihi descriptionem eius*¹. Et ita post haec sortibus missis hereditas populo Dei distribuitur et agitur sors ista non fortuito, sed secundum hoc quod praedestinatum est a Deo. Denique tribus Benjamin prima ibi accepit sortem, ubi erat Hierusalemⁱ, post hanc tribus Simeon secunda, post hanc Isachar, deinde Zabulon, deinde Aser, post etiam Neptalim, inde Dan^k. In quibus novissime veniunt tres illae tribus, quae ex concubinis descenderant Iacob.

2. Quae ergo sit ratio sortium, apud memet ipsum requirebam, ut ex multis testimoniis Scripturae quod latebat agnoscerem. Inveniebam sane in scripturis etiam gentiles homines usos esse sortibus, tunc cum navigaret Ionas et tempestas urgeret. Aiunt namque hi qui navigabant : *Millamus sortem et sciamus, cuius causa haec tanta malitia est*^a, quasi sors tantum valeret, ut prodere eum posset, cuius causa periculum navigantibus immineret. Et quamvis gentiles essent et alieni a cognitione Dei, non tamen in hac opinione falluntur, sed, quod verum erat, prodidit iis sors. *Denique venit, inquit, sors super Ionam*^a.

Quaerens ergo de his invenio et Salomonem in Proverbiis dicentem : *Contradictiones cohibet sors et inter potentes definit*^b, veluti cessare ostendens contradictiones, ubi mittitur sors.

Sed cum haec in testamento veteri non pauca referri de sortibus invenirem, converti me etiam ad novum testa-

e. Jos. 14,13 f. Cf. Jos. 16,1 g. Jos. 17,1 h. Jos. 18,1
i. Cf. Jos. 18,4-6 j. Jos. 18,11-28 k. Jos. 19, 1-40.
2 a. Jon. 1,7 b. Prov. 18,18.

C'est encore un lot du sort que, selon l'ordre du Seigneur, Jésus donna à Caleb, fils de Jéphoné, et à la tribu de Juda^e ; de même à la tribu d'Éphraïm^f et à la demi-tribu de Manassé^g, celle qui restait. Après quoi il « réunit l'assemblée des fils d'Israël^h » et leur dit : « Je jetterai le sort devant la face du Seigneur, mais auparavant allez faire la carte du pays et revenez me le décrire¹. » Ainsi fut fait ; les sorts furent jetés, l'héritage du peuple de Dieu partagé, et les lots ne furent pas distribués au hasard mais selon le plan que Dieu avait établi à l'avance. La tribu de Benjamin reçut la première son lot qui contenait Jérusalemⁱ ; après elle, en second la tribu de Siméon, puis Issachar, Zabulon, Aser, Nephtalim et enfin Dan^k. Les trois dernières tribus sont celles qui descendaient des concubines de Jacob.

2. A quelles lois obéissent donc ces sorts ? je me le demandais à moi-même, afin d'en pénétrer le sens caché d'après beaucoup de témoignages de l'Écriture. Je trouvais bien dans les Écritures que même les païens s'étaient servi des sorts le jour où ils étaient poursuivis par la tempête avec Jonas sur le navire : « Jetons le sort, disent les marins, pour connaître le responsable d'une si grande calamité^a » ; comme si le sort pouvait leur livrer celui dont la présence mettait en danger la vie des navigateurs ! Et bien qu'ils soient païens et étrangers à la connaissance de Dieu, ils ne sont pas déçus dans leur attente ; le sort leur découvrit la vérité. « Le sort tomba sur Jonas^a », dit l'Écriture.

Continuant ma recherche, je trouve ce passage des *Proverbes* de Salomon : « Le sort fait cesser les contestations et décide entre les puissants^b » ; comme si l'on voulait montrer que les contestations prennent fin lorsqu'on jette les sorts.

Dans le L'Ancien Testament me fournissait
Nouveau Testament déjà sur les sorts une matière abon-
dante, mais voici qu'en me tournant vers le Nouveau

mentum, ut viderem, si forte vel ibi contempnuntur sortes aut ne ibi quidem earum usus abicitur, et invenio quod aliquando, cum deesset numero Apostolorum unus Apostolus et esset necessarium in loco Iudae alium subrogari, convenientes Apostoli, qui utique multo sapientiores erant quam hi qui nunc episcopos vel presbyteros vel diaconos ordinant, elegerunt duos et statuerunt in medio; nec tamen de iis sibimet ipsis iudicium permiserunt, ut illum facerent quem ipsi voluissent, sed *orantes*, inquit, miserunt sortem ex illis duobus quos statuerant in conspectu Dei, id est Ioseph, qui vocabatur Barnabas, qui cognominatus est Iustus, et Matthiam. *Et cecidit*, inquit, *sors super Matthiam, et adnumeratus est cum undecim Apostolis*^e. Praecedente namque oratione non iam casu, sed providentia sors divinum iudicium deferebat.

Sed adhuc quaerebam in novo testamento, sicubi sors in Christo vel in ecclesia nominatur vel in rebus mysticis et quae ad animam pertinere videantur. Invenio Paulum ad Ephesios scribentem dicere de Christo : *In quo*, inquit, *sorte vocati sumus, praedestinati secundum propositum eius, qui omnia operatur secundum consilium voluntatis eius, ut simus in laudem gloriae eius, qui ante speravimus in Christo*^d; sed et ad Thessalonicenses haec scribentem : *Gratias agentes Deo Patri, qui idoneos nos fecit in parte sortis sanctorum in lumine*^e.

Tam multis igitur ex scripturis sanctis de commemoratione sortium testimoniis congregatis, quo ex multorum locorum consideratione virtutem rei possimus diligentius apprehendere, mihi quidem ex his omnibus vel evidens

c. Act. 1,23-26 d. Ephés. 1,11-12 e. Col. 1,12 (1).

1. ἐκλήρωθημεν.

2. Référence exacte dans Procope.

Testament pour voir si l'on y méprisait les sorts ou si au contraire on n'en rejetait pas la pratique, je découvre qu'un jour où il manquait un apôtre au nombre des apôtres et où il fallait élire un remplaçant à Judas, les apôtres se rassemblèrent, et eux — dont la sagesse était assurément bien supérieure à la sagesse de ceux qui font maintenant l'ordination des évêques, des prêtres et des diacres — firent choix de deux disciples, les placèrent au milieu d'eux, et pourtant ne se permirent pas de porter par eux-mêmes un jugement en choisissant celui qui leur convenait; « ils se mirent en prières », dit l'Écriture, et on tira au sort les noms des deux hommes qu'ils avaient présentés devant la face de Dieu : c'était Joseph, appelé Barnabas et surnommé le Juste, et Matthias. « Le sort tomba sur Matthias et il fut associé aux onze apôtres^e. » Comme ils avaient prié auparavant, ce n'était pas l'œuvre du hasard, c'est la Providence qui faisait du sort un jugement de Dieu.

Je continuais cependant à chercher dans le Nouveau Testament si on y nomme quelquefois le sort à propos du Christ ou de l'Église, ou des réalités spirituelles qui apparaissent du domaine de l'âme. Je trouve le texte de Paul aux *Éphésiens*, qui écrit du Christ : « C'est en lui que nous avons été appelés par le sort¹; ayant été prédestinés suivant la résolution de Celui qui opère toutes choses d'après le conseil de sa volonté, pour que nous servions à la louange de sa gloire, nous qui d'avance avons espéré dans le Christ^d »; et dans la lettre aux *Thessaloniens*² Paul écrit ceci : « rendant grâces à Dieu le Père qui nous a rendus capables d'avoir part au sort des saints dans la lumière^e. »

L'usage religieux des sorts Ayant donc ainsi rassemblé tant de témoignages des saintes Écritures qui mentionnent les sorts, afin que l'examen de nombreux passages nous permette une pénétration plus exacte de la réalité des choses, malgré tous ces textes, ou bien je n'ai pu

adhuc sensus ad liquidum patere non potuit vel etiam de re tanta enuntiandi et proferendi arcani metus insedit. Illud tamen, in quantum res patitur, contigisse sufficiat, quod nobis ab Apostolis sors ducta designat, quia, ubi ex fide integra et oratione praemissa sors ducitur, ea, quae Dei voluntas continet in occulto, sors hominibus declarat in manifesto.

3. Secundum interiorem vero intellectum, sicut Paulus videtur indicare, cum dicit : *In parte sortis sanctorum* et : *Sorte vocati in Christo*, videndum est, ne forte non solum in hominibus, sed et in supernis virtutibus sors agatur et praesideat aliqua virtus huic officio, quae, verbi causa, Iesu filio Nave nunc sorte hereditatem distribuenti non ad aliquam gratiam, sed secundum hoc quod scit Deo placere, ductum praebeat sortis et illi quidem faciat evenire, quae prima sunt, quem scit apud Deum primum locum tenere, quo hoc, quod in occultis habetur apud Deum, sortis gubernatione etiam hominibus demonstraretur, alium vero facere secundi loci et alium tertii.

Quod ita gestum non solum in terris arbitror, verum etiam in coelestibus et huiusmodi sortem, quae apud Deum meritorum contemplatione distinguitur, etiam illo tempore habitam, cum *divideret excelsus gentes et disseminaret filios Adam et constitueret fines gentium secundum numerum angelorum Dei; et facta est portio Domini Jacob, funiculum hereditatis eius Istrahel^a*; vides enim quia et hic partem et funiculum Istrahel Deum dicit esse sortitum. Non ergo fortuito arbitrandum est per sortem venisse illi quidem angelo illam gentem suscipere, verbi causa, Aegyptiorum, alii autem Idumaeorum et alii Moabitarum et alii

^a a. Deut. 32,8-9.

dégager jusqu'ici une explication qui s'impose, ou même la crainte me saisit de révéler et de divulguer des mystères si profonds. Qu'il nous suffise pourtant d'être arrivés à cette conclusion dans la mesure où le sujet nous y autorise : l'emploi des sorts par les apôtres prouve que là ou l'on use des sorts avec une foi absolue en recourant à la prière, le sort révèle clairement aux hommes les volontés secrètes de Dieu.

Les sorts
dans les cieux

3. Si nous suivons cependant l'intelligence intérieure, selon les indications que Paul semble nous donner lorsqu'il dit : « avoir part au sort des saints » et « appelés par le sort dans le Christ », il nous faut chercher si le sort qui a un rôle chez les hommes, n'aurait pas également un rôle chez les puissances d'en haut, et si quelque puissance ne présiderait pas à cette fonction. Si nous prenons par exemple le cas présent du tirage au sort pratiqué par Jésus, le fils de Navé, la puissance en question guiderait le sort, non pas d'après quelque mesure de faveur, mais selon ce qu'elle sait plaire à Dieu, et elle ferait échoir la première part à celui dont elle sait qu'il occupe la première place aux yeux de Dieu — ainsi les indications du sort révéleraient-elles aux hommes ce qui est caché en Dieu —, à un autre elle ferait attribuer la seconde place et au suivant la troisième.

Je pense que les choses se passent de la même manière sur la terre et dans les cieux ; c'est un tirage au sort de ce genre, partage fondé en Dieu sur la contemplation des mérites, qui eut lieu au moment où « le Très Haut assigna aux nations leur héritage, dispersa les enfants d'Adam et fixa les limites des peuples d'après le nombre des anges de Dieu ; la portion du Seigneur, ce fut Jacob, la part de son héritage, Israël^a ». Tu le vois, d'après ce passage, Dieu a tiré au sort sa portion et sa part : Israël. Il ne faut donc pas croire que c'est un effet du hasard si tel ange a reçu du sort telle nation, les Égyptiens par exemple ; tel autre les Iduméens, tel autre les Moabites, tel autre

Indiam vel unamquamque nationem earum quae sunt super terram; sed et ibi, etiamsi secundum numerum angelorum Dei dicantur sorte gentes esse divisae, tamen illa sors, sicut in hominibus diximus quia Dei iudicium, quod in occulto est, sors pandit in publico, talis etiam ibi fuisse credenda est, qua pro merito et virtute sua unusquisque angelus illam vel illam gentem in divisione susceperit.

Et quid dico de magnis et generalibus rebus? cum ne per singulos quidem nostrum absque huiusmodi sorte, quae Dei iudicio dispensatur, evenire dicendum est, verbi causa, ut alius nostrum talem vel talem vitam statim a nativitate sortiatur; vel certe illud, quod erga homines geri ex scripturis sanctis saepe docuimus, quod et boni angeli adsint hominibus et contrarii; quod non utique fortuito et absque iudicio ille angelus illius animae, verbi causa, Petri custos esse sortitus sit et alius Pauli vel alius unius infantis de ecclesia de quorum angelis dicit Dominus quia semper *videant faciem patris sui, qui in coelis est*^b. De quibus utique dubitandum non est quod iudicio Dei qui vel illorum dignitatem vel nostrae animae ad liquidum perspicit qualitatem, uniuscuiusque nostrum custodiam sortiantur sorte quadam mystica Christi dispensatione directa.

Ego autem, quantum ad opinionem meam spectat, puto audenter dicendum etiam de his virtutibus, quae mundi huius ministeria susceperunt, quod non fortuito vel casu illa virtus terrae vel arborum germinationibus praesit, illa fontium ac fluminum sufficienter exhibeat, alia imbrum, alia ventorum, alia marinis, alia autem terrestribus

b. Matth. 18,10.

1. Sur les anges des nations chez Origène, voir DAN., *Orig.*, p. 223-235.

2. Passage très semblable dans *De Princ.*, I, 8,1; K., p. 95. Voir

l'Inde, et ainsi de suite pour chacune des nations de la terre¹; mais dans ce cas également, et tout en disant que les nations ont été partagées suivant le nombre des anges de Dieu, on doit croire que le tirage s'est effectué comme chez les hommes, où le sort manifeste publiquement les jugements secrets de Dieu; c'est d'après ses mérites ou sa puissance que chacun des anges a reçu en partage telle nation déterminée.

Et pourquoi m'en tiendrais-je à des cas importants et généraux, puisqu'il faut affirmer qu'aucun d'entre nous n'est étranger à ce genre de sort que règlent les décisions de Dieu; dès la naissance, par exemple, chacun de nous obtient en partage tel ou tel genre de vie. Quant à la doctrine (que nous avons souvent enseignée d'après les saintes Écritures) que les bons anges et les mauvais anges s'occupent des hommes, nous affirmons que ce n'est certainement pas l'effet du hasard, mais d'une décision divine, lorsque tel ange reçoit en partage telle âme à garder — l'âme de Pierre par exemple, ou l'âme de Paul, ou même l'âme d'un de ces petits enfants de l'Église dont le Seigneur a dit que « leurs anges voient sans cesse la face de son Père qui est dans les cieux »². Cela n'est pas douteux; c'est par une décision de Dieu, de Dieu qui perçoit en toute clarté leur dignité à eux et la qualité de notre âme, qu'ils reçoivent en partage la garde de chacun d'entre nous, tirage au sort spirituel pourrait-on dire, dû à l'économie providentielle du Christ.

Mais pour émettre ici une opinion personnelle, je n'hésiterai pas à dire, au sujet des puissances qui ont reçu la charge d'administrer ce monde, qu'il n'y a pas là de hasard. Ce n'est pas un hasard si telle puissance préside aux germinations de la terre et des arbres, si telle autre a alimenté abondamment les sources et les fleuves, ou les pluies, ou les vents; si d'autres ont la charge des animaux

aussi *De Princ.*, III, 2,4 (K., p. 251); *Hom. Lc.*, 12 (R., p. 86); *Hom. Nomb.*, 11,4 (B., p. 83); cf. DAN., *Orig.*, p. 235-240.

animalibus vel singulis quibusque e terrâ gignentibus praesit; et esse in his singulis sacramenta ineffabilia divinae dispensationis, ut ordine suo cuncta et competenti per unamquamque virtutem dirimantur officio. Sic enim et Apostolus Paulus dicit : *Nonne omnes sunt ministri spiritus in ministerium missi propter eos qui hereditatem capiunt salutis*^c?

4. Ad horum igitur imitationem credendum est etiam hic Scripturam referre sortes duci per Iesum et hereditatem per unamquamque tribum divina dispensatione decerni et per ineffabilem providentiam Dei ac praescientiam in his sortibus adumbrari futurae in coelis hereditatis exemplar. Quoniam quidem *lex umbram dicitur habere futurorum bonorum*^a et, sicuti dicit Apostolus de his qui ad Dominum Iesum Christum venerunt, quia : *Accessistis ad Sion montem et ad civitatem Dei viventis, Hierusalem coelestem*^b, est aliqua in coelis civitas, quae dicitur Hierusalem et mons Sion, non est utique sine causa quod Benjamin in sorte sua accepit Hierusalem et montem Sion^c; nisi quia coelestis illius Hierusalem ratio sine dubio hoc exigebat, ut non alii quam Benjamin dari deberet Hierusalem terrestris, quae illius coelestis figuram servat ac formam. Similiter autem de Bethlehem dicendum est quod non sine certa quadam ratione in Iudae sorte decernitur, vel Chebron vel aliae singulae civitates singulis quibusque tribubus conscribuntur, nisi quia, ut diximus, illa coelestia loca, in quibus et Hierusalem et Sion esse nominatur, sine dubio et cetera, quae his vicina vel coniuncta sunt loca, hoc in se causae et rationis continebant in coelis, quod sorte distribui gubernabatur in terris.

c. Hébr. 1,14. 4 a. Hébr. 10,1 b. Hébr. 12,22 c. Jos. 18,28.

1. Cf. *Contre Celse*, VIII, 31; K., p. 246.

2. Tel est le sens qui apparaît comme le plus probable de cette phrase certainement altérée.

marins, d'autres des animaux terrestres et de toutes les plantes que peut produire la terre; il y a là partout des mystères ineffables de cette économie divine qui répartit toute chose suivant son ordre propre et attribue à chaque puissance la charge qui lui convient¹. L'apôtre Paul nous dit en effet : « Ne sont-ils pas tous des esprits au service de Dieu, envoyés comme serviteurs pour le bien de ceux qui reçoivent l'héritage du salut^e? »

L'ombre 4. Nous devons croire par consé-
du partage céleste quent ici aussi, dans le récit de
l'Écriture, que c'est à l'imitation de ces choses célestes que Jésus tire les sorts; la terre est répartie à chacune des tribus selon les plans divins; et grâce à la providence ineffable de Dieu et à sa prescience, dans ces parts tirées au sort était ébauché le modèle de l'héritage futur dans les cieus. Puisque « la Loi, dit l'Écriture, possède l'ombre des biens à venir^a », et puisque, selon les paroles de l'Apôtre sur ceux qui sont venus au Seigneur Jésus-Christ : « Vous vous êtes approchés de la montagne de Sion et de la cité du Dieu vivant, la Jérusalem céleste^b », il y a dans les cieus une ville appelée Jérusalem et une montagne de Sion, ce n'est sûrement pas sans raison que Benjamin reçut dans son lot Jérusalem et la montagne de Sion^c; sans doute la nature de la Jérusalem céleste exigeait-elle qu'on ne donnât à nul autre qu'à Benjamin cette Jérusalem terrestre qui garde la figure et la forme de la Jérusalem céleste. Il faut dire de même pour Bethléem que ce n'est pas sans un motif bien déterminé que cette ville est tombée dans le lot de Juda; nous en dirons autant pour Hébron et pour toutes les autres cités attribuées à chacune des tribus. La seule explication de cette répartition des lots, avons-nous déjà dit, c'est que ces lieux célestes — qui comprennent expressément Jérusalem et Sion, et sûrement tous les lieux qui en sont proches et voisins — contenaient en eux-mêmes dans les cieus la cause et la raison qui réglaient sur la terre la distribution des sorts².

Hinc ergo est quod dispensavit divina sapientia nomina quaedam locorum scribi in scripturis, quae mysticam quandam interpretationem contineant, per quae indicetur nobis quia haec certis quibusque rationibus et non casu vel fortuitu fieri dispensentur.

Sicut enim non est putandum quod fortuitu acciderit, verbi causa, ut ille angelus Michael vocaretur, alius autem Gabriel, alius vero Raphael, et ut ad humana descendam, sicut non fuit fortuitu, ut ille patriarcha Abraham vocaretur et ille Isaac, et alius Istrahel sed ne in feminis quidem casu accidit, sed certa et divina ratione, ut illa Sarra vocaretur ex Sara^d, vel ille Istrahel ex Iacob^e vel ille Abraham ex Abram^f, et ut certum est quod unusquisque vel angelorum vel hominum ex his, quae sibi iniunguntur, officiis et actibus etiam nomina sortiantur : ita consequens est etiam loca quaedam esse coelestia et civitates, sicut Hierusalem coelestis dicitur et Sion, esse etiam alias, quarum typum et imaginem istae, quae in terris sunt, continent, quae nunc in hac Scriptura mystice nobis per Iesum Nave filium designantur. Et de ipsis puto civitatibus dictum : *Aedificabuntur civitates Iudae, et habitabunt ibi et hereditabunt eam^g*. De ipsis etiam Dominus et Salvator dicit quia : *Mullae mansiones sunt apud patrem^h*. Et de ipsis credendum est civitatibus servo illi, qui bene negotiatus fuerat, Dominum dicere quia : *Potestatem habe super decem civitates et alii : Super quinque civitatesⁱ*.

Haec de divisione sortium terrae Iudae proferre ad vos, in quantum fas fuit, ausi sumus Scriptura provocante, quae Hierusalem dicit coelestem et montem Sion et cetera, quae similiter scripta sunt esse in coelis ; quae nobis

d. Gen. 17,15 e. Gen. 35,10 f. Gen. 17,5 g. Ps. 68 (69),36
h. Jn 14,2 i. Lc 19,17-19.

1. Cf. *Contre Celse*, I, 25 (K., p. 76) ; *De Princ.*, I, 8,1 (K., p. 94).
2. Graphie du texte des Septante : Σαππα.

C'est pourquoi la sagesse divine en a disposé ainsi : les Écritures contiennent des noms de lieu qui comportent une certaine signification spirituelle, pour bien nous montrer qu'ils sont employés pour des raisons précises et non d'après les caprices du hasard.

Car s'il faut croire que le hasard n'est pour rien dans le nom de l'ange Michel par exemple, ou celui de Gabriel, ou celui de Raphaël¹ ; si, pour en venir aux hommes, le hasard n'est pour rien non plus dans le nom du patriarche Abraham, dans celui d'Isaac ou celui d'Israël, ni même dans les noms de femmes ; mais si c'est une décision de la sagesse divine qui a donné à Sarra² le nom de Sara^d, à Jacob celui d'Israël^e, à Abram celui d'Abraham^f ; si donc il est certain que tous les anges et tous les hommes reçoivent en lot le nom qu'ils portent, en conformité avec les fonctions ou les actes qui leur sont personnels, il s'ensuit qu'il existe aussi des lieux et des cités célestes ; s'il existe dans les cieux une Jérusalem et une Sion, il s'y trouve aussi d'autres villes dont les villes de la terre contiennent le type et l'image, et que Jésus, le fils de Navé, nous désigne d'une manière spirituelle dans ce passage de l'Écriture. C'est de ces villes, je pense, qu'il a été dit : « On bâtitra les villes de Juda, on s'y établira et on en prendra possession^g », d'elles encore que parle le Seigneur et Sauveur dans ce passage : « Il y a beaucoup de demeures chez mon Père^h. » Il s'agit encore des mêmes villes, devons-nous croire, dans ces paroles du Seigneur au serviteur qui avait fait fructifier son argent : « Reçois le gouvernement de dix villes » et à l'autre serviteur : « Reçois le gouvernement de cinq villesⁱ. »

Voilà les explications que, dans la mesure où Dieu l'a permis, nous avons eu l'audace de vous proposer sur le partage au sort de la terre de Juda ; l'Écriture nous y conviait, elle qui place dans les cieux Jérusalem, la montagne de Sion et toutes les autres choses qu'elle y situe de la même façon ; nous avons pu ainsi nous rendre compte

occasionem dederunt sentire de his omnibus quod mysteria in his coelestia describantur.

Et ideo dicimus vobis, ne cum fastidio haec legatis et putetis vilem aliquam esse scripturam pro eo quod est multis nominum appellationibus consita; quin potius scitote ineffabilia per haec mysteria contineri et maiora quam potest vel humanus sermo proferre vel auditus mortalis audire; quae, ut ego arbitror, digne et integre explanari non solum a me *minimo*^j non possunt, sed nec ab his quidem, qui me multo meliores sunt. Nescio autem, si vel ab ipsis sanctis Apostolis plene et integre proferuntur; non dixi quod non plene sciantur, sed non plene proferantur.

Certum est enim cognita esse haec et integre apprehensa illi, qui *raptus est usque ad tertium coelum*^k, qui utique in coelo positus vidit coelestia, vidit Hierusalem, veram civitatem Dei, vidit ibi et Sion montem, quocumque loci est, vidit et Bethlehem, vidit et Chebron, vidit et omnia ista, quae hic scribuntur sorte divisa; et non solum vidit, sed et rationes eorum in spiritu comprehendit, quia ipse confitetur se audisse verba et rationes. Sed quae verba? *Ineffabilia*, inquit, *et quae non licet hominibus loqui*^k.

Vides ergo quia scit omnia Paulus et comprehendit in spiritu, sed non licebat ei hominibus ista proferre. Quibus hominibus? Illis sine dubio, de quibus culpabiliter dicebat: *Nonne homines estis et secundum hominem ambulatis*^l? Sed dicebat ea fortassis illis, qui iam non secundum hominem ambulabant; dicebat haec Timotheo, dicebat Lucae et ceteris discipulis, quos sciebat capaces esse ineffabilium sacramentorum. Denique et in mysterio tale

j. I Cor. 15,9

k. II Cor. 12,2 sv.

l. I Cor. 3,3.

que tous ces textes de l'Écriture contiennent la description de mystères célestes.

Les mystères
ineffables

C'est pourquoi, nous vous le répétons, ne traitez pas cette lecture de fastidieuse; ne croyez pas qu'un texte scripturaire soit méprisable parce qu'il est rempli de noms propres. Sachez au contraire que dans ces passages sont contenus des mystères ineffables, trop grands pour trouver une expression humaine ou pour être entendus de l'oreille d'un mortel. Les exposer dignement, dans leur intégrité, c'est impossible, non seulement pour moi qui suis « le plus petit^j », mais pour ceux-là aussi qui sont bien meilleurs que moi. Je ne sais même pas si ces mystères sont pleinement et entièrement divulgués par les saints apôtres; je ne dis pas qu'ils ne soient pleinement connus, mais qu'ils ne sont pas pleinement divulgués.

Il est sûr en effet que ces mystères ont été connus et entièrement saisis par celui qui « fut enlevé jusqu'au troisième ciel^k » et qui, lorsqu'il était dans les cieux, contempla les choses célestes; il vit Jérusalem, la vraie cité de Dieu, il y vit aussi la montagne de Sion, quel qu'en soit l'emplacement; il vit aussi Bethléem, et Hébron, et toutes les villes dont on nous décrit ici le tirage au sort; et non seulement il a vu tout cela, mais il a saisi en esprit leur raison d'être, car, déclare-t-il, il a entendu des mots et des explications. Quels sont ces mots? « Mots ineffables, dit-il, et qu'il n'est pas permis de révéler aux hommes^k. »

Tu le vois donc; Paul sait tout et comprend tout en esprit, mais il ne lui était pas permis de divulguer les secrets aux hommes. A quels hommes? Certainement à ceux dont il disait sous forme de reproche: « N'êtes-vous pas des hommes, et ne marchez-vous pas selon l'homme^l? » Mais sans doute les révélait-il à ceux qui ne marchaient plus selon l'homme; il les disait à Timothée, il les disait à Luc et à tous les disciples qu'il savait capables de recevoir les mystères ineffables. Il y fait une allusion mystérieuse dans la recommandation qu'il adresse à

aliquid Timotheum commonebat dicens : *Memor esto verborum, quae a me audisti, quae commenda fidelibus hominibus et his qui idonei sunt et alios docere*^m.

Sic ergo divina haec esse credentes et mystica dignos et aptos nos ad eorum capacitatem vita, fide, actibus et meritis praeparemus, ut, cum digne a nobis fuerint intellecta, etiam hereditate ea in coelis consequi mereamur, in Christo Iesu Domino nostro, cui est gloria et imperium in saecula saeculorum. Amenⁿ!

m. II Tim. 2,2 n. Cf. I Pierre 4,11.

1. Texte important qui montre chez Origène la croyance à des révélations secrètes faites à Paul et aux apôtres et communiquées par eux à des disciples privilégiés. Cependant pour D. Van den Eynde on ne saurait faire état de ce texte pour prouver qu'Origène partageait les idées de Clément d'Alexandrie sur un enseignement secret d'origine apostolique qui serait parvenu à un petit nombre d'initiés. Cf. D. VAN DEN EYNDE, *Normes de l'enseignement chrétien dans la littérature patristique des trois premiers siècles*, Gembloux, 1933, p. 220 sv., p. 231 sv.

Par contre, Origène pensait qu'il existait des catégories de chré-

Timothée : « Souviens-toi des enseignements que tu as reçus de moi ; confie-les à des hommes sûrs qui soient capables d'en instruire d'autres^m »¹.

Croyons donc qu'il y a là des mystères divins, tâchons de nous en rendre dignes et préparons-nous à les recevoir par notre vie, notre foi, nos actes et nos mérites, afin qu'après les avoir dignement compris, nous méritions de les obtenir dans l'héritage céleste, en Jésus-Christ notre Seigneur « à qui est gloire et puissance dans les siècles des siècles. Amenⁿ ».

tiens privilégiés du point de vue de la gnose et il distinguait une connaissance vulgaire et charnelle d'une connaissance élevée et spirituelle ; cf. *Com. Matth.*, 12,15 ; *PG*, 13, 1017 ; *Kl.*, p. 104-105. *Com. Jn*, XIII, 18 ; *Pr.*, p. 242. *Com. Jn*, I, 7(9) ; *Pr.*, p. 11-13. Voir *Hom.*, 6, p. 182-3, n. 1. Connaissance religieuse et perfection chrétienne semblent aller de pair pour le maître alexandrin ; cf. *Hom.*, 17,2, p. 374-7 (accord de la sagesse et de la science avec les plus belles vertus) ; *Hom.*, 20,1, p. 406-7 (en devenant meilleur on comprend mieux). Mais il faut bien voir que précisément pour Origène la sagesse de Dieu peut être communiquée au plus humble et au plus ignorant des fidèles (*Hom. Gen.*, 16, 4 ; *Contre Celse*, VI, 14 ; *K.*, p. 84). Cf. *HARL*, p. 264-265 : « Origène est convaincu que les plus hautes étapes sont accessibles à tous ».

HOMILIA XXIV

De Amorraeis, quomodo habitaverunt cum Effrem, et de Iesu, quomodo accepit civitatem a filiis Istrahel.

1. De Iebusaeis, qui habitabant Hierusalem, dudum dictum est quomodo eos exterminare non potuerunt filii Iuda^a, sed et de Chananacis, quos non potuerunt exterminare filii Effrem habitantes in medio sui^b. Quibus similia etiam praesens lectio refert de Amorraeis dicens quia : *Permansit Amorraeus habitare in Elom et in Salamin; et gravis effecta est manus Effrem super eos^c.*

Amorraeus interpretatur amarus vel amaritudo. Habitanter ergo in Elom, quae interpretatur arietantes, vel in Salamin, quod interpretatur pacifici, permanent et habitant amaritudines in arietantibus et in pacificis. Arietantes sunt hi qui in agonibus positi expugnare diabolicas aedes structurasque conantur; pacifici vero, qui carnalibus concupiscentiis superatis pacem animae gerunt. In utrisque tamen perseverat et contendit contraria virtus, amaritudo, persistere.

In quo tale aliquid intelligere possumus quia dicit : *Permansit habitare Amorraeus in ipsis*: verbi gratia, si inimica virtus daemonis ex amaritudinis turba veniens

1 a. Jos. 15,63 b. Jos. 16,10 c. Jos. 19,48 LXX

1. Cf. PROCOPE, 1037 CD.

2. Cf. *Hom.*, 14,2, p. 326, n. 2. Le texte parallèle de Procope donne les deux interprétations du mot « Amorrhéen » : celui qui bavarde ou celui qui est amer.

3. Interprétations différentes dans WUTZ, p. 279 ; 528 ; 648.

4. Cf. Wutz, p. 109.

HOMÉLIE XXIV

ÉPHRAÏM ET L'AMORRHÉEN.

JÉSUS REÇOIT DU PEUPLE SON HÉRITAGE

Comment les Amorrhéens ont habité avec Éphraïm et comment Jésus a reçu une ville des fils d'Israël.

La main pesante d'Ephraïm 1. Nous avons expliqué il y a quelque temps de quelle manière les fils de Juda furent impuissants à détruire les Jébuséens qui habitaient Jérusalem^a; nous avons parlé aussi des Cananéens qui habitaient au milieu des fils d'Éphraïm et que ces derniers ne purent détruire^b. Or, voici que la présente lecture nous rapporte des faits analogues à propos des Amorrhéens : « L'Amorrhéen continua d'habiter à Elom et à Salamin; et la main d'Éphraïm s'appesantit sur eux^c. »¹

Amorrhéen s'interprète *amer* ou *amertume*². Si donc les Amorrhéens habitent à Elom qui signifie *frappant avec le bélier*³, ou à Salamin qui signifie *pacifique*⁴, c'est que les amertumes demeurent et subsistent chez ceux qui frappent du bélier et chez les pacifiques. Ils frappent du bélier ceux qui, au milieu des combats, s'efforcent de renverser les constructions et les demeures du diable; ils sont pacifiques, ceux qui ont dominé les désirs de la chair et fait la paix dans leur âme. Cependant chez les uns et chez les autres persiste une puissance ennemie, l'amertume, et elle s'acharne à rester.

Dans cette parole : « L'Amorrhéen continua d'habiter chez eux », nous pouvons comprendre à peu près ceci : Supposons qu'une puissance démoniaque, sortie de sa

obsideat alicuius corpus, perturbet ac sopiat mentem, adhibeantur autem multae orationes, multa ieiunia, multae exorcistarum invocationes et ad haec omnia surdus daemon in obsessio corpore permaneat et persistat, tolerabilius ferens exorcistarum poenas et adhibita sibi ex Dei nominis invocatione tormenta quam discedere ab homine, quem impudenter obsidet et nequiter : ita etiam hic intelligendum est in istis qui dicuntur Amorraei, qui permanent et persistunt *habitare in Elom et in Salamin*. Et ut vere ostenderet Scriptura quia perferentes poenas et flagella persistunt, dicit : *Et gravis effecta est super eos manus Effrem*.

Quomodo autem gravis efficitur manus Effrem super Amorraeos? Vel exorcistarum, ut diximus, manus impositione vehementius imposita gravari dicitur super immundos spiritus manus Effrem vel quia boni actus et bona opera gravant et affligunt daemonum genus contrariasque virtutes. Quanto enim nos meliora gerimus et quanto in optimis conversamur, tanto illis molesta haec efficiuntur et gravia. Gratum vero illis est et acceptum et voluptates iis quodammodo exhibet, qui in turpitudine et flagitiis vivit. Qui vero in bonis actibus manum suam gravaverit super eos, etiamsi penitus eos expellere non potuerit, certe tributarios eos faciet et subiectos.

2. *Et abierunt filii Effrem peragrarere terram secundum fines suos*^a.

Et cum enarrasset illam historiam, in sequentibus quantam mansuetudinem et humilitatem beati Iesus, qui vere dignus erat ferre nomen Iesu Domini et Salvatoris nostri, declarat ! Ait enim : *Et dederunt, inquit, filii Istrahel*

2 a. Jos. 19,49.

1. Sur les exorcismes, cf. *Contre Celse*, I, 6 ; K., p. 59.

2. Thème développé en *Hom. Nomb.*, 27,8 ; B., p. 267.

3. Pour la fin de l'homélie, cf. PROCOPE, 1037 BC.

troupe d'amertume, vienne assiéger le corps de quelqu'un dont elle bouleverse et paralyse les facultés : or on ne cesse de prier, de jeûner et d'exorciser, mais le démon reste sourd à tous ces efforts, et il continue de demeurer dans le corps du possédé ; il préfère supporter la douleur des exorcismes et les tourments qui lui sont infligés par l'invocation du nom de Dieu¹, plutôt que de se retirer de la personne qu'il a le cynisme et la méchanceté d'occuper. Eh bien ! c'est ainsi qu'on pourrait interpréter les Amorrhéens qui restent et qui persistent « à habiter dans Elom et dans Salamin ». Et pour bien montrer qu'ils restent en souffrant des peines et des tourments, l'Écriture ajoute : « La main d'Éphraïm s'appesantit sur eux ».

Mais de quelle manière la main d'Éphraïm s'appesantit-elle sur les Amorrhéens ? Ce peut être, comme nous l'avons dit, par une imposition des mains, pratiquée de force, qu'un exorciste peut appesantir la main d'Éphraïm sur les esprits immondes ; ou bien ce sont nos bonnes actions et nos bonnes œuvres qui infligent des tortures à la race des démons et aux puissances contraires². Car, plus nous pratiquons le bien, plus nous nous tournons vers le mieux, et plus le fardeau devient pénible et lourd à porter pour eux. Ce qui leur est agréable au contraire, ce qu'ils accueillent avec plaisir et qui leur donne une sorte de volupté, c'est une vie de honte et d'infamie. Mais l'homme qui par ses bonnes actions aura appesanti sa main sur eux, même sans pouvoir les chasser complètement, sera sûr de faire d'eux des tributaires et des sujets.

Humilité de Jésus 2. « Et les fils d'Éphraïm s'en allèrent parcourir les limites de leur partage^a. »

Après ce récit, quelle douceur et quelle humilité manifeste la suite de ce passage de la part du bienheureux Jésus³. Il était vraiment digne de porter le nom de Jésus notre Seigneur et Sauveur ! L'Écriture nous dit en effet : « Alors les enfants d'Israël donnèrent son lot à Jésus,

sortem Iesu filio Nave in semel ipsis per praeceptum Domini ; et dederunt ei civitatem quam petivil, Thamnasac, quae est in monte Effrem ; et aedificavit ibi civitatem, et habitavit in ea^b.

Ipse est qui dedit hereditatem omnibus filiis Iuda, qui dedit Effrem et dimidiae tribui Manasse ; ipse dedit et magnifico illi Chaleb filio Ieffone hereditatem ; ipse misit ternos per singulas tribus qui universam terram peragrarent atque describerent in libro et redirent et ostenderent sibi ; ipse misit omnibus sortes et se in novissimis reservavit. Quare, putas, voluit esse *omnium novissimus*^c? Sine dubio, ut esset *omnium primus*.

Et nec ipse sibi hereditatis sortem praesumpsit, sed a populo accepit et illi dat populus hereditatem, a quo ipse perceperat. Sic enim scriptum est : *Et dederunt filii Istrahel sortem Iesu filio Nave. Sed haec figuratiler contingebant illis^d* ; quae nobis proponerentur ad formam, ut et nos servemus praeceptum illud, quod iste opere implevit, quo dicitur : *Quanto magnus es, tanto magis humilia te, et ante Dominum invenies gratiam^e*, et iterum quod scriptum est : *Si te ducem ordinaverint, ne extollaris, sed esto inter eos quasi unus ex ipsis^f.*

Vide ergo, quomodo dux erat populi ipse, qui eos introduxerat in terram sanctam, in terram repromissionis, ipse erat successor Moysei, et non ipse sibi permittit sumere sortem terrae, sed exspectat, ut accipiat portiunculam a populo, populi dux, et accepta portiuncula sua Iesus, dignus hoc nomine, aedificat locum ipsum, quem accepit, et construit, ut eum vere faciat dignum munere Dei et hereditate divina.

3. Sed quoniam ad Dominum et Salvatorem nostrum ea, quae de Iesu scribuntur, referre consuevimus, fortassis etiam noster omnis hic populus dat aliquam partem meo

b. Jos. 19,49-50 c. Matth. 19,30 d. I Cor. 10,11 e. Sag. Sir. 3,18 f. Sag. Sir. 32,1.

fils de Navé, au milieu d'eux, suivant le précepte du Seigneur ; et ils lui donnèrent la ville qu'il avait demandée, Thamnasac, qui est sur la montagne d'Éphraïm ; Josué y bâtit la ville et y habita^b. »

C'est lui qui avait donné leur héritage à tous les fils de Juda, qui l'avait donné à Éphraïm et à la demi-tribu de Manassé ; lui qui avait donné son héritage au noble Caleb, fils de Jéphoné ; lui qui avait envoyé trois hommes de chaque tribu pour parcourir tout le pays, en faire le plan et le lui montrer à leur retour ; c'est lui qui avait jeté les sorts pour tout le monde et il s'est réservé la dernière place ! Pourquoi a-t-il voulu, dis-moi, être « le dernier de tous » ? Sûrement afin d'être le « premier » de tous^c.

Ce n'est pas lui non plus qui s'est attribué sa part d'héritage, mais il l'a reçue du peuple ; le peuple donne son héritage à celui dont il l'avait reçu ! Il est écrit en effet : « Les enfants d'Israël donnèrent sa part d'héritage à Jésus, fils de Navé. » Mais « ces choses leur arrivaient en figure^d », et elles nous étaient proposées en image, pour que nous observions à notre tour le précepte qu'accomplit celui-là dans ses actes et qui dit : « Plus tu es grand, plus tu seras humble, et tu trouveras grâce devant Dieu^e », et encore : « S'ils te prennent pour chef, ne t'enorgueillis pas, mais sois parmi eux comme l'un d'entre eux^f. »

Vois donc de quelle manière il était le chef du peuple, lui qui l'avait introduit dans la terre sainte, dans la terre des promesses ! Il était successeur de Moïse et il ne se permet pas de prendre sa part de terre, mais il attend de recevoir du peuple sa parcelle, lui, le chef du peuple. Et lorsqu'il l'a reçue, Jésus, digne de ce nom, bâtit le terrain qu'on lui a donné, il y élève des constructions afin de le rendre digne du don de Dieu et de l'héritage divin.

Jésus bâtit
son héritage

3. Mais puisque nous avons l'habitude de rapporter à notre Seigneur et Sauveur ce qui est écrit de Jésus, ne peut-on dire qu'aujourd'hui encore tout notre peuple donne à mon Seigneur Jésus

Domino Iesu et velut locum quendam habitationi eius tribuit. Sed ne iniuriosum videatur esse, quod dicitur, requiramus, quomodo ei damus nos servi eius habitationis locum. Ego si possem bonus fieri, dabam locum filio Dei in me et acceptum a me locum in anima mea Dominus Iesus aedificabat eum et adornabat et faciebat in eo muros inexpugnabiles et turres excelsas, ut aedificaret in me mansionem, si mererer, dignam se et patre, et ita adornabat animam meam, ut capacem eam suae sapientiae ac scientiae et totius sanctitatis efficeret in tantum ut etiam faceret Deum patrem secum intrare et in ea *facere mansionem*^a et *coenare*^b etiam apud talem animam cibos, quos ipse donaverat.

Quod ut consequi mereamur, praeparemus in nobis cor mundum, quo libenter et grate Dominus Iesus mundum cordis nostri introire dignetur hospitium, *cui est gloria et imperium in saecula saeculorum. Amen*^c!

3 a. Jn 14,23

b. Apoc. 3,20

c. Cf. 1 Pierre 4,11.

une part d'héritage, et lui attribue, pour ainsi dire, un terrain d'habitation? Mais pour que cela ne paraisse pas injurieux, cherchons de quelle manière nous, ses serviteurs, nous lui fournissons un lieu d'habitation. Ah! si je pouvais être bon, je fournirais au moins un terrain en moi au Fils de Dieu, et lorsqu'il l'aurait reçu dans mon âme, le Seigneur Jésus y édifierait de belles constructions, il y bâtirait des murs imprenables et des tours élevées, afin de construire en moi, si je le méritais une maison digne de lui et digne de son Père; il l'embellirait et la rendrait capable de recevoir sa sagesse et sa science et toute sa sainteté; alors il y ferait entrer avec lui Dieu son Père; il y « établit sa demeure^a » et dans une telle âme il irait jusqu'à prendre « son repas^b » avec les aliments de ses propres dons.

Cherchons à mériter de telles grâces; préparons en nous un cœur pur afin que le Seigneur Jésus, voyant avec plaisir la pureté de notre cœur, daigne volontiers accepter notre hospitalité. « A lui est gloire et puissance dans les siècles des siècles. Amen^c ».

HOMILIA XXV

De civitatibus quae datae sunt Levitis et sortibus eorum.

1. Omnes filii Istrahel acceperunt sortes suas in terra, Levitis autem in hereditate solus sufficit Deus^a. Verum quoniam accipiunt Levitae decimas et primitias de fructibus a filiis Istrahel per praeceptum Dei, oportebat eos etiam de terra, ut ita dicam, et de habitaculis decimas accipere ; hoc est enim *ab omnibus decimas*^b accepisse.

Et ideo *accedentes primarii viri, qui erant in filiis Levi, ad Eleazarum sacerdotem et ad Iesum filium Nave, et ad principes tribuum filiorum Istrahel in Selon in terra Chanaan dixerunt: Dominus praecepit in manu Moysei dare nobis civitates ad habitandum et suburbana earum animalibus nostris*^c.

Oportebat etiam de suburbanis et de civitatibus sortem fieri, ne forte indiscrete et fortuito inter Levitas celebrata divisio videretur. Sicut ergo distributio sortis, quae facta est in filiis Istrahel, habuit rationem, qua quis prima sorte dignus haberetur, et alius secunda, — de qua, prout potuimus, iam ante tractavimus, sed et de his qui per Moysen ultra Iordanen et ab Iesu in terra repromissionis accipiunt —, ubi prima sors cecidit ad Benjamin^d et

1 a. Jos. 13,14 ; Nomb. 18,20-24
c. Jos. 21,1-2

b. Gen. 14, 20 ; Hébr. 7,2

d. Jos. 18,11

1. Pour l'ensemble de l'homélie, cf. PROCOPE, 1040 ABCD.

2. *Hom.*, 23.

HOMÉLIE XXV

LES VILLES LÉVITIQUES¹

Les villes qui furent données aux lévites et leurs lots.

Réclamations des lévites

1. Tous les enfants d'Israël reçurent leurs lots sur la terre ; mais aux lévites Dieu seul suffit en héritage^a. Cependant puisque les lévites recevaient des fils d'Israël, selon l'ordre de Dieu, la dîme et les prémices des fruits de la terre, il leur fallait recevoir également, si je puis m'exprimer ainsi, la dîme des habitations du pays. C'est ainsi, en effet, qu'ils recevaient « la dîme de tout^b. »

Voilà pourquoi « les chefs de famille des lévites s'approchèrent du prêtre Éléazar, de Josué, fils de Navé, et des princes des tribus des fils d'Israël — c'était à Silo, dans le pays de Canaan — et ils leur dirent : Le Seigneur a ordonné par Moïse qu'on nous donnât des villes pour habiter et leur banlieue pour notre bétail^c. »

La hiérarchie lévitique

Il fallait encore tirer au sort les banlieues et les villes pour que le partage opéré entre les lévites ne semblât pas l'œuvre d'un hasard aveugle. Il devait en être comme du tirage au sort pratiqué par les enfants d'Israël : une sorte de loi interne attribuait les lots selon le mérite de chacun — nous avons traité ce sujet dans la mesure de nos forces il y a quelque temps² ; nous avons parlé aussi de ceux qui reçoivent l'héritage des mains de Moïse au-delà du Jourdain, et de ceux qui le reçoivent de Jésus dans la Terre de la promesse — ; le premier lot était échu à Benjamin^d, puis

postmodum ad ceteros, in quibus fuit ultimus Dan^e; ita necesse est esse aliquam rationem etiam in ordine sacerdotali et Leviticae sortis, ut alii prima, alii secunda, alii vero tertia sors ducatur, per quas illa vel illa loca unicuique decernantur.

Dicuntur autem filii esse Levi Gerson et Chaat et Merari^f; et ostenditur primas tenuisse in honore Chaat, quia filii Chaat fuerunt Amran, Moyses et Aaron et Maria^g. Igitur de Chaat pars quidem plebis effecta est sacerdotalis, quae est Aaron et filii eius; Moyses autem aut in sacerdotali ordine aut si quid etiam plus a sacerdotali esse potest, habendus est; alia vero est ratio de filiis eius. Ceteri autem ex filiis Chaat secundum ordinem tenuerunt in tribu Levi^h, qui sunt ex Isachar et Chebron et Oziel^h. Tum deinde post hos accipiunt partem post Chaat ex filiis Levi Gerson tertio loco, novissimus vero omnium Merari^j.

Haec est autem differentia primi ordinis et secundi et tertii vel quarti, quam primo omnium observavimus in Numeris. Postea enim quam ordinatae fuerant duodecim tribus per quattuor orbis terrae partes circa arcam testamenti Domini excubias agere et statutae sunt tres quidem tribus ab oriente, tres autem ab Africo vel a meridiano, tres autem ad mare, quod est ad occidentem, tres vero ad aquilonem, qui est septentrio^k, ibi etiam isti per quattuor orbis terrae partes eodem ordine deputantur. Et ab oriente quidem, ubi erat tribus Iuda, quae erat inter ceteras prima, Aaron atque eius filii collocantur^l; Chaat vero filii, qui erant reliqui, arcam testamenti Domini levare in humeris^m et tubis canere statuuntur, ita ut cum prima

e. Jos. 19,40 f. Gen. 46,11 g. Ex. 6,18-20 h. Ex. 6,18
i. Jos. 21,5 j. Jos. 21, 6-7 k. Nomb. 2,2 sv. l. Nomb. 3,38
m. Nomb. 4,15

1. Plusieurs manuscrits, embarrassés par la dissymétrie de construction, portent : *sacerdotalis*. Cf. plus bas cependant : *sacerdotall ordine*.

chacun reçut son lot jusqu'à Dan qui fut le dernier^a. Il fallait donc de la même manière qu'il y eût une sorte de loi interne dans la distribution des lots aux prêtres et aux lévites¹, afin de diriger les sorts et que chacun se vît attribuer un lieu selon son rang : premier, second, troisième...

Or, nous dit l'Écriture, « Lévi avait pour fils Gerson, Caath et Mérari^f »; mais on nous montre qu'en dignité, c'est Caath qui tenait le premier rang, car il avait pour enfants Amram et Moïse, Aaron, Marie^g. C'est donc de Caath qu'est issu dans le peuple l'élément sacerdotal, c'est-à-dire Aaron et ses fils; quant à Moïse, il faudrait ou bien le ranger parmi les prêtres, ou bien plutôt, s'il existait un rang plus élevé, au-dessus des prêtres; mais il en est autrement pour ses fils. Les autres fils de Caath, — qui viennent d'Issachar, Hébron et Oziel^h — occupèrent une place selon leur rang dans la tribu de Lévi^h. Ensuite, après eux, après Caath, les autres fils de Lévi reçoivent leur part; Gerson vient en troisième et Merari le dernier^j.

Accord C'est bien cette même ordonnance avec les *Nombres* que nous avons remarquée tout d'abord dans le livre des *Nombres* entre chacune des quatre classes de lévites³. En effet, lorsque les douze tribus avaient été distribuées selon les quatre points cardinaux pour monter la garde autour de l'Arche d'alliance du Seigneur et qu'on en eut placé trois tribus du côté de l'Orient, trois du côté de l'Africus ou du midi, trois du côté de la mer à l'Occident, et trois du côté de l'Aquilon au Nord^k, les lévites furent répartis dans le même ordre selon les quatre points cardinaux. Du côté de l'Orient où se trouvait la tribu de Juda, la première de toutes, on place Aaron et ses fils^l; les autres fils de Caath reçoivent l'ordre de porter sur leurs épaules l'Arche d'alliance du Seigneur^m

2. Amram était le fils de Caath; Aaron, Moïse, Marie étaient enfants d'Amram. Cf. *Hom. Nomb.*, 4,1; B., p. 21.

3. *Hom. Nomb.*, 3,3; 4,1-2.

tuba cecinisset, moverent castra hi qui erant ab oriente; cum vero secunda cecinisset, hi qui erant a meridiano consurgerent, tertia ab occidente, quarta ab aquiloneⁿ.

Vides quantus ordo et quanta in scripturis sanctis rerum consequentia custoditur, quomodo nihil nisi modo et ratione et ordine geritur. Intuere diligentius et in omni Scriptura haec ita invenies ordinata. Sed si tibi difficile est per omnes libros vigilantem cordis oculum ducere, in hoc saltem loco diligentius, quae referuntur, advertite.

2. *Prima, inquit, exiit sors Chaath, et facta est filiis Aaron sacerdotibus, qui erant in Levitis^a.* Cuius primam sortem decebat exire? Cui oportebat primatus dari, nisi Aaron primo pontifici, primo in vita, meritis, primo in honoribus et virtute? Certum est apud te nunc saltem quod non sit sors ista fortuita, sed adsit virtus superna gubernans eam secundum divinae providentiae iudicium? Ubi ergo filiis Aaron prima habitacula sors haec iusta decernit? *In tribu, inquit, Iuda, in tribu Simeon et in tribu Benjamin per sortem civitates tredecim^a.* Vides, quomodo electis viris in electis tribubus habitacula dispensantur.

Quos autem oportuit secundam sortem suscipere? *Filios, inquit, Chaath, qui reliqui erant post filios Aaron^b.* Et quas tribus isti accipiunt? *In tribu, inquit, Effrem et in tribu Dan et in dimidia tribu Manasse civitates decem per sortem^b.*

Qui sunt autem tertii? *Filii Gerson^c.* Et in quibus tribubus sortiuntur? *In Isachar, inquit, et Aser et Neptalim et in dimidia tribu Manasse, quae est in Basanitide, civitates duodecim^c.*

n. Nombr. 10,3 sv. (LXX).
c. Jos. 21,6.

2 a. cf. Jos. 21,4

b. Jos. 21,5

1. Le texte biblique en porte treize.

et de sonner de la trompette de façon qu'« aux premiers sons de la trompette se mettent en marche ceux qui étaient à l'Orient, qu'au second coup se lèvent ceux du midi, au troisième ceux de l'Occident et au quatrième ceux de l'Aquilonⁿ ».

Tu vois l'ordre et l'enchaînement admirables que gardent les saintes Écritures; rien ne s'y passe sans règle, sans raison et sans ordre. Pénètre plus avant dans l'intelligence de l'Écriture et tu y découvriras partout cette harmonie. Si pourtant il t'est difficile de parcourir avec l'œil vigilant du cœur tous les livres de l'Écriture, dans ce passage au moins livre-toi à une étude plus approfondie du récit.

**Les lots
par catégories**

2. « Le premier lot, dit l'Écriture, échut à Caath; il fut pour les prêtres, fils d'Aaron, qui étaient parmi les lévites^a. » A qui convenait-il qu'échût le premier lot? A qui fallait-il donner la première place, sinon à Aaron, le premier pontife, premier par sa vie et par ses mérites, premier en dignité et en puissance? Es-tu bien convaincu maintenant, qu'un tel sort ne tombe pas au hasard, mais qu'il est dirigé par le concours d'une puissance supérieure, selon les décisions de la divine Providence? Voyons donc en quel lieu un sort si juste va attribuer leur première demeure aux fils d'Aaron? « Ils reçurent treize villes au sort, dit l'Écriture, dans la tribu de Juda, dans la tribu de Siméon et dans celle de Benjamin^a. » Tu vois comment c'est dans des tribus d'élite que ces hommes d'élite se voient répartir leurs demeures!

Et le second lot, à qui devait-on l'attribuer? Ce fut aux « fils de Caath qui restaient après les fils d'Aaron^b ». Et quelles tribus reçoivent-ils? « Le sort leur donne dix villes dans la tribu d'Éphraïm, dans celle de Dan et dans la demi-tribu de Manassé^b. »

Pour qui le troisième lot? « Pour les fils de Gerson^c. » Et dans quelle tribu obtiennent-ils leur lot? « Ils reçoivent douze villes¹ dans les tribus d'Issachar, Aser, Neptali, et dans la demi-tribu de Manassé qui est en Basan^c. »

Qui sunt autem ultimi in Levitis? *Filii*, inquit, *Merari*^d. Isti novissimi in quibus accipiunt tribubus, videamus. *Ex tribu*, inquit, *Ruben trans Iordanen et Gad, qui erat cum ipso trans Iordanen, et de tribu Zabulon, qui et ipse ultimus est inter filios Liae, accipiunt in sorte civitates duodecim*^d.

3. Sed nondum ea, quae magis observanda sunt in locis, contigimus; de quibus etiamsi pandere profundiora non possumus, saltem summa quaeque perstringere non pigebit, ut ex his unusquisque auditorum occasionem capiat intelligentiae altioris et mysticae perquirendae.

Cum quattuor partes sint orbis terrae, Chaat accepit sortem primus inter filios Levi a parte orientis cum illis tribubus, quae et ipsae primatum omnium tenent. Vide ergo quomodo universa conveniunt. In quattuor orbis partibus certum est orientalem plagam nobiliorem videri, in qua et nobilior omnium reliquarum Iudae tribus habebatur^a; et filii Chaat sacerdotes primam ducunt in primis et tribubus et orbis partibus sortem cum Gerson et Merari, qui erant primi inter filios Levi^b. Sic ergo tres primi filii Levi accipiunt orientem.

Occidentem vero, ubi erat Ruben et Simeon et Gad, sortitur secunda sorte Chaat ex tribu Simeonis, Merari vero primum sortitur Ruben. Et iterum Merari tertium in Numeris ab oriente^c accepit Zabulon^b, ut iustitia servetur in sorte ea quae secundum Deum ducitur et credentium mentes ad mysteria futuri saeculi dirigat contuenda.

Post haec eorum, qui ad mare erant, id est Effrem et Benjamin et Manasse, Chaat cum suscepisset secunda sorte

d. Jos. 21, 7 3 a. Nomb. 2, 3 b. Cf. Jos. 21, 5-7 c. Nomb. 2, 7

1. Cf. *Hom.*, 8, p. 238, n. 1.

2. D'après le texte biblique, il s'agit du midi (*Nomb.*, 2, 10). Même localisation d'Origène en *Hom. Nomb.*, 3, 3.

Quels sont les derniers des lévites? « Les fils de Mérari^d », dit l'Écriture. Voyons dans quelle tribu ces derniers reçoivent leur part. « Ils reçoivent douze villes de la tribu de Ruben qui était au-delà du Jourdain, de Gad, qui s'y trouvait également et de Zabulon qui est lui-même le dernier des fils de Lia^d. »

Les quatre points cardinaux 3. Nous ne sommes pourtant pas encore arrivés aux remarques les plus notables sur les emplacements; même si nous ne pouvons pas en découvrir toutes les profondeurs, nous ne répugnerons pas du moins à aborder les considérations les plus élevées, afin que tous nos auditeurs trouvent là l'occasion de pénétrer plus avant dans l'intelligence des mystères.

Il y a quatre points cardinaux et Caath, qui est le premier des fils de Lévi, a reçu du sort sa part du côté de l'Orient avec les tribus qui détenaient, elles aussi, les premières places. Vois comme tout s'harmonise. Il est sûr que des quatre parties du globe, c'est l'Orient qui paraît la plus noble¹; c'est là que se tenait la tribu de Juda, la plus noble de toutes^a; et c'est dans ces premières tribus — et premières parties du globe — que les prêtres, fils de Caath, reçoivent du sort leur première part. Y reçoivent aussi une part Gerson et Mérari qui étaient les premiers fils de Lévi^b. C'est ainsi que les trois premiers fils de Lévi reçoivent l'Orient.

Quant à l'Occident² où se trouvaient Ruben, Siméon et Gad, Caath y tire son second lot, dans la tribu de Siméon, et Mérari, son premier lot dans la tribu de Ruben; et à nouveau Mérari reçut un lot dans la tribu de Zabulon^b, la troisième dans les *Nombres* du côté de l'Orient^c. Tout cela avait pour but de sauvegarder la justice dans un tirage au sort que conduisaient les desseins de Dieu, et d'orienter les esprits des croyants vers la contemplation des mystères du siècle futur.

Puis, parmi les tribus qui étaient du côté de la Mer, c'est-à-dire Éphraïm, Benjamin et Manassé, Caath tire

Beniamin, ceteri ex familia eius sortiti sunt Effrem. Post hoc eos qui erant ex dimidia tribu Manasse, quae fuit in terra sancta, sortitur Gerson et iterum ipse Gerson sortitur etiam aliam dimidiam tribum Manasse^b.

Sed quia oportebat et eos, qui erant in aquilone, aliquid sacerdotalis gratiae consequi, ne penitus nudati donis coelestibus viderentur, in his ergo quorum novissimus ordo erat in aquilone, id est Dan, Neptalim, Aser^d, rursum Chaat, non quidem inter sacerdotes, sed inter ceteros, primam tamen accepit sortem in Dan, secundam vero Gerson in Aser et tertiam idem Gerson in Neptalim^b.

4. Quis potest assequi haec omnia et comprehendere? Quis meminisse saltem et observare ordinem ipsum mysteriorum valet? Quod si secundum litteram solum difficile textus ipse narrationis explicari potest et permixtio vel locorum vel personarum, quae in historia continentur, evolvi, quid dicimus de his sacramentis quae per hoc describuntur et in quibus distributiones futurae hereditatis adumbrantur et per quae sanctae terrae, quam *mansueti hereditate suscipient*^a, divisio celebrabitur?

Quis castrorum sedes diversas explicet, quomodo haec in resurrectione per singulos quosque sanctorum sacerdotali vel Levitico ordine habenda sit distributio, ut, quemadmodum dicit Apostolus, in resurrectione non confuse agantur omnia, sed veniat unusquisque *in suo ordine, initium Christus, deinde hi qui sunt Christi, qui in adventu eius crediderunt, cum tradiderit regnum Deo*

d. Nomb. 2, 25 sv. 4 a. Ps. 36 (37), 11; Matth. 5, 5

1. D'après Jos., 21, 5, il s'agit des fils de Caath. L'erreur est due sans doute au traducteur latin; elle ne se trouve pas dans Procope.

2. La distribution des lots est parfois inexacte, si l'on se réfère au texte biblique. La faute en revient à la subtilité d'Origène qui veut — pour expliquer le partage des villes lévitiqes en terre d'Is-

son second lot dans Benjamin et le reste de sa famille dans Éphraïm. Après quoi, Gerson¹ obtient du sort un lot dans la demi-tribu de Manassé qui était en terre sainte, et le même Gerson obtient un autre lot encore dans l'autre demi-tribu de Manassé^b.

Mais comme il fallait que même ceux qui étaient à l'Aquilon éprouvassent les bienfaits attachés au sacerdoce, et ne parussent pas complètement dépourvus des faveurs du ciel, chez eux, dans les tribus qui étaient au dernier rang au Nord — Dan, Nephtali et Aser^d —, Caath à nouveau (non pas les prêtres de Caath, mais les autres fils de Caath) reçut un premier lot dans la tribu de Dan, Gerson en reçut un second dans la tribu d'Aser et un troisième encore dans la tribu de Nephtali^{b2}.

Impuissance 4. Qui pourrait suivre et com-
devant ces mystères prendre le sens de tous ces détails? Qui, tout au moins serait capable de se rappeler et de conserver l'ordre même de ces mystères? S'il est malaisé d'expliquer selon la lettre seule le texte même du récit, s'il est difficile de démêler cet enchevêtrement de lieux et de personnes que contient la narration historique, que dire des mystères qui y sont décrits et dans lesquels s'ébauche la répartition de l'héritage à venir, ces mystères par lesquels s'opérera le partage de la terre sainte, de « la terre que les doux recevront en héritage^a? »

Qui pourrait expliquer les divers emplacements des camps? qui pourrait dire comment, à la Résurrection, ce partage s'accomplira pour tous les saints selon l'ordre adopté pour les prêtres et les lévites, pour qu'à la Résurrection, comme dit l'Apôtre, rien ne soit livré au désordre, mais que chacun vienne « en son rang, le Christ d'abord, puis ceux qui sont au Christ, qui ont cru à son avènement,

raël — se baser sur un groupement des tribus qui correspond à leur disposition autour de l'Arche d'alliance et non aux perspectives de Josué 21.

et patri, cum subiecerit ei omnem principatum et potestatem^b?

Ibi sine dubio tales quaedam castrorum observationes et sacerdotales distributiones et ordines ac tubarum significationes erunt; fortassis enim, sicut ordinavit Deus stellas coeli et rationibus eas quibusdam mirandis et ineffabilibus collocavit, et alias quidem ipsarum statuit in axe aquilonis, alias in partibus orientis, alias vero in austri parte convexa atque alias in occasu, ita credo quod et eos, qui ex resurrectione mortuorum tales erunt, *sicut stellae coeli^c* in multitudine et claritate, venientes scilicet ex semine Abraham^d, ordinabit Deus in regno coelorum, secundum ordinem stellarum et partium coeli et dabit aliis sortem ad orientem, aliis ad occidentem, ad austrum aliis et, quos ipse novit, statuet ad aquilonem, quoniam *quidem multi venient ab oriente et occidente, ex quattuor partibus orbis, et recumbent cum Abraham et Isaac et Jacob in regno coelorum^e*, per gratiam Domini nostri Iesu Christi, *cui est gloria et imperium in saecula saeculorum. Amen^f!*

b. I Cor. 15,23-24 c. Cf Dan. 12,3; I Cor. 15,41 d. Cf. Gen. 15,5; Ex. 32,13 e. Matth. 8,11 f. I Pierre 4,11

lorsqu'il aura remis le royaume à Dieu le Père et qu'il lui aura soumis toute principauté et toute puissance^b ».

La hiérarchie céleste Il y aura là sans doute une sorte d'analogie¹ : des règlements pour les camps, des attributions spéciales aux prêtres, un ordre hiérarchique et des signaux de trompette. Car si Dieu a donné un rang aux étoiles du ciel et les a disposées suivant des lois admirables et ineffables; s'il a établi les unes dans les contrées du Nord, les autres du côté de l'Orient, d'autres encore dans la voûte australe du ciel et d'autres dans la région du couchant, je crois qu'à la résurrection des morts ceux qui seront « semblables aux étoiles du ciel^c » par leur nombre et leur éclat et qui sortiront de la semence d'Abraham^d, Dieu leur donnera leur rang dans le royaume des cieux, selon la disposition des étoiles et des régions du ciel; il donnera aux uns leur part à l'Orient, à d'autres à l'Occident, à d'autres au Midi; il placera du côté de l'Aquilon ceux que lui-même connaît, car « beaucoup viendront de l'Orient et de l'Occident », des quatre parties du monde, « et ils auront place dans le royaume des cieux avec Abraham, Isaac et Jacob^e », par la grâce de notre Seigneur Jésus-Christ « à qui est gloire et puissance dans les siècles des siècles. Amen^f ».

1. Pour ces partages célestes, cf. Introd., p. 51-54.

HOMILIA XXVI

De eo quod sepultae sunt petrinae machaerae, et de ara quam extruxerunt duae semis tribus, quae sunt trans Iordanen.

1. In superioribus quidem dictum est quia filii Istrahel dederunt sortem Iesu in monte Effrem et quia, accepta sorte, *Iesus aedificaverit ibi civitatem et inhabitaverit in ea*^a. Nunc autem eadem denuo repetit Scriptura, ut addat hoc, quod *machaeras petrinas*, id est cultros e saxo, quibus *circumcidit Iesus filios Istrahel in eremo, recondiderit in ea civitate quam aedificaverat et in qua habitabat*^b. Unde et nobis repetenda expositio est et hoc, quod adiectum est, explanandum, ut Deo donante sensus Scripturae integer expleatur.

Diximus etenim in superioribus quia et Dominus noster Iesus Christus petat a nobis locum quem aedificet et in quo habitet, et quia debemus tales effici, tam mundi corde, tam simplices mente, tam sancti corpore et spiritu, ut et in anima nostra locum dignetur accipere et aedificare eum et habitare in eo. Et qui, putas, sunt in omni populo ita acceptabiles Deo, qui ad hoc eligi digni sunt? Aut forte nec singuli ad hoc capaces esse possunt, sed universus populus et cuncta simul ecclesia vix capax esse potest, ut recipiat in se Dominum Iesum et habitet in ea?

a. Jos. 19,49-50

b. Jos. 21,42d (LXX)

1. Hom., 24,3.

HOMÉLIE XXVI

LES ÉPÉES DE PIERRE. L'AUTEL DES PREMIERS-NÉS

Les épées de pierre qui furent enterrées et l'autel que construisirent les deux tribus et demie qui sont au-delà du Jourdain.

La demeure 1. Il a été dit plus haut que les que choisit Jésus fils d'Israël avaient donné un lot à Jésus sur la montagne d'Éphraïm et qu'après avoir reçu sa part, « Jésus y bâtit une ville et y habita^a ». L'Écriture reprend ici le même thème en ajoutant le détail des « épées de pierres », c'est-à-dire des couteaux de silex « avec lesquels Jésus avait circoncis les fils d'Israël dans le désert et qu'il fit enterrer dans la ville qu'il avait construite et qu'il habitait^b ». Nous devons donc nous aussi reprendre notre exposé et expliquer cette addition, afin de rendre compte, avec le secours de Dieu, du sens intégral de l'Écriture.

En effet, nous l'avons dit plus haut¹, notre Seigneur Jésus-Christ nous demande un emplacement pour y construire et y habiter ; et nous devons si bien nous transformer — dans la pureté du cœur, la sincérité de l'âme, la sainteté du corps et de l'esprit — que le Seigneur daigne recevoir une place dans notre âme, y bâtir sa demeure et y habiter. Mais, dis-moi, quels sont, parmi tout le peuple, ceux qui sont ainsi agréables à Dieu et qui méritent d'être choisis? Peut-on dire que quelqu'un en soit capable? mais le peuple entier, l'Église même dans sa totalité, sont-ils de force à accueillir le Seigneur Jésus et à lui fournir sa demeure?

Videamus ergo, quis est iste locus, in quo habitare debet Iesus. *In monte*, inquit, *Effrem*, hoc est in monte fructifero. Qui, putas, sunt in nobis montes fructiferi, in quibus habitet Iesus? Illi profecto in quibus sunt *fructus spiritus, gaudium, pax, patientia, caritas*^c, et cetera. Isti sunt ergo montes fructiferi, qui fructum spiritus afferunt et mente ac spe semper excelsi sunt. Et licet pauci esse possint tales, tamen, si vel pauci fuerint, in ipsis habitans Dominus Iesus, qui est *lux vera*^d, emittet radios lucis suae etiam super reliquos omnes, quos nondum dignos suo habitaculo principaliter iudicavit.

2. Nunc ergo videamus quae sunt machaerae petrinae, quibus circumcidit Iesus filios Istraël. Si oretis pro nobis, ut *sermo noster vivens sit et efficax et acutior super omnem machaeram*^a, praestabit et nobis Dominus Iesus, ut verbum Dei, quod loquimur ad vos, circumcidat omnem immunditiam, resecat impuritates, abscindat vitia de auditoribus et amputet omne quo vis mentis et efficacia naturalis obtegatur; et sic per verbum Dei, quod nunc *machaera petrina* dicitur, circumcidemini et vos ab Iesu et audietis quia: *abstuli opprobrium Aegypti hodie a vobis*^b.

Quid enim nobis prodest exisse de Aegypto et nobiscum opprobria Aegypti circumferre? Quid prodest ambulare per eremum, hoc est quid nos iuvat in baptismo saeculo renuntiasse et morum nostrorum pristinas sordes ac vitiorum carnalium immunditias retinere? Oportet ergo post digressionem rubri maris, id est post gratiam baptismi, auferri a nobis etiam carnalia veteris consuetudinis vitia

c. Gal. 5,22

d. Jn 1,9

2 a. Hébr. 4,12

b. Jos. 5,9

1. Cf. *Hom.*, 21,2, p. 434-5, n. 1.2. Cf. *Introd.*, p. 48-49.

Voyons donc quel est ce lieu où doit habiter Jésus : « Sur la montagne d'Éphraïm », dit l'Écriture, c'est-à-dire, sur une montagne qui porte du fruit¹. Quelles sont en nous, dis-moi, ces montagnes porteuses de fruit où Jésus habite? celles, évidemment, où se trouvent « les fruits de l'esprit : la joie, la paix, la patience, la charité^c », etc. Les voilà donc les montagnes porteuses de fruits, qui produisent le fruit de l'Esprit et dont les pensées et les espoirs sont toujours sur les hauteurs. Il en est peu qui réunissent de telles conditions; cependant, même si ces âmes sont peu nombreuses, lorsque le Seigneur Jésus habitera en elles, lui qui est « la vraie lumière^d », il enverra aussi des rayons de sa lumière sur toutes les autres, sur celles qu'au début il n'a pas encore jugées dignes de le recevoir.

L'épée de la
parole de Dieu

2. Voyons maintenant quelles sont ces épées de pierre avec lesquelles Jésus circoncutit les fils d'Israël? Si vous priez pour nous de sorte que notre « parole soit vivante, efficace, plus acérée qu'aucune épée^a », le Seigneur Jésus nous accordera que la parole de Dieu, que nous vous adressons, accomplisse chez ceux qui l'écoutent la circoncision de toutes les impuretés, qu'elle supprime les souillures, retranche les vices et taille à vif tout ce qui affaiblit la force de l'esprit et des facultés naturelles. Ainsi serez-vous circoncutis, vous aussi, par Jésus grâce à la parole de Dieu qui porte ici le nom « d'épée de pierre », et vous entendrez : « Aujourd'hui j'ai ôté de vous l'opprobre de l'Égypte^b. »

A quoi bon, en effet, être sortis d'Égypte si nous emportons avec nous l'opprobre de l'Égypte? A quoi bon la marche dans le désert? A quoi nous sert-il, autrement dit, d'avoir renoncé au monde dans le baptême, si nous conservons notre vieille routine de péché et les souillures des vices de la chair? Il faut donc après la traversée de la mer Rouge, c'est-à-dire après la grâce du baptême², que Jésus notre Seigneur fasse disparaître de nous les

per Iesum Dominum nostrum, ut ita demum Aegyptiacis carere possimus opprobriis.

Ponuntur ergo illae ipsae machaerae petrinae et cultri lapidei, quibus secundo circumcisi sumus ab Iesu, in eo loco quem petit Iesus et accepit; in loco, quem possidet in anima iusti, in ipso recondit et machaeras. Saepe ostendimus machaeram verbum Dei dictum, quo verbo absciduntur et purgantur peccata de animis audientium. Haec ergo virtus verbi divini reconditur in eo loco, cui datur sermo scientiae et sermo sapientiae, ut opportuno tempore anima illa, quae per donum spiritus repleta est verbo sapientiae et verbo scientiae, proferat istas machaeras in ecclesia et circumcidat secundo eos qui secunda indigent circumcisione.

Quod autem dicit *petrinas machaeras*, hoc est e saxo cultros et non e ferro artificis opere fabricatos, illud ostendit quod sermo hic Dei, qui circumcidere de auditorum cordibus immunditias potest, non est ex arte grammatica vel rhetorica veniens neque doctorum malleis edomitus aut studiorum cotibus elimatus, sed ex illa *petra* descendens, quae de monte sine manibus abscisa est et orbem terrae complevit^e ac dona spiritalia credentibus tribuit.

Post haec Iesus convocat filios Ruben et filios Gad et dimidiam tribum Manasse^d, qui secum militaverant ad hostes Istraheliticos superandos, et dimittit eos ire ad hereditatem suam datis iis etiam muneribus quibusdam, sicut scriptum est. In quo videtur illud indicare mysterium, quod, *cum plenitudo gentium introierit^e*, et

c. Dan. 2,34 (45)

d. Cf. Jos. 22,1 sv.

e. Rom. 11,25

1. Cf. *Hom. Gen.*, 3,6; B., p. 48 (ligne 20).

vieilles habitudes des vices de la chair, afin que nous soyons enfin délivrés de l'opprobre des Égyptiens.

Ces épées de pierre, ces couteaux de silex, avec lesquels Jésus nous circonceit pour la seconde fois, sont donc placés dans le lieu que Jésus a demandé et a reçu; c'est là, dans l'emplacement qu'il possède dans l'âme du juste, que Jésus enfouit ses épées. Nous avons souvent montré¹ que la parole de Dieu est appelée épée, car, dans l'âme de ceux qui l'écoutent, cette parole retranche le péché et supprime les souillures. Tel est donc le lieu où est enfouie la puissance de la parole divine; l'âme reçoit une parole de science et une parole de sagesse, si bien qu'au moment opportun cette âme, comblée par le don de l'Esprit d'une parole de sagesse et d'une parole de science, projette ces épées dans l'Église et opère la seconde circoncision chez ceux qui en ont besoin.

Quant à l'expression « épées de pierre », qui désigne les couteaux tirés du rocher et non pas des couteaux de fer qui seraient dus à l'artifice d'un ouvrier, elle montre que cette parole de Dieu, qui peut circonceire de leur impureté le cœur des auditeurs, ne provient pas d'un art de grammairien ni de rhéteur, elle n'a pas été battue par les marteaux des savants, ni aiguisée à la meule des études, mais elle descend de cette « pierre, qui, détachée de la montagne sans la main de l'homme, a rempli toute la terre^e » et répandu ses dons spirituels sur les croyants.

Le repos des premiers-nés Jésus convoque ensuite les fils de Ruben, les fils de Gad et la demi-tribu de Manassé^d qui avaient servi sous ses ordres pour vaincre les ennemis d'Israël, et il les renvoie dans leur héritage, rapporte l'Écriture, après leur avoir donné des présents². Voici à mon avis le mystère signifié ici : après « l'entrée de la multitude des Gentils^e », après avoir reçu

2. A partir de ce passage jusqu'à la fin de l'homélie, cf. PROCOPE, 1040 D-1041 C.

quae repromissa sunt iis a Domino Iesu perceperint, illi qui per Moysen eruditi et instructi fuerant et qui nobis in certamine positis auxilia orationibus et precibus detulerunt, quia nondum *repromissiones consecuti sunt*^f, exspectantes ut etiam nostra vocatio compleretur, sicut dicit Apostolus, nunc demum *perfectionem, quae ab iis dilata fuerat*^g, consequantur cum muneribus quae accipiunt ab Iesu, ut unusquisque habitet in pace, omni bello atque omni impugnatione cessante.

3. Post haec lectum est nobis^a quia filii Ruben et filii Gad et dimidia tribus Manasse qui erant trans Iordanem, aedificassent *aram ingentem*; filii vero Istrahel reliqui, ignorantes quare haec ara fuisset exstructa, mittunt Fineen filium Eleazar, filii Aaron, cum decem viris de singulis tribubus electis, ut, si forte tamquam discedentes a Deo hoc fecissent, velut apostatae effecti et contra mandatum Dei gerentes expugnarentur a reliquis filiis Istrahel; sin aliter, ut noscerent causam. Illi vero satisfaciunt de ara et dicunt: Scimus quia altare verum est apud vos, ubi Iesus habitat, nos autem fecimus hoc altare ad similitudinem illius altaris quod apud vos exstructum est, ut et apud nos figura et imago veri altaris habeatur; ne forte crastino, inquit, placeat vobis dicere quia Iordanis finitimus est inter nos et vos et ipse determinat, et ideo non habetis portionem in altari nostro. Haec illi responsa miserunt.

Sed videamus nos, quid facti huius continet sacramentum. Prior populus circumcisionis in Ruben^b, qui fuerat primogenitus, designatur; sed et in Gad^c, qui et ipse primogenitus est ex Zelpha, et Manasse^d nihilominus

f. Héb. 11,39

g. Cf. Héb. 11,40.

3 a. Cf. Jos. 22,10-34

b. Gen. 29,32

c. Gen. 30,10

d. Gen. 41,51

1. PROCOPE, *μίμημά τε καὶ σύμβολον*.

du Seigneur Jésus l'effet des promesses, ceux qui avaient été instruits et enseignés par Moïse, qui nous ont aidés, au milieu des combats, de leurs supplications et de leurs prières et qui, selon l'expression de l'Apôtre, n'avaient pas encore « atteint l'objet des promesses^f », car ils attendaient que notre vocation s'accomplît, obtiennent enfin la « perfection qui avait été différée pour eux^g »; ils l'obtiennent avec les présents que Jésus leur donne; chacun habite dans la paix, c'est la fin de toutes les guerres et de tous les assauts.

L'autel figuratif 3. On nous a lu ensuite^a que les fils de Ruben, les fils de Gad et la demi-tribu de Manassé qui étaient au-delà du Jourdain, avaient bâti « un grand autel » et que les autres fils d'Israël, ignorant pourquoi cet autel avait été construit, envoient Phinées, fils d'Éléazar, fils d'Aaron, avec dix hommes, un de chaque tribu, pour savoir si l'autel avait été construit en signe de séparation d'avec Dieu; s'il y avait là apostasie et rébellion contre le précepte de Dieu, ils seraient attaqués par les autres Israélites; sinon qu'ils fassent connaître leurs raisons. Mais ces derniers donnent pleine satisfaction au sujet de l'autel: Nous savons, disent-ils, que le véritable autel est chez vous où Jésus habite; nous, nous avons élevé cet autel à la ressemblance du véritable autel qui a été bâti chez vous, afin d'avoir chez nous la figure et l'image¹ du véritable autel; c'est de peur qu'il ne vous plaise demain de déclarer: Le Jourdain est frontière entre vous et nous, c'est lui qui marque la limite, vous n'avez plus de part à notre autel. — Telle est la réponse qu'ils envoyèrent.

Unité des deux peuples Quant à nous, voyons les mystères contenus dans ces faits. Le premier peuple, celui de la circoncision, est représenté par Ruben^b, qui était premier-né, il l'est aussi par Gad^c, premier-né lui aussi, mais de Zelpha, et par Manassé^d, premier-né

primogenitus. Quod autem dico primogenitus, secundum tempus loquor. Haec ergo dicuntur, ne inter nos et illos, qui ante adventum Christi fuerunt iusti, divisio aliqua ac separatio videretur, sed ut ostenderent se, etiamsi ante adventum Christi fuerant, fratres tamen nostros esse. Licet enim habuerint altare tunc ante adventum Salvatoris, sciebant tamen et sentiebant quia non esset illud altare verum, sed quia forma et figura erat futuri veri huius altaris. Noverant haec illi quia verae hostiae et quae possent auferre peccata non in illo altari offerebantur, quod habebat primogenitus populus, sed in isto, ubi Iesus erat, hic coelestes hostiae, hic vera sacrificia consumantur. Fit ergo *unus grex et unus pastor*^e, illi priores iusti et qui nunc sunt Christiani.

Volo autem ad horum probationem memoriam facere etiam historiae cuiusdam, si tamen Dominus donare dignetur, ut explanationem ipsius spiritalem invenire possimus. Cadebat aliquando populus in deserto et moriebatur. Venit Aaron pontifex et *stetit in medio eorum qui moriebantur et eorum qui vivebant*^f, ne ultra vastatio mortis proficeret etiam in ceteros. Venit et nunc verus pontifex meus Dominus et intercessit medius inter morientes et vivos, id est inter eos, qui ex Iudaeis suam

e. Jn 10,16 f. Nomb. 17,13

1. C'est un thème perpétuel chez Origène, comme dans toute la tradition patristique appuyée sur saint Paul, que cette distinction des deux peuples. Il la retrouve partout figurée (cf., p. 12, n. 3). Cette distinction recouvre pour lui une double valeur ; ou bien — dans la ligne de Rom., 11 — elle désigne l'opposition actuelle des Juifs et des Chrétiens, comme dans le paragraphe suivant où « les morts » représentent les Juifs incrédules qui deviennent le peuple rejeté (thème traditionnel de la polémique anti-juive) ; ou bien — dans la ligne d'Héb., 11 — elle désigne l'opposition purement historique des justes de l'Ancien Testament et des croyants du Nouveau Testament, comme dans le paragraphe ci-dessus.

également. — Quand je dis premier-né, je veux dire dans l'ordre du temps —. Leurs paroles nous sont rapportées pour marquer qu'il n'y a aucune séparation, aucune division entre nous et les justes qui précédèrent l'avènement du Christ, pour bien montrer qu'ils sont nos frères, même s'ils ont existé avant la venue du Christ. En effet, s'ils possédaient un autel avant la venue du Sauveur, ils avaient pleinement conscience que ce n'était pas là le véritable autel, mais seulement l'image et la figure du véritable autel à venir. Ils savaient qu'on n'offrait pas sur cet autel — l'autel du peuple premier-né — les vraies victimes, celles qui effacent les péchés, mais que là seulement où se trouvait Jésus se consomment sur l'autel les victimes célestes, les sacrifices véritables. Il n'y a donc qu'« un troupeau et qu'un pasteur^e », formé des justes de l'ancien Testament et des chrétiens de maintenant¹.

Peuple mort et peuple vivant Je veux, pour appuyer mes dires, rappeler un autre récit ; que le Seigneur veuille bien nous faire la grâce d'en découvrir l'interprétation spirituelle. Il arriva dans le désert que le peuple tombait et mourait ; le pontife Aaron vint, et « il se tint debout entre les morts et les vivants^f » afin d'arrêter sur les autres les ravages de la mort. Or, voici maintenant qu'est venu mon Seigneur, le véritable pontife ; il s'est placé entre les morts et les vivants, c'est-à-dire entre ceux qui, parmi les Juifs, ont accueilli sa présence et ceux qui,

Les anciens justes combattent avec nous par leurs prières et leurs supplications (*Hom.*, 3,1-2 ; 16,5. Cf. *Hom. Nomb.*, 26,6), mais malgré l'aide qu'ils ont fournie, ils n'entreront qu'avec nous en possession de l'héritage. Cette attente des Saints, figurée ici par l'attente des Juifs transjordanien, est admirablement décrite dans *Hom. Lév.*, 7,2 : « Abraham attend encore pour obtenir ce qui est parfait, Isaac attend aussi et Jacob et tous les prophètes nous attendent pour prendre avec nous la béatitude parfaite... ». B., p. 378. (Sur ce texte, voir H. DE LUBAC, *Catholicisme*, Paris, 1938, p. 325-326 ; 81-92 ; et une étude sur le thème des deux peuples : p. 143-152).

praesentiam susceperunt, et inter eos, qui non solum non susceperunt, sed semet ipsos magis quam illum occiderunt dicentes : *Sanguis illius super nos et super filios nostros!* Unde et *Omnis sanguis iustus, qui effusus est super terram a sanguine Abel iusti usque ad sanguinem Zachariae quem interfecerunt inter aedem et altare, requiretur a generatione illa^h*, quae dixit : *Sanguis eius super nos et super filios nostros.*

Sunt ergo isti pars populi mortui, quia neque azyma neque dies festos competenter agunt, sed *conversi sunt dies festi eorum in luctum et cantica eorum in lamentationemⁱ*; qui etiamsi vellent, non poterant diem festum celebrare in eo loco quem elegit Dominus Deus. Et nos quidem non diximus ad illos quia non erit vobis pars in hoc altari vel in hereditate Domini, sed ipsi sponte sua altare verum et coelestem pontificem refutarunt et eo usque infelicitatis adducti sunt, ut et imaginem perderent et non susciperent veritatem, et ideo dicitur ad eos : *Ecce relinquetur vobis domus vestra deserta^j.*

Translata est enim ad gentes gratia Spiritus sancti, translatae sunt sollemnitates ad nos, quia transiit ad nos et pontifex non imaginarius, sed verus, *secundum ordinem Melchisedec^k* electus; et necesse est cum veras hostias, id est spirituales, offerre apud nos, ubi aedificatur *templum Dei ex lapidibus vivis^l*, quae est *ecclesia Dei viventis^m*, et ubi est verus Istrahel, in Christo Iesu Domino nostro, *cui est gloria et imperium in saecula saeculorum. Amenⁿ!*

g. Matth. 27,25 h. Matth. 23,35-36 i. Tob. 2,6 j. Lc 13,35
 k. Hébr. 5,6 l. I Pierre 2,5 m. I Tim. 3,15
 n. Cf. I Pierre 4,11.

non contents de ne pas l'accueillir, se sont donné la mort à eux-mêmes plutôt qu'à lui, lorsqu'ils ont dit : « Que son sang retombe sur nous et sur nos enfants^g ! » C'est pourquoi « tout le sang innocent répandu sur la terre, depuis le sang du juste Abel jusqu'au sang de Zacharie, qu'ils ont tué entre le temple et l'autel, sera réclamé à cette génération^h » qui a dit : « Que son sang soit sur nous et sur nos enfants ».

Les voilà, ceux qui sont la partie morte de ce peuple, parce qu'ils ne célèbrent, comme il le faut, ni les azymes ni les jours de fête ; « leurs jours de fête ont été changés en jours de deuil et leurs cantiques en lamentationsⁱ » ; et même s'ils le voulaient, ils ne pourraient pas célébrer de jour de fête dans le lieu qu'a choisi le Seigneur Dieu. Cependant nous ne leur avons pas dit : Vous n'aurez pas de part à notre autel ni à l'héritage du Seigneur ; c'est eux, de leur propre gré, qui ont repoussé le véritable autel et le pontife céleste, et ils en sont arrivés à un tel degré d'infortune qu'ils ont perdu l'image sans avoir accueilli la vérité ; c'est pourquoi il leur est dit : « Voici que votre maison va vous être laissée déserte^j ».

Car elle a été transférée aux nations la grâce de l'Esprit-Saint, elles ont été transférées à nous leurs solennités, puisque le pontife est passé aussi de notre côté, non pas le pontife en image, mais le pontife véritable, choisi « selon l'ordre de Melchisédech^k » ! Et il s'ensuit forcément que les vraies victimes, les victimes spirituelles, il les offre chez nous, là où s'édifie « le temple de Dieu en pierres vivantes^l » qui est « l'Église du Dieu vivant^m », et là où est le véritable Israël en Jésus-Christ notre Seigneur « à qui est gloire et puissance dans les siècles des siècles. Amenⁿ ».

INDEX SCRIPTURAIRE

(L'astérisque indique qu'il s'agit seulement d'une allusion.)

<i>Genèse</i>	<i>Hom.</i>	<i>Exode</i>	<i>Hom.</i>
1, 27	XIV, 1	1, 12	IX, 10
2, 8	XIII, 4	3, 5	VI, 3
9	VIII, 6	6	XVIII, 3
3, 1	XIV, 2	* 8	XVIII, 1 ; XX, 1
15	XII, 2	6, 18	XXV, 1
18	XIII, 3	18-20	XXV, 1
4, 26	I, 1	*12, 3	IV, 4
5, 22-24	I, 1	34	VI, 1
6, 8-9	I, 1	*14, 9 sv.	XV, 3
9, 18-25	III, 4	22, 29	I, 4 ; IV, 1
25	XXII, 6	31-15, 1	XVI, 5
14, 20	XXV, 1	16, 18	XVII, 3
*15, 5	XXV, 4	17, 8-9	I, 1
17, 2 sv.	I, 1	11	I, 2
17, 5	XXIII, 4	*18, 13-27	I, 2
17, 15	XXIII, 4	21, 2	X, 3
*18, 11-12	XVI, 1	22, 28	II, 1
19, 37	VII, 5	*23, 4 sv.	XV, 3
*23, 19	XVIII, 3	17	II, 1
*25, 23	III, 4	24, 13	I, 2
27, 36	I, 1	*28, 1	I, 2
* 37	III, 4	32, 1	I, 1
29, 32	III, 1 ; XXVI, 3	* 13	XXV, 4
* 33	XIV, 2	33, 11	I, 2
30, 10-11	III, 1 ; XXVI, 3		
19-20	IX, 6		
35, 10	XXIII, 4	<i>Lévitique</i>	
29	XVI, 1	16, 8	XXIII, 1
41, 45	XIX, 4	10-15	XXIII, 1
50	III, 1	20, 24	XII, 1
51	XXVI, 3		
46, 11	XXV, 1	<i>Nombres</i>	
47, 9	XVI, 1	2, 2 sv.	XXV, 1
49, 4	IX, 6	3	XXV, 3
		7	XXV, 3

• 1-40	XVII, 2	45 (46), 5	XIX, 4
• 4	XXV, 2	56 (57), 7	XVI, 4
5	XXV, 1; XXV, 2	57 (58), 5-6	XX, 2
• 5-7	XXV, 3	62 (63), 7 sv.	VIII, 7
6	XXV, 2	68 (69), 36	XXIII, 4
6-7	XXV, 1	71 (72), 8-9	XVI, 3
7	XXV, 2	11	XVI, 3
42 d (LXX)	XXVI, 1	72 (73), 2	V, 1
*22, 1 sv.	XXVI, 2	*77 (78), 24	IV, 1
10 sv.	III, 2	84 (85), 12	XVII, 1
*10-34	XXVI, 3	88 (89), 16	VII, 2
<i>I Samuel</i>		90 (91), 13	XI, 6
*12, 20	XXI, 1	97 (98), 6	VII, 1
15, 8 sv.	VIII, 7	99 (100), 1	VII, 2
*18, 17	VIII, 7	100 (101), 8	VIII, 7; XV, 6
<i>II Samuel</i>		102 (103), 1	XX, 1
13, 14	XX, 5	109 (110), 1	XVI, 3
<i>I Rois</i>		111 (112), 1	VII, 2
3, 16 sv.	III, 4	113 (114), 5-8	IV, 1
*9, 16	XXII, 1; XXII, 6	118 (119) 105	IV, 2; XVII, 3;
<i>Esdras</i>		*120	XV, 3
4, 59-60	IX, 10	119 (120), 6	IV, 4
<i>Tobie</i>		120 (121), 1	I, 5
2, 6	XXVI, 3	136 (137), 9	XV, 3
<i>Psaumes</i>		149, 6	XV, 6
1, 2	I, 7; XIX, 4	<i>Proverbes</i>	
6	XIII, 2	*3, 18	VIII, 6
2, 8	XI, 3	5, 4	XIV, 2
9, 30 (10, 9)	XIV, 2	18, 18	XXIII, 2
18 (19), 5	III, 4 (bis)	*21, 22	XVIII, 3
19 (20), 8	XV, 3 (bis)	22, 20	XXI, 2
26 (27), 13	XX, 1	26, 11	XV, 3; XVI, 1
27 (28), 3	V, 2	<i>Sagesse</i>	
32 (33), 17	XV, 3 (bis);	*7, 22	VII, 7
	XXII, 5	<i>Sagesse de Sirach</i>	
35 (36), 10	VIII, 7	2, 1	XI, 2
36 (37), 11	XXV, 4	3, 18	XXIV, 2
41 (42), 4 sv.	IV, 4	21, 27	XV, 6
		32, 1	XXIV, 2
		50, 16	VII, 1

<i>Isaïe</i>		<i>Michée</i>	
10, 12-13	XIV, 2	4, 4	*V, 2; XV, 7;
14, 12	I, 6		XVI, 4
14	XV, 3	<i>Sophonie</i>	
35, 1	II, 4	3, 10	XVI, 3
43, 2 sv.	IV, 1	<i>Zacharie</i>	
45, 20	III, 4	9, 9-10	XV, 3
49, 20-21	III, 4	<i>Malachie</i>	
52, 7	XII, 2	3, 20	I, 5; XI, 3; XVI, 1;
54, 1	II, 4		XIX, 4
2	III, 4	<i>Matthieu</i>	
<i>Jérémie</i>		3, 9	XXII, 6
1, 9-10	XIII, 3	10	XXII, 5
10, 10	XX, 5	15	XIV, 2
31 (48), 10	XV, 6	4, 6	I, 5
<i>Lamentations</i>		* 9-10	XIV, 2
4, 20	VIII, 4	17	XI, 3
<i>Ézéchiel</i>		5, 3	V, 1
1, 16	III, 1	3 sv.	VII, 2
2, 6	XIX, 3	4	V, 1
<i>Daniel</i>		5	II, 2; V, 1; XXV, 4
2, 34 (45)	XXVI, 2	6	V, 1
12, 3	XXV, 4	9	V, 1; XV, 7
13, 56	XXII, 6	15	IV, 2
<i>Osée</i>		17	XV, 4
1, 2	III, 4	21 sv.	IX, 3
*5, 4	VIII, 6	27 sv.	IX, 3
10, 12 (LXX)	XIX, 4	30	VII, 6
<i>Joël</i>		33 sv.	IX, 3
4, 9	VIII, 7	45	XIX, 4
<i>Amos</i>		*6, 23	XVII, 3
9, 14	XIII, 3	7, 6	XXI, 2
<i>Jonas</i>		17	XXII, 4
1, 7	XXIII, 2	8, 11	XXV, 4
		12	IX, 7; XV, 6
		*9, 29	XX, 2
		10, 23	VIII, 6
		11, 10	III, 3
		12	XII, 1

11, 13	I, 3	<i>Luc</i>	
29	XX, 5	1, 35	VIII, 4; XVII, 1
12, 20	III, 1	2, 34	III, 5
29	VII, 3; XIV, 2	6, 28-29	IX, 9
13, 8, 23	II, 1; XXII, 5	8, 31	XV, 6
9	IX, 9	9, 62	XVI, 1
17	III, 2	10, 19	XI, 6; XII, 2;
29	XXI, 1		XIX, 3
30	XXI, 1	30	VI, 4
15, 13	XIII, 4	11, 26	XV, 3
14	XVII, 3	12, 35	XIV, 2
19	V, 2; V, 6; XIV, 1;	49	XV, 3
	XV, 3	13, 35	XXVI, 3
24	VIII, 2	14, 11	XX, 5
18, 10	IX, 4; XX, 1;	26	XVII, 2
	XXIII, 3	33	XVII, 2
12	VII, 6	15, 5	VII, 6
15 sv.	VII, 6	16, 8	XIV, 2
19, 21	IX, 9; XVII, 2	29	I, 3; XV, 4
28	XVIII, 1	17, 10	XII, 2
30	VII, 5; XXIV, 2	21	XIII, 1
20, 30	VI, 4	19, 15	VI, 2
21, 1 sv.	XV, 3	17	VI, 2
* 2 sv.	XX, 6	17-19	XXIII, 4
5	XV, 3	30 sv.	XV, 3
32	III, 3	24, 27	IX, 8
43	II, 4; XX, 6	32	IX, 8; XV, 3
23, 35-36	XXVI, 3		
24, 12	XI, 3	<i>Jean</i>	
22	XI, 3	1, 9	VIII, 7; XVII, 3;
25, 34	VIII, 5		XXVI, 1
41	VIII, 5; XIV, 2	13	II, 1
27, 25	III, 5; XXVI, 3	29	XVII, 1
28, 15	VII, 5	47	IX, 5
20	I, 5	3, 15	III, 2
		4, 14	XIX, 4
		21-23	XVII, 1
<i>Marc</i>		5, 14	V, 6
1, 2	I, 4; III, 3	35	XIV, 2
2, 5	V, 6	39	XIX, 4
5, 2-3	XV, 6	46	I, 2; III, 2;
9	XV, 6		XVIII, 2
*7, 21	VIII, 7	6, 33	IV, 2
10, 30	XX, 6	7, 19	I, 2

8, 12	XVII, 3	23	XXII, 3; XXII, 6
34	X, 3	8, 5	X, 3
9, 4	X, 3	7	XV, 3
10, 16	XXVI, 3	15	X, 3
11, 52	II, 1	17	II, 3
12, 26	II, 3	26	IX, 2
31	I, 5	9, 24	I, 5; II, 4; III, 4;
13, 5	II, 3		IX, 3
8	VI, 3	10, 3	I, 2
14, 2	X, 1; XXIII, 4	15	XII, 2
23	XX, 1; XXIV, 3	18	III, 4
27	XV, 1	11, 17	VII, 5
30	VIII, 3; *XV, 3	24	II, 4
15, 18	I, 5	25	XI, 3; XXVI, 2
*16, 11	XIV, 2	26	VIII, 5
12-14	III, 2	12, 2	VII, 4
33	VII, 2	19	XV, 1
17, 21-22	XVII, 2	13, 13	XI, 3
24	XVII, 2	14, 2	IX, 9
		15, 1	XI, 2
		16, 20	I, 6; XV, 6
<i>Actes</i>			
1, 13 sv.	VII, 2	<i>I Corinthiens</i>	
14	IX, 2	1, 10	VII, 2; IX, 2
23-26	XXIII, 2	24	VII, 7; *XV, 5;
24	IX, 2		XVII, 2
7, 32	XVIII, 3	30	XVII, 3
		2, 9	VI, 1
<i>Romains</i>		12 sv.	IX, 8
2, 4	III, 4	13	XV, 1; XV, 3
10	VIII, 2	3, 3	XXIII, 4
14 sv.	IX, 3	9	XIII, 4
25	VI, 1	11	IX, 1
28	XIII, 1	12	IV, 3
3, 15	XV, 6	17	V, 6
19	XVII, 1	4, 9	VII, 1
23	XV, 4	12	IX, 9
6, 3	IV, 2	5, 5	VII, 6
12	XIII, 1; XV, 4	6	VII, 4
	(bis)	7	II, 1
19	XI, 6; XIII, 1	7 sv.	VI, 1
7, 2-3	I, 3	8	I, 4; II, 1
3	XIII, 2	13	VII, 6
14	II, 1; V, 5; IX, 8;	6, 7	XV, 1
	XV, 1; XVIII, 2		

6, 11	VI, 4; XV, 5	8, 14	XVII, 3
15	V, 6	15	XVII, 3
18	V, 6; VIII, 6	9, 5	XVII, 3
19	V, 6; XIII, 1	10, 5	XIV, 2; XVIII, 3
20	V, 6	11, 2	VI, 4; XIII, 2
*7, 34	VIII, 7	14	XIV, 2
9, 9	IX, 8	12, 2 sv.	XXIII, 4
10, 2	V, 1	13, 4	VIII, 6
4	V, 5; XV, 3	<i>Galates</i>	
11	III, 1; V, 2; XIII, 1; XXIV, 2	1, 5	I, 7
11, 3	IX, 9	2, 19 sv.	V, 4
12, 8	VIII, 1	3, 29	XXII, 6
* 14 sv.	VII, 6	4, 4	II, 2; III, 2; XV, 4
13, 9	III, 2	22 sv.	IX, 8
12	VI, 1; XII, 2	26	XVII, 1
14, 14	XX, 1	27	II, 4
20	IX, 9; *XVII, 1	5, 7	XIV, 2
29	XXI, 2	17	I, 5; VII, 2; XV, 7; XXII, 2
35	III, 1	22	XXVI, 1
15, 9	XXIII, 4	24	XXII, 2
10	XII, 2; XII, 3	6, 14	VII, 2; VIII, 3; XII, 3
22	VIII, 4	<i>Éphésiens</i>	
23-24	XXV, 4	1, 11-12	XXIII, 2
25	XVI, 3	2, 2	XIII, 1; XIV, 1
26	VIII, 4; XVI, 3	6	VIII, 4
39 sv.	X, 1	12	XX, 6
* 41	XXV, 4	14	I, 4; XIV, 1; XVII, 3; XXI, 2
45	VIII, 6	20	IX, 1; XIII, 4
50	XV, 6	22	XIII, 1
52	VI, 4	4, 4-6	IV, 2
<i>II Corinthiens</i>		* 15	XVI, 2
2, 11	XIV, 2	29	VIII, 7
3, 3	IX, 3	5, 24	I, 7
6	IX, 8; XX, 6	27	IX, 9
14	III, 1	6, 11	IX, 9; XV, 1; XVI, 5
15	IX, 4; IX, 8	12	I, 5; V, 2; XI, 4; XII, 1; XV, 1; *XV, 5
16	II, 1; IX, 4		
17	IX, 2; IX, 4		
18	III, 1		
4, 10	XV, 7		
5, 4	VIII, 4		
* 20	X, 3		

14	III, 1; V, 2	14-15	XXII, 4
16	IX, 2; XII, 2	3, 15	II, 4; XXVI, 3
17	XV, 3 (<i>bis</i>); XV, 6	4, 8	XX, 6
19	VIII, 2	5, 20	VII, 6
		6, 10	XII, 3
<i>Philippiens</i>		<i>II Timothée</i>	
2, 3	IX, 2	2, 2	XXIII, 4
9	I, 1	20	IX, 9
9 sv.	IV, 2	3, 12	XI, 2
10	I, 1	16	XX, 2
3, 1	XV, 1	<i>Title</i>	
6	V, 6	2, 11	XIV, 1
13	XVI, 1	3, 3	V, 6; VI, 4; XI, 5; XV, 5
<i>Colossiens</i>		5	V, 6
1, 12	IX, 7; XXIII, 2	<i>Hébreux</i>	
15	XVI, 2	1, 14	VIII, 6; XXIII, 3
16	VI, 2	3, 2	I, 1
*17	VII, 6	* 7-13	XXI, 1
18	XVI, 2	* 13	IV, 4
20	III, 4	4, 12	XXVI, 2
24	V, 6	14	XVI, 2
2, 3	XVII, 3	5, 6, 10	XVII, 1; XXVI, 3
* 10	VI, 2	12	IX, 9
14 sv.	I, 3; VII, 3; VIII, 3; XI, 5	14	IX, 9
18	XV, 3	6, 1	IX, 9
3, 1	II, 3	7, 2	XXV, 1
*2	X, 3	14	XIX, 3
5	VIII, 7; XXII, 2	8, 5	*XII, 1; XVII, 1
9	X, 1	9, 13	II, 1; XVII, 1
16	VII, 2	10, 1	XVII, 1; XXIII, 4
<i>I Thessaloniens</i>		4	XVII, 1
4, 15	VIII, 4	29	V, 6
16	VI, 4	11, 2 sv.	XVI, 5
17	IV, 1	39	XXVI, 2
5, 14	XI, 2	39-40	XVI, 5
<i>II Thessaloniens</i>		40	XVII, 2; *XXVI, 2
3, 6	XXI, 2	12, 4	VIII, 7
<i>I Timothée</i>		12	IX, 9
2, 8	V, 6	13	XIII, 2

18 sv.	IX, 4		3; *XIX, 4; XX,
22	XXIII, 4		6; XXI, 2; XXII,
23	IX, 4		6; *XXIII, 4; ,
			*XXIV, 3; XXV,
			4; *XXVI, 3
<i>Jacques</i>			
2, 5	XIX, 4	5, 4	XVI, 2
* 14-25	XVI, 5	5, 6	XX, 5
17	X, 2	8	VIII, 4
26	X, 2	11	II, 4
<i>I Pierre</i>		<i>II Pierre</i>	
1, 19	II, 1; V, 6	1, 19	VIII, 7
2, 5	VIII, 7; IX, 1;		
	XXVI, 3	<i>I Jean</i>	
9	I, 5; VII, 2	2, 12 sv.	IX, 9
21	VIII, 3	15	VII, 4
3, 7	III, 1	16	VI, 4
4, 11	III, 5; IV, 4; *V,	4, 1	VI, 2
	6; VI, 4; VII, 7;	5, 19	VI, 4
	*VIII, 7; *IX, 10;		
	*X, 3; XI, 6;	<i>Apocalypse</i>	
	*XII, 3; XIV, 2;	3, 20	XX, 1; XXIV, 3
	*XV, 7; XVI, 5;	5, 13	V, 6
	*XVII, 3; XVIII,	*7, 12	XIII, 4
		21, 4	VIII, 4

INDEX ANALYTIQUE

Pour l'index des noms propres et de beaucoup de noms de choses, consulter *GCS* 30 (Baehrens).

L'index suivant renvoie aux pages du présent volume.

- Agraphon* 154, n. 1.
Aide mutuelle 273; 379 sv.
 Aide des justes de l'A.T. 137 sv.; 367 sv.; 497; cf. (deux) *Peuples*.
Ane (symbolisme de l') 335 sv.; 427.
Anges bons 137; 205; 233; 253.
 Anges gardiens 253; 461.
 Jean-Baptiste ange 136, n. 1.
 Puissances agissant dans l'âme 67; 409 sv.
 Puissances chargées du monde, anges des nations 459 sv.
 Chute des anges 336-7, n. 2.
 mauvais, voir *Démons*.
Aujourd'hui (symbolisme) 37 sv.; 47; 157; 206, n. 2; 431.
Canon origénien 196, n. 1.
 Ouvrages non canoniques: *Assomption de Moïse* (?) 118, n. 2.
Testaments des XII Patriarches 353.
*Pasteur d'Herma*s 273.
Châtiment médicinal 140, n. 2.
Cheval (symbolisme du) 335 sv.; 447.
Circoncision spirituelle 113; 169 sv.; 179 sv.; 493.
Combat spirituel 15 sv.; 49 sv.; 111; 163 sv.; 233; 239; 289 sv.
 295 sv.; 305 sv.; 314-357; 367 sv.; 391; 445 sv.
Connaissance imparfaite dans l'A.T. 131 sv.; 497.
 Degrés de connaissance 182 sv.; 387 sv.; 467 sv. Cf. *Degrés spirituels*.
Croix (symbolisme double) 223 sv.; 233; 291.
Degrés spirituels 257; 263 sv.; 271 sv.; 375 sv.; 443. Cf. (Degrés de) *Connaissance*.
Démons 63 sv.; 109 sv.; 155; 221 sv. Voir aussi *Combat spirituel*.
 Démons des vices 65 sv.; 111; 299 sv.; 311; 345; 349 sv.
 Hiérarchie démoniaque 349 sv.
Divination (astrologie, magie) 174 sv.; 195; 205.

- Écriture* Obscurités et mystères 10 sv. ; 219 sv. ; 405 ; 421 ; 487.
 Chant magique 406 sv.
 Harmonie interne 483.
 Voir *Hérétiques. Sens littéral. Intelligence spirituelle.*
- Église* (attachement à l') 142, n. 1 ; 213 sv.
- Esprit Saint* 117 ; 133 sv. ; 161 ; 219 ; 221 ; 249 ; 313 ; 357 ; 405 ; 493 ; 495.
- Femmes* 128, n. 3 ; 265.
- Fins dernières* 52 sv. ; 228-231 ; 271 sv. ; 487.
- Hérétiques* 12 ; 215 sv. ; 273 ; 291 sv. ; 295 ; 297 ; 305 ; 311 ; 333 ; 389.
- Incarnation* Lumière partielle 133 ; 145.
 Ombre 227 sv.
 Christ : Dieu et homme 217.
- Intelligence spirituelle* 10 sv. ; 121 ; 233 ; 234, n. 1 ; 257 ; 261 ; 277 ; 285 ; 331 ; 423 ; 425 sv. ; 459 ; 487. Cf. *Sens littéral.*
Juifs. Hérétiques.
- Jéricho* 44 ; 57 sv. ; 105 ; 189 sv. ; 195 sv.
- Jourdain* 44 ; 48 sv. ; 58 sv. ; 103 ; 147 sv. ; 161 sv.
- Juifs* Appel aux Juifs 13 ; 373.
 Exégèse juive littérale 12 ; 235 ; 305 ; 311 ; 333 ; 355. Cf. *Sens littéral.*
 Traditions juives 119, n. 1 ; 123, n. 3 ; 368, n. 1.
- Laïcs* (et clercs) 255 ; 379 sv.
- Nombres* (symbolisme des) Trois 133.
 Six, sept 277 sv.
 Dix 47 ; 133, n. 2 ; 157.
- Mer Rouge* (symbolisme) 48 sv. ; 149 ; 493.
- Nourriture spirituelle* 182, n. 1.
 Parole de Dieu (Manne) 104, n. 1 ; 183 sv.
 (Écriture) 410, n. 2.
- Paraboles* Le bon Samaritain ; les aveugles de Jéricho 189.
 La brebis perdue 212, n. 1.
 L'économiste infidèle 321.
 L'ivraie 431.
 Les perles aux pourceaux 435.
 Les mines 187 ; 465.
- Pasteurs* (Responsabilité des) 13 sv. ; 155 sv. ; 211 sv. ; 381.
- Pêcheurs* (dans l'Église) 13 sv. ; 113 ; 209 sv. ; 431 sv.
- Peuples* (les deux) 12, n. 3 ; 123 ; 125 sv. ; 131 sv. ; 139 ; 209 ; 221 sv. ; 261 ; 367 sv. ; 375 ; 496-500.
- Philosophies* (doctrines pernicieuses) 195 sv. ; 214-217 ; 389 ; 423 sv.
 Cf. *Hérétiques.*
- Pierre* (symbolisme de la) 171 ; 343 ; 495.
 Épée de pierre (parole de Dieu) 495.
 Pierres vivantes (chrétiens) 239 ; 245 sv.
 Les douze pierres du Jourdain 58, n. 2 ; 61, n. 3.

- Rahab la courtisane* 44 sv. ; 56 ; 59 sv. ; 105 sv. ; 137 sv. ; 191 ; 207 sv. ; 275.
- Rechute dans le péché* 153 ; 173 sv. ; 279.
- Repos spirituel* 50 sv. ; 111 ; 167 ; 355 sv. ; 395.
- Révélation secrètes* 468, n. 1.
- Sens littéral* Absurdité 13 ; 169 ; 185 ; 207 ; 251 ; 431.
 Historicité 13 ; 233 ; 259 ; 267 sv. ; 285 ; 441 ; 487.
 Voir aussi *Intelligence spirituelle.*
- Soleil* (symbolisme du) 107 sv. ; 238, n. 1 ; 287 ; 361 ; 399 sv.
- Sorts* 453 sv. ; 479.
- Symbolisme polyvalent* 234, n. 1.
 double 307 sv. ; 323 ; 326 ; 390, n. 1 ; 421 ; 445 ; cf. *Croix.*
- Temps de l'Église* 47 ; 225 sv. ; 287 ; 363. Cf. *Aujourd'hui. Pêcheurs* (dans l'Église).
- Terre céleste* 22 sv. ; 51 sv. ; 55 ; 121 ; 297 sv. ; 405 ; 463 sv. ; 489.
- Terre de l'âme* 29 sv. ; 49 sv. ; 55 ; 111 ; 311 ; 357 ; 395 ; 449 ; 477.
 Cité(s) de l'âme 305 ; 401.
- Trinité* 131 sv.
- Verbe* (Fonctions du) Architecte de l'âme 477.
 Docteur 251 sv. ; 261 sv.
 Illuminateur 145, n. 1 ; 493 ; cf. *Soleil.*
 Purificateur 309 sv. ; 347 ; cf. *Circoncision spirituelle.*

TABLE DES MATIÈRES

Table des sigles.....	7
INTRODUCTION.....	9
Le thème de la Terre promise avant Origène.....	17
A. Prolongements chrétiens de thèmes juifs.....	19
B. Perceptions spécifiquement chrétiennes.....	30
1. La Terre identifiée au Christ.....	30
2. La Terre donnée par Jésus Navé, type du Christ...	37
Les développements origéniens.....	46
Conclusion.....	58
Appendice I : Quelques aspects de l'angélogologie d'Origène...	63
Appendice II : Valeur de la traduction latine de Rufin.....	68
Appendice III : Textes complémentaires.....	83
Remarques sur le texte de Rufin.....	88
TEXTE ET TRADUCTION.....	
Préface de Rufin.....	90
Homélie I. Le mystère de Jésus, fils de Navé.....	94
Homélie II. Le sens de la mort de Moïse.....	116
Homélie III. Les demi-tribus. La maison de Rahab....	124
Homélie IV. Le passage du Jourdain.....	146
Homélie V. Le passage du Jourdain (suite). Circonci- sion du peuple.....	160
Homélie VI. La nouvelle Pâque. Le pays de Jéricho...	178
Homélie VII. La ruine de Jéricho.....	194
Homélie VIII. La ruine et le sac de Haï.....	218
Homélie IX. L'autel de Jésus. La seconde Loi.....	242
Homélie X. Les Gabaonites.....	270

Homélie XI.	Campagne contre les cinq rois. Jésus arrête le soleil.....	282
Homélie XII.	Le type et l'ombre des guerres spirituelles.....	294
Homélie XIII.	Les villes du nouvel Israël.....	304
Homélie XIV.	La grande coalition contre Israël.....	314
Homélie XV.	La guerre « d'extermination ».....	330
Homélie XVI.	« Jésus était vieux et avancé en jours... »..	358
Homélie XVII.	L'héritage des Lévitites.....	370
Homélie XVIII.	La part de Caleb.....	384
Homélie XIX.	Les frontières de Juda.....	394
Homélie XX.	Secrète action de l'Écriture. Caleb et Othoniel.....	404
Homélie XXI.	Les Jébuséens de Jérusalem.....	430
Homélie XXII.	Les Cananéens au milieu d'Ephraïm.....	440
Homélie XXIII.	Le partage au sort.....	452
Homélie XXIV.	Ephraïm et l'Amorrhéen. Jésus reçoit du peuple son héritage.....	470
Homélie XXV.	Les villes lévitiqes.....	478
Homélie XXVI.	Les épées de pierre. L'autel des premiers nés.....	490
INDEX.....		502
Index scripturaire.....		502
Index analytique.....		513

ACHEVÉ D'IMPRIMER
LE 15 OCTOBRE 1960
SUR LES PRESSES
DE A. BONTEMPS,
A LIMOGES

NUMÉROS D'ORDRE : IMPRIMEUR, 21.526 ; ÉDITEUR, 5034
DÉPOT LÉGAL : 4^e TRIMESTRE 1960.

SOURCES CHRÉTIENNES

LISTE COMPLÈTE DE TOUS LES VOLUMES PARUS

N. B. — L'ordre suivant est celui de la date de parution (n° 1 en 1942), et il n'est pas tenu compte ici du classement en séries : grecque latine, byzantine, orientale, textes monastiques d'Occident ; et série annexe : textes para-chrétiens.

Sauf indication contraire, chaque volume comporte le texte original, grec ou latin, souvent avec un appareil critique inédit.

La mention *bis* indique une seconde édition.

- | | NF |
|---|---------------|
| 1 <i>bis</i> . GRÉGOIRE DE NYSSE : Vie de Moïse . J. Daniélou, S. J.,
prof. à l'Inst. cath. de Paris (1956)..... | 14,10 |
| 2 <i>bis</i> . CLÉMENT D'ALEXANDRIE : Protreptique . C. Mondésert,
S. J., prof. aux Fac. cath. de Lyon, avec la collaboration
d'A. Plassart, prof. à la Sorbonne (1949)..... | 12,00 |
| 3. ATHÉNAGORE : Supplique au sujet des chrétiens . G. Bardy
(trad. seule) (1943)..... | <i>Épuisé</i> |
| 4. NICOLAS CABASILAS : Explication de la divine Liturgie .
S. Salaville, A. A., de l'Inst. fr. des Ét. byz. (trad. seule)
(1943)..... | <i>Épuisé</i> |
| 5 <i>bis</i> . DIADOQUE DE PHOTICÉ : Œuvres spirituelles . E. des
Places, S. J., prof. à l'Inst. biblique de Rome (1955)... | 14,10 |
| 6. GRÉGOIRE DE NYSSE : La création de l'homme . J. Laplace,
S. J., et J. Daniélou, S. J. (trad. seule) (1944)..... | <i>Épuisé</i> |
| 7. ORIGÈNE : Homélie sur la Genèse . H. de Lubac, S. J.,
prof. à la Fac. de Théol. de Lyon, et L. Doutreleau, S. J.
(trad. seule) (1944)..... | <i>Épuisé</i> |
| 8. NICÉTAS STÉTHATOS : Le paradis spirituel . M. Chalendar,
doct. ès lettres (1945)..... | <i>Épuisé</i> |

SOURCES CHRÉTIENNES

N F

9. MAXIME LE CONFESSEUR : **Centuries sur la charité.** J. Pégon, S. J., prof. à la Fac. de Théol. de Fourvière (trad. seule) (1945). *Épuisé*
10. IGNACE D'ANTIOCHE : **Lettres. — Lettre et Martyre de POLYCARPE DE SMYRNE.** P.-Th. Camelot, O. P., prof. aux Fac. dominic. du Saulchoir (3^e édition, 1958). 12,00
11. HIPPOLYTE DE ROME : **La Tradition apostolique.** B. Botte, O. S. B., au Mont-César (1946). *Épuisé*
12. JEAN MOSCHUS : **Le Pré spirituel.** M. J. Rouët de Journal, S. J., prof. à l'Inst. cath. de Paris (trad. seule) (1946). *Épuisé*
13. JEAN CHRYSOSTOME : **Lettres à Olympias.** A. M. Malingrey, agr. de l'Université (1947). *Épuisé*
Trad. seule..... 8,70
14. HIPPOLYTE : **Commentaire sur Daniel.** G. Bardy et M. Lefèvre (1947). 15,30
Trad. seule..... 9,60
15. ATHANASE D'ALEXANDRIE : **Lettres à Sérapion.** J. Lebon, prof. à l'Univ. de Louvain (trad. seule) (1947). 8,10
16. ORIGÈNE : **Homélie sur l'Exode.** H. de Lubac, S. J., et J. Fortier, S. J. (trad. seule) (1947). 10,50
17. BASILE DE CÉSARÉE : **Traité du Saint-Esprit.** B. Pruche, O. P. (1947). *Épuisé*
Trad. seule..... 10,50
18. ATHANASE D'ALEXANDRIE : **Discours contre les païens. De l'Incarnation du Verbe.** P.-Th. Camelot, O. P. (1947). 12,30
19. HILAIRE DE POITIERS : **Traité des Mystères.** P. Brisson, prof. à l'Université de Poitiers (1947). 7,50
20. THÉOPHILE D'ANTIOCHE : **Trois livres à Autolyceus.** J. Sender (1948). 10,80
Trad. seule..... 7,20
21. ÉTHÉRIE : **Journal de voyage.** H. Pétré, prof. à Sainte-Marie de Neuilly (réimpression 1957). 11,70
22. LÉON LE GRAND : **Sermons, t. I.** J. Leclercq, O. S. B., et R. Dolle, O. S. B., à Clervaux (1949). *Épuisé*
23. CLÉMENT D'ALEXANDRIE : **Extraits de Théodote.** F. Sagnard, O. P., prof. aux Fac. du Saulchoir (1948). *Épuisé*
24. PTOLÉMÉE : **Lettre à Flora.** G. Quispel, prof. à l'Univ. d'Utrecht (1949). *Épuisé*
- 25 bis. AMBROISE DE MILAN : **Des sacrements. Des mystères.** B. Botte, O. S. B. *Sous presse*

SOURCES CHRÉTIENNES

NF

26. BASILE DE CÉSARÉE : **Homélie sur l'Hexaéméron.** S. Giet, prof. à l'Univ. de Strasbourg (1950). 19,50
27. **Homélie Pascale** : t. I. P. Nautin, chargé de recherches au C. N. R. S. (1951). 8,40
28. JEAN CHRYSOSTOME : **Sur l'incompréhensibilité de Dieu.** F. Cavallera, S. J., prof. à l'Inst. cath. de Toulouse, J. Daniélou, S. J., et R. Flacelière, prof. à la Sorbonne (1951). 12,90
29. ORIGÈNE : **Homélie sur les Nombres.** J. Méhat, agr. de l'Univ. (trad. seule) (1951). 21,00
30. CLÉMENT D'ALEXANDRIE : **Stromate I.** G. Mondésert, S. J., et M. Caster, prof. à l'Univ. de Toulouse (1951). 14,40
31. EUSÈBE DE CÉSARÉE : **Histoire ecclésiastique.** T. I. G. Bardy (1952). 17,40
32. GRÉGOIRE LE GRAND : **Morales sur Job.** R. Gillet, O. S. B., et A. de Gaudemaris, O. S. B., à Paris (1952). 14,40
33. **A Diognète.** H.-I. Marrou, prof. à la Sorbonne (1952). 11,70
34. IRÉNÉE DE LYON : **Contre les hérésies, livre III.** F. Sagnard, O. P. (1952). *Épuisé*
35. TERTULLIEN : **Traité du baptême.** F. Refoulé, O. P. (1952). 5,70
36. **Homélie Pascale, t. II.** P. Nautin (1953). 5,85
37. ORIGÈNE : **Homélie sur le Cantique.** O. Rousseau, O. S. B., à Chévetogne (1954). 6,30
38. CLÉMENT D'ALEXANDRIE : **Stromate II.** P. Camelot, O. P., et G. Mondésert, S. J. (1954). 10,80
39. LACTANCE : **De la mort des persécuteurs.** 2 volumes. J. Moreau, prof. à l'Université de la Sarre (1954). 25,80
40. THÉODORET : **Correspondance, t. I.** Y. Azéma, agr. de l'Univ. (1955). 7,80
41. EUSÈBE DE CÉSARÉE : **Histoire ecclésiastique, t. II.** G. Bardy (1955). 19,20
42. JEAN CASSIEN : **Conférences, t. I.** E. Pichery, O.S.B., à Wisques (1955). 19,50
43. S. JÉRÔME : **Sur Jonas.** P. Antin, O.S.B., à Ligugé (1956). 8,10
44. PHILOXÈNE DE MABBOUG : **Homélie.** E. Lemoine (trad. seule) (1956). 21,00
45. AMBROISE DE MILAN : **Sur S. Luc, t. I.** G. Tissot, O.S.B., à Quarr Abbey (1957). 21,00

SOURCES CHRÉTIENNES

	NF
46. TERTULLIEN : De la prescription contre les hérétiques , P. de Labriolle et F. Refoulé, O. P. (1957).....	9,60
47. PHILON D'ALEXANDRIE : La migration d'Abraham . R. Cadiou, prof. à l'Inst. cathol. de Paris (1957).....	6,00
48. Homélie Pascales , t. III. P. Nautin et F. Floëri (1957)...	7,80
49. LÉON LE GRAND : Sermons , t. II. R. Dolle, O.S.B. (1957)..	7,20
50. JEAN CHRYSOSTOME : Huit Catéchèses baptismales inédites . A. Wenger, A. A., de l'Inst. fr. des Ét. byz. (1957).	16,50
51. SYMÉON LE NOUVEAU THÉOLOGIEEN : Chapitres théologiques, gnostiques et pratiques . J. Darrouzès, A. A. (1957).....	9,60
52. AMBROISE DE MILAN : Sur S. Luc , t. II. G. Tissot, O.S.B. (1958).....	18,00
53. HERMAS : Le Pasteur . R. Joly (1958).....	19,50
54. JEAN CASSIEN : Conférences , t. II. E. Pichery, O.S.B. (1958).....	21,00
55. EUSÈBE DE CÉSARÉE : Histoire ecclésiastique , t. III, G. Bardy (1958).....	17,50
56. ATHANASE D'ALEXANDRIE : Deux apologes . J. Szymusiak, S. J. (1958).....	12,90
57. THÉODORET DE CYR : Thérapeutique des maladies helléniques . 2 volumes. P. Canivet, S. J. (1958).....	48,00
58. DENYS L'ARÉOPAGITE : La hiérarchie céleste . G. Heil, R. Roques, prof. à la Fac. de Théol. de Lille, et M. de Gandillac, prof. à la Sorbonne (1958).....	24,00
59. Trois antiques rituels du baptême . A. Salles, de l'Oratoire (1958).....	3,60
60. AELRED DE RIEVAULX : Quand Jésus eut douze ans... Dom Anselm Hoste, O.S.B., à Steenbrugge et J. Dubois (1958).....	6,60
61. GUILLAUME DE SAINT-THIERRY : Traité de la contemplation de Dieu . Dom J. Hourlier, O.S.B., à Solesmes (1959).....	8,40
62. IRÉNÉE DE LYON : Démonstration de la prédication apostolique . L. Froidevaux, prof. à l'Institut catholique de Paris. Nouvelle trad. sur l'arménien (trad. seule) (1959).....	9,60
63. RICHARD DE SAINT-VICTOR : La Trinité . G. Salet, S. J., prof. à la Fac. de Théol. de Lyon-Fourvière (1959)....	24,00

SOURCES CHRÉTIENNES

	NF
64. JEAN CASSIEN : Conférences , t. III. E. Pichery, O.S.B. (1959).....	15,00
65. GÉLASE I ^{er} : Lettre contre les Lupercales et dix-huit messes du sacramentaire léonien . G. Pomarès, Dr en théol. (1960).....	13,80
66. ADAM DE PERSEIGNE : Lettres , t. I. J. Bouvet, sup ^r du grand séminaire du Mans (1960).....	10,50
67. ORIGÈNE : Entretien avec Héraclide . J. Scherer, prof. à l'Univ. de Besançon (1960).....	9,60
68. MARIUS VICTORINUS : Traité théologique sur la Trinité . P. Henry, S. J., prof. à l'Institut catholique de Paris, et P. Hadot, attaché au C.N.R.S. Tome I. Introd., texte critique, traduction (1960).....	
69. Id. — Tome II. Commentaire et tables (1960). Les 2 vol.	49,50
70. CLÉMENT D'ALEXANDRIE : Le Pédagogue , t. I. H.-I. Marrou et M. Harl, prof. à la Sorbonne (1960).....	16,80
71. ORIGÈNE : Homélie sur Josué . A. Jaubert, agrégée de l'Université (1960).	
72. AMÉDÉE DE LAUSANNE : Huit homélie mariales . G. Bavaud, prof. à Fribourg, J. Deshusses et A. Dumas, O.S.B. à Hautecombe. (1960).	

SOUS PRESSE

- LÉON LE GRAND : **Sermons**, t. III, R. Dolle. O. S. B.
- EUSÈBE DE CÉSARÉE : **Histoire ecclésiastique**, t. IV. Introduction générale de G. Bardy et tables.
- DÉFENSOR DE LIGUGÉ : **Le livre d'étincelles**. H. Rochais, O.S.B., à Ligugé.
- DIDYME L'AVEUGLE : **Sur Zacharie**. Texte inédit. 3 vol. L. Doutreleau, S. J.
- S. AUGUSTIN : **Commentaire sur la 1^{re} Épître de S. Jean**. P. Agaësse, S. J., prof. à la Fac. de Philos. de Vals-près-Le-Puy.
- AELRED DE RIEVAULX : **La vie de recluse**. Ch. Dumont, O.C.S.O. à Scourmont.